

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

YEUX



A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

TOUT LE 2 pour AMATEURS INDUSTRIELS DÉCOUPAGE

Découpoirs, TOUS, Pyrogravie, &, Machines à coudre, Fournitures, Accessoires, Le tout à prix réduits. Le Meilleur Catalogue illustré contre 0,50 en timbres. Envoi franco. 52, rue Réaumur, Paris.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien à Périgueux. Refuser tout ce qui n'est pas signé. Exiger la véritable adresse.

Dépôts: Pharmacie Leigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Seaglia, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couvre le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni défraîchi, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt:

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17. — BASTIA

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT?



UNE PREUVE

Un malade m'écrit:

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de tête, de faiblesse générale et de vertiges, et je désespérais de pouvoir jamais me débarrasser de cette horrible souffrance. Aujourd'hui, grâce à votre merveilleuse Electro-vigueur, je me sens trois fois mieux que je ne l'ai été de ma vie, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même satisfaire un fonctionnaire distant de la vieille école, qui ne trouve bien que payer ou exiger.

Il suffira donc de nous dire qui est cet excellent client, dans les bureaux de quelle administration, de quelle usine il exerce ses fonctions, pour que nous nous empressions de lui faire parvenir sa preuve.

TOUTE personne désirable demande à ne sentir vigueur de nouveau; à ne sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — influer à nouveau dans son corps une ardente vitalité; à ne sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse; à ne sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions; — en un mot, à ne sentir débarrassée d'accès et remplie de joyeuses impulsions; — en un mot, à ne sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe; il fait travailler les nerfs de la joyeuse activité juvénile; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

BON pour le livre illustré gratuit valant 5 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

BrochureGratuite Je prie toucher cadeau de 10 h. 3 à 5 h. 30 Consultation médicale gratuite de 10 h. à 5 heures. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 91 — LUNDI 1er et MARDI 2 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés ont gratuites d'insertion et rapport aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserves, 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union Postale, et autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00181

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: St François de Paul.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 5 h. 17 m. — Coucher, 5 h. 58 s.
Dernier quart..le 5 Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain: Saint Richard.

1er AVRIL

Lire à la troisième page

Notre nouveau Feuilleton

L'Enfant de la Morte

PAR

HENRI DEMESSE

un romancier dont les œuvres, toujours passionnantes d'intérêt et pouvant être lues par tous, obtiennent constamment un succès qui ne se démentira pas auprès de nos Lecteurs.

Non Coupable

IV

Le 18 janvier 1896 naquit Ninetto. Dans sa solitude d'épouse délaissée, Linda se donnait tout entière aux soins maternels. Comme Cecco n'était rendu à Camerino pour suivre les cours universitaires, Linda partit pour Bologne, chez les siens. Les lettres du mari, étudiant dans une petite ville, attestaient son goût des libertés licencieuses. Et la jeune femme, *qui n'avait jamais aimé physiquement* le Comte, ne ressentait aucune jalousie pour les rivales d'un jour. Ninetto, atteint d'entérite aiguë, était avec Marie la seule préoccupation constante de Linda. Désireuse d'allaiter l'enfant sans inconvénients, elle avait intimé l'ordre au mari de faire chambre à part. Et ce ne fut que plus tard, sur ses instances, qu'elle consentit à la promiscuité conjugale imposée par la loi... D'ailleurs, Bonmartini, une fois sa passion assouvie, redevenait l'homme intolérable d'autrefois. La mère se réfugiait de plus en plus dans l'éducation de ses enfants, leur chantant quelques chansons lorsque, anxieux, pensifs déjà, ils demandaient à Linda qui pleurait:

— *Mamma*, pourquoi pleures-tu?

***

Le comte Bonmartini était retourné à Camerino. Linda ne souffrait guère de la séparation. Quand deux êtres, dont l'âme est séparée, vivent éloignés l'un de l'autre, quel lien reste-t-il entre eux?... Prenant la plume pour lui écrire, elle ne trouvait en son cœur rien à lui dire. Les baisers qu'elle lui envoyait, les paroles d'affection, n'étaient plus que les effusions du devoir par lesquelles, docile, elle s'efforçait de se donner l'illusion d'une vague tendresse. Quand son mari annonçait une visite, elle se troublait, inquiète. En lui, dans ses caresses et sa fièvre des sens, il y avait une bestialité insupportable à l'épouse qui, pourtant, se laissait faire. Une fièvre typhoïde, puis une pneumonie faillirent l'emporter. C'est alors que le professeur Murri partit avec sa fille pour Nice et la Riviera, avec le consentement de Cecco. Oh! ce voyage au pays du soleil et des fleurs! Linda y pensera sans cesse dans son cachot d'infâmie, plus tard, tandis qu'une foule stupide criera: « A mort! à mort! »

***

Le père Murri n'était pas très content du fils. Tullio, âgé de vingt-trois ans, et qui avait subi avec succès ses examens de droit, montrait une grande inclination *pour les lettres. Mais d'un tempérament exubérant*, plein de vie, de santé, aimant le plaisir, il menait une existence un peu déréglée, sous l'œil irrité du vieux savant dont la jeunesse avait été si laborieuse! Linda défendait Tullio. Et comment ne pas le défendre, ce frère qui plus tard devait, dans un sentiment d'altruisme exagéré, devenir un meurtrier? Le père et la fille revinrent en Italie. Linda trouva son mari furieux contre son père, sans trop savoir pourquoi. Madame Murri se plaignit de son gendre qui s'était continuellement montré irrespectueux pour elle et la famille. Le martyre allait donc continuer, après des jours très brefs sur la Riviera, de Nice à Menton, sous le ciel bleu..

***

Le 15 avril 1897, le comte et la comtesse Bonmartini allèrent habiter Bologne. Linda en éprouvait une grande joie. Elle serait enfin près des siens! Hélas, ce fut à Bologne que s'écroula leur union! Le Comte trouvait chaque jour mille nouvelles raisons pour critiquer son beau-père. Cet étudiant en médecine de seconde année critiquait Augusto Murri, gloire incontestée et couronnée! Ne faillait-il pas, dites, des prétextes de discorde pour cet étrange aristocrate moyenâgeux, abruti par les traditions surannées et dont le précepte était: « Tu es le maître. Agis, ordonne, frappe, tu auras toujours raison! » Quant à Linda, elle se retrouvait dans son ambiance de jadis, dans la ville de ses souvenirs de jeune fille tranquille et aimée. A Padoue, elle avait vécu dans une réclusion imposée, sans une amie. A Bologne, et par le prestige qu'exerçait la notoriété du père, son salon ne désemplissait pas. Des comparaisons s'établirent. Le peu de culture de Cecco, sa vulgarité de gentilhomme campagnard, le manque de soin de sa personne, toutes ses ignominieuses façons d'agir et de sentir, étaient pour la malheureuse épouse un continuel déchirement secret..

***

Un soir de juillet 1898, l'épouse fut à l'époux, pour la dernière fois. Doucement, Linda fit entendre à Bonmartini qu'il devait accepter de la considérer comme une sœur, simplement comme une sœur. Et Cecco promit. Il tint parole jusqu'au 24 novembre de la même année. Ce jour-là, comme il paraissait vouloir enfreindre le pacte de juillet, Linda se révolta, — Linda, qui se réveillait comme une femme nouvelle, insoupçonnée. Alors, le mari courut chez le beau père, eut une altercation très vive et quitta Bologne. Le professeur Murri, maintenant, connaissait l'horrible vérité: Sa fille n'aimait pas Bonmartini! Que faire? Linda écrivit une lettre repentante et fière à la fois dans laquelle, en termes précis et simples, elle rappelait que c'était lui, — orgueilleux, brutal, indélicat, — qui avait creusé l'abîme. Aussi, lorsque Cecco revint à Bologne sous le toit conjugal, aucun mot de pardon ne fut prononcé, aucun mot de pardon et d'oubli. *Le Comte garda sa* raideur bourrue. Linda formula à nouveau sa résolution de vivre à part, sans se douter qu'une femme qui se refuse aiguise le désir de l'homme...

RENÉ SANGY.

N. B. Lire la suite les lundi et jeudi de chaque semaine.

LA SONNETTE DU PRÉSIDENT

(Conte de Pâques)

(Suite et fin)

Tout alla bien durant le voyage.

La sonnette, grisée de liberté, passait d'un wagon à l'autre, heurtant une cloche ici, une autre cloche là, car chaque minute écoulée en succroissait le nombre et prodigieuses était la quantité de ces aériennes voyageuses. Elles s'essaimaient, dignes et solennelles, sans souci de la poudre d'or que leur jetait le soleil ou du manteau cotonneux qu'elles prenaient aux nuages. Elles allaient, poussée par une force inconnue, droit devant elles, vers ce mât, pôle de la chrétienté, et toujours elles répétaient:

— Allons à Rome!... Allons à Rome!...

Enfin, la troupe volante arriva au faîte de la Ville Eternelle. Mais, alors que la sonnette coquetait avec un grêlon, resté dans un nuage, toutes les cloches s'engouffrèrent au Vatican où, suivant l'usage, elles s'allaient confesser leurs fautes au Souverain Pontife. Lorsque la sonnette prudentielle voulut reconnaître son chemin et rejoindre ses puissantes sœurs, le silence seul planait dans le grand ciel. Rien, Pharaon était désert.

Emue, désemparée, la malheureuse égarée se laissa aller au gré du vent; et, de même que les cloches bénites avaient été attirées par une irrésistible force vers le Vatican, ainsi la sonnette profane et politique *fut entraînée vers le Quirinal*. Au moment précis où les cloches de la catholicité entière se trouvaient réunies dans le palais du Pape, la sonnette présidentielle, éperdue, le battant en déroute, pénétrait, par une fenêtre largement ouverte, dans le cabinet du roi d'Italie Victor-Emmanuel III.

Trois personnes se trouvaient en présence. La sonnette, fort au courant de la politique, fut-elle inféodée par ce qu'elle entendit?... Resta-t-elle longtemps à portée du trio? Nul ne le sait. Toujours est-il que lorsqu'elle rejoignit les cloches, à l'heure où celles-ci reprenaient la direction de leurs abris respectifs, la sonnette, grave et pensive, ne songeait plus à cogner ici et à papillonner. Elle voulait morne et silencieuse.

Par une seule fois, elle ne s'égara en route; et ce fut avec un calme, inouï chez une sonnette de la Chambre des Députés, qu'elle reprit la place où l'avait déposée l'ingénieur Philbert.

Elle n'y resta pas longtemps.

Le même matin, qui avait enlevé la sonnette du bureau présidentiel, l'y replaçait bientôt, mais après avoir pris soin de mettre l'appareil du graphophone en état de fonctionner.

Les membres de la L. D. G. P., confiants dans le moyen qu'ils avaient accompli, escomptaient déjà un gros succès pour cette séance du Samedi-Saint, car la précédente, celle du jeudi, avait été si houleuse qu'il était impossible que le graphophone ne produisît pas merveille en réprimant fatalement les fâcheux échauffés.

Fièvreusement, les figaours, assis au fond des tribunes bondées de monde, attendaient les événements. — Un frémissement d'excitation les secouait de la tête aux pieds; la séance, ouverte dans le calme, se poursuivait de même.

— Non d'une pipe! murmura un figaour, ils ne s'emploieront donc pas!... La sonnette va rester ainsi bêtement inerte!... Sapristi de sapristi!... Pas de voire!...

Et tous les membres de la L. D. G. P. commençaient à grincer des dents, quand enfin le tumulte éclata à propos d'un paragraphe additionnel à la quatorzième loi sur la Séparation. Monsieur Brisson, énervé, agita frénétiquement sa sonnette.

O surprise! au lieu de son tintement habituel, on entendit une formidable voix de bronze clamer:

— Allons à Rome!... Allons à Rome!...

Du coup, le tumulte se changea en hargarne. On cria, on hurla:

— Jamais!... Jamais!... Nous n'irons pas à Canossa!... Nous n'irons pas!... Vendu!... traîtres! A la porte!... A la porte!...

Monsieur Brisson reprit sa sonnette en main, la secoua et de nouveau la voix de bronze retentit:

— Allons à Rome!... Allons à Rome!...

Des vociférations, des trépignements, des clameurs aiguës accueillirent cette ironique invitation. La Gauche se précipita sur le Centre, les radicaux tombèrent sur les conservateurs, l'Extrême-droite fit le coup de poing avec les socialistes: ce fut en quelques minutes une mêlée épouvantable où chacun tapait sur son voisin pour le plaisir de taper, sans même se rendre compte s'il ne frappait pas ainsi sa propre opinion.

Un organe impérieux imposa soudain le silence. Il disait:

— La France est condamnée!

— Par Allah! C'est la voix de l'empereur d'Allemagne! exclama le ministre des affaires étrangères au milieu de la stupeur de tous.

Et la sonnette, poursuivant ses révélations, cette fois entourée d'un silence profond, dévoila les secrets surpris par elle au fond du Quirinal, secrets qui, heureusement pour les auditeurs actuels, avaient été racontés en français, encore et malgré tout, la langue diplomatique.

— La France est mûre pour le partage, reprit la voix déjà entendue, pas tegeons!

— Oh! clama la Chambre entière dans une même longanese protestation.

— Le pouvons-nous? interrogeait une voix lointaine à l'accent méridional, je n'ai aucune animosité contre la France.

— Possible! répétait la voix au timbre impérieux, mais le Franco-révolutionnaire est un danger pour tous les trônes d'Europe, voulez-vous être sa victime?

— Non!

— Non! prononçait un troisième organe, les affaires sont les affaires, pas de marché de dupes. S'il faut guerroyer contre cette pauvre folle de République, eh bien! guerroyons! il n'y a pas d'entente cordiale qui tienne avec des épileptiques paralis à ceux qui la gouvernent!

— Oh! répéta la Chambre secouée par un frisson d'indignation, oh!... L'Angleterre, notre amie!..

Et debout, haletante, députés et spectateurs écoutèrent avec stupeur les détails de l'infernal plan d'anéantissement de la France qui, pareil à un arrêt de mort, tombait, lugubre et formidable, des lèvres de l'empereur Guillaume.

Jaurès, atterré, ne levait pas les yeux. Clémenceau semblait affaissé. Quoi! tant de mâles douleurs chez cette bonne amie les Allemands et les Anglais!...

Hélas!

Les Anglais, par Malte, pensaient dans la Tunisie et l'Algérie; les Italiens, par les Alpes, déguerpis de leurs troupes pour contenir le mouvement grévisto qui, du Marseille et de Toulon, s'était étendu à tout le Midi, pénétraient au cœur de la France; les Allemands, par l'Est et le Nord, dès les deux frontières déclarées du Luxembourg et de Lille laissaient un trou béant, gagnaient rapidement Paris.

Pendant longtemps, bien longtemps, la sonnette parla.

Quand elle eut tout dit, on l'écoutait encore. Pas un député ne remuait, un bruit ne s'entendait. Sur toutes les physionomies, pâles et contractées, se lisaient la même angoisse du réveil sombre, tragique, consternant; on eut dit voir des statues de marbre figées dans la douleur.

Le Président de la Chambre, d'un long geste qui semblait déployer un crêpe, se couvrit. Il dit:

— Messieurs, la patrie est en danger!

Soudain, une lueur passa au fond de toutes ces prunelles angoissées, un frémissement secoua toutes ces épaules abattues. Dans le lointain, une rumeur venait. D'abord indécise, étouffée, puis bientôt distincte, elle se rapprochait, pénétrant d'un charme magique l'Assemblée tout entière. Ce fut une explosion grandiose. Pinçant les paroles sur l'air martial qui leur parvenait ascendu, à travers le capitonnage des murs épais, comme seule des Français savent chanter à l'heure du péril, ils entonnèrent:

Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé!

Et débordant d'un saint enthousiasme, ils criaient d'une seule âme, d'une seule voix:

— Vive la France!... Sauvons la France!

Au dehors, la foule houleuse, ramassée, prête à tout, même à mourir, jeta en un écho superbe:

— Sauvons la France!...

Le Président de la L. D. G. P., pâle d'émotion, se frayait un passage vers l'ingénieur Philbert. Vivement il demanda:

— Vous exagéreriez vous ce mystère? Ce coup de théâtre?...

L'ingénieur, fort ému lui-même, répondit:

— Non.

Puis très bas, il ajouta, comme si quelque chose d'inouï naissait tout à coup en lui:

— A vous dire vrai, je ne le cherche pas... Ce qui manquait à la France, c'était le souffle, ce souffle sacré qui élève chacun au-dessus de ses propres intérêts et foudre les consciences endormies. Il a passé! Béni soit-il, de quelque part qu'il nous vienne!

— Mais... mais... articula avec difficulté M. Romuald de Bois-Hêtre, cherchant à se rendre un équilibre satisfaisant, il est venu... d'une sonnette... D'une sonnette!... Y songez-vous?

Un éclair passa dans les prunelles adoucies de l'ingénieur, un tremblement donna à sa voix la vibration qui lui manquait à l'ordinaire. Il répondit, le regard dans le vide, le cœur très haut:

— Qu'importe le moyen!... Au fond de plus grands événements se retrouve toujours l'infime grain de sable qui les a causés... C'est une croix de bois qui a sauvé le monde!... Honneur à la sonnette qui vient de réveiller la France!...

CLAUDE MANCEY.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Paul Meunier dans l'interpellation sur le chemin du général Pathaud et la révocation du lieutenant Tavernard-Delonge.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les actes et les déclarations du gouvernement, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . .	417
Majorité absolue . . .	209
Pour l'adoption. . .	269
Contre	148

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 Avril à 3 h

Le Chevalier, pas redoublé,	Mastio.
La Calife de Bagdad, ouv.,	Boïeldieu.
La Vallée d'Ossau, valse,	Benoist.
Marche LE Ville, fant.,	Fiegerville
Tambourin, polka,	Tavernier.

Le Sous Chef de musique, TOMASINI.

LE POISSON D'AVRIL

Au temps jadis — il y aura bientôt trois siècle et demi — l'année commençait au 1er avril avec le printemps, ce qui était charmant. Pour se conformer à la réforme grégorienne, on la fit commencer le 1er janvier, en plein hiver, ce qui était plutôt maussade. Les étrennes du Premier de l'An, les accolades, tirent donc reporter au 1er janvier ; mais la tradition des étrennes au 1er avril n'en disparut pas pour cela seulement, pour ne pas se mettre deux fois en frais, on en fit des attrapes. Pourquoi celles-ci furent-elles appelées des poissons, il y a des explications de tout ordre : astronomique, historique, liturgique, étymologique, etc., dont je vous fais grâce.

On trouve dans une pièce satirique de la fin du XVIe siècle la trace du poisson d'avril connu par les clercs de procureur que l'on avait envoyés au greffe du Parlement retirer expédition du « jugement dernier » ou « du jugement de Salomon. » C'était d'ailleurs une tradition d'huissier, qui ne s'est pas perdue.

Un poisson qui eut grand succès à Paris, sous Louis XIV, peu de temps après l'inauguration de l'hôtel des Invalides, fut celui de « l'invalide à la tête de bois, » dont tout le monde connaît les abracadabrantes péripéties.

Le 1er avril, sous le Consulat, au temps heureux de la Malmaison, Joséphine, qui n'était pas encore impératrice, et en fille Hortense de Beauharnais, ne manquaient pas de deviner les lits de tous les hôtes du Premier Consul et c'est au milieu d'une folle gaîté, dont celui-ci prenait sa part, que l'on entendait, l'heure du couvre-feu sonnée, tous ces lits s'entr'ouvrir avec fracas et s'abattre sur la infortunés dormeurs fort empêtrés dans le désordre des couvertures.

Tout le monde sait les noms et traditionnels poissons connus par les journaux de la vie civile de la caserne, mais il y a aussi ceux de la campagne. A la ferme, notre Louis est sur le pas de sa porte, cherchant d'où vient le vent quand le petit bouvier du domaine vient à lui, effaré, essoufflé : — Bonjour mon petit Louis, mon maître m'envoie vous demander de lui prêter bien vite votre graisse de pied de corbeau. — Ah ! mon pauvre enfant ! j'avais dépensé le reste à graisser la roue de notre mécanique à faire chanter les coqs !... Mais va-t-en demander à ceux des Flottes, ils auront une burette.

A Metz, on parle encore du poisson monstre qu'un simple aide major fit avaler à toute la garnison. C'était en 1873, et le grand-père du Shah de Perse actuel était en villégiature à Wiesbaden. Notre mauvais plaisant, entrant à la brasserie, communique à quelques camarades une copie d'un ordre portant à la connaissance de tous les officiers qu'ils étaient invités à aller saluer le jour même, 1er avril, le souverain persan, qui passerait en revue à 4 heures très précises. Avis suivait que tous ceux qui désireraient prendre du service dans le corps impérial des Chameliers de la Garde devaient se faire inscrire à la place pour être personnellement présentés à S. M. I. Bien avant l'heure indiquée, tous ces messieurs en grande tenue étaient sur le quai. On improvise même un pavoisement. Après une heure d'attente le chef de gare s'avisa enfin de se renseigner par le télégraphe auprès de son collègue de Wiesbaden... La rentrée en ville fut pénible !

L. D ARGENTO

Une Omission regrettable

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

La lecture de l'un des derniers bulletins de l'Association des Instituteurs et des Institutrices de la Corse nous a permis de constater que les membres du personnel enseignant primaire commencent à s'engager dans une voie dans laquelle nous ne saurions trop les encourager à persévérer. Les déplacements d'office — anciens ou récents — y sont relevés comme ils le méritent, et les hommes politiques qui les ont provoqués sont signalés à la vindicte du corps enseignant.

Mais jusqu'à présent personne n'a encore osé parler du déplacement d'office dont fut l'objet, il y a quelque temps, M. Giovannili, alors directeur d'école à Muro.

Nous aimons à croire qu'il aura suffi d'avoir rappelé cette regrettable omission pour que le rédacteur habituel du Bulletin la répare dans l'un des plus prochains numéros.

Veuillez, etc.

L. F.

LA VARIOLE

L'éminent docteur Antigo, domicilié à Marseille a adressé à un de nos confrères de la presse marseillaise la lettre suivante :

Monsieur le Directeur :

Vous avez inséré dans « l'Eco d'Italie » (3 fév. 1907) un long article sur la variole, dans lequel vous exalez complaisamment toutes les horreurs d'une maladie méconnue jusqu'à ce jour.

En lisant cet article, le lecteur ne peut éprouver qu'un sentiment de dégoût et de répulsion. Il est bien assez affolé par tout ce qu'il entend dire de l'épidémie régnante, sans aller encore augmenter son effroi par des récits répugnants qui, heureusement, ne tiendront pas à disparaître de la pathologie pour aller rejoindre dans l'oubli du temps les récits fantastiques, concernant des maladies qui n'existent plus.

Votre article, au lieu d'être intitulé *Variole*, aurait dû être intitulé : *Une Insulte à l'histoire naturelle*. Insulte, parce qu'il n'est pas nécessaire de l'apprendre aux enfants des récits répugnants, et inutile surtout parce que la variole est ce qu'on l'a faite, et non ce qu'elle est en réalité. N'est-ce pas une honte que l'homme soit arrivé au XXe siècle sans connaître la variole ? Il connaît ses effets, il les étale aux yeux du public, et il ne voit pas que c'est lui qui les crée ; rien par lui-même par son manque d'hygiène et par son intervention inexpérimentée. S'il connaissait la vérité, il connaîtrait en même temps les moyens de s'en préserver. Mais il ne la connaît pas, et alors il commet erreur sur erreur pour combattre une maladie que personne ne devrait avoir. Et si on l'a, c'est qu'on a négligé de remplir les devoirs que la Nature nous impose.

Depuis de nombreuses années j'avais la conviction que la variole n'est pas la maladie qu'on décrit dans les livres de médecine et je cherchais à savoir en qu'elle est. A journée, je suis entièrement fixé sur son compte, et j'en ai préparé l'Académie de Médecine par une communication en date du 2 Février 1907.

Je vais vous en donner un aperçu dans l'espoir qu'il détruira dans l'esprit de vos lecteurs la mauvaise impression que votre article sur la variole y a produite.

Tout homme doué d'un esprit observateur ne tardera pas à reconnaître que toutes les affections pustuleuses de la peau, auxquelles on a donné le nom de variole, ne forment qu'une seule et même maladie que j'appelle « hémorrhagie ». Il n'y a entre elles que des degrés différents. Ainsi, la variole ne revêt qu'une hémorrhagie plus forte que celle de la varicelle discrète. Mais il ne faut pas de dire que la variole est une hémorrhagie, il faut que je vous fasse connaître brièvement le fond, l'origine et l'étiologie de la variole.

Pour arriver à ce but, je vais me servir d'une autothèse, en mettant la variole en parallèle avec le choléra, qui est l'antipode de la maladie qui nous occupe. Ce sont ces favorable à l'une de ces maladies est défavorable à l'autre ; et le sang de cholériques et celui du varioleux sont dans un état tout à fait différent.

Dans le choléra, le sang devient noir, épais et poisseux ; il ne peut, une fois arrivé dans les capillaires, et il survient alors des crampes et le refroidissement aux extrémités.

Dans la variole, au contraire, le sang est trop liquide, trop fluide, trop diffusible, mais d'une diffusibilité telle qu'il traverse par endosmose les capillaires du derme. Chaque goutte de sang qui s'extravase forme une pustule, et plus il y a de gouttes de sang qui s'extravasent plus il y aura de pustules, et plus la quantité de sang ainsi extravasé sera grande, plus le danger sera grand. Il arrive même parfois que le sang s'extravase avec tant d'abondance que la maladie revêt un caractère hémorrhagique trop prononcé, et le varioleux meurt en quelques heures.

Et si la variole règne en hiver et le choléra en été, n'est-ce pas tout à fait normal et naturel. En été, on transpire, et en hiver, on ne transpire pas ; mais si l'on transpire, le sang tend à prendre son essor ; tandis que si on ne transpire pas, le sang s'attarde plus facilement et la peau qui est un émonctoire indispensable à la vie, ne remplit presque plus ses fonctions. En effet, en hiver, on trouve que l'eau est trop froide pour se laver, et on gêne, souvent dans la basse classe, ont partout un doigt de crasse sur la peau.

Physiologiquement parlant, il faut que le sang ait une densité normale, c'est une condition essentielle à la vie. Il ne doit être ni trop épais, ni trop fluide ; s'il est trop épais, il ne circule plus et meurt dans les capillaires de l'homme : c'est le choléra. Et s'il est trop fluide, il se répand à travers ces mêmes capillaires : c'est la variole. Il s'ensuit que pour venir en aide à un cholérique, il faudrait ajouter de l'eau à son sang, et que pour un varioleux il faudrait le retremper.

Je ne m'occupe pas du choléra ; mais pour la variole, le problème est résolu. Lorsqu'une personne comprendra qu'elle est atteinte de la variole, elle n'a qu'à se purger vivement trois fois par jour, et prendre dans l'intervalle de la tisane émollisante. La purge la plus efficace est celle qui fait vomir le plus d'eau par les voies hautes. En général, toutes les purges salines peuvent être employées.

Dans l'espace d'un jour ou d'un jour et demi tout au plus, la variole est jugée, c'est-à-dire vaincue, et il ne reste plus rien. Le malade est guéri.

Voilà un tableau un peu plus rassurant pour vos lecteurs, et j'ose dire que la vérité tamise que votre article sur la variole..... mais n'en parlons plus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes bien sincères salutations.

F. AURIGO.

Nécrologie

M. le Chanoine SARROCCHI

Le clergé insulaire vient de faire une grande perte en la personne de l'un de ses membres les plus distingués, M. le chanoine Sarrocchi, curé et vicaire forain de la Porta d'Ampugnani, qui n'est étant à Zoani, son village natal, où il s'était retiré depuis quelques mois.

M. le chanoine Sarrocchi avait été professeur au petit séminaire, puis curé de diverses paroisses et en dernier lieu de celles de Reglisse et de la Porta. Ce n'était pas seulement un haut de la chaire qu'il travaillait pour le bien des âmes, il mettait au si sa plume au service de la propagande religieuse.

On lui doit une très belle traduction française du savant ouvrage du P. Gunther : « Le Miroir de l'Amour et de la Douleur dans le Sacré-Cœur de Jésus locuté, eucharistique et crucifié. »

En ces derniers temps, il lutta avec une infatigable énergie dans la presse pour défendre les droits de l'église contre la loi de Séparation.

Il est mort subitement, au moment où sa plume était si nécessaire à la cause de la religion. Il laisse le souvenir d'un prêtre digne, charitable, tolérant, savant d'un vrai disciple du Christ.

La population de Zoani lui a fait de belles funérailles. Sa famille, si cruellement éprouvée dans tout le cercle de Molta, a reçu en outre si triste circonstance, de tous les points de la Corse, les condoléances du clergé et des nombreux amis que le regretté défunt comptait dans le département. Sa mémoire vivra éternellement dans le cœur de tous ses anciens paroissiens.

Nous présentons à tous les membres de la famille Sarrocchi l'expression de nos vives condoléances.

X.

Bulletin Financier

Paris, 27 mars 1907.

Marché calme, restait hésitant. Notre Rente est faible à 94 02. Fonds russes bien disposés. Nos Sociétés de Crédit se retrouvent à peu près aux cours de la veille. Le bilan du Comptoir National d'Escompte au 31 décembre se solde par un bénéfice de 6.867 604 frs, en qui permettra de porter le dividende de 27 50 à 30 frs.

La Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Paris se maintiennent à 468 en raison de leurs garanties de premier ordre. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord de France paraissent très avantageuses à 468.50. L'action Rand-Pingo à Paris Plages conserve facilement son avance à 171.

Nous retrouvons l'Hellénique de Mines à 74. Cerveau Berg n'est logiquement cessée à 288 sur avant l'ordonné générale, ainsi que la Kyshtym à 487. La Capillitas est fermé à 83. L'action Francardo se traite à 2.7.50, on dit que le tonnage des minerais en vue dépasse 150.000 tonnes. La Sierra Morena Copper reste bien disposée à 105.

L'Eclairage Electrique est toujours en faveur à 281, et on recherche à 284 l'action Paris Australien. La London Standard accuse ses mouvements à 39.50.

Vous êtes incroyables au cours de 41h les actions de la Société Française de Machines Outils pour automobiles et industries diverses, société constituée avec le concours des principales maisons de construction d'automobiles et sous le patronage du Crédit Lyonnais.

Nos chemins de fer sont sans changements.

CIRNEA

Ghiövi, 4 aprile, a 9 ore 1/2, gran veglione.

È persona mascarade serannu ricumsciute all'entrata d'un estreumu rigore.

Prezzi d'entrata :

Sòcii : Dui franchi. — Estranei : Cinque franchi.

N. B. — I viglietti, esclusivamente *personali* e *numinativi*, si venderanu da a stamperia *Olliagnier*.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Amicale des Instituteurs et des Institutrices de la Corse. — L'Assemblée générale annuelle est fixée par ordre du jour à 1h0 elle n'a dans la Sellerie du Conseil Municipal à 9 heures du matin très précises.

Pour le Bureau,
Le Trésorier, D. S aîné.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er avril

Thermomètre centigrade à midi + 12 4
Maxima 18 Minima + 9 6
Baromètre réduit à midi, 763 mm
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, 14.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Banque de France

Le Conseil général de la Banque de France a porté le taux de l'escompte de 3 à 3 et demi pour cent.

Marine

Le paiement des pensions et demi soldes aura lieu à Bastia, le mardi 2 avril, de 8 heures et demie à 10 heures et demie du matin, pour les demi-soldiers, et de 1 heure et demie à 3 heures et demie du soir, pour les veuves

Gardiens sémaphoriques

Le personnel des gardiens sémaphoriques de la Corse vient d'être réorganisé : il est augmenté d'un chef gardien instructeur, et diminué d'un chef gardien de 1re classe et d'un gardien de 2e classe.

Il comprendra à l'avenir : 1 chef gardien instructeur, 3 chefs gardiens de 1re classe et 4 de 2e ; 4 gardiens de 1re classe et 3 de 2e classe.

Postes

M. Colonna, adjudant au 163e d'infanterie, est nommé lieutenant des postes à Bastia.

Gendarmerie

Le brigadier Debour hommieu passe d'Ajaccio à Bastia.

Objet perdu

Il a été perdu hier, un petit bracelet en or, avec médaille, sur la route de Saint-Antoine.

Prière de le rapporter contre récompense, à M. Gratini, maître cordonnier, rue Neuve-Saint-Roch.

Journal de l'Université

Dans le numéro 7 du « Journal l'Université des Annales » (indispensable aux jeunes filles), reproduction des belles leçons et conférences de Jules Bois « les Cœurs Nectrothéliques », docteur Thiercelin « l'Habitation et l'Alimentation, » Noblète « André Chénier », Léo Claretie « les Chants Révolutionnaires, » Bourgeat Decoudray « Gluck ; » morceaux lus et récités pendant la semaine par les artistes de la Comédie Française ; devoirs aux élèves, etc ...

En vente partout, 60 centimes le numéro.

A vendre

A vendre pour cause de départ une salle à manger complète. Différents meubles de salon. S'adresser rue Salvator Viale, 4, au 5e.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les bénédictions des maisons de la paroisse se feront, dans les divers quartiers, les jours ci-dessous indiqués :

Mardi. — Rues de l'Opéra, Conception, Napoléon, Saint-Roch, de la Banque, Place Hôtel de Ville, Intendance.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs Vieille Porte, Fbg. Bonifacio, Spinola, Marine, Jardin, Seuls de Sartène, Miséricorde.

Jeudi. — Magasins, maisons de campagne, baisse x.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins vieux et nouveaux en bordelaises ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, par lots de pleine foire, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (arrondissements de Vaccovato, Afiatto, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent en, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

La Maison offre des vins fins ci-après aux prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, baril compris .	18.50
Le fût de 35 litres	36.75
Le fût de 45 litres	46.00
Le fût de 54	55.50
Le fût de 127.	125.10

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le baril de 16 litres, fût compris .	18.00
Le baril de 35 litres.	35.00
Le baril de 45 litres.	44,00
Le baril de 55 litres.	53,00
Le baril de 126 litres.	120.00

Quinquina Pompounet et vermouth de Turin

Le baril de 16 litres, fût compris .	17.50
Le baril de 35 litres.	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 54 litres	53,00
Le baril de 127 litres.	120.00

Gentiane-Quina

Le baril de 16 litres, fût compris .	17.00
Le baril de 35 litres	32,00
Le baril de 45 litres	41.00
Le baril de 55 litres	50,00
Le baril de 118 litres.	114.00

Vins de Marsala (Italie) en flacons et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barbera (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins divers de Corse.

Grands vins de Champagne, etc... etc., à des prix très limités.

BAINS
DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00182

Tentative de meurtre

Paris, 1er avril.

Ce matin, à 9 heures, la dame Fiori Annonciade, âgée de 21 ans, a tiré deux coups de revolver, à Lozzi, sur le nommé Acquaviva Marcel, âgé de 31 ans, de la dite commune.

Acquaviva n'a pas été atteint.

L'auteur de cet attentat a réussi à prendre la fuite et est activement recherché.

Le mobile du crime n'est pas encore établi.

Le Congrès de Climatothérapie

Cannes, 1er avril.

Aujourd'hui, s'est ouvert à Cannes, le grand Congrès de Climatothérapie et d'Hygiène qui se tiendra dans diverses villes de la Côte d'Azur jusqu'au 7 avril, jour du départ des Congressistes pour Ajaccio.

Les médecins participant au Congrès se sont tous réunis à 4 heure de l'après-midi, à Saint Raphaël, après l'arrivée du rapide de Paris.

Le Maire, entouré de son Conseil municipal et du corps médical de la Ville, a adressé une cordiale bienvenue aux Congressistes, qui ont ensuite visité Saint-Raphaël.

A 2 heures et demie, les congressistes sont partis pour Cannes, où ils sont arrivés vers 4 heures du soir.

A 6 heures, dans la salle du théâtre du Casino, a eu lieu la séance d'ouverture du Congrès, qui était présidée par M. Cajron, maire de Cannes.

S. M. EDOUARD VII à Biarritz

Grande retraite aux flambeaux

Biarritz, 1er avril.

Hier soir a eu lieu une grande retraite aux flambeaux, organisée sur la demande de S. M. Edouard VII.

La musique du 57e d'infanterie de Bordeaux, ainsi que les musiques militaires de la garnison de Bayonne ont pris part à cette retraite, qui a été suivie par toute la population, laquelle ne cessait d'acclamer les musiciens.

Le départ du roi d'Angleterre est fixé définitivement au 5 avril.

Edouard VII quittera Biarritz par train spécial pour se rendre à Toulon, où il s'embarquera à bord de son yacht, qui appareillera dans la matinée du 6 avril pour Carthagène.

Les papiers de la Nonciature

L'Analyse du *Figaro*

Paris, 1er avril.

Le *Figaro* a terminé la publication du dossier Montagnini. Les révélations, qui ont été faites, sont commentées avec passion par le public et par la presse.

Les derniers documents, livrés à la publicité, concernent spécialement les démarches cléricales, le monde religieux, ainsi que le corps diplomatique.

Les Démocrates chrétiens

Mgr Montagnini ne ménage pas ses critiques contre les démocrates chrétiens, pour lesquels il emploie des qualificatifs très durs

Le monde religieux

Le coadjuteur de l'archevêque de Paris, Mgr Amette, n'est pas épargné par le prélat, il est très vivement pris à partie pour son attitude trop tranigeante dans la question de la Séparation.

Mgr Montagnini fournit des renseignements peu favorables à Mgr Pechenard, dont il combat la candidature épiscopale.

Certains papiers révèlent que S. E. le cardinal Merry-del-Val, secrétaire d'Etat du Vatican, a chargé Mgr Montagnini de déposer 100 000 fr. à la banque Rotschild.

Les Protestations

La publication du dossier Montagnini occasionne des protestations véhémentes de la part des personnages visés.

Mgr Amette, coadjuteur de l'archevêque de Paris ; l'archevêque de Besançon ; M. Piou, député de la Lozère et président de l'action libérale, protestent, par la voie de la presse, contre les propos et les actes qui leur sont attribués dans les papiers saisis.

LA
Lettre de M. Clémenceau et la Presse

Paris, 1er avril.

Tous les journaux commentent la lettre que M. Clémenceau, président du Conseil, a adressée à M. Juchen de Nanton, rédacteur au « Figaro. »

Les organes gouvernementaux prennent acte de la promesse faite par le ministre de répondre, dans une quinzaine de jours, aux insinuations jésuitiques dirigées contre sa probité. Ils augurent d'un effondrement complet du monde clérical, dont les papiers publics démontrent la valeur morale et les perfidies politiques.

Quant aux organes modérés et réactionnaires, ils font remarquer que M. Clémenceau ne nie pas catégoriquement avoir reçu le Père Charmetant à Carlsbad, lors de son dernier séjour. Il reconnaît même implicitement avoir causé de la situation de l'Eglise après la séparation.

Ils ne croient pas que le président du Conseil puisse fournir des explications de nature à égarer l'opinion publique.

AU MAROC

LE DRAPEAU FRANÇAIS flotte sur Oudjda

Tanger, 1er avril.

Le drapeau français a été solennellement hissé sur tous les locaux occupés par les troupes françaises, ainsi que sur le camp des caïds.

Pendant que le pavillon était arboré sur la demeure du général Lyautey, les clairons et tambours ont sonné et battu aux champs, tandis que les troupes rendirent les honneurs réglementaires.

Le général Lyautey est installé dans la maison d'Abder-Dock, représentant le Sultan dans la région d'Oudjda.

Les soumissions des tribus à Oudjda

Tanger, 1er avril.

Les chefs des diverses tribus, occupant la plaine d'Oudjda, se sont rendus auprès du général Lyautey et des chefs militaires, pour les assurer de leur entier dévouement à la France et de leur ardent désir de contribuer à la pacification du Maroc.

Le général Lyautey les a vivement engagés à persévérer dans leurs bonnes dispositions et à réprimer toute tentative de rebellion qui serait rigoureusement châtiée.

Les mesures d'occupation

Lalla Marnia, 1er avril.

Le colonel Reibell a donné divers ordres à l'amel concernant l'administration intérieure de la ville. Il lui a donné également l'ordre de faire procéder au nettoyage de la ville, qui est dans un état de salubrité impossible à décrire.

Les funérailles du docteur Mauchamp

Tanger 1er avril.

Le croiseur « Lalande », ramenant de Mazagran la dépouille mortelle du docteur Mauchamp, est arrivé hier soir à Tanger.

Une chapelle ardente a été érigée sur la grande place ; c'est là qu'on a déposé le cercueil qui est recouvert du drapeau tricolore.

Les obsèques solennelles auront lieu demain, à 4 heures du soir.

La plus grande pompe possible sera donnée à la cérémonie funèbre.

Toutes les autorités marocaines y assisteront. Elles prendront place derrière les représentants de la France.

A 7 heures du soir le cercueil sera embarqué sur le paquebot qui est chargé de ramener en France les restes mortels du docteur Mauchamp.

Déplacements Ministériels

Paris, 1er avril.

M. Viviani, ministre du Travail, s'est rendu à Saint-Raphaël, où il prendra les quelques jours de repos que lui ont conseillé les médecins.

M. Doumergue, ministre du Commerce, a quitté Paris hier soir pour aller prendre quelques jours de repos dans le Midi.

M. Symian, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, est allé passer quelques jours dans sa famille à Cluny, Saône-et-Loire.

EN TURQUIE

L'Ambassadeur de France à la Cathédrale

Constantinople 1er avril.

M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, assistait hier, à la cérémonie de Pâques, à la cathédrale catholique du Saint Esprit.

M. Constans était assis à la place d'honneur, et était revêtu de son costume officiel.

Tout le personnel de l'Ambassade avait pris place derrière M. Constans.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

AVIS DE DÉCÈS

(CERVIONE)

Mme veuve Charles Antomari ; M. Jules Antomari, receveur des douanes à Portovecchio, Mme Antomari et leurs enfants ; M. et Mme Michel Antomari et leurs enfants, de Paris ; Mme veuve Xavier Antomari et ses enfants de Paris ; M. et Mme Jean Salvatelli, rte Antomari, et leurs enfants ; Mme veuve Abbamonti de Paris ; Mme veuve Vagliti et ses enfants de Cervione ; M. Charles Luccioni et ses enfants d'Algérie ; M. et Mme Hector Abbamonti de Paris ; M. et Mme Darius Perel et leur enfant de Paris ; M. et Mme Michel Perel de Marseille ; M. Hector Perel ; M. et Mme Roger Perel et leurs enfants de Cannes ; M. et Mme Achille Simonetti et leurs enfants de Nice ; Mlles Eléonori de Bastia ; M. et Mme Jules Raffali de Tox ; Mlle Ursule Raffali ;

Les familles Giovanonetti de Cervione, Campana de Bordeaux, Campana de Campana, Marcelli, Calandini et Sicurani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis-Charles Antomari

Instituteur en retraite

leur époux, père, beau-père, grand père, beau frère, oncle, cousin et allié, décédé à Cervione, le 27 mars 1907, à l'âge de 84 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu à Cervione, le 28 mars.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Vente volontaire d'Immeubles

Etude de Me de Caraffa

Notaire à Bastia

Le lundi quinze avril mil neuf cent sept, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé par devant Maître Jean-Baptiste de Caraffa, Notaire à Bastia, et en son Etude, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant, et dernier enchérisseur du :

Premier Etage, d'une maison sise à Bastia, Boulevard Paoli, numéro 23, comprenant deux demi-étages, composé, le premier de sept pièces le second de cinq pièces, et un dessous d'escalier.

Sur la mise à prix de douze mille francs . . . . . 12.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Me de Caraffa, Notaire.

---

2. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

Elle était toute surprise et joyeuse, en même temps.

— Bonjour, Jeanne... Madame est chez elle ?... demanda le jeune homme.

Le gai visage de la Bretonne se rembrunit, soudain :

— Helas ! non, monsieur, fit-elle ; madame ne vous attendait pas et...

— Elle est sortie ?

— Il n'y a pas plus d'un quart d'heure !

— Tant pis !

— Monsieur attendra son retour ?

— Impossible !

— Au moins, monsieur reviendra ?

— Pas aujourd'hui !

— Quel guignon ! Madame sera désolée ; elle était si triste déjà ; il y a plus d'un mois que monsieur n'est pas venu ! Oh ! je m'en veux, vraiment ! C'est moi qui ai poussé madame à sortir aujourd'hui. Depuis huit jours elle n'avait pas mis les pieds hors d'ici, elle avait besoin de se distraire ; oh ! elle a bésité longtemps. Bien sûr, elle avait dans l'idée que monsieur viendrait !... On a, comme ça, des pressentiments !... Quel guignon !

Tout à ses pensées, le jeune homme n'écoutait pas la Bretonne.

— Je chercherai de revenir demain... dit-il enfin... En attendant, je vais écrire une lettre que vous remettrez à madame.

Il ouvrit une porte donnant dans un petit salon où il pénétra et, là, il congédia la servante. Le jeune homme, tout pensif, préoccupé, ému et inquiet même, tout à la fois, réfléchit un instant.

Il s'assit, enfin, devant un bureau et il écrivit.

Le salon, éclairé par deux fenêtres donnant sur le jardin, était meublé à la moderne et fort élégamment.

On y devinait la main d'une femme, d'une créature de goût, même d'une artiste : tout y était rangé coquettement. Les meubles les étoffes, les bibelots étaient de choix.

Chaque pièce se trouvait bien à sa place, pour sa meilleure mise en valeur et pour le plus complet agrément des yeux.

Par l'inspection de cette seule pièce, on eût affirmé que la maison était un nid de jeunes amoureux, follement épris

Il se dégageait, en effet, de ce logis un charme enveloppant.

On y vivait heureux, certainement, au milieu des fleurs, dans une atmosphère parfumée.

On ne devait y entendre, avec les gais chansons des oiseaux, que des bruits de baisers et de tendres chuchotements.

Sur un meuble recouvert en peluche, de couleur bleue, aux reflets changeants, on voyait le portrait du jeune homme, devant lequel on avait déposé, tout récemment, un petit bouquet de myosotis

« Prépare-toi à apprendre une nouvelle importante ; je ne veux pas m'expliquer davantage par lettre.

» Pour des motifs graves et que tu connaîtras demain, un grand changement doit s'opérer sous peu, dans notre vie. »

— C'est fort bien ! fit-il. Ça ne dit rien de précis ; mais, pourtant, sur cette donnée son esprit travaillera, et demain je la trouverai prête à m'entendre.

Il mit la lettre sous une enveloppe qu'il cacheta.

Puis, il se leva pour appeler Jeanne.

Alors, par hasard, ses yeux s'arrêtèrent sur le portrait de la jeune femme.

Il le prit et le regarda longuement avec une émotion véritable dont on ne l'eût pas cru capable.

C'est qu'à ce moment suprême, toutes sortes de charmants ressouvenirs avaient hanté son esprit et fait revivre en lui, avec une implacable netteté, des scènes adorables d'un passé qui avait eu pour cadre cette maisonnette fleurie et ensoleillée.

A cette place, Roger avait vécu enivré d'un bonheur qu'il avait cru plus durable.

— adorables fleurettes bleues si fraîches et si jolies, dont le naïf langage constitue, en sa brièveté, un délicieux cantique d'amour : « Ne m'oubliez pas ! »

En face, se trouvait le portrait de « l'amoureuse », sans doute.

Or, c'était une exquise jeune fille mignonne et gracieuse, qui souriait et semblait regarder « l'adoré » !

Le jeune homme, ayant écrit sa lettre la lut à haute voix ; elle était ainsi conçue :

« Ma chère amie,

» Demain, vers deux heures je reviendrai te voir ; je regrette beaucoup de ne t'avoir pas trouvée ici, aujourd'hui : il ne m'est pas possible de t'attendre ni de revenir.

» Prépare-toi à apprendre une nouvelle importante ; je ne veux pas m'expliquer davantage par lettre,

» Pour des motifs graves et que tu connaîtras demain, un grand changement doit s'opérer sous peu dans notre vie.

» Crois toujours à ma profonde et très vive amitié.

» Vicomte ROGER DE PARDAYANT.

» Paris 18 mai 1870. »

Le vicomte relut encore ce passage de sa lettre :

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA POCHETTE NATIONALE

(Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 Février 1907)

CONSORTIUM DES LOTERIES AUTORISÉES

Tuberculose en St-Pol-sur-Mer, Jeunesse Scolaire de Marseille, Sauvetage du Pas-de-Calais
Ligue Maritime Française, Bouclle au Foyer, Ville de Roubaix, Ville d'Amiens
Ville de Carcassonne, Ville de Tourcoing et Association Amicale des Enfants de la Seine

NEUF CHANCES DE GAIN POUR 5 FRANCS
3 GRANDS TIRAGES EN 1907 & 1908
15 Mai, 15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907, 15 Mars 1908

Chaque pochette contient un coupon donnant droit à participer à chacun des 3 grands tirages ci-dessus, ainsi qu'à un ensemble de plus de 16.000 lots, représentant TROIS MILLIONS de FRANCS.

La POCHETTE NATIONALE est en vente dans tous les Bureaux de Tabac de France, chez les Libraires, Coiffeurs, Papetiers, Libraires, Papetiers, etc. Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste de 5 fr. 20 à M. l'Administrateur de la Pochette Nationale, 5, rue Etienne-Marcel, à Paris. Le numéro 3.5c, étranger 5.25. Les demandes sont servies dans l'ordre d'arrivée.

REMISE AUX MARCHANDS

YEUX Les personnes qui souffrent de la vue, de la tête, faiblesse d'yeux, et des paupières rouges, faiblesse de la vue, picotements, mouches volantes, cataracte, pour toutes, brouillard, glaucome, larmoiement, rougeur de cornée, taches devant les yeux, migraines, névralgie, guérissent radicalement par les Pilules du Docteur J. M. C. CAUVET à CAUDRY (Nord), qui envoie gratis la notice du docteur renseignements.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES

Cure intensive
même par les plus grands froids de l'hiver

2.500 OEUFS
par an pour 10 poules

Notice explicative gratis et franco

BOITE gratis et franco
Notice CONTRE FACTEUR
à FRÉMONT (Aisne) France

A vendre

appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11 en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle y se met en garde contre certains charlatans ambulants — ni établissements clandestins — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, TOURS pour DÉCOUPAGE
Soudure, Brunissoir, TOURS, Pyrogravure, &.
CATALOGUE illustré gratis et franco
LE MERLE, 21, Rue Mayran, PARIS



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tout les Contrefaçons. Exiger la véritable marque

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bolelli à Corte, Pulicani à l'Ile-Rousse, Scabois, 2 rue Napoléon, à Ajaccio.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni *déformé*, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

MONTRES GRATUITES

pour Hommes et pour Dames



ARGENT MASSIF contrôlé au dorées TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou doré TITRE ZACCHA-mailloms ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré TITRE ZACCHA, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne trouvera pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement encore de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.

Ecrire M. de la ZACCHA, 71, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, Veuillez m'envoyer de la ZACCHA, 71, Rue Lafayette, Paris.
Veuillez m'indiquer de la condition à remplir pour obtenir la montre MASSIF gratuitement.
Ci-inclus timbre pour réponse.

Nom.
Adresse.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements **un Vin du Cap Mattei**

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 92 — MERCREDI 3 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Fin d'avis, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
France	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	6 fr.	

Un ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Richard.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 15 m. — Coucher, 6 h. 00 s.
Dernier quart..le 5 Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : Saint Isidor.

2 AVRIL

Le Maroc pittoresque

Le Maroc, pour le quart d'heure, joue le rôle de la fameuse « allumette des Balkans, » dont les étincelles semblaient menacer sans cesse la paix de l'Europe. D'ailleurs, quand l'Angleterre rêvait de mettre la main sur Tanger et de fermer de ce côté, comme elle les a fermées de l'autre, à Gibraltar, les colonnes d'Hercule, lord Salisbury l'avait défini : « Un morceau de terre si desséché qu'il menace tout le temps de prendre feu. » C'est un mot de diplomate, mais une erreur géographique.

L'Empire du Maroc que les Arabes ne connaissent que sous le nom de Maghreb, c'est-à-dire l'Occident, le Couchant, a un relief puissamment marqué par la chaîne du Grand Atlas dont le versant septentrional forme un plan incliné idéal, accidenté de chaînes secondaires, qui s'abaisse vers le Nord et le Nord Ouest jusqu'aux deux mers, la Méditerranée et l'Atlantique, sur lesquelles se développent 1.750 kilomètres de côtes. Sur ce double versant le climat est agréable, le poirier et le pommier y poussent à côté de l'olivier, du figuier et de l'oranger, et les gras pâturages, nourrissant un bétail nombreux, y abondent. Sur les hautes cimes, dont le point culminant est Tamjourt, au Sud de la ville de Maroc et à 4.500 mètres environ d'altitude, le froid est presque toute l'année rigoureux. Le versant méridional du Grand Atlas est occupé par les longues vallées de l'oued Soûs, de l'oued Noûn et de l'oued Drâa. Au plus profond de ces vallées longitudinales et parallèles le climat est tempéré et la végétation luxuriante, mais le régime général du versant est caractérisé par une chaleur torride et des pluies torrentielles.

L'intérieur du Maroc est peu connu et peu aisément abordable ; les étrangers ne fréquentent guère que les ports.

Ce qui rend le Maroc intérieur à peu près inaccessible, c'est la difficulté des communications ; aucun des fleuves ou rivières n'est navigable, tous ont un régime torrentiel ; ceux qui débouchent à la mer ou à l'océan ont leur embouchure obstruée par les sables ; d'autre part, ni voies ferrées ni routes ; les transports se font à dos de mulets et de chameaux et, faute de ponts, les caravanes subissent de longs arrêts au passage des torrents débordés. Une seule ligne télégraphique existe de Tanger à Fez et à Tétouan. Ajoutez à toutes ces difficultés l'insécurité et le brigandage. Aussi les richesses naturelles du Maghreb et son sol fertile restent inexploités. Un voyage d'Européens dans l'intérieur est toujours périlleux et fort coûteux : il faut des mules, des chameaux, un campement complet, des provisions de toute sorte et en quantité et des armes et des munitions en non moins grande abondance, sans compter l'escorte de cavaliers marocains, les « moghrazni, » souvent compères des bandes de pillards qui tiennent continuellement la campagne.

Quant aux ports où jusqu'ici l'étranger a été obligé de se cantonner, ils ne sont guère plus sûrs que l'intérieur et il est bon d'attendre que le service franco-espagnol y soit organisé. C'est à Tanger que l'on rencontre le plus de commerçants européens et c'est d'ailleurs déjà presque une ville cosmopolite. Cependant la vie y est horriblement chère, les logements confortables y sont rares et d'un loyer hors de prix. Les autres ports les plus fréquentés sont Rabat et Casablanca ; sur celui-ci, l'Allemagne avait, on le sait, jeté ses vues parce que c'est un port d'avenir où se fait déjà, par caravanes indigènes, un grand commerce de transit avec l'intérieur, Larache, à peu près à égale distance de Rabat et de Tanger, est comme le port de Fez.

Ce qui, outre la difficulté des communications et l'insécurité, paralyse le plus le commerce, c'est la fluctuation du change. Les paiements se font en monnaie espagnole et en monnaie hassani (monnaie du Sultan), mais le plus souvent avec la première dont le change varie entre 30 et 35 0/0, tandis que celui de la monnaie hassani varie du 15 au 20 et même au 25 0/0. Peut-être la Banque d'Etat, dont la création a été décidée à Algésiras et que l'on est en train d'organiser, régularisera-t-elle ces variations, mais, pour le moment et pour un temps probablement encore fort long, ce gros embarras pèsera sur tout le marché marocain.

Le Maroc est, à l'occident, comme l'Egypte à l'orient, le refuge des cailles à leur transmigration d'Europe en Afrique, mais là, même moins encore qu'ailleurs, elles ne tombent pas non plus toutes rôties ; si le Maroc doit devenir l'Eldorado d'un exode européen, il ménage actuellement de cruelles désillusions aux aventureux coureurs de la fortune.

La ville la plus pittoresque de ce vaste Empire, qui a à peine dix millions d'habitants et pourrait aisément en nourrir cinquante millions, est Fez, la capitale du Maghreb, sa ville sainte, et, avec Kérouan la tunisienne, l'une des deux villes sacrées de l'Afrique du Nord.

Malgré l'automobile que le Sultan y a acclimatée pour son usage, Fez est la seule des cités saintes de l'Islam qui reste à peu près inviolée par la civilisation de ces « chiens de chrétiens ». Le Caire, Bagdad, Damas, sont aujourd'hui envahis par les touristes et par le progrès européen. A Fez on compterait à peine une douzaine d'étrangers et à peine tolérés parmi ses 70 000 habitants.

Fez n'est pas à proprement parler une ville, c'est une coulée de maisons s'éparpillant aux détours d'un ravin, serpentant avec sa rivière, l'O Sebou, accrochant aux flancs des côteaux des jardins d'orangers et de grenadiers, de citronniers et d'abricotiers. Des hauteurs qui bordent la capricieuse vallée descendent des ruisselets alimentés d'un bout de l'année à l'autre, s'épandant des rous tapissés de fougères jusqu'aux bassins de marbre qui les recueillent et les distribuent. Fez est la ville des eaux courantes, de la verdure et de la fraîcheur, le paradis des caravanes.

Autour de cette dégringolade de maisons blanches, de jardins fleuris et de ruisseaux, courent des remparts en ruines, surmontés d'un côté par le vieux fort, œuvre des esclaves chrétiens et qui porte encore un nom français : Le Bastion.

La seule grande rue est appelée Talaa et elle peut, dit-on, rivaliser de pittoresque et de couleur locale avec la vieille rue du Caire, le Mouski. Non loin est l'Université musulmane, bien déchue de son ancienne splendeur, elle n'en reste pas moins, pour l'Ouest africain, le séminaire de la foi, comme pour l'Est, l'Université d'El Azhar, au Caire. Sa bibliothèque renferme des trésors, mais l'entrée en a été jusqu'ici jalousement interdite aux « roumis ».

MARCEL FRANCE.

M. ÉDOUARD HERRIOT

Maire de Lyon

Ayant appris l'arrivée prochaine dans l'île de M. Edouard Herriot, nous avons demandé à M. Léon Gistucci, son ancien collègue au lycée Ampère, une courte appréciation sur le Maire de Lyon.

Voici la silhouette que notre cher compatriote nous envoie.

Issu d'une gestation politique rapide, on l'a vu — par la complice faveur des circonstances — parvenir en deux bonds, à l'un des « emplois » supérieurs de la République.

Maire d'une grande ville, successeur, dans ce haut poste, d'un homme pour qui l'engouement avait été universel, il sut vite se mettre en contact avec l'âme populaire.

Cet aristocrate de l'intelligence, ce mandarin à plusieurs boutons n'est, en effet, un « intellectuel » que dans ses livres... Là, il raffine. Et le lettré délicat transparaît dans la clarté des analyses, la finesse ou la vigueur des aperçus, l'amour de la bonne langue, l'indéfectible pureté d'un goût littéraire puisé aux grandes sources.

Dans ses discours *écrits*, il sacrifie encore aux Grâces. Sa plume est brillante, volontiers spirituelle, barbelée de fins traits de satire...

Quand il improvise, à son ordinaire, il est fécond — sans façons. Ennemi des effets bruyants et des faciles éclats d'une rhétorique surannée, il incline naturellement à l'exposition sobre des faits ou des idées, commentés, enchaînés par la raison.

A la tribune, il évoquerait moins l'idée d'un Mirabeau que d'un Barnave. Son éloquence dégage plus de lumière que de chaleur.

Son extérieur fait penser à une *force* — qui se maîtrise.

Grand, bien découplé, le visage presque imberbe, avec des yeux clairs, sous un front que domine et resserre une brosse drue de cheveux châtains, il n'a jamais l'allure inclémente du lutteur qui fait tête..., mais plutôt il allure indolente d'un combattant sûr de cette force qui est en lui, qu'il ménage, qu'il dose suivant la qualité de l'adversaire ou la nécessité du moment. La voix est métallique, pénétrante, plutôt aiguë que grave ; le geste sobre, à peine esquissé, toujours « près du corps ».

Rien en lui de l'acteur. Il parle pour agir. Et il procède tantôt par développements insinuants, tantôt par paroles incisives.

Son arme favorite est le fleuret, dont il joue avec prestesse dans l'attaque. Prompt à la riposte toutefois, si on le pique, il « rompt » avec rapidité et, l'adversaire touché à fond, il se relève, continuant de manier son fleuret d'une main agile...

Bref, c'est un escrimeur artiste, un dilettante de la lutte politique courtoise, droit et adroit, hardi et mesuré.

Mais c'est par dessus tout un conscient qui sait, qui voit, doué, dès la trentième année, du flair politique des vieux vétérans, jeune et, à ce qu'il semble, déjà mûr pour les grands rôles, — un enfant gâté de la cité lyonnaise aujourd'hui, une des espérances de la démocratie de demain.

LÉON GISTUCCI.

" PARIS-NEW-YORK "

Le *Gil Blas* du 30 mars dernier publie l'entrefilet suivant en tête de sa rubrique des théâtres :

PARIS-NEW YORK — Les Américains sont des hommes supérieurs. On nous le répète à tout propos. Leur flegmatique énergie dédaigne les races vieillies de nos « pauvre Europe. Nous sommes des peuples en décadence, détraqués et neurasthéniques. Nous manquons de dignité, de bon sens et de modération, et nous avons, c'est bien connu, des enthousiasmes irréfléchis ou des mouvements de mauvaise humeur dignes de femmes et d'enfants.

Il y a longtemps que des gens impitoyables nous rabachent ce refrain banal.

Mais voici une petite revanche...

Les journaux américains s'occupent beaucoup depuis quelques jours de *Paris-New-York*, et leur colère est grande contre l'étincelante pièce de MM. Francis de Croisset et Emmanuel Arène. Les spirituelles et inoffensives plaisanteries dont cette délicieuse comédie abonde, semblent à nos confrères d'outre Atlantique, une injure nationale !... Mon Dieu, oui, rien que ça ! On ne va pas jusqu'à parler de complications diplomatiques, mais plusieurs organes sérieux entreprennent à ce sujet une campagne contre notre théâtre et menacent de boycotter nos artistes en tournée.

Et comme cela ne suffirait pas à venger l'honneur d'Amérique, les mêmes confrères — Américains — publient des biographies injurieuses de Mme Réjane et de M. Emmanuel Arène.

Le noble exemple de grandeur d'âme, de calme et de pondération !

O combien les Américains savent se montrer supérieurs !

La Vie agricole
EN AVRIL

Les intermittences de Mars ont mis en retard bien des travaux de la saison. L'important cependant, pour la campagne du printemps, c'est que les semailles de blé aient été achevées, entièrement elles seraient déjà bien tardives, surtout pour certaines variétés.

Pour l'avoine le danger n'est pas le même, elle se sème encore très bien en avril, bien que les semailles de mars lui soient aussi plus avantageuses. Pour celles qui resteraient à faire on pas perdre de vue que c'est une erreur agricole de croire que la fumure n'est pas aussi nécessaire aux semailles de printemps qu'à celles d'automne ; au contraire, puisque les premières, occupant le sol pendant un temps très court, ont besoin d'engrais solubles immédiatement utilisables, comme le chlorure de potassium, le superphosphate et le nitrate de soude, dont l'avoine, qui pale bien la fumure, se trouve notamment très bien. Veiller aux jeunes avoines de Mars et, aussitôt qu'elles auront pris deux feuilles, les herser et les rouler. Le roulage favorise le tassement, le hersage a pour but l'aération et l'ameublissement de la couche arable et la destruction des mauvaises herbes qui commencent à s'emparer du sol.

Les semailles particulièrement réservées à avril et qu'il ne faut même commencer que vers le milieu du mois sont celles des orges ; la culture de l'orge de brasserie est une culture de grand avenir ; notre sol, notre climat s'y prêtent très bien et il ne dépend que d'emprunter aux pays étrangers de grande production leurs procédés culturaux rationnels pour arriver à rivaliser avec eux de quantité et de qualité dans le rendement de l'orge pour la bière sur les caractères bien définis desquels la fumure exerce une grande influence. D'après les tout récents travaux du MM. Boullanger et Massol, de l'Institut Pasteur de Lille, les engrais azotés à doses modérées déterminent le rendement, mais ils dépréciseraient la qualité si on ne les corrigeait par les engrais potassiques surtout et aussi phosphatés qui donnent au grain la composition type recherchée par les maîtres.

Il faut semer au sol irréfléchi, les vesces, les sarradelles, le lupins et les lupulins, et, vers le milieu du mois, comme l'orge, la betterave, le maïs, le chanvre et le lin ; de suite on peut se mettre à la plantation des tubercules de pommes de terre qui, suivant variétés, donneront récoltes d'août à octobre.

Quelques récoltes sont à faire en ce mois : le seigle semé en automne pour fourrage doit être fauché avant qu'il épie, le maïs dès que les fleurs paraissent, enfin le trèfle incarnat et les vesces d'hiver.

La saison est encore favorable pour sarcler, terreauter, fumer, herser et émousser les prairies, regarnir les places vides et closes.

C'est la dernière limite pour fumer le

vigue et la mettre en mesure de supporter les coups du soleil qui peu à peu va prendre de la force ; se souvenir, à cette occasion, que la potasse agit efficacement sur la bois qui mûrit mieux et donne ensuite des grappes mieux fournies, plus saines et de parfaite maturité.

D'ordinaire en avril on fait un grand les semis des arbres résineux, notamment des pins, et on achève les semis et les plantations des arbres d'essence feuillue.

Au potager, pour la culture sur couche, sous châssis, bâches, cloches ou en serre, dans certains cas et pour les arpèges qui ne demandent pas une grande chaleur, on peut employer de vieilles couches ayant servi pour les semis des mois précédents. Ajoutons que, dans les variétés hâtives de pommes de terre, l'emploi de tubercules germés avance beaucoup la production.

Au verger, greffage des cerisiers, pruniers, pêchers, échenillier, reprioner les pépiniéres.

Au jardin d'agrément, se mettre activement à la grande toilette, si elle n'est déjà faite. Toutes les plantes vivaces doivent être nettoyées et les arbres et arbrisseaux mis également en état. Les gazons sont tondus, les massifs et plates-bandes bien bêchés sont prêts à recevoir les plantes de saison qui doivent les orner.

A la ferme, si quelques animaux à l'engraissement sont en retard et se montrent réfractaires à prendre la grasse même après la saignée, essayer, avant de s'en défaire, de leur administrer pendant quelques jours et chaque matin une petite dose d'acide arsénieux, en gramme environ. Nous avons parfois employé ce procédé avec succès sur des sujets considérés comme sacrifiés.

Les chevaux et les bœufs sont en grand travail, augmenter leurs rations en conséquence en alternant les nourritures vertes avec les fourrages secs.

On met le bétail en pâture quand l'herbe commence à pousser, mais il faut donner à l'étable le supplément nécessaire. Ce nouveau régime augmente la qualité et la quantité du lait.

On conduit également les moutons dans les pâturages et on commence à faire sortir les agneaux par beau temps. La mise bas des chèvres est commencée. On fait saillir les truies qui ont mis bas en février et même en mars.

La ponte bat son plein : les poussins piaillent dans tous les coins ; les aloès, vigoureux déjà, sont en liberté et vivent au régime commun du grain et de l'eau pure. Trior, dans le lot, les plus beaux comme reproducteurs, les autres pour l'engraissement.

Le premier couvée de dindons va éclore, se méfier surtout de l'humidité ; ration composée comme pour les poussins et, comme boisson, vin et café. Les premiers canetons vont seuls à l'étang et vivent en partie farineuses et de graine. Les oies sont en fin de ponte et continuent de couver pour achever bientôt : une pâtée de pain trempée dans du lait suffit aux oisons dans les premiers jours, faire suivre d'herbe avec un supplément d'orge trempée. Eviter qu'à l'eau, ils ne se rencontrent pas avec les canetons ; ceux-ci en pourraient souffrir. Aux lapins nourriture verte mélangée aux fourrages secs.

Au rucher, veiller à ce que le nourrissement ne manque pas ; stimuler afin d'avoir une armée de bonnes butineuses pour la miellée. Dans les colonies fortes intercaler des rayons vides dans le nid à couvain pour exciter la ponte ; présenter des rayons de cire gaufrée s'il y a récolte. Dès le 15 avril, préparer les reines artificielles.

LONDINIERES,
Professeur d'Agriculture.

Ce que disent les Journaux

La Liberté

La publication des papiers Montagnini : « Chez le roman chez la portière ; il fera du bruit dans Landerneau et il y fournira de très beaux sujets de conversation aux dîners dans de l'endroit entre deux parties de manille, derrière les tables du café du « Cheval Blanc. » Quant à l'impression que produira cette pitoyable et assez malpropre publique d'opérette dans les pays civilisés, il est à craindre qu'elle ne relève pas beaucoup aux yeux du monde, le prestige de la France, de son institutions et de son gouvernement ; ça n'est même plus la diplomatie des loges maçonniques, c'est la diplomatie de la loge du concierge où l'on chipe, par l'intermédiaire de la bonne, la correspondance de la dame du premier, et où l'on commente les rendez-vous du monsieur de l'entresol ; nous avons déjà connu les bouffonneries affligeantes du complot Tamburini ; on ce moment, nous remplaçons les traditions de M. de Talley par celles de M. Pigeon. »

Journal des Débats

L'occupation d'Oudjda et l'opinion :

« L'occupation d'Oudjda n'est faite hier sans coup férir et il fallait avoir l'imagination très excitable pour craindre qu'il en fût être autrement, même si on avait agi dès le lendemain de la décision du gouvernement et sans attendre le déploiement de forces auquel cette opération militaire a donné lieu. Il serait tout à fait fâcheux et disproportionné que l'opinion, impressionnée par l'abondance des récits sur la marche de la colonne de secours entrée dans Fez, que dans la petite ville marocaine, par l'occupation d'Oudjda pour une mesure extraordinaire ; disons la mesure de ce que nous croyions faire pour obtenir réparation d'une série de violations de traités, de vexations et d'attentats dont l'assassinat du docteur Mauchamp n'a été que le dernier. »

Le Radical

Le Congrès des instituteurs de Nantes :

« Nombreux en non, suivis en non, les instituteurs syndiqués qui se sont groupés au mépris de la loi et qui le reconnaissent, puisqu'ils déclarent avoir à faire « à la coalition légale du droit syndical, » sont entrés dans la voie franchement révolutionnaire ; tout est là. Le gouvernement de la République qu'ils bravent avec tant d'aplomb, qu'ils invectivent avec tant d'entrain, doit avoir une opinion sur leur cas ; nous considérons qu'il a le devoir impérieux de la faire connaître sans retard ; pendant qu'il est temps encore, nous lui demandons solennellement de ne pas méconnaître d'être débordé. »

L'Aurore

Sur l'entrevue de Rapallo :

« L'Italie flirte avec l'Angleterre : elle flirte, ce qui est pis, avec nous, et ces deux flirts ne sont pas faits exciter la mauvaise humeur impériale, chacun sait ça. Qu'une complication si légère qu'elle soit survienne au Maroc, l'Italie se rangera-t-elle de notre côté ou du côté de son puissant allié ? Autant de sujets de conversation pour les diplomates de Rapallo : on voit que s'ils veulent causer, ils auront pas mal de choses à se dire et ils causeront, gageons même qu'il sera beaucoup question de nous dans cette entrevue ; car enfin, deux diplomates comme MM. de Bulow et Tittoni ne se dérangent pas comme cela simplement pour respirer la brise ou pour regarder le ciel bleu — fût-ce le ciel de Pâques. »

Veglione de la Cirnea

Jeudi 4 avril, à 9 heures et demie

Prix d'entrée :
Deux francs pour les sociétaires.
Cinq francs pour les étrangers.
Les Cartes d'entrée sont déposées à la librairie Ollagnier.
Prière de les retirer avant jeudi soir.
On ne délivrera pas de billets à la porte.

Le billet est rigoureusement personnel.

A propos du Congrès

En apprenant que les membres éminents du Congrès de Climatothérapie reyaient Bastia de leur itinéraire, je n'avais pu m'empêcher de regretter la décision municipale qui privait notre ville d'une visite si utile à ses intérêts. A ce sujet, M. le Maire a créé un malentendu que mon cher et excellent ami M. J. Santi a bien voulu, en mon absence, dissiper avec autant de patriotisme que de sincérité.

Je tiens pourtant à revenir moi-même sur la question puisque je suis directement mis en cause et à rétablir à mon tour tous les faits.

Je répète donc que le Congrès de Climatothérapie (Cannes, Menton, Monaco, Ajaccio), avait l'intention de s'occuper non seulement d'Ajaccio, mais de la Corse tout entière, ainsi qu'en témoigne la lettre de l'éminent docteur Huchard. Il débarquait au chef lieu du département, mais il poursuivait sa route à travers l'île, et un arrêt à Vizzavona, Corte, un séjour à Bastia, avaient pour but d'étudier le climat de ces localités et de leurs environs.

Les membres du Congrès, au nombre de 200, parmi lesquels nous comptons le doyen de la Faculté de Paris et toutes les célébrités médicales de France, venaient chez nous, non plus en touristes, mais en congressistes. Cela est si vrai que le délégué pour la Corse, M. le docteur Giocanti, d'Ajaccio, se rendit lui-même après de notre municipalité pour l'informer de la visite que la ville allait recevoir et lui demander un accueil chaleureux et empressé.

En ma qualité de Président du Syndicat médical, l'accompagnais M. le Docteur Giocanti dans sa démarche à la Mairie, et c'est à ce même titre et en nom des médecins de Bastia, désireux de voir traiter leurs illustres confrères avec les égards que méritaient leur haute situation et leurs nombreux bienfaits, intérêt pour ce pays, j'ai insisté à mon tour le concours moral et pécuniaire du Conseil Municipal. Le crédit voté par nos édiles devait être employé par eux à organiser une réception dont l'éclat n'aurait pas nui à la bonne impression produite sur notre cité. Cette réception, les médecins se seraient fait un devoir d'en prendre l'initiative et d'en assumer l'entière responsabilité s'ils avaient eu qualité pour le faire. » Avec cet accueil de bienveillance dont a que M. le Maire vient bien leur reconnaître, ils avaient même accompagné leur proposition de l'offre de la somme de 400 francs destinée à compléter les crédits que se serait imposé la ville. Mais, je le répète, l'arrivée des Congressistes ayant un caractère officiel, l'accueil devait revêtir le même caractère et seul le Conseil municipal pouvait le lui donner.

La Corse, Bastia en particulier, a un avenir tout tracé que lui promet le tourisme et la climatologie ; une occasion unique se présentait pour notre ville de faire un pas dans cette voie où elle se serait arrêtée aujourd'hui par sa honte et ses rancunes si elle n'avait pas été encore inconnue. Cette occasion qu'il fallait, à notre sens, saisir à tout prix, nous échappe. Nous ne pouvons nous empêcher d'en éprouver une amère déception et de l'exprimer encore, non pas en « exprimant notre esprit de critique », mais sans discuter, sans apprécier même la décision municipale qui en est la cause.

M. le Maire a bien voulu me rappeler que j'ai eu l'honneur de faire partie de notre assemblée communale ; j'ai aussi gardé de mes relations toujours courtoises avec mes anciens collègues, avec leur chef le meilleur souvenir. Aujourd'hui même, je m'honore de compter au nombre de notre municipalité des parents aimés et des amis personnels.

J'ai cru devoir entendre la presse d'un Congrès de Climatothérapie, parce que je crois encore que ce sujet a une grande importance et je ne serai pas à M. Gandit, dont j'apprécie autant que personne, la haute valeur intellectuelle, l'injure de penser que son avis diffère du mien.

En terminant, je le prierai de vouloir bien remarquer que les questions de climat et d'assainissement ont un caractère éminemment apporté. En la circonstance, la visite qu'il propose aux régions lucullennes de notre côte n'aurait pas de raison d'être, et ne pourrait que nuire aux intérêts du pays dont il s'agit de faire ressortir les propriétés et les richesses thérapeutiques et non les taxes et les misères.

Je remercie enfin, M. le Maire, d'avoir bien voulu me conseiller de faire connaître à nos illustres visiteurs les richesses minérales de notre île. Un conseil est toujours bien accueilli et j'idée est excellente. Je puis donc lui affirmer que des médecins se rendent aujourd'hui même à Nice, et Monaco dans l'unique but d'exposer les trésors climatériques de la Corse et de notre région. Ils ne tiendront voir leurs efforts couronnés de succès et contribuer ainsi à la prospérité de notre ville à laquelle, comme le dit M. J. Santi, nous sommes tous si profondément attachés.

Docteur ZUCCARELLI.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire :

Castelli, sergent au 1er zouaves.
Paoli, adjudant au 26e bat. de chass.
Albertini, adjudant au 55e.
Graziani, adjudant au 74e.
Filippi, sergent au 106e.
Paraldi, adjudant au 117e.
Santoni, adjudant au 122e.
Alessandri, adjudant au 63e.
Rossi, adjudant au 9e.
Gabrielli, adjudant au 135e.
Bajettini, adjudant au 52e.
Leonardi, adjudant au 119e.
Costa, adjudant au 70e.
Gortantini, adjudant au 150e.
Giorgi, adjudant au 66e.
Perinetti, adjudant au 5e.
Paoli, adjudant au 11e.
Santini, adjudant au 111e.
Ghirardi, adjudant au 113e.

Bulletin Financier

Paris, 28 mars 1907.

Le marché reste indécis. Notre Rente se relève à 94.72. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. Nos Sociétés de Crédit sont mieux disposées.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Bahia est recherchée à 455. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Guayaquil sont toujours très fermes à 442.50. L'action Piréc-Athènes Péloponèse est demandée à 95.50 ; les bénéfices sont en augmentation de 300.000 drachmes sur le précédent exercice, et le dividende sera de 6 drachmes contre 3 drachmes 1/2 en 1905, ce qui prouve que nous avions raison en réclamant cette valeur à l'épargne. L'Ober Rosback s'échange à 32/75 en bonne tendance. Les charbonnages d'Ojo-Blanco sont intéressants à 15.25. On enregistre une demande sérieuse sur les Rentières de San Mart au à 424.50 qui paraissent devoir donner des bénéfices considérables. Les charbonnages de Kolosvar progressent à 162.50. Les Chemins Portland Artificiels de Tourtine sont en hausse à 420.

Le Central Electrique du Nord est ferme à 144. L'Kotvir (automobiles) reste en faveur à 129

Les obligations de 500 fcs 4 1/2 de la New-York, N. w Haven And hatford Railroad Cy, offertes au public par la Société Générale et le Comptoir National d'Escompte, au prix de 480 fcs sont remboursables au pair dans le délai de quinze ans.

Nos chemins de fer sont assez bien tenus.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 avril

Pression barométrique 9 heures du matin + 12 ; à midi + 15 ; à 6 heures du soir + 13
Maxima + 16 Minima + 9 4.

Baromètre Thermomètre du matin, 761 mm. à midi 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent, N. Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

A l'arrivée

M. Romieo, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, est arrivé par l'un des derniers paquebots.

***

Distinction honorifique

La médaille d'honneur du travail a été décernée à M. Montepagano Ange-François, représentant de la maison Musso, à Marseille.

***

Concours original

Il n'y a pas qu'en France que les journaux et les revues s'attachent à ouvrir des sympathiques concours à leur clientèle.

C'est ainsi qu'un des plus grands magasins hebdomadaires anglais a fondé récemment des prix devant être répartis entre les dix lectrices qui lui feraient parvenir les cheveux les plus longs.

Cinq cents lectrices, châtaines, blondes, brunes, votre même rousses, d'Irlande, d'Ecosse, du Canada, d'Australie et des Indes ont pris part à ce tournoi original.

Le premier prix est échu à une Miss de Bristol dont la chevelure mesurait 1 m. 83 cent. ; le second avait une longueur de 1 m. 79 cent. et le troisième 1 m. 53 cent.

***

Pilote breveté

A la suite des examens qui viennent d'avoir lieu à Marseille, M. Antoni a obtenu le brevet de pilote du port de cette ville.

***

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 45, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

A vendre pour cause de départ une salle à manger complète. Différents meubles de salon. S'adresser rue Salvator Viale, 4, au 5e.

***

A vendre

6 vaches brisonnes pleines et plusieurs génisses brisonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

***

A louer

Un magasin avec four situé à Toga, près la fonderie Salvo.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS FORGERONS ET MARÉCHAUX FERRANTS. — Les membres dudit Syndicat sont priés de se réunir ce soir à 7 heures et demie à l'Hôtel de Ville.

Le Président, Agostini.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE DE SAINTE LUCIE DE PIETRABUGNO. — La bénédiction des maisons du quartier de Toga-Mistelli sera donnée dans l'après-midi d'aujourd'hui mercredi.

PAROISSE SAINTE-MARIE. — La sixième préparatoire à la Première Communion, aux enfants des deux sexes, commencera jeudi prochain, 4 du courant, à 4 heures du soir.

Il se fera régulièrement tous les jours à la même heure.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Sébastienne Bagnaninchi, née Nicolai ; MM. Pierre et Auguste Bagnaninchi ; Mme Antoine Nicolai, née Bagnaninchi ; M. Antoine Nicolai ; Mme veuve Nicolai ;

Les familles Pinelli, Padovani, Ristorcelli, Padiani, Muratti, Mariotti, Mordicani, Galletti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph BAGNANINCHI
Propriétaire
Conseiller d'arrondissement Ancien Maire

leur époux, frère, beau frère, beau-fils, neveu, cousin germain et allié, décédé à Lucciana, dans sa 55e année.

L'enterrement aura lieu à Lucciana le 4 avril courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Cuisinier : M. Tollier, si avantageusement connu dans toute la Corse.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Ministère de la Guerre

Il sera procédé, le 22 avril, à deux heures et demie de l'après-midi, à la mairie de Bastia, à une adjudication pour l'entretien des effets de coiffage dans l'arrondissement administratif de Bastia.

Les demandes d'admission, avec pièces à l'appui, devront être adressées à la Sous-Intendance Militaire de Bastia, pour le 17 avril au plus tard.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Sous-Intendance Militaire de Bastia.

GRAND HOTEL D'EUROPE

A l'occasion des Fêtes de Pâques on trouvera chez Mme Adelaïde COLOMBANI un grand assortiment de pannettes au broccio, dolce et salées, Campanile, Falcuelle et Fiadone.

Spécialité de gâteaux corses de première qualité.

GOUTEZ ET COMPAREZ

Parapluies,
Ombrelles, Cannes

Maison Dionigi Lavarini
27, Boulevard Paoli, Bastia

Les personnes qui ont déposé des objets pour être réparés, sont priées de les faire retirer dans la huitaine.

Passé ce délai, M. Lavarini, qui doit cesser ce commerce, ne répondra plus de rien.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00184

BOURSE DE PARIS

	30 mars	2 avril
Rente 3 0/0 amort.	94.80	94 60
Rente 3 0/0 ancienne.	99 95	99 25

Rente 4 0/0 ancienne. 102 50

A LA Compagnie Fraissinet

GRÈVE PROCHAINE

L'Association des capitaines au long-cours décide la grève générale. — Les syndicats des Inscrits Maritimes et des Dockers font cause commune avec eux.

Marseille, 2 mars.

L'Association coopérative des capitaines au long-cours a tenu, aujourd'hui, une grande réunion. Elle a délibéré sur la conduite de la Cie Fraissinet qui a confié le commandement du « Numidia » à M. le capitaine Lelièvre, ancien officier au service de la Compagnie Nantaise.

Cet officier a été appelé au commandement d'un navire, alors qu'il n'avait pas accompli, dans la Compagnie, le stage nécessaire de second capitaine.

L'Association, après une longue délibération, a décidé de demander à M. Fraissinet de replacer M. Lelièvre dans le grade qui lui est dû. Elle exige, en outre, que cet armateur s'engage à respecter les droits acquis de ses officiers, et à ne pas nommer, selon sa fantaisie, les commandants de ses navires.

Tous les officiers doivent être inscrits sur un tableau, dressé d'après l'ancienneté.

Les seconds capitaines plus anciens doivent être appelés les premiers au commandement des navires.

Toutes les compagnies maritimes doivent se conformer à ces très justes prescriptions.

L'Association coopérative des capitaines au long-cours a décidé de faire sienne la cause de ses membres, désavantagés par le bon plaisir de MM. Fraissinet.

Si satisfaction immédiate ne lui est pas accordée, elle déclarera la grève générale de tous les états-majors du port de Marseille.

Les syndicats des Inscrits maritimes et des Dockers ont également délibéré sur cette question.

Ils ont tous deux décidé de se solidariser avec les capitaines au long-cours, et d'abandonner, au premier signal, tout travail.

Les justes revendications des capitaines au long-cours reçoivent l'approbation de toute la population marseillaise.

Chacun reconnaît que, malgré les *services exceptionnels* rendus à MM. Fraissinet par le privilégié Lelièvre, ces armateurs ne doivent pas l'en récompenser aux dépens de camarades plus anciens.

La population se montre aussi très inquiète de cette menace de grève qui aurait pour résultat de favoriser l'expansion de Gênes, au détriment de notre premier port de commerce.

La Corse sera, une fois de plus, la première victime des agissements de la Compagnie Fraissinet.

LA REPRISE DE l'*Adversaire*

comédie en 3 actes
de MM.
EMMANUEL ARÈNE
et Alfred Capus

Paris, 2 avril.

Le théâtre de Montrouge, qui est un des gros théâtres populaires de Paris, vient de reprendre l'*Adversaire*, la belle pièce d'Alfred Capus et d'Emmanuel Arène.

Cette émouvante comédie retrouve devant ce public de petits bourgeois et d'ouvriers, le grand succès qu'elle obtint dans la salle, toujours comble et élégante, du théâtre de la Renaissance.

AU MAROC

L'arrivée du corps du docteur Mauchamp à Tanger

Tanger, 2 avril.

Le croiseur *Lalande*, ayant à son bord le cercueil du docteur Mauchamp, est arrivé aujourd'hui à Tanger.

En rentrant dans la rade le navire a mis son pavillon en berne, et aussitôt la terre a salué par des coups de canon l'arrivée de la dépouille mortelle du malheureux docteur.

Une foule énorme était massée sur les quais pour assister à l'arrivée du croiseur.

A MARAKECH

Assassinat d'un indigène

Tanger 2 avril.

Un nouveau meurtre a été commis par les bandits marocains.

Un indigène, qui aidait M. Gentil dans ses travaux de triangulation, a été assassiné à Marakeck.

La famille Gentil à Tanger

Tanger, 2 avril.

Le croiseur *Lalande*, qui ramenait le corps du docteur Mauchamp, avait à son bord l'explorateur Gentil et sa famille.

M. Gentil a été reçu, à l'arrivée, par M. Regnault, ambassadeur de France.

A MAZAGRAN

Destruction de l'observatoire Gentil

Tanger, 2 avril.

Par ordre du Pacha de Mazagran, l'observatoire qui avait été installé par M. Gentil sur sa propre maison, a été détruit.

Cet acte arbitraire a vivement indisposé le représentant de la France, qui va faire des observations au Maghzen.

Les papiers de la Nonciature

Trois Nouveaux Documents

Paris, 2 avril.

M. Julien de Narton publie dans le *Figaro* trois nouveaux et importants documents du dossier Montagnini.

La Première Lettre

La vénalité de M. Clémenceau et d'un archevêque. — M. Piou et M. Georges Leygues.

Dans une première missive, Mgr Montagnini reproduit les propos tenus par M. Piou, relativement à la forte somme à offrir à M. Clémenceau pour l'amener à entrer en composition avec le Vatican.

Il est également question dans cette même missive de lettres compromettantes pour un archevêque, en ce moment titulaire d'un siège archiépiscopal en France. Une grande dame offre, en effet, de vendre l'influence du prélat, que le gouvernement pourra aisément acheter.

Enfin, la lettre se termine par l'exposé des démarches tentées par M. Piou, président de l'Action Libérale auprès de M. Georges Leygues au sujet de l'élaboration et du vote de la loi de Séparation.

La Troisième Lettre

L'opposition contre l'Action Libérale

Dans un second document, également adressé par Mgr Montagnini à S. E. le cardinal Merry-del-Val, le représentant du Vatican à Paris avertit le Saint-Siège de l'opposition que rencontre la politique de l'Action Libérale Populaire dans certains milieux catholiques, notamment chez les « Silloniates. »

La Troisième Lettre

Le Vatican et les Elections législatives

Le troisième document, publié par le *Figaro*, est une lettre adressée par le cardinal Merry-del-Val à S. E. le cardinal Couillé, archevêque de Lyon.

Le Secrétaire d'Etat au Saint-Siège écrit en qui suit :

« En raison de l'importance capitale des élections législatives de 1906, il est nécessaire d'employer tous les moyens pour obtenir de bons résultats, même si ces moyens doivent être un peu énergiques. »

Le Secrétaire d'Etat ajoute que Mgr Couillé devra conférer avec M. Piou, président de l'Action libérale, sur le choix des candidats catholiques. Ils devront également tous deux s'occuper de la concentration des fonds, et de leur distribution aux comités électoraux.

Protestations du Vatican

Rome, 2 avril.

Par une note, publiée dans l'*Osservatore Romano*, et qui a été transmise immédiatement aux journaux catholiques français, le Vatican proteste énergiquement contre les révélations du dossier Montagnini.

« Les documents publiés, déclare le Vatican, sont tronqués, remplis d'inexactitudes et de faussetés. »

EN AUTRICHE

Grève des Tailleurs

Vienne, 2 avril.

Deux mille huit cents maîtres-tailleurs et trois mille cinq cents ouvriers tailleurs de Vienne se sont mis en grève.

Les grévistes parcourent la ville groupés, mais ne se livrent à aucune manifestation tumultueuse.

EN RUSSIE

A TIFLIS

Secousses de tremblement de terre

Saint-Pétersbourg, 2 avril.

Un terrible tremblement de terre vient de se produire à Tiflis.

Les secousses ont duré plusieurs minutes.

Les dégâts matériels sont considérables.

Plusieurs quartiers de la ville ont été sérieusement endommagés. Des maisons se sont écroulées, mais on n'a encore signalé aucune victime.

Les effets du tremblement de terre se sont fait sentir également dans les environs.

LA RÉVOLUTION

Soulèvements en Finlande

Saint-Pétersbourg, 2 avril.

Des télégrammes de Finlande annoncent que le gouvernement finlandais a été prévenu que de graves événements se préparent.

Les mesures les plus énergiques ont été prises par les autorités. Cependant on craint que la propagande terroriste n'ait gagné l'armée, et que la garnison se refuse à réprimer tout commencement d'insurrection.

Troubles agraires

Saint-Pétersbourg, 2 avril.

La ville de Novgorod et la province de Samara sont désolées par de nouveaux troubles agraires.

Les paysans brûlent les récoltes, et obligent les propriétaires à quitter leurs domaines et à s'enfuir dans d'autres provinces.

Prochaine dissolution *DE LA DOUMA*

Saint-Pétersbourg, 2 avril.

Les journaux croient pouvoir affirmer que le Tsar a décidé, en principe, la dissolution de la nouvelle Douma.

Le projet de dissolution paraîtra incessamment.

3. — Feuilleton du Petit Bastiais

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

Bientôt, il se sentit, derechef, torturé par des angoisses dont il souffrait depuis plusieurs semaines déjà, et dont il avait pu s'affranchir un instant. Alors, il eut hâte de fuir cette maison où son mal s'était aggravé, semblait-il. Il sonna. Jeanne parut. Le vicomte lui montra la lettre qu'il avait écrite.

— Je laisse cette lettre sur le bureau de madame, dit-il ; Jeanne, vous la lui remettrez ?

— Oui, monsieur.

— A demain !

Roger ouvrit la porte ; la servante voulut le retenir.

— Monsieur !... fit-elle quasi-suppliante.

Mais le jeune homme sortit brusquement, sans écouter la servante : son départ équivalait à une fuite ! Bientôt, il se retrouva dehors. Il remonta dans sa voiture et il dit au cocher :

— Au cercle !...

II

UNE DÉCOUVERTE

— Jeanne ! Jeanne !

Une jeune femme, portant dans ses bras un petit enfant, était descendue d'un fiacre, devant la maisonnette de la rue Cardinet.

Elle avait ouvert la porte, et, du seuil, elle appelait la servante pour qu'elle payât le cocher.

Il était près de six heures ; la grande chaleur était tombée.

A présent, les voisines, assises devant les portes, sur les trottoirs, travaillaient à quelque ouvrage de couture tout en surveillant des enfants qui jouaient, dans la rue, par groupes tumultueux.

La jeune femme était bien connue dans le quartier.

Elle demeurait depuis plus d'un an dans cette maisonnette.

Tout le monde, aux alentours, l'avait remarquée.

On devinait qu'elle était l'héroïne de quelque mystérieuse aventure d'amour. Et puis elle était de ces êtres de qui personne ne jalouse le bonheur présent, si enviable qu'il soit, tant il semble à tous que ce bonheur ne sera pas durable !

Elle paraissait heureuse, et, cependant, on la plaignait ; même elle excitait la pitié. On disait, en parlant d'elle : « Pauvre femme !... » sans que personne fût capable, s'il l'avait fallu, d'expliquer ces paroles dictées, à tous, par un vague pressentiment.

— La petite bonne est sortie il n'y a qu'un instant, madame ! dit une voisine. Nous l'avons vu passer : elle allait aux provisions, sans doute, car elle portait un panier.

Jeanne, en effet, avait retardé sa sortie autant que possible, voulant se trouver à la maison lors du retour de madame ; mais, comme l'heure avançait, il avait fallu qu'elle s'occupât du dîner.

Elle était donc sortie en toute hâte.

— Merci, madame ! répondit la jeune femme d'une voix très douce, et en payant d'un sourire le renseignement fourni par la voisine.

Puis, se tournant vers le cocher :

— Attendez-moi, il-elle, je reviens.

Elle pénétra dans le jardin, gagna la maison, entra dans le salon où elle déposa, sur un divan, l'enfant qu'elle portait et qui s'était endormi ; puis, elle retourna sur ses pas, et, libre de tout fardeau, elle paya le cocher, à qui elle donna un très large pourboire.

— A la bonne heure ! dit l'automédon. Faudrait ne conduire que des gens pareils ! Merci bien, ma petite dame !

Déjà la jeune femme était rentrée. Dans le salon, elle s'assura que l'enfant dormait paisiblement ; puis, ôta son chapeau et le petit maillot léger qu'elle avait jeté sur ses épaules. Elle se trouva, alors, en taille, adorable en sa robe noire unie qui l'habillait bien.

Le grand air, qu'elle avait respiré pendant quelques heures, avait rosé ses joues.

En attendant que l'enfant s'éveillât, elle vint s'asseoir près de la fenêtre ouverte, et, pensive, mélancolique, elle regarda dans le jardin.

Le soleil baissait et ses derniers rayons jetaient leur lueur dorée sur la pelouse. On entendait, au dehors les appels, les cris, les rires des enfants qui jouaient.

Bientôt, la jeune femme avisa, sur une table, un journal, sur lequel elle jeta les yeux, distraitement. Tout à coup, elle pâlit : elle avait lu les lignes suivantes :

ÉCHOS MONDAINS

« Ce soir aura lieu la signature du contrat de mariage de M. le vicomte Roger de Pardayant avec Mademoiselle Noémie Bonnorais, la charmante fille du banquier bien connu.

» Une grande soirée artistique et mondaine aura lieu, à cette occasion dans l'hôtel que M. Robert Bonnorais, père de la fiancée, a fait construire, récemment, boulevard Beauséjour, à Passy, en face du Ranelagh.

» Le Tout Paris artiste, mondain et financier assistera à cette fête, à laquelle nos meilleurs comédiens et nos chanteurs en renom prêteront le concours de leur talent. »

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dû qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni décousu ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

ABSINTHE
Edouard Pernod
La meilleure de toutes
Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)
FONDÉE EN 1827
Consommateurs ! Demandez donc partout
Un « Edouard Pernod »
Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

MARBRERIE
Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles
Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments
Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
2 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laferge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rancos et Ufiolettes.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A vendre
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11 en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Ed Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon sortant certaines écoles dentaires — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières salubres à la santé pour la fabrication de dents artificielles.



OUTILS pour ARTISANS INDUSTRIELS MACHINES, FERRURES et DÉCOUPAGE
Scieries, Meuleries, TOURS, Perceuses, Etaux, BATARDEAUX (400 modèles de 2 à 60 cm.)
LE MELLE, 7, rue de Strasbourg, PARIS

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
UN MOIS : 4 Trois — UN AN : 24 francs
EDITION E : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N°s 2e et 4e du mois : 3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 93 — JEUDI 4 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les abonnements sont payables d'avance et repris aux bureaux du Journal.
Ailes divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Isidore.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 01 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : Saint Vincent Ferrer.

3 AVRIL

Non Coupable

V

La comtesse Bonmartini recevait beaucoup d'amies. En décembre 1897, dans les salons de la comtesse Cavazza, elle avait été présentée à la marquise Rusconi qui lui parut sympathique, peut-être parce qu'elle avait coutume de faire un grand éloge du professeur Murri. Celui-ci, un soir, dit à sa fille :

— J'ai entendu raconter que la marquise Rusconi est au mieux avec le docteur Secchi.

En janvier suivant, la sœur de la Marquise, mariée à Padoue, étant tombée malade et soignée par le professeur Murri, Madame Rusconi, qui n'était pas en très bons termes avec son beau-frère, envoyait prendre chez les parents de Linda des nouvelles de la convalescente. La Marquise profitait de l'occasion pour renouveler à Linda l'invitation d'aller la voir. Mais Linda craignant de rencontrer Secchi, hésitait et ajournait sa visite. Le comte Francesco Bonmartini réprimanda sa femme.

— Tu ne vas pas chez Madame Rusconi parce que sa famille est catholique !

Linda, fatiguée de ce reproche immérité, lui expliqua la cause de son abstention.

— Grande sotte. Tant mieux si tu rencontres le docteur Secchi. Ce gueux saura que j'ai été son vainqueur !

Linda finit par aller chez la marquise Rusconi qu'elle trouva en larmes. Lui ayant demandé le motif de son chagrin, l'amie raconta que Secchi avait placé chez elle une institutrice qu'elle avait dû congédier, et que depuis ce jour, Secchi n'était pas revenu, n'avait même pas répondu aux billets accompagnés de fleurs qu'elle lui avait envoyés... Linda, alors, raconta son passé de jeune fille amoureuse.

Quelques semaines après cette confidence, tandis que la marquise Rusconi, dans ses appartements, et la comtesse Bonmartini bavardaient, la porte s'ouvrit familièrement, et sur le seuil parut le docteur Secchi qui, à la vue de Linda, éclata en sanglots.

— Je suis très ému, Madame. Je vous revois après tant d'années. Quel chagrin de n'avoir plus fréquenté votre maison ! Oh ! comme vous avez changé depuis votre mariage !

Les jours passèrent. Linda revit Secchi. Son passé surgit dans son esprit, dans ses sens éveillés maintenant. Devant elle était l'homme qu'elle avait aimé. Substituez-vous à Linda, ô femmes qui me lisez, et vous comprendrez alors, si vous êtes sincères, le trouble de cette pauvre épouse qui, progressivement, se sentait *adultère en son âme !* Linda confessa ce trouble à ses parents, au père, à la mère, au frère. Le père, lorsqu'il entendit des lèvres de la fille sa double angoisse — le mari qu'elle ne pouvait plus aimer, l'ancien ami qu'elle craignait de trop aimer — lui conseilla de les fuir tous deux. Et Linda quitta encore l'Italie pour réfugier sa détresse à San-Remo, avec ses enfants. C'est là que le docteur Secchi, de retour de Berlin où l'avaient appelé ses études, s'arrêta un jour. C'est là que les deux amoureux de jadis évoquèrent le passé, sur la Promenade de l'Impératrice où flamboit l'éternel soleil de la Riviera.

— Hanté par votre souvenir, je ne me suis jamais marié. N'ayant pu vous avoir, je ne me marierai jamais !

Ils s'écrivirent, elle de San Remo, lui de Bologne. La comtesse Bonmartini demeurait adultère en son âme, — *en son âme seulement !*

***

Linda revint à Bologne, appelée par son mari qui n'avait payé que la moitié des frais (le professeur Murri s'acquitta du reste) de séjour de sa femme à San-Remo. L'entrevue fut peu cordiale. Le mari recommença de haver, en reptile crapuleux, sur son beau-père.

— Je te défends d'envoyer Maria et Ninetto chez leurs grands-parents ! Je suis le maître. Moi seul commande ici !... Je vois que tu te portes bien à présent ; donc, j'ai le droit de prétendre que tu redeviennes ma femme.

Elle refusa. Le Comte décida qu'il la garderait un an chez lui, à Padoue, espérant que, l'année échue, Linda se soumettrait à ses volontés... L'année s'écoula. Linda opposait toujours le même refus. Bonmartini, exaspéré, eut enfin recours à la séparation légale.

— C'est bien. Nous ferons un acte légal par lequel je te laisserai les enfants. J'avoue, d'ailleurs, que tu es une mère admirable.

Les enfants ! Linda pleurait de joie à la pensée de garder les enfants issus de sa chair douloureuse et meurtrie...

Voici la lettre qu'elle écrivait au mari pour le remercier de lui avoir donné la fierté d'élever à son gré Maria et Ninetto :

« J'étais émue et je le suis » encore maintenant. Ah ! si tu » avais toujours employé avec moi » la générosité délicate d'hier, » comme la vie aurait été autre » pour nous ; comme j'aurais pu » bénir le jour de notre mariage ! » *Qui sait, si, lorsqu'aura cessé cet* » *état d'âme que je traverse, je ne* » *pourrai pas te donner encore quel-* » *que joie !* En tout cas, je serai, » même loin de toi, le chien fidèle, » gardien de notre trésor commun. » Et quand tu verras, reflétés en » nos enfants tous mes soins, son- » ge que ce que j'aurai fait ne sera » seulement pas pour ma pro- » pre satisfaction, mais pour ta » consolation. Pardonne-moi les » chagrins que je te cause involon- » tairement. Si, en réalité, je » ne suis plus ta femme, je serai » vraiment, profondément, l'Ame » qui te désire le plus grand bien. »

La lettre fut remise au Comte. Et si le Comte, au lieu de demander au tribunal la séparation légale, était revenu vers sa femme et lui avait dit : « Linda, reste sous mon toit, comme une véritable amie, » Linda serait restée, toute à ses enfants, soucieuse de sa dignité d'épouse et de son honneur de femme. Mais Bonmartini, préféra l'ivresse d'une autre vie.

Linda, maintenant seule, n'allait pas tarder à se trouver définitivement en présence du docteur Secchi qui la guettait...

RENÉ SANGY.

Associations et Syndicats

Le gouvernement a déposé un projet de loi relatif aux associations de fonctionnaires. Tous ceux qui, en créant le mouvement d'opinion qui a abouti à cette mesure, n'avaient en vue que de défendre les intérêts professionnels se déclarent satisfaits. Malheureusement, il est une autre catégorie de fonctionnaires qui se soucient bien davantage d'une action politique incompatible avec leurs attributions. Ceux-là sont mécontents et s'agitent.

Le statut élaboré par le gouvernement n'autorise dans aucun cas le droit de grève ni l'affiliation aux Bourses du Travail. C'est la seule différence qui subsiste entre l'association de fonctionnaires et le syndicat. Toutes les autres prérogatives des syndicats leur sont octroyées : capacité de posséder, d'ester en justice, de se fédérer pour la protection de leurs droits communs ; on y ajoute encore la faculté pour les associations de présenter directement leurs vœux aux ministres et de poursuivre devant l'autorité compétente l'annulation des mesures prises en violation des lois et règlements. Que pourraient-ils désirer de plus, sinon la liberté du désordre et de l'obstruction en gouvernement qui les paye ?

On ne voit pas, en effet, d'autre raison à la prétention que viennent d'émettre certains groupements d'employés de l'Etat, notamment le Syndicat des Contributeurs de la Seine, qui désirent s'affilier aux Bourses du Travail.

Quel est le but des Bourses du Travail ? Servir de lien entre le patronat et les travailleurs, prévenir les fluctuations causées par la loi de l'offre et de la demande et les crises économiques sur le travail, le chômage les salaires, etc. Mais les fonctionnaires n'ont rien à désirer de tout cela : la loi de l'offre et de la demande ne les atteint pas, ils sont à l'abri des fluctuations économiques ; salaires et retraites leur sont assurés et ils n'ont pas à craindre le chômage. Ils n'ont donc rien à faire dans les Bourses du Travail.

D'autre part, le droit de grève des ouvriers doit être, à mon avis, restreint au même droit des patrons. Un commerce, une industrie sont d'existence précaire, le patron peut, sans motif, renvoyer tout ou partie de ses ouvriers à une époque indéterminée. Il est naturel que ceux-ci jouissent du droit de grève. Mais rien de semblable n'existe pour les fonctionnaires ; ils ont en poche un arrêté de nomination, ils ont des droits acquis à la retraite. A moins de faute grave, nul ne leur dira : « Passez à la caisse, je vous chasse ! » comme cela se pratique dans le commerce ou l'industrie.

Il est donc indispensable qu'il n'y ait pas de confusion possible. Le public a le droit d'exiger de l'Etat des garanties contre ses commettants. Tolérer des syndicats de fonctionnaires serait condamner du même coup les associations régulièrement constituées qui ne désirent que concourir à la légalité au lieu de la compromettre. Il faut que les associations irrégulières soient dissoutes et que, comme M. Barthou l'a déjà fait lors de la récente grève des facteurs des postes, les grévistes soient révoqués quels que soient leurs droits acquis.

Les bons fonctionnaires ne désirent pas autre chose que se garantir contre le népotisme, l'arbitraire des chefs, les intrigues des protégés et des arrivistes. L'intrusion de la politique dans leurs rangs irait à l'encontre de ce but.

Dans les administrations aussi bien que dans toute collectivité de travailleurs, il existe des mécontents qui ne rêvent rien moins que la suppression des chefs et des directeurs et le partage de leurs dépouilles. Il faut craindre que l'administration tout entière ne se laisse

---

4. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'ENFANT DE LA MORTE

par *HENRI DEMESSE*

Le journal s'échappa des mains de la jeune femme. Elle se leva et fit quelques pas en trébuchant.

— Le malheureux ! fit-elle.

Elle s'était rapprochée du bureau sur lequel le vicomte avait laissé sa lettre. Elle la vit ; elle la saisit... Eperdue, folle, elle l'ouvrit précipitamment, et, tremblante, elle la lut... Alors, elle jeta un cri déchirant. Elle battit l'air de ses bras levés, et elle tomba à la renverse, évanouie...

. . . . . .

Un quart d'heure environ s'écoula.

Soudain, la jeune femme rouvrit les yeux ; elle se releva ; elle porta les mains à son front comme quelqu'un qui cherche à rassembler ses souvenirs ; que s'était-il donc passé ? Elle se rappela tout brusquement.

— Dieu, fit-elle comme vous me punissez !

Elle s'assit et pensa. Puis, elle aperçut son enfant qui dormait toujours sur le divan. Elle le prit ; elle le baisa doucement pour ne pas le réveiller. Enfin, elle sanglota.

— Que faire ? murmura-t-elle.

Et bientôt, elle ajouta :

— Le lâche !

Tout à coup, ses yeux flamboyèrent.

— Me venger ! cianna-t-elle. Il faut que je me venge !

Elle réfléchit.

— Mais comment ?... Oui, comment ?

Un moment après, elle se leva. Un sourire effrayant éclaira sa physionomie.

— C'est cela ! dit-elle. C'est cela !

Mais elle réfléchit encore.

— Mon fils ?... Qui veillera sur mon fils ?

Oh ! elle était affolée, la pauvre créature ! Elle souffrait abominablement.

Derechef, ses yeux brillèrent.

— Ma bienfaitrice ; mademoiselle de Nolay... la baronne de Noirmont, — reprit elle, répondant à cette question qu'elle s'était posée : Qui veillera sur mon fils ?

Evidemment, elle avait formé quelque épouvantable projet qu'elle allait mettre à exécution.

Lors, elle s'assit devant son bureau et elle écrivit ce qui suit :

« Ma chère bienfaitrice,

» J'ai eu de grands torts envers vous ; j'ai été ingrate ; je vous ai trompée ; pardonnez moi ..

» J'aimais ! Mon amour est mon excuse.

» Ce que vous m'avez prédit arrive : il se marie.

» Ci joint, je vous fais tenir la lettre qu'il m'a écrite et qu'il a laissée, chez moi, en mon absence, et aussi le journal qui m'a appris le nom de sa fiancée.

» Je me rends chez ma rivale : Je veux lui faire mon cadeau de noces.

» Il faut que je me venge : ma vengeance sera terrible !

» Je suis folle ! Ayez pitié de moi : Je vous recommande mon fils. »

Elle signa ; puis, elle relut sa lettre et elle sourit en relisant ce passage : « Je me rends chez ma rivale ; je veux lui faire mon cadeau de noces. »

Enfin, elle mit cette lettre, celle du vicomte Roger de Pardayant et le journal sous une enveloppe, sur laquelle elle traça ces mots :

« *A Mademoiselle de Nolay,*
baronne de Noirmont,
» *Quai d'Anjou, 28 bis, Paris.* »

Elle remit son chapeau, sa mante ; elle saisit son enfant, et, un moment après, elle se trouva dehors.

Elle marcha vite et s'arrêta, avenue de Clichy, où elle avisa un commissionnaire qu'elle chargea de porter sa lettre à son adresse, immédiatement ; elle donna cinq francs à cet homme pour sa course.

Le commissionnaire se confondit en remerciements et s'éloigna tout aussitôt.

La jeune femme prit un fiacre.

— A Passy... boulevard Beausejour, dit-elle au cocher d'une voix tremblante.

La voiture s'éloigna...

III

UNE GRANDE DAME

Mademoiselle de Nolay, baronne de Noirmont, ayant terminé son repas, alluma une cigarette de tabac blond, qu'elle avait tiré d'un étui d'or, orné d'émeraudes.

Le maître d'hôtel, un grand gaillard de bonne mine, en habit noir, en culotte courte et ganté de blanc, prit, sur un buffet bahut, en chêne, une cafetière en argent ciselé, et il versa le café de mademoiselle dans une tasse en porcelaine de Saxe.

La table était encore surchargée d'assiettes d'une grande légèreté et peintes à la façon des miniatures ; de jolies pièces d'orfèvrerie, en vermeil et en argent ; de verreries anciennes, portant des écussons artistement gravés — le tout reposant sur une nappe, en toile blanche, brodée comme une chasuble.

Une seule lampe éclairait le bout de la table où se trouvait mademoiselle de Noirmont.

(A suivre).

entraîner par ces utopies et que leurs associations dégénèrent en foyers de menace et de révolte.

Combien leur rôle est cependant plus noble ! Elles doivent, évitant autant que possible les questions de personnes, s'attacher à la réorganisation de la France administrative, qui mérita autrefois la réputation d'incapacité ou de paresse dont maints romanciers, après Courteline, se sont gaussés.

Les fonctionnaires valent mieux qu'on ne le prétend. Depuis un siècle, les cadres administratifs ont peu changé malgré les nécessités du service ont décuplé. Le budget de tel ministère a passé de 30 à 150 articles et se chiffre par 500 millions au lieu de 25. Néanmoins les traitements et l'importance numérique du personnel sont demeurés les mêmes. Si donc il fut un temps où l'administration fut un repaire de fainéants, il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

La loi qui va venir incessamment en discussion devant les chambres procurera aux associations de fonctionnaires les moyens de se faire rendre justice, tout en mettant les partisans de la grève et de l'action directe dans l'impossibilité de nuire à leurs collègues mieux intentionnés. La question entre donc dans une phase nouvelle qui ne tardera pas, nous en sommes convaincus, à être féconde en résultats.

J. SOLEIL.

Veglione de la Cirnea

Jeudi 4 avril, à 9 heures et demie

Prix d'entrée :
Deux francs pour les sociétaires.
Cinq francs pour les étrangers.

Les Cartes d'entrée sont déposées à la librairie Ollagnier.

Prière de les retirer avant jeudi soir.

On ne délivrera pas de billets à la porte.

Le billet est rigoureusement personnel.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 Avril à 5 h

L'Artilleur, pas redoublé,	Mastio.
Marguerite d'Anjou, ouv.,	Meyerbeer.
Colombine, menuet,	Delahaye.
La Mascotte, fantaisie,	Audran.
Charmante, mazurka,	Roux.

Le Sous Chef de musique, TOMASINI

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

Sur les papiers Montegnini :

« Comme le gouvernement eût mieux fait, ainsi que nous l'avons réclamé ici si souvent, de commencer par publier lui-même, au lieu de laisser publier par les autres ! Quoi qu'il en soit, voilà déjà un résultat obtenu, la diplomatie vaticane est jugée ; ses meilleurs amis, s'ils les compromet : les diplomates qui lui font leurs confidences elle les compromet. Nous n'avons pas à considérer ici si ces diplomates ont tort ou raison, si les notes du « Diario » de M. Montagnini sont sincères ou si ce sont tout bonnement les ragots ; ce que nous savons bien cependant, c'est que ceux qui désormais auront à se fier à la diplomatie vaticane y regarderont à deux fois si même à trois — et tiendront bien ».

Le Gaulois

M. Dumoulin :

« L'intérêt du dossier n'est pas dans ces historiettes qu'on livre à la curiosité publique pour avoir l'occasion de les rectifier ou de les démentir. Il n'importe point, en effet, que Mgr Montagnini ait recueilli de ci de là, des confidences qu'il a consignées dans son « carnet magique », des points plus ou moins suspects qu'il a enregistrés en chroniqueur plus ou moins fidèle. Le vrai dossier, c'est celui dont le gouvernement vient s'armer pour établir la prétendue ingérence du Saint-Siège dans notre politique intérieure et justifier l'accusation portée contre M. l'abbé Jouin. Il est de toute évidence que les racontars publiés jusqu'ici ne suffiraient pas à former un dossier contre cette ingérence ».

La Petite République

Editorial :

« Le but de la publication apparaît d'autant plus net que, dès avant la publication, les démentis pleuvent, le réseau l'amitié d'erreurs volontaires, tous les gens visés protestent, et vous allez voir la clameur accueillir volontiers, sans réflexions et convaincre qu'il faut prendre ce M. Montagnini était un personnage.

Après quoi, quand les vrais papiers reviendront montant en nouvelle posture des membres de la droite, on nous dira qu'on sait par expérience je juste crédit à accorder aux reportages de ce Monsigner et que les dossiers ayant de bonne foi reconnu la postérité des reproches adressés à plusieurs républicains, nous devons agir de même pour ce qui les concerne ».

L'Humanité

A propos de l'occupation d'Oudjda :

« Est-ce que les deux pays (la France et l'Allemagne) ne vont pas enfin s'expliquer à fond sans arrière-pensée mauvaise ? Est-ce qu'ils ne vont pas trouver le point où leurs intérêts se rejoignent ? Voici que les négociations allemandes établies au Maroc adressent aux négociants français des paroles de sympathie et de cordialité. Est-ce que les deux gouvernements ne pourraient pas s'inspirer d'une pareille et de loyale concorde ? C'est le vœu qu'a formulé avec autorité M. Ribot ; c'est ce vœu qui a donné son vrai sens à l'ordre du jour. M. Ribot veillera-t-il à ce que cet ordre du jour ne perde pas sa signification et sa vertu ».

Gazette départementale

LEVIE. — M. l'archiprêtre Perotti Paul, chanoine honoraire et curé doyen de Sartene, est décédé à Levie dans la matinée du Samedi-Saint. Ses obsèques ont été célébrées hier au milieu d'une grande affluence de parents, d'amis et d'anciens paroissiens, accourus de toutes les communes avoisinantes.

Nous présentons à la famille et aux parents du si distingué et regretté chanoine Perotti, avec nos regrets, l'expression émue de nos respectueuses condoléances.

***

CORTE. — Hier au soir, avant le passage du dernier train en gare de Punticchiello, un cantonnier de ronde a retiré quatre pierres qui entravaillaient l'aiguille d'entrée de la gare.

Le parquet de Corte a ouvert une enquête sur cette tentative de déraillement, dont l'auteur est encore inconnu.

***

CALENZANA. — Le brigadier de gendarmerie Dufau est nommé maréchal des logis à Calenzana.

***

VILLE-DE-PARASO. — Le mercredi 27 courant, ont eu lieu à Ville de Paraso les obsèques de M. l'abbé de Baccellieri, mort dans la cinquante-quatrième année de son âge.

Les funérailles ont revêtu un caractère imposant et se sont déroulées au milieu d'un concours énorme de populations accourue de tous côtés ; dans la foule, on pouvait remarquer tout le deuil du panier de la Balagne, et toutes les familles notables avaient tenu à s'y faire représenter par un ou plusieurs de leurs membres.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Jean et Dominique de Baccellieri, par son oncle, M. Balaspina, maire de Belgodere, par M. Bartoli, maire d'Occhiatana, son beau-frère, par ses cousins-germains, MM. B. Malaspina, les frères Mariotti et Filippi de Ville, et le docteur Orabona, conseiller général et maire de Novella.

Le corège s'est formé à la chapelle familiale où avait été déposé le corps, et de là, précédé de nombreux ecclésiastiques qui avaient tenu à honneur d'entourer le cercueil, se rendit à l'église, où un catafalque aux lignes sévères et élégantes portait jusqu'à la clef de voûte d'église, un crucifix crêpé de deuil.

C'est là que fut déposé le corps sous un dôme de cyprès et enveloppé, pour ainsi dire, d'une colonne de feu formée de torches énormes et de cierges à profusion.

La cérémonie religieuse a été ce qu'elle devait être en pareille circonstance, et l'Eglise a déployé toute sa pompe pour honorer la dépouille mortelle de celui qui s'était consacré au culte de ses autels.

Et, en effet, M. l'abbé de Baccellieri, issu d'une grande et vieille famille dont les armes comtales figurent en bonne place dans l'armorial Corse, avait tenu à entrer dans les ordres pour continuer les traditions ancestrales.

Sans morgue, sans ambition, sans esprit de lucre, il se confina prêtre libre, dans sa famille, et ne consentit qu'il y a quelques années à peine, à entrer dans l'administration diocésaine à laquelle il devait renoncer bientôt, contraint et mâté par la maladie qui l'a emporté.

Après la cérémonie, le tocsin toujours lamentable a accompagné jusqu'au tombeau de la famille, celui qui, porteur d'un nom consacré par dix siècles, préférera n'être qu'un modeste, qu'un humble serviteur de son Dieu.

Paix à sa cendre ! Et à sa famille hommage respectueux.

Concours Général Agricole
DE PARIS

Le Syndicat Agricole de la Corse obtient pour son exposition d'ensemble des vins un *Diplôme d'honneur*, et pour les autres produits une *Médaille d'or*.

Dans les expositions individuelles les récompenses se répartissent de la façon suivante :

VINS

Médaille d'or. — M. Lombardi, pharmacien, de Corbara, pour son vin rouge.

Médaille d'argent grand module. — MM. Clavel et Carlioux, d'Ajaccio, pour leur vin blanc.

Médaille d'argent. — MM. Cutoli-Cesari et le docteur Giordani, d'Ajaccio, pour leur vin blanc.

Pour les vins rouges de la Société « L'Avenir Agricole » de Capanelli et de M. Landry-Thuillier, de Calvi.

Médaille de bronze. — Pour les vins rouges de MM. Don-Louis Quilichini, de Sartene ; Lacoscni, d'Ajaccio ; le premier président Grassi, de Corbara ; Dominique Versini, d'Ajaccio.

Mention honorable. — Pour les vins rouges de MM. Joseph Pugliesi, d'Ajaccio ; Guiderdoni Paul, de Calcatoggio ; J. Bianchetti, d'Ajaccio ; G. Stephanopoli de Commène, d'Ajaccio.

Pour les vins blancs de M. de Luca, d'Ajaccio ; la Société « l'Avenir Agricole » de Capanelli ; M. Bernardi, de Patrimonio.

Pour les vins rosés de M. Locchini, maire de Monacelle.

FROMAGES

Une *médaille d'or* est décernée à MM. Costa frères, d'Ajaccio, pour leur Cyrnos-Fort, et à M. Donati, pour les fromages de la Coopérative fromagère de Bevinco.

HUILE D'OLIVE

Médaille d'argent à MM. G. Stephanopoli de Commène, d'Ajaccio, et Auguste Piras, de Bonifacio.

Médaille de bronze, à MM. Dominique Canco d'Orsano, d'Ajaccio ; Paul Serafino, de Bonifacio ; Lazare Stochino, de Bonifacio.

Dans la classe des exposants-négociants, M. Langlois, d'Ajaccio, obtient une *médaille d'argent* pour ses produits agricoles.

Qu'il nous soit permis dès aujourd'hui d'adresser à tous ces lauréats nos meilleures et sincères félicitations.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises
Première représentation
du chef-d'œuvre de PETRELLA

JONE

Grand'Opéra en 4 actes

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Conseil Pratique

Poison contre les rongeurs

Mélangez trois parties de seille en poudre et une partie de sucre, aromatisez avec quelques gouttes d'essence d'anis ou de fenouil et conservez dans un vase bien bouché pour empêcher la fermentation de la seille au contact de l'air.

Au moment de s'en servir, mélangez une pincée de cette poudre avec la pâte : farine, viande, fromage, etc., destinée aux rongeurs. Les souris et les rats en sont très friands et cette pâte est, paraît-il, absolument inoffensive pour les chiens, les chats et les autres animaux domestiques.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 avril

Thermomètre : 7 heures du matin, 12 ; à midi + 15 ; à 6 heures du soir, 13
Maximum + 16 Minimum + 9 4.
Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm ; à midi, 760 mm ; 4 heures du soir, 760 mm.
Vent : Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Une pluie bienfaisante

A l'instar de ce Jérémie, qui, paraît-il, se lamenta toute sa vie, nos agriculteurs eussent, chaque jour, la dureté des temps et la sécheresse de la terre.

Un commencement de satisfaction leur a été accordé hier, non par le gouvernement, mais par une pluie bienfaisante dont nos campagnes tireront le plus grand profit.

***

Une Conférence

M. Pontou Dupuissy, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre du Comité central de l'Appel au Peuple, arrivera vendredi soir dans notre ville, venant d'Ajaccio, où il a donné une conférence politique.

M. Pontou Dupissy donnera une grande réunion politique vendredi à 8 heures du soir au Théâtre Municipal.

***

Médaille militaire

Les officiers mariniers et marins de l'escadre de la Méditerranée dont les noms suivent, proposés pour la Médaille militaire, ont été maintenus sur le tableau de concours de 1907 :

Borlengori, 1er maître mousquetaire ; Ottaviani, maître mécanicien.

***

Défense mobile

M. le lieutenant de vaisseau Po, dont la désignation pour le « Pistolet » est annulée, est nommé adjudant de division du commandant de la division navale de Corse.

***

L'Alcool et les Femmes

Les magistrats chargés de délivrer des licences de débits de boissons, à Liverpool, ont décidé de refuser les licences aux établissements où la police trouverait que la vente des boissons aux femmes est exagérée.

Les agents ont cité des cas où des femmes qui portaient des enfants, se voyant refuser à boire, les déposaient à la porte pour retourner au comptoir.

Un grand nombre de débits ont affiché des avis comme ceux-ci : « On n'admet pas d'enfants portés sur les bras. Les dames ne peuvent se faire servir qu'une consommation. Les dames ne peuvent se faire servir qu'en chapeau. Les dames sont priées de ne pas amener d'enfants. »

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion coopérative qui aura lieu jeudi, 4 courant, à 8 heures du soir, Bourse du Travail, place Caletta.

Prière d'être porteur du livret.

Etude
de Me MINGALON
Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par Me Jacques Mingalon, notaire à Bastia, le 23 mars 1907.

M. Louis-Napoléon Mattei et M. François Mattei, tous deux négociants, demeurant à Bastia,

Ont formé, entre eux, une Société en nom collectif, ayant pour objet le commerce de tabacs, spiritueux, vins et liqueurs, denrées coloniales et toutes autres opérations commerciales qu'il plaira aux associés d'entreprendre.

La durée de la Société est de douze années qui ont commencé à courir le 1er mars 1907 et expireront le 1er mars 1919.

Le siège de cette Société est à Bastia, Place Saint-Nicolas, n. 15.

La raison et la signature sociales sont : L. N. Mattei et Cie.

Les affaires de la Société sont gérées et administrées par les associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

Le capital social est fixé à la somme de 620.000 francs.

Pour extrait,
Signé : J. MINGALON.

Deux expéditions dudit acte de Société ont été déposées le 3 avril 1907 : l'une au Greffe de la Justice de paix du deuxième canton de Bastia et l'autre au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour mention,
Signé : J. MINGALON.



Pas n'est besoin de

DÉCLARATION

pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus difficile. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref :

Le chocolat au lait « Lucerna » fait les délices du monde entier.

SUPERBES !





LA PREUVE

Avenues s/ Helpe (Nord), 24 Janvier 05. — " L'Emulsion Scott a rendu la vie à mes deux enfants ; l'aîné était maigre, pâle, fiévreux ; il a maintenant bonne mine et mange avec appétit. Le cadet, atteint de rachitisme, avait les jambes fortement arquées et, sur le conseil d'un Docteur Spécialiste très connu, je lui donnai aussi de l'Emulsion Scott qui, tout en fortifiant ses petites jambes, les a parfaitement redressées ". Lorette, 24, Avenue du Pont-Rouge.

LE POURQUOI

Cet éminent Docteur reconnaissant que l'Emulsion Scott seule est faite de l'huile de foie de morue de Norvège la plus pure, reconnaissant aussi la perfection du procédé spécial de fabrication de

l'EMULSION SCOTT

fit comprendre aux parents qu'il valait mieux payer légèrement plus cher pour obtenir le vrai remède et assurer à leurs enfants une guérison rapide et radicale. C'était un bon conseil, suivez-le donc aussi et réclamez bien le flacon Scott avec sa marque de fabrique "le Pêcheur et la morue".

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0,25 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00186

BOURSE DE PARIS

	2 avril	3 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	95 50	95 60
— 3 p. 0/0 nouveau.	95 35	95 40

Le Congrès de Climatothérapie
et d'Hygiène

Cannes, 3 avril.

Les fêtes données hier par la ville de Cannes en l'honneur des médecins congressistes ont été très brillantes.

L'illumination de la rade, le feu d'artifice et la fête nautique ont parfaitement réussi ; le grand bal offert dans les salons du Casino municipal a été de plus brillants.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu la seconde séance de travail dans la salle du théâtre. Elle s'est prolongée jusqu'à midi.

Les congressistes se sont ensuite rendus dans les jardins de la villa Madrid, où Mme A. Capron et M. le Maire de Cannes ont offert un grand déjeuner.

Vers deux heures et demie, les congressistes se sont rendus aux îles Lerins et du Cannet, d'où ils sont rentrés à 6 heures et demie.

Ils assisteront ce soir, à 9 heures, à la représentation théâtrale, que leur offre, au Casino municipal, le directeur M. Rehl.

On jouera *Madame Mongadin*.

Demain matin, à 9 heures, un train spécial amènera les Congressistes à Nice.

Audacieuse Mystification

Les postes de police de Paris occupés inopinément par des troupes. — Conférence de MM. Clémenceau et Picquart.

Paris, 3 avril.

Un fait bizare s'est produit hier à Paris.

De nombreux postes de police ont été inopinément occupés par des détachements de troupes.

On ignore totalement en vertu de quels ordres, ces mesures ont été prises.

Dès qu'il a été averti de ce fait inexplicable, M. le général Picquart, s'est rendu auprès du Président du Conseil et a longuement conféré avec lui.

Une enquête est ouverte.

On croit avoir à faire à un audacieux mystificateur qui a réussi à donner des ordres au nom du Ministre de la Guerre, ordres que les chefs de corps ont exécutés.

SUICIDE D'UN MAGISTRAT

Dijon, 3 avril.

M. Mollerat, juge au tribunal de première instance de Dijon, s'est suicidé en se jetant dans le Canal de Bourgogne.

Les motifs de ce suicide demeurent mystérieux. M. Mollerat n'a, en effet, laissé aucune lettre expliquant les causes de sa détermination, et l'enquête ouverte n'a apporté jusqu'ici aucun éclaircissement.

Ce drame a vivement impressionné la population dijonnaise.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

La Commission Sénatoriale à Toulon

Toulon, 3 avril.

Les membres de la Commission sénatoriale, chargée d'enquêter sur les causes de la catastrophe du cuirassé « Iéna », sont arrivés la nuit dernière à Toulon.

Aujourd'hui, vers 10 heures du matin, la Commission a rendu visite aux blessés, encore en traitement à l'hôpital maritime. Elle leur a posé un certain nombre de questions relatives au sinistre.

Les travaux de la commission commenceront officiellement demain matin.

AUX ILES AÇORES

Secousses de tremblement de terre

Paris, 3 avril.

De nombreuses et violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties hier dans l'Ile de Saint Michel, une des Açores.

Les soubresauts successifs du sol ont été accompagnés de très forts bruits souterrains.

On ne signale pas d'accidents de personnes, mais les dégâts matériels sont énormes.

Les populations indigènes sont terrorisées.

Le port de Villafranche, sur la côte Sud, a été particulièrement éprouvé.

De très grosses vagues agitent la rade, aussi de nombreuses embarcations ont chaviré.

LES GRÈVES
A PARIS

La Grève générale de l'Alimentation

Paris, 3 avril.

A la suite de réunions consécutives à la Bourse du travail, le syndicat des ouvriers boulangers a décidé, en principe, la grève générale des ouvriers et employés de l'Alimentation, pour protester contre la mauvaise foi des patrons et du gouvernement, au sujet de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire.

« L'Intransigeant » annonce que les boulangers ont gagné à leur cause les divers syndicats des travailleurs de l'Alimentation.

La grève générale éclatera à Paris samedi ou dimanche.

Les papiers de la Nonciature

Le Vatican et Les dernières élections

Paris, 3 avril.

Les journaux de ce matin publient de nouveaux documents extraits des papiers saisis à l'ancienne Nonciature.

Ces lettres tendent à démontrer que le Vatican prit une part active dans la lutte électorale de mai 1906.

Le Saint-Siège eut des rapports suivis avec l'Action libérale, et s'occupa de soutenir les candidats catholiques et libéraux qui lui étaient désignés par les hommes les plus considérables de l'opposition et par les hauts dignitaires du clergé.

Le Vatican ne dédaigna pas de s'occuper de la question financière ; il recueillit et distribua de grosses sommes en vue du triomphe de ses candidats.

La candidature de M. Fion dans la Lozère fut particulièrement soutenue par les subsides et l'influence morale de la Cour de Rome.

Les manifestations contre la Loi de Séparation

Paris, 3 avril.

Le « Temps » publie une lettre de S. E. le cardinal Merry-del-Val à Mgr Montagnini au sujet de l'agitation populaire à créer contre la Loi de Séparation.

Dans cette missive, qui porte la date du 12 août 1905, le cardinal se déclare partisan des manifestations publiques, favorables au maintien du Concordat.

« Je vous engage, écrit-il, à faire en sorte que des manifestations semblables se multiplient.

» En agissant ainsi, il est nécessaire que vous usiez d'une prudence extrême, afin de ne pas vous compromettre. »

AU MAROC

Les sentiments des indigènes

Paris, 3 avril.

Le « Temps » publie un télégramme de son correspondant spécial à Oudjda, qui constate que les sentiments des indigènes vis-à-vis des Européens ne sont pas des plus hostiles.

Aucun regard haineux n'est échangé, ni aucune parole injurieuse n'est prononcée sur le passage des roumis.

La libération des prisonniers politiques

Tanger, 3 avril.

Tous les prisonniers, incarcérés pour crimes ou délits politiques, viennent d'être rendus à la liberté.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Séraphine Bagnaninchi, née Nicolai ; MM. Pierre et Auguste Bagnaninchi ; Mme Antoine Nicolai (née Bagnaninchi) ; Mlle Antoine Nicolai ; Mme veuve Nicolai ;

Les familles Pinelli, Padovani, Hieronelli, Paduani, Murati, Mariotti, Mordiconi, Galletti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph BAGNANINCHI
Propriétaire
Conseiller d'arrondissement, Ancien Maire

leur époux, frère, beau-frère, beau-fils, neveu, cousin germain et allié, décédé à Louisana, dans sa 59e année.

L'enterrement aura lieu à Loudana le 4 du courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

BAINS DE PUZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.
Cuisinier : M. Tellini, si avantageusement connu dans toute la Corse.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi
VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

GRATUITEMENT Le T. R. Père (Décime, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gaetan) en vulgarisant le secret du traitement exclusivement végétal natif dans son ordre, aujourd'hui disperse, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

119 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR
ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE
LA VICOMTESSE OLGA

XVII

DÉVOUEMENT

Avant son mariage, ainsi que je l'ai dit déjà, et en présence du refus formel de M. de Beaujardin d'entendre de sa bouche le pénible aveu qu'elle voulait lui faire, Toline, bien résolue à ne l'épouser qu'autant qu'il connaîtrait la vérité tout entière, avait été révéler à une parente qui l'aimait beaucoup, toute l'étendue de sa faute et de son déshonneur, en la priant de se rendre auprès du comte et de lui conter la situation réelle de celle dont il sollicitait la main.

Cette amie, plus âgée qu'elle d'une dizaine d'années, veuve d'un cousin-germain du chambellan, et qui, à son vif regret, n'avait jamais pu connaître les joies de la maternité, s'était écriée en recevant ses confidences :

— Pauvre chère enfant ! Pourquoi n'avoir pas parlé plus tôt ? Avec quel bonheur j'aurais, dès sa naissance, adopté et reconnu pour mienne la petite fille !

Et pourtant cette solution ne apparaissait comme l'unique issue possible à l'impasse dans laquelle elle était acculée.

Ses incertitudes ne furent pas longues.

Dès la première entrevue, Alexandra, stupéfiée par un événement aussi extraordinaire, où il était difficile à une personne animée de profonds sentiments religieux de ne pas reconnaître ce que les dramaturges et les romanciers appellent : le *doigt de Dieu*, Alexandra fut charmée, captivée par la beauté, la grâce, la douceur, la physionomie angélique de sa petite-cousine naturelle. C'était avec tendresse, avec passion qu'elle l'avait pressée dans ses bras.

Le lendemain elle disait à Toline avec une pointe de mélancolie :

— Ah ! Combien je te porte envie ! Comme je suis jalouse de ta félicité ! Comme tu dois être heureuse !

— Oui, certes ! Mais mon bonheur n'est pas sans nuage.

— Je comprends !... Tu ne peux t'embrasser qu'en cachette... Et ton mari...

— M. de Beaujardin sait tout. Au moment de notre départ, il l'a paternellement embrassée.

— Hé bien, alors ? reprit-elle étonnée.

— Chère Alexandra, je ne t'ai pas tout dit !

Elle se mit alors à lui raconter en quelques mots ses ennuis, son embarras, l'inclination romanesque et mutuelle de sa fille et de son beau-fils, les circonstances dramatiques dans lesquelles elle avait retrouvé Pâquerette, les embarrassantes susceptibilités du comte...

Alexandra l'interrompit par une exclamation.

— Qu'à cela ne tienne ! s'écria-t-elle en saisissant les deux mains de la ravissante jeune fille qu'elle attira sur son cœur... Ne suis-je pas là, moi, pour lui donner un nom et une famille !... Je l'adopte, je la reconnais... Il me sera si doux d'être mère !...

Toline se précipita vers sa cousine, qu'elle étreignit en versant des larmes d'attendrissement.

— Je n'aurais pas osé te le demander, Alexandra !... Merci, mille fois merci !

Pâquerette voulait qu'on écrivit sur-le-champ à Paris pour annoncer la bonne nouvelle.

Sa mère s'y opposa. Il fallait avant tout aplanir les moyens pratiques de réaliser l'adoption, qui exigeait sans doute de nombreuses formalités légales. Des obstacles pouvaient surgir que l'or aplanirait certainement... Mieux valait attendre et n'informer le comte et Michel qu'après les faits accomplis.

On pense bien que les deux dames ne perdirent pas de temps. Après en avoir conféré avec des avoués et de hauts fonctionnaires, elles décidèrent de recourir à une intervention suprême et de solliciter une audience de sa Majesté le Roi, pour soumettre en toute sincérité à son auguste bienveillance le cas particulier qui se présentait.

Un mois plus tard, en vertu d'un ukase impérial, Pâquerette, sous le nouveau prénom d'Olga, était reconnue légalement pour fille adoptive de Mme Alexandra de Yaronsk.

A cet instant seulement, Michel et son père apprirent que toutes les difficultés étaient levées. Le jeune vicomte partit immédiatement pour la Russie, où M. de Beaujardin devait se rendre quelques semaines plus tard.

Un mois après, on lisait dans les journaux mondains de Paris l'information suivante :

« Une dépêche de Saint-Pétersbourg nous apprend un nouvel épisode — toute intime, celui-là — de l'alliance franco-russe. Hier a été célébré dans l'église Saint-Pierre, le mariage de M. Michel de Beaujardin, fils d'un de nos diplomates les plus éminents, avec Mlle Olga de Yaronsk, fille de Mme Alexandra de Yaronsk et petite-cousine de la comtesse de Beaujardin, qui appartient elle-même, comme on sait, à la branche cadette des Yaronsk. Le tsar avait daigné signer au contrat et s'est fait représenter à la cérémonie nuptiale... »

* * * * * * * * *

Après avoir lu cette nouvelle, dans son pauvre petit appartement de la rue Serpente, Alexis Valdroff, accoudé sur sa table, la tête dans ses deux mains, resta plongé pendant de longues heures dans une sorte de prostration douloureuse. Deux sentiments contraires se disputaient son âme de père ; et dans les sanglots qui le secouaient par instants, il y avait à la fois un immense désespoir et une joie immense.

(A suivre).

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

MODERN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
des Facultés
américaines
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde sanitaire spécialement attaché à son Cabinet chirurgico-dentaire, qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploiera des matières reconnues par la santé pour la conservation de dents artificielles.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L'ne CHIMIE
58, AVENUE DES PONTS - LYON

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
sous couverture soirée
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An..... 28 f. - Six Mois. 14 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Envoyer les demandes à L. Henry PETIT, éditeur
8, rue des Petits-Champs, PARIS

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garanti 18 karats.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations





MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues et Ulicielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux 3 Boulevard de Cardo, 1

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite coniqline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, évières en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés **L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 ——— MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni défroncé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE — LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
« Aliment préféré des enfants. »

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 94 — VENDREDI 5 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les articles non signés d'auteur ne sont pas insérés au Journal.
Faits divers, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
France	20 f.	10 f.	5 f.	Union postale, et autres Pays
Union Postale	32 f.	16 f.	8 f.	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Vincent Ferrer.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 11 m. — Couches, 6 h. 02 s.
Dernier quart., le 5 Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain Saint Sixte I.

4 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

~~ Jusqu'à présent, les Japonais s'étaient contentés de faire un commerce très actif sur les côtes asiatiques et sur les côtes occidentales d'Amérique.

Ce vaste terrain d'action ne leur suffit plus : le gouvernement japonais vient de faire connaître au gouvernement brésilien son intention d'envoyer dans l'Amérique du Sud, un navire ayant à son bord des échantillons de tous les produits du Japon.

Ce navire, servant d'exposition flottante, visitera successivement tous les grands ports du Brésil, Rio Grande de Sul, Santos, Rio de Janeiro, Victoria, Bahia, Pernambuco, Para.

Les produits Japonais vont, d'ici peu de mois, faire une sérieuse concurrence aux produits français, anglais, allemands et américains qui, jusqu'à présent se partageaient les marchés brésiliens.

~~ Tandis que se poursuit activement la recherche du meilleur moyen de se préserver des apaches, des cambrioleurs et autres malfaiteurs, un ingénieur vient d'inventer le « phonographe avertisseur ».

Qu'une porte s'ouvre, dans la nuit, et un simple fil déclanche un puissant phonographe qui se met à hurler : « Au voleur ! Au secours ! »

Cela suffit, en général, pour mettre en fuite les voleurs, et, dans tous les cas, pour avertir la maison.

Et c'est le cas de dire de cette invention, que c'est le « dernier cri. »

~~ Il y a quelques années, il arriva au Père Monsabré, qui vient de mourir, une macabre aventure.

Il devait se rendre, un jour, au couvent de Chalais, près de Grenoble, en compagnie d'un religieux de son Ordre. Celui-ci, pour ménager une réception convenable à cet hôte de marque, avait cru devoir expédier au supérieur du monastère le télégramme suivant :

« Père Monsabré et moi arrivons ce soir. »

Le télégraphiste traduisit ainsi la dépêche :

« Père Monsabré est mort. Arrivons ce soir. »

Le supérieur, sachant que le Père Monsabré avait souvent dit qu'il serait heureux de dormir son dernier sommeil au milieu de ces solitudes montagneuses, ne fut pas surpris outre mesure de la nouvelle, et il s'empressa d'avertir le clergé de la paroisse et l'entrepreneur des pompes funèbres.

On juge de la surprise du Père Monsabré en voyant à la descente du train, au lieu de l'omnibus rustique qui monte les touristes au couvent, le char funèbre, surmonté des initiales de son nom.

~~ Il y a de quoi faire un beau cabinet d'anatomie avec les noms des députés de la Diète prussienne. Après M. Kuie (genou) qui vient de mourir, il y a maintenant M. Nackan (nuque), M. Brust (poitrine), M. Fuss (pied), M. de Breitenbauch (large ventre), M. Haarmann (homme à poil). C'est une plaisanterie bien allemande.

~~ Il y a quelques années, un médecin des hôpitaux ne manquait jamais d'interroger les phtisiques qui entraient dans son service sur leurs antécédents musicaux. Un matin, il voit s'avancer péniblement un malheureux cachectique, à la période de la phtisie.

— Quelle est votre profession, mon ami ?

— Musicien, Monsieur le docteur.

— Que vous disais-je ? ajouta le docteur à ses élèves. Voilà un exemple remarquable de la phtisie chez les souffllants. C'est ainsi qu'il appelait les musiciens.

— De quel instrument jouez-vous, mon garçon ?

— De la grosse caisse, monsieur.

~~ Un ancien chef de la police de New-York vient de partir avec sa femme pour un voyage en Europe.

Ils traînent derrière eux deux cercueils et tout un attirail devant servir à embaumer leur corps, afin que s'ils meurent pendant leurs pérégrinations, leurs restes puissent retourner d'une façon décente en Amérique.

Cela doit être très gai que de se sentir pousser par deux cercueils ! Dans un temps, lorsqu'on partait pour un lointain voyage, on se contentait de faire son testament, mais aujourd'hui, cela ne suffit pas.

~~ A propos de la mort de M. et Mme Berthelot, on rappelle la mort de l'historien Mommsen. Sa femme fut frappée, au moment où il expirait, d'une attaque de paralysie ; mais elle resta encore en vie pendant quatre ans

Mommsen avait eu seize enfants, dont douze sont encore vivants. Il était si distrait que bien souvent, il ne les reconnaissait pas dans la rue.

~~ Une romancière américaine, Miss Haydon, ardente féministe, vient d'acheter 5.000 acres de terre dans l'Etat du Texas, afin d'y établir une colonie agricole à l'usage exclusif des femmes.

Miss Haydon et ses compagnes, toutes célibataires, se proposent d'exploiter leurs propriétés sans le secours d'aucun homme.

Elles font appel à toutes les femmes éprises de liberté, de sport et de grand air.

Elles comptent, ces vaillantes, labourer, semer, faucher et moissonner pour démontrer que rien n'est au-dessus de leurs forces et de leur courage.

Si quelques-unes désirent se marier, elles pourront installer leurs époux sur le territoire de la colonie féministe, mais ils demeureront exclus de l'administration.

~~ Jusqu'à présent on n'a pu faire des explorations sous-marines que jusqu'à une profondeur de 15 mètres.

Un ingénieur hydrographe vient d'imaginer un appareil qui ouvre au plongeur un champ immense de découvertes.

Son armure métallique permet la descente à 100 mètres. Cet appareil a déjà été plusieurs fois expérimenté avec le plus grand succès.

Le renouvellement de l'air et de l'éclairage sont assurés au moyen de l'électricité.

PIPELET.

L'Agitation dans les Ports

Grève Maritime

Pourquoi les marins du commerce songent à abandonner le travail. — La question des pensions d'invalidité. — Le meeting du 7 avril. — Un manifeste à la population.

Nous avons précédemment fait connaître que les marins de France préparaient, pour une date encore indéterminée, une grève générale. Ce mouvement, s'il se réalise, présente cette particularité que toutes les spécialités de la marine de commerce sont résolues à y prendre part, depuis les capitaines au long cours et les officiers mécaniciens jusqu'aux matelots du pont et les chauffeurs et soutiers.

Les Revendications

Des deux principales revendications des marins soumises à l'examen du Parlement, une : « la réglementation du travail et des efforts à bord des navires de commerce, » a reçu une solution définitive et que les travailleurs de la mer reconnaissent satisfaisante.

Reste la question des pensions d'invalidité, qui soulève un important problème budgétaire. On sait que la Chambre est actuellement saisie de deux projets : l'un de M. Siegfried, député du Havre ; l'autre du ministre de la Marine lui même.

Tous les syndicats maritimes se sont prononcés contre le projet Thomson en faveur du projet Siegfried. C'est de la décision définitive de la Chambre que dépendra donc la déclaration de grève.

En attendant, le Comité national des gens de mer, formé des délégués de tous les syndicats maritimes et qui est présidé par un mécanicien breveté, prépare activement l'organisation de la grève générale.

Le Comité a décidé d'organiser pour le dimanche 7 avril une manifestation pacifique qui devra avoir un caractère national.

Le dimanche 7 avril, en effet, un meeting aura lieu dans tous les ports de France et les navires devront être désarmés ce jour-là, sauf les bâtiments en partance. Ce sera, on le voit, une sorte de répétition du mouvement général qui peut incessamment se produire.

Un Appel significatif

Voici, d'ailleurs, le texte de l'appel, qui, à cette occasion, sera adressé à tous les inscrits maritimes et à la population :

Aux inscrits maritimes de tous grades et de toutes spécialités,
A la population.

Au projet de loi Siegfried, tendant à l'augmentation des pensions de demi-solde avec les taux adoptés en quinze congrès nationaux maritimes, le gouvernement oppose un projet dont les taux maxima des pensions sont inférieurs au minimum de nos desiderata.

Les sous-comités l'ont déjà rejeté par d'énergiques ordres du jour votés par assemblées nombreuses et régulièrement convoquées.

Le Comité national de défense des gens de mer, dans trois de ses réunions, a ratifié les décisions prises par les sous-comités avec la joie que lui a procurée l'affirmation de la solidarité prolétarienne maritime. Il est heureux de savoir que la résolution grave prise par le XIVe congrès national sera respectée intégralement par tous les inscrits maritimes le jour très proche où son application deviendra nécessaire.

Mais pour que la population française ne les traite pas en ennemis de ruines, le Comité croit qu'il est nécessaire de lui exposer succinctement, et pour la dernière fois, l'objet de leurs réclamations.

Les « Travailleurs de la mer » demandent qu'après au moins vingt-cinq années

---

5. — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LAMORTE

par HENRI DEMESSE

III

UNE GRANDE DAME

Le salon de la salle à manger, immense, dont les murs étaient ornés de vieilles tapisseries représentant des chasses, demeurait dans une pénombre où l'on voyait briller deux armures de chevalier, placées de chaque côté d'une cheminée monumentale copiée sur celle de la salle des gardes du château de Blois.

Mademoiselle de Noirmont était la tante du vicomte Roger de Pardayant.

C'était une personne de soixante ans, environ, mince, longue, sèche à la face jaune comme un vieil ivoire

Elle portait une robe noire, en soie qui lustrait, sans plis, de son col à ses pieds, et qui enfermait son corps anguleux comme en un sac.

Une sorte de cuffa en velours noir, à peu près semblable à celle que portait Marie Stuart, entourait sa figure ascétique, et cachait, en partie, ses cheveux, d'un beau blanc d'argent

Aucun bijou, pas une fleur ni un bijou ne la paraît.

Elle avait une grande allure ; on devinait en elle une créature de race.

Un beau chien molosse, de très haute taille, nommé Cyrus, était assis à sa droite, et, tout en fumant, elle le caressait de sa main longue, très blanche et fort belle, quoique osseuse.

Cyrus était le favori de mademoiselle de Noirmont, qui, au besoin, eût trouvé en l'intelligent animal un redoutable défenseur.

— Quel jour sommes-nous aujourd'hui ? demanda la baronne au maître d'hôtel.

— Vendredi, mademoiselle.

Mademoiselle de Noirmont, après une minute de silence, se tourna vers le valet.

— Donnes l'ordre au cocher d'atteler : j'irai à l'Opéra... fit-elle.

Le domestique s'inclina et sortit.

Puis, mademoiselle de Noirmont monta au premier étage de l'hôtel, où se trouvait son appartement meublé dans le plus pur style Louis XV.

Sa femme de chambre l'habilla.

Elle passa une robe, en velours noir, à longue traîne, ouverte en pointe sur la poitrine, et laissant nus ses bras, qui étaient fort beaux.

Elle attacha à ses oreilles des solitaires étincelants, et agrafa, autour de son cou, une rivière en diamants.

Puis, elle se ganta de noir, et prit un éventail en dentelle, monté sur écaille découpée à jour, qu'elle accrocha, par un ruban, à une châtelaine d'or fixée à sa ceinture.

Huit heures sonnèrent à une petite pendule qui ornait la cheminée.

Mademoiselle de Noirmont, s'étant assise sur sa chaise longue, regardait mélancoliquement un très beau portrait, peint par Eugène Delacroix, et représentant un jeune homme, portant martialement l'ancien et magnifique uniforme des cuirassiers

Cyrus s'était couché aux pieds de sa maîtresse.

Soudain, il fit un mouvement.

La femme de chambre entra et remit à mademoiselle de Noirmont une lettre, sur un plateau de vermeil. Cette lettre n'était pas venue par la poste.

— C'est un commissionnaire qui l'a apportée, dit la servante ; il a recommandé expressément, d'après les ordres qu'il a reçus de la personne qui l'a envoyé, de la remettre tout de suite à mademoiselle...

Mademoiselle de Noirmont prit la lettre et l'examina.

Elle reconnut, sans doute, l'écriture de la suscription, car elle déchira précipitamment l'enveloppe et elle lut la lettre.

Alors, à la grande surprise de la femme de chambre, peu habituée à de pareils manèges, elle jeta une mante sur ses épaules, sortit de sa chambre, descendit l'escalier quatre à quatre, et, en fin mouta dans le landeau qui l'attendait, en disant au cocher, tout comme la jeune fille de la rue Cardinet :

— A Passy, boulevard Beauséjour ! Brûlez le pavé !

La grande porte de l'hôtel s'ouvrit pour laisser passer l'équipage qui roula, au dehors, à fond de train.

IV

NOBLE DÉSARROI

— De la part de monsieur, pour mademoiselle.

La femme de chambre de Noémie Bonnarais lui remit un écrin qui contenait des boucles d'oreilles : deux perles artistement montées.

Noémie, qui paraissait toute soucieuse, jeta un cri de joie en voyant ces bijoux.

— Monsieur désire que mademoiselle les mette ce soir

— A l'instant !

— Enfin, dit la servante... Mademoiselle sourit !... Mademoiselle était toute triste depuis quelques heures !...

— Moi, triste ? répondit la jeune fille... Vous êtes folle ! ... Pourquoi serais-je triste ! Ne suis je pas au comble de mes vœux ?

Rien de plus frais, de plus coquet, de plus agréable aux yeux que cette chambre de jeune fille où se passait cette scène.

Les murs étaient tendus d'une étoffe de soie blanche, sur laquelle courait une légère broderie représentant des myosotis ; une large bande, en peluche gris perle, avait été posée, en bordure, sur la cimaise et à la corniche.

Le lit était surmonté d'une sorte de couronne, d'où pendaient des rideaux de même étoffe.

(*A suivre*).

de navigation effective et de servir ensuite à la caisse des invalides et éloquemment dit-on, l'Etat leur accorde une pension annuelle, dont la base minima sera de 600 francs et suivra une progression déterminée par spécialité.

Il y est dit encore que :

1. 436 000 000 de francs ont été soustraits à la Caisse des Invalides — propriété exclusive des marins — par les gouvernements antérieurs à la troisième République ;

2. Les marins de l'Etat et les ouvriers des arsenaux sont rétribués à ce taux ;

3. Aucun ouvrier ne supporte autant de souffrances morales et physiques, n'est exposé à autant de dangers, n'est obligatoirement tenu à autant de sacrifices.

La pension de 1 fr. 66 par jour est-elle trop élevée pour ceux qui, pendant vingt-cinq années au moins, ont fait à contre les éléments pour sauvegarder la vie, la propriété et la fortune des autres ?

Cette question doit être résolue dans le plus bref délai, non seulement par le gouvernement et le parlementarisme, mais aussi par la population française qui, en somme, vit surtout du travail maritime.

Les « Travailleurs de la mer » officiers de toute spécialités marins et pêcheurs, disent que, après années de pénibles et de responsabilités, d'obligations de terre droits impôts exigibles doivent avoir démontré leur esprit de sagesse ; que cette sagesse étant ainsi décrétée comme une incitation à l'Autorité législative et à l'intelligence nationale, de vouloir démontrer en même temps qu'il leur union pratique, leur force économique...

La grève générale sera déclarée dans tous les ports français, si satisfaction ne leur est pas accordée.

L'arrêt en France des services publics et du commerce sera pour les marins une terrible responsabilité. Forts de la légitimité de leurs revendications ils l'assumeront sans souci des risques moraux et matériels qu'ils encourent.

Aux inscrits maritimes de tous grades et de toutes spécialités

Camarades,

Le Comité national de défense des gens de mer fidèle exécuteur des décrets de la classe maritime, organise dans tous les ports de France une manifestation qui présidera le congrès des sous-comités et de laquelle devra surgir une indication nette et précise de votre volonté souveraine.

Il vous convie donc à assister, en masse, et sans exception, au meeting qui aura lieu le dimanche 7 avril, à deux heures du soir.

Camarades,

Il faut que cette journée soit pour le gouvernement une indication de notre volonté. Il faut que les pêcheurs ne partent pas en mer, et les marins du commerce abandonnent, pour l'après-midi, les navires où ils sont embarqués. Qui s'y refusera ?

Le Comité national.

Ce manifeste sera affiché mercredi dans tous les ports de France.

LES DOCKERS

Un Congrès à Marseille

Un important Congrès des Ouvriers des Ports méditerranéens s'ouvrira, à Marseille, le 6 avril prochain.

Voici le texte de la circulaire adressée à tous les ports fédérés par le citoyen Poch, de Cette, secrétaire général de la Fédération internationale des ports méditerranéens.

Camarades,

Comme suite à notre précédente circulaire, que vous devez avoir reçue il y a quelques jours, et certain que vous l'avez prise en considération, le bureau de la fédération a fixé à la date du 6 avril 1907, le Congrès des ports méditerranéens, qui aura son siège à Marseille.

Les délégués devront être rendus le mercredi matin, à 8 heures, au plus tard, au siège de la Fédération locale des ouvriers des ports de Marseille, boulevard Maritime, 4.

Ce Congrès a pour but de consolider et de faire le sentiment de solidarité qui anime tous les ports de la Méditerranée, envers le port de Marseille, qui a, dans diverses circonstances, pris la résolution de se réorganiser.

Jamais n'a jamais marchandé son concours à toutes les organisations voisines lorsqu'elle était fortement organisée à nous de ne pas lui marchander notre concours. Votre présence montrera que vous êtes résolus à tout faire pour lui faire reprendre la force qu'elle possédait avant le lock-out de 1904.

Camarades,

Nous comptons que votre organisation ne fera un devoir d'être représentée au Congrès du 6 avril, où nous espérons que des résolutions très importantes seront prises.

Pour le bureau et par ordre, le secrétaire général, *B. Poch.*

Les Capitaines au long-cours

sont mécontents

On lit dans le *Matin* :

L'agitation persiste et s'accroit dans le monde maritime. Je vous ai signalé le mécontentement des inscrits maritimes au sujet du projet sur les pensions de demi-solde et le différend existant entre la Compagnie Fraissinet et les officiers de cette compagnie. La compagnie ayant nommé un commandant d'un de ses navires un capitaine n'ayant pas accompli dans cette compagnie le stage ordinaire de second capitaine, l'Association coopérative des capitaines au long cours a décidé la grève.

A la suite de cette décision, le bureau de l'Association des capitaines a saisi de l'incident le syndicat des inscrits maritimes, dont M. Bivelli est le secrétaire général, et le syndicat des dockers, que préside M. Marinot. Ces deux organisations ont décidé, en principe, de faire cause commune avec les capitaines au long cours, si un accord ne s'établissait pas.

La tactique qui sera vraisemblablement adoptée est la seule mise à l'index de la compagnie Fraissinet. Si celle-ci ne cède pas, les officiers débarqueront. Ils seront assistés suivis par les marins. D'autre part, les dockers refuseront de débarquer les marchandises. La grève ne serait généralisée qu'au cas où le comité central des armateurs de France se solidariserait avec la compagnie Fraissinet.

Gazette Electorale

Canton de Ste Lucie de-Tallano

Nous enregistrons avec une joie sincère un bruit qui est parvenu jusqu'à nous et d'après lequel notre vaillant collaborateur et ami Antoine-Jean Giacomoni, cédant aux instances de nombreuses personnalités politiques, serait décidé à poser sa candidature au Conseil général dans le canton de Ste-Lucie de Tallano.

Nous ne doutons pas un seul instant du succès de notre ami. Les électeurs du canton de Tallano ne sauraient faire un meilleur choix. Nous, qui connaissons de près depuis longtemps l'énergie, le dévouement, l'activité, le patriotisme et la noblesse de sentiment de M. Giacomoni, nous pouvons leur affirmer que personne ne défendra leurs intérêts généraux et particuliers avec plus de zèle, plus d'attachement et plus d'efficacité.

Antoine-Jean Giacomoni se recommande suffisamment lui-même à leur attention et à leur clairvoyance. Son intervention constante dans toutes les questions intéressant la Corse, l'arrondissement de Sartene et le canton de Tallano en particulier, le désigne au choix de ses concitoyens, s'ils font abstraction de toutes les considérations mesquines de la politique pour n'envisager que l'avenir et la prospérité de leur canton. Nous ne doutons pas un seul instant de l'empressement averti avec lequel ils iront à lui spontanément et avec un enthousiasme dont ils se féliciteront eux-mêmes par la suite.

Notre ami a su se créer des amitiés solides dans toute la Corse et sur le continent. La presse insulaire dont il est un des membres les plus estimés et les plus sympathiques verra avec plaisir un des siens et non des moins actifs entrer dans l'assemblée départementale. Notre collaborateur ne compte en effet au sein de toutes les rédactions des journaux de l'île que de bien cordiales sympathies. Il est de plus le cousin de M. Léonce Arrii, conseiller général sortant, qui a représenté si dignement pendant douze ans le canton de Ste-Lucie-de-Tallano, et il appartient à une des plus vieilles familles de la Rocca dont les membres ont toujours joui d'une considération légitime.

Nous attendons avec impatience que lui-même vienne nous confirmer cette nouvelle que nous insérons sous toutes réserves, mais avec un plaisir réel. Ici d'ores et déjà nous lui disons que nous serons heureux de lui accorder notre concours le plus affectueux.

(Journal de la Corse).

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur le Congrès du parti socialiste de Lyon :

« Le parti socialiste français veut empêcher tous ceux que le collectivisme menace d'avoir conscience du péril qui les guette et de se mettre en mesure d'y résister. Le socialisme révolutionnaire de M. Jules Guesde, c'est, pourrait-on dire, l'attaque nocturne contre un malheureux passant dévalisé de haute lutte et à main armée avec les risques de tous genres que comporte ce jeu pour les assaillants une pareille opération. Le socialisme français, lui, recourt à des procédés moins dangereux pour ses adeptes. Son système est bien connu dans les chemins de fer sous le nom de « vol au tire-flacon » ; le voyageur dont on couvre le portefeuille est préalablement endormi sans qu'il s'en doute par un peu de chloroforme habilement administré. Alors le pick-pocket, habilité en gentleman, le « soulage » de son argent sans la moindre difficulté. »

Le Gaulois

« A Lyon, le congrès des indépendants, après avoir affirmé son internationalisme, « base fondamentale du social me », condamne la guerre, soit coloniale, soit continentale, et réclame la réduction des charges militaires, se prononce nettement contre l'antipatriotisme. Ces gens-là sont patriotes à la condition sans doute que la patrie n'aura d'autre unité que celle de notre globe terrestre, et ils se déclarent prêts à défendre la France contre toute agression, pourvu que l'on s'engage à diminuer ou même à ne primer préalablement nos forces militaires. Je me demandais sérieusement si pouvait justifier une telle incohérence et je me disais que peut-être il nous fallait voir là une délicate attention à l'adresse du gouvernement, l'initiation étant la meilleure des flatteries, quand, en relisant la « Dépêche de Lyon, » je constate que ces déclarations ont été faites le 1er avril. Tout s'explique. »

L'Humanité

A propos de la loi sur le repos hebdomadaire :

« Les radicaux, dans leur hâte de frapper la loi du repos hebdomadaire, n'ont rien voulu entendre. Et maintenant, les ouvriers les plus accablés, les plus surmenés, méditent de se mettre en grève pour réclamer l'application de la loi. Oui, nous en sommes là, que les travailleurs sont condamnés à recourir à la grève pour obtenir l'exécution d'une loi qui n'a pas été abrogée, dont nul n'ose contester le principe, mais dont tous les fourbes qui ne veulent des réformes que le mot se sont acharnés à couper le nerf. Que va faire le pouvoir devant le mouvement ouvrier qui se prépare ? Va-t-il recourir à la force ? Va-t-il sabrer les travailleurs qui exigent la loi, toute la loi, rien que la loi ? Au nom de quel principe pourra-t-il les frapper ? Et au de sombres pensées de violence ne mêlent à la revendication du repos hebdomadaire le plus légal, pourra-t-il invoquer contre eux l'autorité de la loi sociale ? Il a permis qu'elle fût violée contre eux. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

NURO. — Des réjouissances publiques en l'honneur du mariage de N. Vincent Giuliani Locasi, notre sympathique maire, avec Mlle Rose Giudicelli, la charmante fille du distingué Directeur de la Compagnie Lafarge, ont eu lieu à Muro, à l'occasion de leur arrivée de Nice.

Toutes les dispositions propres à donner à cette fête le plus d'éclat possible avaient été prises par nos édiles, qui, il faut le reconnaître, ont réussi au delà de toute expression.

Arcs de triomphe, coups de boîtes et de mousqueterie, feux d'artifices, rien n'a manqué, et l'enthousiasme, gagnant de proche en proche, a imprimé à la réception le caractère d'une grandiose manifestation populaire.

M. l'adjoint Colonna-Ceccaldi, entouré des membres du Conseil municipal et des divers fonctionnaires que compte la localité, a souhaité la bienvenue aux époux qui, aux cris mille fois répétés de Vive M. le Maire, Vive Mme Giuliani, ont franchi le seuil de leur somptueuse demeure, où un lunch des plus exquis était servi.

Les honneurs des grands salons de la maison Giuliani étaient faits avec une amabilité parfaite, par Mlle Giuliani-Lecasi, accompagnée de Mmes Pitti-Ferrandi et de Le Rossel.

Les échos de la fête se sont prolongés fort avant dans la nuit et pendant la durée des nombreux patrons et amis, la très élégante mariée a eu un mot affectueux pour tous.

Puissent leur bonheur être toujours inaltérable comme le seront les sentiments de notre dévouement. — C. D. M.

***

CANARI. — Le brigadier de gendarmerie Ténuvide passe du Canari à Fontenove ; il est remplacé par le brigadier Joubert Jaime, nouvellement promu.

***

CERVIONE. — M. Antomari Louis-Charles, instituteur en retraite, est décédé à Cervione, à l'âge de 84 ans. Pendant près d'un demi-siècle il avait appartenu à l'Université. Dans toutes les localités où il a passé et où il a travaillé sans compter à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, il a laissé le souvenir d'un maître instruit, diligent, soucieux de ses devoirs professionnels, ainsi que d'un excellent époux et d'un père tendre et bon.

Il a eu la satisfaction de voir plusieurs de ses élèves se créer une honorable situation dans l'armée et les administrations publiques, et souvent il a reçu les témoignages de reconnaissance de ceux dont il avait fait des citoyens estimés et des fonctionnaires distingués.

Depuis de longues années il jouissait d'un repos honorablement acquis et aussi de la considération de ses concitoyens. Tous rendaient hommage à la franchise de ses relations et à la droiture de son caractère.

Il s'est doucement endormi entouré de ses plus chers, très regretté de tous.

Les obsèques ont eu lieu à l'église de Cervione qui ne pouvait contenir la foule des amis qui formaient le cortège.

Nous prions nos amis Mme veuve Antomari, à Mlle Antomari, Salvatelli, Albarési, Virgilli, Luperi et Sauveur Fraticelli de nos sincères condoléances.

***

AJACCIO. — M. Colonna, capitaine du canot au Havre, passe en la même qualité à Ajaccio, en remplacement de M. Pégues, désigné pour Pauillac.

***

VENTISERI. — Une des familles les plus marquantes du Fiumorbo vient d'être cruellement éprouvée par la mort de son digne chef, M. Simon Paul Renucci s'est éteint à Venticseri, à l'âge de 72 ans. Par son mariage avec Mlle Argès Colombani, il s'était allié aux familles Leonelli et Tiberi.

Le regretté défunt s'est trouvé par sa situation de famille toujours mêlé aux luttes locales, mais c'était un adversaire franc et loyal. Ses partisans trouvaient en lui l'ami le plus dévoué et le plus généreux ; aussi sa popularité est elle restée intacte, malgré les changements politiques survenus depuis un demi-siècle.

Son fils, M. l'abbé Renucci, conseiller d'arrondissement de Prunelli, et M. Joseph Renucci, maire d'Isolaccio, conduisent le deuil, le jour des obsèques. Ils étaient entourés d'une foule de parents et d'amis venus des divers villages du canton et des cantons de Ghisoni, Venzani, Portovecchio, Bolla. Le concours était immense : tous tenaient à saluer une dernière fois la dépouille mortelle de cet ami si sûr, de ce parent si dévoué.

Nous présentons à MM. l'abbé Renucci et Joseph Renucci, aux familles Renucci, Leonelli, Colombani, Tiberi, toutes nos condoléances.

***

SAN NICOLAO. — M. Bonaldi Jacques-Joseph, maire, est nommé suppléant du juge de paix de San Nicolao, en remplacement de M. Marchetti, démissionnaire.

Bulletin Financier

Paris, 29 mars 1907.

Bien que peu animé par suite de la fermeture des places étrangères et de Pâques prochain, le marché a fait preuve d'une grande fermeté aujourd'hui. Notre 3 0/0 s'est avancé à 94.80. Les Fonds Etrangers sont mieux tenus : toutefois les emprunts russes montrent une certaine lourdeur. Les établissements de crédit restent très bien tenus. La Banque Centrale Française s'inscrit à 445.

La Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Para est toujours bien tenue à 466. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Para se retrouvent à 426.50, très avantageuses à ce prix. L'action Barsa-Plage a Para reste bien tenue. Les Banques Centrale Française s'inscrit à 445.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Para est toujours bien tenue à 466. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Para se retrouvent à 426.50, très avantageuses à ce prix. L'action Barsa-Plage a Para reste bien tenue. Le Banque Centrale Française s'inscrit à 445.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Para est toujours bien tenue à 466. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Para se retrouvent à 426.50, très avantageuses à ce prix. L'action Barsa-Plage a Para reste bien tenue. Les Banques Centrale Française s'inscrit à 445.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Para est toujours bien tenue à 466. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer du Nord du Para se retrouvent à 426.50, très avantageuses à ce prix. L'action Barsa-Plage a Para reste bien tenue. Les Banques Centrale Française s'inscrit à 445.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Sanguinetti Marie, veuve Oddonino. Le mari agent de 2e classe du commissariat (ancienne formation), décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 15 octobre 1906, 267 fr.

Ponsili Marie-Dominique veuve Peraldi. Le mari matelot, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 11 mai 1906, 273 fr.

Corti Thérèse, veuve Gros. Le mari tremblaire, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 7 janvier 1906, 555 fr.

Santucci Xavier, adjudant ; 15 ans 7 mois 8 jours de services. Pension avec jouissance du 15 novembre 1906, 640 fr.

Salvadori Antoine-Félix, adjudant ; 31 ans 5 mois 24 jours de services. Pension avec jouis. du 26 décembre 1906, 1,098 fr.

Falconi Joseph-Antoine, soldat ; 20 ans 11 mois de services. Pension avec jouissance du 5 janvier 1907, 664 fr.

Franchi Michel Ange, chef de bataillon ; 41 ans 1 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 15 janvier 1907, 3,575 fr.

Santi Annibal-Paul, chef de bataillon ; 39 ans 8 mois 1 jour de services. Pension avec jouis. du 20 janvier 1907, 3,500 fr.

Romanetti Charles-André, capitaine ; 25 ans 8 mois 12 jours de services. Pension avec jouissance du 1er janvier 1907, 2,600 fr.

Filippini Marie-Pasquine, veuve Nattei. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 18 juillet 1906, 465 fr.

Vielle Anne, veuve Octavi. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 9 octobre 1906, 454 fr.

Orphelines Pallavicini : 1. Annonciade-Sébastienne ; 2. Joséphine-Marie. Le père sergent, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 15 septembre 1906 au 27 juillet 1921, 582 fr.

Tuteur : M. Valentin.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 avril

Baromètre à midi + 13 — Minima + 7 8

Baromètre à midi, 745 mm. — Baromètre du soir, 745 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 20 mm.

***

Place Saint-Nicolas

Un groupe de dames bastiaises nous adresse, une fois encore, une intervention publique auprès de M. Qui de Droit pour le prier de faire débarrasser la place Saint Nicolas des gros cailloux qui l'encombrent et blessent les pieds des promeneurs.

Notre demande sera-t-elle bientôt exaucée, ou bien nous faudra-t-il revenir à la charge ?

***

Soirée de Bienfaisance

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un concert de charité au profit de l'Assistance Publique, (œuvre de la crèche de soupe), sera donné par la Chambre Musicale, mercredi 10 avril, à 9 heures du soir.

Une indiscrétion nous permet de faire savoir qu'une partie de l'orchestre de notre théâtre prêtera son gracieux concours.

***

Le mois d'Avril

D'après les prévisions des météorologistes, le mois d'avril doit être fort beau en général dans toute la région méridionale de la France et assez agréable pour le Nord.

Jusqu'au 5 avril, période de beau temps : la Méditerranée, l'Adriatique et l'Archipel seront calmes.

Du 5 au 12 avril, temps beau et sec dans la région méridionale de la France et dans toute l'étendue du bassin méditerranéen. Mers calmes.

Du 12 au 20 avril, ciel calme et serein, beau temps en Provence. Méditerranée calme.

Du 20 au 27 avril, période de beau temps. Mers généralement calmes.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne postillère.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — La neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame de la Miséricorde commencera aujourd'hui, à 5 heures du soir, dans l'oratoire de ce nom.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend insensibles quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de grande NYRDAHL.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

OCTROI

Les membres de l'Association Fraternelle des employés d'octroi de la ville de Bastia sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le 5 avril dans le local habituel de leurs séances pour traiter les questions suivantes :

1. Inconvénients de l'affermage pour la répression ;

2. Mesures à prendre pour prévenir le danger qui menace le personnel.

3. Questions diverses.

Les membres sont prévenus que leur présence est indispensable. Les absences non justifiées seront rigoureusement punies.

Le Président, BARTOLI.

BAINS DE PUZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Cuisinier : M. Tellier, en avantageusement connu dans toute la Corse.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Ministère de la Guerre

Paris, 4 avril.

Il sera procédé, le 22 avril, à deux heures et demie de l'après-midi, à la mairie de Bastia, à une adjudication pour la fourniture du pain aux troupes qui seront stationnées à St-Florent en 1907, à l'occasion des tirs de combat.

Les demandes d'admission, avec pièces à l'appui, devront être adressées à la Sous-Intendance Militaire de Bastia, pour le 17 avril au plus tard.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Sous-Intendance Militaire de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Siguroni, capitaine au long-cours, et son fils ; Mlle Anna Siguroni ;

La famille Crucciani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Pauline Sigurani

Née CRUCIANI

décédée à Ismailia (Egypte), le 21 mars 1907, dans sa 66e année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00186

BOURSE DE PARIS

	3 avril	4 avril
Rente 3 0/0 ancien	95 60	94 55
— 3 0/0 nouveau	95 40	95 50

DRAME SANGLANT à AJACCIO

UN OFFICIER BLESSÉ par *le frère de sa maîtresse*

Ajaccio, 4 avril.

M. de Geyer d'Orth, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, s'était séparé de la femme, avec laquelle il vivait depuis quelque temps.

Cette séparation ne fut pas acceptée avec joie par la maîtresse du lieutenant, et encore moins par le frère de celle-ci qui résolut de se venger. Il fit, hier matin, l'acquisition d'un revolver, et alla menacer l'officier, qui ne revint pas sur sa détermination.

Ce soir, à 8 heures et demie, au moment où M. de Geyer d'Orth entrait dans un bureau de tabac, situé sur le Cours Napoléon, pour acheter des cigares, le frère de son ancienne maîtresse tira sur lui cinq coups de revolver.

Deux balles atteignirent cet officier au bras droit et aux reins.

Les blessures présentent une certaine gravité.

M. le lieutenant de Geyer d'Orth a été transporté immédiatement à la pharmacie Pompeani où les premiers soins lui furent prodigués.

Après un premier pansement, cet officier a été transporté à l'hôpital militaire.

Le meurtrier est en fuite ; il est activement recherché par la police et la gendarmerie.

Commissariat de Police

Paris, 4 avril.

M. Roger, candidat militaire, est nommé commissaire de police de 4e classe à Corté.

M. FALLIÈRES *à Rambouillet*

Paris, 4 avril.

Le Président de la République et Mme Fallières sont partis dans l'après-midi pour Rambouillet.

Ils ont été accompagnés jusqu'à la gare par le président du Conseil.

Conseil des Ministres

Paris 4 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les Inscrits Maritimes

Le Conseil s'est occupé des revendications et réclamations des Inscrits Maritimes. Il a décidé d'y faire droit dans la mesure du possible.

Le statut des Fonctionnaires

Les ministres se sont également entretenus du statut des fonctionnaires.

Ils ont résolu de ne pas faire de nouvelles concessions, et de ne pas autoriser les syndicats de fonctionnaires.

Des sanctions sévères seront prises contre les instituteurs et tous autres employés de l'Etat qui ont critiqué ou qui critiqueront les actes du Gouvernement.

Les Souverains Norvégiens et Danois en France

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a annoncé à ses collègues des prochains voyages des rois de Norvège et de Danemark en France. Il a été décidé que des fêtes seront données en leur honneur.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

L'Incident Militaire DE PARIS

Mise à la retraite d'un Colonel

Paris, 4 avril.

Le général Picquart ayant ouvert une enquête sur les mouvements des troupes qui avaient occupé hier les postes de police de Paris, vient de la sanctionner par une punition.

Le lieutenant-colonel Bon, du 12e d'artillerie, est mis à la retraite.

Cet officier est puni pour avoir ouvert prématurément un pli cacheté, sans ordre du gouvernement militaire.

On continue à commenter vivement ce curieux incident. On admet généralement que les dispositions exécutées par le colonel Bon, se rapportaient aux mesures à prendre pour la grève annoncée des employés de l'Alimentation.

LES ROIS de Norvège et de Danemark *en France*

Paris, 4 avril.

S. M. le roi de Norvège arrivera à Paris le 24 mai prochain.

S. M. le roi de Danemark se rendra également en France. Il arrivera à Paris quelques jours après le souverain Norvégien.

LES FUNÉRAILLES DU DOCTEUR MAUCHAMP

Arrivée du cercueil à Marseille

Tanger, 4 avril.

Le cercueil du docteur Mauchamp, qui a été embarqué hier à Tanger sur le paquebot « La Moulouya, » arrivera à Marseille le 8 avril, dans l'après-midi.

Le corps sera aussitôt dirigé sur Chalon-sur-Saône.

Les obsèques à Chalon-sur-Saône

Chalon-sur-Saône, 4 avril.

Le Conseil municipal de Chalon-sur-Saône, réuni en séance extraordinaire, s'est occupé de réglementer la cérémonie des obsèques du docteur Mauchamp.

Il a décidé que celles-ci seraient célébrées avec la plus grande solennité possible et aux frais de la ville.

Une concession perpétuelle sera en outre accordée à la famille Mauchamp pour l'inhumation de la malheureuse victime de Marakech.

Enfin, une souscription publique est ouverte, dès aujourd'hui, pour l'érection d'un monument funéraire qui sera surmonté du buste du docteur Mauchamp.

Le Congrès de Climatothérapie *et d'Hygiène*

Nice, 4 avril.

Les médecins congressistes ont quitté Cannes ce matin à 9 heures, par train spécial, et sont arrivés à Nice à 9 heures et demie.

Ils ont été reçus à la gare par le maire, entouré d'un Conseil municipal et du corps médical.

A 10 heures et demie les Congressistes ont tenu leur réunion plénière, qui s'est prolongée jusqu'à midi.

Dans la journée, les médecins congressistes ont fait diverses promenades à Villefranche, à Beaulieu etc.

Ils assisteront ce soir à une grande représentation de gala à l'Opéra.

Ils quitteront Nice demain matin à 9 heures et pour se rendre à Monaco.

Un nouveau Complot

Paris, 4 avril.

La *Patrie* mentionne le bruit, qui circule dans les milieux politiques, d'après lequel M. Clémenceau songerait à profiter de la publication du dossier Montagnini, pour lancer la découverte d'un nouveau complot clérico Eléral contre la sûreté du l'Etat.

Les papiers de la *Nonciature*

M. Clémenceau et le Vatican

Rome, 4 avril.

Le *Giornale d'Italia* se dit en mesure de pouvoir confirmer, malgré le démenti de M. Clémenceau, qu'une dame avait été chargée par le Président du Conseil de traiter avec la Cour de Rome, afin que le Saint-Père acceptât la loi de Séparation.

S. E. le Cardinal Merry del Val reçut cette dame, mais il lui annonça que le Vatican ne pouvait accepter des propositions du gouvernement français, si celles-ci n'étaient pas faites par des mandataires officiels.

EN ESPAGNE

La grossesse de la Reine

Madrid, 4 avril.

La *Gaceta*, journal officiel du royaume, publie un rescrit de S. M. Alphonse XIII annonçant que S. M. la reine Victoria est entrée dans le neuvième mois de sa grossesse.

Le mariage de Don Carlos

Madrid, 4 avril.

Des renseignements certains permettent d'affirmer que Don Carlos, enfant d'Espagne, est fiancé à la princesse Louise de France.

L'union sera célébrée dans le courant du mois d'octobre prochain.

Les élections générales

Madrid, 4 avril.

La *Gaceta* publie le décret royal convoquant les deux Chambres du Parlement espagnol pour le 17 mai prochain.

Les élections des Cortès auront lieu le 21 avril, et celles du Sénat le 5 Mai.

La victoire du Gouvernement paraît devoir être un véritable triomphe.

LE VATICAN et la République

Paris, 4 avril.

Le *Temps* publie une importante correspondance de Rome sur la politique du Saint-Siège vis-à-vis de la République.

Le Saint-Siège, est-il dit, affirme que la politique de S. S. Léon XIII, vis-à-vis de la France, notamment en ce qui concerne le ralliement à la France républicaine du gouvernement n'est nullement abandonnée.

Bien au contraire, cette tactique constitue la base essentielle des rapports du Saint-Siège avec les Catholiques français.

AUX ÉTATS-UNIS

GRAND INCENDIE à San Francisco

Une maison détruite

17 morts. — 38 blessés

San Francisco, 4 avril.

Un violent incendie s'est déclaré la nuit dernière dans une maison de San-Francisco.

L'immeuble, qui était habité par des Italiens, a été complètement détruit.

Dix-sept personnes ont été retrouvées carbonisées sous les décombres, trente-huit autres ont rapporté de graves brûlures.

L'état de la plupart des blessés est désespéré.

Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Jean Muraccioli, négociants ; Mme et M. P.-André Sanguinetti et leurs enfants, Mme veuve Laurice Casanova et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Augustin CATANI

leur père, beau-père et grand-père, décédé le 4 avril 1907, à l'âge de 86 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu demain, 6 avril, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 35, rue Saint Roch.

Mlle Désirée Marchi, libraire ; Mme veuve Henri Galdi, Mme et M. Pendolelli et leur fille ; Mlles Victorine et Eugénie Siano ;

Les familles Lagasquie, de Sète de Lézan, Lora, Sanelli, Cinconi et Marchi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Anna NICOLINI

Née SISCO

leur aïeule, mère, belle-mère grand-mère et aïeule, décédée le 4 avril 1907, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu demain, 6 avril, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

En vente chez M. Morfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 95 — SAMEDI 6 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

00189

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte I.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h 09 m — Coucher, 6 h 03 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête du Dimanche Saint Célestin.

5 AVRIL

La Séparation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

C'est dans la forêt de Lonca que je reçois le numéro du *Petit Bastiais* qui publie l'article de M. Blasini, et c'est sur la crosse de ma carabine (*Falchetta*), qui vient d'abattre un mouflon, que j'y fais réponse.

Et d'abord, je suis entré dans la maison de M. Blasini, parce qu'il m'en a ouvert la porte, j'ai pris son geste pour une invitation. Je respecte les morts, je me suis pieusement incliné sur la tombe de l'homme vertueux dont le *Petit Bastiais* a fait un si bel éloge ; mais ce n'est pas insulter un mort que de se défendre contre un vivant qui attaque.

Ma main tremble et mon crayon est tombé à terre ; je vois briller une lame.... et dire que je ne croyais pas belliqueux les gens du Cap-Corse ! Je vous attends, Monsieur Blasini, là-haut, à Caprunale, mais, de grâce, laissez en chemin votre épée ; pas n'est besoin de la noble épée pour percer des outres, la mienne surtout si vulgaire.

La lecture de Cervantès a, sans doute, mis dans la tête de M. Blasini toutes ces armées rangées en bataille par mon mauvais génie et prêtes à s'entre-détruire.

M. Blasini prétend que les électeurs ont ratifié, aux dernières élections, le vote des deux Chambres concernant la loi de Séparation.

Qu'il m'explique pourquoi le Gouvernement, avant les élections, a refusé le *referendum* proposé par des libéraux, et pourquoi, dernièrement, toutes les municipalités de France, à de rares exceptions près, ont témoigné d'une sympathie pour l'Eglise qu'elles ont mis en très mauvaise humeur les blocards, grands et petits. Il ne pourrait, peut-être, que répondre : le suffrage universel est le mensonge universel.

Oui, s'écrie, triomphant, M Blasini, j'admets la comparaison de M. Cuma : l'Eglise et l'Etat, sont faits pour être unis comme l'âme et le corps ; or, l'âme se sépare du corps, donc, Cuma, l'Eglise peut être séparée de l'Etat. Mais, mon brave Félix, si l'âme se sépare du corps, ce n'est plus la vie, c'est la mort ; *crye*....

Mon contradicteur répète ce qu'il a dit plusieurs fois que le Pape, en nommant des évêques en France, avait accepté la loi de Séparation. Il oublie que le Pape tient le droit de nommer des évêques, non pas de Briand, mais de Jésus-Christ. Le Concordat accordait au Gouvernement français le *privilège* de présenter les candidats, le Gouvernement actuel ayant renoncé à ce privilège, le Pape reste seul investi du droit de *choisir* et de *nommer* les évêques.

Parmi les bienfaits de la loi de Séparation, M. Blasini cite le fait du prédicateur de Saint-Jean de Bastia qui peut dire impunément à son auditoire que les juifs et les francs-maçons sont les maîtres de la France. Le hardi prédicateur sait parfaitement, mieux que M. Blasini, peut être, que s'il se hasardait à dire en chaire toute la vérité religieuse, il s'exposerait à des peines d'une rigueur sauvage, à celle, par exemple, de cinq ans de prison, peine portée par la loi dont M. Blasini chante le libéralisme.

CUMA.

SILHOUETTE DE HÉROS

Le chauffeur Rossi

A AJACCIO

Le *Liamone* approche du quai, venant de Toulon et Nice. Les amarres sont lancées et bientôt les passagers descendront. A son bord, accolé aux bastingages en une pose qui lui est coutumière pour l'avoir vue sans doute souvent sur son beau vaisseau national, est un matelot.

Les lettres dorées du béret *Iéna*, la médaille militaire toute neuve étalée sur sa poitrine, attirent les regards de la foule toujours nombreuse à l'arrivée des courriers. Et devant tout ce monde, la figure basanée du chauffeur breveté Rossi s'assombrit ; ses yeux si noirs semblent horribles de larmes, car il doit se reporter brusquement aux heures terribles d'explosions successives. C'est à ce moment que Rossi eut une conduite digne d'envie. Alors que tous cherchaient à se sauver, lui, bravant les dangers de la ferraille explosive, tâchait de sauver ses camarades.

Sublime sentiment d'altruisme devant la mort !...

Agile, quoique gêné, ce brave saute à terre. Des parents, des amis se jettent à son cou, l'embrassent fortement, cependant que la foule émue regarde et que tout son corps frissonne, de ce superbe frisson que les héros seuls peuvent faire naître...

FRANÇOIS FAZIO

***

A PROPRIANO

On a toujours à la mémoire l'acte de dévouement dont fit preuve, à la catastrophe de *Iéna*, le chauffeur breveté Rossi, de Propriano, cité qui prétend ne pas abandonner son poste afin d'y tomber les feux, au lieu de suivre la majeure partie de l'équipage qui subissait un « Sauve qui peut ! » Il ne dut son salut qu'à son sang-froid. De quatre qu'ils étaient, lui seul remonta sain et sauf, après avoir lutté un bon moment contre les éléments indomptables : les trois autres camarades périrent glorieusement, empoisonnés par les gaz délétères qui s'échappaient des soutes du navire.

Pour son acte vraiment héroïque, le Président de la République Française lui décerna en reconnaissance en lui donnant, personnellement, la Médaille militaire.

Or, le 3 avril dernier, nous avions le très grand plaisir de revoir ce vaillant marin. Après avoir assisté à la célébration d'une messe, un lunch réunissait de nombreux convives dans une salle parée pour cette circonstance, vraiment solennelle.

Au champagne, le jeune François Sozza, se faisant l'interprète des invités, prononça la touchante allocution ci-après :

Mesdames et Messieurs,

Le terrifiante détonation du 12 mars causa à un non répercussion considérable.

Alors que, comme une tristesse de poudre, s'épandait dans Toulon l'horreur du sinistre, du même l'écho retentit dans les rues et portait dans de lointains pays, dans des fourrés inextricables, la terrible nouvelle. L'Iéna, un des puissants navires de la marine française, venait d'éclater et ensevelissait sous les décombres plus de cent vingt personnes.

Un cri d'épouvante et d'horreur s'échappa de toutes les bouches. Toulon tremble... la France prit le deuil...

Au milieu des tourbillons de flammes et de fumée et de la panique qui s'ensuivit, on ne songea plus qu'à porter secours au malheureux équipage.

La force, le sang-froid, le courage (qualités très rares dans d'autres pays), furent mis à l'œuvre par nos hardis marins et la vaillante population toulonnaise.

L'instant fut fécond en tragédies, mais aussi en dévouements sublimes.

On ne marchanda pas sa vie. Mêlés par un sentiment de pur patriotisme, nos officiers marins, (étaient officiellement par [illegible] souverains étrangers), rivalisèrent de courage, de ténacité même, dirais-je....

Parmi ceux que la mort épargna, parmi ceux qui se distinguèrent le plus en cette mémorable journée, figura le nom d'un de nos compatriotes, d'un de nos plus chers amis, d'un de nos convives.

Louis Rossi, que le Président de la République Française a tenu à féliciter personnellement en lui décernant la Médaille militaire, a, non seulement honoré Propriano, l'arrondissement de Sartène, la Corse, mais il a fait honneur à la Patrie, la France, et son acte d'abnégation, de bravoure, d'héroïsme, est allé rehausser en pays étrangers la valeur de la marine française.

Honneur donc, Mesdames et Messieurs !! Saluons tout premièrement les victimes du devoir guerrier de ces jours si mouvementés.

Mais aussi, saluons le cœur généreux, le vaillant marin, lui présent, qui a risqué sa vie pour le salut des autres.

Saluons-le pour son sang-froid admirable, pour son dévouement sublime, et prémunissons-lui les félicitations qu'il est en droit d'attendre.

Nous implorant de son exemple, soyons fiers, nous Propriétanais, de pouvoir compter dans nos rangs de tels hommes qui apportent avec eux joie, espérance, et levons nos verres à la prospérité de la marine française et à la gloire de son armée.

Ce que disent les Journaux

Le Sauteur

Sur les papiers Montegnini :

« Le vœu a été exaucé, pour sauver l'Eglise et ruiner la loi de Séparation, il avait fallu renverser la République, M. Pinay, nouvellement élu, n'aurait pas fait de résistance à ce projet. Mais on est allé plus loin, on a préparé de toutes pièces contre la forme même du gouvernement, contre la sûreté de l'Etat, un complot dont le tête était à Rome et dont la trame s'étendait sur toute l'étendue du pays. Ce complot, on en connaît mieux les détails quand les documents seront définitivement publiés. Et alors il faudra avoir aux moyens de flageller les coupables et de les empêcher de recommencer. »

Le Siècle

Les bonnes dames de Lyon qui ne sont plus bonnes si elles ne brûlent pas leur gabelou ! C'est une explosion peaux-nade, et comme d'un comprend après cela la presse catholique du Vatican célébrant solennellement : « La publication a confirmé que le Vatican n'a rien fait contre la République Française, ni à l'intérieur ni à l'étranger ! ». Tu parles !

Le Radical

« Les espoirs de M. Montegnini ont été déçus, le Sénat a adopté en bloc la loi votée par la Chambre ; comme on doit aujourd'hui se raisonner ! Certes on a dû faire quelques reproches à la loi, mais elle fonctionne, et la est toute la victoire. La lutte de Montegnini nous enseigne sur les secrets ressorts du monde noir qui n'auraient reculé devant rien pour faire échouer la loi ou pour en dénaturer la discussion. La

---

6. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

IV

MADAME BERNARAIS

Ça et là, on voyait des sièges légers : fauteuils, causeuses, chaises, portant le chiffre de la jeune fille, en lettres gothiques, entourées de guirlandes de bluets et de marguerites des champs.

On marchait sur un tapis de haute laine dans lequel les pieds entraient jusqu'aux chevilles.

Sur la cheminée, une petite pendule en argent formait le socle d'une jolie statuette.

Enfin, des appliques en argent ciselé, chargées de têtes de Méduse, portant des bougies de cire, dont la lueur répandait une grande clarté sur toutes ces splendeurs.

La jeune fille, ayant achevé sa toilette pour la soirée qui se préparait, se regarda dans une grande psyché où elle pouvait se voir des pieds à la tête.

Sans doute, elle fut satisfaite de son examen, car elle sourit de plaisir.

Noémie Bernarais n'avait que dix-sept ans.

En cette fillette à peine transformée en jeune fille, on pressentait, pourtant déjà, la femme. Les contours de son corps étaient gracieux.

Son buste était frêle encore, mais la gorge s'y trouvait nettement indiquée.

Elle avait la taille fine, souple et les hanches rebondies.

Son visage, n'ayant pas pris son expression définitive elle n'était pas jolie ; mais elle plaisait, car ses yeux bleus avaient une grande douceur, et sa bouche fine, aux lèvres minces, souriait toujours.

Ses cheveux blonds, appliqués, sur ses tempes, en bandeaux à la vierge, entouraient son front de boucles, qui, sous la lumière des bougies, semblaient flotter, légères, et mettaient, autour de sa tête, une sorte d'auréole dorée.

Elle portait une robe longue, à traîne, en dentelle blanche, sur un fond de satin blanc.

Son corsage décolleté, laissait voir le haut de sa gorge, à la peau blanche, marqué d'un signe noir, qui tranchait, là, comme une mouche sur le fond de d'un lys.

Ses bras au dessin très pur, bien qu'un peu grêles, étaient nus.

Elle était chaussée de souliers en satin blanc, ornés d'une broderie de perles, et on voyait ses chevilles, très fines, qui roulaient sur bas de soie à jour.

— Peut-on entrer ? fit une voix... Madame la vicomtesse Noémie de Pardayant veut-elle recevoir ses père et mère : M. et madame Robert Bernarais ?

— Madame la vicomtesse Noémie de Pardayant est visible !... répondit la jeune fille, en s'efforçant de se montrer gaie... Veuillez entrer : vous êtes les bienvenus !

Robert Bernarais entra dans la chambre, avec sa femme.

Il avait cinquante et un ans.

L'expression de sa physionomie était agréable ; il devait être franc, honnête et bon.

Grand, assez fort, et naturellement élégant, il portait bien un habit noir de bonne coupe, à la boutonnière duquel brillait une petite brochette de croix en diamants.

— Tu vois que j'ai chic, dit Noémie, en montrant, à son père, les perles qu'elle avait attachées à ses oreilles.

— Ces bijoux te plaisent ?

— Je serais difficile !

— Va bien !

— Chère enfant, dit madame Bernarais, comme tu es belle !

Julie Bernarais, alors âgée de quarante-deux ans, était encore jolie et gracieuse, bien qu'elle fût déjà rondelette : son embonpoint lui seyait.

Vêtue d'une robe décolletée, en soie violette, dont le corsage et la jupe étaient ornés d'une guirlande de lilas, elle portait, sur sa belle poitrine à la chair potelée et très blanche, un collier d'or ouvragé : bijou ancien d'une haute valeur artistique, auquel une étoile scintillante était suspendue.

Des bracelets de prix entouraient ses poignets.

Dans ses cheveux blonds, un papillon d'or, dont les ailes étaient chargées de rubis et d'émeraudes, semblait voltiger sur une fleur à laquelle il était attaché.

— Venez, ma chère, dit M. Bernarais à sa femme ; laissons cette enfant à sa toilette : elle est prête, c'est ce que nous voulions savoir ; descendons à présent ; nos invités vont arriver, et il faut que nous soyons là pour les recevoir.

V

LE CADEAU DU DOCTEUR MARC HÉRAULT

Rob et Bernarais fils d'ouvriers était entré en qualité de « sauf-ruisseau » — comme on dit — dans une maison de banque, vers sa quatorzième année afin que ses appointements, très modestes, appartenant, à ses parents, une ressource nouvelle.

Il avait fait son chemin à force de travail.

D'abord caissier, puis fondé de pouvoirs de son patron — vers sa trente-cinquième année il avait épousé Julie Hénault, fille d'un industriel, qui lui avait apporté en dot cinquante mille francs.

Avec cette somme et ses économies, il avait réalisé une fortune qu'on évaluait à trois millions.

Riche, il était devenu ambitieux ; il voulait être député.

Longtemps il en avait cherché le moyen ; il croyait l'avoir enfin trouvé.

Le hasard l'avait mis en relations avec le vicomte Roger de Pardayant.

(*A suivre*).

direction républicaine a déjoué tous ces calculs. Quand nous arrivons aux républicains qui n'y avaient pas dans les élections passé les mains sales et les chiffons souillés du pouvoir romain ; aujourd'hui la preuve est faite, arbi faite de ce maquignonnage clérical ! Le cardinal Merry del Val négociait hier à un archevêque de s'entendre avec M. Pich pour le choix des candidats et la répartition de l'argent ! C'est clair comme du Fustel, et c'est complet. Si maintenant, m. n bon monsieur, vous continuez à vous réjouir du succès papiers Montagnini, c'est que vous n'êtes pas difficiles. Qu'alors, que craignez vous donc ?

GAZETTE DEPARTEMENTALE

SANTA-REPARATA DI BALAGNA. — A la suite de la démission, en sa qualité de maire, donnée par M. l'avocat Général, qui occupant une haute situation sur le continent, ne pourrait gérer d'une façon convenable les affaires de la commune, les négociations du Conseil municipal ainsi que celles de la population entière se tournèrent tout de suite vers la noble famille Salvini, et des négociations furent aussi reiard entamées à cet effet, auprès du représentant actuel de cette illustre famille.

Ces négociations n'aboutirent tout d'abord à aucun résultat, car M. Jean Salvini, prétextant de ses nombreuses occupations occasionnées par la gérance de ses vastes domaines, qui l'absorbent tout entier, se voyait dans la nécessité de décliner cet honneur, duquel, pour les mêmes motifs, ses parents s'étaient toujours tenus éloignés, malgré des offres réitérées en toutes circonstances.

Le Conseil ne perdant pas tout espoir, sur la convocation de son délégué, M. Lenzi, se réunit à la mairie et décida, à l'unanimité, de faire, en corps, une démarche pressante auprès de M. Salvini, afin de le faire revenir d'une aussi fâcheuse détermination.

Ce dernier, se rendant enfin aux sollicitations du Conseil, consentit, dans l'intérêt unique et public de cette importante localité, heureuse de notre île, à s'imposer ce lourd sacrifice, et des élections complémentaires furent fixées au dimanche 24 mars dernier.

Ces élections revêtirent le caractère d'une enthousiaste acclamation, et ce fut un spectacle vraiment touchant, que celui de voir avec quel empressement tous les électeurs accoururent spontanément aux urnes et témoignèrent ainsi à M. Salvini, le sourire aux lèvres et le contentement dans le cœur, leur plus profond dévouement dans cette solennelle circonstance.

Le nom du scrutin, à l'unanimité du chiffre le plus élevé de 330 votants, fut proclamé, sans qu'il eût eu à se déranger pour demander un suffrage à aucun des électeurs.

Après le dépouillement du scrutin, la population entière, précédée de la sémillante jeunesse de l'endroit, qui portait un mât pittoresque, surmonté d'un drapeau tricolore, entouré d'une grande couronne de verdure, accompagna le nouvel élu jusqu'à sa demeure, où des réjouissances se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Le dimanche suivant, le Conseil municipal, au grand complet, s'est rendu, dès-pour en aller, au palais Salvini, et sous la présidence de notre sympathique adjoint municipal, M. Martin Marchetti, a procédé à l'installation du nouveau Maire qui, en termes touchants et dans une allocution empreinte des sentiments les plus élevés, qui ont vivement impressionné tous les assistants, après avoir évoqué le souvenir de son éminent prédécesseur et lui avoir envoyé, à travers les flots bleus, un cordial salut, a remercié le Conseil et la population de Santa Reparata de cette éclatante manifestation.

Après cette chaleureuse d'investiture, un déjeuner des plus délectables réunissait autour de sa table le Conseil municipal ainsi que divers autres invités ; au Champagne, plusieurs toasts ont été portés à notre nouveau Chef.

Après le repas, remise d'une magnifique écharpe, par les notables d'Ostigliani et dix autres de circonstance, le par M. Berner-Biel, elle fier d'Académie, auquel M. le Maire a brillamment répondu.

On peut dire que depuis dix jours, la réjouissance n'est pas discontinué en

hameau historique d'Ostigliani, si Mme Jean Salvini, ainsi que Mme veuve Vincent Salvini, ces deux anges du foyer, avec une rare distinction et la grâce qui les caractérisent, ont fait les honneurs de leurs salons et accueilli tout le monde avec la plus grande urbanité.

Plusieurs nuits de joie, appartés par les habitants et les dames des divers hameaux de ce gros bourg, ainsi que par les cultivateurs du domaine de Pisciatlette, ornant le château Salvini, et les musiciens de la fanfare « La Joyeuse, » sous la conduite de leur excellent chef, M. Arnould, sont venus de l'Ile Rousse, nous régaler des meilleurs morceaux de leur répertoire et rehausser ainsi l'éclat de notre réunion, pendant laquelle et dans deux autres précédentes, on peut dire sans crainte d'être taxée d'exagération, que la Bourgogne et le Champagne ont coulé à flots.

Esprit cultivé, héritier d'un grand nom historique, bon et charitable, nature franche et loyale, possesseur d'une immense fortune, notre nouveau Maire, par sa situation personnelle, ses alliances illustres et distinguées, ainsi que par ses puissantes relations, est appelé à faire le plus grand bien à notre commune ; il est, en outre, oncle et père de beaux enfants, que nous nous plaisons à regarder avec joie comme une réserve pour l'avenir ! — X.

Gazette Ajacciennes

Mariage

Le mariage entre M. Caron Emile-Edouard, second maître-mécanicien de la marine, et Mlle Hermodégilde-Reine-Marie Best, professeur de musique, primitivement fixé au 8 du courant mois d'avril, a été ajourné au 15 du même mois, attendu que le fiancé a été rappelé à Toulon par l'inspection de M. l'amiral Fournier.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 7 avril 1907, à 2 h.

Condé, pas redoublé,	Wettge.
Si j'étais roi, ouv.,	Adam.
Deux Aveux, redowa,	Romain.
L'Aurore, fantaisie,	Bajus.
A la plus belle valse,	Gossart.

Le Chef de Musique, TIBERT.

THÉATRE

Lucie de Lammermoor
Le Trouvère

La seconde représentation de « Lucie », donnée samedi devant une salle à peu près vide, a valu à la très gracieuse Mlle Nelli les applaudissements enthousiastes des rares heureux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre ce soir-là.

Sa voix pure a fait merveille tout le long de la pièce et particulièrement dans les notes aériennes du grand air de la folie. Du reste, l'ensemble de la représentation a été parfait, et M. Gallerani, M. Scarselli ont été les précieux collaborateurs de ce beau succès.

Je ne parlerai pas de « Trouvère, » maintes fois joué cette saison, si cet opéra ne nous avait réservé une surprise dimanche soir. A la place de M. delle Fornaci indisposé, M. Scarselli a tenu le rôle de Manrico. Après avoir chanté le « Barbier de Séville » en matinée, reparaître trois heures après sur la scène et, pendant quatre longs actes, tenir le public sous le charme de sa voix, c'est véritablement un tour de force. M. Scarselli l'a accompli superbement et je l'en félicite de tout cœur. Je lui connaissais un organe charmant de fraîcheur et de grâce, mais je ne soupçonnais pas à sa voix cette ampleur et cette étendue. Les spectateurs ont partagé mon ravissement et ont fait à notre jeune ténor l'ovation qu'il méritait.

Madame Petrucci, très en voix, a déployé toute sa science musicale dans le rôle de Leonora. Impressionnante en Zingarella, Mme Fratoni a eu son habituel succès d'émotion. C'est une artiste excellente et consciencieuse. M. Gallerani fut un Comte de Luna amoureux et tragique à souhait.

Avec les fêtes de Pâques va commencer la série des nouveautés. On donnera « Jone », « la Bohème » et les « Pagliacci ».

La Direction ne néglige rien pour être agréable aux Bastiais. — L.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 avril

Thermomètre : Température matin 10 7.
à midi + 10 6 soirée du soir : 11 2
Maxima : 12 Minima + 7 6
Baromètre : Heures de pluie, 743 mm
à midi 745 mm 6 heures de soir, 751 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 32 mm.

***

Poids et mesures

MM. les vérificateurs des poids et mesures de 4e classe, Lucciardi, à Villefranche-du-Rhône ; Commène-Stephanopoli, à Ajaccio ; Andreani, à Corte, sont proposés pour la 3e classe : M. Antonini, vérificateur de 5e classe à Largentière, est proposé pour la 4e classe.

Par suite de la réorganisation du personnel des poids et mesures, M. Bartoli, vérificateur à Bastia, est rangé dans la 3e classe, au traitement de 2.800 francs. MM. Commène Stephanopoli, Andreani, Casili, à Paris, dans la 5e classe, au traitement de 2.150 francs ; M. Antonini, au traitement de 2,100 francs.

Cette réorganisation n'est faite que pour l'année 1907.

***

Obsèques

A une heure de l'après-midi ont eu lieu les obsèques de M. Augustin Catani, qui a succombé à une bien longue maladie ; il était âgé de 86 ans.

Le deuil était conduit par ses gendres, MM. Jean Muraccioli et André Sangiovanni, leurs enfants et d'autres parents. De nombreux amis ont tenu à suivre le cortège funèbre, afin de témoigner leurs sympathies à la famille du regretté défunt. L'absoute a été donnée en l'église St-Jean.

Nous adressons à MM. Muracciole, Sangiovanni et Catani toutes nos condoléances.

***

Nota

C'est par erreur que dans l'annonce parue le mardi 2 avril, la maison en vente a été désignée sous le n° 23

***

Pilules Suisses

Pour combattre la *constipation* et les maux d'*estomac*, employez les *Pilules Suisses, l'unique remède populaire* à bon marché connu depuis 20 ans. Sté Hautzog, rue Grammont, 28, Paris.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

Bulletin Financier

Paris, 30 mars 1907.

Marché animé et en hausse générale sur l'attitude particulièrement ferme de la Bourse d'hier de New-York. Après la réponse des primes le mouvement n'est encore accentué et il est à prévoir que la liquidation sera relativement aisée. Notre Rente est en reprise aux environs de 94.90. Les Fonds Etrangers sont meilleurs : emprunts russes raffermis. Nos Grands établissements de crédit sont en excellentes tendances ; Crédit Lyonnais 1.472, Crédit Foncier 669, Comptoir National d'Escompte 676 et Société Générale 676. Les valeurs industrielles et de transports suivent la tendance générale, notamment le Rio. Par contre, les Mines d'Or sont délaissées.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont demandées à 466 ; d'après l'exposé des motifs du décret fédéral du 31 janvier dernier les recettes nettes de ce port seraient évaluées à plus de 3 millions et demi de frs. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz cotent 442.50 ; cette ligne fait partie du grand réseau transbrésilien ; ses trois points d'attache : Araguary, Goyaz et Formigas, lui assurent un trafic intéressant.

Le Laurium Grec s'inscrit à 95, et l'Hellénique de Mines à 74. Ouro Rorbach se traite à 22.50. Les H. milières de San Marcos font 124.50 ; le voisinage de la grande ligne du chemin de fer du Nord de l'Espagne est un avantage considérable pour l'écoulement des produits de la mine. Les charbonnages de Kokcsaver sont demandés à 161.50 ; ce gisement occupent une superficie de 60 000 hectares.

L'act on Cannois Portland Artificiels de Tourlaville se négocie à 120 ; cette société exploite à Pantin (Indre et Loire) des carrières d'argile et de calcaire transformés en ciments artificiels parfaitement appropriés pour les travaux exécutés à l'abri de l'eau de mer. Le Général Electrique du Nord est toujours en faveur à 514. L'Eclair (automobiles) reste ferme au cours de 150.

Le patronnage de la Société générale et du Comptoir national d'Escompte sont une garantie de sécurité que vous rencontrez dans le public les obligations 4 0/0 de la New-York New-Haven and Hartford. R. Cy, une des plus prospères des Etats-Unis.

Nos chemins sont stationnaires.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises
Première représentation
du chef-d'œuvre de PETRELLA

JONE

Grand Opéra en 4 actes

Pour la Location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

***

Pour cause de mauvais temps, le théâtre a fait, hier au soir, relâche.

La direction remercie les personnes qui ont bien voulu conserver leurs billets et les prie de se présenter au bureau de location, chez M. Poggi coiffeur, afin de se faire remettre un nouveau billet pour la représentation qui sera donnée samedi soir.

Etat-Civil

NAISSANCES

Actes Yves-Marie-Antonia. — Asta Anna. — Arrighi Roger-Pascal. — Paoli Annonciade-Marie. — Graziani Jean-Baptistin. — Giudicelli Louise.

DÉCÈS

Catani Augustin, veuf, 85 ans.
Gachet Marie Nicolas, veuve, 72 ans.
Garori Vincent, 44 mois.
Pascal Marianne, veuve, 62 ans.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Caletta.

Le secrétaire, J. Gambari.

Machine à Coudre Singer

Occasion unique, payée 200 francs. à vendre de suite 150 francs.
S'adresser au bureau du journal.

Epicerie Parisienne

M. TREILLES a l'honneur d'informer le public, ainsi que sa nombreuse clientèle, qu'il vient de se rendre acquéreur, par l'intermédiaire de l'agence Dominici, 27, rue de l'Opéra, du Grand Magasin Dolpino, situé Boulevard Paoli, 27.

Dans ce nouveau magasin, l'*Epicerie Parisienne*, on trouvera également les denrées coloniales et celles de la région. Spécialité de cafés verts et torréfiés. Le tout à des prix et de qualités défiant toute concurrence.

***

M. TREILLES a installé à côté de son magasin le *Bar des Cévennes*, où l'on trouvera des consommations des meilleures marques et de choix.

Il fera son possible pour contenter les personnes qui lui feront l'honneur d'une visite.

Parapluies, Ombrelles, Cannes

Maison Donigi Lavarini

27, Boulevard Paoli, Bastia

Les personnes qui ont déposé des objets pour être réparés, sont priées de les faire retirer dans la huitaine.

Passé ce délai, M. Lavarini, qui doit cesser ce commerce, ne répondra plus de rien.

Nos Dépêches
DU JOUR

BOURSE DE PARIS

	4 avril	5 avril
Rente 3 0/0 ancien	94,55	94 70
— 3 p. 0/0 amortis.	95 50	95 80

ex-coupon.

L'Agitation dans les Ports
Grève Maritime

Inscrits maritimes et Dockers de Marseille

Les Mesures préventives

Toulon, 5 avril.

Le gouvernement n'est déjà préoccupé des mesures à prendre pour assurer les services postaux, pendant toute la durée de la grève des inscrits maritimes et dockers, qui va éclater demain ou dimanche.

Le vice-amiral Touchard, commandant l'escadre de la Méditerranée et le vice-amiral Marquis, préfet maritime de Toulon, ont reçu des instructions pour tenir prêts, à partir du 8 avril courant, les contre-torpilleurs de l'escadre et ceux de la première flotille de la Méditerranée pour le transport des dépêches de Marseille en Corse, en Algérie, en Tunisie et vice-versa.

Nouvelles Militaires

Recrutement

Paris, 5 avril.

M. le capitaine Bardon, attaché au bureau de recrutement de Toulouse, est nommé au commandement par intérim du bureau de recrutement d'Ajaccio, en remplacement de M. le commandant Bernard, n'ayant pas rejoint, qui est appelé au recrutement de Toulon.

L'arrivée du général Baillond à Montpellier

Montpellier, 5 avril.

Le général Baillond, ancien commandant du 20e corps d'armée, envoyé de Nancy à Montpellier à la suite d'incidents récents est arrivé ce matin à sa nouvelle résidence.

L'entrée officielle du successeur du général Pau aura lieu prochainement.

Une Circulaire du MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 5 avril.

Le général Picquart, vient d'adresser une nouvelle circulaire aux généraux, commandants de corps d'armée, relative aux ordres du jour qu'ils adressent aux troupes.

Le ministre dit que les ordres du jour, établis à l'occasion de l'entrée en fonction, doivent se borner à énoncer « les dates de prise ou de cessation de commandement, et indication des personnes, des corps ou des services intéressés dans la mutation. »

La circulaire ajoute : « Il importe également que, dans les allocutions susceptibles de recevoir une certaine publicité, les autorités militaires de tous grades évitent de prononcer des paroles dont la portée dépasserait leurs attributions et dont la reproduction donnerait lieu à des interprétations exagérées.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00190

LE DRAME du COURS NAPOLÉON

MORT du lieutenant de Geyer d'Orth

Les déclarations de la victime. — Ses souffrances. — Sa mort. — La veillée funèbre. — L'émotion à Ajaccio. — L'autopsie. — La famille. — Les obsèques.

L'assassin est toujours en fuite

Ajaccio, 5 avril.

Le lieutenant de Geyer d'Orth, la malheureuse victime du drame qui s'est déroulé hier soir, sur le Cours Napoléon, est décédé ce matin, à 9 heures, à l'hôpital militaire. Les soins les plus empressés n'ont pu empêcher le fatal dénouement.

Sur son lit de mort

Malgré ses horribles souffrances, le regretté officier n'a jamais perdu connaissance pendant son effroyable agonie. Il a pu raconter à ses camarades le lâche attentat dont il avait été la victime.

M. de Geyer d'Orth a juré aux officiers qui entouraient son lit de mort, qu'il n'avait jamais été l'amant de la servante de l'hôtel Lagorio, où il avait pris pension. Ce n'est donc pas pour venger l'honneur de sa sœur outragé que l'assassin l'a frappé. Il a de plus déclaré n'avoir jamais promis le mariage à cette fille.

C'est, entouré de ses camarades éplorés, que le lieutenant de Geyer a rendu le dernier soupir.

Pour donner un dernier témoignage d'estime et d'affection au regretté défunt, les lieutenants du 4e bataillon du 163e, des deux batteries d'artillerie, ainsi que les enseignes de vaisseau de la défense mobile ont demandé à veiller, jour et nuit, le corps de la victime.

L'autopsie

M. le docteur Pompeani et M. le médecin-chef de l'hôpital militaire ont pratiqué l'autopsie du cadavre. Le poumon avait été traversé de part en part.

Les condoléances

Dès que la mort du lieutenant de Geyer d'Orth a été connue une profonde émotion s'est emparée de la ville entière. Le vaillant officier jouissait, en effet, non seulement de l'estime de ses chefs, de l'amitié de ses camarades et de ses soldats, mais aussi de la sympathie de la population.

Le général Michal, membre du Conseil supérieur de la guerre, et M. Herriot, maire de Lyon, de passage à Ajaccio, se sont rendus à l'hôpital militaire pour saluer la dépouille mortelle, et ont présenté leurs condoléances au lieutenant-colonel, commandant le détachement.

Les scellés

Aussitôt que l'autorité judiciaire a eu connaissance du décès, les scellés ont été apposés par M. le Juge de paix au domicile du défunt, cours Grandval.

La famille

Le malheureux officier était le fils d'un conservateur des hypothèques, et le neveu du général de Geyer d'Orth. Il était sorti de l'école de Saint-Maixent, le 1er avril 1904, avec le grade de sous-lieutenant, et avait été promu lieutenant le 1er avril 1903.

La famille de la victime qui habite Arras, ainsi que son frère, lieutenant au 144e à Bordeaux, ont été prévenus ce matin du malheur qui les frappait.

Les obsèques

On attend leur réponse pour fixer définitivement la date des obsèques, qui seront célébrées dimanche ou lundi.

L'assassin

Quant au frère de la servante de l'hôtel Lagorio, auteur de ce lâche assassinat, il est toujours en fuite. Cet individu, qui est activement recherché, est originaire de Carbuccia.

DOUANES

Paris, 5 avril.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui la nomination de M. Margheriti, sous brigadier des douanes en retraite, comme receveur-buraliste à Santa-Severa.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

Découverte de quatre nouveaux cadavres

Toulon, 5 avril.

Une lugubre trouvaille a été faite aujourd'hui dans les soutes de l'*Iéna*. Quatre nouveaux cadavres ont été découverts bien affreusement déchiquetés et mutilés.

Il a été totalement impossible d'établir leur identité. Ils seront enterrés demain dans le tombeau offert par le « Souvenir Français » et qui repose déjà leurs camarades.

La Commission Sénatoriale d'enquête

Audition du chauffeur Colonna

Toulon, 5 avril.

La commission sénatoriale d'enquête a tenu aujourd'hui sa quatrième séance, sous la présidence de M. Méric, sénateur du Var.

Elle a procédé à l'audition du chauffeur Colonna, l'un des rescapés de la catastrophe, qui a fourni quelques éclaircissements sur les circonstances de l'explosion.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 5 avril.

L'obligation portant le numéro 41.772, est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 58.645 est remboursable à 20.000 fr.

Communales 1872

L'obligation portant le numéro 451.231 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 841.165 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1880

L'obligation portant le numéro 817.617 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 4 0.653 est remboursable à 25 000 francs.

Communales 1891

L'obligation portant le numéro 747 298 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 240.156 est remboursable à 10 00 fr.

L'obligation portant le numéro 27.424 est remboursable à 5.000 fr.

Communales 1899

L'obligation portant le numéro 53.824 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 12.576 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation portant le numéro 67.504 est remboursable à 5.000 fr.

Le Congrès de Climatothérapie *et d'Hygiène*

Conférence du docteur Zuccarelli

Nice, 5 avril.

Les congressistes, qui ont quitté Nice à 9 heures et demie par train spécial, sont arrivés à Monaco, vers 10 heures.

Ils se sont rendus au local qui avait été aménagé pour la réunion, et ont tenu leur séance de travail.

M. le docteur Pascal Zuccarelli a fait une conférence très documentée et très savante sur le climat et les eaux minérales de la Corse. Le distingué praticien a d'ailleurs fait remettre à chacun des confrères un exemplaire de son nouvel et intéressant rapport sur les « Stations Climatériques et les Stations Hydro-minérales de la Corse. »

Dans l'après-midi, les congressistes ont visité les monuments de la principauté, notamment l'hôpital, l'usine à incinération et le refoulement des égouts.

Après une excursion à la Turbie, les membres du Congrès ont été reçus au Palais du Gouverneur. Ce dernier leur a souhaité la bienvenue au nom du Prince.

A 8 heures, une grande représentation sera donnée par les artistes de la Comédie française, venus exprès à Monaco.

Les papiers de la *Nonciature*

Nouveaux documents

Les propos du ministre de Hollande. — Les craintes de M. Rouvier. — Un blâme à l'abbé Lemire. — Les opinions de M. Marc Sagnier.

Paris, 5 avril.

Tous les grands journaux de Paris et de Province continuent la publication d'extraits des papiers Montagnini, qui sont vivement commentés par le public, avide de connaître les secrets du Nonce.

Dans une lettre adressée au cardinal Merry del Val, Mgr Montagnini relate certains propos du ministre plénipotentiaire de Hollande à Paris, d'après lesquels ce diplomate n'aurait pas ménagé des paroles blessantes à l'adresse de nos gouvernants.

Dans un autre document, Mgr Montagnini critique l'attitude de M. Rouvier, qui, craignant M. Combes et ses partisans, n'use pas encore une mesure pour amener la pacification des esprits, et une reprise des relations diplomatiques entre le Vatican et la France.

Mgr Montagnini signale également à S. E. le cardinal Merry del Val la conduite de M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, qui a encouru une grave responsabilité morale en accordant les crédits demandés pour le voyage à Rome du président Loubet.

Enfin, M. Marc Sagnier, le fondateur du « Sillon » est représenté comme un personnage dangereux, dont les idées doivent être sévèrement censurées.

Documents publiés par le *Times*

Les revues catholiques à condamner. — Les idées de Mgr Pechenard. — Les opinions des séminaristes.

Londres 5 avril.

Le grand journal anglais « Times » publie des documents inédits du dossier de la Nonciature.

Dans un document adressé au Saint-Siège, Mgr Montagnini signale quinze revues, publications périodiques ou livres catholiques, dont les thèses ne sont pas complètement orthodoxes. Il demande au Saint-Père de les condamner et d'ordonner leur mise à l'Index.

Une lettre du représentant du Saint Siège accuse Mgr Pechenard de sympathiser avec les catholiques libéraux et de faire trop de concessions à leurs opinions démocratiques.

Enfin, Mgr Montagnini affirme que dans plusieurs séminaires les élèves professent des opinions politiques et sociales, dont l'audace l'épouvante. Ils sont partisans du désarmement général, et croient à l'innocence de Dreyfus.

Mgr Montagnini et ses détracteurs

Rome, 5 avril.

Mgr Montagnini vient de solliciter du Vatican l'autorisation de répondre à ses accusateurs. Il veut confondre ses calomniateurs, qui ont tronqué et forgé des documents.

Le prélat demande en outre l'autorisation d'intenter un procès contre le gouvernement français.

Les Morts du Jour

Le colonel Stoffel

Paris, 5 avril.

M. le colonel de cavalerie Stoffel, breveté hors cadre, est décédé subitement ce matin.

AU MAROC

La consternation du Maghzen

Tanger, 5 avril.

Les correspondances indigènes de Fez signalent l'effarement et la consternation du Maghzen et de son entourage à l'annonce de l'occupation d'Oudjda par les troupes françaises.

BAINS DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Désirée Marc-i, Docteur ; Mme veuve Henri Galdi, Mme et M. Pontebilli et leur fille ; Miles Victorine et Hyacinthe Siem ;

Les familles Lagrange, de Sède de Lieux, Lora, Santelli, Casanel et Marchi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Anna NIGOLINI
Née SISCO

leur mère, tante, cousine germaine et alliée, décédée le 4 avril 1907, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 6 avril, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(SAINT FLORENT)

M. Antoine Sartori, 1er maître de la marine en retraite, décoré de la Médaille militaire ; Mme Marie Sorri, née Sartori, M. Pierre Sorri, 2e maître torpilleur, et leurs enfants Marguerite et Alexis ; M. et Mme Joseph Tavera, négociant, et leurs neveux Pierre et François Tavera ; Mlle Antoinette Tavera, Mme veuve Tavera et son fils ; Mme veuve Marie Sartori ; Mme Vve Catherine Bellini, née Sartori, et son fils de Bastia ; M. et Mme Louis Sartori et leur fils de Propriano ; Mme veuve Annonciade Tacci, née Sartori, et sa fille de Macinaggio ; Mme et M. H.-G. Sartori, retraité des douanes, et leurs enfants de Toulon ; M. et Mme Joseph Sartori et leurs enfants ; Mme veuve Gorrini, née Sartori, et sa fille ; M. et Mme Sébastien Sartori et leurs enfants ; M. François Sartori ; Mlle Lucie Sartori de Bonia ; M. Noël Sartori, préposé des douanes à Bastia ; M. et Mme Dominique Sartori et leur enfant ; M. et Mme Louis Sartori et leur fille ; M. et Mme Jules Farese, née Sartori, et leur enfant de Toulon ; Mme Antoinette Gardelle, née Sartori, M. Alphonse Gardelle, sergent-major au 163e de ligne, et leur enfant ; M. Félicien Fraguasi, négociant à Bastia, et ses enfants ; Mme Vve Mellini, née Sartori, et ses enfants de Ville di Pierano ; Mme et M. N.-M. Sartori, percepteur des finances à Chartres, et leurs enfants ; M. et Mme Xavière Giorgi, née Sartori, et leurs enfants de Ville di Paraso ; Mme et M. Victor Colombani, imprimeur à Bastia, et leur fils ; M. et Mme Léonard Alcardi de Bonton ;

Les familles Flore, Casarici, Pericelli de Piove,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne SARTORI
Née TAVERA

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, belle fille, cousine, grande tante et alliée, décédée dans la 56e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à Saint-Florent, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,10
Vinaigre. . .	0,25

Déménagements *pour tous les pays*

Prix très réduits

Cadres de déménag meubl. garde-meubles pour entreposer le mobilier.
Cannon agent enregistreur patenté.
Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

GRAND CABINET PRIVÉ
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
GUEBWILLER

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleurs
Ed Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde atteint d'une certaine maladie contagieuse — se disant chirurgien-dentiste — qui avait par le droit d'exercer la profession et qui employait des moyens scientifiques le plus souvent pour la fabrication de fausses articulations.



Grand F. VIBERT L. de CHIMIE
600, AVENUE DES PONTS - LYON

L. M.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
une gravure coloriée
Un an ..... 16 fr. — Six Mois. 9 fr. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
une 2e gravure coloriée
Un an ..... 32 fr. — Six Mois. 16 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, éditeur
7, rue des Fêtes-Saint-Thomas, PARIS

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, pendules, alliances, etc., etc., fondus en or et argent fin titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de objets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent en faveur de 18 karats.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché incroyables jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations





MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tommettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par B. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Demandez et offrez dans tous les Cafés **L'ARO MATTEI, apéritif supérieur.**

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AŸSO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois ton que et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR. PURGATIF DÉPURATIF
80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE **NESTLÉ** *Aliment préféré des enfants.*

LE meilleur Cigare à 10 centimes est incontesté le CIGARE MATTEI

Les TAMARO MATTEI plus de réclame, demandez-le aux Buralistes.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 96 — DIMANCHE 7 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont partis d'avance et reçoivent aux Bureaux du Journal. Plus divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois	Union postale, et autres pays le port en sus.
Bastia	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Corse Départ.	22 »	11 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Célestin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 07 m. — Coucher, 6 h. 04 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv., Lune, le 12.
Fête de Demain Saint Ozane.

6 AVRIL

L'Assistance Publique

Une organisation nouvelle
La Cuillerée de soupe

Une œuvre de solidarité sociale dont le but était des plus complexes si on en jugeait par l'exposé de ses statuts, était fondée à Bastia dans le courant de l'année 1905.

Assurer la protection de l'enfance ; coopérer à tous les sauvetages ; assister à domicile les malades qui en feraient la demande, en leur donnant gratuitement les soins nécessaires ; transporter, à toute heure du jour et de la nuit, les malades, les morts et les blessés ; venir en aide à ceux qui souffrent, non seulement sans réclamer une rémunération quelconque, mais après avoir acquitté au préalable une *cotisation mensuelle de cinquante centimes* : tel était le programme que s'étaient tracé les vaillants fondateurs de l'Assistance Publique de Bastia.

Si une somme aussi minime est de peu d'importance pour un budget bourgeois, elle constitue une précieuse indication lorsqu'elle est prélevée sur le modeste salaire d'un ouvrier.

Ce tour de force a cependant été accompli, et hâtons-nous d'ajouter que les résultats obtenus ont dépassé les prévisions les plus optimistes.

Rares sont, en effet, les villes du continent français de l'importance de Bastia, qui possèdent un outillage de secours aussi complet et une organisation aussi parfaite.

Au livre d'honneur de la Société sont inscrits pour la seule année 1906, plus de 823 sorties de jour et de nuit ; 220 malades étrangers à la commune ont été transportés de la gare à l'hôpital civil et 52 de la gare au bateau.

Les chiffres sont, en pareille matière, la plus éclatante démonstration de la prospérité financière de cette association bienfaisante.

Le bilan présenté par le Trésorier à l'Assemblée générale du 2 février dernier, accuse un excédent de recettes de 3.786 fr. 35, qui a été transformé en deux obligations communales 1892, numéros 273.333 et 273.335, en deux obligations Ville de Paris 1898, et un livret à la Caisse d'Epargne, n° 14.655.

Voici d'ailleurs à titre documentaire l'état des recettes et des dépenses du 1er novembre 1905 au 1er novembre 1906 :

Recettes.

Cotisations,	2.282.25
Quêtes,	2.295.90
Trone du local,	124.75
Dons divers,	173.05
Membres honoraires,	543.00
Fêtes et soirées théâtrales,	4.254.50
Total,	6.943.45

Dépenses.

Frais généraux (médicaments, blanchissage, loyer, mensualité de 2 gardiens),	2.028.40
Achats divers (matériel, lingerie, mobilier),	2.365.95
Total,	4.394.35
Excédent de recettes,	2.549.10
	6.943.45
Avoir en caisse au 1er novembre 1905,	4.035.30
Excédent de recettes de l'exercice précédent,	2.549.10
Soit en caisse au 1er novembre 1906,	3.584.40
auxquels il convient d'ajouter 201.94 d'excédent de recettes du 1er trimestre 1906-1907, portant sur les mois de novembre, décembre 1906 et janvier 1900,	201.94
Total,	3.786.34

Le matériel comprend à l'heure actuelle deux superbes voitures avec système de suspension à la Cardan, trois civières avec accessoires perfectionnés, un appareil de désinfection au formol, avec costume spécial pour l'agent chargé de ce service, et tout un mobilier pour l'équipe de nuit.

Tels sont les brillants résultats enregistrés et que nous avons voulu porter à la connaissance de nos concitoyens.

Quelques-uns d'entre nous ont cependant pensé qu'un effort plus considérable encore pouvait être demandé aux vaillants serviteurs de l'Assistance Publique, pour pénétrer plus avant dans la voie qu'ils se sont tracée.

Il ne suffit pas de ramasser les malades qui gisent parfois sur le pavé de notre ville. Que faire de ces pauvres loques humaines qui n'ont aucun moyen d'existence ? Comment soulager des malheureux dont l'hôpital ne veut pas ? La foule souvent injuste récrimine alors contre l'équipe de l'Assistance obligée de refuser son intervention faute d'un local disponible. Cela est arrivé l'été dernier. Pourquoi rendre ces braves ouvriers responsables de cet état de choses ? Aussi en attendant la création d'un asile de nuit, l'œuvre de la Cuillerée de soupe semble tout indiquée pour apporter une solution à cet angoissant problème.

Un vœu bien des plus réussis a déjà été donné au profit de cette entreprise nouvelle. Mercredi prochain, par les soins de la Chambre musicale, nous aurons un concert musical, dont le produit sera réservé à cette utile fondation.

Nombreux seront ceux qui viendront nous apporter leur modeste obole et leur précieux concours.

Tous les Bastiais, dignes de ce nom, auront à cœur de ne plus tolérer le lamentable spectacle offert par cette cohorte de mendiants loqueteux et sales qui étalent plus de vices que de misères véritables, encombrent nos rues et déshonorent une ville qui se prétend civilisée.

Cette cour des miracles impressionne toujours défavorablement les étrangers peu habitués à ces tristes exhibitions. Sa disparition s'impose.

Le véritable moyen d'encourager le paupérisme et de négliger les misères dignes d'intérêt, c'est de laisser se perpétuer de pareils errements.

En confiant à la Cuillerée de soupe le montant de vos aumônes vous serez sûrs de soulager de véritables infortunes et de ne pas favoriser de faux misérons pour qui l'alcool est un aliment et l'aumône un revenu prélevé sur la crédulité publique.

Il y a là une mesure de salubrité publique à laquelle nous convions nos lecteurs, persuadés que notre appel ne restera pas sans échos.

JOSEPH ARAGGIO,
Ancien Conseil
de l'Assistance Publique.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Une Leçon

Bastia, 4 avril 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je viens de lire dans votre estimable et patriotique journal que l'Association coopérative des Capitaines au long cours de Marseille avait tenu une grande réunion en vue de délibérer sur la conduite de M. Fraissinet, avec menace d'une grève générale si satisfaction ne leur était pas accordée.

On connaît le motif qui a guidé le modeste corps des états-majors de la marine marchande à prendre une pareille décision. D'ores et déjà il est certain que l'attitude énergique de ces capitaines au long-cours amènera M. Fraissinet à plus d'égards vis-à-vis de ses vieux serviteurs, de même qu'elle mettra un terme à la capricieuse fantaisie d'un armateur trop habitué à ne respecter aucun droit.

La conduite des capitaines au long-cours de Marseille devrait servir d'exemple à notre population et principalement aux négociants bastiais dont M. Fraissinet n'a jamais voulu écouter les justes doléances.

En effet, combien de fois, à cette même place, n'ai-je pas lu les réclamations sur le prix exorbitant du passage, ainsi que les protestations des négociants bastiais sur le prix de leur fret dont le montant, paraît-il, dépasse celui de Marseille aux pays les plus reculés de l'Extrême-Orient.

Cette question de fret, question pourtant si intéressante, et qui partout ailleurs aurait depuis longtemps soulevé l'indignation générale, est subie chez nous et reste encore subordonnée au bon plaisir de M. Fraissinet ; il me revient même que sous peu le prix du fret sera augmenté.

Et bien, m'est avis que paroil fait ne se produirait pas si les Bastiais imitaient l'exemple des capitaines au long-cours de Marseille Je suis sûr que ces officiers, qui ne sont que de dignes et très intéressants serviteurs, sauront faire respecter leurs droits ; pourquoi, nous, Bastiais, qui, en la circonstance, sommes les maîtres, ne ferions-nous pas respecter les nôtres ?

Un Bastiais.

Approfondissement du Nouveau Port

Très sommairement nous avons dit dans un précédent numéro tout notre sentiment sur le projet d'approfondissement ayant trait à une faible longueur du littoral du Nouveau Port. Il s'agit en effet, de creuser sur une centaine de mètres, le long de l'ancien quai de rive, de façon à draguer, en cet endroit, qui est le meilleur des mouillages, un fond de 6 mètres.

Je n'ai nul besoin de rappeler que ce projet doit être soumis, comme tous les projets de ce genre, aux formalités inhérentes à la déclaration d'utilité publique. Ces formalités dont on pourrait se passer à mon humble avis, sans amener aucun dégât dans l'opportunité, la marche et la conduite des travaux, ne paraissent nullement justifiées.

On pourrait sans inconvénient les éliminer ou tout au moins en abréger considérablement les délais.

Mais que voulez-vous ? Elles sont inscrites dans les règlements. Or, savez-vous, les textes ! Il n'y a que çà qui vaut en France. C'est le plus bel ornement de la paperasserie française.

Cela me rappelle une petite histoire d'ordre administratif dont le dénouement, qui aurait dû rester cordial, faillit tourner à l'aigre. Il s'agissait d'une réclamation contre une administration que je tairai, on comprendra pourquoi. C'est si beau l'impersonnel !

Le fond du litige était une somme de quarante centimes mal perçue ou à rembourser. Cette somme, qui semblait devoir causer la faillite de l'Etat, fut enfin restituée à l'intéressé, mais vous plairait-il de savoir en combien de temps cette affaire fut solutionnée ? Vous perdriez votre latin à le deviner. N'ayant pas envie de vous fatiguer un seul instant, je vais vous le dire de suite. Le réclamant rentra dans ses fonds au bout de six mois et cinq jours.

Comme bien vous pensez, la réclamation fut présentée, non pas certes pour empocher la grosse somme que vous savez, et d'ailleurs légitimement dûe, mais uniquement pour sauvegarder une question de principe.

L'administration succomba dans la lutte puisqu'enfin la somme fut remboursée. Mais que de papier échangé pour cela ! Quel dégât, mon Dieu ! Quelle avalanche de stupidités !

Il faut voir comme les administrations savent se défendre, comme elles sont tenaces dans la défense, même quand il s'agit de frustrer de quarante centimes un malheureux contribuable. C'est inimaginable, je vous le jure !

On vous contesta les choses les plus claires. On vous opposa les raisons les plus saugrenues. On vous cita des textes qui n'ont absolument rien à faire dans le différend, et même des textes qui plaident pour vous.

On dépense des flots d'encre en des discussions byzantines. L'administration est une entêtée, et j'affirme. Elle ne cède qu'après avoir épuisé tous ses moyens de défense. Vous savez lesquels. Elle préfère capituler sans les honneurs de la guerre. Tous les goûts sont dans la nature, même celui de donner prise au ridicule.

C'est pourtant si simple, si honnête et si beau que de reconnaître ses torts et de les réparer plutôt que d'opposer la bêtise à la raison. Vraiment admirable et persuasive routine !

Voyez comme il semblerait que je me sois éloigné de mon sujet. Pourtant, j'en suis au cœur. Le contraire m'inquiéterait fort peu d'ailleurs, puisque j'ai l'habitude de coucher mes idées au fur et à mesure qu'elles se présentent à mon esprit, sans songer nullement à préparer d'avance aucun plan de discussion ou d'exposition. Ce serait substituer la confusion à la clarté. Et pour mon compte, je déclare que je ne suis guère disposé à faire des manœuvres à la syntaxe. Encore une fois, chacun son goût, je garde le mien.

Nous parlions, n'est-ce pas, de l'embrouillement des textes à propos de tout et de rien. Nous disions que les textes engendraient la paperasserie et que la paperasserie était le fléau des affaires qui réclament d'urgence une solution.

Or, ai-je fait autre chose ? J'ai appuyé la théorie par des exemples. J'ai mis le texte sur le gril. J'ai voulu m'assoir volontairement sur le texte, surtout le texte qui ferme impudemment sa compréhension jusqu'aux administrations publiques.

Cette digression plutôt apparente que réelle était nécessaire pour mieux étayer mon raisonnement à propos du projet d'approfondissement du Nouveau Port dont je m'occuperai de plus près dans un prochain article.

DA TALLA.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Avril à 3 h.

Les Gardes Nobles, p. r.,	Schrammel.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
Venezia, valse,	Desormes.
Lucrèce Borgia, solo de cla.,	Donizetti.
Der Phiffions, polka,	X.

Le Sous-Chef de musique, TOULOUSE.

Ce que disent les Journaux

L'Echo de Paris

A propos du dernier Mandement :

« Il y a dix ans, sous le régime du Concordat, on eut pu être surpris que le souverain pontife se préoccupât de notre politique intérieure ; mais au moment même où l'Eglise allait courir en France le plus grave danger qu'elle ait jamais couru dans le monde qui s'honneure que le pape ait souhaité voir les dernières allocutions législatives s'envoyer à la Chambre des députés exposition d'éviter à notre pays la crise de mauvaises qu'il traverse ? Il faut reconnaître que si le gouvernement a cherché par la saisie du dossier de la nonciature à établir qu'un complot avait été organisé par Rome contre la République, il n'y a trouvé aucun commencement de preuve, mais il résulte de la publication que M. Clémenceau a abandonné de gaieté de cœur son rôle d'homme d'Etat pour redevenir le polémiste qui mène campagne contre un ennemi politique. »

Le Rappel

M. Jacques Piou est à la fois député de la Loire et du Vatican. Il a été le candidat catholique du Saint-Siège et il peut se dire son représentant auprès de la Chambre. La preuve, c'est qu'il a eu dix ou douze affiches qui ont été payées avec l'argent du « trone pour les besoins de l'Eglise. » Et

aident mieux, voilà ce que démontrent les fragments déjà connus du dossier Montagnini. Il est vraiment fâcheux que rien dans le règlement de la Chambre ne permette, en présence d'une semblable découverte, de revenir sur une validation acquise ! Il est regrettable que jusqu'à la fin de la législature les élus du peuple soient obligés de garder pour voisin et pour collègue l'élu du pipelet !

La Libre Parole

Dans l'ordre humain, ce fut la grande force de l'Eglise dans le passé de vivre toujours près du peuple chrétien, d'encadrer les plaisirs de son cœur, de s'identifier avec les sentiments de tous, quand ces sentiments étaient légitimes, comme la haine des Français contre les Rothschild et les mille rapines d'argent exploitant du labeur commun. Il semblerait que sous ce rapport la police romaine, depuis cent ans, soit un peu distante, lointaine, étrangère à la véritable pensée française.

Le Service des Douanes

Bastia, 3 avril 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vous serais très reconnaissant, si vous vouliez bien avoir l'amabilité d'insérer dans votre journal cet entrefilet.

Voici de quoi il s'agit :

Il y a quelques années, il y avait à bord des grandes pinches des douanes de très bons marins, et chose travaillait au bout du bâton, soudoyait une voile, et, si le cas se présentait en croisière, faire la salade d'un navire à voiles ; le patron pouvait compter sur eux ; ayant le commandement très bien leur métier et la manœuvre du bâtiment. J'ajouterai qu'en cas de mauvais temps ils étaient aptes à prendre toutes les mesures pouvant mettre le navire hors de danger.

Tandis qu'aujourd'hui, tout ne plus on peut compter sur eux pour donner un coup d'aviron ; et dans le nombre il en est certainement plusieurs qu'un jeu de bonle empêche de donner l'aviron.

On dira que j'exagère, les faits que j'atteste sont pourtant de simples vérités.

Je ne crains pas d'être contredit, parce que la plupart des douaniers de mer n'ont jamais navigué sur les navires de commerce, tout au plus s'ils ont accompli une période de service dans la flotte ; d'autres même ont servi dans l'armée de terre.

Je laisse donc juges les personnes qui ont quelques connaissances nautiques et avec un équipage, pareil à celui dont je viens de parler, on peut affronter la mer ; le patron, fut-il des plus habiles, ne pourra jamais aborder une plage sans risques et périls.

Il faudrait voir lorsqu'il s'agit de mâter et d'établir la voile ! Il n'est pas rare de la voir hisser et amener cinq ou six fois ; tantôt les haubans sont engagés avec la tugue, tantôt avec la drosse... enfin c'est à n'en plus finir !

Et pour terminer par un exemple, dernièrement l'équipage d'une pénélle en sortant du port pour effectuer une croisière a été la risée des pêcheurs parce que la voile fut hissée et amenée deux ou trois fois ; pour comble de malheur le feu avait été hissé à l'envers.

Et dire qu'au parmi ces matelots il y en a qui bientôt seront élevés au grade de sous-patron !

Je crois en avoir suffisamment dit.

Veuillez recevoir etc.

VÉRITÉ.

CIRNEA

Les enfants des sociétaires qui veulent assister à la fête de jeudi, 11 avril, sont priés de se rendre à la Crnea tous les jours à cinq heures, pour répéter les danses, à partir d'aujourd'hui.

Nécrologie

M. Joseph Bagnaninchi

C'est avec la plus profonde émotion que nous avons reçu l'autre jour, de Lucciana, la triste nouvelle de la fin prématurée et soudaine de notre excellent ami, M. Joseph Bagnaninchi, ancien maire, conseiller d'arrondissement du canton de Borgo.

Il y avait deux jours à peine qu'il nous avait quitté, plein de vigueur et d'énergie, et rien ne faisait prévoir alors, que cet homme robuste, actif, qui avait conservé toute sa vie un travail, serait devenu subitement une proie facile pour l'inexorable Faucheuse.

M. Joseph Bagnaninchi était un travailleur opiniâtre et un modeste ; possesseur d'une fortune assez importante, il n'en était pas moins constamment sur la brèche, si c'est, pour ainsi dire, à la tâche, en plein labeur, alors qu'il s'occupait si activement de ses travaux agricoles, que la mort est venue le frapper.

Dans cette vaste plaine de Marana, où la mal'aria avait fait jadis de si nombreuses victimes, il avait réussi, grâce à son activité, à son travail, à son inlassable ardeur, à créer un vaste domaine agricole, aujourd'hui en pleine prospérité, et il avait dû imprimer à la culture maraîchère et au commerce des primeurs, un essor considérable.

Au point de vue politique, M. Joseph Bagnaninchi, fut un républicain sincère et convaincu. A l'époque des luttes ardentes il était à son poste de combat.

Maire de Lucciana, conseiller d'arrondissement du Borgo, j'ai suppléant, il ne mit jamais son influence qu'au service du bien. Simple et accueillant, il n'avait rien du politicien sectaire et sa maison était ouverte à tous : adversaires ou amis.

Le parti républicain fait en sa personne une perte sensible.

Nous prions sa famille de croire à la large part que nous prenons à son immense douleur.

F.-A. GIANSILY.

Madame Nicolini-Sisco

Mme Anna Nicolini, née Sisco, vient de s'éteindre dans sa cinquante-deuxième année. Elle luttait depuis longtemps contre une cruelle maladie, mais les soins si affectueux dont l'entouraient sa tante, *Mlle Désirée Marchi, qui fut pour* elle une véritable mère, et sa sœur lui permettaient de supporter son mal.

Les obsèques ont eu lieu à dix heures du matin, en l'église Saint-Jean, où de nombreux parents et amis ont accompagné le cercueil. M. l'archiprêtre Casanova a donné l'absoute. L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous prenons une vive part à la douleur de Mlle Marchi, à qui vont particulièrement nos condoléances, et à celle de Mmes Galdi et Pencioli et Mlles Sisco.

Au Journal Officiel

Ministère de la Guerre

M. le sous-lieutenant Lecq, du 28e rég. d'artillerie, est promu au grade de lieutenant.

M. le sous-lieutenant Bastini, du 3e rég. cadron du train des équipages militaires, est promu au grade de lieutenant.

M. Poli Marius-Paul, sous-officier élève officier à l'école d'artillerie et du génie, est promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 3e rég. du génie, à Arras.

Gendarmerie

Sont nommés dans la gendarmerie :

Cle de l'Ardèche, Ginolet Jean-Paul, ancien brigadier, proposé par la subdivision de Bastia.

Cle des Alpes Maritimes, Bloggi François, ancien soldat, proposé par la subdivision de Bastia.

Garde républicaine, Fimbori Blaise, ancien caporal, proposé par la 1re Cle de la Corse ; Santoni Paul, ancien brigadier, proposé par la Cle de Tunisie.

Légion de Paris, Filippi Joseph-André, ancien brigadier-fourrier, proposé par la Cle de la Seine.

Légion de la Corse, Gaude Louis-Antoine, ancien brigadier, proposé par la Cle de la Drôme ; Delries, ancien canonnier, proposé par la Cle de l'Ariège ; Brunel, ancien maréchal des logis, proposé par la Cle de l'Aude.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises

Deuxième représentation

JONE

Grand opéra en 4 actes de Petrella

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Bulletin Financier

Paris, 2 avril 1907.

L'liquidation boucle et marché ferme quoique plus calme en clôture sur des avis défavorables de New-York. Notre 3 0/0, compensé à 94.50, s'inscrit à 94.92 fin courant. Bonne tenue des Fonds Etrangers notamment du Turc à 94.40 et des emprunts russes. Société de Crédit toujours très ferme. Les valeurs industrielles et de transports montrent une certaine activité. Mines d'or délaissées.

En Banque, on négocie à 468 les obligations 5 0/0 de l'ouest de Paris. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer du Nord de Pertuis, au cours de 428.50, représente un revenu avantageux. L'action Berck Plage à Paris Plage est demandée à 176 ; malgré la hausse des métaux, la Société vient de passer un marché de rails à des prix très avantageux.

L'action Prêts Ottomans est en bonne tendance à 98. On cote Cerro del Pasco 220. La Rio Tinto reprend à 870. La Sierra Minerva Copper s'inscrit à 106 ; il existe 10.000 tonnes de minerai sur le carreau, et plus de 60.000 tonnes sont en vue.

L'action Consol et Walker fait 504. L'Eclairage Electrique est bien tenu à 284. Paris-Asnières à 294, aura bientôt regagné son coupon. La London Standard Motor a des demandes suivies à 26.50.

Les Hauilères de San Martino sont recherchées à 428.50. D'après les dernières informations, les travaux de mise en état de la mine seraient poussés avec une grande activité en vue d'arriver rapidement à une production importante.

Peu de variations en chemins français.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre — Thermomètre du matin 4 12
à midi + 16 — 6 heures du soir + 12 5
Maxima + 18 Minima + 8 5

Baromètre — Thermomètre du matin, 753 mm
à midi 753 mm — 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — Dans la matinée, Sud Est.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel. découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée au maréchal chauffeur breveté Le Bihan Jean-Louis, 3 ans 3 mois de services, blessures graves reçues lors de l'abordage entre « l'Epée » et le torpilleur 263, dans la nuit du 16 au 17 mars 1907, à Saint Florent.

***

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. le capitaine Anfriani, du 58e d'infanterie avec Mlle Marie Carrière, de Fourrès.

***

Fermeture tardive

La police a dressé procès-verbal contre la dame C. Mario, demeurant rue des Terrasses, pour fermeture tardive du sus établissement.

***

Le foie du cheval

Le service sanitaire s'est préoccupé d'une question qui intéresse les gens qui se nourrissent de la viande de cheval.

Les chevaux poussifs peuvent être abattus ; ils ne sont pas dangereux pour la santé publique.

Leur foie seul doit être jeté car il est une espèce de ténia à craindre pour l'animal ne faisant pas combattre l'emphysème, souvent à raison d'un gramme par jour pendant plusieurs mois. On a trouvé qui contenaient jusqu'à 6 gr. 05 d'acide arsénieux par kilogramme.

***

Nouvelles maritimes

Sont promus dans le corps des équipages de la flotte : au grade de 1er maître-mécanicien, le maître Crisponi Lucien, à Cherbourg ; au grade d'aide-mécanicien, le maître Vincentelli Pierre, à Toulon ; au grade de 2e m. fourrier, le quartier-maître Astolfi Félix-Antoine, à Toulon.

***

Mouvement des passagers

Pendant le mois de janvier, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 747 de Bastia, 694 d'Ajaccio et Propriano, 104 de Calvi ou Ile-Rousse, total, 1.545.

Il a été transporté : de Bastia, 650 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 442 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 174 ; total, 1.566.

***

Contraventions

Procès verbal a été dressé contre la nommée A. Matteï, surprise par la police, jetant des immondices dans la ruelle de la Conception.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal

État-Civil

MARIAGES

Cahos François-Jacques, sergent fourrier au 22e colonial, et Mortial Françoise-Marie.

NAISSANCES

Lotti Joséphine-Philomène. — Palmieri Yvonne. — Ghiglormini François. — Mogarao Marie-Carmelle.

DÉCÈS

Raimolli Antoine, mécanicien, célibataire, 29 ans.
Gornardini Antoine, veuf, 95 ans.
Dumontin Marie, mariée, 33 ans.
Angantelis Marc-Antoine, propriétaire, marié, 71 ans.

L'Union Vie

Fondée à Paris en 1828

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à

Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Faillite Chipponi Jacques

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite Chipponi, ci-devant entrepreneur de bois à Vescovato, sont invités à se réunir le 20 avril, à 2 heures de relevée, en chambre du conseil du Tribunal, aux fins de délibérer sur les propositions de Concordat qui leur seront faites.

Bastia, le 6 avril 1907.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

7. — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

V

Le cadeau du docteur Marc-Hubert

Rien qu'il y eût, entre eux, une différence d'âge notable, ils s'étaient liés, et le vicomte n'avait pas tardé à devenir le commensal du banquier.

Enfin, M. de Parbayant, à la grande joie de Robert, avait demandé la main de Noémie.

M. Besnarais comptait que cette alliance servirait ses projets : Roger était le fils unique de Alexandre de Parbayant, ancien ambassadeur de France à Vienne.

Alexandre de Parbayant avait pris pour femme Marie-Louise de Nolay de Noirmont, alors âgée de vingt deux ans, et sœur de mademoiselle de Noirmont, que nous avons présentée plus haut à nos lecteurs.

Une union entre des conjoints d'âge si disproportionné n'avait pu constituer qu'un mariage de convenances.

Roger était né un an après le mariage.

Madame de Parbayant s'était trouvée veuve peu après la naissance de son fils, et elle était morte, elle même, comme l'enfant venait d'atteindre sa onzième année.

Roger avait été dirigé, dès lors, par son tuteur et parrain, un cousin de son père : le chevalier Philippe d'Harbanmont, célibataire et millionnaire mort ruiné, à soixante ans, après une vie de débauche, et six mois avant les faits que nous allons raconter.

Le jeune vicomte, fier de sa noblesse, se sentant fort par sa fortune, évaluée à un million, avait mené, de bonne heure, ce qu'on appelle « la grande vie », avec son parrain, qui avait trouvé fort original de faire, de son pupille, un compagnon de plaisir.

Au moment où commence cette histoire, Roger avait mangé la plus grande partie de son patrimoine.

Il faut qu'on sache, cependant, qu'il n'avait pas vu dans son projet de mariage avec Noémie Besnarais, un moyen de reconstituer sa fortune : il ressentait pour la jeune fille, un amour aussi profond que sincère ; il l'aimait avec passion.

M. Besnarais avait dû vaincre la résistance de sa femme à qui Roger ne plaisait guère.

— Noémie l'aime !

— Est-ce qu'elle sait ? Notre fille est encore une enfant : il vaudrait mieux attendre !

— Quoi ? Je donnerai à Noémie huit cent mille francs ; elle sera vicomtesse ! Ce n'est pas tout...

Roger est l'héritier direct d'une tante millionnaire — la baronne de Noirmont — qui lui a fermé sa porte à cause de ses fredaines de jeune homme ; mais, quand Noémie sera Madame de Parbayant, toutes les préventions de la vieille demoiselle tomberont.

Elle sera touchée par la grâce de sa jolie nièce ; assurément, elle aimera notre fille et sa fortune, qui pouvait échapper au vicomte, lui reviendra ; or, il s'agit de deux millions au moins.

Noémie ne trouvera pas mieux ; aussi, crois-moi : saisissons l'occasion !

Mise par son père, qui voulait se faire une alliée, au courant de ce qui se passait, Noémie avait agréé la demande de M. de Parbayant.

Elle désirait tant être madame la vicomtesse !

D'ailleurs, Roger lui plaisait ; il réalisait le type qu'elle avait entrevu dans ses rêveries de fillette.

La date du mariage avait été donc fixée : il devait avoir lieu dans cinq jours ; le soir même on signait le contrat.

Noémie, au sortir de sa chambre, traversa un petit salon qui lui avait été réservé, une sorte de boudoir très élégant et très richement decoré, tout tendu de belles étoffes anciennes ; c'était la pièce de présentation de la jeune fille, qui l'avait ornée suivant sa fantaisie.

Elle se trouva brusquement en présence *d'un des domestiques de l'hôtel*, en grande livrée.

Surprise, effrayée même, elle jeta un léger cri et frissonna.

— On vient d'apporter ces lettres et cette boîte pour mademoiselle dit-il.

Noémie prit les lettres et la boîte ; le valet poursuivit :

M. le vicomte de Parbayant désire parler à mademoiselle avant qu'elle paraisse à la soirée.

La jeune fille, mal remise de sa frayeur, se troubla.

Pourquoi Roger souhaitait-il de lui parler à cette heure ?

D'ailleurs, depuis plusieurs heures, déjà, et bien qu'elle eût affecté, un instant auparavant, de se montrer joyeuse, en présence de son père et de sa mère, la jeune fille souffrait.

Elle éprouvait un malaise inexplicable.

Elle ressentait toutes sortes d'appréhensions ; elle était obsédée par une idée fixe : il lui semblait qu'un malheur planait sur elle.

Comme elle s'était efforcée de chasser de son esprit ces pensées, qui l'attristaient, elle s'était dit, pour se rassurer, que toutes les filles doivent subir semblable tourment, à la veille du mariage, c'est à-dire, au moment où se forme un lien *qui doit unir pour toujours*.

Mais, voilà que, soudain, ses craintes, si difficilement repoussées, étaient revenues en elle, par ce fait imprévu : cette demande d'entretien, formulée par le vicomte, en un pareil moment.

Quel mystère cachait-il ?

La jeune fille songea avec effroi à ces pressentiments qui *l'avaient accablée !*

(A suivre).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

06192

BOURSE DE PARIS

	5 avril	6 avril
Rente 3 0/0 ancien	94 70	94 60
— 3 1/2 0/0 ancien	95 80	95 40

LE DRAME du COURS NAPOLÉON

LES OBSÈQUES du lieutenant de Geyer d'Orth

Ajaccio, 6 avril.

Les obsèques du malheureux lieutenant de Geyer d'Orth, la victime du *lâche assassinat du cours Napoléon*, auront lieu demain dimanche, à 10 heures du matin.

La famille du regretté officier, accourue à Ajaccio, assistera à la cérémonie funèbre.

La famille de Geyer

Paris, 6 avril.

Le *Temps* publie quelques détails biographiques, sur la famille de la malheureuse victime du drame sanglant d'Ajaccio.

Après avoir rappelé, ce que nous faisions hier, que M. le lieutenant de Geyer d'Orth était le fils du conservateur des hypothèques d'Arras, et le neveu du général de Geyer d'Orth, le grand journal parisien ajoute les détails suivants :

« Un des frères du lieutenant de Geyer est décédé dans des circonstances tragiques. Ce jeune homme de 18 ans mourut à Paris en 1905, en tombant accidentellement du balcon d'un cinquième étage, de la maison où il demeurait avec une de ses tantes.

» Mme de Geyer, mère du regretté officier, avait longtemps habité la Corse avec son fils. Elle l'avait quitté l'été dernier pour rentrer à Arras, et se proposait de retourner dans l'île, passer l'été à la campagne.

Nouvelles Militaires

Inspection générale de la gendarmerie

Paris, 6 avril.

M. le général de brigade Moinier est désigné pour procéder à l'inspection générale de la 15e légion de gendarmerie.

Récompenses Honorifiques

Paris, 6 avril.

Par décision du Ministre de la Guerre, un témoignage officiel de satisfaction est accordé au canonnier-servant Ladet du 38e régiment d'artillerie apprenant à l'une des batteries détachées à Bastia.

Ce militaire a opéré le sauvetage d'un homme en danger de se noyer sur la plage de Toga.

RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 6 avril.

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de mars 1907 s'est élevé à la somme de 348.945.400 fr., accusant ainsi une plus-value de 26 562.300 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 27.182.000, francs par rapport au mois correspondant de l'année précédente

Le Congrès de Climatothérapie *et d'Hygiène*

Menton, 6 avril.

Les médecins congressistes ont quitté, ce matin à 9 heures, Monaco et sont arrivés, par train spécial, à Menton, une demi-heure après.

A 10 heures, ils se sont assemblés pour la séance du travail, qui s'est terminée vers midi.

Un grand banquet a ensuite réuni tous les congressistes, sous la présidence du maire de Menton. Les frais du déjeuner étaient faits par la municipalité et les hôteliers de la ville.

Dans l'après-midi, les médecins se sont rendus au Cap Martin, où ils ont été princièrement reçus. Ils ont fait une petite excursion sur la frontière italienne, puis ont visité, finalement, l'hôpital et les établissements d'assistance publique.

Ce soir, à 9 heures, une grande fête de nuit sera donnée en l'honneur des congressistes ; la ville entière sera illuminée.

Demain matin, cent vingt congressistes s'embarqueront à Nice sur le paquebot de Corse, pour se rendre à Ajaccio.

Trente de ces médecins pousseront jusqu'au col de Vizzavona.

A PARIS

La Grève Générale *de l'Alimentation*

Mesures préventives

Paris, 6 avril.

Les journaux affirment qu'en prévision de l'Alimentation, le Gouvernement vient de prendre des mesures très énergiques.

Le ministre de la Guerre a adressé aux chefs de corps des instructions spéciales, toutes secrètes, en vue de la mobilisation des troupes.

Les ordres ministériels sont parvenus aujourd'hui aux commandants des forts environnant Paris, ainsi qu'aux colonels commandant les régiments casernés dans la Capitale.

Le Voyage DES SOUVERAINS ANGLAIS *à Toulon*

Toulon, 6 avril.

La reine d'Angleterre est arrivée ce matin à 8 heures.

Les mêmes mesures d'ordre ont été prises que pour l'arrivée du roi Edouard VII.

***

S. M. Edouard VII a visité ce matin le cuirassé *Iéna*. Le roi a été reçu à la coupée par le contre-amiral Matteron.

Il a passé la revue des survivants, auxquels il a serré la main et leur a adressé ses chaudes félicitations.

Edouard VII est ensuite rentré à bord de son yacht, qui a appareillé dans l'après midi pour Carthagène.

Les Morts du Jour

Le général Villiers

Paris, 6 avril.

On annonce la mort de M. le général Villiers, commandant la brigade de cavalerie du 18e corps d'armée.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

A TOULON

Arrestation d'un Allemand

Toulon, 6 avril.

La police toulonnaise a procédé ce matin à l'arrestation d'un sujet allemand, dont les allures louches avaient attiré son attention.

Cet individu a été appréhendé au moment où il s'approchait du *Victoria and Albert*, le yacht de S. M. le roi Edouard VII.

Il avait préalablement réussi à arriver près de l'*Iéna*.

La nouvelle de cette arrestation a causé une vive impression à Toulon.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Montpellier, 6 avril.

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a présidé aujourd'hui la séance de clôture du Congrès des Sociétés Savantes.

A cette occasion, il a prononcé un long et remarquable discours.

Un banquet a été offert ce soir à M. Dujardin Beaumetz.

Le Sous-Secrétaire d'Etat, qui est accompagné de M. Etienne Pori, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, rentrera lundi matin à Paris.

LES GRÈVES

A NANTES

Les ouvriers des manufactures de tabac

Nantes, 6 avril.

Les ouvriers des manufactures de tabac de Nantes ont déclaré inopinément la grève.

Neuf cent d'entre eux ont quitté le travail. Les ateliers ont dû être fermés.

La ville est assez calme, mais, en prévision, de troubles, des mesures sérieuses ont été prises.

IMMENSE INCENDIE *à Santiago-de-Cuba*

La ville entière est menacée de destruction

Paris, 6 avril.

Un effroyable incendie s'est déclaré la nuit dernière à Santiago-de-Cuba.

Malgré la promptitude des secours, de nombreuses maisons sont devenues la proie des flammes. A cause d'un vent très violent et persistant, il est impossible de se rendre maître du feu, et de circonscrire l'incendie.

On redoute que la ville entière ne soit détruite.

La population terrifiée s'enfuit dans les campagnes environnantes en poussant des clameurs terrifiantes. On assiste à des scènes épouvantables.

Les dégâts s'élèvent déjà à plusieurs millions. Le nombre des victimes, qui doit être considérable, ne peut encore être évalué.

AU VATICAN

Mgr Montagnini nommé proto-notaire apostolique

Rome, 6 avril.

Le Saint Père vient de nommer Mgr Montagnini, ancien représentant du Vatican à Paris, proto-notaire apostolique.

Cette distinction accordée au prélat l'éloignera ainsi des fonctions diplomatiques.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PETERSBOURG

La protection du château de Tsarkoé-Selo

Saint-Pétersbourg, 6 avril.

La garde militaire du palais impérial de Tsarkoé-Selo a été renforcée du double de son effectif.

Des mesures d'ordre très sévères ont, en outre, été prises, pour prévenir tout attentat terroriste contre l'empereur et sa famille.

LODZ

Assassinat de dix ouvriers

Saint-Pétersbourg, 6 avril.

Les révolutionnaires continuent à imposer aux ouvriers la grève générale. Ils exécutent impitoyablement quiconque reprend le travail.

Dans la matinée, dix malheureux ouvriers qui se rendaient sur les chantiers, ont été tués à coups de revolver.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE MARIE. — Un sermon de charité au profit des Ecoles Libres Catholiques sera prêché par le R. P. Mutel, aujourd'hui dimanche, à 4 heures précises du soir.

CHAPELLE DU FANGO. — Lundi, fête de l'Annonciation, messe à 7, 8 et 9 heures, à 10 heures messe et office de la Sainte Vierge.

Le soir, à 4 heures, bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — La fête de l'Annonciation sera célébrée, dans cet oratoire, lundi, 8 avril.

Dimanche, veille de la fête, première vêpres, à 7 heures et demie du soir.

Le jour de la Fête, messes basses à partir de 5 heures, Grand'Messe à 11 heures, le soir : Vêpre solennelles à 4 heures, suivies de la bénédiction du Très-Saint Sacrement ; à 7 heures et demie bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

M. B. — La procession vienne le dix Crucifix des Miracles ne sera, cette année, le 3 mai, jour de sa fête.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 7 avril, réunion du mois de 9 h. 1/2 à 10 heures et demie, à la Mairie.

Admission de nouveaux adhérents.

Dernier avis aux retardataires qui sont priés de régulariser.

Le Président, J. Angeely.

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 7 et 14 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raibaldi.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche matin, à 9 heures, salle de la Bourse du Travail.

Le président, Guernieri.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS OFFICIERS DE LA CORSE. — Les membres participants de la dite Société sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Les membres du bureau se réuniront à 8 heures.

Ordre du jour : Revision des statuts. — Réception de nouveaux membres.

Le Président, Rocheteau.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR tavori des CHEVEUX



COULEUR NATURELLE

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

Machine à Coudre Singer

Occasion unique, payée 200 francs, à vendre de suite 150 francs.

S'adresser au bureau du journal.

Epicerie Parisienne

M. TREILLES a l'honneur d'informer le public, ainsi que sa nombreuse clientèle, qu'il vient de se rendre acquéreur, par l'intermédiaire de l'agence Dominici, 27, rue de l'Opéra, du Grand Magasin Dolpino, sitze Boulevard Paoli, 27.

Dans ce nouveau magasin, *l'Epicerie Parisienne*, on trouvera également les denrées coloniales et celles de la région. Spécialité de cafés verts et torrifiés. Le tout à des prix et de qualités défiant toute concurrence.

M. TREILLES a installé à côté de son magasin le *Bar des Cévennes*, où l'on trouvera des consommations des meilleures marques et de choix.

Il fera son possible pour contenter les personnes qui lui feront l'honneur d'une visite.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tailler, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 12 courant, tous les articles en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix du gros et au comptant.

Savoir :

Sucres de Paris et Marseille. — Café. — Moka Porto-Rico, Ceylan. — Riz Carolina extra. — Bougies Fournier, le paquet 1 fr. — Figues blanches extra du pays à 0,30 et 0,35 le 1/2 kilog.

Chocolats Menier et Poulain. — Tapioca Louit et Navre.

Chicorée de toutes marques. — Pâtes Rivoire et Carrel.

Savons Barbe « Tests di Moro, » Abat Jour et Fer à Cheval. — Légumes secs. — Liqueurs top qualité. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.

Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

CHOCOLAT MENIER



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

ABSINTHE

Edouard Pernod

La meilleure de toutes

Maison à Couvet (Suisse) et Pontarlier (Do bs)

FONDÉE EN 1827

Consommateurs ! Demandez donc partout

Un « Edouard Pernod »

Dépôt pour toute la Corse :

L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



FAITES PONDRE LES POULES

2.500 OEUFS

par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

NEURASTHENIE

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de Lyon

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des matheureux naïfs ! le stage pour le fabrication de dents artificielles

OUTILS pour AMATEURS & INDUSTRIELS

MACHINES, Tourneurs, DÉCOUPAGE

Scieries, Raboteuses, TOURS, Perceuses, etc.

CATALOGUE 1907 illustré, 2e édition, 1.000 pages, 2.000 gravures. Envoi franco contre 1 fr. 50

LE BELLE, Pont-Audemer (Eure)



Maux de Dents

guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Tadei à Bastia, Rafaelli à Corte, Pedevant à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.



DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spasmodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital : 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF

80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

Le meilleur Cigare à 10 centimes contruit le CIGARE MATTEI

TABAC MATTEI Rue de Rivoli

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 97

LUNDI 8 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Les Abonnements partent d'octobre et repris aux bureaux du Journal. Un mois, 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.20 — Judiciaires 0.25

Union Postale et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

00193

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Orens.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 07 m. — Coucher, 6 h. 04 s.

Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 13.

Fête de Demain Saint Joseph.

7 AVRIL

Non Coupable

VI

Les deux époux sont donc légalement séparés. Linda vit à Bologne, sa ville natale. La marquise Rusconi la reçoit. Elle suit maintenant la cour assidue du docteur Secchi auprès de Linda, les lettres qu'ils s'écrivent, les rencontres dans les rues, leurs regards qui se saluent... Soudain, la marquise Rusconi intime aux deux amoureux l'ordre de ne plus venir chez elle. Que signifiait ce congé ? Jalousie, sans doute. Linda, ne pouvant plus causer avec Secchi, se contente de le voir passer. Quand la nuit tombe sur Bologne endormie, Linda se penche à la fenêtre et attend dans l'obscurité de sa chambre. Le Docteur se promène, invisible tant la nuit est noire, et la braise de sa cigarette annonce seule sa présence. Ils s'aiment comme s'ils avaient quinze ans ! La santé de Linda renaît doucement au souffle de cette affection très pure. Elle a tout oublié du passé horrible. Elle est presque joyeuse de vivre, comme une enfant. Secchi, lui, est plus inquiet. Il demande à causer avec Linda. Il écrit. Il supplie. Et Linda enfin le reçoit chez elle, une fois, deux fois... C'est fini. Ils s'aimeront maintenant comme on s'aime à leur âge !

***

Le comte Bonmartini continue ses études à Florence où, sur son désir, lui parviennent des lettres de sa femme, car malgré la séparation légale il compte bien reprendre avec Linda la vie commune. Chaque fois qu'il passe par Bologne, Linda envoie au père Maria et Ninetto. Et souvent, déférant encore au désir exprimé, elle accompagne ses enfants. Ces rencontres, évidemment, d'aient pénibles à l'épouse. Le frère alors la console, arrivant toujours avec de bonnes paroles, de beaux sourires, des fleurs, des livres, l'Evangile notamment. Et tandis que Linda écoute, Tullio fait la lecture du Livre saint, entrecoupée d'observations. L'une de ces observations donnera une idée à peu près exacte du caractère du jeune homme. Tullio soutenait que la violence est légitime quand elle est une protestation contre les injures ou les vexations. C'est ainsi qu'après avoir lu dans l'Evangile le passage où Jésus chasse les vendeurs du Temple à coups de fouet, il disait à Linda :

— Vois, n'ai-je pas raison ? Tu n'as pas la prétention d'être plus juste et plus douce que Jésus ? Jésus est avec moi. Quand il vit que les paroles ne suffisaient pas, il eut recours aux coups et frappa !

Cette thèse soutenue par Tullio Murri annonçait le drame.

***

Le comte Bonmartini n'avait pas renoncé à la lutte. Drôle de monsieur que ce monsieur-là ! Comment ? C'est lui qui demande et obtient la séparation, qui s'éloigne vers d'autres bonheurs faciles, qui médit du beau-père, de la belle-mère, du beau-frère Tullio, de sa femme, — et c'est lui qui tente la réconciliation sans toutefois vouloir se départir de sa brutalité et de sa fatuité sans bornes ! Il veut Linda. Elle refuse. Alors il réclame les enfants. On lui objecte qu'en réclamant Marie et Ninetto il est traître à ses engagements. Peuh ! les engagements, le comte Bonmartini s'en moque. Mieux : il ose solliciter un poste d'assistant dans la clinique du professeur Murri ! Celui-ci, toujours généreux, fait mander sa fille. Voudra-t-elle ou non consentir à pardonner ? Elle ne sait pas. Ses amies lui conseillent la réunion définitive. Des jurisconsultes la pressent, la harcèlent. L'avocat Baldini s'offre comme médiateur. Après des pourparlers interminables, des scènes, des menaces, il est décidé que la comtesse Bonmartini cédera sur tous les points sauf sur celui des rapports conjugaux. Et il est en outre convenu que Linda, pour conserver ses droits à cet égard, ne fera pas annuler l'acte de séparation prononcé par le tribunal. C'est donc une réconciliation *pro forma* qui s'impose. Bonmartini paraît enchanté. Il remercie avec effusion le beau-père, la belle-mère, le beau-frère Tullio, sa femme, l'avocat Baldini, tout le monde. Il remercie, remercie encore. Puis, sournoisement, va trouver un autre avocat qui, par jalousie professionnelle, déconseille à son noble client d'accepter le contrat de la veille. Et l'accord est rompu ! Le héros de cette douloureuse comédie, glorieux d'avoir agi en tartufe, promènera longtemps encore son ricanement à travers la ville, calomniant, diffamant, tandis que la haute aristocratie se pâme d'aise comme au spectacle...

RENÉ SANGY.

N. B. Lire la suite les lundi et jeudi de chaque semaine.

Une Partie d'Echecs

Nouvelle Inédite

Le 8 pluviôse an VIII, dans une chambre située au cinquième étage de la rue de Paradis, à Paris, une jeune femme de dix-neuf ans, aristocratiquement jolie, avec ses boucles brunes et ses yeux enveloppants comme une caresse, était debout près de la fenêtre et semblait attendre.

Un pas résonna dans l'escalier. Lucienne de Fontfroide (c'est le nom de notre héroïne) ouvrit la porte, et tout de suite elle fut dans les bras de celui qui entrait. C'était un très jeune homme, au regard étincelant d'un éclat sombre. Grand, taillé en hercule, avec des attaches fines, il était vêtu d'un costume noir de clerc, mais semblait mal à l'aise sous cette défroque, paraissant plutôt destiné à porter l'épée que la robe.

— Eh bien ! Philippe ? dit Lucienne anxieusement.

— Mauvaises nouvelles, répondit Philippe en baissant la voix. Carbon a dénoncé Saint-Réjant et ses autres complices, Limoëlan et moi. Saint-Réjant vient d'être arrêté, rue des Prouvaires... Quant à moi, on me cherche sans doute en ce moment...

— C'était fatal, dit Lucienne en pâlissant. Pourquoi, aussi, t'être obstiné à demeurer à Paris, après l'attentat ?

— Pour tenir Cadoudal, à Londres, au courant des événements.

— A quoi bon, puisque votre machine infernale, visant le Premier Consul, n'atteignit que des innocents ? Le complot manqué, il fallait regagner l'Angleterre.

On ne doit pas déserter un poste dangereux.

— Mais si l'on pénètre ton déguisement... Si Fouché t'arrête... le Corse ne pardonnera pas : c'est la mort !

— Je le savais en conspirant... Quand on sert sa cause, il faut la servir jusqu'au dernier souffle. S'ils me prennent, ils verront comment un de Fontfroide sait mourir pour son roi.

Un éclair d'enthousiasme fit flamber les prunelles du marquis.

— Egoïste ! Fanatique ! dit la jeune femme... Eh bien, et moi ? Moi, qui suis ta femme depuis trois mois à peine, que deviendrai-je si tu meurs ?

— Toi ? tu sais bien que je t'adore, Lucienne... Mais il y a des principes immortels et sacrés auxquels je me dois tout entier.

— Il n'y a qu'un principe auquel tu te doives : c'est notre amour !.... Pourquoi s'entre-tuer quand la vie peut être si belle ? Pourquoi attiser la haine quand il y a l'amour ? Tu es mon tout, Philippe... Le dieu de la tendresse nous avait enveloppés de ses ailes. Ah ! pourquoi as-tu voulu appeler sur nous à sa place l'ange mystérieux de la Mort exterminatrice ?.. Veux-tu donc que nos premiers baisers s'effacent dans ton sang ?..

Frissonnante à cette horrible idée, la marquise de Fontfroide prit entre ses frêles mains la tête puissante du marquis (cette chère tête qui bientôt peut-être roulerait sur l'échafaud) et la baisa dans une sorte de frénésie désespérée.

— Au nom du peuple, ouvrez !

***

Des coups violents ébranlent la porte de la chambre.

Le marquis dénoue doucement l'enlacement peureux et tenace des bras blancs et, calme, va ouvrir.

Quatre hommes à face de dogues surgissent.

— Le citoyen Bossencourt ?

— C'est moi !

— Tu mens ! Bossencourt est un nom d'emprunt sous lequel tu te caches. En réalité, tu es le ci-devant marquis de Fontfroide.

— Après ? dit le marquis en croisant les bras fièrement.

— Tu es compromis dans l'attentat de la rue Saint-Nicaise, commis le 3 nivôse contre le Premier Consul... Tu es décrété d'arrestation. Suis-nous !

Une fois encore, la dernière sans doute, de Fontfroide étreignit contre sa poitrine sa femme, muette et glacée d'horreur, et sortit, traînant à ses talons la meute grondante des policiers.

Lucienne le savait, le hautain marquis ne se défendrait pas.

C'était la mort !.. « La mort ! » Ce mot atroce, lancinant, hurlait dans sa tête comme un glas funèbre dont l'écho eût retenti sombrement dans son cœur... La mort de l'être qu'elle chérissait par-dessus tout !... Quelques heures, elle resta comme hébétée sous le coup qui la frappait...

Oh ! le sauver !... Pour cela, elle eût eu toutes les audaces ; elle, si timide, si frêle, elle eût bravé tous les supplices... Oui, le sauver !... Mais comment ?

Soudain, une idée la met debout.

La voilà dans la rue.. Elle court.. Son cœur bat éperdument... Elle arrive aux Tuileries.

— On ne passe pas, dit le factionnaire.

— Je veux parler au Premier Consul.

— Impossible.

— Il s'agit de révélations importantes sur l'attentat de la rue Saint Nicaise.

— Adressez-vous au chef de la police, à Fouché.

« Ce que femme veut, Dieu le veut ! » dit le proverbe.

Quelques instants après, Fouché, conquis à la cause de Lucienne, l'introduisait lui-même devant Bonaparte.

***

Assis devant une table de jeu, pâle dans son uniforme sombre aux broderies d'or, le général était absorbé par une partie d'échecs, entamée avec son aide de camp Junot.

Debout près d'eux, un groupe d'hommes chamarrés et de femmes élégantes suivait la partie.

A travers ses larmes, la marquise aperçut ce tableau et, avant même que Bonaparte eût tourné vers elle son visage de bronze vert, elle s'écroula à ses pieds, et les mains jointes, elle gémit :

— Grâce !

— Pour qui, demanda le Premier Consul, sans quitter l'échiquier des yeux.

— Pour Philippe de Fontfroide, mon mari.

Un coup de poing fit trembler les échecs.

— Encore un de ces enragés de Chouans envoyés à Paris par cet infâme Cadoudal, sans doute, dit Bonaparte aigrement, et dans le but d'attenter à ma vie !... De Fontfroide, il a un passé détestable ! Il a pris part au soulèvement de la Vendée. Il a été blessé en combattant la République, n'est-ce pas, Fouché ?

— En effet, citoyen consul.

— Non ! il faut en finir avec les menées royalistes... Pas de grâce !

Un sanglot répondit et, lamentable, la voix brisée de la marquise supplia :

— Pitié !.. Il a été entraîné par les autres... D'ailleurs, il n'a pris part au complot qu'indirectement. Il s'est borné à faire le guet... avant l'explosion... C'est un enfant... Nous n'avons pas quarante ans à nous deux. En le frappant, vous me frapperez aussi... moi, l'innocente. Nous ne sommes mariés que depuis trois mois. Je l'aime... Pitié !

Il y eut un frémissement dans l'auditoire.

En silence, Bonaparte considérait la jeune femme. Elle sentait sur son visage délicieux la brûlure de ces yeux d'aigle.

Impassible comme une statue, le Consul songeait.

Pour les deux principaux coupables, il le fallait... Mais les autres, les affidés ?

Ne serait-il pas d'une politique habile de se rallier les royalistes par un acte de clémence ?

Pourtant, la vengeance, la *vendetta* est un plaisir auquel un Corse renonce rarement.

Brusquement, une idée diabolique traversa son esprit. Un sourire plissa ses lèvres minces.

Il fit un signe à Junot, son partenaire aux échecs, de se lever, et désignant à la marquise de Fontfroide la place restée libre en face de lui, il lui dit :

— Tenez, mettez-vous là et jouons !...

Stupéfaite d'une telle proposition en un moment si tragique, croyant qu'il voulait railler sa douleur, Lucienne demeura immobile.

— Jouons, répéta-t-il, et l'enjeu sera la tête du marquis de Fontfroide...

— La tête ?...

— De votre mari, oui !... Si je gagne, elle est à moi... Si vous gagnez, elle est à vous et vous en ferez ce qu'il vous plaira... Ce sera le jugement de Dieu .. Je veux dire de « l'Etre suprême », sous une autre forme... Allons !...

La marquise n'avait pas le choix du moyen... Il fallait s'exécuter et se plier au caprice bizarre du maître...

Machinalement, comme dans un cauchemar, elle s'assit en face du Premier Consul.

La partie commença.

***

Un silence de mort plana. On n'entendait que le bruit sec des pions sur le damier.

Comme on savait que le Premier Consul tiendrait sa parole, tous les regards étaient braqués sur les joueurs de cette partie formidable qui avait pour enjeu la tête d'un homme.

Etrangue, apercevant les échecs à travers une brume de sang, la marquise jouait, automatiquement. Elle perdit les premiers coups.

— De Fontfroide va mal, fit Bonaparte avec un sourire cruel...

— Il me reste encore le roi ! laissa t elle échapper.

— Naturellement !

Le mot était malheureux. Elle se mordit les lèvres...

— Priez donc votre roi de vous protéger contre moi, dit le Premier Consul.

Alors, fouettée par le danger, Lucienne rassembla tout son sang-

froid et, faisant un effort de volonté surhumaine, elle redevint maîtresse d'elle-même...

Coup sur coup elle prit à son ennemi quelques pions, la reine et un fou. Le front du général se rembrunit.

Se laisserait-il battre sous les yeux de tous, par cette femme ? Ce serait humiliant !... A présent, il y mettait de l'amour-propre ! Furieux de perdre, il jouait rageusement, maladroitement, heurtant les pièces avec violence, faisant trembler l'échiquier. Elle en profita pour lui prendre encore quelques pions. Bientôt ils furent à jeu.

C'était le coup final, celui qui allait décider de l'issue de la partie, et le général était acculé, vaincu.

Alors, comme par mégarde, il donna nerveusement un coup de coude au damier et bouscula les pièces qui tombèrent... Il s'excusa, les replaça aussitôt, mais en les disposant autrement, sans en avoir l'air...

La marquise le regarda faire, pétrifiée...

Profitant de son étonnement, le Premier Consul avait déjà cerné son roi et s'écriait, triomphant :

— Echec et mat ! J'ai gagné !

Le mot tranchait comme un couperet de guillotine.

Indignée, la marquise, jouant son va-tout, dit hardiment, avec l'énergie du désespoir :

— Général, vous avez triché !

— J'ai triché, moi !

— Oui ! Vous êtes trop juste pour ne pas le reconnaître ! Vous avez triché d'une façon indigne de vous, indigne de votre gloire.

— Par exemple, fit Bonaparte en prenant son entourage à témoin et en y cherchant un appui.

Il y eut un froid. On voulait bien complaire au Consul, mais on ne pouvait nier une évidence aussi flagrante. Vexé, le Premier Consul fit une moue de mécontentement, alla à la cheminée, tisonna le feu pour se donner une contenance, puis, prenant son parti :

— Eh bien ! oui, avoua-t-il brusquement : j'ai triché... C'est vous qui avez gagné, madame... La tête du marquis de Fontfroide est à vous ! je pardonne !

Un soupir de soulagement partit de toutes les poitrines.

— Général, vous êtes juste et généreux ! s'écria la marquise, folle de joie, en tombant aux genoux de Bonaparte.

Il la releva.

— Elle murmura, moitié riant, moitié pleurant :

— Et à moi, me pardonnez-vous ?

— Quoi ?

— D'avoir battu le général Bonaparte.

— Certes, dit-il, et il ajouta assez bas, mais de façon à être entendu :

— D'autant plus volontiers que j'étais d'avance résolu à me laisser battre.

— Alors ?

— Que voulez-vous ! on a ses faiblesses... Une fois la partie engagée, l'amour-propre entre en jeu ; la passion du joueur s'en mêle... Voilà comment on en arrive à tricher... Convenez en !... Je vous ai fait bien peur... Ce sera ma seule vengeance... Dites-le aux royalistes.

Et, familièrement, en signe de réconciliation, il lui pinça l'oreille.

(Le Petit Journal).

Les Éducations
DES VERS A SOIE

Si l'année dernière nous n'avons pas donné au journal encouragé le développement de l'importante industrie des vers à soie en Corse, c'est que nous avions des raisons qui nous empêchaient d'engager les nombreux cultivateurs de s'adonner à ce travail, bien que la vente des cocons fut toujours assurée d'avance.

Voici pourquoi :

Depuis quelque temps le prix de la feuille de mûrier va toujours croissant, et bientôt les éducateurs ne travailleront plus que pour les propriétaires de mûriers (il y en a du reste qui ont vendu la feuille jusqu'à quatre francs par arbre donnant environ 40 k ine).

D'un autre côté, la cherté de la main-d'œuvre dans les magnaneries, ces dernières étaient toutes plus ou moins infestées de maladies héréditaires qui ravageaient les éducations au plus beau de leur développement.

Un arrêté dans l'industrie des vers à soie devait amener fatalement le même résultat que la feuille et conduire les propriétaires de mûriers à baisser un peu leurs prix c'est ce qui vient d'avoir lieu. En même temps la parasite qui se trouvait dans tous les locaux où l'on élève les vers à soie aussi bien que dans toutes les cases et autres divers nécessaires aux éducations n'aura pu se développer.

Les hivers que nous venons de traverser ayant été par trop rudes auront suffi abondamment à désinfecter le tout d'une façon radicale.

Aujourd'hui que ces difficultés sont en partie aplanies — et grâce à l'emploi d'une graine cellulaire à grand rendement comme celle que la maison Barthet et Cie à Fresnes-du donne gracieusement à tous ceux qui en feront la demande, — nous croyons devoir reprendre notre campagne en faveur du développement de l'industrie séricicole en Corse, et nous sommes convaincus que les éducations de 1907 seront plus rémunératrices que par le passé.

Lucien LUCIANI.

Bulletin Financier

Paris, 3 avril 1907.

Marché faible de nouveau. Notre Rente revient à 96.70. Sociétés de Crédit résistantes. En Banque les obligations 5 0/0 du Port de Bône sont toujours recherchées à 456. Les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Gafsa sont bien tenues, la progression est aussi sensible. Parmi les 1 400 nouveaux membres qui ont été admis. Ce nombre n'est encore beaucoup accru depuis cette date, la correspondance s'est développée en proportion et atteint le chiffre de 82 000 lettres reçues pour l'année. Un des derniers temps, les courriers ont apporté jusqu'à 907 lettres par jour. On voit quelle force rattachant cette grande Association aux protecteurs de toutes les points de la France. L'excédent des recettes sur les dépenses a largement dépassé celui de l'année dernière. Le Syndicat Central se trouvera, par suite, en mesure de consacrer un plus large budget aux œuvres de mutualité et à la publication des bulletins de vulgarisation si appréciés du monde agricole.

Les travaux du Comité de Jurisconsultes, mis gracieusement à la disposition des membres du Syndicat Central, ont aussi pris un grand développement et sont chaque jour plus appréciés.

Le rapport se termine par des considérations très développées sur les efforts que le Syndicat n'a cessé de faire pour lutter contre les entraves ayant pour résultat de faire hausser le prix des matières premières, qui sont le pain de l'agriculture. Ce rapport, si documenté, a été fort applaudi et approuvé par l'Assemblée.

Après cela, M. Lucien Bodet, ancien inspecteur des Finances, a donné à l'Exposition des comices. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Différentes autres questions, qu'il serait trop long de reproduire ici, seront élevées à propos des améliorations dans le mode de transport de certains produits du sol, les pommes, notamment.

Plusieurs membres ont exprimé le vœu que le Syndicat Central donnât largement son appui et aux conseils aux syndicats locaux, qui le mettent en lui le guide le plus sûr et le défenseur le plus qualifié.

Au « Journal Officiel »

Receveurs buralistes

Ont été nommés receveurs buralistes de 1re classe, MM. Negroni, adjudant au 2e bat. d'infanterie légère d'Afrique, à Lanz ; Alessandri, adjudant au 63e, à Eglisencu-vo d'Ensérgnare ; Vercorsi, adjudant au 87e, à Champrosa.

Chemins de fer

M. Cecconi Marius a été nommé facteur aux chemins de fer de l'Etat.

Octroi de Paris

M. Ottavi, ex-adjudant au 4e rég. d'inf. coloniale est nommé commis surnuméraire à l'octroi de Paris.

Douanes

M. Giocanti, brigadier au 2e rég. de chasseurs d'Afrique, est nommé préposé des douanes à la Brezillon de Bayonne.

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Ou sait le rôle rempli par le Syndicat Central des Agriculteurs de France, en tout ce qui touche l'agriculture française et les services de toutes sortes que cette œuvre rend depuis plus de vingt ans.

Son Assemblée Générale annuelle a été tenue ce matin, à la salle des Ingénieurs Civils de France, rue Blanche, en présence de nombreux adhérents que le Concours Agricole avait attirés à Paris.

La séance était présidée par M. Albert Gayard, président, assisté de MM. le comte de Kergariou, vice-président, le comte de Moucy-Colchen, Cuisy, Quillard, Mortureux, Fouquet de Lusignan, Méraulet, membre du Conseil, et de M. Bedaud de Lauljac'dre, docteur.

Le président, retenu de maladie, n'a pu lire lui-même le rapport rédigé par son neveu. Il a pris un des administrateurs, M. Mortureux, chef de son organe et son interprète. Dans la malheureuse gêne, M. Mortureux adhère à l'invitation qui lui est faite ; il donne lecture au milieu de l'attention soutenue de l'auditoire de ce lumineux et remarquable document. Il en ressort que la chiffre des affaires s'est encore augmenté de près d'un demi-million. Les services créés tous fonctionnent développés. Si l'on envisage le nombre des adhérents, la progression est aussi sensible. Parmi les 1 400 nouveaux membres qui ont été admis. Ce nombre n'est encore beaucoup accru depuis cette date, la correspondance s'est développée en proportion et atteint le chiffre de 82 000 lettres reçues pour l'année. Un des derniers temps, les courriers ont apporté jusqu'à 907 lettres par jour. On voit quelle force rattachant cette grande Association aux protecteurs de toutes les points de la France. L'excédent des recettes sur les dépenses a largement dépassé celui de l'année dernière. Le Syndicat Central se trouvera, par suite, en mesure de consacrer un plus large budget aux œuvres de mutualité et à la publication des bulletins de vulgarisation si appréciés du monde agricole.

Les travaux du Comité de Jurisconsultes, mis gracieusement à la disposition des membres du Syndicat Central, ont aussi pris un grand développement et sont chaque jour plus appréciés.

Le rapport se termine par des considérations très développées sur les efforts que le Syndicat n'a cessé de faire pour lutter contre les entraves ayant pour résultat de faire hausser le prix des matières premières, qui sont le pain de l'agriculture. Ce rapport, si documenté, a été fort applaudi et approuvé par l'Assemblée.

Après cela, M. Lucien Bodet, ancien inspecteur des Finances, a donné à l'Exposition des comices. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Différentes autres questions, qu'il serait trop long de reproduire ici, seront élevées à propos des améliorations dans le mode de transport de certains produits du sol, les pommes, notamment.

Plusieurs membres ont exprimé le vœu que le Syndicat Central donnât largement son appui et aux conseils aux syndicats locaux, qui le mettent en lui le guide le plus sûr et le défenseur le plus qualifié.

UN CONCOURS AMUSANT

5 loi 6 n'empêchera les 6 d'être 12 plus faibles que nous d'une sensibilité plus 8 et plus 11 d'une intelligence qui a 4 jusqu'ici moins créatrice que la nôtre. 5 loi ne les affranchira des maladies et des servitudes de leur 4, de même que 5 loi ne rendra les hommes plus 7 à filer la 5 et à 7 et élever les petits enfants.

Voir toutes les explications et conditions de cet amusant Concours dans le numéro de cette semaine du magazine illustré " Modes et Manteaux ", en vente chez tous les libraires et marchands de journaux, et à l'Administration, 3, Rue Rossini, PARIS.

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES
de Bastia

Ils se sont ouverts le 4 février 1907, avec un chiffre d'élèves supérieur aux prévisions ; et ce chiffre s'est grossi depuis quotidiennement, pour ainsi dire. L'augmentation annoncée pour la rentrée de Pâques fera donc occuper toutes les places qu'il est possible de créer dans le local actuellement loué. Telle a été, au point de vue du recrutement, l'ouverture du mois et demi qui vient de s'écouler.

Dans le même espace de temps le personnel féminin recevait l'investiture ministérielle et se complétait. Tous les enseignements portés au programme étaient organisés, y compris l'enseignement ménager et le solfège. Le matériel a été amélioré et va l'être encore. Une petite bibliothèque est en formation.

Le bureau d'administration des cours fait part de ces renseignements à ses pères et mères de famille. Ils leur montreront que le nouvel établissement fonctionne dès à présent dans des conditions, somme toute, satisfaisantes. Les progrès qu'il a pu réaliser en si peu de temps leur seraient un sûr garant et de sa vitalité et de l'activité qu'il continuera de déployer pour obtenir un jour justifier leur confiance.

SOIGNONS NOS ENFANTS
Le traitement des pilules Pink guérit les troubles occasionnés par la croissance

La croissance prend aux enfants trop de leurs forces et bien des parents en présence de l'affaiblissement graduissant qui se manifeste entre 8 et 14 ans, ne savent pas enrayer cet affaiblissement. L'enfant devient anémique, les jeunes filles deviennent chlorotiques, beaucoup ont des troubles du côté du système nerveux. Il est indispensable de soutenir les enfants à la période de croissance, de les aider, et de leur faire réparer ce qui se trouve absorbé en trop grande quantité d'un autre côté. C'est le sang qui doit suffire à ce développement de l'enfant. Il lui est trop demandé parfois et il s'appauvrit. Il faut l'enrichir. Les pilules Pink l'enrichissent. Elles rendent aux enfants, toi donneront des forces, maintiendront son appétit et son digestion.

Ce qu'elles ont fait pour la petite Lannefranque, elles le feront pour votre enfant. Madame Marie Lannefranque, Rue Mont-Revel N° 3, à Mont-de-Marsan (Landes), écrit :



Ma demoiselle Lannefranque (Cl. Jérôme).

Les pilules Pink ont été très favorables à ma fillette. L'enfant avait été très fatiguée par la croissance. Elle dépérissait, elle était profondément anémiée. Elle était très pâle et ne mangeait plus. En plus de cela, sa pauvre petite a eu la Danse de Saint-Guy qui l'a complètement anéantie. Beaucoup de personnes m'ont conseillé de lui faire prendre les pilules Pink. Elle les a prises et très rapidement son état a été amélioré. La Danse de Saint-Guy a d'abord très vite disparu et elle n'a pas tardé à reprendre des forces, une bonne mine, et à être en parfaite santé. »

Les pilules Pink sont aussi favorables aux grandes personnes qu'aux enfants : elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pilo Gablin, 23, Rue Bolle, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00194

LE DRAME de COURS NAPOLÉON
LES OBSÈQUES du lieutenant de Geyer d'Orth

IMPOSANTE MANIFESTATION

Ajaccio, 7 avril.

Les obsèques du lieutenant de Geyer d'Orth, du 163e d'infanterie, dont l'odieux assassinat a secoué d'un frisson d'horreur la Corse entière, ont eu lieu ce matin.

Elles furent imposantes, tant par l'immense concours de population, que par la douloureuse émotion qui étreignait tous les cœurs.

L'arrivée de la Famille

Ce matin, à 5 heures, sont arrivés par le courrier de Nice, Mme de Geyer d'Orth, la mère de l'infortunée victime du drame du Cours Napoléon, et M. de Geyer d'Orth, lieutenant au 144e d'infanterie à Bordeaux, son frère.

M. le lieutenant-colonel d'Hauterive, commandant le détachement du 163e, et les officiers du 4e bataillon ont salué à son arrivée la malheureuse mère, dont la douleur était indicible. La foule qui était assez nombreuse, malgré l'heure matinale, a respectueusement salué les membres de la famille de Geyer d'Orth.

A l'Hôpital Militaire

Mme de Geyer d'Orth et son fils se sont immédiatement rendus à l'hôpital militaire.

En arrivant devant le cercueil de son fils bien-aimé, Mme de Geyer-d'Orth n'a pu maîtriser sa douleur. Elle s'est jetée sur le corps de son enfant, qu'elle a couvert de ses baisers et de ses larmes.

Cette scène poignante a fortement impressionné toutes les personnes présentes.

La Chapelle ardente

La bière du malheureux officier est placée au milieu du vestibule de l'hôpital militaire, où a été dressée une splendide chapelle ardente.

Les murs sont couverts de tentures et ornés de drapeaux, cravatés de crêpes.

Sur le cercueil, recouvert du drapeau tricolore, on avait placé l'uniforme du lieutenant et son sabre.

De très nombreuses couronnes et des gerbes de fleurs sont disposées tout autour du cercueil.

Les Condoléances

Tous les officiers de la garnison ainsi que les officiers de la défense mobile vont présenter leurs condoléances émues à Madame et au lieutenant de Geyer d'Orth.

M. Chaleil, préfet de la Corse, M. Puglissi-Conti maire, d'Ajaccio, tous les représentants des diverses administrations civiles, ainsi que les nombreux amis de la regrettée victime vont également témoigner de leurs sincères regrets à la famille de Geyer.

Avant les Obsèques

Dès 9 heures et demie, la place du Diamant est noire de monde. Toute la ville tient à rendre les derniers devoirs à l'officier si lâchement assassiné.

La compagnie du 163e à laquelle appartenait le défunt, et un détachement de marins, en armes, sont rangés en bataille dans le jardin de l'hôpital pour rendre les honneurs. Les clairons et tambours du bataillon sont à la droite des troupes.

L'Absoute

A 10 heures précises, le clergé de la cathédrale arrive à l'hôpital.

L'absoute est donnée dans la petite chapelle.

Les Funérailles

Le cortège se forme aussitôt.

Lorsque le cercueil paraît les tambours et clairons battent et sonnent, tandis que les troupes rendent les honneurs.

Un peloton de la compagnie du lieutenant de Geyer marche en tête du cortège, puis viennent les soldats porteurs de nombreuses et riches couronnes.

La musique municipale précède la bière, et juste sur tout le parcours des marches funèbres.

Le cercueil, recouvert du drapeau tricolore, est porté à bras par des soldats.

Les coins du poêle sont tenus par des lieutenants du 163e et des enseignes de vaisseau de la défense mobile.

M. le lieutenant de Geyer d'Orth, du 144e d'infanterie, conduit le deuil, ayant à sa droite l'ordonnance de la malheureuse victime, et à sa gauche le lieutenant Bedoura, ami intime du défunt.

Le lieutenant-colonel d'Hauterive, M. le préfet de la Corse, M. le Maire et M. Marini, secrétaire général, marchent derrière la famille.

Puis viennent les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, le Conseil municipal, les membres du tribunal civil ayant à leur tête M. le président Levie, le barreau, les diverses administrations civiles, etc., etc.

Tous les militaires de la garnison ainsi que les matelots de la deuxième flottille de la Méditerranée font également partie du cortège.

La patriotique population ajaccienne assistait toute entière à ces obsèques.

L'itinéraire

En quittant l'hôpital militaire, le cortège passe par le Cours Grandval, l'avenue du 4er Consul, la rue Napoléon, la rue du Roi de Rome, et arrive ainsi jusqu'à l'église Saint-Charles, où le corps est déposé en attendant d'être transféré demain, lundi, sur le Continent.

Les Discours

M. le colonel d'Hauterive

Le cercueil est placé sur une estrade devant la porte de l'église.

M. le lieutenant-colonel d'Hauterive adresse au nom du régiment, un dernier adieu au vaillant soldat que fut le lieutenant Paul de Geyer-d'Orth.

M. le lieutenant Bedoura

Le lieutenant Bedoura du 163e prononce ensuite un discours très émouvant sur le cercueil de son cher ami et frère d'armes.

Il flétrit, en termes émus et énergiques, l'odieux et lâche attentat qui a coûté la vie à un honnête homme, à un vaillant et noble officier.

Le mobile du crime demeure inexplicable ; en vain essayera-t-on de l'expliquer par une question d'honneur, mais l'honneur n'y est pour rien, puisqu'il n'y a eu aucune faute de la part de la victime. Les dernières paroles du mourant, qui jamais n'aurait consenti à se parjurer, en sont une preuve éclatante.

M. le lieutenant Bedoura fait ensuite l'éloge de son regretté ami. De Geyer d'Orth était très estimé de ses chefs ; il était aimé de tous ses camarades et de ses soldats.

Au nom des officiers du 163e, M. Bedoura, remercie le préfet de la Corse, le maire d'Ajaccio, les officiers de marine, de la réserve et de l'armée territoriale, le Conseil municipal et la population entière pour le témoignage éclatant qu'ils ont donné en cette triste circonstance au soldat, traitreusement frappé. Leur présence aux obsèques, leur recueillement et leur affliction prouvent leur réprobation indignée pour l'assassinat horrible, qui a souillé la ville d'Ajaccio.

Cette tache de sang innocent, qui est venu ternir le bleu de ce joli golfe, ne pourra jamais être effacée.

Le Calvaire d'une Mère

Mme de Geyer d'Orth, dont l'immense douleur excitait la compassion générale, avait tenu à assister à toute la cérémonie des obsèques.

Soutenue jusqu'au bout de son dur calvaire par Mmes d'Hauterive et Lavie, qu'accompagnaient toutes les dames des officiers, la pauvre mère est rentrée à l'hôtel de France, brisée par la douleur et la fatigue.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
des Douanes

Paris, 7 avril.

M. Delanney, directeur général de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, est nommé directeur général des Douanes.

L'Agitation dans les Ports
Grève Maritime
Décision de la Fédération Nantaise

Nantes, 7 avril.

La fédération générale des Inscrits maritimes de Nantes, s'est réunie cette après-midi.

La séance, qui a duré plus de quatre heures, a été très orageuse.

Avant de séparer l'assemblée a voté un ordre de jour repoussant la proposition Thomson et a manifesté sa préférence pour le projet Siegfried sur les pensions de retraite.

Elle a, en outre, décidé de se réunir à nouveau le 13 mai, pour voir si la grève générale de tous les ports français doit être décrétée.

Un gros Scandale
A BOURGES
Nombreuses fraudes au préjudice de l'Etat
Un député et maire socialiste compromis

Bourges, 7 avril.

Un très gros scandale vient d'éclater à Bourges.

Plusieurs commerçants en gros de chiffons ont commis de nombreuses et importantes fraudes au préjudice de l'Etat.

Le parquet de Bourges a ouvert une enquête, qui est menée avec célérité, malgré de grosses difficultés.

La plainte du procureur général vise tout particulièrement M. Dufour, député socialiste et maire d'Issoudin, qui est à la tête d'un commerce important de chiffons.

A PARIS
La Grève générale
de l'Alimentation

Paris, 7 avril.

Le comité de la fédération nationale des ouvriers de l'Alimentation s'est réuni aujourd'hui.

La séance a été très longue.

Les décisions prises seraient des plus alarmantes.

On prévoit, en effet, que la grève générale des ouvriers de l'alimentation de la France entière, sera déclarée jeudi prochain 11 avril.

Le gouvernement continue à se préoccuper d'une situation très grave, et prend toutes les mesures nécessaires.

A BIARRITZ
L'Impératrice Douairière DE RUSSIE

Biarritz, 7 avril.

L'impératrice Marie Feodorowna, mère du Tsar, est arrivée hier à Biarritz.

Elle a été reçue à la gare par son gendre, le grand-duc Alexandre, et par la grande-duchesse Xenia, sœur du Tsar, qui sont installés à Biarritz depuis plus de six mois.

Sa Majesté occupe les appartements réservés, dans l'ancien palais impérial.

EN ESPAGNE
Départ du Roi pour Carthagène

Madrid, 7 avril.

S. M. Alphonse XIII, accompagné du prince Ferdinand, est parti ce matin pour Carthagène, afin d'y recevoir les Souverains Anglais.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Vve Benso, Mme Vve Bouillard, et ses enfants, M. et Mme Eugène Carrance, commissaire de police à Nicrocourt (Vosges) ; Madame Vve Benso née Leonetti et ses enfants ; Mme Vve Roch Benso et ses enfants.

Les familles Siengi et ses enfants, Martini, Depelo, Alruis, Olivieri, Bonfigni, Sanguinetti, Cangueno, Petrali, Dolfini, Stagnara, Bergasse, Reibaldi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Antoine BENSO

Âgé de 82 ans

L'enterrement aura lieu, lundi 8 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Turquines n° 11.

Vente volontaire d'Immeubles
Etude de Me de Caraffa
Notaire à Bastia

Le lundi quinze avril mil neuf cent sept, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé par devant Maître Jean-Baptiste de Caraffa, Notaire à Bastia, et en son Etude, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant, et dernier enchérisseur du :

Premier Etage, d'une maison sise à Bastia, Boulevard Paoli, numéro 30, comprenant deux demi-étages, composé, le premier de sept pièces, le second de cinq pièces, et un dessous d'escalier.

Sur la mise à prix de douze mille francs . . . . . 12.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Me de Caraffa, Notaire.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui lundi, 8 courant, à 10 heures, place Celetta.

Le Président, Vallesi.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers syndiqués non syndiqués et apprentis sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi matin, 8 courant, à 10 heures, place Celetta.

On est prié d'être exact.

Le Président, Kramy.

BAINS DE FOZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les servants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi
VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre ses vins vieux et nouveaux, garantis pur jus de raisins frais, à des conditions très avantageuses.

L'essai est préférable à une longue réclame. C'est pourquoi Elle enverra, sur simple demande, des échantillons francs à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Carbidère et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alistro, Taliano, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Elle présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Chianti (Italie), à 1 francs 40 la flasco, 0,70 le 1/2 flasco, 0,50 le 1/4 et 0,35 et 1,8.

Des vins de Marsala (Sicile), à 1 fr. 60, 2 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

En flacons : 3 fr. la flasco de 2 litres 1/4, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de flasco et 0,50 le 1/8 de flasco.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins d'Asti mousseux à 1 fr. 75 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Médoc et Malaga (Espagne), 1 fr. 40 la bouteille et 0,80 le 1/2 bouteille.

Des muscats de Frontignan, vieux, 1 fr. 25 la bouteille et 0,80 la 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, 1 fr. 50 la bouteille.

Quinquina *Pompeyanat*, 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif Le Pof, 1 fr. 50 la bouteille.

Gentiane, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Gratien et Meyer, 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Duc Reynault de Chamouresse, 2 fr. 50 et 3 fr. 75 la bouteille.

Frérot à Epernay, 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

En vente chez M. Morfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio,

8. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

V

LE CADEAU DU DOCTEUR MARC HÉNAULT

— Je descendrai dans un instant, dit-elle au valet. Prévenez M. de Pardayant que je...

Le valet l'interrompit :

— C'est que M. le vicomte sollicite, de mademoiselle, la faveur d'un entretien particulier.

— Ah ! fit la jeune fille, dont l'inquiétude augmenta de manière visible.

Elle ne savait quelle résolution prendre.

Le valet cependant, impassible, curieux, attendait.

— Eh ! bien, reprit enfin Noémie, glacée sous le regard investigateur du domestique, dites à M. de Pardayant que je consens à le recevoir ici.

Restée seule elle ouvrit l'une des deux lettres, qui était ainsi conçue :

« Un conseil à mademoiselle Noémie Besnarais : Avant de signer son contrat de mariage avec M. le vicomte Roger de Pardayant, qu'elle lui demande s'il ne croit pas devoir lui confier, en honnête homme, un secret qu'il a gardé vis-à-vis d'elle, et dont la révélation serait de nature à changer les dispositions de mademoiselle Besnarais à l'égard du vicomte. »

La jeune fille avait pâli ; elle tremblait ; le malaise dont elle souffrait s'accroît.

Depuis la veille c'était la troisième lettre anonyme qu'elle recevait.

De quel secret s'agissait-il ? Quel révélation Roger pouvait-il avoir à lui faire ?...

Elle réfléchit :

— Je suis bien sotte, après tout, de me préoccuper, à ce point, de ces lettres !... Lettres anonymes... Lettres calomnialrices !...

La seconde était signée Marc Hénault ; la jeune fille qui avait reconnu l'écriture de cette lettre, lut ce qui suit :

« Ma chère Noémie,

» Je sais, seulement depuis avant-hier soir, que vous avez définitivement consenti à donner votre main à M. le vicomte Roger de Pardayant ; en apprenant cette terrible nouvelle, j'ai souffert cruellement car je vous aimais, Noémie, et j'espérais encore...

» Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai quitté Paris.

» Je vais retourner en Bourgogne, où je compte vivre, désormais, dans la petite maison de mon père ; je me ferai médecin de campagne, comme lui... et je m'efforcerai de l'imiter.

» Je souhaite que vous soyez heureuse, ma chère Noémie... et je regrette que votre bonheur ne soit pas mon œuvre : croyez que j'aurais fait tout ce qui aurait été en mon pouvoir pour que vous n'ayez rien à désirer...

» Dans quelques années, je serai guéri, peut être, de la souffrance, si profonde que j'endure aujourd'hui ; alors, j'espère que je pourrai vous revoir.

» Si jamais vous aviez besoin de mon aide, appelez moi, j'accourrai... Vous ne trouverez pas, au besoin, d'ami plus sûr ni plus dévoué que moi.

» Je tiens à vous faire un cadeau à l'occasion de votre mariage ; je désire que vous l'acceptiez et le gardiez en souvenir de moi.

» On vous le remettra en même temps que cette lettre.

» Adieu, Noémie .. adieu... adieu !

» Votre cousin désespéré,

« MARC HÉNAULT. »

— Le pauvre garçon !... dit la jeune fille, avec une sincère émotion ..

Elle ouvrit la boîte qui contenait un bijou curieux.

Ce bijou d'or était un peu plus gros qu'une noisette ; il représentait un trèfle. Deux chaînettes d'or était attachées, séparément à deux petits anneaux, pratiqués à la partie supérieure du bijou

Sans grande valeur intrinsèque, ce trèfle d'or devait avoir, au contraire, une valeur artistique considérable, car il était ciselé splendidement.

L'artiste qui avait déposé son talent en ce travail était un de ces admirables ciseleurs italiens de la Renaissance, émules ou élèves de Benvenuto Cellini, qui savaient faire vivre les métaux, pour ainsi dire, et centupler leur valeur.

Le trèfle d'or portait, sur chacune de ses faces, un motif représentant d'une part :

Adam et Eve chassés du Paradis par l'archange au glaive flamboyant, et, d'autre part Caïn fuyant après le meurtre d'Abel.

Chaque figure constituait un chef-d'œuvre non seulement de patience et d'habileté, mais, aussi, une véritable merveille d'art, par la pose naturelle des personnages, par l'expression des physionomies, par le fini des moindres détails.

Comme la jeune fille examinait le bijou curieusement et avec admiration, elle entendit, près d'elle, un bruit de pas

Elle leva la tête et vit Roger.

Instinctivement, elle cacha le trèfle d'or.

Le vicomte de Pardayant était pâle ; en ses yeux brillait cette flamme étrange particulière, qui changeait l'expression de sa physionomie, ordinairement douce.

Il portait, avec une rare élégance, un frac noir, dont la boutonnière était ornée d'un gardénia.

En présence de la jeune fille il parut, tout à coup, gêné.

Ses doigts tremblaient ; ses jambes, flageolantes le soutenaient à peine.

Noémie, atterrée, ne put se lever ; la physionomie de Roger l'avait épouvantée.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? CES MAUX SONT-ILS FAMILIERS ET DURENT-ILS DEPUIS...

Rendant le naturel, instantanément, aux cheveux gris, le nuance et le donne graduellement aux cheveux blancs. Il est le meilleur antiseptique du cuir chevelu, arrête la chute des Cheveux et fait la Barbe. Il est le PLUS... Demandez le nouveau spécimen, qui vous sera envoyé gratuitement et franco. — Exposition Universelle Internationale de 1900, Hors Concours, Membre du Jury. — 78, rue d'Enghien, PARIS

ABSINTHE

Edouard Pernod

La meilleure de toutes

Maison à Couvet (Suisse) et Pontarlier (Doubs)

FONDÉE EN 1827

Consommateurs ! Demandez donc partout

Un « Edouard Pernod »

Dépôt pour toute la Corse :

L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS

J. MORETTI

CORTE (Corse)

Grande collection de cartes postales

illustrées du pays, 700 modèles

1.700.000 cartes postales en magasin

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Prugne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

A vendre

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



POUDRE LES POULES

2.500 OEUFS

NOTICE gratis et franco

NEURASTHENIE

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste de 1re classe

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa notière en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer, la profession et qui empiètent d'une manière préjudiciable à la santé sur la fortune de leurs victimes.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS MACHINES, Fournitures pour DÉCOUPAGE

Boutiques, Manufacture, TOURS, Propagateurs, etc. ... CATALOGUE 1907 illustré, 1.000 pages, 2.000 gravures, envoyé contre 1 fr. en timbres-poste. LE MERLE, 7, rue Saint-Merri, PARIS.



à partir de 1.50

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pedevoal à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.



DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couvre le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS

BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17. — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE — LE MEILLEUR, PURGATIF DÉPURATIF — UN SIÈCLE DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ — Aliment préféré des enfants.

Le meilleur Cigare à 10 centimes — Mais contrefait le CIGARE MATTEI

Le TAMARO MATTEI plus de recherché — Exigez, demandez le sur Dépôt

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 98 — MARDI 9 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et repris aux bureaux du Journal. Un numéro : 5 c. — Bastiais (3e page), 0.75 — Départ., 0.80 — Etranger, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS (le port en sus)
Bastia	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	6 fr.	

Un numéro pour des renseignements demandés

00195

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Joseph Leonnaise.

Soleil: (heure nationale)

Lever, 5 h. 03 m. — Coucher, 6 h. 06 s.

Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.

Fête de Demain : Saint Damasio.

8 AVRIL

Entrevues de Souverains

Le printemps de cette année pourra s'appeler dans l'histoire : le printemps des entrevues de souverains. De tous côtés, ce ne sont que conciliabules plus ou moins mystérieux de têtes couronnées.

Sans accorder plus d'importance qu'il ne convient à ces parlottes, il n'en est pas moins vrai qu'elles éclairent souvent d'un jour très précieux les diverses combinaisons diplomatiques ou politiques que toutes les nations ont intérêt à connaître.

D'ailleurs, ces rencontres, que l'on déclare toujours absolument fortuites, sont au contraire préparées de longue main par les chancelleries intéressées il faut donc que les souverains aient quelque chose de sérieux à s'y communiquer, car ce n'est certainement pas pour causer de la pluie et du beau temps qu'ils s'adonnent à ce *genre de sport*.

On annonce pour le mois prochain une visite de l'empereur Guillaume à Vienne ; pour ce mois-ci, une entrevue du roi d'Angleterre avec les rois d'Espagne et d'Italie. Enfin, une importante entrevue vient d'avoir lieu à Rapallo entre M. Tittoni, ministre des Affaires Etrangères d'Italie, et le chancelier allemand de Bulow. N'oublions pas que la Conférence de la Paix réunira au mois de mai, à La Haye, le dessus du panier diplomatique du monde entier. Voilà, n'est-il pas vrai, beaucoup de pain sur la planche. Qui donc disait que les diplomates n'avaient rien à faire ?

Nous relaterons en leur temps chacune de ces réunions et leurs conséquences. Pour le moment, tous les yeux sont tournés vers Rapallo où deux des piliers de la Triplice viennent de tenir un conciliabule. Aussi bien, l'événement a trop d'importance pour nous pour le laisser passer inaperçu.

Il a été certainement beaucoup causé de nous dans cette entrevue de Rapallo. Après avoir tant menacé la France d'être l'otage promis à une conflagration future, l'Allemagne commence à s'apercevoir qu'elle pourrait bien être elle-même à la merci d'une combinaison nouvelle. Au dire de certains, l'entrevue de Rapallo n'a pas eu d'autre but que de recoudre quelques coutures de la Triplice qui avaient cédé à l'usure.

Ceci n'est un secret pour personne, la Triplice n'a plus la cohésion de ses débuts. M. Pichon a pu déclarer, la semaine dernière, à un grand journal autrichien, le *Wiener Tagblatt*, que le caractère des relations franco-autrichiennes était tout à fait amical. L'Italie flirte avec l'Angleterre, elle flirte même avec nous. L'Espagne, le Portugal se tournent aussi de notre côté. La Russie prépare avec l'Angleterre les bases d'un accord en Orient. Dans tout ceci, l'Allemagne reloute un isolement ; il importe pour elle de pratiquer au plus vite quelques raccommodages.

Elle y met d'autant plus d'empressement que l'horizon est assez chargé, ces temps-ci. Une complication est toujours à craindre au Maroc où la France prend position. Le cas échéant, de quel côté se rangerait l'Italie ? Grave problème dont nous ne connaîtrons que plus tard la solution arrêtée à Rapallo.

Outre cette éventualité, deux sujets importants ont encore été débattus à Rapallo. C'est d'abord l'attitude qu'il conviendra d'adopter à la conférence de la Haye. On avait prétendu, ces jours derniers, que les diplomates allemands devaient quitter la salle si une proposition de limitation des armements était déposée. Ce sont là des procédés chers à Guillaume II, mais qui ne sauraient être introduits dans un aréopage comme celui qui discutera de la paix. L'Allemagne l'a compris, ou plutôt l'Italie lui a fait comprendre qu'elle ne la suivrait pas dans cette voie. Il est maintenant décidé que les délégués allemands ne s'opposeront pas à ce que la proposition de désarmement soit engagée. Voilà qui est beaucoup plus pacifique que l'Allemagne ne voudrait le paraître.

Enfin, la troisième question en litige est celle des Balkans. Occupés du côté du Maroc, nous sommes restés à peu près indifférents aux graves désordres qui se sont produits en Roumanie. Il vient d'y avoir là une véritable révolte de paysans. Pour la réprimer dans le cas où elle prendrait des proportions inquiétantes, la Russie a mobilisé ses troupes de frontière. L'Allemagne ne voudrait pas demeurer en reste et brûle d'intervenir. Mais c'est encore l'Angleterre qui aura le dernier mot dans cette affaire ; rien ne sera décidé, en effet, avant l'entrevue projetée entre Victor-Emmanuel et Edouard VII, entrevue qui est imminente et doit précisément avoir lieu dans une ville d'Orient.

C'est ainsi que, grâce au jeu des rapprochements entre puissances, un équilibre s'établit qui est le plus sûr gage de la paix. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de nations véritablement ennemies ; toutes les diplomaties s'entendent et sont prêtes à régler à l'amiable les questions les plus épineuses. Malheureusement, pour avoir le droit de prendre la parole dans ce concert, il faut avoir derrière soi une armée formidable et toujours menaçante. Quand donc sera-t-il permis aux peuples de s'entendre autrement qu'en poignard à la main ?

J. SOLARI.

Les Souvenirs de M. Paoli

« Celui qu'on appelle le Protecteur des Rois » va publier ses mémoires. — M. Paoli est aussi l'ami des rois. — Cadeaux royaux. — Anecdotes et souvenirs.

Certes, ce sera un événement bien parisien que la publication des « Mémoires » de M. Paoli dont on annonce la prochaine apparition. Vous savez, en effet, que M. Paoli est ce commissaire spécial qui, depuis bientôt un quart de siècle, a l'insigne honneur de veiller à la sécurité des souveraines qui résident en France ou qui visitent Paris. Et c'est à ses fonctions si délicates, mais qu'il a jusqu'ici accomplies avec un si réel bonheur, qu'il doit d'être non pas seulement le protecteur ou l'ange gardien des rois, mais encore l'ami.

Vous n'êtes point sans doute sans connaître la silhouette si élégante, si sympathique et si étonnamment jeune de M. Paoli. Toujours soigné en une impeccable redingote noire que fleurit la rosette de la Légion d'honneur, le teint frais et coloré, la moustache blanche, l'œil vif, il est un chef-d'œuvre de savoir-vivre et de tact. Il a la science innée des nuances, la divination de ce qu'il faut dire ou taire, et, sous son apparente froideur, il cache un cœur d'or. Il a vu tant de choses, il a connu tant de gens, il a été mêlé à tant d'événements, il a tant vu de drames, il a tant entendu de confidences, il a tant reçu de confessions, il a tant été le dépositaire de secrets d'Etat, il a tant été le confident de souverains, il a tant été le témoin de leurs faiblesses, il a tant été le consolateur de leurs douleurs, il a tant été le conseiller de leurs hésitations, il a tant été le guide de leurs incertitudes, il a tant été le protecteur de leurs vies, il a tant été le gardien de leurs secrets, il a tant été le dépositaire de leurs pensées, il a tant été le confident de leurs cœurs

Le parti de la malheureuse impératrice Elisabeth d'Autriche-Hongrie, qui tomba mortellement frappée sous les coups l'assassin du Lucchesi. Pendant les dernières années de son existence, la souveraine ne pouvait vivre sans lui. Dès qu'elle se rendait au cap Saint-Martin, où chaque année, elle aimait venir, elle faisait signe à son cher Paoli. Et le commissaire spécial d'accourir. Et elle ne faisait rien sans prendre avis de lui : elle n'embarquait pas en domestique sans que Paoli ait été consulté ; elle n'acceptait pas une voiture sans que Paoli n'ait donné son opinion ; elle n'acceptait pas un cheval sans que Paoli ne l'ait essayé. Et elle aimait, en compagnie du commissaire, à se promener au bord de la mer, sur le sable de la grève où elle avait plaisir à entendre le murmure de la vague.

... Tels sont quelques-uns des souvenirs que le très distingué et très charmant « gardien des rois » va publier et qu'on lira, sans doute, avec le plus vive curiosité.

René de Valfons.

(*Liberté*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 Avril à 5 h.

En Rêve, allégro de concert,	Johan Wick.
La Fête du Village, ouv.,	Boieldieu.
Manuel Malténèse,	F. Thomé.
Les Huguenots, fant.,	Meyerbeer.
Août-y-Dos, mazurka,	Carlo.

Le Sous Chef de musique, Tomasini.

Un Bal à la « Cirnea »

Le dernier divertissement de la Cirnea fera époque dans les annales du Tout-Bastia.

Oh ! l'inoubliable soirée ! Fête de la jeunesse et de la beauté, fête de la lumière accrochant ses mille reflets à la blancheur des épaules, aux claires étoffes scintillantes, douce magie évanouie aux premières lueurs du jour, comme une vision du plus heureux des songes...

Et combien les fêtes du même genre auxquelles nous assistâmes ces derniers temps furent dépassées jeudi soir, tant par la composition ultra select de l'assistance, que par la variété et l'invention luxueuse des travestis.

Un succès aussi merveilleux voudrait, pour être détaillé, un tout autre développement que celui de ces notes fugitives.

Nous ne pouvons que mentionner, parmi bien d'autres, cette séduisante compagnie de marquises et de bergères qui sur le coup de onze heures, s'en vinrent, perruques empoudrées, mouchetées, mettre dans la Cirnea une évocation de Watteau : Versailles et Trianon, vertugadin et calogan, paniers et falbalas. (Mme H. P., Mlles L. R., de B., L.)

Que dire aussi de tant d'autres pimpants costumes, de la plus exquise séduction : Athénienne (Mlle P. D.), Colombine fantaisie (Mde C. S.), Danseuse turque (Mlle J. D), Mephistos, Pierrots et habits rouges (Mde de C., M., etc.) Privilège inespéré, les bostonneurs trouvèrent groupés autour du piano, un *quintetto d'egregi e giocondi* musicanti, et c'est parmi le soupir discret des flûtes et la chanson ardente des violons, que longtemps, longtemps jusqu'au matin évoluèrent les heureux couples.

Bon génie de la jeunesse bastiaise, Madame de Chevarrier sème toujours autour d'elle cet inextinguible entrain, cette cordialité de bon ton qui animent notre charmante Cirnea, et toujours, à chaque, tentative nouvelle cueille les roses et le myrte de la victoire...

Un Sociétaire.

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur les syndicats de fonctionnaires :

« Quel besoin d'entamer une lutte insensée contre ses fonctionnaires? En sommes-nous donc là que dans une démocratie le gouvernement prêche sur de rigoureux ordres de diviser et de corrompre? Il semble que du chef du Gouvernement on aurait droit à plus de compétence en matière d'autorité sans se douter que c'est le meilleur moyen de propager la révolte ; un peu de bon sens et de loyauté de part et d'autre, un peu de patience aussi, feraient merveille dans un pareil conflit ; et le devoir du Gouvernement est précisément de prêcher d'exemple. »

La République Française

Sur l'antipathie sème des socialistes unifiés :

« Fort de l'adhésion ex-presse du parti socialiste en faveur de l'anti-militarisme le plus intimant, M. Hervé n'est rendu à Belleville pour glorifier les insurgés révolutionnaires et antifrançais ; il annonce à son auditoire enthousiasmé qu'en cas de guerre les autres nations de son espèce n'iront pas « se faire trouer la peau à la frontière », ils se réserveront pour la guerre à leurs vrais ennemis, « les capitalistes de toute nationalité » ; cependant que d'ouvrage et que de discipline cette abominable propagande. Le gouvernement songe à convoquer la Haute Cour pour condamner... les députés socialistes qui ont protesté, d'accord avec le Pape contre la loi de Séparation ! »

La Liberté

En tandis et entre-filets :

« Et comme M. Clemenceau se doute tout de même que ces pauvres riquets ne se pas nous distraire assez longtemps des préoccupations réelles politiques ou économiques, il entre personnellement en scène et mène à lui tout seul un tapage de tous les diables. On a soupçonné en vertu !! Ce n'est plus César en miniature. Mais c'est la femme du sandre atteinte d'ailleurs de scrupules à un âge terrible on la croyait depuis longtemps entrainée contre les accidents de sa réputation ! Et M. Clémenceau irrité, trompé, s'agite, roule les yeux et lui des appuie du pied devant M. Pioo qui baisse les épaules et devant une galerie qui s'esclaffe ! La question serait de savoir jusqu'à quel point et jusques à quand la badauderie de nos concitoyens se laissera détourner des préoccupations sérieuses de l'heure actuelle par la turnulte de cet ingénieux embrouilleur et de sa troupe ! »

CIRNEA

FÊTE D'ENFANTS

(Jeudi 11 avril, à 2 h.)

PROGRAMME

1. Fröhlingsmarsch, à 4 mains. (Alice A. de C. et E. H.).
2. Fisnole en herbe, comédie, (Feydeau). (Mlle F. D. et M. A.).
3. Fegtiolle, A mörte di Fascianella, (Tutti)
4. Mme revolt, comédie (Humoresque). (Mlles L. L., M. de G., M. P., M. M. et de G.).
5. Jeu de boules (concours pour garçons).
6. Course aux ânes et à la tasse (concours pour petites filles).
7. Farandole.
8. Danses variées.

Il aura un prix pour le gagnant de chaque course.

Entrée et goûter gratuits pour les enfants.

Pour les parents, prix des places ordinaire.

Un franc pour les sociétaires et les membres de leur famille. Cinq francs pour les étrangers.

Association Fraternelle

DES EMPLOYÉS DE L'OCTROI de la Ville de Bastia

Séance extraordinaire du 5 avril 1907

PROCÈS VERBAL

Le 5 avril 1907, à 8 heures du soir, sur la convocation du Président de l'association, les membres de la Fraternelle se sont réunis dans le local habituel de leurs séances.

Etaient présents tous les membres de l'association le Président déclare la séance ouverte. Il rend compte que quelques sociétaires l'ont prévenu de l'intention du Fornier de passer outre aux promesses qu'il avait faites « de ne proposer d'autres agents à l'assermentation que tout autant que ces propositions ne porteraient pas atteinte à l'union personnel. » Il donne ensuite connaissance du résultat des démarches faites par la délégation auprès de M. le Maire, démarches qui avaient pour but d'attirer son attention sur la situation réservée aux anciens agents au cas où le Fornier viendrait à augmenter le nombre du personnel.

L'accueil, dit-il, fait par M. le Maire à la délégation a été très cordial et du meilleur augure. Il méritait nos remerciements.

L'assemblée manifeste par des applaudissements unanimes sa vive gratitude, et espère que la sollicitude de la municipalité à l'égard d'une Corporation qui, somme toute, est la chevelle financière de la Ville de Bastia, ne s'arrêtera pas là. Elle a pleine confiance en la parole donnée par M. le Maire.

Quelques camarades font alors remarquer que si le Fornier faisait des propositions et que le nombre des agents assermentés fut à être augmenté, il pourrait se produire, au moment de la cessation de la farine, un mouvement d'intrigues tel que, dans cette lutte pour la vie, de vieux serviteurs pourraient en être les victimes.

Ces considérations amènent à rédiger l'ordre du jour suivant :

« En présence de l'intransigeance du Fornier de l'octroi, à ne pas vouloir reconnaître le bien fondé des modestes revendications consistant à solliciter de lui la mention du nombre des agents assermentés à son chiffre normal, compatible avec la gérance municipale, de façon à ce que au moment où la Ville viendrait à reprendre la gestion de l'octroi, la municipalité ne se trouve pas en présence d'un personnel trop nombreux et hors de proportion avec les nécessités budgétaires ; par conséquent dans l'obligation de la remercier.

« Les membres de l'association sont décidés, si les événements les y contraignent, à employer tous les moyens quels qu'ils soient pour faire aboutir leurs justes revendications. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

L'assemblée décide que copie du présent ordre du jour sera adressée à MM. le Fornier, le Maire, le Préposé en chef, le Directeur des douanes, le Sous-Préfet.

La séance est levée à 10 heures 30.

Le Secrétaire : D'ELIVEAUD.

Le Président : BARTOLI.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 1er avril

Avoine noire Bretagne.	Havre	
Avoine rouge Tunis...	Marseille	
Avoine blanche Russie.	Marseille	
Maïs roux Plata.....	Le Havre	16.50
Maïs Cinquantini.....	Marseille	17.75
Maïs Plata	Marseille	16.75
Orge de Russie.....	Marseille	
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.50
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos aux et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

Cure de Printemps
Les Pilules Pink
Lavent le sang

Bulletin Financier

Paris, 4 avril 1907.

Le marché est mieux disposé. Notre Rente s'incrit à 94.72. Fonds Etrangers meilleurs. Russes en reprise. Nos Sociétés de Crédit sont très fermes.

En Banque, les obligations 5 60 du Port de Para s'échangent à 467. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer Nord du Parana est ferme à 478.50. L'action Boreli-Paget à Paris Plage est toujours active à 176 ; les garanties éventuelles du département et de l'Etat confèrent à ce titre les avantages d'une obligation à intérêt fixe de 4.40 0/0 avec une participation aux bénéfices en perspectives.

Le Lautaro Gras se tient à 90 la Saint Raphaël Quinquina à 117. Cevreni Brog est ferme à 222 et la Sierra Moreno Copper à 99. Kolosvar progresse à 166.50. La London Standard Motor cote 26.50.

La Cie Industrielle d'Alfaxo (Provence de Puebla), dont les actions vont être introduites incessamment, est une entreprise mexicaine de filature et de tissage en pleine prospérité et qui paraît appelée à se développer encore dans des proportions importantes. La « Journal Officiel » du 1er avril a publié les statuts des Messageries Fluviales de France dont nous avons annoncé l'augmentation de capital. Il nous que le bilan de cette société est arrêté tous les ans au 30 juin.

Nos chemins de fer sont calmes.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS FORGERONS ET MARÉCHAUX-FERRANTS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 7 heures et demie, à la Mairie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre 7 heures du matin 11 à midi + 13 à 4 heures du soir 12 Maxima 13 Minima + 8 2

Baromètre 7 heures du soir, 755 mm à midi, 755 mm. Moyenne du mois, 759 mm. Vent. — Dans la matinée, Sud. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Décorations

M. Simoni, capitaine au 1er régiment étranger, a été nommé officier de l'ordre royal du Cambodge.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le Lieutenant de vaisseau Caste-Lamie, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de directeur du port de Saïgon.

— M. le commissaire de 1re classe Pinelli, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le croiseur *Démocratie*, en préparation d'armée à Brest.

⁂

Décès

M. Antoine Benso, qui est décédé hier, après une longue maladie, était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu à une heure de relevée en l'église paroissiale Sainte-Marie. Le défunt était très connu dans le quartier de la Citadelle où sa mort a excité de vifs regrets.

De nombreux amis ont tenu à l'accompagner jusqu'au champ du dernier repos.

Nous adressons à sa veuve ainsi qu'aux familles Boulard, Carranse et Benso toutes nos condoléances.

⁂

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné des témoignages officiels de satisfaction au canonnier servant Ludet Emile-Gaston, du 38e d'artillerie ; n'est jeté à la mer pour sauver un homme en danger de se noyer, à la plage de Toga, le 17 juillet 1906 ; — et au sous-patron des douanes Giacomet i Pierre, patron du canot de sauvetage de Port-Saint-Louis du Rhône, déjà titulaire d'une médaille d'or de 1re classe et d'une médaille d'argent de 1re classe ; et à Longinotti Mathieu, matelot du canot de sauvetage ; ont collaboré au prix de fatigues et de dangers réels au sauvetage de l'équipage du trois mâts grec *Anastasia*, échoué le 10 décembre 1906, à l'embouchure du Rhône, sur la côte de Faramon.

⁂

Contraventions

Procès-verbal a été dressé contre les nommés C. Raphaël et C. Vincent pour tapage, injures et violences réciproques devant le Café des Platanes, hier dans l'après-midi.

⁂

Palmes académiques

Sont nommés officiers d'Académie : MM. Bonaldi François Louis, percepteur à Poiré-sur-Vie ; Campana Jean, receveur des postes et télégraphes à Cognac ; Nivaggioni Charles, instituteur à Corte. Spicturno Jean-Baptiste, receveur de l'enregistrement à Méaïn ; Toselli Jean Bernard, rédacteur à l'administration centrale des postes et télégraphes.

⁂

Ivre dans la rue

Hier soir, vers 6 heures, le brigadier Bertrand et l'agent Gavi étant de service, boulevard Saint-Angelo, furent requis par M. Valery conseiller municipal, qui leur fit observer que le nommé C. Thomas Boombar, (1) fut en état d'ivresse et causait du scandale dans la rue. Le brigadier Bertrand aborda immédiatement cet individu, le saisit par un bras et essaya de l'emmener au violon. Celui-ci opposa une vive résistance et tenta de se dégager. L'agent et cet énergumène roulèrent tous deux à terre. Dans sa chute le brigadier Bertrand s'est contusionné le genou gauche. Ne pouvant pas traîner C. jusqu'au poste de police, les agents se contentèrent de lui dresser procès-verbal et de le faire ramener chez lui.

⁂

Sémaphores

M. Graziani Victor, chef guetteur de 1re classe, détaché à l'inspection des sémaphores, de la Corse, est nommé chef guetteur instructeur.

⁂

Les Annales

En l'honneur de Pâques, les *Annales* publient un superbe numéro d'art : il contient la reproduction des fresques de Fra Angelico, pour illustrer le « Vray Mistère de la Passion, » de Gréban, représenté en ce moment, avec succès, à l'Odéon. Une belle étude d'Emile Faguet y est jointe. Dans ce même numéro : les « Œufs de Pâques » à la Cour de France, » tableau rétrospectif de G. Lenôtre ; la « Morgue, » page impressionnante de Georges d'Esparbès ; une nouvelle d'Alfred Capus ; les Lettres de la Cousine, d'Yvonne Sarcey ; les « Pleins du Fantasio, » de Miguel Zamacois, etc.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

⁂

Au Port

— Vap. « Gala, » cap. Billiar, de Livourne, 31 passagers, div.

— Vap. « Namidia, » cap. Lelièvre, de Marseille, 131 pas., div.

— Vap. « Cipro, » cap. Migone, de Porto-Torres, 9 passagers, div.

⁂

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poudrière.

S'adresser au bureau du journal.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre aux vins vieux et nouveaux en bordelaises ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, Elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aleria, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent un, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

La Maison offre des vins fins ci-après aux prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, futi compris	18.50
Le fût de 35 litres	36.75
Le fût de 45 litres	46.00
Le fût de 54	55.50
Le fût de 127	125.00

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le baril de 16 litres, fût compris	18.00
Le baril de 35 litres	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 55 litres	53.00
Le baril de 126 litres	120.00

Quinquina Pomponnet et vermouth de Turin

Le baril de 16 litres, fût compris	17.50
Le baril de 35 litres	35.00
Le baril de 45 litres	44.00
Le baril de 54 litres	53.00
Le baril de 127 litres	120.00

Gentiane-Quina

Le baril de 16 litres, fût compris	17.00
Le baril de 35 litres	33.00
Le baril de 45 litres	41.00
Le baril de 55 litres	50.00
Le baril de 128 litres	116.00

Vins de Marsala (Italie) en flacons et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barbera (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins vieux de Corse.

Grands vins de Champagne, etc., etc., à des prix très limités.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00196

BOURSE DE PARIS

	6 avril	8 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 60	94 75
— de 3 0/0 amortis.	99 40	99 10

ex-coupon.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Sartene

Sartene, 8 avril.

Une réunion générale du parti ouvrier a été tenue hier sur la place Saint-Damien.

La candidature de M. Sylvestre Pietri, directeur du *Sartene Journal*, aux élections du Conseil général, a été acclamée avec enthousiasme.

Une manifestation grandiose, mais des plus pacifiques, s'est ensuite déroulée à travers la ville.

Elle a été suivie d'un apéritif d'honneur, offert aux candidats au « Café des Amis. »

M. Sylvestre Pietri y a prononcé un remarquable discours-programme, où il a exposé ses idées libérales, et fait connaître les solutions à apporter dans les questions intéressant la prospérité matérielle et morale du canton de Sartene et de tout l'arrondissement.

Sainte-Lucie de Tallano

Sainte Lucie de Tallano, 8 avril.

A l'issue de cette réunion, le parti ouvrier sartenais a accompagné M. Quilichini, maire de Sartene, candidat au Conseil général, dans le canton de Sainte-Lucie de Tallano, et M. Sylvestre Pietri, jusqu'à Sainte Lucie de Tallano.

La population, massée à l'entrée du village, a accueilli par des vivats frénétiques les deux candidats, et les a escortés jusqu'au Café Lucchelini.

Un punch d'honneur a été offert, dans cet établissement, par le parti ouvrier Tallanais, à M. le Maire Quilichini et ses amis.

M. Quilichini a prononcé un discours qui a été frénétiquement applaudi par les 500 électeurs accourus de toutes les communes du canton.

M. Simoncelli a fait ensuite une intéressante conférence sur l'« Education sociale et politique de la classe ouvrière. » Puis M. Susini, président du Comité Sartenais, a prononcé un long discours en faveur de la candidature Quilichini.

Les deux orateurs ont obtenu un très vif succès.

Un grand dîner a été offert ensuite par M. Quilichini aux comités sartenais et tallanais. Il a été suivi d'une réception et d'un punch en l'honneur des vaillantes populations des deux cantons.

L'accord le plus parfait règne entre les électeurs des cantons de Sartene et de Sainte Lucie.

LES FUNÉRAILLES DU DOCTEUR MAUCHAMP

Arrivée du corps à Marseille

Marseille, 8 avril.

Le paquebot *Moulouya*, qui ramène en France le corps du l'infortuné docteur Mauchamp, la malheureuse victime de Marakech, est arrivé dans la matinée.

Le cercueil a été débarqué dans l'après-midi et transporté à la gare pour être dirigé sur Châ'on-sur-Marne, où doivent avoir lieu les obsèques officielles.

La population marseillaise assistait nombreuse et recueillie à cette cérémonie, et a suivi, en foule, la bière jusqu'à la gare Saint-Charles.

Conseils généraux

Séance d'ouverture

Paris, 8 avril.

La séance d'ouverture de la plupart des Conseils généraux a eu lieu aujourd'hui.

D'après les renseignements parvenus au ministère de l'intérieur, aucun incident sérieux ne s'est produit.

AU MAROC

Proclamation du Sultan

Tanger 8 avril.

Le Sultan vient d'adresser, au peuple marocain, une proclamation relative à l'assassinat du docteur Mauchamp. Ce document a été lu solennellement dans toutes les mosquées.

Le Sultan rappelle le meurtre commis par la populace, meurtre, qui a excité à juste titre, la colère du gouvernement français.

Porte de ses droits, et désireuse d'assurer la protection efficace de ses nationaux, la France a occupé militairement Oudjda.

Cette occupation n'étant pas un châtiment, suffisamment réparateur, le Maroc devra payer en hommes et en argent, les fautes de la populace fanatique.

Il est d'ailleurs nécessaire et juste de donner satisfaction aux légitimes réclamations de la République française.

Le Scandale de Bourges

Demande en autorisation de poursuites

Paris, 8 avril.

Le président de la Chambre des députés a reçu aujourd'hui une demande en autorisation de poursuites du procureur général de Bourges contre M. Dufour, député socialiste et maire d'Issoudun, qui est très sérieusement compromis dans cette affaire de fraudes commises, depuis de longues années, à l'occasion des adjudications de matières hors d'usage et autres faites à Bourges par l'administration de la Guerre.

Une soixantaine de personnes seraient compromises.

Ce grave scandale continue à causer à Bourges une émotion considérable.

EN GRÈCE

Le Roi d'Italie à Athènes

Athènes, 8 avril.

S. M. Victor-Emmanuel est arrivé aujourd'hui à Athènes.

Une escadre grecque, forte de trois navires, s'était rendue jusqu'à Cordoue, au devant de la division navale italienne. Elle a escorté le yacht royal jusqu'au Pirée.

Le roi d'Italie a été l'objet d'une réception très cordiale de la part de la population athénienne. La ville présentait un aspect féérique.

Le roi Georges a eu une longue entrevue avec Victor-Emmanuel. Il se serait entretenu de la question macédonienne.

On escompte à Athènes un résultat important du voyage du monarque, au point de vue des relations amicales des deux pays et de l'appui de l'Italie en Macédoine.

Les Fonctionnaires SYNDIQUÉS

Les Agents des Postes

Paris, 8 avril.

M. Symian, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, qui vient de rentrer de Mâcon, a reçu ce matin les membres des trois associations des agents des Postes : le Syndicat national des Postes et Télégraphes, l'Association des jeunes facteurs et l'Association des agents des Postes, des Télégraphes et Téléphones.

M. Symian a reproché vivement aux membres de ces bureaux d'avoir adhéré à la publication de la lettre ouverte à M. Clémenceau, et leur a appris que des mesures sévères seraient prises contre les agents indisciplinés.

Les employés des Ministères

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a reçu, dans l'après-midi, les représentants de la Fédération des employés des ministères, et leur a fait les mêmes observations au sujet de la publication de cette lettre ouverte.

EN ESPAGNE

Le roi d'Angleterre *nommé capitaine-général*

Madrid, 8 avril.

La *Gaceta*, journal officiel du Royaume, publie un décret de S. M. Alphonse XIII, aux termes duquel S. M. Edouard VII, roi d'Angleterre, est nommé capitaine-général honoraire des armées espagnoles.

Le décret porte que cette haute distinction est accordée à Edouard XIII en témoignage de sincère amitié et d'affectueuse considération.

L'entrevue de Carthagène

Madrid, 8 avril.

LL. MM. la reine-mère Marie-Christine et le roi Alphonse XIII sont arrivés dans la matinée à Carthagène, par train spécial.

La population leur a fait une réception enthousiaste.

Les Souverains Anglais seront tôt les hôtes de l'Espagne à Carthagène.

Une entrevue d'une grande importance aura lieu entre les deux monarques.

On croit généralement qu'elle aura pour résultat une alliance défensive.

EN RUSSIE

L'abdication du Tsar

Saint-Pétersbourg, 8 avril.

Le bruit de l'abdication prochaine du Tsar prend une certaine consistance dans les milieux politiques.

On affirme que Nicolas II abdiquera dans la deuxième quinzaine de mai.

En attendant la majorité du Tsarevitch, actuellement âgé de deux ans et huit mois, la régence serait confiée au grand-duc Michel, frère du Tsar.

Réunion de la Douma

Saint-Pétersbourg, 8 avril.

La Douma s'est réunie de nouveau ce matin.

La discussion du budget a donné lieu à une séance des plus orageuses.

La scission entre les partis d'extrême-gauche et le centre est complète.

La dissolution

Saint-Pétersbourg, 8 avril.

La dissolution de la Douma, qui est arrêtée en principe par le gouvernement, serait précédée par l'abdication de Nicolas II, et suivie de la démission de M. Stolypine, président du conseil des ministres.

GRATUITEMENT

Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gouin afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, scrofule, plies anciennes, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme, à Bastia*, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

BAINS DE PUZZICHELLO

L'établissement de Puzzichello sera ouvert le 20 avril.

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2e — du 11 au 31 mai.
3e — du 1er au 20 juin.

Retenir les chambres en écrivant, à l'avance, au gérant à Puzzichello.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille* . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. Simeoni,
Directeur de l'Usine à Gaz.

RÉPÉTITIONS

Français, Langues étrangères et Sciences.

Préparation à divers examens, bourses, brevets, baccalauréat.

Mises au jour ; conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE PUZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tallier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

AVIS

Au bureau de Placement de Bastia, route du Cap, n° 2, les prix sont ainsi fixés :

Pour avoir une bonne quelconque comme pour avoir une place de *cuisinière*, de *femme de chambre*, etc. on devra *Un franc cinquante centimes* c'est-à-dire *cinquante centimes* en faisant la demande et *un franc quand la bonne sera en place depuis 3 jours.*

En outre, pour faciliter les Bonnes ne sachant pas écrire, le bureau de Placement se charge de leur correspondance, en italien ou en français, discrétion absolue.

BON

POUR UN LIVRE GRATUIT

Le R. P. Henry, du monastère de la Trappe, avant son départ pour l'exil, a fait à son parent, M. PELLETAN, à Sablé (Sarthe) un

LEGS IMPORTANT

celui de toutes ses merveilleuses recettes pour guérir radicalement et à peu de frais : Maladies de la Peau (Dartres, Eczémas, etc.), Reumes, Tuberculose, bronchites, Anémie, pâles couleurs, Diabète, Albuminurie, gravelle, goutte, Rhumatismes, Maladies du Cœur, Varices, plaies et ulcères variqueux, Hémorroïdes, toutes les Maladies de l'Estomac, etc. *Désirer le présent Bon, n° 402, et l'adr. à M. Pelletan, à Sablé-s-Sarthe, qui enverra gratuitement, à tous ceux qui lui en feront la demande, un livre qui contient les différents modes de traitement des maladies, et de nombreux témoignages de guérisons.*

En vente chez M. Morfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

Le Succès colossal de

SELECTA

LE PLUS BEAU ET LE PLUS GRAND MAGAZINE DU MONDE

Vient de paraître et se vend pour 10 francs pour de vous avoir

4000 ABONNÉS EN 3 MOIS

Le plus grand Succès de l'Année !

Rédaction, Administration et Bureaux : 31, avenue de l'Opéra, PARIS.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

Le plus Haute Récompense

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS PARIS 1900

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC et de INDIGESTIONS

SOUVENIR aux Docteurs et aux Rhumatisants

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Dans une tasse de tisane ou de lait chaud.

EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE

EXIGER des RICQLÈS

TUMEURS cancers et fibromes.
Ecrire Vialla, 45, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

A LOUER

Un magasin avec four et si à Togo, près la Fonderie Seiac.
S'adresser au bureau de journal.

A LOUER

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

DOCTEUR PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
BASTIA
DENTS & DENTIERS
(système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
84 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans exhibitionnistes — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens malhonnêtes et le vantent pour la fabrication de dents artificielles.





Viticulteurs

En vous offrant la NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE, préparée par R. Pons, chimiste agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Celeste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, restituante aux plantes, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'encrassant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

A M. J.-H. CASTELLI
Ingénieur agricole
82, Boulevard du Musée, 82 — Marseille

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

2e ann. de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — **Envoi Gratis.** — GAILLARD, 5, rue Taylour, Paris.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, sybnites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite conteline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre du Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces articulées.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nominal et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, pierres, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre en dorure est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garantir 18 Karats.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 99 — MERCREDI 10 AVRIL 1907

00197

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS le port en sus.
Corse (Départ.)	22 fr.	12 fr.	6 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Ce qu'auront à payer les Contribuables

SOUS LE NOUVEAU RÉGIME

De tout ce qui a été dit au sujet de l'impôt sur le revenu, il n'y a qu'une chose qui intéresse chaque individu :

— Combien payerai-je ?

Discussions, statistiques, dissertations sont verbiage inutile auxquelles le public ne comprend goutte. Pour 99 contribuables sur 100, la loi sera bonne si elle dégrève ; elle ne vaudra rien si elle charge.

Calculer la part qui incombe à chacun suivant la catégorie et l'importance de ses revenus, nous a donc paru « l'article à faire », article laborieux à établir, ingrat à consulter peut-être, mais qui, du moins, fixera une fois pour toutes les hésitations, et modifiera vraisemblablement beaucoup d'opinions édifiées sur la foi des polémistes.

Un point capital qu'ont oublié la plupart des gens qui se sont essayé à déterminer des chiffres, c'est que la loi en suspens s'applique exclusivement aux impositions de l'Etat, et que tabler sur les données fournies par le projet aboutit aux erreurs les plus grossières.

Outre les impositions de l'Etat, il existe, en effet, les impositions des départements et des communes, dont le projet Caillaux indique simplement qu'un règlement ultérieur déterminera le mode de perception. Pour la plupart des grandes villes elles évoluent autour de 140 pour 100 du principal, c'est-à-dire qu'un contribuable qui paye à l'Etat 100 francs en impôt foncier, patentes, mobilier ou portes et fenêtres, doit par surcroît au département et à la ville 140 fr., de sorte qu'il paye au total 240 francs.

Il était nécessaire que nous fissions ressortir ce détail capital avant d'aller plus loin.

La principale difficulté que nous ayons rencontrée a donc été de déterminer quelles pouvaient être les charges nouvelles du contribuable vis-à-vis le département et la commune, avec le système de l'impôt sur le revenu.

Insoluble au premier coup d'œil, cette difficulté disparaît à l'examen du moment que l'on songe — avec les hommes compétents que nous avons consultés — que les impositions communales et départementales provenant toutes de centimes additionnels au principal des quatre contributions, les centimes disparaissent nécessairement avec le principal, et qu'il ne s'agit plus dès lors que d'appliquer une majoration équivalente pour obtenir le total à payer.

A présent que nous avons exposé notre plan de travail, il ne nous reste plus qu'à publier les tableaux suivants, tous inédits :

Tableau à consulter par les personnes qui ont de l'argent placé en VALEURS *ou en* PROPRIÉTÉS (*la Caisse d'Epargne ne paie pas*).

SI VOUS AVEZ UN REVENU de	VOUS PAYEREZ à l'Etat	au Département et à la commune	au total
	—	—	—
500 fr.	20 fr.	28 fr.	48 fr.
1.000	40	56	96
2.000	80	112	192
3.000	120	169	289
4.000	160	225	385
5.000	210	296	506
6.000	255	359	614
7.000	310	437	747
8.000	370	521	891
10.000	510	719	1.229
15.000	840	1.184	2.024
20.000	1.180	1.663	2.843

N. B. — *Pénalités en cas de fausse déclaration :* 1° Amende de 100 francs à 10.000 francs ; 2° Droit égal au quintuple des revenus dissimulés. — Dans les deux cas, poursuites correctionnelles.

Tableau à consulter par les personnes qui exercent un COMMERCE, *une* INDUSTRIE, *une* CHARGE, *ou un mot par* TOUS LES PATRONS.

SI VOUS GAGNEZ	VOUS PAYEREZ à l'Etat	au Département et à la Commune	au total
	—	—	—
2.000 fr.	70 fr.	98 fr.	168 fr.
3.000	105	148	253
4.000	140	197	337
5.000	185	260	445
6.000	225	317	542
7.000	275	387	662
8.000	330	465	795
10.000	440	620	1.060
15.000	765	1.078	1.843
20.000	1.080	1.522	2.602
40.000	2.060	3.750	6.410

N. B. — *Pénalités en cas de fausse déclaration :* Expertise obligatoire ; — Payement des frais de l'expertise et de l'instance engagée contre lui.

Tableau à consulter par les EMPLOYÉS, *les* OUVRIERS, *les* FONCTIONNAIRES, *les* PENSIONNÉS *et les personnes jouissant de* RENTES VIAGÈRES.

SI VOUS GAGNEZ :	VOUS PAYEREZ à l'Etat	au Département et à la Commune	au total
	—	—	—
4.200 fr.	000	000	000
2.001	0 03	0.04	0.07
2.400	12 »	16 »	28 »
3.000	30 »	42 »	72 »
3.600	48 »	67 »	115 »
4.200	66 »	93 »	159 »
4.800	84 »	118 »	202 »
6.000	135 »	190 »	325 »
7.000	165 »	232 »	397 »
8.000	230 »	324 »	554 »
10.000	350 »	493 »	843 »

N. B. — *Pénalités :* Les pénalités sont à la charge des patrons : 5 francs d'amende par manque de déclaration ou fausse déclaration.

Les contribuables qui possèdent des sources de revenus appartenant à deux catégories différentes détermineront aisément ce qu'ils auront à payer en additionnant les taxes partielles et en ajoutant en moyenne une cinquantaine de francs.

RENÉ GROUGE.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Demetrio.

Soleil: (heure nationale)
Lever, 5 h 01 m. — Coucher, 6 h. 07 s.
Dernier quart, le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : Saint Jules.

9 AVRIL

UNE SOIRÉE

La Chambre Musicale, ce temple élégant où le grand Art compte encore tant de fidèles, donne aujourd'hui une soirée au bénéfice de l'Assistance Publique, et plus spécialement d'une œuvre nouvelle fondée par cette Société : « La Cuillerée de soupe. »

Vous recommanderai-je le concert ? Mais n'est-ce point superflu que d'en vanter la parfaite organisation quand je viens de dire que ce concert est donné par la Chambre Musicale ? Ceux qui ont la bonne fortune de se trouver réunis aux séances du vendredi savent que l'Art le plus pur inspire tous les programmes. Ceux qui, par hasard, assistent à une répétition, peuvent admirer sans réserve avec quelle science, quelle tenacité, quel dévouement les musiciens distingués qui dirigent la Chambre Musicale mènent vers la perfection chaque œuvre interprétée.

La phalange d'artistes et d'amateurs qui défile habituellement sur la mignonne scène de la rue de l'Intendance va se grossir cette fois de précieuses recrues. Une partie de l'orchestre du théâtre prêtera son gracieux concours à cette fête de Charité. Le succès remporté par ces musiciens de choix à chaque représentation me dispense de tout autre éloge.

Dois-je vous recommander la cause et le but de la soirée ? Il n'en est pas de plus nobles. N'avez-vous jamais été émus, le soir, à cette heure d'avant-dîner où nous promenons notre *far niente*, par une silhouette famélique qui vous frôlait en murmurant des mots cruels à peine entendus, mais sitôt devinés ? par de pauvres petits êtres, nés comme nos enfants pour le bonheur et les caresses, et qui vous poursuivaient en demandant du pain ?... Oui, et cela jetait, car vous êtes compatissants, une ombre sur votre quiétude, un peu d'amertume dans l'intimité de votre foyer retrouvé au retour.

Eh bien ! c'est ce spectacle cruel de la mendicité que l'Assistance Publique voudrait effacer de nos rues, de nos promenades. Donnez ! pour que désormais, à l'heure où vous vous assiérez à votre table de famille, une autre table bien modeste, bien simple, réunisse aussi les sans-abri, les loqueteux, les affamés ; pour que ce banquet des pauvres donne chaque jour aux malheureux la brève illusion d'un peu de bien-être.

Et si vous trouvez que cette année on a maintes fois fait appel à votre cœur, songez aux misères sans nombre de cet hiver qui ne veut pas finir ; et souvenez-vous ainsi que — une émouvante voix vous le dira ce soir —

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

RU-KI-TI.

LES PAPIERS MONTAGNINI

Bastia, le 8 avril 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vous nous faisiez part, dans votre numéro du 7 avril, d'après une analyse rapide des journaux parisiens, de l'hostilité témoignée par Mgr Montagnini envers les démocrates catholiques du *Sillon* et leur président Marc Sangnier.

A votre information nécessairement très succincte, permettez-moi d'ajouter aujourd'hui quelques réflexions que suggèrent les textes publiés les 5 et 6 avril. Il apparaît maintenant que l'hostilité du prélat romain était uniquement fondée sur des raisons politiques et qui font aussi peu d'honneur à sa clairvoyance qu'à son caractère religieux.

Si nous en croyons le *Figaro* du 6er avril, Mgr Montagnini reprochait à Marc Sangnier de faire une propagande trop démocratique et dangereusement « révolutionnaire. » Cela n'étonne point trop d'un homme qui cherchait surtout ses renseignements dans les salons aristocratiques et autour des tables de bridge. Mais ce qui est plus étonnant et plus pénible, c'est de lui voir expliquer les succès rapides du *Sillon* dans toutes les régions de France « par les moyens pécuniaires » de M. Marc Sangnier. Ces appréciations seraient extrêmement comiques si elles n'étaient plus tristes encore. Il est attristant de constater qu'un représentant du catholicisme a pu être tellement obsédé par l'étude des ressorts égoïstes et « pécuniaires » de l'activité politique de son temps qu'il est incapable de croire à la force d'une foi ardente et d'un enthousiasme désintéressé. Il est attristant aussi de constater que dans ces sentiments il se rapprochait peut-être de certains personnages qui environnent le Saint-Siège et qui — nous le voyons maintenant — paraissaient plus sensibles à l'hommage d'un tonneau de fine champagne ou d'une boîte de chocolat qu'à l'hommage du dévouement religieux sans calcul de milliers de jeunes démocrates français.

Permettez-moi d'ajouter en terminant, que les opinions de Mgr Montagnini n'étaient pas heureusement les seules qui renseignassent le Vatican. Nous trouvons, dans le *Figaro* du 7er avril, l'appréciation du vénérable Cardinal archevêque de Paris qui tenait, en ces termes très simples à se faire garant de la pureté des sentiments chrétiens de Marc Saagnier : « C'est un bon enfant, animé d'excellentes intentions. »

Vous ne méconnaîtrez pas, M. le Directeur, l'intérêt qu'il y a à rapprocher le jugement religieux du cardinal Richard et le jugement politique de Mgr Montagnini.

LÉONARD CONSTANT.

A M. PIERANGELI

Député de l'arrondissement de Bastia

Monsieur le Député,

Les marins du commerce de la France entière et en particulier de l'arrondissement de Bastia, dont nous sommes les représentants autorisés, ont l'honneur de solliciter de votre activité pour le bien de l'humanité, le concours si utile qu'ils en attendent, pour la défense de leurs droits méconnus et de leurs intérêts délaissés.

Trop longtemps, nous avons subi des lois existantes, sillonnant des réformes pour améliorer notre état ; tous nos efforts inclus ont été vains ; à cette heure un réveil se produit, la voix de la coalition de la mer s'est élevée, si nous osons espérer qu'elle aura un écho à la Chambre, dont vous êtes, Monsieur le Député, un des plus énergiques représentants.

La Caisse de retraites pour les invalides des marins du commerce, vieille institution nationale, renferme des sommes importantes, et ne concède que des retraites insignifiantes aux vieux marins qui ont combattu pendant vingt-cinq ans contre les dangers de toutes sortes et qui ont à répondre jusqu'à l'âge de cinquante ans à l'appel de la Patrie marocaine.

En conséquence, Monsieur le Député, nous demandons l'unification des retraites nouvelles et anciennes en trois catégories :

Capitaine au long-cours, 1.200 francs ;
Capitaine au cabotage, 900 francs ;
Tous les autres marins inscrits sans

dimension de grue ou de classe, 600 fr.

Nous demandons également que cette unification soit applicable aux fonctions similaires de la machine. Jusqu'à ce jour, Monsieur le Député, les capitaines au long cours ont touché 800 francs, les entreposeurs 600 francs, et les simples marins 200 francs.

Nous demandons également que la retraite proportionnelle après quinze années de navigation, soit accordée aux marins infirmes ou incapables de pouvoir continuer la navigation effective.

Que la pension du marin décédé après quinze années de navigation soit reversée sur la veuve et les orphelins.

Telle sont, Monsieur le Député, nos desiderata ; nous avons pleine confiance en votre haute influence auprès de vos collègues de la Chambre, pour appuyer notre pétition de ce jour, et nous espérons qu'elle sera approuvée par tout le Parlement, et fera cesser toutes criantes, en faisant disparaître les criantes injustices que l'on rencontre dans notre corporation des travailleurs de la mer.

En terminant, Monsieur le Député, nous vous prions d'agréer, avec nos remerciements, l'expression de notre respectueuse gratitude.

Le Bâtard,
J. SANG, Capitaine marin.

CIRNEA

FÊTE D'ENFANTS

(jeudi 11 avril, à 2 h.)

PROGRAMME

1. Pétillegamarsch, à 4 mains. (Mlles A. de C. et E. H.).
2. Pinceau en herbe, comédie, (Feydeau). (Mlle F. D. et M. A.).
3. Paglialla, A mêtre di Fanciunella, (Turiî).
4. Mme reçoit, comédie (Hanneçuin). (Mlles L., L., M. de G., M. F., M.H. et de G.).
5. Jeu de boules (concours pour garçons).
6. Course aux ânes et à la tasse (concours pour petites filles).
7. Farandole.
8. Danses variées.

Il aura un prix pour le gagnant de chaque course.

Entrée et goûter gratuits pour les enfants.

Pour les parents, prix des places ordinaire.

Un franc pour les militaires et les membres de leur famille. Cinq francs pour les étrangers.

Gazette Ajacciennne

Les Courses de Vignetta

Les Courses de Vignetta de dimanche ont été favorisées par le beau temps. Toutefois beaucoup moins de monde qu'à la 1re réunion du 10 mars. Pourquoi ? Je me la demande. Et tous ces sauve officier n'y était à cause du deuil du malheureux lieutenant de Goyer.

Voici les résultats des diverses Courses.

Prix de la Ville d'Ajaccio, 4,300 fr.

Course plate pour chevaux Corses de 3 ans.

1re Prix : Clémentine, à M. Pitinelli, 1 000 francs.

2e Prix : Major, à M. Brunelli, 300 fr.

Prix de la Société Sportive d'encouragement, 1.300 fr.

Course plate pour chevaux Corses de 4 5 et 6 ans.

4e Prix : Bayard, à M. Forcioli-Conti, 1 000 francs.

2e Prix : Voltigeur, à M. le docteur Vinci, 300 francs.

3e Prix : Fiammetta, à M. Zeller. 200 francs, plus les entrées.

Prix du Conseil Municipal, 500 fr.

Course de haies pour chevaux Corses de 4 ans.

1er Prix : Corsse, à M. Forcioli-Conti, 400 francs.

2e Prix : Bohème — id — 100 francs.

Ces deux seuls chevaux ont été engagés dans cette course.

Prix du Grand-Hôtel, 500 fr.

Course plate pour tous chevaux ayant couru dans les prix de la Ville et de la Société sportive sans gagner de 1er prix en 1907.

1er Prix, Objet, à M. Brunelli, 300 fr.

2e — Bijou VII, à M. Bartoli, 200 fr.

Grand désordre dans cette course où deux chevaux ont culbuté leurs jockeys.

L'un d'eux qui montait « Conquête » à M. Perel A.-M., est tombé si malheureusement qu'il a eu une hémorragie interne et a été ramené de Vignetta, après y avoir reçu des soins empressés, dans un état assez inquiétant.

Le retour des courses s'est effectué de la meilleure façon, le service des trains a été, comme à l'ordinaire, parfaitement organisé sous la haute surveillance de M. l'Inspecteur principal Offlat, venu de Bastia, et de M. Richaud, Inspecteur de la section d'Ajaccio. Nous avons remarqué que la Direction a même pris soin de donner les instructions nécessaires pour que la locomotive de remorque ne roulât pas, au retour, en même temps que le convoi, ce qui présentait un certain danger pour les voyageurs à peine débarqués sur le talus. Elle n'attendra pour rejoindre le convoi que la voie fut entièrement dégagée.

On ne saurait être plus vigilants !

Arrivée des Congressistes

Les médecins qui ont pris part au congrès de Cannes-Monaco, invités à faire une excursion en Corse, sont arrivés à Ajaccio dimanche soir à 6 h. et demie par le « Lamone », mis à leur disposition par la Cie Fraissinet.

Ce bateau avait quitté Nice à 8 heures du matin et a eu une traversée assez mouvementée, car la mer était encore très mauvaise à la suite de la tempête dernière.

M. Peglieri-Conti, maire, accompagné de ses adjoints, s'est rendu à bord pour leur souhaiter la bienvenue. Une foule considérable stationnait sur le quai. L'avenue du 1er Conseil et le Cours Grandval sont pavoisés.

Ce soir à 8 heures et quart grand banquet au Grand Hôtel. Demain excursion et déjeuner à Vizzavona.

Chambre Musicale

Dimanche 14 Avril
à 4 heures très précises du soir

CONCERT
au profit de la Société
l'*Assistance Publique*
(Œuvre de la Cuillerée de Soupe)

avec le gracieux concours de

MM. Cesare Ponza (violon)
Ernest Troschell (dito)
Guido Cervadori (dito)
Emilio Zanarelli (dito)
Eugène Pierotti (violoncelle)
Luigi Sampirisi (contrebasse)

— PROGRAMME —

Mendelsohson, Quatuor avec flûte.
Faure, Charlié.
Heyde, Quatuor en ut, trepartie, cordes.
Mesnager, Isolina, duo.
Heyln Quatuor en ut, 2e partie.
Diss, Benvenuto Celini,

DEUXIÈME PARTIE

J. Habsy, Fantaisie Hongroise p. violon.
A. Thomas, Mignon, duo.
Beethoven, Symphonie en ut mineur 1re partie, orchestre.
Verdi, Rigoletto, ballade.
Beethoven, Symphonie en ut mineur, andante, orchestre.
Gounod Faust, sérénade et trio du duel.
Beethoven, Symphonie en ut mineur, scherzo e finale.

NOTA. — A ce concert, pour la première fois à Bastia, sera donnée une exécution intégrale de la Symphonie en ut mineur pour orchestre de Beethoven.

***

Pour ne pas nuire aux intérêts de la troupe actuellement en représentation à Bastia et à la direction du théâtre, le Concert qui devait avoir lieu ce soir, mercredi, au profit de l'Assistance publique, est renvoyé à dimanche soir, à 4 heures très précises.

—oe—

Les cartes déjà retirées sont valables pour dimanche.

Bulletin Financier

Paris, 5 avril 1907.

Le marché reste indécis. Notre Rente est en légère avance à 91.80. Nos Sociétés de Crédit sont sans changements. Rappelons que c'est aux guichets de la Société Générale et du Comptoir National d'Escompte que sont émises les obligations 4 0/0 de la Cie de New-York-New Haven et R.

En Banque, l'obligation 5 0/0 du Port de Bahia est toujours recherchée à 455 ; ce port vient immédiatement après Santos comme mouvement général. Les obligations hypothécaires du chemin de fer de Gafsa ont progressé à 443, donnant un revenu de 5.61 sans compter la prime d'amortissement. L'action Péréa Athènes Pélonnèse est ferme à 97.50.

L'Ouest Rusbach est bien tenue à 21 50. Les Bary ou Fonciers gardent une partie de leur avance à 420. Le Lithopone s'échange à 426. L'action Zines de Teruel se raffermit à 145 et l'obligation à 457.50. La Canadian General Mining cote 80.75.

La Banque Tenant nous apprend qu'à l'assemblée générale de ce jour tenue le Conseil d'Administration des Mines de Francardo proposera un dividende de 10 0/0.

Les actions nouvelles de la Cie Générale des Voitures Automobiles sont émises à 118 fr. payables en quatre termes. La Générale Electrique du Nord est en bonne tendance à 114 et l'Electrique (automobile) à 430. L. et Cie aux Artilleries de Tourcoing est fait 425.

On annonce pour la seconde quinzaine d'avril l'augmentation des actions de l'Arnoya Mining Cy dont les titulaires et le public ont été gratifiés au bulletin du « Journal Officiel » du 1er avril.

Nos Chemins de Fer ne varient pas.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

Justice Militaire

Sont nommés à la 1re classe de leur emploi, MM. les adjudants greffiers de 2e classe : Pavini, de la prison d'Alger ; Bozzi, de l'atelier de travaux publics de Bougie ; Ricevuti, de la prison de Lille.

Sont nommés à l'emploi de sergent-major comptable, MM. les sergents surveillants : Petrolacci, du dépôt des sections métropolitaines d'exclus à Mers-el-Kebir, affecté à la prison de Lyon ; Paoli, de l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

M. Godfroll, sergent-major surveillant au pénitencier de Donrès, passe à celui d'Albertville.

M. Pacent, sergent surveillant à l'atelier des travaux publics d'Orléansville, passe à la prison d'Oran.

Ministère de la Marine

Sont promus dans le personnel des agents techniques des directions de travaux, service des constructions navales : au grade d'adjoint principal de 2e classe, M. Pietri Benoît, adjoint de 1re classe à Toulon ; au grade d'adjoint de 2e classe, M. Spinosi Pascal, chef surveillant de 1re classe à Toulon.

L'OBSESSION DE L'ESTOMAC

L'homme qui a un bon estomac n'y pense jamais. Il mange ce qui lui plaît et trouve bon ce qu'il mange. Celui qui a un mauvais estomac y pense toujours. Il mange rarement ce qu'il mange. Son estomac le tracasse avant, pendant et après les repas. C'est une obsession. Si l'obsession de la dyspepsie n'existait pas, nous n'apprécierions pas la bonheur de bien digérer, on peut le retrouver lorsqu'on l'a perdu. Les pilules Pink sont là pour vous le redonner.

Les pilules Pink ont rendu le bonheur de bien digérer à M. Gabriel Noblet, qui habite 30, rue de Châtons, à Epernay. Il écrit :



M. Gabriel Noblet
(Cl. Aubry à Lency Epernay)

« J'ai beaucoup souffert de maux d'estomac. Je ne pouvais presque plus manger, car mes digestions étaient très longues et très douloureuses. Comme je m'alimentais excessivement mal, j'étais devenu très faible et je me suis trouvé dans l'impossibilité de travailler. On m'a ordonné si souvent traitements, malheureusement il ne m'aint un peu soulagé que pendant que je les suivais. Lorsque j'ai eu cessé de les prendre, mes maux d'estomac sont revenus aussi forts qu'auparavant. D'autre part, je n'avais pas repris mes forces. J'ai eu la bonne idée de prendre les pilules Pink qui ont joigné beaucoup de gué. Les pilules Pink m'ont peu à peu redonné de l'appétit et de meilleures digestions. Mes vomissements ont cessé. J'ai repris des forces, une bonne mine et je me trouve très bien depuis que j'ai terminé la cure ».

Il est très important de prendre la véritables Pink. Elles ne sont pas vendues à la douzaine ni au cent, mais en boîtes cachetées qui portent imprimée en bleu sur papier rose, les mots « Pilules Pink pour personnes pâles. »

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les rhumatismes, les suites de surmenage.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 22, Rue Bellc, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises la troupe française de drames et comédies, de Mme Dargès, donnera

La Dame aux Camélias

Drame en 5 actes

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 12 4 à midi + 10 à 5 heures du soir + 14. Maxima — 15 Minima + 8 8.

Baromètre — Thermo du matin, 763 mm à midi, 762 mm 8 heures du soir, 760 mm.

Vent, etc Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

***

Examens de bourses

Les examens pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses des lycées et collèges de garçons, sont fixés au jeudi 11 avril, à 7 heures et demie du matin.

Les candidats devront être présents au lycée, pour l'appel nominal à partir de 7 heures. Ils devront être munis de papier et de plumes.

Entrée par la rue de la Miséricorde.

***

Décès

Nous avons appris avec un vif regret le décès de Mme Pauline Sigurani, née Graciani, survenu à Ismailia, où, après la mort de son mari, elle s'était rendue avec sa fille, auprès de son fils, M. le capitaine au long cours Sigurani, pilote au canal de Suez, l'un des officiers les plus estimés de la Compagnie.

Mme Sigurani était âgée de 55 ans. A Ismailia elle avait tout de suite conquis les sympathies des personnes avec lesquelles elle se trouvait en rapport, et elles se sont manifestées avec tant de sincérité le jour des obsèques. Tous nos compatriotes d'Ismailia et des environs y assistaient. Elles se sont renouvelées le jour où M. le capitaine Sigurani et sa sœur ont quitté Ismailia pour rentrer à Bastia, où ils espèrent trouver quelque consolation auprès de leurs parents et de leurs amis. Le temps seul pourra adoucir leur mère, car la regrettée défunte fut une douleur incomparable et d'un dévouement inlassable.

Nous prenons part au deuil de M. le capitaine Sigurani, de Mlle Sigurani et de leur famille et leur présentons nos condoléances bien sincères.

***

Récompenses aux Agents

La Médaille d'honneur des agents de la police municipale et rurale a été décernée à MM. Mercuri J an-André, sous-inspecteur de la sûreté, et Taddei Charles-André, gardien de la paix à Ma'ssella ; Raffali Jean-Antoine, garde-champêtre à La Guerche.

***

Journal de l'Université

Le numéro 9 du « Journal de l'Université des Annales » n'est pas moins remarquable que les précédents. On y trouve le texte des brillantes leçons qui continuent d'attirer un public nombreux et choisi, à l'Université de la rue St Georges, et sont d'un si grand secours aux jeunes filles et aux jeunes femmes.

En vente partout. Le numéro : 60 centimes.

***

Baignade forcée

Le jeune Luigi Pascal, âgé de 15 ans, et exerçant la profession de pêcheur, a porté plainte hier, à la police, contre le nommé Bartoli Jean qui, paraît-il, au moment où il se promenait au bord des quais du vieux-port, l'a poussé et l'a fait tomber à l'eau.

Le mer n'était pas profonde, ses jambes seules en ont ressenti la fraîcheur en cet endroit ; Bartoli Jean a, tout de même été l'objet d'un procès-verbal.

***

Viande suspecte

La viande d'un porc, atteint de ladrerie, a été saisie et dénaturée par l'agent Félix de surveillance à l'abattoir.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

***

Avis

M. Sebaté, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur, Exposition de Bastia, prévient sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

***

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

Etat-Civil

NAISSANCES

Ginanti Jean-Fabien, cultivateur, de Lucques, et Poli-i Marie-Jeanne, ménagère, de Bastia.

Nicolai Nicolas, douanier, et Morelli Lucie, couturière, tous deux de Bastia.

DÉCÈS

Olivi Marcel. — Petrignani Pasquine. — Gregori Jacques-Antoine. — Buttori Marie-Honorine. — Muselli Léonie-Thérèse. — Simoni Philippe.

DÉCÈS

Dinelli Marie, mariée, 57 ans.
Farra François-Antoine, 4 ans.
Morlini Simone-Jean-Baptiste, 4 mois.
Natali Dominique, veuve, 65 ans.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Extraordinairement la réunion ordinaire pour la perception des cotisations du mois, aura lieu à 8 heures du soir, à la Mairie, le jeudi, 11 avril.

Prière de prendre bonne note du présent avis.

SYNDICAT DES OUVRIERS CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers, réunis en assemblée générale, au nombre de 129, le 8 avril, à la Bourse du Travail place Caloria, votent l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

D'après plusieurs réclamations émanant des ouvriers syndiqués, il résulte que plusieurs patrons violent le contrat signé par eux devant la commission exécutive de la grève, en date du 14 octobre 1906.

Considérant que cet état de chose ne peut plus durer devant l'exploitation patronale, ployeant dans la misère la plupart des ouvriers, pères de famille, travaillant à façon et à semaine et en plus ce qui concerne les heures supplémentaires.

Par ces motifs, le Syndicat invite les patrons à tenir compte de ce qui a été signé pour les revendications ouvrières, et à payer intégralement ce qui est dû à la main-d'œuvre.

Si les patrons continuaient, comme par le passé, ce que des réclamations seront apportées de nouveau au sein du Syndicat, l'assemblée générale décide de prendre des mesures énergiques et une grève générale éclatera de nouveau.

Pour le Syndicat et par ordre,
Le Président, Mallard.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers syndiqués non syndiqués et sympathisants sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi matin, 10 heures, à Monte-Pinoso, route de Cardo.

L'ordre du jour sera présenté à l'ouverture de la séance.

Le Président, Erminy.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00198

BOURSE DE PARIS

	8 avril	9 avril
Rentes de 3 0/0 anciens	94,75	94 50
— de 3 0/0 amortis.	95 10	95 30

ex-coupon.

Le Congrès de Climatothérapie *et d'Hygiène*

Le banquet d'Ajaccio

Ajaccio, 9 avril.

Hier soir, à 8 heures, a eu lieu le grand banquet offert par la municipalité d'Ajaccio aux médecins congressistes.

La splendide salle du Grand Hôtel présentait un aspect féerique, grâce à un éclairage à giorno, qui en rehaussait l'artistique et élégante décoration.

Deux cents convives prennent place autour de la table, parmi lesquels M. Marini, secrétaire général, remplaçant M. Chaleil, préfet de la Corse, empêché, et M. le maire Peglieri-Conti.

Pendant toute la durée du somptueux repas, la musique municipale, ceaux de son répertoire dans le jardsous l'habile direction de son chef, M. Tibori, a joué les meilleurs morddin de l'établissement.

Les Toasts

M. le Maire

Au champagne, M. le maire Peglieri prononce un toast de bienvenue aux congressistes.

Il remercie au nom de la ville, les éminents savants qui ont bien voulu honorer Ajaccio de leur visite.

La population apprécie hautement l'honneur qui lui a été fait, et c'est en son nom que M. le Maire assure les congressistes de sa vive gratitude.

Ce toast a été très vivement applaudi.

Le professeur Huchard

M. le professeur Huchard, promoteur de la visite en Corse, remercie M. le Maire des souhaits de bienvenue qu'il a bien voulu adresser aux congressistes. Il l'assure de la bonne impression que tous ses confrères conserveront de l'accueil qui leur a été réservé.

M. Huchard adresse également ses remerciements à M. le Secrétaire général, qui a bien voulu représenter M. le préfet de la Corse, dans cette fête inoubliable.

Il lève son verre à la ville d'Ajaccio et à ses élus, à M. le Préfet, aux congressistes et aux dames qui les accompagnent.

M. le Secrétaire général

M. Marini, dans un discours des plus applaudis, remercie M. Huchard de ses paroles aimables pour M. le Préfet, qui a beaucoup regretté de ne pouvoir venir lui-même saluer les congressistes.

M. le Secrétaire général vante les travaux d'un congrès appelé à rendre de grands services, en faisant mieux connaître les stations d'hiver très appropriées aux convalescents.

Ajaccio devra une grande reconnaissance aux membres distingués du congrès de climatothérapie.

M. le docteur Chantemesse

Dans une délicieuse improvisation, l'éminent médecin remercie une fois encore la municipalité d'Ajaccio de la belle réception qu'elle a ménagée aux congressistes.

Il vante les beautés naturelles de l'île enchantée et son climat vivifiant.

M. le docteur Ferrandi

M. Ferrandi, médecin-major en retraite, remercie les congressistes d'avoir poussé leur excursion jusqu'en Corse.

M. le docteur Giocanti

M. le docteur Giocanti s'associe aux paroles de son confrère ajaccien, et assure les congressistes des sentiments de gratitude du corps médical insulaire.

***

Une brillante sauterie a suivi le banquet.

Elle a été des plus animées et ne s'est terminée que vers minuit.

Les congressistes ont assuré le Maire d'Ajaccio de l'excellente impression qu'ils remportent de leur séjour en Corse et de l'hospitalité qui leur a été réservée. Leurs remerciements ont été aussi au propriétaire de l'hôtel qui s'est dépensé sans compter pour satisfaire ses hôtes.

A Vizzavona

Les congressistes sont partis ce matin à 7 h ures 15 pour Vizzavona, par train spécial.

Ils ont déjeuné au grand hôtel Muracciole et sont rentrés dans la soirée à Ajaccio, enthousiasmés de leur excursion.

Les éminents praticiens quitteront demain matin Ajaccio par la voie de Nice.

A PARIS

La Grève générale de l'Alimentation

Réunion préparatoire

Paris, 9 avril.

Malgré les quelques défections de rares syndicats de province, et malgré les mesures énergiques prises par le gouvernement, les travailleurs de l'alimentation persistent dans leur intention de grève générale. Ce moyen extrême leur apparaît comme le seul capable d'amener les patrons à augmenter les salaires en reconnaissant le taux syndical.

Pour préparer le meeting qui sera tenu jeudi matin, à 9 heures, dans la grande salle de la Bourse du travail, les ouvriers boulangers ont tenu ce matin une réunion préparatoire, avenue de la Grande-Armée.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

La Commission Sénatoriale d'enquête

Toulon, 9 avril.

La commission sénatoriale d'enquête a repris ses séances hier lundi.

Elle a entendu les dépositions de la plupart des survivants de l'horrible catastrophe.

Il semble, néanmoins, difficile que la commission puisse arriver à déterminer les causes exactes de l'explosion, et, par suite, à établir les responsabilités.

EN ESPAGNE

L'entrevue de Carthagène

Madrid, 9 avril.

Le roi Alphonse XIII et la reine mère d'Espagne ont offert ce matin un grand déjeuner en l'honneur des souverains anglais à bord du yacht royal « Giralda. »

Des toasts très cordiaux ont été échangés par les deux Chefs d'Etats.

Dans l'après-midi, les deux souverains ont eu une longue entrevue.

S. M. Alphonse XIII rentrera demain à Madrid.

Parmi les cadeaux que le roi d'Espagne a offerts à S. M. Edouard VII, figure un magnifique sabre et une épée ciselée d'après l'art baroque et incrustée d'or.

Le régiment d'infanterie de Zamora, dont Edouard VII est colonel honoraire, a fait parvenir au roi un superbe album contenant l'histoire du régiment et diverses notes très curieuses.

Cet album provient de Tolède et est une véritable œuvre d'art.

Nouvelles Militaires

Suppression d'un corps d'armée

Paris, 9 avril.

Le Ministre de la Guerre aurait décidé en principe la suppression du 13e corps d'armée à Clermont-Ferrand.

Des troupes détachées du gouvernement militaire de Lyon occuperont les garnisons desservies par le 13e corps.

Les troupes de ce corps d'armée seront réparties dans les régiments de l'Est.

Cette grave mesure serait prise pour éviter le dégarnissement des forts de la frontière, dont l'effectif se trouve réduit par l'application de la loi de 2 ans.

Au ministère de la Guerre on n'a pu obtenir aucun renseignement relatif à cette mesure.

On croit néanmoins que la demande de suppression sera incessamment portée devant le Parlement.

AU VATICAN

Un Cardinal anglais

Rome, 9 avril.

S. S. Pie X aurait décidé de donner le chapeau de cardinal à Mgr Bourne, archevêque de Westminster et primat d'Angleterre.

Le prélat recevra la pourpre au prochain consistoire. Le Souverain Pontife tient à satisfaire par cette nomination les désirs des catholiques anglais qui demandent à avoir un représentant au Sacré-Collège.

EN ANGLETERRE

La Séparation

Londres, 9 avril.

Le parlement anglais sera saisi l'année prochaine d'un projet de loi de séparation de l'Eglise anglicane et de l'Etat dans le pays de Galles.

Cette nouvelle a été annoncée par un des députés du pays à ses électeurs.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION

Abdication du Tzar

Saint-Pétersbourg, 9 avril.

Les bruits d'une prochaine abdication du tzar Nicolas sont absolument fantaisistes et dénués de tout fondement.

L'Empereur a été fortement irrité contre les lanceurs de cette nouvelle fausse, qui ne peut cacher qu'une spéculation de bourse.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Menè Clavetti et leurs enfants ; M. Roch Molfetto ; M. et Mme François Molfetto et leur enfant ; M. et Mme Jean Molfetto et leurs enfants ; M. et Mme Jean Venzano et leurs enfants ; M. et Mme Scipion Gavelli ;

Les familles Falcui de Soulou, Bonini, Ghiu et Giubboli de Bastia, Abdi Lazzaroni de Porto di-Cocca ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roch CIAVATTI

leur fils, frère, petit-fils neveu, cousin et petit-neveu, décédé le 9 avril courant, à l'âge de 17 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu le mercredi 10 de ce mois, à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint Joseph, 6.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Ana usé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

MAISONS DE VENTE :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vi aigre. . .	0,25

BAINS DE PUZZICHELLO

Grance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les étrangers trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

CHOCOLAT MENIER

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

V

LE CADEAU DU DOCTEUR MARC DÉNIRLY

— Eh ! bien ?

Roger frissonna, et la jeune fille vit encore, avec effroi, passer, dans les yeux de son fiancé, cette flamme qui changeait son regard et donnait, à sa physionomie, une expression tarouche.

— Oh ! dites-moi que ce n'est pas possible ! fit-il... Si vous ne m'aimiez plus, Noémie... je ne sais pas ce dont je serais capable !

Il prononça ces paroles d'une voix vibrante, avec un accent terrible.

La jeune fille dégagea brusquement sa main.

— Vous m'effrayez ! dit-elle.

Cette conversation fut soudainement interrompue...

M. Besnarais était entré dans le salon.

Noémie et Roger sursautèrent et demeurèrent interdits.

— Parbleu, je l'avais deviné ! dit le banquier radieux... Pardon d'interrompre votre duo. Savez-vous bien qu'on n'attend plus que vous !.. Depuis cinq minutes, on vous cherche, Roger... Et toi, ma fille, on te réclame à cor et à cris ! Morbleu, descendez !.. Vierne, ma fille ? Roger marchez devant !

Il offrit son bras à Noémie, et ils marchèrent derrière le violoniste.

— Oh ! les amoureux ! .. dit M. Besnarais.. qui était en belle humeur...

La jeune fille, cependant, était toute frémissante encore.

L'exubérante gaieté de son père, qui était satisfait, dans son orgueil et dans son ambition, contrastait, étrangement, avec la tristesse morne qui l'accablait.

VI

CADEAU DE NOCES

Le petit hôtel habité par le banquier Besnarais était situé à Passy, boulevard Beauséjour, et séparé du Ranelagh, cette jolie fraction du bois de Boulogne, par la voie du chemin de fer de Ceinture.

Ce soir-là l'hôtel, en façade sur le boulevard, resplendissait.

Dans le parc, assez vaste, qui s'étendait derrière l'hôtel on avait dressé une sorte de tente où devait avoir lieu une fête villageoise après la signature du contrat.

Des ballons multicolores avaient été accrochés aux branches des arbres.

Sur une belle pelouse, des artificiers achevaient d'élever les pièces d'un feu d'artifice en miniature qui devait être tiré vers dix heures.

La pièce principale de ce feu d'artifice représentait le blason de la vieille maison de Pardayant, au-dessus des chiffres entrelacés de Roger et de Noémie : une idée de M. Besnarais !

Le grand salon de l'hôtel était illuminé par les cent bougies d'un lustre qui répandait la plus vive clarté sur les toilettes des invités.

Quand Noémie y parut, on s'empressa vers elle.

M. de Pardayant fut fort entouré.

Sur un signe de M. Besnarais, le notaire de la famille de Pardayant Me Lefort, prit place, et se disposa à lire le contrat.

Il commençait, quand un bruit étrange et inattendu se fit entendre, venant du vestibule.

Le notaire s'arrêta.

Le vicomte, très pâle et fort ému, s'était levé.

Les invités, stupéfaits, s'entre regardaient sans mot dire.

M. Besnarais, marchait déjà vers la porte du salon, quand elle s'ouvrit brusquement.

La jeune femme qui habitait la maisonnette de la rue Cardinet parut.

Elle avait pu s'échapper des mains des domestiques.

Un grand manteau noir, très simple, l'enveloppait ; ce costume sombre formait un contraste frappant à côté des richissimes toilettes des femmes qui entouraient Noémie et qui, toutes étaient vêtues de satin, de soie, de dentelles parées d'or et de pierreries.

— Qui êtes-vous ? lui demanda M. Besnarais interdit.

Elle écarta son manteau, montra son enfant qu'elle avait apporté, et marcha vers le vicomte qu'elle montra du doigt :

— C'est mon amant ! dit elle. C'est le père de mon enfant ! Cet homme m'appartient, je l'aime ; une autre ne l'aura pas, moi vivante !

Les invités examinaient cette scène, curieux, et pleins de sympathie pour la jeune femme.

Noémie, frémissante, marcha vers sa rivale.

Les domestiques intimidés, s'étaient arrêtés à la porte du salon.

M. Besnarais, ayant enfin recouvré son sang-froid, se tourna vers eux.

— Chassez cette femme ! leur ordonna-t-il, si impérieusement, qu'ils firent quelques pas en avant, prêts à obéir.

— Roger !.. A moi !.. dit la jeune femme, d'une voix vibrante.

Elle se jeta à genoux, devant le vicomte, suppliante, à présent.

— Grâce ! reprit-elle et des sanglots, qui l'étranglaient, hachaient ses paroles.... Grâce !

Roger, seras-tu donc impitoyable ?

Si tu m'abandonnes, je meurs !..

Roger, je ne t'ai jamais fait de mal ; je ne suis coupable que de t'avoir trop aimé ! ..

Oui, je le comprends, j'ai été folle ; j'ai cru que je pourrais être ta femme ; j'ai cru que je saurais te retenir par mon amour — je t'aimais tant !...

Roger, je suis mère, cet enfant est le tien !...

(A suivre).

TUMEURS cancers et tib ômes.
Ecrire Viallet, 45, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

A LOUER

Un magasin avec four sis à Toga, près la bodeguita Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADENE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
Système perfectionné
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Ed Pascal, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer, la profession et qui exploitent des malheureux naïfs et le seront pour le bénéfices de cette association.







Viticulteurs

En vous offrant la **NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE**, préparée par R. Dor, chimiste agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Celeste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, résistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

A M. J.-M. CASTELLI
Ingénieur-agricole
82, Boulevard du Musée, 82 — Marseille

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
2e année de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — CAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comboline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

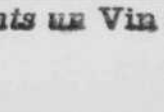
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements **un Vin du Cap Mattei**

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 100 — JEUDI 11 AVRIL 1907

00199

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les lettres non signées d'auteur et reçues aux risques du Journal. Prix d'une ligne 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réserve, 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jules.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h 00 m — Coucher 6 h. 08 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête de Demain : Saint Remacle, év.

10 AVRIL

Non Coupable

VII

Oui, la haute aristocratie se pâmait d'aise comme au spectacle. Tous les malheurs fondaient sur Linda, au nom de quelle justice? Un autre événement survint. Durant un voyage de Linda à Catane, tandis que la pauvre femme regardait par la portière du wagon le merveilleux paysage de la Sicile, un grain de poussière pénétra dans son œil gauche, causant aussitôt une vive inflammation. La douleur, atroce, persista tout un mois. Quelques injections de morphine calmaient par intervalle la malade prostrée dans de longs anéantissements. L'appétit, le sommeil, le repos du corps avaient disparu. Linda constatait avec effroi que sa vue faiblissait. La famille s'inquiétait. Les enfants, par une recrudescence d'affection, semblaient comprendre la gravité du mal. Ils s'asseyaient sur les genoux de la mère, mettaient leur petite tête sur sa poitrine, disaient mille choses charmantes et naïves.

— Si nous pouvions te donner un de nos yeux, comme nous serions contents, *mamma* ! Il vaut mieux que tu ne lises pas. Nous te tiendrons compagnie. Pas d'imprudences. Reste assise, *mamma*. Ne te fatigue pas !

Le professeur Haab, le docteur Reymond confirmèrent la perte de l'œil gauche. Le professeur Haab procéda à trois tatouages, puis à l'opération de l'iridectomie consistant à exciser une partie de l'iris pour faire une pupille artificielle. L'opération réussit après douze mois d'indicibles souffrances...

***

Le comte Bonmartini n'avait donc pas accepté la réconciliation *pro forma*. Linda vivait chez son père. Un jour, la comtesse Cavazza qui l'avait retenue à dîner, lui dit :

— Linda, que penses-tu faire avec ton mari ? Réfléchis. Il va te faire un procès pour avoir Ninetto. Est-ce qu'on ne l'a pas avertie chez toi ? Je le sais par son avocat Pigozzi, qui est mon ami. Il doit même en avoir parlé à Baldini.

L'avocat Baldini, interrogé, confirma les intentions du Comte : la réunion absolue ou Ninetto !

Linda courut chez elle comme une démente, et sur le seuil de la maison paternelle, eut une crise de larmes qui provoqua une hémorragie rénale, hémorragie dont elle avait été antérieurement atteinte. Les médecins appelés signalèrent au professeur Murri l'état alarmant de sa fille. Linda resta couchée deux semaines. Un matin, Ninetto se plaignit de douleurs à la gorge. Le professeur Silvagni, médecin ordinaire de la famille, conclut à une angine. Linda, alors, fit avertir le comte Bonmartini. Celui-ci, toujours grossier, s'écria :

— Ma femme est responsable de la maladie de Ninetto. Dites-lui que si mon enfant est atteint de diphtérie et non d'angine, j'irai le soigner moi-même, à la condition qu'elle s'en aille. D'ailleurs, je veux la faire chasser par des carabiniers. Dites-lui aussi que je ne me fie ni à Silvagni ni aux autres. (Les autres, c'était l'illustre Murri). J'ordonne à ma femme d'appeler le docteur Cervesato !

Linda obéit. Cervesato diagnostiqua une diphtérie et proposa des injections antidiphtériques. La mère, qui connaissait le danger de cette médication et qui, de plus, avait toute confiance dans le diagnostic des professeurs Murri et Silvagni, hésitait à autoriser les injections. Cervesato s'indigna. De quoi se mêlait cette mère ?

— Je représente le père absent, Madame ! Et je suis votre ami....

Linda se tut. Elle n'avait guère la force de parler et de lutter après tout son passé lourd de malheurs amoncelés. Et devant cet homme qui représentait le comte Bonmartini, Linda eut la faiblesse de dire :

— S'il est vrai que vous avez de l'amitié pour moi, réconciliez les deux époux, car je meurs de cette guerre de tous les jours !

Cervesato acquiesça. Les conditions de Linda étaient : la promesse d'un absolu respect de Cesco envers son père, et la fixation du domicile à Bologne ainsi que la séparation dans les rapports conjugaux. Le Comte s'inclina. Le professeur Murri découseillait cette réunion qui, annulant la première décision du tribunal, ne pouvait être favorable à sa fille. Quant à l'avocat Tullio Murri, *qui avait toujours été le spectateur des désespoirs de sa sœur*, il ne se lassait pas de répéter :

— Crois bien, ma chère Linda, que ton mari s'est amélioré avec l'expérience de la vie. Il sera maintenant moins grossier. S'il désire tant un rapprochement, c'est évidemment avec l'intention de recommencer une vie paisible...

***

Le pacte de médiation de Cervesato fut donc conclu. Le comte Bonmartini exigea que le cardinal Svampa bénit la réconciliation. Et le prélat qui, pourtant, connaissait les clauses de ce traité de paix, étendit sa main absolutoire sur Linda, fine, douce et émue, sur Cesco, gros, court et narquois ...

On est ce qu'on peut !

RENÉ SANGY.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 Avril à 3 h

Le Chasseur, pas redoublé, **Le Calife de Bagdad**, ouv., **La Veillée d'Ouessy**, valse, **Marche à l'Etoile**, fant., **Timbre-poste**, polka, **Nastio**, **Bal-Idlen**, **Bonnie**, **Fiegerolle Tavernier**.

LA CORSE
APPRÉCIÉE PAR
M. Herriot, Maire de Lyon

Nous nous empressons de publier la lettre que M. Edouard Herriot, Maire de Lyon, a bien voulu nous adresser, et le remercions de son appréciation si flatteuse pour notre île bien délaissée

Ajaccio, 8 avril 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

J'ai été très sensible à l'aimable attention que vous avez eue de signaler mon passage en Corse par un article aussi obligeant.

Je viens, en effet, de consacrer deux semaines à parcourir votre admirable pays, montagnes et littoral.

Je pars émerveillé et infiniment reconnaissant de l'accueil que j'ai reçu partout.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

E. HERRIOT,
Maire de Lyon.

Pourboires Royaux

Il est question de supprimer le pourboire des garçons coiffeurs. A ce propos, Sergines nous donne, dans les *Annales*, de piquants détails sur la générosité des rois qui sont souvent nos hôtes.

Chaque fois que le roi d'Angleterre s'invite chez un de ses amis pour quelques jours, il donne généralement cinq mille francs de pourboire. Ce chiffre s'élève à huit mille francs, quand les domestiques sont particulièrement nombreux. Organise-t-on une partie de chasse en son honneur, Edouard VII fait remettre à chaque rabatteur vingt francs et aux gardes de cent vingt cinq à deux cent cinquante francs.

Les visites que le roi fait aux Cours étrangères sont plus coûteuses encore. C'est ainsi que, lorsqu'il y a quelques années, Edouard VII s'est rencontré avec l'empereur François-Joseph, il a fait distribuer vingt-cinq mille francs de gratifications. La même somme a été remise au personnel de la Cour de Berlin, quand le roi a assisté à l'enterrement de sa sœur l'impératrice Frédéric.

Guillaume II est également très généreux. A chaque visite qu'il a faite en Angleterre, il a laissé vingt cinq mille francs de pourboire et, à l'occasion de l'enterrement de la reine Victoria, cinquante mille francs.

Mais c'est le tsar qui détient le record du pourboire parmi les souverains. Après son séjour en Angleterre, il a fait remettre au grand maître de la Cour, pour être répartie parmi le personnel, la somme de soixante-quinze mille francs, sous forme de chèque payable chez ses banquiers de Londres.

On voit que le pourboire ne sévit pas qu'en France. Et, malgré la nouvelle campagne qu'on organise contre lui, m'est avis qu'il n'est pas près de disparaître !...

BEAU POISSON D'AVRIL

Voici le poisson d'avril offert par le Gouvernement de la République française. Il est un peu gros, mais les électeurs l'avaleront quand même.

L'article 8 de la loi de finances du 30 janvier 1907 est ainsi conçu :

A partir du 1er avril 1907, le droit de timbre au comptant des titres étrangers désignés dans l'art. 6 de la loi du 13 mai 1863 est fixé à 2 fr. pour 100 fr., sauf en ce qui concerne les titres déjà timbrés, soit au tarif de 0.50 pour 100 avant le 1er janvier 1899, soit au tarif de 1 p. 100 avant le 1er avril 1907.

Ce droit n'est pas soumis aux décimes. Il sera perçu sur la valeur nominale de chaque titre ou coupure considérée isolément, et, dans tous les cas, sur un minimum de 100 francs.

Pour les titres déjà timbrés au 1er avril 1907 au tarif antérieur à la loi du 28 décembre 1895, le droit de 2 p. 100 ne sera appliqué qu'imputation faite du montant de l'impôt déjà payé.

Resteront soumis au droit de 1 p. 100 les fonds étrangers cotés officiellement dont le cours, au moment où le droit devient exigible, sera tombé au-dessous de la moitié du pair par suite d'une diminution de l'intérêt imposée par l'Etat débiteur.

---

11 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

VI

CADEAU DE NOCES

Dieu, il me semble pourtant qu'un pareil lien devrait attacher pour toujours... Reviens à moi ! Je serai ta servante, ton esclave.

Je paierai ton sacrifice par un dévouement sans bornes... Oh ! crois qu'aucune femme ne t'aimera comme je t'aime !...

Le vicomte, immobile, debout, resta muet.

— Sortez ! dit M. Bonnarais à la jeune femme.

— Oh ! le malheureux ! fit-elle en montrant Roger.

— Allons, chassez cette femme ! répéta le banquier.

Mais Noémie intervint :

— Mon père, dit-elle, je vous en supplie...

Les domestiques attendirent.

— Obéissez ! ordonna M. Bonnarais.

Deux valets, plus hardis que les autres, s'approchèrent de la jeune femme.

— Roger !... A l'aide ! .. A moi !... cria-t-elle.

Les valets allaient la saisir ; mais elle leur échappa.

Elle était en proie à une exaspération excessive, folle de désespoir.

— Je l'ai dit ! s'écria-t-elle, s'adressant à Noémie, en qui elle avait reconnu la fiancée de son amant, il ne vous appartiendra pas, tant que je serai vivante !

Elle déposa son enfant sur les genoux de sa rivale, qui la laissa faire, stupéfaite, interdite.

— C'est mon cadeau de noces !... clama-t-elle.

Puis, elle tira de sa poche un petit revolver, dont elle appliqua le canon sur son front.

Un cri retentit.

Il y eut un frémissement d'effroi dans l'assistance.

— Non !... Non !... Madame... Grâce !... fit Noémie, éperdue... Roger !...

Le vicomte se précipita vers sa maîtresse.

— Malheureuse !... cria-t-il.

Mais une détonation retentit.

La jeune femme avait fait feu !

Elle tomba sur le tapis.

Son sang avait jailli, en rouges éclaboussures, jusque sur la robe blanche de Noémie et sur l'enfant qu'elle portait.

VII

L'ENFANT DE LA MORTE

Pendant que la foule des invités se dispersait très impressionnée ; pendant qu'on emportait Noémie, évanouie, le docteur Trévenec, le médecin de la famille Bonnarais, qui assistait à la soirée, accourut.

Il se pencha sur le corps de la jeune femme.

Roger frissonnant, observait, anxieux

— Eh bien ? .. demanda-t-il

Le docteur se releva :

— Elle est morte ! répliqua-t-il.

— Oh ! .. fit le vicomte...

Il était atterré.

Il souffrait épouvantablement.

En lui, il sentait un vide affreux.

Devant le cadavre de cette pauvre créature, il revit, encore, par la pensée, et net ement, le passé, comme il l'avait revu dans la maison de la rue Cardinet, quelques heures auparavant.

Il se rappelait les joies que celle qui gisait là lui avait données...

Ah ! comme elle était heureuse le jour de son installation dans cette maisonnette !

Comme, devant elle, l'avenir apparaissait radieux !

Comme elle était exaltée, affectueuse et jolie, et invoquante de tout, hormis de son amour !

Et quelle ivresse lorsqu'elle était devenue sûre.

Cette créature sensible, qui s'était donnée toute entière, corps et âme, sans réfléchir, sans calculer ; cette créature, si chastement passionnée n'avait pu vivre sans son amour !

Or, cette victime était là, le front ouvert !

Elle avait été trop heureuse, un moment ; elle avait payé son ivresse qui lui avait donné des joies indicibles !

Cette enfant qui avait vécu par le rêve, avait été frappée par la réalité cruelle !

Et le vicomte de Pardayant, accablé, songeait avec terreur que ce cadavre, c'était lui qui l'avait fait.

La loi ne pouvait l'atteindre, et, pourtant, cette victime avait été assassinée, et son assassin, c'était lui.

Il avait bien commis, moralement, un meurtre dont il était le responsable !

Or, si la Justice n'avait pas le droit d'appréhender au collet cet assassin, plus tâche, à coup sûr, que celui qui tue pour voler, et qui, du moins, risque sa vie, — sa conscience, déjà, le tenaillait : le remords tenait sa proie.

M. de Pardayant expiait !

Il ne pouvait détacher ses yeux de ce cadavre.

La face de la morte s'était rasserénée.

Ses yeux, grands ouverts et fixes, semblaient regarder comme en une extase, dans un au-delà où tout est pur.

On eût dit que sa bouche souriait à d'ineffables visions ; telle, la pauvre fille avait dû apparaître, aux douces heures d'abandon, à son amant charmé !

Près d'elle, le docteur et M. Bonnarais, debout, causaient à voix basse.

Le vicomte, assis, ne voyait que la morte.

(*A suivre*).

CIRNEA

FÊTE D'ENFANTS

(jeudi 11 avril, à 2 h.)

PROGRAMME

1. Frühlingsmarsch, à 4 mains. (Elles A. de C. et E. H.).
2. Florette en herbe, comédie, (Feydeau). (Elle F. D. et M. A.).
3. Pagliello, A mûrie di Fascianello, (Farti).
4. Mme repoit, comédie (Hanneqiel). (Elles L. L., M. de G., M. F., N.N. et de G.).
5. Jeu de boules (concours pour garçons).
6. Course en sacs et à la tasse (concours pour petites filles).
7. Farandole.
8. Danses variées.

Il sera vu prix pour le gagnant de chaque concours.

Entrée et goûter gratuits pour les enfants.

Pour les parents, prix des places ordinaires.

Un franc pour les sociétaires et les membres de leur famille. Cinq francs pour les étrangers.

Les Grèves Maritimes

A LA COMPAGNIE FRAISSINET

On lit dans le *Petit Provençal* :

Nous nous sommes déjà fait l'écho d'un incident qui se serait produit à la Compagnie Fraissinet au sujet du mécontentement des états-majors de cette Compagnie. Il s'agissait de la nomination au commandement d'un paquebot, d'un officier nouveau, alors qu'un avancement régulier et normal est de tradition dans la maison. Cette attitude nouvelle avait froissé et inquiété les états-majors, qui chargèrent deux délégués du Syndicat des capitaines au long cours dont ils font partie, d'aller porter leurs doléances à M. Fraissinet.

Le gérant de la Compagnie, M. Alfred Fraissinet, fut, sur ces entrefaites, appelé à Paris, et ce n'est qu'hier soir que nous avons pu le rencontrer. M. Fraissinet a bien voulu répondre à nos questions. Il s'est tout d'abord montré quelque peu étonné du bruit qu'avait fait une affaire absolument particulière à la Compagnie, et qui ne peut en rien intéresser le public. Et il a ajouté :

— La Compagnie Fraissinet est constituée de telle sorte qu'elle ne ressemble à aucune autre entreprise du même genre, la plupart sont des sociétés anonymes. Chez nous, tous les intéressés sont de l'entreprise, à quelque titre que ce soit, pouvant se mettre en rapports avec le patron, qui ne connaît tout et va grandir et vieillir la plupart d'entre eux. Aussi, les traditions familiales se sont-elles maintenues dans cette maison créée par mon grand'père, continuée par mon père et que j'espère bien transmettre à mes enfants. C'est vous dire que je fais tous mes efforts pour ne point enfreindre les règles de la justice, de l'équité, auxquelles chacun est accoutumé de me voir obéir. Mais, par le fait que je suis garant, responsable, j'ai des décisions à prendre et, si je manquais à ce qu'elles aient justes, il faut à pendant que j'ai une certaine latitude.

Mes officiers — ou leurs porte-paroles — semblent, M. Fraissinet, ont, cependant, le tort de dire que la décision prise en faveur de M. Lauren — le capitaine intéressé — est une mesure nouvelle. Elle fut le résultat d'une réunion de circonstances qui s'était déjà produite, il y a quelques ans. Lorsque j'achetai la flotte de la Compagnie Morelli, nombreux étaient alors mes officiers, étrangers à la Compagnie Fraissinet, et qui eurent un commandement immédiat ; je puis, parmi eux, vous citer Landais, mais c'est qu'ils appartenaient à la Compagnie dont la flotte devenait mienne. Aujourd'hui, un fait identique se produit, la Compagnie Fraissinet achète cinq bateaux ayant appartenu à la Compagnie Méditerranéenne ; aussi les commandants de ces navires se trouvent-ils à présent Lauren ; je les donne un commandement, ce qu'ils avaient ; mais il commandait à la Compagnie Méditerranéenne, et il a fait chez nous un acte de bonne administration. Mes officiers n'ont pas entrevu loin au matériel, puisque d'un coup la flotte de la Compagnie augmentait de cinq unités et ne y trouvaient — une juste récompense de leurs efforts pour le bien général. Mes collaborateurs ne peuvent donc se plaindre, et aucun de ceux avec lesquels j'ai pu me rencontrer n'a formulé les reproches dont le syndicat s'est fait l'écho dans un autre qui m'a été remis.

D'ailleurs, poursuit M. Fraissinet, j'ai fait communiquer à nos officiers une circulaire qui leur a dit ce que je viens de vous dire et leur fait connaître un fait qui n'est produit il y a bientôt trois mois et que voici : Un officier, fortement recommandé, demanda à entrer chez nous, mais il désirait obtenir commandement immédiat. Je ne pus le satisfaire en n'appuyant sur les raisons de justice et d'équité, de reconnaissance des règles acquises, de tradition chez nous. Nous ne les avons jamais oubliées et nous espérons qu'on ne les oubliera jamais. Bien que la Compagnie n'ait point de cadres rigidement et rigoureusement établis, comme ailleurs, nous y tenons grand compte du passé, et des qualités de chacun de nos officiers. Il me paraît donc juste de croire, comme on l'a dit, que mes états-majors débarqueraient au sujet de l'incident qui nous occupe.

La conversation était terminée.

***

Les Capitaines au Long-Cours et la Compagnie Fraissinet

Nous recevons de l'Association Fédérative des capitaines au long cours la note suivante en réponse à l'interview de M. Alfred Fraisinet.

Nous ne dérogerons pas aux traditions familiales de la Compagnie... Fraissinet, puisque vous l'avez nommée, à propos de votre interview d'hier, nous dirons simplement que nous sommes certains que si MM. Fraisinet pouvaient interroger les deux dont ils nous parlent, ces derniers leur diraient : « Rendez justice à ceux qui veulent faire ce que vous dites, les millions que vous nous amassez on fait couler bien des pleurs, si vous pouviez embrasser d'un coup d'œil toutes les souffrances qu'ils ont causées, vous n'hésiteriez peut-être pas à faire droit à une réclamation si juste ». Nous dirons encore à MM. Fraisinet que c'est nous qui avons les premiers mis en avant l'argument dont ils se servent, nous leur dirons encore que ces jours derniers nous nous sommes rendus à midi, à bord de l'un de leurs paquebots qui attendait des membres de leur famille, ainsi que des fonctionnaires et des invités, que poussés par les circonstances fatales nous y allâmes pour y montrer seulement un ordre, ce que tous l'équipage, du mousse aux officiers, sait le monde a fait mettre exactement, et alors nous nous sommes souvenus au moment possible d'accomplir notre devoir, de la tradition dont nous parlent MM. Fraisinet. Nous avons entrevu une fatale erreur d'appréciation ; nous pardonnons pour arriver à une solution équitable, si jusqu'ici n'est sur le terrain de l'après défense que nous revendiquons.

Nous disons à MM. Fraisinet que, si « chercheuses au malheur chez lui », eux, ne sont pas chercheurs, sur de nouveaux un terrain public, qui nous, nous l'a lu lire, tous les membres de cet équipage dont ils se parlent des soldats qui les auvertionnent, et qu'ils savent nous appeler à l'aide pour les obtenir.

MM. Fraisinet nous parlent de M. Lauren qui appartenait à la Compagnie Morelli. Nous regrettons de contredire, ici, ces messieurs. M. Lauren n'appartenait pas à la Compagnie Morelli au moment de l'achat, il y avait seulement navigué auparavant.

Les commandements dont parlent MM. Fraisinet bouleversés, il y a quelques années, nos collègues comme aujourd'hui ; beaucoup sont vivants encore et pourraient en témoigner, mais il fallait se soumettre la rage au cœur, on se démettre et laisser la famille crever de faim. Il n'y avait pas d'association alors, mais aujourd'hui il y en a une. Quant aux collaborateurs (lisez officiers), qui n'ont formulé aucune réclamation et dont le Syndicat se serait fait l'écho, ce qui voudrait dire que tout le monde est content à la Compagnie Fraissinet, que, personne n'a réclamé, nous tenons à la disposition d'un acteur d'honneur une lettre sur laquelle tous les officiers (sauf deux encore au long cours), ces mêmes leur démission et se sont engagés à débarquer sur un simple signal de l'A. F.

MM. Fraisinet nous ont cité un précédent, celui où la Compagnie des Messageries Maritimes ayant acheté des navires à une autre Compagnie française prit à son service les officiers de cette dernière, et bien c'est un excellent exemple qu'a, malheureusement, eu retourne contre eux.

La Compagnie des Messageries Maritimes prit à son service tous les officiers en tenant compte de leur ancienneté. L'un d'eux, le capitaine L..., réunissant dix-huit années de commandement, se trouva par le fait être le plus ancien des seconds des Messageries Maritimes. Il fut nommé commandant. Dernièrement encore, la Compagnie des Messageries Maritimes a nommé des commandants pris au choix sur la liste d'ancienneté, sans tenir compte du rang d'ancienneté ; nous n'y avons vu aucun inconvénient. Une chose encore que MM. Fraisinet paraissent trop oublier, c'est que lorsqu'un jeune capitaine débute dans leur Compagnie, il sait où il entre, il s'est renseigné, il sait qu'il restera tant de temps seulement, tant de temps second, puis enfin qu'au bout d'un certain nombre d'années, il obtiendra le commandement rêvé, il aurait pu obtenir ailleurs, gagner davantage, mais il sait, disons-nous, qu'il vaut mieux aller chez MM. N... ou Y..., parce que là il y trouvera la faveur de l'avancement, enfin l'avenir, en un leurs, fait partie intégrante des salaires, mais il faut faire un sacrifice pour l'obtenir, enlever cette faveur c'est violer un engagement moral, c'est rayer le sacrifice fait.

En temps ordinaire, nous répétons ici que cet incident ne serait que secondaire, mais nous avons appris la condition lamentable dans laquelle le syndicat des armateurs a remis à M. le commissaire spécial Paoli, qui est chargé de sa sécurité, un joli cadeau qui consiste en une paire de boutons de manchettes à chiffrettes.

Sur une des faces, la lettre E se détache en brillants, surmontée de la couronne royale.

Sur l'autre face, trois barrettes parallèles, dessinées, la première avec sept saphirs, — la seconde, avec sept brillants — et la troisième avec sept rubis ; ce qui représente nos trois couleurs.

Cela symbolise ingénieusement l'entente cordiale.

***

La rue Droite

Matin et soir, certaines ménagères s'amusent à jeter de l'eau putréfiée dans cette rue, laquelle n'exhale certainement pas une odeur suave.

Nous prions M. Qui de Droit de vouloir bien sévir contre les personnes qui s'en rendent coupables.

***

Le produit des Postes

Le produit du monopole des postes présente, pour le mois de mars dernier, une plus-value de 1.174.500 francs sur les recettes du mois correspondant de 1906.

Il y a également 155 300 francs d'augmentation pour les télégraphes et, même pour les téléphones, il y a une augmentation de 43.600 fr.

***

A vendre

Charrettes, Omnibus, Landaus, Victorias et autres Voitures.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

***

A louer

2 pièces non meublées situées au 2e étage de la rue de l'Opéra, 29. Entrée libre.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Exceptionnellement la réunion ordinaire pour la perception des cotisations du mois, aura lieu à 8 heures du soir, à la Mairie, le jeudi, 11 avril.

Prière de prendre bonne note du présent avis.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers syndiqués non syndiqués et apprentis sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi matin, 10 heures, à Monte-Pinco, route de Cardo.

L'ordre du jour sera présenté à l'ouverture de la séance.

Le Président, Ermiry.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Hôtel Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

En vente chez tous les Marchands de Vins

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Angeli Pierre-Louis, instituteur public ; 28 ans 7 mois 4 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 1.213 fr.

Bel Joachim, instituteur public ; 37 ans de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 1.213 fr.

Cenveggio Dominique, instituteur public, 38 ans 7 mois 13 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 1.213 fr.

Rusalli Ange-Marie, femme Flori, institutrice publique ; 35 ans 10 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 1.020 fr.

Gervoni Marie-Rose, femme Giorgi, institutrice publique ; 36 ans 1 mois 21 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 1.047 fr.

Bonetti Caroline-Marie Xavière, femme Simarelli, institutrice publique ; 32 ans 11 mois de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905. 1.008 fr.

Orsatelli Antoine, préposé ; 30 ans 7 mois 19 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 825 fr.

Finelli Xavier, préposé ; 27 ans 5 mois de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 773 fr.

Poli Jean-Baptiste, préposé ; 28 ans 6 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1906. 803 fr.

Colombani Jean-Augustin, second maître vétéran ; 29 ans 18 jours de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1905. 1.190 fr.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises la troupe française de drames et comédies, de Mme Dargès, donnera

Le Contrôleur des Wagons-Lits

Vaudeville en 3 actes de Bisson

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 avril

Thermomètre 7 heures du matin 12 — à midi + 16 — à 4 heures du soir 14 16
Maxima + 16 5 Minima + 8 2
Baromètre : 9 heures du matin, 755 mm à midi, 755 mm 4 heures du soir, 755 mm.
Vent, ne Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 18 mm.

***

Palmes académiques

A l'occasion du Congrès des sociétés savantes qui vient d'être tenu à Paris, sur la proposition du comité des travaux historiques et scientifiques et l'avis de la commission centrale du comité, M. le commandant Giorgi, membre de la société archéologique de Sousse, Tunisie, a été nommé officier d'académie.

***

Obsèques

Un grand nombre d'habitants du faubourg Saint-Joseph et de la Citadelle suivaient hier le convoi funèbre de M. Roch Ciavatti, enlevé dans la dix-septième année de son âge à l'affection des siens.

Ce jeune homme, si sympathique, disparaît à la fleur de l'âge, laissant après lui de profonds regrets et toute sa famille dans la désolation.

Des amis du regretté défunt, pour lui donner une marque suprême de douloureuse sympathie, ont porté à bras jusqu'à l'église le cercueil recouvert de fleurs.

De belles et nombreuses couronnes avaient été offertes par la famille et les nombreux amis qui, bien souvent au cours de sa courte carrière, avaient pu apprécier le grand cœur de Roch Ciavatti.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie en présence d'une foule d'amis.

Nous présentons toutes nos condoléances à M. et Mme Dominique Ciavatti, à leurs enfants et aux familles Multedo, Verzura, Garelli.

***

Un cadeau royal

Avant de quitter Biarritz pour se rendre à Toulon, le roi d'Angleterre a remis à M. le commissaire spécial Paoli, qui est chargé de sa sécurité, un joli cadeau qui consiste en une paire de boutons de manchettes à chiffrettes.

Sur une des faces, la lettre E se détache en brillants, surmontée de la couronne royale.

Sur l'autre face, trois barrettes parallèles, dessinées, la première avec sept saphirs, — la seconde, avec sept brillants — et la troisième avec sept rubis ; ce qui représente nos trois couleurs.

Cela symbolise ingénieusement l'entente cordiale.

***

La rue Droite

Matin et soir, certaines ménagères s'amusent à jeter de l'eau putréfiée dans cette rue, laquelle n'exhale certainement pas une odeur suave.

Nous prions M. Qui de Droit de vouloir bien sévir contre les personnes qui s'en rendent coupables.

***

Le produit des Postes

Le produit du monopole des postes présente, pour le mois de mars dernier, une plus-value de 1.174.500 francs sur les recettes du mois correspondant de 1906.

Il y a également 155 300 francs d'augmentation pour les télégraphes et, même pour les téléphones, il y a une augmentation de 43.600 fr.

***

A vendre

Charrettes, Omnibus, Landaus, Victorias et autres Voitures.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

***

A louer

2 pièces non meublées situées au 2e étage de la rue de l'Opéra, 29. Entrée libre.

***

A vendre

Une jument âgée de 4 ans, taille 1 m. 47, pouvant faire bonne poulinière.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Exceptionnellement la réunion ordinaire pour la perception des cotisations du mois, aura lieu à 8 heures du soir, à la Mairie, le jeudi, 11 avril.

Prière de prendre bonne note du présent avis.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers syndiqués non syndiqués et apprentis sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi matin, 10 heures, à Monte-Pinco, route de Cardo.

L'ordre du jour sera présenté à l'ouverture de la séance.

Le Président, Ermiry.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Hôtel Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

En vente chez tous les Marchands de Vins

Chambre Musicale

Pour ne pas nuire aux intérêts de la troupe actuellement en représentation à Bastia et à la direction du théâtre, le Concert qui devait avoir lieu ce soir, mercredi, au profit de l'Assistance publique, est renvoyé à dimanche soir, à 4 heures très précises.

—oo—

Les cartes déjà retirées sont valables pour dimanche.

Avis aux Contribuables

Les mutations des côtes foncières seront opérées, à la Mairie, par le contrôleur des contributions directes, du 15 avril au 11 mai, de 9 à 11 heures du matin.

Bulletin Financier

Paris, 9 avril 1907.

La dernière séance de la semaine se caractérise par une lourdeur presque générale due à la réaction des fonds russes. Notre Rente revient de 94.80 à 94.72. Nos Rentes de Crédit sont calmes aux environs de leurs cours de la veille.

Les valeurs industrielles sont plus faibles suivant les valeurs russes. Va ours de traction sans changements.

La Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Para sont bien tenues à 466.50. Les obligations 3 0/0 du chemin de fer Nord de Para sont fermes à 478.50. L'action Boeck-Plage a Paris Plage n'est avancée à 177 : cette ligne favorise déjà le développement des localités qu'elle traverse.

Le Lemrium Green s'inscrit à 93.50. Cuivre Rio reprend à 233. La Capillas n'a pas varié à 83. La Sierra Mureza Copper 7.18 100. Les Houillères de San Marino ont gardé facilement leur avance à 125, les nouvelles de l'exploitation étant de plus en plus favorables. Les charbonnages de Kolozvar sont en progrès à 165. Nous avons annoncé la prochaine introduction des actions de la Cie Industrielle d'Adixco, entreprise mexicaine de filature et tissage ; cette Cie emploie actuellement plus de 3.500 ouvriers.

La London Standard Motor est demandée en avance à 31. Chenard Walker se retrouve en bonne tendance à 261.

Ce n'est que le 22 courant que seront intimidées aux notre marché les actions Charbonnages des Asturies dont la valeur nominale est de 125 frs. Mais les transactions sur ces titres commençant à être actives, le cours d'introduction sera supérieur à ce prix.

Nos chemins de fer sont fermes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00200

BOURSE DE PARIS

	9 avril	10 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 50	94 45
— de 3 0/0 amortis.	95 30	95 20
		ex-coupon.

DOUANES

Paris, 10 avril.

Le « Journal Officiel » publie les nominations suivantes :

M. Martinetti, commis principal des douanes à Marseille, est nommé receveur des douanes à Bonifacio.

M. Querolle, receveur des douanes à Bonifacio, est nommé commis principal à Marseille.

ÉCOLE D'AGRICULTURE

Paris, 10 avril.

M. German, professeur de sciences naturelles à l'école pratique d'Agriculture d'Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions à l'école pratique d'Agriculture d'Antibes.

GRAVES AVARIES

à l'aviso BOMBE

Cherbourg, 10 avril.

L'aviso torpilleur « Bombe, » de la défense mobile de Cherbourg, a éprouvé, au cours d'une manœuvre en rade, de très graves avaries.

Ce navire a dû rentrer immédiatement au bassin. Les réparations nécessaires ne pourront être terminées que dans trois ou quatre semaines.

On n'a eu à déplorer aucun accident de personnes.

Les Morts du Jour

M. Edgard Combes

Versailles, 10 avril.

On annonce la mort de M. Edgard Combes, fils de M. Emile Combes, ancien président du Conseil.

M. Edgard Combes a succombé aux suites de l'opération de l'appendicite.

A PARIS

La Grève générale

de l'Alimentation

Les mesures d'ordre

Paris, 10 avril.

La grève générale des travailleurs de l'alimentation pourrait bien éclater dès demain et non pas seulement samedi prochain.

Aussi, M. Clémenceau, qui fait, actuellement, l'intérim du ministère de la Guerre, a-t-il transmis des ordres au gouvernement militaire de Paris, pour que toutes les troupes de la Capitale soient consignés dès demain.

Dans toutes les casernes, d'importants détachements devront rester sous les armes, prêts à marcher au premier signal.

Au Ministère de l'Intérieur

Paris, 10 avril.

Après une longue conférence, au ministère de l'intérieur, entre les divers membres du gouvernement, actuellement à Paris, M. Clémenceau a donné des ordres pour que des postes de surveillance soient immédiatement installés autour des boulangeries.

Dans la soirée, des sections d'infanterie ont occupé les postes qui leur ont été assignés.

La Conférence de La Haye

Paris, 10 avril.

La date de réunion de la Conférence internationale de La Haye est définitivement arrêtée.

La première réunion aura lieu le 15 juin prochain.

Un Congrès de Médecins

Paris, 10 avril.

Un grand Congrès de Médecins s'ouvrira, à Paris, vendredi prochain.

Il durera trois jours et sera présidé par M. le docteur Dubuisson, député du Finistère.

LES FUNÉRAILLES DU DOCTEUR MAUCHAMP

Arrivée du corps à Châlon-sur-Saône

Chalon-sur-Saône, 10 avril.

La dépouille mortelle du docteur Mauchamp n'est arrivée que ce matin, vers 10 heures, à Châlon-sur-Saône.

Une foule énorme assistait à l'arrivée du train.

LA FAMINE EN RUSSIE

Londres, 10 avril.

Un délégué de la secte anglaise des Quakers a été envoyé en Russie pour faire une enquête sur la famine qui désole l'Empire.

Les journaux publient aujourd'hui les premiers documents résultant de l'enquête. Voici un extrait :

« Dans la seule province de Samara, 750.000 personnes souffrent de la faim.

» Parmi ces malheureux, 373.000 reçoivent juste le nécessaire pour ne pas mourir. »

AU VATICAN

Le prochain Consistoire

Rome, 10 avril.

Le Souverain Pontife tiendra jeudi un consistoire auquel assisteront tous les cardinaux habitant Rome.

Il se confirme que Sa Sainteté prononcera une allocution au cours de laquelle il parlera des affaires de France.

Pie X fera, une fois de plus, l'éloge de l'épiscopat français dont il glorifiera la fermeté et l'union indestructibles.

Le nouveau Directeur de l'Ecole Farnese

Rome, 10 avril.

Dans les milieux politiques de Rome on a accueilli, très favorablement, la confirmation de Mgr Duchesne, comme directeur de l'Ecole de France au palais Farnese.

Le bruit avait couru, en effet, que le gouvernement français entendait donner un remplaçant au savant prélat.

EN ANGLETERRE

Echouement d'un cuirassé

Londres, 10 avril.

Le cuirassé « Trafalgar », qui se rendait à Plymouth, s'est échoué hier sur les rochers de la Pointe du Diable.

Malgré de très sérieuses avaries, et l'envahissement progressif des eaux, le navire a pu être remorqué jusqu'à Devonport.

Les réparations indispensables seront faites dans ce port, puis le cuirassé sera ramené aux bassins de Plymouth.

AU GUATEMALA

ASSASSINAT

de l'ancien Président de la République

Paris, 10 avril.

M. Alexandre Barillas, ancien président de la République du Guatemala, a été assassiné à la Chambre des représentants de Mexico.

L'auteur de cet attentat est un jeune sujet guatemalien, à peine âgé de 18 ans.

Cet assassinat a produit une émotion considérable.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Grève des usines de Briansk

Saint-Pétersbourg, 10 avril.

Les fonderies de canons de Briansk chôment.

Plus de 5.000 ouvriers ont quitté ce matin les usines pour obéir aux menaces des terroristes.

On craint de très graves manifestations ; aussi toutes les mesures d'ordre ont été prises pour éviter des conflits sanglants.

LODZ

Attentats anarchistes

Saint-Pétersbourg, 10 avril.

Des bombes ont été lancées ce matin à Lodz contre deux maisons.

Les dégâts matériels ont été considérables. Mais on n'a eu à déplorer aucune mort de personnes ; on compte une dizaine de blessés.

Les auteurs de ces attentats anarchistes sont demeurés inconnus.

Manifestations antisémites

Saint-Pétersbourg, 10 avril.

Une violente fusillade s'est produite aujourd'hui à Lodz.

Plusieurs coups de feu ont été tirés par des gens demeurés inconnus contre des groupes d'israélites.

On compte deux tués et trois blessés.

Machine à Coudre Singer

Occasion unique, payée 200 francs à vendre de suite 150 francs.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Maréchal, née Doucet ; M. et Mme Eugène Maréchal et leurs enfants, à Bastia ; M. et Mme Célestin Maréchal et leurs enfants ; M. et Mme Anjoubault, née Maréchal, et leurs enfants ; M. et Mme Roujon, née Maréchal, et leurs enfants ; M. et Mme Ernest Maréchal ; Mme veuve Ch. Morève, née Maréchal, et son enfant ; M. et Mme Charcellay, née Maréchal, et leur enfant ; Mlles Alice et Germaine Maréchal ;

Les familles Doucet, Lemoine, Antoine Agostini à Bastia, Gagneux, Anjoubault, Roujon, Mérigan, Morève, Charcellay,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Clémentine Maréchal

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce cousine et alliée, décédée au Futié-Pressigny (Indre-et-Loire), le 10 avril 1907, dans sa 20e année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gentz afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour le prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, scrofule, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Notice avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui lui consultera, gratuitement, le secret de la médication.

CHOCOLAT MENIER

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quinq., Sucr. de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

VOUS QUE TORTURE LA BRONCHITE



Fernande Vallet

LA PREUVE Paris, 5 Janvier 1905. — Depuis quelques années, ma fillette avait régulièrement chaque hiver bronchite ou bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott : immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajouterai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott". — Mme A. Vallet, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand.

LE POURQUOI Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus délicat, celui même des bébés. La formule en est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable flacon Scott avec sa marque "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delonche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.



Pas n'est besoin de

DÉCLARATION

pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus délicat. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref :

Le chocolat au lait « Lucerna » fait les délices du monde entier.

VENTE

par suite de Saisie exécution

Il sera procédé, le dimanche 14 avril 1907, à huit heures du matin et jours suivants, au deuxième étage de la maison située à Bastia, rue Miot, 3, par-devant le soussigné, à la vente de meubles et effets mobiliers, consistant en tables, chaises, lits, matelas, commodes, toilettes, tables de nuit, lustres et autres.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

ORTOLI.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 10, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi fait lui-même toutes réparations, et à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

Déménagements

pour tous les pays

Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde-meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie noirse de Patrimonio.

TUMEURS cancers et tubômes. Ecrire Viallet, 45, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

A LOUER

Un magasin avec four et à Togo, près la Lucderie Sdec. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du 1er classe
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION SANS DOULEUR
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certaines absences dans ambulance — se disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'usurper la profession et qui exploiteraient d'une manière scandaleuse le nom pour la fabrication de fausses dentitions.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, FOURNITURES pour DÉCOUPAGE
Sculpture, Menuiserie, TOURS, Pyrogravure, etc.
CATALOGUE illustré contre 0,50 en timbres.
LE MEILLEUR, Rue Montmartre, PARIS

Salon de la Mode
POUR LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec patrons coupés
1 fr. - Six Mois. 7f 50
Le N° 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 patrons coupés
Six Mois. 11f 50
Le N° 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser la mandat à E. Henry PETIT, Directeur
rue des Petits-Pères, PARIS

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*; etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent garanti 18 karats.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes en dimensions, en noir et en couleurs.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre francs à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est due qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décoloré, ni détérioré, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17. — BASTIA

Viticulteurs

Il vous offrent la **NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE**, préparée par H. Pons, chimiste agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Céleste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, résistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

A M. J.-H. CASTELLI
Ingénieur agricole
82, Boulevard du Musée, 82. — Marseille

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906 1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
2e an de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en Larron: Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Rouges ou Ollivelles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements le Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR, PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Le meilleur Cigare à 15 centimes
Recommandé le CIGARE MATTEI
Vente exclusive chez les Débitants

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 101 — VENDREDI 12 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale et autres Pays : Un an 24 fr. — Six mois 12 fr. — Trois mois 6 fr.
Les abonnés sont avisés d'avance et reçoivent aux bureaux du journal, Prix d'un n° : 10 centimes (3e page) 0.75 — Diverses 0.30 — Judiciaires 0.25
Les abonnés sont avisés d'avance et reçoivent aux bureaux du journal, le port en sus.
Il ne sera rendu pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ermengilde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 59 m. — Coucher, 6 h. 09 s.
Dernier quart, le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête du Demain : Saint Tiburce.

11 AVRIL

La Séparation

Pino, 8 avril 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Ai-je bien lu ou suis-je sous l'influence d'un rêve qui m'obsède et me hante ? Quel est cet homme mystérieux qui se cache dans la montagne, dont la carabine lui sert de pupitre, et qui sème impitoyablement le mort autour de lui ? Est-ce vraiment Coma, est-ce le dernier bandit ou est-ce Marius de Marseille, qui à tous les dix pas tombe un jaguar ?...

Pauvres petits mouflons, doux et inoffensifs, foyez les coups meurtriers de Falchetta. Depuis le jour, sans doute, où mon excellent ami Jules Carbone eut l'idée d'offrir en hommage, à M. Emile Combes, un de vos frères, lequel, le malheureux, promène encore sa pénible nostalgie dans le jardin public de Pons, M. Cuma a dû vouer à votre race une haine implacable. Il a juré de vous exterminer jusqu'au dernier, d'autant plus que cela lui permettra de se faire la main et surtout l'estomac, car il ne parle pas moins que d'avaler le Cap Corse d'un seul trait. Cet homme qui, à la moindre sollicitation, bondit dans une action fébrile et nerveuse, me produit, croyez-moi, le troublant effet d'un dangereux crocodile.

Décidément, je m'aperçois que la lecture de Cervantès a nourri l'esprit de M. Cuma beaucoup plus que le mien. La façon comique dont il singe le principal héros, loin de me donner la chair de poule, m'amuse délicieusement. Il ignore sans doute que d'ordinaire le ridicule tue ; c'est pourquoi, maintenant, il y patauge en plein. Cela lui étant réservé, surtout après la fâcheuse et inconsciente maladresse avec laquelle il a entrepris d'assurer le triomphe de la foi chrétienne. Qu'il continue ; les paisibles et laborieuses populations du Cap, qu'il veut effrayer, auront au moins de quoi rire...

M. Cuma, chez qui l'acrimonie s'exerce dans tous les sens, se contente cette fois de me poser quelques questions dont il me laisse la difficulté des solutions. Il me demande, entre autres choses, pourquoi le Gouvernement n'a pas accepté, avant la Séparation, le referendum proposé par les libéraux.

Mais le referendum eut été un acte anticonstitutionnel et le Gouvernement, gardien de la constitution, était dans l'impossibilité absolue de l'appliquer de sa propre autorité. L'initiative et la confection des lois appartiennent exclusivement au corps législatif. Le fait de consulter le pays pour connaître son avis sur un projet de loi et de lui en faire ainsi partager l'élaboration, avant de le soumettre à l'appréciation définitive du Parlement, eut constitué un véritable abus de pouvoir entraînant, pour ce dernier, la perte totale ou partielle d'une prérogative qui lui a été concédée par la constitution. C'eût été aussi créer un précédent d'une importante gravité et dont aucun Gouvernement républicain ne consentira jamais à assumer la lourde responsabilité. Pour pouvoir recourir à un referendum, il aurait fallu, avant tout, aller à Versailles et procéder à une modification de la loi constitutionnelle de 1875.

M. Cuma, au cours de ses affirmations dogmatiques, revient à son heureuse comparaison de l'union de l'Eglise et de l'Etat à celle de l'âme et du corps. Il me dit, presque naïvement, que si l'âme se sépare du corps, ce n'est plus la vie, c'est la mort. Mais je n'ai jamais prétendu le contraire, et c'est ma pensée même qu'a exprimé mon aimable contradicteur.

Quand on se rend un compte exact de la situation pénible où se débat actuellement l'Eglise de France, il n'est point difficile d'entrevoir le grand danger qui la menace. L'Eglise ne se meurt évidemment pas d'inanition, déjà vaincue par le progrès et la science, usée par le temps et par l'œuvre de moralisation sociale qu'elle a accomplie. Elle ne tombe pas non plus sous les coups de persécuteurs haineux, ennemis des religions. Elle est frappée par ses adeptes mêmes, par les Merry del Val, les Montagnini et autres encore, organisateurs imprudents de combinaisons et de conspirations politiques. Le spectacle vraiment écœurant de tous ces petits papiers qui en ce moment envahissent la presse du monde entier, nous donne une idée suffisante de la gravité des blessures dont l'Eglise catholique est mortellement atteinte.

A cette crise, d'autant plus inquiétante qu'elle est en même temps une crise d'idées, vient s'en greffer une autre non moins dangereuse et d'ordre purement matériel. A la suite de toutes les imprudences de ces aventuriers politico-religieux, conseillers au caractère frivole, fort peu à la hauteur des postes élevés dont la Providence les a investis, et qui, d'un cœur léger, ont commis toutes les fautes, ce mal dont souffre l'Eglise va s'empirant de plus en plus.

Avant la Révolution de 1789, les recettes du clergé français, revenus et dîmes paroissiales réunis, atteignaient le chiffre édifiant de plus de 250 millions. Le Concordat réduisit le budget des cultes au strict nécessaire, à 55 millions. Aujourd'hui, dans un sentiment de conservation, pour se défendre contre la perfidie de certaines attaques cachées, la République s'est vue dans l'obligation de rompre le contrat qui l'unissait, depuis un siècle, à l'Eglise. De telle sorte que celle-ci a tout perdu. Il lui restait encore ses biens propres ; le Pape, dans un mouvement d'orgueil injustifié, préféra laisser la misère envahir totalement le petit clergé, n'a pas voulu qu'on les conservât, en ne permettant pas la constitution des associations cultuelles.

Il y a cent ans, le nombre des prêtres français était le double de celui d'aujourd'hui. Cette décroissance marquée du personnel clérical s'est effectuée en raison directe des variations de la richesse de l'Eglise. Réduite à ce point extrême de pauvreté, celle-ci inspirera-t-elle toujours la confiance et l'attrait nécessaires au recrutement suffisant de son clergé ?

Il y a quatre ou cinq ans, avant même par conséquent la loi de 1905, le grand Séminaire d'Ajaccio comptait à peine de quinze à vingt élèves, alors qu'il en comptait plus de cent il y a une quinzaine d'années. La crainte seule de la séparation future de l'Eglise et de l'Etat avait suffi pour rendre immédiatement difficile l'accès de la carrière ecclésiastique. Si nous marchons dans des proportions aussi inquiétantes, que se passera-t-il en Corse dans 25 ou 50 ans ? Nous aurons tout juste un curé par canton, ou nous deviendrons peut être un pays de mission.

N'est-ce pas là le commencement de la fin. Le sentiment religieux dont le pauvre petit curé des campagnes, — actuellement réduit à l'humiliante mendicité — était le véritable soutien, disparaîtra sensiblement, chassé par l'indifférence qui déjà s'empare des esprits et que personne bientôt ne combattra plus. La science avec ses découvertes, rendant la vie plus belle et plus douce, accomplira le reste et ce jour là enfin, après avoir affranchi l'humanité de tout dogmatisme, elle affirmera que *la vraie façon d'adorer Dieu, c'est de connaître et d'aimer ce qui est...*

FÉLIX BRASINI.

Le Congrès des Médecins
EN CORSE

L'Arrivée

Les Congressistes sont arrivés à Ajaccio dimanche, vers sept heures du soir, venant de Menton, d'où ils étaient partis le même jour, à 10 heures 30, sur le vapeur « Limousin, » l'un des rapides de la Compagnie Fraissinet mis gracieusement à leur disposition par cette Compagnie.

M. Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio, entouré de ses adjoints, est allé à bord leur souhaiter la bienvenue, et sur le quai de nombreuse personnalités stationnaient pour assister au débarquement des Congressistes.

MM. les docteurs Ferrandi et Giocanti s'occupaient activement, de leur côté, de tous les détails d'installation et de réception de leurs invités.

Lundi, dans la matinée, les Congressistes ont parcouru la ville et ses environs, guidés par leurs confrères d'Ajaccio. La journée a été assez belle, bien que le soleil s'obstine à ne pas se montrer et notre ville aux corniches pavoisée, ainsi que l'hôtel de ville et nos principaux cafés, avait pris un air de fête.

La clôture du Congrès

A quatre heures du soir, les Congressistes se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville, dont les abords ont été ornés pour la circonstance, et ont tenu la séance de clôture du Congrès, en présence d'une très nombreuse assistance.

M. Pugliesi-Conti maire d'Ajaccio, leur a souhaité de nouveau la bienvenue en quelques mots, se réservant de prendre la parole au banquet.

Une communication a été faite par M. le docteur Ferrandi sur les eaux de Guagno, demandant le rétablissement de l'hôpital militaire. Les conclusions de cette communication ont été adoptées à l'unanimité.

M. le docteur Guillon, de Paris, a fait également une communication sur la cure climatérique de certaines tuberculoses d'Ajaccio, dont le climat est supérieur à tous ceux de la Côte d'Azur.

Puis, M. le docteur Giocanti a prononcé une allocution pour remercier les Congressistes de leur visite. Il a exprimé au docteur Chantemesse, président du Congrès, le haut prix qu'il attachait à sa venue à Ajaccio, à sa présence au milieu de cette pléiade de savants. Il a adressé ensuite un mot de regrets à M. le professeur Calmette qui n'a pu se rendre en Corse, et

121 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR
ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE
LA VICOMTESSE OLGA

— Ma Pomerette ! Ma fille ! s'écriait-il avec un déchirement de cœur contre lequel il essayait en vain de lutter. Perdue à jamais pour moi !...

Pour la raison et le devoir représentant le deuxième sur les défaillances égoïstes de l'infortuné père. La pensée qu'elle était heureuse chassait les noires préoccupations par lesquelles il se sentait envahi, ramenait sur son front une douce sérénité. Il s'efforçait de sourire, de se consoler en songeant qu'il lui serait permis parfois de l'apercevoir de loin peut-être, de l'admirer furtivement, de jouir en secret du bonheur qu'aurait accordé désormais à la fille de Toutou du Vaudreuil l'abnégation et le dévouement paternels.

Le sacrifice n'était-il pas irrévocablement consommé !

XVIII
ÉPILOGUE

On était à l'automne de 1865.

Toute la famille de Beaujardin se trouvait en villégiature dans le département d'Indre-et-Loir, au château de Villiers-le-Mortier, situé sur un ravissant coteau qui domine l'Indre, et où le comte et son fils étaient venus, faire l'ouverture de la chasse.

Tandis que ces messieurs, partis dès le matin avec quelques invités, accomplissaient un véritable massacre de lièvres, de perdreaux, de faisans, les dames se promenaient dans le parc, qui se prolongeait en pente douce jusqu'au bord de l'eau, accompagnées d'une visiteuse étrangère, Sophie Tassonilich, devenue madame Jackson, et mère de deux beaux garçons.

Rien que les deux amies ne fussent pendues de vue depuis de longues années, il est aisé de comprendre que la première pensée de Mme de Beaujardin, en retrouvant en fille, avait été de télégraphier cette heureuse nouvelle à la dévouée confidente de ses amours avec Alexis. Une correspondance suivie s'était engagée entre elles. Et quand, dix mois plus tard, la vicomtesse Olga de Beaujardin, avait donné le jour à son premier né, c'était la duchesse qui, venue tout exprès de Londres, l'avait tiroumi dans sa vie, soignée aux revenue pendant les vacances, avec ses fils, passer une quinzaine au château de Villiers-le-Mortier.

Mais cette résurrection si incroyablement inattendue n'était pas la seule surprise qu'eut éprouvée madame Jackson. Six semaines plus tard un autre spectre échappé de la tombe surgissait devant elle, dans le charmant cottage qu'elle habitait près de Regent's Park.

Après le mariage de Tolina, Padanski, puisqu'il n'avait pas le droit de se démasquer devant elle et ; puisque son dévouement lui défendait d'avouer sa paternité ; puisqu'il devait rester un étranger pour sa propre fille aussi bien que pour Mme de Beaujardin éprouvait un irrésistible besoin d'avoir au moins quelque part une confidente discrète de son infortune.

Le lendemain même du jour où il apprenait par les journaux la cérémonie nuptiale de Saint-Pétersbourg, il était parti pour Londres. C'était fait reconnaître de madame Jackson, en lui faisant jurer de ne jamais, quoiqu'il pût arriver et même après sa mort, trahir le secret qu'il lui confiait.

Puis il était revenu à Paris, un peu plus résigné. Si la nouvelle situation de sa chère Pâquerette le séparait de lui pour toujours, il pourrait avoir du moins, de temps à autre, la facilité de l'entrevoir furtivement de loin.

Une de longues stations il en promettait de faire, dissimulé dans une embrasure de porte, dans la rue Saint-Dominique, aux abords de l'hôtel de Beaujardin ?

Le pauvre père n'eut pas la peine d'aller rôder longtemps au faubourg Saint-Germain.

Pâquerette, au milieu de son ivresse et de ses grandeurs inespérées, n'avait point oublié l'humble compagnon de son isolement et de sa pauvreté. Dès le retour à Paris des jeunes mariés, la vicomtesse songeait aux moyens d'assurer à son vieil ami de naguère un sort modeste, tout en ménageant sa fierté.

Padanski reçut un matin une lettre du vicomte le priant de passer à l'hôtel de Beaujardin ; ce concierge lui dit qu'une affaire de mariage le l'intéressait. Il s'y rendit fort ému, tout tremblant. Les deux époux l'accueillirent avec une bienveillance cordiale qui le mit bien vite à son aise. Michel, qui avait reçu en don du son père le château et le vaste domaine qu'il possédait dans la Beauce, lui proposa d'en devenir le régisseur général avec de fort honorables appointements.

— Vous me rendrez service, monsieur Padanski ! ajoutait-il gracieusement. Je sais que je puis avoir en vous une confiance absolue.

Alexis demeura quelques instants silencieux. Il était bouleversé... La pensée qu'il aurait l'occasion de voir parfois la tendresse — qui pourtant ne pourrait pas le reconnaître — le rendait perplexe et lui causait un certain malaise.

Il suffit d'un sourire de la jeune femme pour le décider. Il accepta avec reconnaissance.

Près d'un an s'était écoulé depuis lors. Padanski avait pris immédiatement en mains l'administration du domaine de Villiers-le-Mortier, où le jeune ménage était venu s'installer dès le commencement de l'été suivant. C'était là qu'Olga avait fait ses couches. On s'imagine avec quelle félicité — d'autant plus intense qu'elle était plus concentrée — l'humble régisseur avait accueilli la naissance de la petite fille qui évoquait en lui tant de souvenirs, si doux ou si cruels !

Cependant les trois dames, poursuivant leur promenade, venaient d'arriver jusqu'à la rive droite de l'Indre. Les deux enfants de Sophie Jackson, qui depuis quelques minutes avaient vainement sollicité la permission de faire une partie de canot, bien qu'il n'y eût là aucun domestique pour les accompagner, poussèrent un cri de joie.

On apercevait de l'autre côté une embarcation se préparant à traverser la rivière. C'était le régisseur qui revenait de visiter plusieurs fermes importantes situées sur la rive gauche.

(*La fin à demain*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
l'emploi régulier
et quotidien
CRÈME SIMON
SAVON SIMON
Bd de Strasbourg, 59, Paris

envoyé l'expression émue de sa profonde reconnaissance à M. le docteur Hocherd, son étudiant et enthousiaste de la Corse, vaguement [illegible] dont la voix des Congressistes.

M. Chantemesse ajoute qu'après la délicieuse excursion à Vizzavona, les Congressistes [illegible] ne peuvent mieux [illegible] qu'en disant [illegible]

Le docteur Chantemesse, après une allocution très applaudie, a prononcé la clôture du Congrès.

Le Banquet

A 8 heures du soir, tous les Congressistes et invités de la municipalité se trouvèrent réunis dans les salons du Grand Hôtel. La musique municipale donna un concert dans le jardin. Le menu dont voici la composition, a été des mieux servi, étant donné le nombre considérable de convives, environ 300.

Potage à la reine
Poisson du golfe à la meunière
Pommes nature
Filet de Bœuf printanière
Artichauts ravigotte
Poularden en casserole
Salade
Glaces panachées, gaufrettes
Entremets
Vins fins, Champagne, Café, Liqueurs.

M. Dominique Paglieni-Conti, maire d'Ajaccio, a ouvert la série des toasts par l'allocution suivante, fréquemment et chaleureusement applaudie :

Messieurs les Congressistes,

J'apprécie hautement l'honneur qui m'échoit aujourd'hui de vous saluer au nom de la Ville d'Ajaccio et d'offrir aux savants éminents que vous êtes nos plus sincères, nos plus sympathiques et aussi nos plus cordiales souhaits de bienvenue.

Mes Collègues du Conseil municipal, nos Concitoyens, nombreux à se joindre, et moi, nous vous savons profondément gré de votre visite, et alors que nous vous en remercions de toute notre âme, en même temps, d'offrir l'expression de notre [illegible] vive gratitude à M. le professeur Hochard qui a bien voulu, au Congrès d'Asnières de 1905, vous promettre avec sa charmante éloquence tout l'intérêt d'Ajaccio, ainsi que le désir que je m'étais permis de lui exprimer de voir le nom de notre Ville associé à la manifestation du Congrès d'aujourd'hui.

Vous y avez répondu, Messieurs, et des rives brillantes de la Côte d'Azur vous êtes venus jusqu'à nous.

Il m'agrée donc ici de vous dire combien nous sommes touchés de votre [illegible] sympathie.

Notre cité Ajaccio vous semblera la très ordinaire chose en ses usines que vous avez [illegible] qu'elle se présente seulement parée de ses [illegible] de la Nature.

Ce qu'elle vous [illegible] ses glorieux souvenirs, les seules richesses qui soient les siennes!

Mais c'est avec prodigalité qu'elle les offre à ceux qui viennent demander à son sol un baume, [illegible] à son [illegible] de nos misères mortelles!

Ici, Messieurs, plus d'atmosphère surchauffée, mais la bonne vie flamie et pure; plus de vie fiévreuse, mais le calme réparateur et bienfaisant, mais l'existence reposante avec l'horizon si radieux pour les [illegible] de la mer, de la neige des montagnes et d'un ciel sans nuages!

Ce n'est pas cependant être tout, et nous ne voulons s'épouser nos efforts les plus soutenus et les plus constants à l'accroissement de notre chère Cité.

Aussi les désirons plus ardemment encore et nous souhaitons ardemment que tous les [illegible] qui [illegible] les beautés de la vie sociale [illegible] viennent s'ajouter aux ressources de ces [illegible] naturelles pour mieux attirer et retenir nos touristes et nos hivernants.

Et notre désir est grand, notre volonté d'aboutir ne s'est pas émoussée.

Si [illegible] le Secrétaire Général, vous avez vu la [illegible] [illegible] le banquet, Monsieur le Préfet aidant, nous vous en exprimons vivement et [illegible] votre présence point [illegible] nous est une assurance de plus de [illegible] [illegible] que [illegible] bien vous [illegible] Monsieur le Préfet pour le [illegible] de nos projets.

Voilà, je vous prie, [illegible] exprimer à nos [illegible] nos reconnaissance.

Maintenant, votre [illegible] [illegible] s'il est possible [illegible] ce [illegible] [illegible] nos désirs.

Aussi je vous dirai [illegible] que votre [illegible] [illegible] [illegible] d'une manière [illegible]

Et si, tous [illegible] [illegible] [illegible] notre amitié [illegible] [illegible], et Ajaccio la [illegible], ce [illegible] [illegible] [illegible]

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.





LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 102

SAMEDI 13 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les Abonnements sont reçus à l'Agence des Annonces du Journal.
Prix réduit, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ermengilde.
Soleil : (heure en locale)
Lever, 4 h 57 m — Coucher 6 h 10 s.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 12.
Fête du Lendemain : Saint Tiburce.

12 AVRIL

Comme Elles nous traitent

L'HUMILIANTE DÉCEPTION

Pour donner quelque coloris à ce conte et bravant les foudres des nombreux snobs et sceptiques qui, par ces temps de pusillanimité, encombrent l'univers entier, je dois dire que je possède un ami. C'est sans doute chose rare, mais c'est tout de même une vérité dont le réconfort m'est précieux.

Il paraît que jadis la sincérité était un article bien plus répandu. Aujourd'hui donc, un ami véritable est devenu, par cela même, un être cher à tel point que ne pas en avoir, c'est comme si l'on manquait d'un de ses plus proches parents.

On confie tout à un ami : ses joies et ses peines, ses espérances ainsi que son amertume. On lutte aussi avec plus de courage et d'opiniâtreté contre les mufles dont il vous a été impossible d'éviter le contact, parce qu'ils sont légion. Mais tout en dissertant sur ce point, je m'aperçois que j'oublie de vous présenter l'ami en question. C'est ce que je vais essayer de faire en peu de mots, puisque vous n'avez pas l'avantage de le connaître.

Il a nom André Des Jumeaux, d'une élégance raffinée et n'est pas dépourvu de bonnes manières. Célibataire de son métier, malgré ses trente et ... des années, il s'est donné, depuis son jeune âge, comme spécialité, l'art et la manière d'être un charmeur. Ses moyens lui permettent, d'ailleurs, d'utiliser son temps à ce qu'il appelle gaiement : se laisser vivre, jusqu'au jour où il sera mis dans l'obligation de faire le contraire.

Tel qu'on peut s'en rendre facilement compte, la philosophie d'André n'est pas inquiétante, car, à toutes ses qualités, il joint celle d'être un excellent garçon. On peut dire qu'il se la coule douce, s'il faut rendre hommage à dame Nature qui pour lui fit tout. Quant à moi, sans être jaloux de son existence facile, qu'il me soit permis de le déclarer ici même, que je m'accommoderais fort bien de la mener aussi belle. Toutefois, n'étant pas un envieux, la mienne, quoique infiniment modeste et d'un autre genre, suffit à mon petit bonheur, ce qui, entre parenthèses, me donne l'allure et la mine joviales que vous savez !

Quoi d'extraordinaire à ce que nous soyons arrivés au degré d'amitié où nous en sommes, André et moi, si vous considérez en outre la nature excessivement expansive de mon ami ?

La semaine dernière, à l'heure de l'apéritif, je flânais sur les boulevards, lorsque vint à passer devant moi Des Jumeaux. Contrairement à son habitude, il avait l'air préoccupé. Sa démarche était nonchalante et il était soucieux, à la façon d'un hobereau réfléchissant sur les destinées d'une branche qu'il se propose d'ajouter à l'arbre généalogique dont il est le noble descendant.

***

Surpris et péniblement interloqué de le voir ainsi songeur, je me décidai, après une minute de réflexion, d'aller lui tendre la main. D'une tape amicale à l'épaule droite, je le sortis de sa torpeur :

— As-tu besoin d'un garçon d'honneur, mon cher André ? lui dis-je sur un ton badin ?

— Es-tu fou ? me fit-il, en essayant de sourire. Comment, moi, l'homme heureux, courir au devant d'une déception si cruelle ! Ce serait de la pure démence. Vois-tu, mon vieux, même en nous plaçant sur un terrain à peu près analogue — je veux parler de l'éternelle question du sexe faible — les déceptions que nous pouvons avoir sont toutes passagères et d'un caractère puéril. Autrement dit, elles n'existent pas, ce qui fait que nos illusions résistent au choc même le plus violent. Un instant froissées, les pétales de celles-ci reprennent leur vivacité naturelle, plus ou moins vite, c'est exact, mais sans dépérir. Tandis que les effets d'un mariage mal assorti peuvent briser toute une existence que le calme et la tranquillité de l'esprit avaient rendue jusque là inaccessible au plus petit tourment. Entre nous soit dit, le mariage m'effraie, et ses conséquences, trop souvent scabreuses, auraient tôt fait de me rendre la vie insupportable. Si tu veux m'en croire, dans le mariage, les chances d'être heureux ou malheureux ne sont point égales, contrairement à l'opinion des gens qui prétendent qu'on en a une sur deux. C'est tout bêtement une fameuse loterie, fumiste que tu es !

Sur cette dernière conclusion, André me prit le bras, me proposa une promenade pédestre aux Champs-Elysées, puis il ajouta :

— Si tu m'as vu pensif, tout à l'heure, la raison en est plus simple. Il s'agit d'une déception tout de même et qui, je l'avoue, me vaudra ce soir un mauvais dîner. Demain, j'aurai oublié, ce sera assez.

Une délicieuse personne en est l'auteur et sa rosserie m'a causé quelque chagrin. Il y a environ une heure de cela, que la chère mignonne longeait une rue du quartier de l'Opéra, tenant en sa main un paquet mignon et coquettement attaché à son doigt. Elle était adorable. Un passant la bouscula, le paquet tomba à terre et je me précipitai pour le ramasser. Mon chapeau à la main, je lui proposai de l'accompagner un bout de chemin, sous prétexte de l'alléger. Elle ne souffla mot et nous voilà partis l'un à côté de l'autre. En route, je ne manquai pas, comme de juste, de lui faire part de mon désir de lui confier mon cœur et peut-être de la rendre heureuse. Arrivés à sa porte, elle se saisit du paquet et me pria d'attendre : « Veuillez patienter une seconde. » C'est tout ce que ses lèvres de corail ont prononcé pendant les vingt minutes que dura notre promenade. Sur ce, elle pénétra dans la loge du concierge.

— Quelle bonne aubaine, pensais-je, tout bas. Oh ! je sens que j'aimerai follement cette femme, chantais-je victorieusement en mon cœur.

Au bout d'un instant la porte s'ouvrit et je crus défaillir de joie à la douce pensée que j'allais enfin connaître son nom et savoir qui elle était. Mais ce fut le cerbère qui sortit en me fixant. Sa calotte crasseuse stupidement posée sur son crâne de vieux singe pelé, il m'aborda, non sans une visible hésitation :

— Pardon, M'sieu, c'est vous l'commissionnaire ? V'là pour vous.

Je tendis la main machinalement croyant que ce devait être un billet doux, un mot discret tracé à la hâte par l'éblouissante créature.

Hélas ! trois fois hélas ! deux pièces de vingt-cinq centimes brillaient goguenardes au bout des doigts sales du vieil imbécile...

LUCIEN FALCUCCI.

LE TRAC VARIOLIQUE

Après tant de bruits pessimistes répandus par quelques journaux, après tant d'alarmes excessives produites par les récentes craintes d'épidémies, l'éminent chroniqueur scientifique, Henri de Parville, prend à tâche, aujourd'hui, de remettre les choses au point. Avec la grande autorité qui s'attache à sa parole, il fait, dans son dernier article des *Annales Politiques et Littéraires*, ces déclarations rassurantes :

Cela date déjà d'hier, mais mérite bien d'être noté. Quelle épouvante, quel effroi ! Il vient de passer, sur la population parisienne, un frisson de terreur, tel que l'on n'en avait jamais observé peut-être jusqu'ici. La variole noire ! Il y a des mots sinistres. Quelques cas à Dunkerque. Deux cas à Paris. L'épidémie vient. Et c'est la variole noire ! Les journaux avertissent le public. La presse jette un cri d'alarme. Et de toutes parts, aussitôt, on court chez le médecin.

Il n'y avait aucune épidémie à Paris. On avait noté, comme d'habitude, deux cas par semaine. Psychologie des foules ! La frayeur, au mot de variole noire, saisit le public ; elle s'empara de la population et se répandit, comme une traînée de poudre, dans tous les quartiers, dans la banlieue et dans quelques villes de France.

Les conséquences en ont été heureuses, car tout le monde n'hésita pas à se faire vacciner. Et ce fut une sauvegarde non seulement individuelle, mais collective. On n'eût pu inventer un meilleur moyen de vaincre l'inertie et l'indifférence du public vis-à-vis de la vaccination. La vaccination seule peut nous défendre contre une maladie qui disparaîtrait vite, si on ne lui laissait pas un terrain favorable de culture.

La variole noire est une des formes de la variole ordinaire ; c'est la variole hémorragique. Les pustules deviennent énormes, gorgées de sang ; le corps se couvre de taches noirâtres. Et l'issue est généralement fatale.

M. Kelsch, qui dirige le service de la vaccine à l'Académie de Médecine, disait dernièrement :

Avant les cas de Dunkerque, les séances vaccinales comportaient de 0 à 5 clients, ce qui est vraiment peu pour une population de deux millions d'habitants. Brusquement, du jour au lendemain, le chiffre s'éleva à 1.000, 1.500, 2.000 par séance. On vaccina, on revaccina, en quelques jours seulement, à l'Académie, près de 7.000 personnes, hommes, femmes, enfants et vieillards.

Il faut souhaiter que cette leçon nous profite. La semaine dernière, on n'a relevé à Paris aucun cas de mort par la variole. Alors, il ne faut pas oublier que la maladie existe sans cesse en France ; il y a toujours, disséminés un peu partout, de petites épidémies. Il y

---

12 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

VII

L'ENFANT DE LA MORTE

Il ne distinguait les deux hommes que comme deux silhouettes vagues, dans cet immense salon somptueusement meublé et si magnifiquement illuminé ; ce salon, plein de fleurs, où, tout à l'heure, se pressait une foule venue là pour une fête, et qui avait assisté à un drame effrayant !

Tout à coup une femme entra dans le salon.

Elle avait pu arriver jusque-là sans difficultés.

Au milieu du tohu-bohu qui s'était produit, les domestiques, affolés, désorganisés, ne faisaient plus leur service.

Dès son entrée, elle jeta un cri et courut vers le cadavre, devant lequel elle s'agenouilla.

Elle baisa le front de la morte, qu'elle avait soulevée, et elle murmura, en proie à une excessive émotion :

— Chère, chère petite !

Soulevant alors elle aperçut le banquier, le docteur et Roger, qui profondément enfoncé dans sa rêverie, ne voyait toujours que la morte, n'entendait plus rien, et ne se préoccupait, en aucune façon, de ce qui se passait autour de lui.

— Excusez-moi d'avoir ainsi pénétré chez vous, monsieur, dit-elle à Robert Besnarais, mais les circonstances étaient telles qu'elles constituent mon excuse : Je suis mademoiselle de Nolay de Noirmont, et cette pauvre enfant m'était bien chère !

Elle montra la morte.

— Vous êtes la tante de M. de Pardayant ? demanda le banquier.

— Oui, monsieur !... Tout à l'heure, j'ai reçu de cette malheureuse créature une lettre par laquelle elle m'informait de la résolution désespérée qu'elle avait prise.

Je suis venue, ici, en toute hâte, espérant arriver assez tôt : hélas ! tout est fini !

Le vicomte, toujours immobile, songeait à présent, à Noémie Besnarais, qui était sa fiancée une heure auparavant, et qu'il avait vue, la veille encore, si fière, si enivrée, si radieuse.

Il se disait que c'était pour elle qu'il était devenu criminel.

Oui certes, s'il ne l'avait pas connue, jamais il n'eût commis cette mauvaise action qui avait eu un si terrible dénouement.

C'est qu'il avait tout oublié pour elle !

Oh ! comme cette passion invincible, contre laquelle il avait été radicalement impuissant, l'avait dominé ; comme elle lui avait été fatale !

A cette heure, il se disait que ce n'était là qu'un commencement !

Il avait le pressentiment que cette passion le torturerait toute sa vie !

Et il songeait, avec épouvante, à ceci : Qu'allait-il arriver ?

Son mariage ne serait-il pas rompu, après ce scandale qui, dès le lendemain, ferait, à coup sûr, le sujet de toutes les conversations ?

A cette idée, il frémissait !

Quoi donc ? Etait-ce possible ? Il serait devenu criminel et ce fait serait la cause d'une rupture qui augmenterait encore sa souffrance ?

Ces refrains montaient, en son âme, des colères des révoltes singulières !

Non, non, Noémie serait à lui !

N'était-elle pas sa complice en quelque sorte ? Complice moins coupable sans doute ; mais selon lui, elle lui devait son amour, qui lui permettrait de souffrir moins, d'oublier peut-être ; oui, oui, elle lui devait son amour, ne fût-ce que comme compensation !

Cependant, un des domestiques annonça l'arrivée du commissaire de police que M. Besnarais avait fait appeler.

Un secrétaire et quatre agents accompagnaient le magistrat.

On le mit, en quelques mots, au courant des faits, et il procéda, aussitôt, à une enquête.

Il interrogea, d'abord, mademoiselle de Noirmont, qui, mieux que personne, pouvait fournir des renseignements utiles au sujet de la morte.

Elle parla ainsi :

— Cette pauvre petite se nommait Berthe Grélier ; c'était la fille d'un de mes fermiers elle devint orpheline à six ans ; je la recueillis ; je la fis élever ; elle grandit près de moi.

Lorsqu'elle eut achevé ses études elle demeura, en ma maison, comme lectrice, comme demoiselle de compagnie.

Je m'étais attachée à elle ; je l'aimais beaucoup. Elle était un tendre, un peu naïve peut-être, c'était surtout une rêveuse ! Je comptais la doter, la marier.

Pauvre enfant ! Elle a cherché un pays faute ; je m'explique :

Mon neveu, le vicomte Roger de Pardayant, le fils de ma sœur, venait alors souvent chez moi ; il m'enleva ma pauvre Berthe, qu'il avait séduite et qui l'adorait ; il y a de cela dix-huit mois environ.

Un jour, j'appris que la pauvre fille était enceinte ; je fis alors appeler Roger, et je lui exposai ses devoirs vis-à-vis de la mère et de l'enfant qui naîtrait ; je lui déclarais qu'il devait épouser Berthe.

A ma place, d'autres, dominés par de faux préjugés, eussent donné des conseils différents... moi je crus, fermement que je remplissais mon devoir en agissant de la sorte.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

à donc lieu de se faire revacciner de temps en temps.

N'oublions pas, si nous voulons nous mettre à l'abri de la contagion, que nous ne sommes nullement garantis contre le mal, si nous ne prenons le soin de nous faire revacciner plutôt quatre fois qu'une pendant le cours de notre existence.

HENRI DE PARVILLE.

KERMESSE

Une indiscrétion nous permet d'annoncer, pour la fin du mois de mai prochain, une splendide fête organisée par de nombreuses dames de notre ville, au profit d'une œuvre de bienfaisance.

Il s'agit d'une kermesse ou vente de charité, chose toute nouvelle pour notre ville, qui aurait lieu sur la place du Théâtre. De multiples attractions y feraient courir tout Bastia; au Théâtre même, brèves, mais exquises représentations, monologues, tirage d'une loterie; au dehors, vire-vire moderne, jeux divers, buffets, et, surtout, vente d'objets variés dans de délicieux pavillons tenus par nos plus charmantes Bastiaises, appartenant, ne vous déplaise, à toutes les classes de la société.

Le prix d'entrée, fixé croyons-nous à 0,25 c., étant à cessible à tout le monde, il y aura certainement foule à la kermesse.

Nous lui prédisons le succès le plus complet.

Chambre Musicale

Dimanche 14 Avril
à 4 heures très précises du soir

CONCERT
au profit de la Société l'*Assistance Publique*
(Œuvre de la Crèche de Soupe)

avec le gracieux concours de

MM. Cesare Pozza (violon)
Ernest Troccheli (alto)
Guido Carradori (alto)
Emilio Zanarelli (flûte)
Eugène Pieretti (violoncelle)
Luigi Sampirisi (contrebasse)

— PROGRAMME —

Mendelssohn. Quatuor avec flûte.
Faure. Chanté.
Haydn. Quatuor en ut, 1re partie, cordes.
Messager. Isoline, duo.
Haydn Quatuor en ut, 2e partie.
P. Tosti. Vorrei morire, mélodie.
X. Mélodie

DEUXIÈME PARTIE

J. Ribay. Fantaisie Hongroise p. violon.
A. Thomas. Mignon, duo.
Beethoven. Symphonie en ut mineur 1re partie, orchestre.
Verdi. Rigoletto, ballade.
Beethoven. Symphonie en ut mineur, andante, orchestre.
Gounod. Faust, scène de l'Eglise, avec chœurs.
Beethoven. Symphonie en ut mineur, scherzo et finale.

NOTA. — A ce concert, pour la première fois à Bastia, sera donnée une exécution intégrale de la Symphonie en ut mineur pour orchestre de Beethoven.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

Sur la grève de l'alimentation :

« Il y a un proverbe dont je dirais qu'il doit être arabe, parce que j'en ignore la provenance et qui dit : « La première fois que tu me tromperas, c'est de ta faute; la seconde fois, c'est de la mienne ». Nous sommes plus qu'à la seconde fois et, par conséquent, tout ce qui arrive est de notre faute, et si demain jeudi, nous voyons la grève générale de l'alimentation, nous n'aurons que ce que nous aurons voulu. Nous ne l'aurons pas voulu grève, parce que les artistes qui vont la proclamer ont oublié qu'il y a à Paris trois choses sacrées contre lesquelles les portes de l'enfer ne prévaudront jamais : les femmes, le théâtre et la bouteille; il faut être absolument stupide pour s'attaquer à une de ces institutions sacro-saintes. »

Le Gaulois

Paris est bien gardé... les directeurs de la Confédération Générale du Travail ne l'ignorent pas, et comme ce sont des gens avisés et prudents, on peut être assuré qu'ils se garderont de descendre dans la rue. Les bons bourgeois républicains — genre Massenard — vont se frotter les mains, et parce que les troupes de la Confédération du travail et celles de M. Picquart de M. Lépine ne se heurteront pas dans un choc meurtrier, ils en soupireront que tout est au mieux, et qu'ils peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Avec quelque bon sens et un peu de réflexion, on doit cependant reconnaître que la situation serait moins grave, si la Confédération Générale du Travail mettait à exécution ses terribles menaces. Sans grand effort, on se viendrait à bout et ce serait une excellente occasion pour remanier le ministère et remplacer la pyramide sur sa base.

THÉATRE

Les Surprises du Divorce

Bonne soirée hier au théâtre. La troupe française de Mme Dargès ne nous a certes pas fait regretter l'interruption des opérettistes. La désopilante pochade d'Alb. Barré « le Carnet » et la délicieuse comédie-vaudeville d'Alex Bisson « Les Surprises du Divorce » ont été rendus très ensemblement par des acteurs consciencieux. Plus âprès que certains des artistes italiens, ils eurent, pour le moins, le mérite de posséder parfaitement la langue, de s'être exercé souvent d'affronter le jugement des spectateurs.

Les premières soirées, fort gentiment interprétée par trois bons comédiens, avait déjà régalé la salle d'ordinaire si froide; les 3 tableaux de la seconde pièce ont excité le rire unanime des spectateurs qui avaient tenu à modérer la manifestation de leur joie exubérante.

Dans « les Surprises du Divorce » M. Haurin joua avec un réel talent le difficile rôle d'Henri Duval, ce mari que le divorce non seulement n'débarrasse pas d'une belle-mère acariâtre, et accroître, mais lui en allonge deux, dont l'une est sa première femme.

M. Beaumont rendit aussi avec succès le rôle de l'oncle « pallard, » que ses fredaines plaçant à son tour sous la domination de l'ex-belle-mère d'Henri Duval.

M. Chatillon fut un Champeaux de bonne compagnie; il se tira fort bien de son rôle de « Dieu ex Machina » Quant à M. Corbulon on fut un oncle madré et rusé qui servit avec intelligence les desseins de son « cher Henri ».

Le personnage de Rue Boulevard, cette poste de belle-mère, fut assez heureusement représenté par Mme Vernier. Je lui reprocherai cependant des gestes un peu trop désordonné, malgré la vivacité de son caractère.

Quant à Mmes Picco et Eva, elles ont illustré des qualités que le public a apprécié à leur juste valeur.

Nous n'oublions garde de terminer ce rapide compte rendu sans renouveler nos félicitations à M. Chelucchi et à ses musiciens.

Les amateurs de bonne musique ne se lassent jamais de les applaudir. — L.

Gazette Ajaccienne

Carnet mondain

La soirée dernière, a été célébrée, à Ajaccio, le mariage de Mlle Pétronille Piani, avec M. Joseph Silvani, commis des Postes et Télégraphes de cette ville.

Un long et magnifique cortège a accompagné les jeunes époux à l'Hôtel de Ville, où la sympathique première adjoint, M. le commandant Nicoli, a procédé à leur union civile et leur a enseillé, rouhaité, dans une très touchante allocution, beaucoup de bonheur et de prospérité.

De la mairie, le cortège s'est dirigé vers l'église paroissiale de Saint-Roch, où la jeune mariée, ravissante de grâce et de beauté, dans sa robe de soie blanche, a été conduite à l'autel par son père.

Elle était assistée en qualité de témoins par MM. Joseph Levie, ancien conservateur des hypothèques et Baptiste Albertini, propriétaire-viticulteur à Casaglione, ses oncles. Les témoins du marié étaient MM. Baldacci, inspecteur des Postes, et Ignace Faggianelli, ancien receveur des Postes, son oncle.

Le bénédiction nuptiale a été donnée par M. le vicaire Zevaco qui, en termes fort heureux, a rappelé aux jeunes époux les devoirs que leur crée, réciproquement, le lien qui les unit désormais.

Une quête a été faite par les charmantes demoiselles d'honneur, Vannina Faggianelli et Angèle Stefani, accompagnées par les garçons d'honneur, MM. André Foglierini, étudiant, et Louis Sorti, commis des Postes.

A l'issue de la cérémonie et, après avoir reçu les félicitations et les vœux du bonheur le nombreux parents et amis, les nouveaux mariés, suivis du cortège des invités, se sont rendus chez eux, où les attendait un lunch des mieux organisés qu'a suivi une brillante soirée au son d'une musique entraînante.

La fête s'est prolongée très tard dans la nuit et tous ceux qui y ont assisté, en ont emporté le meilleur souvenir.

Nous renouvelons aux jeunes époux, qui sont partis le soir même pour le Continent, nos vœux sincères de bonheur et leur souhaitons bon voyage.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme de 14 avril 1907, à 3 h.

Marche Parisienne, p. t.,	Ganne.
Le Roi d'Yvetot, ouv.,	Adam.
Le Cid, fantaisie,	Massenet.
Mireille, fantaisie,	Gounod.
Lori, polka,	Ragnan.

Le Chef de Musique, TIHER[1].

Société des Courses d'Aleria

HIPPODROME DE LASAGNA

COURSES

du 28 Avril 1907 à 1 heure de relevée

Présidents d'Honneur :
MM. LE PRÉFET, LE GÉNÉRAL GOUVERNEUR DE LA CORSE, LE SOUS-PRÉFET DE CORTE, et LE MAIRE D'ALERIA

Prix du Conseil Municipal d'Aleria, 400 francs.

250 francs au premier, 100 francs au deuxième, 50 francs au troisième.

Course au trot monté ou attelé, pour tous chevaux et juments de 4 ans et au dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse, au moins depuis le 1er janvier 1907. Poids : 4 ans, 62 k.; 5 ans et au-dessus 67 kil., poids libres pour les chevaux attelés. Les chevaux attelés avanceront de 80 mètres. Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres. Tout gagnant d'un premier prix reculera de 80 mètres, de deux premiers prix 150 m. tous, de trois premiers prix 220 mètres, quatre premiers prix 350 mètres et au dessus des cinq premiers prix de 500 mètres. Entrée 10 francs, (intérêt aux fonds des courses) Distance 3.800 mètres.

Prix du Conseil Général et de Bastelica, 450 francs.

250 francs offerts par le Conseil Général et 100 francs par la Société Champlan.

300 francs au premier, 100 francs au deuxième, 50 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux et juments de 4, 5 et 6 ans et au-dessus, nés et élevés en Corse. Poids, 4 ans 65 kil. 5 ans et au dessus 68 kil. Les chevaux inscrits sur la Liste Officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kil., de décharge. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kil. de surcharge; de pur sang anglo arabe 2 kil., de plus. Tout cheval gagnant portera en outre 2 kil. et demi de plus. Tout gagnant de 1000 francs 2 kil. et demi, de 2000 francs, 5 k.l., et demi, de 3000 francs 7 kil. de 4000 francs, 9 kil., de 5000 francs et au-dessus 10 kil. Entrée 15 francs, (intérêt aux fonds des courses). Distance 2.500 mètres.

Prix Tavignano 550 francs.— Offert par la Société des Courses d'Aleria.

400 francs au premier, 100 francs au deuxième, 50 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux et juments de 3 ans, nés et élevés en Corse. Poids, 58 kil. Les chevaux inscrits sur la Liste Officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kil. de décharge. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kil. de surcharge, de pur sang anglo arabe 2 kil., de plus. Tout cheval gagnant portera en outre 2 kil. et demi de plus. Tout gagnant de 1000 f ance en un ou plusieurs prix, portera 4 k.l.; de 2000 francs 5 kil. et demi; de 3000 francs 7 k.l.; de 4000 francs 8 kil.; de 5000 francs et au-dessus 10 k.l. Entrée 20 francs, (intérêt aux fonds des courses). Distance 1500 mètres.

Dispositions Générales

Code et règlements de la Société d'encouragement de races de chevaux en France (Poney-club) et la Société d'encouragement du cheval français de demi-sang.

Les engagements pour ces courses seront reçus jusqu'au 27 avril, inclus, au siège social, au Fort d'Aleria, chez M. Mitinelli Pierre-Annet, secrétaire. Ils devront être faits par lettre affranchie et contenir sous peine de nullité : 1° Le nom, l'origine, la robe, le sexe et l'âge du cheval engagé. 2° Le nom du propriétaire et les couleurs (couleur de la toque et de la casaque). 3° Le montant de l'entrée. 4° Les pièces justificatives établissant la qualification du cheval (certificat de naissance émanant de la Direction des Haras nationaux ou certificat délivré par le Maire de la Commune où est né le cheval). 5° Le montant des sommes gagnées par le cheval.

Les chevaux sont considérés comme prenant leur âge à partir du 1er janvier de année de naissance; ont donc 3 ans les chevaux nés en 1904. Les propriétaires devront s'occuper de constituer eux-mêmes les poids que leurs chevaux doivent porter. La tenue de jock y est de rigueur sous peine d'exclusion, (casaque, toque, culotte blanche et botte).

Les propriétaires gagnants d'un premier prix seront portés de droit comme membre de la Société.

Le Président, FRATONI.

Les membres du Comité :
Dalmer, Vice-Président; Baldetti Jean, Trésorier; Michali Pierre-André, Secrétaire.

Commissaires :
Lucien Stefani; Hilaire Rinieri; Giammarini de Pietra Serena.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises la troupe française de drames et comédies, de Mme Dargès, donnera

LE BOSSU
ou le Petit Parisien

Drame en 5 actes et 9 tableaux de MM. A. Bourgeois et P. Féval

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Bulletin Financier

Paris 9 avril 1907.

Marché hésitant. Notre Rente reste à 91.67. Fonds russes en nouvelle amélioration. Nos Sociétés de Crédit sont calmes et ne s'écartent guère de leurs cours précédents.

En Banque, l'obligation Victoria Minas s'inscrit à 442. L'obligation 5 0/0 chemin de fer Nord de Paraca est bien tenue à 478.50, réellement avantageux à ce prix. Les recettes ont passé de 3.470.400 en 19.0 à 5 857.700 en 1906. L'action Berck Plage à Paris Plage progresse à 179 : le mouvement des bains thérmères du Nord fait suites au une large remède à ton du capital de cette société.

Le Laurium Gres fait 91. Covent-Treg reprend à 232. Saint Barbe[1] Quinquina est ferme à 117. La Sierra Morena Copper est en bonne tendance à 101. Les bonifaces de San Martino continuent d'être l'objet de transactions suivies à 125; la production seule la stimule il 100 francs par jour et pourrait être trip le dans de ux ans.

La London Standard Mine est bien tenue à 38. Chinard Walker à 674.

On attend l'introduction, sous les auspices du Crédit Foncier Algérie d'Algérie, d'actions de la Cie Industrielle d'Alfaro dont la formation remonte à 1899 est en pleine activité productive depuis 1901 avec une production et un chiffre d'affaires en progression.

Nos chemins de fer sont fermes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Thermomètre : 7 heures du matin : 13-4 midi + 16 5 à 4 heures du soir : 13 5
Maxima + 17 Minima + 9.
Baromètre : 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm 6 heures du soir, 757 mm.
Vent, au Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

* * *

Postes

M. Sanguinetti Damien a été admis à l'emploi de commis des postes et télégraphes au Touisie au concours du 5 avril dernier.

Toutes nos félicitations.

* * *

Pour la Mutualité

Les récompenses honorifiques ci-après ont été accordées pour services rendus à la Mutualité aux personnes dont les noms suivent :

Médaille de bronze, MM. Busini François, membre de l'association de la presse coloniale à Marseille; Mattei François, officier d'administration de 5re classe à Amiens.

Mentions honorables : MM. Benedetti Joseph, secrétaire général de la Fraternité des commis et employés de l'épicerie à Marseille; Fortini Paul, vice-président à l'assistance mutuelle de la ville d'Aix; Morsechini Jérôme-Coriolan, vice-président des anciens sous-officiers mutuels des anciens sous-officiers de Marseille; Spinotti Esprit-Antoine, visiteur chef de la société de secours mutuelle des sauveteurs du Midi, à Marseille; Luca Joseph, vice-président de la société de secours mutuels des cordiers d'Angers.

* * *

Contraventions

La police a dressé procès-verbal contre la dame A. Annonciade, pour avoir lavé du linge, à la borne-fontaine de la rue de la Chartreuse.

* * *

Avis

M. Sabaté, dentiste du Lycée, diplôme d'honneur, Exposition de Bastia, prévient sa nombreuse client tèle que son cabinet est ouvert tous les jours de 8 à 11 heures le matin et de 2 à 4 heures le soir.

* * *

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

* * *

A vendre

Charrettes, Omnibus, Landaus, Victorias et autres Voitures.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — La fête de N. D. de la Miséricorde sera célébrée, dans le dit oratoire, dimanche, 14 avril.

Ce soir, première vêpres, à 5 heures.

Le jour de la Fête, messe basse à partir de 6 heures, Office de la T. S. Vierge à 9 heures, Grand Messe à 10 heures.

Le soir, Vêpres, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baiser de la Sainte Relique, à 3 heures.

Avis aux Contribuables

Les mutations des côtes foncières seront opérées, à la Mairie, par le contrôleur des contributions directes, du 15 avril au 11 mai, de 9 à 11 heures du matin.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Galetta.

Décision à prendre au sujet du fêter le 1er Mai.

Le secrétaire, J. Gambari.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche matin, à 9 heures et demie.

Ordre du jour :
Cotisations pour la fédération. — Admission de nouveaux adhérents. — Situation financière.
Prises d'être exacts.

Le président, Guerrieri.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 14 courant, de 2 à 4 heures du matin, à la Mairie, renouvellement de la cotisation mensuelle et réception de nouveaux adhérents.

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs de produits de Corse. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain, 14 du courant, à 2 heures du soir, rue Napoléon, 30.

On y traitera :
1. de l'exposition horticole au Concours général de Paris;
2. de la conservation des raisins de Tomery;
3. de la voie des primeurs en Suisse.
4. de l'organisation d'un Concours d'embaliages à Bastia par les soins de M. Michalet, délégué de la C. P. L. M.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Le Syndicat des ouvriers boulangers prévient MM. les patrons que, si le repos collectif du dimanche midi au lundi midi n'est pas respecté, les contrevenants seront poursuivis conformément aux articles 13, 14, 15 et 16 de la présente loi.

La tolérance accordée par le Syndicat permettant aux apprentis de mettre le levain par anticipation, pour faciliter la reprise du travail, sera supprimée dans le cas où il y aurait infraction à la loi.

Les apprentis auxquels on aura donné ultérieurement, ne pourront à l'avenir que le lundi à midi sonnant pour mettre le levain.

Le Président, ERMINI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	11 avril	12 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	96.40	94 30
— de 3 0/0 amortis.	95 10	94 75

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Mutations

Artillerie

Paris, 12 avril.

M. Nivelle, chef d'escadron breveté à l'état-major particulier de l'artillerie, commandant les batteries stationnées en Corse, a été mis en activité hors cadre, service d'état-major, et nommé officier d'ordonnance du général de division Voyron, membre du Conseil supérieur de la guerre.

* * *

M. Boivin, chef d'escadron au 19e rég. d'artillerie, est nommé au commandement des batteries stationnées en Corse, à Bastia.

Infanterie

M. Delalain, capitaine breveté au 163e rég d'infanterie, passe au 123e rég. de même arme.

— M. Cottin, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 11e rég. de même arme.

— M. Lagarde, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 83e rég. de même arme.

BEAUX-ARTS

Paris, 12 avril,

Le « Journal Officiel » publie un arrêté du Ministre de l'Instruction Publique, aux termes duquel M. Poiocaré, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris, est nommé membre du Conseil supérieur de l'Enseignement des Beaux-Arts, en remplacement de M. Marcelin Berthelot, décédé.

Le Président de la République à Paris

Paris, 12 avril.

Le Président de la République a inauguré aujourd'hui, à 2 heures, le Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts.

Une fête très brillante a suivi la cérémonie.

M. Fallières s'est ensuite rendu au concours hippique, où il a été l'objet d'une imposante manifestation de sympathies.

LE GÉNÉRAL PICQUART à Toulon

Toulon, 12 avril.

Le général Picquart, venant de Nice, est arrivé dans la matinée à Toulon en automobile.

Le ministre, qui voyage dans un strict incognito, est accompagné du général Brun, son chef d'état-major, et du commandant Tary, son officier d'ordonnance.

Le général Picquart a été saluée à son arrivé par le vice-amiral, préfet maritimes, le général commandant la place, et les chefs de différents services militaires.

Il a assisté à des tirs effectués par les batteries d'artillerie des côtes, puis, dans la journée, il a visité de nombreux ouvrages stratégiques de fi'oval.

LES OBSÈQUES du lieutenant de Geyer d'Orth A ARRAS

Arras, 12 avril.

Ce matin ont eu lieu, à Arras, au milieu d'un immense concours de population, les obsèques de l'infortuné lieutenant de Geyer d'Orth, la victime de lâche assassinat d'Ajaccio.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. de Geyer, conservateur des hypothèques, et par ses frères, dont l'un est lieutenant à Blaye.

Les coins du poêle étaient tenus par des lieutenants du 33e d'infanterie et du 3e génie.

Le cercueil, recouvert du drapeau tricolore et de l'uniforme du regretté officier, était précédé de soldats porteurs de nombreuses et belles couronnes.

Toutes les autorités militaires et civiles assistaient à cette douloureuse cérémonie, qui a été des plus imposantes.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

La Commission Sénatoriale d'enquête

Toulon, 12 avril.

La commission d'enquête sénatoriale s'est réunie, à 10 heures, ce matin.

Les travaux touchent à leur fin.

La commission a entendu de nouvelles dépositions techniques sur les phénomènes de désagrégation spontanée de la poudre, la disposition des soutes et leurs appareils réfrigérente, ainsi que sur les explosions de chaudières.

Il semble ne confirmer que la catastrophe de l'*Iéna* est le résultat de la décomposition de la poudre des soutes.

AU MAROC

Vive Effervescence à Marakech

Tanger, 12 avril.

Les nouvelles de Marakech ne sont pas très rassurantes. Les Européens ne sont nullement protégés par le pacha Abd-El-Salon, et continuent à être l'objet des vexations des indigènes.

Enhardis par la non répression immédiate de l'assassinat du docteur Mauchamp, les Marocains se livrent à toute sorte d'excès.

La plupart des Français et des Européens quittent la ville et se voient ainsi dans la nécessité de laisser leurs affaires en souffrance.

La situation à Casablanca

Tanger, 12 avril.

Les tribus des Chaonia, révoltées contre l'autorité du Maghzen, entourent Casablanca. Elles menacent de piller la ville et de jeter les Européens à la mer.

Ceux-ci, étant impuissants à se défendre, prennent leurs dispositions pour quitter la région.

Les papiers de la Nonciature

Démenti du Vatican

Rome, 12 avril.

L'*Osservatore Romano*, publie une note officielle du Vatican dans laquelle on dément formellement que le Saint Père ait tenté d'empêcher le voyage de S. M. Alphonse XIII à Paris.

EN ALLEMAGNE

MM. Saint Saëns et Massenet chez l'Empereur

Berlin, 12 avril.

S. M. Guillaume II a offert aujourd'hui un grand dîner en l'honneur des deux célèbres compositeurs français Saint Saëns et Massenet, dont les opéras sont joués en ce moment dans la capitale allemande.

Le Kaiser s'est montré très empressé auprès de ses deux hôtes, qui ont rapporté une excellente impression de l'amabilité impériale.

Fin du lock-out de Hambourg

Berlin, 12 avril.

Les ouvriers allemands de Hambourg ont dû se déclarer vaincus dans le conflit qui les a mis en face du lock-out des patrons. Ceux-ci ont décidé de reprendre les ouvriers la semaine prochaine.

A PARIS

La Grève générale de l'Alimentation

Une réunion mouvementée

Les Grévistes frappent et expulsent les Journalistes.

Paris, 12 avril.

Les ouvriers boulangers grévistes ont tenu ce matin une réunion à la Bourse du Travail.

Plusieurs orateurs, notamment le citoyen Bousquet, ont prononcé de violents discours.

Le secrétaire du Syndicat a déclaré que la grève avait bien réussi, et ce, malgré toutes les mesures prises par le gouvernement bourgeois.

Il a invité les grévistes à persévérer dans leur décision, et leur a conseillé d'essayer de débaucher les ouvriers qui continuent le travail.

Au cours de la réunion, certains orateurs se plaignirent de l'attitude scandaleuse de la presse qui osait critiquer le mouvement ouvrier actuel.

A ce moment les journalistes, qui se trouvaient dans la salle, furent hués, frappés et expulsés.

Le nombre des grévistes

La grève générale, organisée par la Confédération générale du Travail, a totalement échoué. Paris n'a nullement manqué de pain aujourd'hui, car le nombre des grévistes est insignifiant. Très rares sont les boulangers qui ont dû fermer leur magasin faute d'ouvriers.

* * *

On communique de la Préfecture de police, transmis aux journaux fins à 689 seulement le chiffre des grévistes pour Paris et sa banlieue.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Importante arrestation d'un employé de chemin de fer

Saint-Pétersbourg, 12 avril.

La police de Gatchina vient de faire une importante capture.

Sur la foi d'une dénonciation, elle vient d'arrêter un employé du télégraphe des chemins de fer, qui complotait contre la vie du Tsar et des grands-ducs.

Ce terroriste était porteur d'un revolver chargé, et de nombreuses publications séditieuses.

Il a, en outre, été saisi sur lui une dépêche chiffrée indiquant l'horaire des trains impériaux.

LODZ

Bagarre entre Ouvriers

5 morts. — 3 blessés

Saint-Pétersbourg, 12 avril.

Les rues de Lodz ont été, cette nuit, le théâtre d'une collision entre deux importants groupes d'ouvriers. De nombreux coups de feu furent échangés.

Cinq des combattants ont été tués. Trois autres sont très grièvement blessés.

La police a pu disperser les deux groupes et opérer de nombreuses arrestations.

VARSOVIE

Graves désordres

100 morts. — 100 blessés

Saint-Pétersbourg, 12 avril.

De graves bagarres ont eu lieu, hier et aujourd'hui, à Varsovie, entre socialistes et nationalistes.

Les socialistes, attaqués à coups de revolver, ont répliqué par des bombes.

On compte plus de 100 morts, et un nombre aussi considérable de blessés.

Des attentats anarchistes se produisent à toutes instants; la police et la troupe sont impuissantes à rétablir l'ordre.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées en la paroisse Saint Jean-Baptiste le samedi, 13 du courant, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Vincent d'Angelis

GRATUITEMENT Le T. R. Père (Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Genis afin de vulgariser le secret du traitement scientifiquement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâle couleur, maladies de la peau et maladies secrètes, sûr que tous les maladies provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Grand entrepôt de Vins

CAVES D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia.

Grand Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins vieux et nouveaux en bordelaises ou demi-pièce à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, par son de réputation faite, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aleria, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent en, hors de barrière, par pièces d'au moins 100 litres.

La Maison offre du vin fin d'après ses prix suivants :

Muscat de Frontignan vieux

Le fût de 16 litres, bien complet	18,50
Le fût de 35 litres	36,75
Le fût de 45 litres	46,00
Le fût de 54	55,50
Le fût de 127	125,10

Vins de Malaga Espagne (noir doré)

Le fût de 16 litres, fût compris	18,60
Le fût de 35 litres	35,00
Le fût de 45 litres	44,00
Le fût de 55 litres	53,00
Le fût de 126 litres	120,00

Quinquina Ponconnet et vermouth de Turin

Le fût de 16 litres, fût compris	17,50
Le fût de 35 litres	33,00
Le fût de 45 litres	41,00
Le fût de 55 litres	50,00
Le fût de 128 litres	114,00

Vins de Marsala (Italie) en flacons et en bouteilles. — Vins d'Asti, de Chianti et Barberis (Italie). — Vins de Bordeaux. — Vins vieux de Corse.

Grands vins de Champagne, etc., etc., à des prix très limités.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

Déménagements
pour tous les pays
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et roulage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.



A LOUER

Un magasin avec four et six à Toga, près la fonderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

appartement de 5 pièces

avec boîte aux lettres, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CABINET DENTAIRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon ancien externe des hôpitaux ambulants — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploiera des méthodes antiseptiques le sûreté pour la prévention de toute infection.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Prop. : F. VIBERT L. ve CHIRIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE PATRONS DE COUPE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION DE LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron d'ouvrage dans les 3e, 7e et 8e N°s
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADM. GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse
Et sans le risque, a valu à l'Auteur la félicitations du Financier le plus distingué. — Envoi franco. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 600.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni décousu ni défroncé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17. — BASTIA

LA POCHETTE NATIONALE
(Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 Février 1907)
CONSORTIUM DES LOTERIES AUTORISÉES
Tuberculoses du St-Pol-sur-Mer, Jeunesse Scolaire de Marseille, Sanitorium de Pas-de-Calais, Ligue Maritime Française, Bouclle au Four, Ville de Enghien, Ville d'Amiens, Ville de Carcassonne, Ville de Tourcoing et Association Amicale des Enfants de la Zeize
NEUF CHANCES DE GAIN POUR 5 FRANCS
5 GRANDS TIRAGES EN 1907 & 1908
15 Mai, 15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907, 15 Mars 1908
Chaque pochette contient 5 billets donnant droit chacun à participer à un tirage et donnant en outre droit à un remboursement de plus de 40.000 lots, représentant : TROIS MILLIONS de FRANCS.
LA POCHETTE NATIONALE est en vente dans toute la France, chez les Banquiers, Changeurs, Bijoutiers, Libraires, Papetiers, etc. Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste de 5 fr. 20 à M. l'Administrateur de la Pochette Nationale, 9, rue Etienne-Marcel, à Paris.
Les commandes sont servies dans l'ordre d'arrivée.
REMISE AUX MARCHANDS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906 1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ces articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

MARBRERIE
Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles
Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments
Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande
PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens et Ufficiellos
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE DEUXIEME ANNÉE — N. 103 — DIMANCHE 14 AVRIL 1907

00205

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Tiburce.
Soleil : (heure au temps)
Lever, 4 h 53 m — Coucher 6 h 12 s.
Prem. qu. le 30 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Paterne.

13 AVRIL

La Boiteuse

C'est de la Justice que je veux parler, celle avec un grand J, qui a dans ses attributs deux balances, et à qui l'on aurait aussi bien fait de mettre deux béquilles. Boiteuse de naissance, elle boitera jusqu'à sa mort, et à mesure qu'elle vieillit, sa démarche est naturellement plus lente et incertaine. Il y a même des moments où elle s'arrête tout à fait, et on a toutes les peines du monde à la remettre en mouvement. C'est une très vieille Justice, qui ne peut plus, à son âge, changer ses habitudes ; et c'est heureux, d'ailleurs, car elle en prendrait peut-être de plus mauvaises.

Hier encore, c'est-à-dire au lendemain de Pâques, on a condamné un individu qui avait commis son crime à la veille de la Noël. Il a donc fallu près de cinq mois pour débrouiller une affaire qui était, vous l'avez peut-être remarqué, de la plus lamentable simplicité. Il s'agissait, en effet, de ce malfaiteur, récidiviste de la pire espèce, qui, sur le point d'être arrêté, blessa, à coups de revolver, deux braves sergents de ville.

Le crime était patent ; le criminel ne niait pas, et l'instruction avait donc dû se faire en quelques jours. Cependant, je le répète, l'affaire remontait au 24 décembre, et c'est le 5 avril que le jury a été appelé à donner son avis. Et encore, il paraît que, cette fois-ci, on s'était assez pressé. L'intervalle est, d'habitude, plus sensible : il faut, en moyenne, compter six mois, ce qui n'est pas étonnant quand on voit de quelle façon procède notre malheureuse infirme. Boiter ne serait rien, mais, quand on boite, prendre encore le chemin le plus long, c'est vraiment jouer la difficulté ! Il n'y a cependant pas de doute à cet égard, et, à Paris comme en province, tous les juges, sous ce rapport, ont les mêmes traditions. Si vous avez suivi, par exemple, une certaine instruction criminelle qui se déroule, en ce moment même, aux environs de Bordeaux, vous aurez pu y admirer sur le vif l'inénarrable beauté de nos pratiques judiciaires.

∴

Là encore il s'agissait d'un assassinat, car on assassine beaucoup, cette année-ci. Un homme d'affaires, attiré dans un guet-sens, fut assommé, puis précipité dans la Garonne. Le secret fait été assez bien gardé, mais il avait une femme dans la confidence, de sorte qu'au bout de quelque temps, tous les détails du crime étaient connus. Les coupables, accusés, se virent obligés d'avouer, et le juge, dans une confrontation générale, eût immédiatement tout ce qui lui importait de savoir.

Mais, alors, se dressa une complication : le cadavre de la victime avait été, j'ai dit, jeté dans le fleuve. Le juge décida qu'il fallait absolument le retrouver. Précaution louable, sans doute, car il n'est pas mauvais de corroborer même des aveux par des preuves matérielles. Mais enfin, il ne faut pas en arriver, non plus, à défendre des accusés contre eux-mêmes. Le cadavre persistant à se dérober, le magistrat commençait à se demander si les scélérats n'avaient pas menti. Il eût été comique qu'il les relâchât pour n'avoir pas pu mettre la main sur le corps de leur victime.

Heureusement, on a retrouvé la bicyclette. Elle était bien dans la Garonne, à l'endroit que les criminels avaient indiqué. Si le pauvre assassiné ne s'y trouvait pas, c'est que le courant l'avait emporté, les morts vont vite ! Le juge, quoique à regret, a donc été forcé de passer outre. Il s'est arrêté juste au moment où, après avoir exploré tout le fleuve, il allait ordonner des fouilles dans l'Océan. Nous n'en aurions pas encore été quittes. Il aurait fallu procéder à l'autopsie, car, de toutes les formalités judiciaires, c'est celle-là qui plaît le plus aux magistrats. Chacun ses goûts, en ce bas monde. Ils la pratiquent même dans le cas d'absolue évidence, quand il ne peut pas subsister le moindre doute sur la manière dont le crime a été commis.

L'assassiné de Langon n'y aurait donc pas échappé. Songez donc, quelle satisfaction pour la justice si elle avait pu démontrer qu'au lieu d'avoir été frappé à la tempe gauche, c'était à la droite que le malheureux avait été atteint ! Ou bien encore qu'il avait reçu quatre coups de marteau, et non pas trois seulement. Prouver que de si féroces assassins ne sont pas incapables, à l'occasion, d'un petit mensonge, il y a là, on le conçoit, de quoi tenter la clairvoyance d'un magistrat.

C'est à cela que nos juges d'instruction emploient le plus clair de leur temps. Ils expédient par-dessous jambes les petites affaires courantes, les menus crimes ou délits dont ils n'ont à tirer aucune notoriété. Mais lorsqu'il leur tombe sous la dent quelque retentissante affaire, je vous réponds qu'ils ne la lâchent plus. Ils lui font rendre tout ce qu'elle peut donner, et ce n'est qu'à regret qu'ils s'en séparent. Pensez que durant tout le temps de l'instruction on parle du juge presque autant que de l'accusé ; on publie leurs portraits, à tous deux, en vis-à-vis, dans les journaux ; le lecteur en arrive à les confondre : c'est la célébrité, c'est la gloire.

Il y a bien à Paris une trentaine de juges d'instruction ; combien le public en connaît-il ? Quatre ou cinq tout au plus, parce que ce sont toujours les mêmes dont les noms reviennent dans la presse. On leur confie les belles affaires, les assassins fameux, les grands crimes. Les autres doivent se contenter du menu fretin, des simples vols, des banales histoires d'abus de confiance ou de faux monnayage. Ils sont sacrifiés, c'est évident, et ils peuvent constater qu'il n'y a pas de justice, même pour les juges !

Seulement, la gloire, à Paris surtout, ne dore guère. Et l'inconvénient, alors, est qu'on oublie non pas uniquement le juge, mais aussi l'accusé. La plus sinistre tragédie, le drame le plus palpitant, tous les grands faits divers pour lesquels on s'est passionné, n'apparaissent plus, au bout de deux ou trois semaines, que comme de très vieilles choses, de lointaines aventures qui n'offrent plus rien de bien précis à la mémoire. Voyez déjà où en est l'affaire Soleilland. Il y a plus de deux mois qu'elle s'est produite ; on sait l'émoi considérable qu'elle a causé. Et puis, soudain, un grand voile, le voile de l'indifférence et presque de l'oubli, s'est étendu sur elle. On ne sait plus ce qu'il en est, et, à dire vrai, personne ne s'en soucie. On s'en ira très bien en vacances sans se préoccuper d'en connaître la conclusion. Si on ne la juge pas à Pâques, on la jugera à la Trinité.

∴

Il semblait bien pourtant que c'était encore là une affaire effroyablement claire. Dès le premier jour, on avait eu tout sous la main : l'assassin, le cadavre, les aveux, toutes les circonstances, tous les détails du monstrueux forfait. Mettons qu'il fallait quelques renseignements complémentaires : connaître, par exemple, les antécédents de l'accusé, car c'est là aussi une des marottes de la justice. Elle tient à savoir comment un assassin pouvait bien passer sa vie avant de commettre son crime. Curiosité vraiment bien vaine, car même si Soleilland eût concouru jadis pour le prix Montyon, on ne voit pas en quoi cela l'excuserait d'avoir étranglé, puis poignardé et ficelé une petite fille. En tout cas, ce genre d'enquête peut se faire en moins de quinze jours. Il y a aussi l'inévitable expertise sur l'état mental de l'accusé. On sait, en effet, que dès qu'un chenapan a fait un mauvais coup, les médecins grimpent à son arbre généalogique pour s'assurer que ses ancêtres ne l'avaient pas prédisposé à cet état d'esprit. Théorie assez commode, puisque, en définitive, nous nous rattachons tous, plus ou moins, à ce Caïn qui tua son frère.

De toute façon, en accumulant les enquêtes, les contre-enquêtes et les expertises, deux mois, à la grande rigueur, seraient suffisants. Mais non ; c'est un prix fait, vous verrez qu'il en faudra six. On dirait que, par une tendre sollicitude à l'égard de ces criminels, le juge ne veut les envoyer en Cour d'assises que lorsque leur crime a eu tout le temps de s'effacer. Si, par surcroît, nos procès d'assises duraient des mois entiers, comme celui de ce Thaw, en Amérique, la situation d'accusé deviendrait en France de tout repos, car au bout de huit jours ni la Cour, ni le jury ni les avocats ne s'intéresseraient plus à l'affaire ; l'accusé lui-même en aurait par-dessus les yeux, et l'opinion le plaindrait bien plus encore que sa victime.

C'est à cela que nous marchons, sans contredit. Tout en boitant, notre vieille Justice finira par arriver à son but, et peut-être même, par le dépasser. Déjà, en effet, la peine de mort est supprimée ; les assassins jouent, comme on dit, sur le velours. Si, de plus, on leur donne tous les autres atouts, si, de formalité en formalité, on finit par transformer leurs crimes en histoires anciennes, ce métier-là deviendra, à mesure, plus tentant, avec ses avantages rendus ainsi plus tangibles, et ses risques déjà bien moindres qui ne peuvent aller chaque jour qu'en diminuant.

LE PASSANT.

(Le Figaro).

Monographie
DE
L'ORATOIRE DE LA MISÉRICORDE
aujourd'hui en fête

Même après la Séparation, il reste toujours acquis que les églises et oratoires sont des monuments où les Beaux-Arts y demeurent ensemble et qu'à ce titre il est toujours intéressant de les décrire.

Ceci dit, nous aujourd'hui qu'en descendant la rue de la Miséricorde, l'étranger ne se doute pas, en longeant, à gauche, vers le bas, ce mur latéral percé de fenêtres, sans détails architecturaux, que c'est l'oratoire de ce nom, dont la façade cachée par les maisons qui lui font face de très près, ne s'aperçoit qu'au fond de la dite rue qui descend de plus en plus.

Une rampe de côté conduit à la petite place où s'élève la façade, privée elle aussi de pilastres, de corniches, etc. ! De ce côté aussi, on ne dirait pas nos plus qu'on se trouve en présence d'un monument religieux avec sa seule porte d'entrée surmontée d'une petite ouverture, que ne surmonte pas la croix : toute la décoration est à l'intérieur, comme à Sainte-Croix.

Cet oratoire fut construit en 1600, sous l'épiscopat de Mgr Geronimo Pozzi, évêque de Mariana, siégeant à Sainte-Marie, qui agréa pour premier prieur, Octavio Canevaco : à cette époque la Corse possédait pas évêchés : le nôtre d'abord, ensuite ceux d'Aleria, de Nebbio, d'Accia, d'Ajaccio et de Sagone.

Son intérieur d'une seule nef, est revêtu de dalles rouges encadrés de pilastres blancs, dont les chapiteaux font corps avec la corniche d'où s'élève la voûte ornée de caissons à rosaces et à droite de cette nef, entourée des stalles des confrères, s'ouvre en arcade la chapelle de la Très Sainte Trinité, d'un caractère décoratif qui plaît à l'œil.

En face d'elle, est un tableau de Peluzzi, représentant le vocable de cette chapelle, dont le Père-Eternel semble portât un Jupiter !

Le maître-autel se compose de quatre colonnes d'ordre composite, dont deux, torses, et entre lesquelles trône le tableau de la Vierge de la Miséricorde ; « colonnes soutiennent un entablement surmonté d'un fronton, de style rococo, décoré du chiffre de la Vierge Marie.

A la sacristie, on y conserve encore un bon état de beaux et anciens ornements sacerdotaux, de provenance génoise ; un curieux vase-lavabo, en terre cuite émaillée de blanc, avec ornements et inscriptions bleue, probablement du dix septième siècle, ainsi qu'un missel imprimé à Venise, en 1659.

Et en quittant cet oratoire, il n'est pas sans intérêt pour le visiteur de jeter un coup d'œil sur les quatre panneaux Louis XV, sculptés en plein noyer, aux côtés du tambour de la porte d'entrée : on les voyant on dirait qu'ils sont l'œuvre du même artiste, de ceux du sanctuaire de notre paroisse de Saint Jean.

En terminant, il est bon d'ajouter qu'en cet oratoire de la Miséricorde, il existait, au dix-septième siècle, une « Assistance Publique » de Confrères.

Un Amateur des Beaux-Arts.

Chambre Musicale

Dimanche 14 Avril
à 4 heures très précises du soir

CONCERT
au profit de la Société
l'Assistance Publique
(Œuvre de la Cuillerée de Soupe)

avec le gracieux concours de
MM. Cesare Ponza (violon)
Ernest Trochel (alto)
Guido Carradori (alto)
Emilio Zanarelli (flûte)
Eugène Pieretti (violoncelle)
Luigi Semprini (contrebasse)

— PROGRAMME —

Mendelssohn. Quatuor avec flûte.
Faure. Charité.
Haydn. Quatuor en ut, 1re partie, cordes.
Messager. Isolina, duo.
Haydn. Quatuor en ut, 2e partie.
P. Tosti. Vorrei Morire, mélodie.
X, Mélodie.

DEUXIÈME PARTIE

J. Haby. Fantaisie Hongroise p. violon.
A. Thomas. Mignon, duo.
Beethoven. Symphonie en ut mineur 1re partie, orchestre.
Verdi. Rigoletto, ballade.
Beethoven. Symphonie en ut mineur, andante, orchestre.
Gounod Faust, scène de l'Eglise, avec chœurs.
Beethoven. Symphonie en ut mineur, scherzo et finale.

NOTA. — A ce concert, pour la première fois à Bastia, sera donnée une exécution intégrale de la Symphonie en ut mineur pour orchestre de Beethoven.

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

Sur l'entrevue de Carthagène :

« Voilà donc l'entente anglo-espagnole officiellement proclamée. Cet événement nous touche de très près, étant donné l'accord qui vient de notre côté à l'Angleterre. L'unité de l'anglo-espagnole a encore une autre conséquence : celle de resserrer les liens d'amitié de l'Espagne et de l'Italie, cette dernière étant elle aussi en cordiales relations avec la reine de roi Edouard. Cette sorte de quadruple entente amicale portera certainement ses fruits, tout porte à le croire, dans toute discussion relative à une action méditerranéenne. »

La République Française

A propos de la grève générale :

« Quelques radicaux ragent et crevagnent. Ils condamnent dans leurs discours les grèves, une des fonctionnaires syndiqués et les agissements des organisateurs de la grève. M. Valle, M. Bourgeois, M. Barthou, ont porté la parole sur ce même sujet, tour, dans leur département respectif. Trop tard ; il fallait faire ces réserves au moment des événements. Au lieu de cela, ces messieurs ont sollicité les voix des socialistes, ils se sont fait élire avec l'appui des syndicats, ils n'ont pas droit aujourd'hui de les renier. En tous cas, l'ombrage leur manque ; ils ont beau crier, menacer, promettre un mort à leur humble indignation, ni personne n'obéit à leurs gestes. Vous êtes impuissants, parce que vous avez été complaisants »

L'Action

Sur les agissements de fonctionnaires :

« La procédure anti-syndicale adoptée par le gouvernement n'est pas seulement illégale, elle est injuste et impolitique, elle est pire, d'abord parce que les gouvernements antérieurs, même celui de M. Rouvier, n'ont pas dénoncé l'existence du syndicat des fonctionnaires, lequel date d'une existence parfaitement légale, et aussi parce que la principale manière du gouvernement actuel, MM. Barthou, Briand, Viviani, ont encouragé, avant d'être ministres, les fonctionnaires à se syndiquer ; elle est impolitique parce que le gouvernement n'avait nul besoin de s'aliéner l'humanité moyenne et générale des prolétaires administratifs, avant même que le parlement n'eût statué sur son projet de loi. »

L'Autorité

Au fond, M. Clémenceau ne peut invoquer qu'une raison : il aurait dû s'y tenir ; c'est que l'affiliation des fonctionnaires publics au mouvement ouvrier, à la lutte prolétarienne, est un fait révolutionnaire. Oui, c'est un acte de révolution lorsque les serviteurs de l'Etat s'engagent à changer la base même de l'ordre social dont l'Etat est l'expression et le gardien ; oui, c'est un acte de révolution lorsque les **serviteurs de l'Etat** au lieu de voir en lui l'organe de la communauté nationale, le représentant des intérêts et des droits de tous, voient en lui le représentant étroit des intérêts d'une classe qui, par le monopole des propriétés, domine et exploite la masse.

Chambre de Commerce
DE BASTIA

La Chambre de commerce de Bastia s'est réunie, hier, dans le local ordinaire des séances pour procéder à l'installation des membres élus et à la nomination du bureau pour les années 1907-1908.

M. le Sous-Préfet de Bastia présidait la séance.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : M. Dominique Thiers.
Vice-Président : M. Ch. Orenga.
Trésorier : M. J.-B. Bourgeois.

Gendarmerie de la Corse

Le ministre de la Guerre a décidé le 10 avril 1907 :

Que la brigade de gendarmerie à pied d'Olmeta (3e compagnie de la 15e légion *ter*), dont l'effectif est de 7 hommes, y compris le chef de poste, sera transformée en brigade mixte de 7 hommes comprenant 5 hommes à cheval, y compris le maréchal des logis, et 2 à pied ;

Que la brigade de gendarmerie à cheval de Petreto-Bicchisano (même compagnie), dont l'effectif est de 5 hommes, y compris le brigadier, sera transformée en brigade à pied de même effectif, commandée par un maréchal des logis, sera placée, à l'avenir, sous les ordres d'un brigadier ;

Que la commune de Sainte-Marie-Sicché et les communes qui en dépendent, actuellement surveillées par la brigade de gendarmerie de Cott (2e compagnie de la 15e légion *ter*), seront placés, à l'avenir, dans la circonscription de la brigade de Pila-Canale (même compagnie) ;

Que les communes de Mercuro et de Cervioni (commune de Cognocoli-Monticchi), actuellement comprises dans la circonscription de la brigade de Pila-Canale (3e compagnie), seront surveillés désormais par la brigade de Bastiano (même compagnie) ;

Que les brigades de Zonza et de Levie, qui dépendent actuellement de la 2e section de l'arrondissement de Sartène (2e compagnie de la 15e légion *ter*), à Bonifacio, seront rattachées à la 1re section (Sartène) ;

Que la commune de Soveria, actuellement surveillée par la brigade de gendarmerie de Capocorbino (1re section de l'arrondissement de Corte) (1re compagnie de la 15e légion *ter*), sera placée, à l'avenir, dans la circonscription des brigades de Corte.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 Avril à 3 h.

L'Audacieux, allégro,	Laroux.
Ouverture de Concert,	Girard.
Gavotte Trianon,	Vivier.
Les Noces de Jeannette, fant.,	Massé.
La Source, mouvt,	L. Délibes

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE

Gazette Ajacciennes

Le départ de la famille de Geyer et l'embarquement du corps de la victime

Le corps du lieutenant de Geyer d'Orth a été embarqué lundi à deux heures de l'après midi sur le « Corte, » courrier de Marseille. Bien que le transport du cercueil de l'église Saint Jean-Baptiste au quai ait eu lieu sans apparât, tous les officiers de la garnison et un grand nombre de dames de notre meilleure société avaient tenu à escorter le convoi, dernier lequel marchaient MM. Henri de Geyer d'Orth, lieutenant en 1844 à Bordeaux, le lieutenant Bédoura, du 183e, et Mancini, avocat à la Cour d'appel de Bastia, amis intimes du défunt. Des ouvriers ajacciens avaient voulu porter le cercueil à bras. Après l'embarquement, le lieutenant Henri de Geyer, profondément ému de ce nouveau témoignage de sympathie, a essayé de remercier la population ajaccienne qui, sans avoir été prévenue, était accourue sur le quai, mais la voix entrecoupée de sanglots ne lui a pas permis d'achever sa courte allocution.

Le soldat Tadéi, le fidèle ordonnance du lieutenant de Geyer, que la famille a tenu à emmener, restera pendant l'après-midi à l'instruction, a failli manquer le départ. Il a pu s'embarquer alors que le bateau se mettait déjà en marche. On a été obligé de descendre l'échelle pour lui permettre de monter à bord avec sa fiancée, quelques petits colis et les deux chiens de l'infortuné lieutenant que la malheureuse mère a tenu à emmener aussi comme tout ce qui avait appartenu à son fils.

A l'arrivée

M. Combette, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, est arrivé mercredi matin à Ajaccio par le courrier de Marseille, et descendu à l'Hôtel de France.

M. Combette, accompagné de M. le vice-recteur Le Tèo, s'est rendu dans la matinée de jeudi, aux cours secondaires de jeunes filles, où l'a assisté à plusieurs cours. Il est reparti pour Corte et Bastia après avoir inspecté le collège Fesch le jour suivant.

***

Etait de passage également cette semaine dans notre ville, M. le médecin inspecteur Viry, directeur du service de santé du 14e corps, descendu à l'Hôtel de France.

Au départ

M. Cosson, procureur de la République à Louviers, qui vient de passer la saison hivernale à Ajaccio, est parti lundi par le « Corte, » avec sa famille.

Pendant son court séjour dans notre ville, M. Cosson s'était créé les meilleures relations et de vives sympathies. De nombreux amis sont allés lui serrer la main au bateau en lui exprimant l'espoir de le voir revenir dans notre pays, dont il emporte un très bon souvenir.

Par le même courrier est parti avec toute sa petite famille, notre ami M. Charles Pasqualini, en congé à un pénitencier de Castelluccio, établissement qui vient d'être supprimé. M. Pasqualini, qui est allé rejoindre son nouveau poste à Clairvaux, comptait de très nombreux amis à Ajaccio, que ce sympathique fonctionnaire habitait depuis plusieurs années déjà.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle résidence.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 14 avril 1907, à 3 h.

Marche Persistante, p. fr.,	Ganne.
Le Roi d'Yvetot, ouv.,	Adam.
Le Cid, fantaisie,	Massenet.
Mireille, fantaisie,	Gounod.
Lesi, polka,	Nagnan.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Rixe entre Frères

Bastia, 13 avril 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans votre numéro du 11 avril courant, sous la rubrique « Rixe entre frères, » il s'est glissé quelques erreurs, que nous vous prions de rectifier.

Il est vrai qu'une dispute a pris naissance dans l'établissement Agostini, rue de la Banque, entre les sieurs F. et A. et que dans la rue ils allaient en venir aux mains, lorsque Mori Augustin, pour éviter une grave scène, tenta de les calmer, mais toudain le nommé S. Augustin, portefaix, armé d'une « cravelle, » en asséna un violent coup sur la tête à Mori qui s'effaissa, et il allait lui en porter d'autres coups, sans l'énergique intervention du sieur Adolfini qui réussit à le désarmer, et c'est alors que S. prit la fuite et se réfugia — a t on dit — dans l'épicerie Marsiccioli.

C'est seulement en ce moment que les frères Mori André et Jean-Baptiste arrivèrent sur les lieux et, voyant le triste état de leur frère Augustin, se mirent à la recherche de l'agresseur qu'ils ne trouvèrent pas dans l'épicerie, mais il leur fut dit qu'il s'était réfugié dans l'atelier de l'honorable M. Berti, chez lequel ils se rendirent, sans aucunes mauvaises intentions à l'égard de ce dernier, digne d'affection et de respect et auquel nous demandons pardon.

Ce qui s'est passé ensuite l'enquête l'établira, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas eu rixe entre frères et que tout ce serait passé dans le calme, sans l'agression inqualifiable dont Mori Augustin a été la victime et qui le tient cloué au lit.

Voilà exactement comment les faits se sont passés, et il est de toute nécessité que le public en soit au courant.

Daignez croire, etc.

Les frères Mori.

THEATRE MUNICIPAL

La troupe française de drames et comédies, de Mme Dargès, donnera en MATINÉE à 2 heures

Les Noces d'un Réserviste

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises
Le grand succès dramatique
ROGER LA HONTE

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Thermomètre 7 heures du matin 12°
à midi + 16 à 4 heures du soir 13
Maxima + 19 5 Minima + 9 2
Baromètre 7 heures du matin, 752 mm
à midi, 751 mm. 9 heures du soir, 751 mm.
Vent, — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 15 mm.

***

Au départ

M. le colonel de Philipp, récemment nommé au commandement du 3e d'artillerie, à Castres, a quitté notre ville par le dernier paquebot.

Le plupart des officiers de la garnison et de nombreux amis du colonel de Philipp s'étaient rendus à bord pour témoigner des regrets que leur cause le départ de cet excellent officier, qui laisse à Bastia un souvenir durable.

***

Ecole d'agriculture

M. Castelli, de l'école de Montpellier, a obtenu le diplôme des écoles nationales d'agriculture et a été classé avec le numéro 9.

***

Les gens distraits

Divers objets oubliés dans les wagons du Métro vont être vendus par les Domaines au profit du Trésor. A signaler, parmi les choses les plus curieuses de cette adjudication : trois pipes à opium, une plaque de commandeur du Mérite agricole, une trousse de médecin, dix volumes de Paul de Kock, une longue vue, un paquet de faux cheveux, un appareil photographique, une pioche, deux pelles, un chapeau haut de forme, un portrait de la belle Otéro encadré de 8 rangées, et sept paires de jarretelles !

***

Avis

M. l'abbé Mutel va commencer aujourd'hui, dans l'église Saint-Jean, à l'issue des vêpres, un cours suivi de conférences sur la religion, avec réponse à toutes les objections que l'on fait contre les vérités chrétiennes.

Cette prédication, qui s'adressera principalement à la jeunesse, ne pourra être que très utile à tout le monde.

M. le Curé espère que ses paroissiens se feront un devoir de se grouper nombreux autour de la chaire du Conférencier qui a pris l'engagement d'être court et substantiel.

***

A vendre

Jolie charrette-tonneau, marque parisienne, en bon état.

S'adresser au bureau du journal.

L'Union Vie
Fondée à Paris en 1819

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES
Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

13 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

VII

L'ENFANT DE LA MORTE

Berthe, fille de paysans, et sans fortune, l'était, pourtant, digne de Roger, vicomte par le fait du hasard, et riche, non du résultat de ses travaux, mais seulement de son patrimoine.

Ils avaient connu une fauvette, mais le séducteur était le plus coupable. C'était donc à lui de la réparer !

— Voilà un noble langage, mademoiselle ! dit le docteur... On se réconforte en vous entendant parler.

Le commissaire fit un signe d'assentiment et dit :

— Poursuivez, mademoiselle.

Mademoiselle de Noirmont reprit :

— Roger me promit qu'il suivrait mes conseils et il me quitta ; je ne le revis plus ! L'enfant naquit. J'allais voir souvent Berthe, en la maisonnette où elle vivait.

En ces derniers temps, elle était toute triste ; mais aimante toujours ! Elle ne parlait que de... lui et de son enfant ; elle faisait mille projets d'avenir ; elle ne vivait que par le rêve !

Plusieurs fois, je lui parlai de la promesse que Roger m'avait faite ; mais la pauvre fille ne lui demandait que de l'aimer.

Jamais elle ne se livra au moindre calcul. L'amour en elle avait tout pris !

Comme je lui demandais les causes de sa tristesse, elle me déclara qu'elle souffrait parce que depuis quinze jours, elle ne l'avait pas vu, lui, vers qui tendaient ses pensées la portaient sans cesse !

Ah ! je suis coupable, en ceci, et je me le reproche amèrement : j'aurais dû me douter de ce qui se passait, et me dire que Roger, pour délasser, ainsi, cette pauvre créature, était tout enfièvré par quelque autre amour !

La baronne montra, alors, la lettre qu'elle avait reçue au moment où elle se disposait à aller à l'Opéra.

— Enfin, ce soir, dit elle, j'ai reçu la lettre très brève que voici. La pauvre fille, à coup sûr, a écrit ces lignes en proie à une sorte de folie.

Elle lut, à haute voix, cette lettre.

Elle appuya surtout sur ce passage :

« Je me rends chez ma rivale : je veux lui faire mon cadeau de noces.

» Il faut que je me venge : ma vengeance sera terrible !

» Je suis folle ! Ayez pitié de moi. Je vous recommande mon fils. »

— La malheureuse ! dit le commissaire.

Mademoiselle de Noirmont reprit :

— Sans doute, elle a apporté son enfant ?

— Oui ! répondit M. Besnarais.

— Où est-il ?

— Une femme de service s'est chargée de lui.

— Monsieur, dit alors mademoiselle de Noirmont au magistrat, j'espère que vous voudrez bien m'autoriser à emporter, ce soir même, l'enfant de cette pauvre créature ?

Roger, qui semblait n'avoir entendu que ces derniers mots, se leva :

— L'enfant m'appartient ! dit-il.

La baronne allait répondre ; mais le magistrat la devança.

— A qui ai-je l'honneur de parler ?... demanda-t-il.

— Au vicomte Roger de Pardayant ! répliqua le jeune homme, sur un ton hautain.

— Alors monsieur fit le commissaire, vous étiez l'amant de cette infortunée ?

— Oui !... Et je vous le répète l'enfant m'appartient !

— Vous l'avez reconnu, sans doute ? demanda le magistrat.

— Le vicomte baissa la tête.

— Non... mais qu'importe ?

— Il importe beaucoup monsieur !... Puisque vous n'avez pas reconnu cet enfant, il n'appartenait qu'à sa mère !... Or, par cette lettre, elle a confié l'enfant à mademoiselle de Noirmont, qui le gardera, provisoirement.

— Vous dites bien : provisoirement... fit le vicomte.

— Oh ! je parlerais volontiers avec vous, monsieur, que ce provisoire sera définitif !

— Nous verrons !

— Oui.

Le magistrat se tourna vers mademoiselle de Noirmont.

— En attendant, mademoiselle, je vous autorise à emporter, dès ce soir, l'enfant de cette malheureuse, poursuivit-il.

C'est entre vos mains qu'il sera le mieux, j'en suis sûr !

Permettez moi d'ajouter, mademoiselle, que je vous félicite pour votre charité !

Il donna des ordres pour qu'on apportât l'enfant de Berthe, qu'on avait confié aux soins de la servante Catherine.

Celle-ci arriva bientôt, portant le petit être.

Le commissaire, alors, dit à son secrétaire :

— Veuillez accompagner mademoiselle jusqu'à sa voiture ..

Mademoiselle de Noirmont prit l'enfant des mains de Catherine.

Elle l'enveloppa dans sa mante, se baissa, de nouveau, vers la morte, qu'elle embrassa sur le front.

— Dors en paix !.. dit-elle avec émotion.. Tu as racheté ta faute !... Tu as expié !... Et compte sur moi !... J'élèverai ton fils, comme je t'ai élevée !... Adieu !...

Et sans regarder Roger, elle sortit précipitamment.

Le magistrat, alors, s'adressa au docteur Trevenec.

— Puis-je vous prier, monsieur le docteur, de rédiger un rapport médical,

— Je ferai selon votre désir, monsieur.

— Mille remerciements.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	12 avril	13 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94,30	94 45
— de 3 0/0 amortis.	94 75	94 75
		ex-coupon.

L'ASSAINISSEMENT DE LA PLAINE ORIENTALE

Ajaccio, 13 avril.

Sur la demande de M. Emmanuel Arène et de la représentation insulaire, le ministre de l'Agriculture vient de déléguer en Corse, M. Dubat, directeur général du ministère de l'Agriculture.

Ce haut fonctionnaire est arrivé ce matin à Ajaccio ; il est accompagné de MM. Grison, inspecteur général des ponts-et-chaussées, et Carrier, inspecteur des améliorations agricoles.

Ces fonctionnaires ont pour mission d'étudier, sur place, les travaux propres à assurer l'assainissement de la Côte Orientale.

Dès qu'il aura reçu le rapport de M. Dubat, le ministre déposera sur le bureau de la Chambre un projet de loi, donnant satisfaction aux vœux si légitimes et si souvent renouvelés de notre Département.

M. Dubat a eu, dans la journée, un long entretien avec M. Chaleil, préfet de la Corse. Il sera, en outre, entendu, lundi prochain, par le Conseil général.

M. Dubat exposera devant l'assemblée départementale les vues du ministre sur la question.

Le Directeur général se rendra ensuite à Casabianda avec ses deux collaborateurs, où ils se rendront compte des travaux à exécuter.

MM. les députés Gavini et Pierangeli, qui ont déjà conféré avec M. Dubat à Paris, l'accompagneront dans son voyage.

MM. Thomson et Arène
chez M. COMBES

Paris, 13 avril.

MM. Thomson, ministre de la Marine, et Emmanuel Arène, sénateur de la Corse, se sont rendus, aujourd'hui, à Versailles auprès de M. Emile Combes.

L'ancien président du conseil qui, très affecté par la mort de son fils, ne reçoit aucune visite, a, néanmoins, fait exception en faveur de MM. Thomson et Emmanuel Arène, deux des amis les plus chers du regretté défunt.

MM. Thomson et Arène ont présenté à M. Emile Combes leurs vives et affectueuses condoléances, que l'ancien président du conseil a accueillies avec une profonde émotion.

La Fête de JEANNE D'ARC *à Orléans*

M. Clémenceau refuse le concours de la troupe

Orléans, 13 avril.

Le 8 mai prochain, la ville d'Orléans célébrera le glorieux anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc.

Chaque année, cette fête est entourée d'une grande pompe. Les officiers et tous les fonctionnaires assistaient au service religieux solennel, présidé par Mgr l'évêque d'Orléans.

M. Clémenceau a décidé de rompre avec cette tradition. Le ministre de l'intérieur, qui fait en ce moment l'intérim de la Guerre, vient d'interdire aux officiers de la garnison et à tous les fonctionnaires toute participation à la fête de la Vierge Lorraine.

M. Clémenceau déclare dans sa note que les représentants de l'autorité publique ne sauraient faire partie d'un cortège, où figurent un évêque entouré de tout son clergé.

Cette nouvelle cause une très pénible impression à Orléans, où toute la population, sans distinction d'opinion, se fait un devoir de célébrer chaque année l'anniversaire de la délivrance nationale et d'honorer Celle qui causa la déroute de l'envahisseur.

Le Conseil municipal tiendra lundi une réunion extraordinaire, afin d'exprimer les regrets que lui cause la décision ministérielle, et d'organiser des réjouissances solennelles.

La Grève générale
de l'Alimentation

A PARIS

Paris, 13 avril.

La grève des ouvriers boulangers continue, mais ne s'étend pas aux autres corporations ouvrières.

La Ville ne manque pas de pain, et ne s'aperçoit que très peu de la cessation partielle du travail.

Les mesures d'ordre sévères sont maintenues, aussi on ne signale aucun incident sérieux.

A MARSEILLE

Marseille, 13 avril.

Plusieurs grévistes ont repris le travail, néanmoins le chômage continue dans de nombreuses boulangeries.

Les grévistes ne se sont aujourd'hui livrés à aucune manifestation tumultueuse, ni à aucun excès.

MM. Chanot, maire de Marseille, et Ruiz, président du conseil général, ont été chargés d'intervenir auprès du gouvernement pour arriver à une entente.

A TOULON

Décision du Conseil municipal

Toulon, 13 avril.

Réuni en séance extraordinaire, le conseil municipal s'est occupé de la situation créée à la ville par la grève des ouvriers boulangers.

Il a décidé d'approvisionner la ville avec du pain fourni par la manutention maritime.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL
de la Seine

LE PROCÈS DE L'ABBÉ JOUIN
La Condamnation

Paris, 13 avril.

La 9e Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de l'abbé Jouin, curé de l'église Saint-Augustin.

Retenu coupable d'infraction à l'art. 5 de la loi de Séparation, M. l'abbé Jouin est condamné à 16 fr. d'amende et aux dépens.

Le Collège Libre
de Rumilly

Décision du Président du Tribunal d'Annecy

Annecy, 13 avril.

Le Préfet de la Savoie avait ordonné la fermeture immédiate du Collège libre de Rumilly.

Le directeur de cet établissement a refusé d'obéir à l'arrêté préfectoral et est allé en référé devant le président du Tribunal civil d'Annecy.

Ce magistrat a reconnu le bien fondé des prétentions de l'administration du collège, et a autorisé la continuation des cours scolaires.

Une Bombe à Vincennes

Vincennes, 13 avril.

Des soldats ont trouvé sur le champ de courses de Vincennes un engin explosif.

Ils l'ont immédiatement transporté au laboratoire municipal, où il a été analysé sans retard.

Cet engin était formé d'une boîte soudée avec beaucoup de soin, et contenant de la grenaille de fer et une forte quantité de poudre noire ordinaire.

AU MAROC

Raissouli en Espagne

Madrid, 13 avril.

Le journal « Correspondencia de Madrid, publie une dépêche de Tanger prétendant que Raissouli a l'intention d'abandonner la lutte et de se réfugier en Espagne.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Les menuisiers et charpentiers

Roubaix 13 avril.

La grève générale des ouvriers menuisiers et charpentiers, qui a éclaté hier à Roubaix, continue sans incidents graves.

Les grévistes sont au nombre de 800 ; ils se bornent à parcourir la ville en silence.

EN ANGLETERRE

Le général Botha à Londres

Londres, 13 avril.

Le général Louis Botha, premier ministre du Transvaal, est arrivé ce matin à Londres.

L'ancien Chef boer va prendre part à la grande conférence coloniale.

Les Souverains Anglais à Malte

Malte, 13 avril.

LL. MM. Edouard VII et la reine Alexandra sont arrivés ce matin à Malte.

Lorsque le yacht royal « Victoria and Albert » est rentré dans la rade, l'escadre anglaise a arboré le grand pavois et tiré les salves de canon réglementaires.

La ville a fait une réception très cordiale aux Souverains.

00206

L'Exposition Internationale *de Berlin*

Une déclaration de M. Pichon

Berlin, 13 avril.

Le gouvernement français a décidé de participer à la grande Exposition internationale qui s'ouvrira à Berlin en 1910.

Dans une lettre publiée par le « Berliner Tageblatt, » M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, déclare que le projet allemand sera accueilli avec beaucoup de sympathie par la nation française.

Elle y verra un gage des sentiments pacifiques qui animent l'Allemagne et son gouvernement.

EN ALSACE

TERRIBLE ACCIDENT DE MINES

Soixante victimes

Paris, 13 avril.

La dépêche publiée hier par la « Libre Parole, » et annonçant qu'un éboulement s'était produit dans les mines de fer de Sainte-Marie aux-Chênes, près de Metz, est aujourd'hui confirmée.

Soixante mineurs sont encore ensevelis sous les décombres.

Une vingtaine de mineurs seulement ont pu être retirés.

On craint de ne plus retrouver que des cadavres.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — La fête de N. D. de la Miséricorde sera célébrée, dans le dit oratoire, dimanche, 14 avril.

Ce soir, premières vêpres, à 5 heures.

Le jour de la Fête, messes basses à partir de 6 heures, Grand'Messe à 10 heures.

Le soir, Vêpres, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baiser de la Sainte Relique, à 3 heures.

CHAPELLE DU FANGO. — Aujourd'hui dimanche, la Chapelle du Fango restera ouverte aux fidèles à partir de une heure.

Le soir, à 4 heures, bénédiction et baiser de la Sainte Relique.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs de produits de Corse. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi, 16 du courant, à 2 heures du soir, rue Napoléon, 30.

On y traitera :

1. de l'exposition horticole au Concours général de Paris ;
2. de la conservation des raisins de Tomery ;
3. de la vente des primeurs en Suisse ;
4. de l'organisation d'un Concours d'emballages à Bastia par les soins de M. Michalet, délégué de la C. P. L. M.

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi soir, à 8 heures et demie, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

Lecture des statuts. — Lettre du camarade Kesler. — Fête du 6 mai. — Questions diverses.

La présence de tous les syndiqués est indispensable.

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Les membres de la Jeunesse Plébiscitaire sont priés d'assister à la réunion du 14 avril, à 1 heure de l'après-midi.

Ordre du jour :

Conférence du camarade A. P., le Régime Républicain et les Travailleurs. — 2. Adhésion de nouveaux membres. — L'est. Dernière des Colonnes.

Le Comité.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 14 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement de la cotisation mensuelle et réception de nouveaux sociétaires.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche matin, à 9 heures et demie.

Ordre du jour :

Cotisations pour la Fédération. — Admission de nouveaux adhérents. — Question diverse.

Prière d'être exacts.

Le président, Gabrielli.

AVIS DE MESSE

Lundi, 15 courant, des messes de sortie de 6 et 7, seront dites, en l'église S. Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

Mme Galletti-Nicolini

Le 1er mille assistera à la messe de 9 heures.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il part le 15 courant, tous les articles en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix de gros et au comptant.

Savoir :

Sucres de Paris et Marseille, — Cafés, — Nicka Porto-Rico, Ceylan, — Rhum Caroline extra, — Bougies Forestier, le paquet 1 fr. — Pignes blanches extra du pays à 0,30 et 0,35 le 1/2 kilog.

Chocolats Menier et Poulain. — Thé pur Louit et Navre

Chlorure de soude marque. — Pâtes Riviere et Carret.

Savons Dorlet « Tonte di Soro, » Abat Jour et Fer à Cheval. — Légumes secs, — Eau-de-vie très quintê. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.

Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

BAINS DE PUZZICHELO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une calèche très soignée et toutes commodités pour les transports.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme
S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Prix : fr. 50 et 1 franc. Envoi franco.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie garantis de Patrimonio.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants prisant au St. Ex. Maison Burot, à Nantes.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS MACHINES. Fournitures pour DÉCOUPAGE
LE NELLE, Fabt, 47, Rue des Petits-Champs, Paris.

YEUX Les personnes atteintes de maladies, de vue, troubles, picotements d'yeux et de paupières, Pterygion, faiblesse et acuité de la vue, granulations, chute des cils, taies, orgelets, pour toutes, brouillard, glaucôme, inflammation, rhume de cerveau, migraine enrayés, ont intérêt à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDRY (Nord), qui envoie gratis la notice de guérir rapidement.

POUDRE LES POULES
2.500 OEUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
DIPTOS FAUCHEUSE à PRIMONT (Aisne) France

CASTILES CATTET
Parfumerie au Savon de Violettes
Inodores

A LOUER
Un magasin avec four situé à Toga, près la fonderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser toute Contrefaçon. Exiger le véritable produit
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pedretti à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, rue Napoléon, à Ajaccio.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés VERMOUTH MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux du Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

ABSINTHE
Edouard Pernod
La meilleure de toutes
Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)
FONDÉE EN 1827
Consommateurs ! Demandez donc partout
Un « Edouard Pernod »
Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE
La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dû qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

Le meilleur Cigare à 10 centimes
CIGARE MATTEI

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 104 — LUNDI 15 AVRIL 1907

00207

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Paterne.
Soleil : (heure normale)
Lever 4 h. 53 m. — Coucher 6 h. 12 s.
Prem. qr. mart., le 20. — Pleine Lune, le 27
Fêt. de Demain : Saint Fructueux.

14 AVRIL

Non Coupable

VIII

La paix était conclue. Les conséquences n'en pouvaient être qu'heureuses, grâce au saint concours du cardinal Svampa... Parmi les femmes de chambre de Linda, il en était une, jeune, plutôt laide, très dévouée à la famille : Rosina Bonetti. Elle avait connu l'accocat Tullio Murri, en 1898, pendant les divers mouvements politiques suscités en Italie, alors que Tullio, compromis pour ses idées républicaines, avait pu échapper à la prison avec le concours de cette femme qui l'avait caché. Rosina Bonetti avait aimé le jeune homme, qui, touché par sa détresse, l'avait recommandée à sa sœur. Et Linda lui était venue en aide en la prenant à son service. Rosina Bonetti ! Retenez ce nom...

***

Linda cherchait un *villino* à louer dans les environs de Bologne, comprenant que la vie à la campagne lui serait favorable. Son mari, apprenant qu'une villa était en location près de San Lazzaro, voulut aller la voir avec les enfants et la gouvernante. Ils revinrent enthousiasmés, mais le Comte, effrayé du prix, — huit cents francs ! — y renonça. Mme Murri consentit à payer une partie de la somme. Bonmartini s'y opposa. Pourquoi ? Par esprit de contradiction, évidemment. Bonmartini ne se départissait pas de sa raideur bourrue. L'habitude de vivre en société, l'âge, lui avaient donné un peu plus de goût pour la propreté personnelle. Il était devenu moins avare, moins violent pour ses domestiques. Mais sa façon de concevoir les relations sociales n'avait pas varié ! Il demeurait le seigneur, le maître, l'autocrate qui n'admet pas la discussion. Il ordonnait, froissait, injuriait, battait. Le silence de sa femme avivait sa démence. Linda, en se taisant, voulait seulement éviter à Maria et à Ninetto le spectacle pénible des querelles, car Maria et Ninetto, maintenant, avaient grandi et comprenaient. Les pauvres enfants étaient stupéfaits. Mais parmi toutes les menaces, il en était une qui les troublait au plus profond de leur âme : être séparés de leur mère. Oh ! leur mère !

— Ecoute, *mamma*, écrivons au Roi pour qu'il nous aide. Nous lui dirons : Cher Monsieur le Roi, aide-nous, toi qui le peux, pour que notre papa ne fasse pas tant de chagrin à notre maman, et qu'il ne nous mette pas au collège !

Ces paroles, combien d'amis les entendirent !

***

Le père Murri épanchait ses inquiétudes, blâmant Tullio pour ses anciens conseils optimistes.

— Il était facile de prévoir que les choses iraient mal ! Comment pouvait-on encore se faire des illusions ? Que Linda se soit laissé reprendre, elle, c'est encore excusable. Mais toi, mon fils, as-tu été assez stupide ?

Tullio se taisait. Puis, soudain :

— *Mon père, ce drôle servit moins arrogant s'il recevait de moi une bonne leçon. Jusqu'ici j'ai employé les bons procédés ; mais s'ils ne suffisent pas, j'irai lui parler.*

Bonmartini agissait dans l'ombre...

— En juillet et août prochain j'ai l'intention de conduire les enfants à Venise. En septembre, à Cavarzère.

Linda fut atterée. Son mari savait que les médecins lui avaient prescrit deux mois de séjour dans les montagnes, et une cure pour l'œil en Suisse, chez le professeur Haab. Ce projet de Bonmartini, — le séjour des enfants à Venise et Cavarzere, — était donc une fripounerie de plus ! Et tandis que l'épouse en pleurs suppliait Bonmartini, Bonmartini torturait davantage l'épouse.

— Tu veux tes enfants ? Eh bien ! pour les avoir décide toi père à me donner le poste d'assistant. En ce cas, nous pourrons combiner quelque chose pour Maria et Ninetto. Si ce (ici une injure pour le professeur Murri) ne veut rien savoir, c'est que tu es d'accord avec lui. Et je ne veux pas me laisser mener par le nez. Alors, non seulement je ne donnerai pas les enfants, mais je quitterai Bologne avec eux ! Qui le voudra me suivra !

***

Quelques jours après cette scène, Linda souffrit d'horribles douleurs d'estomac. Ninetto, Maria, Bonmartini, des domestiques furent atteints de coliques et de fièvres... Ces malaises sont fréquents. Je n'en parle que pour rappeler à mes lecteurs que lorsque le procès se déroula à Turin, les accusateurs, en fouillant dans le passé de la prévenue, apprirent les douleurs d'estomac, et les coliques et les fièvres. Il n'en fallut pas davantage pour que Linda fut accusée d'avoir, à cette époque, tenté d'empoisonner son mari. Ah ! que ce procès fut fécond en surprises ! Etrange criminelle, n'est-ce pas ? qui, pour assouvir une vengeance, empoisonne sa famille et s'empoisonne elle-même... Comment ? Fille de médecin, femme de médecin, maîtresse de médecin, férocement décidée à se débarrasser d'un homme qu'elle fera assassiner deux mois plus tard, cette nouvelle Locuste se livre à une tentative d'empoisonnement si faible qu'elle produit à peine quelques coliques qualifiées par les médecins de *cholérine* ? Dites-nous pourquoi, ô accusateurs, Linda, *simulatrice, hypocrite, intelligente*, n'aurait pas choisi un poison plus violent versé d'une main plus experte ? Dites-nous pourquoi...

Mais revenons aux faits qui précédèrent la journée du poignard...

René Sanny.

Causerie Féminine

LES BOUCLES D'OREILLES

Evidemment, il y a une nuance entre se percer le cartilage du nez pour y introduire un os de volatille en guise d'ornement ou se percer le lobe de l'oreille pour y passer une boucle d'or ou y visser une perle ou un diamant ; mais, à y réfléchir, cette nuance entre deux coquetteries, surtout si l'on tient compte de conceptions de la beauté très différentes, n'est pas en elle-même si accentuée que nous la voyons de prime abord. La meilleure preuve, c'est qu'à mesure que la civilisation se raffine et tend à la pure et élégante simplicité, la mutilation de l'oreille devient de plus en plus rare.

Il n'y a plus qu'en Amérique que l'on trouverait aujourd'hui assez de jeunes femmes du monde aux oreilles percées pour faire une véritable mode de la fantaisie qui vint, l'autre soir, à Mme Longworth, ci-devant Mlle Alice Roosevelt, arbitre des élégances yankees, de paraître à un bal de la Maison-Blanche avec les oreilles ornées de longs pendentifs. Ce fut dès le lendemain un changement à vue qui fit fureur, à la satisfaction que l'on devine des joailliers de Washington et de New-York.

Il y a seulement une quarantaine d'années, toute fillette sur ses cinq ou six ans était destinée à avoir les oreilles percées. C'était une tradition, et le premier cadeau qu'une marraine faisait à sa mignonne filleule était celui d'une jolie paire de boucles d'oreilles. Le bijoutier procédait lui-même à la petite opération du percement : d'une main armée d'un poinçon tiré au hasard de sa boîte à outils, et, de l'autre, d'un bouchon, le bonhomme perçait carrément le lobule et, comme il n'avait pris aucune précaution antiseptique, il sortait de la blessure enflammée du pus que, très enchantés, les parents prenaient pour une dérivation hygiénique d'humeurs ou de gourmes.

Cependant, sous l'influence des progrès de l'antiseptie, ce mode barbare tend à disparaître ; si on perce encore les oreilles, ce n'est que chez les enfants très sains et avec toutes les précautions prescrites par la nouvelle pratique chirurgicale ; ou mieux on s'abstient de cette mutilation et, si l'on tient à la mode des boucles d'oreilles, on porte celles-ci fixées par une vis ou formant pendants accrochés sur le pavillon. Ainsi la coquetterie trouve son compte sans que l'oreille risque d'être déformée.

Du reste une oreille rose, fine et bien faite n'a besoin d'aucun ornement, elle est d'elle-même un assez joli et précieux bijou. C'est une opinion au triomphe de laquelle l'esthétique et l'hygiène trouvent également leur compte.

L'erreur sur le rôle du percement de l'oreille était même autrefois si répandus dans le populaire, à la campagne et aussi à la ville, qu'on pratiquait également l'opération sur les jeunes garçons qui grandissaient avec les lobes des oreilles traversée d'un simple anneau d'or, d'argent, voire de cuivre, et, je sais, pour ma part, tels ouvriers arrivés à la fortune dont l'amour-propre souffre beaucoup de cette marque indélébile du trou à l'oreille et qui gémissent du fond du cœur d'un usage saugrenu dont les victimes ont de la peine à se classer parfaits gentlemen.

L. Arnotto.

Chambre de Commerce

DE BASTIA

Séance du 13 avril 1907, sous la présidence de M. de Susanni, vice-président.
Etaient présents : MM. Montigny, sous-préfet de Bastia, de Susanni, comte Ed. Lucien Gregorj Taiers, Charles Orengo,

---

11 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

VII

L'ENFANT DE LA MORTE

Le magistrat se retira, laissant deux agents en l'hôtel.

Le docteur, à son tour, prit congé.

Robert Besnarais emmena le vicomte.

Il ne resta plus dans le salon où ce drame s'était joué, que deux femmes de service, qui avaient reçu l'ordre de veiller, près de la morte, en attendant la levée du corps...

PREMIÈRE PARTIE

I

LA BARONNE DE NOIRMONT

Vers le milieu du quai d'Anjou, en l'île Saint-Louis, on voit encore le vieil hôtel des barons de Nolay de Noirmont : ancienne famille bourguignonne qui compta plusieurs ancêtres illustres, notamment un connétable et un maréchal de France.

Cet hôtel, haut de deux étages, fut construit vers le milieu du dix-septième siècle sur les plans de François Mansard, l'architecte du Val-de-Grâce, pour Antoine de Nolay, baron de Noirmont, membre du Parlement.

Du cet hôtel, incendié en 1784, il ne resta que les quatre murs.

Louis de Noirmont le fit reconstruire en 1785.

Pendant la Révolution, on y installa une infirmerie pour les enfants malades.

Enfin Alexandre de Noirmont, qui avait émigré dès 1769, s'y installa sous la Restauration.

De son mariage avec Laure de Marny, fille du général marquis Philippe de Marny, celui-ci eut, vers 1825, deux filles jumelles : Marie-Louise — qui devint vicomtesse de Pardayant en 1842 — et Adrienne qui ne se maria pas.

En 1870 l'hôtel de Noirmont appartenait à cette dernière, décemais unique descendante de la vieille famille qui devait s'éteindre avec elle.

Elle y résidait pendant six mois chaque année, d'octobre à mars, car elle passait la belle saison, d'avril à septembre, en son château démembré : les Saulaies, situé près de Lagny, à peu de distance de la Marne.

Le quai d'Anjou est, assurément, l'endroit le plus triste et le moins fréquenté de l'Ile Saint-Louis, qui fut — avec l'Ile de la Cité — le berceau de Paris.

L'herbe y croît entre les pavés ; on n'y rencontre que de rares passants, à l'air vieillot, et marchant à pas lents, toujours graves : professeurs retraités ou sévères, magistrats qui logent en quelque immense appartement aménagé dans une antique demeure seigneuriale.

Si l'on ne voyait pas se dresser, de l'autre côté du bras de la Seine : l'Hôtel-de-Ville, la tour Saint-Jacques, des théâtres, des casernes, le Paris vivant, dont la formidable respiration vient s'éteindre sur la rive — on croirait qu'on traverse quelque coin écarté d'une ville de province.

Cependant, en 1870, il arrivait parfois que ce quai, si désert ordinairement, s'animait tout à coup :

La grande porte de l'hôtel de Noirmont s'ouvrait alors, cent fois par jour, devant des legions de fournisseurs de toutes sortes.

Des voitures de tapissiers y apportaient des tentures, des lustres, des banquettes.

Puis, des horticulteurs y entassaient des montagnes d'arbustes et de fleurs.

Un va-et-vient non interrompu de visiteurs se produisait.

— Allons, disaient les voisins en souriant, la baronne est en noces ! Dieu la bénisse !

Soudain, un soir, vers neuf heures, deux coupés voitures : landaus, coupés de maître, victorias fringantes, fiacres même, arrivaient à la queue leuleu sur le quai, subitement transformé.

Ces voitures amenaient chez la baronne, toutes les célébrités parisiennes.

Le vieil hôtel était illuminé : des harmonies lointaines s'en échappaient.

Mais, changement à vue radical attendu par les voisins, qui connaissaient de longue date, le caractère excentrique de la baronne — le lendemain, tous les contrevents de l'hôtel étaient clos ; la porte était condamnée ; personne ne pénétrait plus chez mademoiselle de Noirmont, sauf un révérend Père dominicain qui était son confesseur, et un capucin qui distribuait ses aumônes.

La baronne, alors, ne sortait plus que de très bonne heure, le matin, voilée hermétiquement enveloppée dans un large manteau sans manches et sans orpements — pour assister à une messe basse en l'église voisine.

Après son repas, elle se promenait dans le parc qui s'étendait derrière l'hôtel.

Les bourgeois, ses voisins, disaient d'elle :

— Elle est loquace !

Et les envieux — race nombreuse et impitoyable — ajoutaient :

— Avoir une fortune considérable et s'en servir ainsi ! Ça fait pitié !

Ce que tout le monde ignorait, cause des... locubrances de mademoiselle de Noirmont... il faut l'expliquer brièvement.

La baronne, à présent vieille fille, avait éperdument aimé, vers sa vingt-sixième année, un jeune officier de cuirassiers mort tragiquement, tué en duel !

Elle avait failli mourir en apprenant la terrible nouvelle !

(*A suivre*).

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de Vie corse de Patrimonio.

Ramelli, Sialelli, J.-B. Bourgeois et Lanata.

M. de Sarrazi remercie M. le Sous-Préfet de l'honneur qu'il a fait à la Chambre en venant procéder à l'installation des membres issus de la dernière série, et l'invite à prendre place au bureau.

M. le Sous-Préfet annonce que M. le Ministre ayant trouvé régulières les opérations du 23 décembre dernier, il déclare installés en leurs fonctions MM. J.-B. Bourgeois et Ch. Lanata.

La Chambre étant ainsi régulièrement constituée, il est procédé à la nomination de ses membres du bureau.

Election du Président

Votants : 8.

M. Dendaluce Thiers, ayant obtenu 7 suffrages sur 8 votants dont 1 bulletin blanc, est élu président.

Election du Vice-Président

Votants : 8.

M. Charles Orenga, ayant obtenu 7 suffrages sur 8 votants dont 1 bulletin blanc, est élu vice-président.

Election du Secrétaire-Trésorier

Votants : 8.

M. Jean-Baptiste Bourgeois, ayant obtenu 7 suffrages sur 8 votants dont 1 bulletin blanc, est élu secrétaire-trésorier.

M. Thiers prend place au bureau et prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Sous-Préfet,
Messieurs et chers Collègues,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence de la Chambre ; j'en garderai toute ma vie la plus vive reconnaissance et je tâcherai de mériter la confiance que vous placez en moi, en apportant le plus grand dévouement aux intérêts qui nous sont confiés.

Je remercie M. le Sous-Préfet d'avoir bien voulu présider cette séance d'installation, et, comme lui, j'éprouve un profond sentiment de tristesse en constatant que l'un des élus de la dernière consultation, notre vénéré président M. Ajaccio, manque à l'appel.

Nous avons lieu d'espérer que notre sympathique Sous Préfet sera notre interprète auprès de M. le Préfet et des Pouvoirs publics, pour faire activer les travaux en cours et ceux projetés, afin de donner un plus grand essor aux affaires commerciales, industrielles et agricoles, qui ont droit à toute notre sollicitude.

Permettez-moi d'adresser un dernier hommage à notre regretté Président qui, malgré sa longue et verte vieillesse, a déployé jusqu'à la fin un zèle infatigable pour la défense des intérêts de notre chère Ville.

Je souhaite la bienvenue parmi nous à notre nouveau collègue M. Charles Lanata ; son élection satisfait les desiderata de l'arrondissement de Calvi, comme l'élection de M. Sialelli avait satisfait ceux de l'arrondissement de Corte.

Je sollicite le concours de tous les membres de la Chambre pour la sauvegarde des intérêts généraux qui nous sont confiés.

Cette allocution est soulignée par les applaudissements de l'assemblée.

La Chambre passe ensuite à l'examen des questions suivantes :

Approfondissement du port devant le quai Nord-Est

La Chambre approuve les délibérations précédemment prises, autorise M. le Président à accomplir les formalités et à faire les démarches nécessaires pour arriver au plus tôt à l'exécution des travaux projetés qui intéressent au plus haut point la bonne fréquentation du port de Bastia.

Services Maritimes de la Balagne

M. Lanata fait observer que les relations commerciales des deux ports de la Balagne, Calvi et Ile-Rousse, ne sont pas suffisamment assurées par le service Marseille-Toulon-Nice qui va devenir quotidien à quinze jours d'hiver et de ces deux ports.

Il serait facilement et à bien peu de frais remédié à la pénurie de ces communications si les paquebots arrivant au premier port prolongeaient tant à l'aller qu'au retour sur le second ; on aurait ainsi un service hebdomadaire sur chacun d'eux et le commerce entier de l'arrondissement de Calvi obtiendrait satisfaction dans une très large mesure.

La Chambre prenant en considération la proposition de M. Lanata, exprime à nouveau l'avis que le service commercial de la Balagne soit modifié dans le sens qui vient d'être indiqué.

Vu le Conseil général de la Corse d'approuver ces modifications qui répondent aux besoins commerciaux de l'arrondissement de Calvi.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme :
Le Président,
D. THIERS

POUR LES CHASSEURS

M. Magnaschi, président du St-Hubert Club Bastiais, vient d'adresser la lettre suivante à Messieurs les Conseillers généraux de la Corse.

Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers généraux.

Les membres du St-Hubert Club Bastiais m'ont donné mission, en ma qualité de président, de vous adresser la présente.

Une question qui intéresse vivement les nombreux chasseurs que l'on compte dans notre pays de Corse, va être soumise à votre bienveillante attention. Elle mérite toute votre sollicitude, car elle n'intéresse pas seulement ceux qui s'adonnent à la chasse par intérêt ou par plaisir, mais aussi une partie des intérêts vitaux du pays, qui en retire un profit assez considérable par l'exportation de notre gibier si estimé. En outre, elle fait vivre beaucoup d'industries locales. L'Etat lui même a intérêt à la protéger, car si elle est procédère, plus nombreuses seront les demandes de permis de chasse.

On peut ajouter que ce sport si répandu aujourd'hui nous attire durant l'hiver surtout un nombre assez grand d'amateurs étrangers. C'est une des formes les plus attrayantes du tourisme.

Le gibier qui n'émigre pas, couvant dans le pays, devient de plus en plus rare, grâce aux engins prohibés dont on se sert pour le capturer en tout temps, et et on ne prend des mesures énergiques pour le protéger, il ne sera bientôt plus qu'un mythe !...

Il ne reste plus guère aux ardents disciples de St Hubert pour exercer leur adresse, que les oiseaux de passage qui ne séjournent que quelques semaines en Corse et qu'on ne défend de chasser que depuis 3 ans, rompant ainsi avec une tradition séculaire pleinement justifiée. Mais on ferme la chasse juste au moment où elle atterrissent dans notre île, c'est-à-dire des premiers jours de mars jusque vers le 15 avril.

Ces oiseaux, pigeons ramiers, vanneaux, étourneaux, alouettes, etc., sont essentiellement gourmands de graines et de plantes naissantes qui viennent au printemps. Qu'une bande de ces voraces allés se jeter dans un semis de luzerne ou autre, ils n'y laisseront pas un grain, et le cultivateur qui a dépensé argent et fatigue ne verra pousser dans son champ qu'il a ensemencé de sa sueur que de mauvaises herbes. Il en sera de même dans les jardins potagers. Si c'est dans une pâturière on dans toute autre culture qui commence à pousser, ces mêmes oiseaux dévoreront les jeunes pousses, les yeux de la plante qui sera atrophiée. Et lorsque ces nombreux seront fait terre rase de l'espoir du malheureux cultivateur, ils prof.eront d'un bon coup de fibonio pour s'envoler vers d'autres contrées... et ce ne sera certainement pas sur les côtes de Provence qu'ils iront s'abattre, mais plutôt sur le littoral italien, dans les prairies des Maremmes et les autres plaines de la péninsule où on les prendra par milliers au moyen de grands filets aux mailles d'araignées.

Nous espérons, Messieurs les Conseillers généraux, que vous voudrez bien prendre en main notre cause avec toute l'autorité qui vous appartient, afin que l'on revienne à des mœurs si conformes aux intérêts des populations de la Corse, dont la situation géographique par rapport aux oiseaux de passage et les conditions de la chasse diffèrent totalement de celles du continent, c'est à dire qu'on nous autorise à chasser tous les oiseaux migrateurs sans exception jusqu'au 31 mars.

Dans l'espoir que vous voudrez accueillir favorablement notre demande, nous vous prions, messieurs les Conseillers généraux de vouloir bien agréer l'hommage de notre profond respect et de nos sentiments dévoués.

SALVATOR MAGNASCHI,
Professeur au Lycée de Bastia.
Président du St-Hubert Club Bastiais

Bourses
D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR
(Jeunes Filles)

Par décision du 13 mars 1907, M. le Ministre a autorisé la nomination de bourses de l'enseignement primaire supérieur dans les cours secondaires de jeunes filles de Bastia et de Corte.

Des bourses d'enseignement primaire supérieur peuvent également être accordées dans le Cours complémentaire des Filles de Sartene.

En conséquence, les aspirantes qui seront admises à l'examen du 16 mai prochain pour l'obtention des bourses d'enseignement primaire supérieur, devront, dans leur demande de bourse, faire connaître l'établissement dans lequel elles désireraient être nommées boursières. (Cours secondaires de jeunes filles, d'Ajaccio, Bastia, Corte ou Cours complémentaire de filles de Sartene).

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CALA UCCIA. — Le brigadier Reyer est nommé maréchal des logis de gendarmerie à Calacuccia.

***

ZICAVO. — M. Qualichini Ours-Paul, adjoint au maire, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Zicavo, en remplacement de M. Andreani, démissionnaire.

***

SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO. — C'est devant la mort, observe-t-on, que l'esprit militaire du Corse se manifeste aussi noblement que sur les champs de bataille. Et ce fut en effet par une solennité très imposante qu'on honora jeudi dernier, à Sainte-Lucie-de-Tallano, la mort du brave capitaine Flaminius de Poretti. Tous les anciens militaires, officiers, sous-officiers et soldats, avaient revêtu leur costume militaire ou simplement paré leurs boutonnières de toutes leurs décorations. Quatre d'entre eux tenaient les cordons du poêle, et les autres, sur deux rangs, le commandant Consoldi en tête, escortaient le cercueil.

A la sortie de l'église, après avoir déposé le cercueil sur deux chaises, entouré de tout le clergé des paroisses de Tallano et devant une foule très nombreuse, le commandant Consoldi, dans un long discours, où vibrait l'âme du militaire et du camarade, a rappelé les bons états de service du capitaine de Poretti. L'émotion et les larmes du commandant émouvaient visiblement aussi la cour de tous les assistants. Après lui, M. Simoncelli, publiciste, a également prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après son frère d'armes, le très sympathique commandant Consoldi, que vous venez d'entendre et qui, sans doute, était plus autorisé que moi du faire l'éloge du soldat, avec cette parole si sincèrement émue, preuve naturelle de l'affection qui l'attachait au capitaine Flaminius de Poretti, vous permettrez au voisin, à l'ami, d'il y a seulement quelques années, de faire aussi l'éloge du défunt dont, hélas ! nous ne craignons plus d'offenser la modestie qui le distinguait au milieu de nous. Placé, ici, devant le cercueil renfermant le corps inanimé d'un Corse de vieille race, et en présence aussi d'une foule de parents et d'amis, accourus de tous les pays de la Pieve de Tallano, autant que de Lavie — pays d'origine de la famille du très regretté capitaine — il me serait doux d'emprunter la voix languoureuse et la parole à demi poétique de nos ancêtres pleureuses qui se donnent encore, aujourd'hui, le charme de harangues et de rappeler les vertus du mort.

J'essayerai par conséquent, à l'instar de ces pleureuses, mais dans une langue qui n'est pas celle dont nous avons été bercés par nos mères, de vous dire et les grandes qualités et la distinction de naissance du capitaine de Poretti.

Lavie, c'est la grande commune corse qui compte le plus d'illustrations. Et notre très regretté défunt pouvait bien avoir l'orgueil de descendre et du colonel Peretti qui fut à la fois homme de plume et d'épée ; et de ce Napoléon Peretti, un vrai vaillant guerrier, anobli par Henri II (1559) ; et de M. l'abbé de Peretti, député du clergé, en 1789 ; et de Mgr de Peretti, qui a chanté en vers élégants les grandes exploits de Napoléon Ier ; il descendait aussi d'un Laurède, cette Corse héroïque à laquelle un poète de Sartene a dédié une ode superbe, dans la langue du Tasse. Et notre Laurède, de Lavie, que les historiens reconnaissent supérieurs à la Lucrèce de Rome, écoutez-moi bien, mesdames, pour l'honneur de votre sexe, apprenez aussi qu'elle préféra se tuer avec une paire de ciseaux plutôt que de se rendre aux désirs d'un vil capitaine génois.

Comment s'étonner alors que le capitaine de Poretti, si peu instruit qu'il fût, mais incontestablement issu d'une aussi noble race, soit sorti du rang avec l'épaulette d'officier ? Il ne s'était sans doute pas montré moins brave que ses ancêtres sur les divers champs de bataille, où la destinée et les événements l'avaient amené à combattre, en outre de sa carrière militaire, dans la guerre de Crimée, comme dans celle d'Italie, comme dans la dernière guerre de la France avec l'Allemagne. C'est encore à ses bons états de service aussi bien qu'à sa bravoure, qu'il devait de porter sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur et la médaille militaire.

Bien que diabétique et, par moments, fort souffrant, toujours d'un caractère courageux et patient, notre brave capitaine aurait pu vivre encore longtemps si une terrible épidémie qui sévit de partout en France, que les médecins appellent diversement et que moi j'appellerai, *ab irato*, la pourvoyeuse de la mort, ne fût venue l'atteindre et le ravir violemment.

Ah ! mais vous en conviendrez bien, mesdames, et vous, messieurs, qui, comme moi, sans doute, avez pu justement apprécier le caractère si bon, si sage, généreux et honnête du capitaine de Poretti, vous en conviendrez, n'en pas douter, qu'il n'y aura pas un seul être humain, voire même hors de cette foule, parmi tous ceux qui l'ont connu, qui ne regrettera la mort d'un si brave homme !!

Et vous, adjudant, digne fils du capitaine de Poretti, que tout le monde aime bien aussi, pleurez !.. pleurez à la fois, et le père, et le camarade, et le chef !!! pleurez, parce que votre tendresse du fils affectueux à bon cœur l'impose sévèrement comme une loi de nature !

Et à moi, qui me suis fait un devoir de haranguer le capitaine défunt, qu'il me soit permis de lui adresser un suprême adieu.

Adieu donc, capitaine ! adieu, gentilhomme ! repose en paix !

Au « Journal Officiel »

E.-abissements pénitentiaires

M. Arrighi, officier d'administration de 3e classe, aide comptable à l'atelier de travaux publics de Bougie, est promu sur place au grade d'officier d'administration de 2e classe.

Légion d'honneur

Voici les propositions présentées par M. le vice-amiral préfet maritime du 5e arrondissement.

Pour le grade de Chevalier

MM. Agostini Sylvio, quartier-maître ; Carotini François, 1er maître fourrier ; Novella Pierre, maître mécanicien ; Pallanzi Jean-Baptiste, archiviste de 1er classe en retraité ; Paoli Antoine, 1er maître de manœuvre.

Bulletin Financier

Paris, 14 avril 1907.

Le marché reste faible sur notre Rente qui fléchit à 94,62. Fonds Etrangers fermes principalement les Russes. Société de Crédit calme. L'assemblée générale des actionnaires du Comptoir National d'Escompte, tenue hier, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1906 a arrêté à la somme de 9.877.604 fr. 74 le solde créditeur du compte de profits et pertes et fixé le dividende à 30 frs.

La Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia y seront demandées à 465 ; ce port est le débouché naturel d'une région qui représente le tiers de la population du Brésil. Les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz gardent leur avance à 442. L'action Piréo Athènes Péloponèse est bien tenue à 98.

Les Mines et Sucreries de Francardo sont en nouvelle hausse à 239, soit 60 fr de plus value en 6 jours. L'Obor Rosbach se retrouve très ferme à 32. Ojo-Miores cote 15. Les Barytes Françaises sont en reprise sensible à 154 et la Lithopone à 434. Retrouver est en plus-value à 166. La privilégiée Malowka est calme à 720.

Nous retrouvons très fermes les Chemins Artificiels de Touraine à 120, le Central Electrique du Nord à 114, et l'Eclair (automobiles) à 137.

La Cie de l'Armoye, dont les actions sont introduites avant fin courant, exploite deux mines d'étain en Espagne, d'une superficie de 500 hectares. Rappelons que le montant en est de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. de la Cie Générale des Voitures Automobiles, émises à 100 sera close le 30 avril.

Nos chemins de fer sont fermés.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 avril

Observatoire : Thermo du matin 12 6 à midi + 16 ; à heure du soir : 13 Minima + 12 Minima : 9.

Observatoire : Baromètre du matin, 750 mm à midi, 750 mm ; à heure du soir, 750 mm.

Vent, nul. Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

***

Récompenses honorifiques

La Médaille d'honneur des marins a été conférée à MM. Saisi Sauveur-François, Accinelli Joseph, Tassi Joseph, Automarchi Antoine, Bartolomei Barthélemy, Bertoni Jean, Cervoni Joseph, Costa Dominique-Marie, d'Angel-Jules-Henri-Marius, Dondero Jean-Baptiste, Franceschi Vincent, Frivoli Joseph, Giraldi Sylvestre, Giuliosili Sauveur.

***

Douanes

A la suite du concours qui a eu lieu, dans l'inspection de la Corse, le 7 courant, le sous brigadier J.-F. Giustiniani, de la brigade de Basta, a été reçu brigadier, et le préposé Agostini Vincent, de la même brigade, sous-brigadier.

***

Charrette à l'abandon

La police a dressé procès-verbal contre le nommé C. Jean-Baptiste, pour avoir laissé sa charrette à l'abandon dans la rue Saint-Joseph, gênant ainsi la circulation.

***

Fâcheux pronostics

Le professeur Belar qui, récemment, attirait l'attention sur le nombre actuel des taches solaires et sur les troubles atmosphériques qu'elles semblaient annoncer, signalait, de son observatoire de Lagbach, qu'un tremblement de terre avait dû se produire aux environs de la mer Caspienne. Or, on vient d'apprendre du Caucase que de violentes secousses ont été ressenties le 29 mars dans Tiflis et n'ont pas encore cessé.

Le professeur Belar estime que nous entrons dans une véritable période de tremblement de terre. Souhaitons qu'il se trompe et que les taches observées soient dans sa pinotte et non dans le soleil.

⁂

A vendre

Jolie charrette-tonneau, marque parisienne, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs de produits de Corse. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi, 16 du courant, à 2 heures du soir, rue Napoléon, 30.

On y traitera :

1. de l'exposition horticole au Concours général de Paris ;
2. de la conservation des raisins de Tomery ;
3. de la vente des primeurs en Suisse ;
4. de l'organisation d'un Concours d'emballages à Bastia par les soins de M. Michalet, délégué de la Cie P. L. M.

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi soir, à 8 heures et demie, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

Lecture des statuts. — Lettre de camarade Kuhr. — Fête du 6 mai. — Questions diverses.

La présence de tous les syndiqués est indispensable.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 7 heures du soir, place Caletta.

Le Président, Ballard.

BASTIA LA NUIT

INCENDIE ET VOL
au Marché aux Poissons

Cette nuit, vers 1 heure, trois paisibles citoyens descendaient la rue du Marché aux Poissons, lorsqu'ils virent de la fumée et quelques flammes sortir de la boulangerie-épicerie Ducros. Ils s'approchèrent et constatèrent que la porte était ouverte et qu'un incendie embrasait toute la salle.

Ils donnèrent l'alarme et bientôt la pompe de la Mairie arriva ; les employés municipaux combattirent le feu, dont ils se rendirent maîtres après une bonne heure de travail.

Tout le matériel de l'épicerie est détruit, et le plafond sérieusement endommagé.

Tout donne à penser que le feu a été mis volontairement par les voleurs, car non seulement la porte était ouverte, mais on a retrouvé un charreton rempli de sucre et d'autres denrées.

UNE RIXE
entre civils et militaires
dans la rue Abbatucci

A la même heure, une rixe assez sérieuse éclatait au restaurant de l'Etoile, rue Abbatucci, entre militaires et civils.

Ces derniers, qui étaient pris de boisson, ont cherché querelle aux matelots et soldats qui soupaient.

Une rixe générale s'ensuivit, et force coups de poings furent échangés.

Des chaises, des assiettes un tas d'ustensiles du ménage ont été brisés.

La police a rétabli l'ordre.

La BRODERIE PRATIQUE

de LYON, imprimée en bleu est le plus intéressant des journaux de travaux féminins.

38, rue Centrale, Lyon. — Paraît 25 cent.

En vente chez tous nos dépositaires.

Spécimen gratuit sur demande.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tuiller, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gaetano fait de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal mêlé dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, faiblesses, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux laissés provenant de l'empoisonnement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à M. le Dépositaire départemental du Traité sur du Père Gérôme, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

Déménagements
pour tous les pays
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnages et embarquements soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

PHARES

Paris, 14 avril.

MM. Orioli, gardien de phare attaché au service du feu de Perteraie, et Giraldi, gardien de phare attaché au service du phare de Madonnetta, *sont admis, sur leur demande*, à faire valoir leurs droits à la retraite, au titre de l'ancienneté.

LES GRÈVES
A NANTES

Arrestation d'un délégué de la C. G. T.

Nantes, 14 avril.

Le gouvernement vient de prendre une grave mesure, qui cause une vive irritation dans les milieux ouvriers.

Il a ordonné au Procureur de la République de Nantes de faire procéder à l'arrestation immédiate d'un délégué de la Confédération Générale du Travail, pour discours séditieux et infraction à la loi sur les réunions publiques.

Ce délégué a été incarcéré dans l'après-midi.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*
La Commission Sénatoriale d'enquête
La suspension des travaux

Toulon, 14 avril.

La Commission sénatoriale d'enquête, chargée de déterminer les causes de l'explosion de l'*Iéna*, a terminé ses travaux.

Une sous-commission, composée de M. Mérie, président ; amiral de la Jaille, vice-président ; Monis, rapporteur et de cinq membres, est demeurée à Toulon, où elle réglera les questions de détail.

Les autres commissaires sont rentrés à Paris, ou ont rejoint leurs séjours de vacances.

La Commission se réunira, en assemblée plénière, le 2 mai à Paris.

Les Obsèques DE M. EDGARD COMBES

Paris, 14 avril.

Aujourd'hui ont eu lieu à Pons, sa commune natale, les obsèques de M. Edgard Combes, conseiller d'Etat. Elles ont été purement civiles.

Le deuil était conduit par M. Emile Combes, ancien président du Conseil, père du défunt.

M. Sarrault, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, représentait le Gouvernement aux obsèques. Le Conseil d'Etat avait envoyé une délégation.

Toutes les autorités militaires et civiles de Pons, ainsi que de très nombreux sénateurs et députés suivaient le convoi funèbre. La population de Pons s'était toute entière associée au deuil qui frappe son maire.

Devant le tombeau de la famille Combes, M. Sarrault a prononcé au discours. Au nom du Gouvernement, il a salué la dépouille mortelle et adressé des condoléances émues au vieux lutteur républicain dont l'énergie a assuré le triomphe de la cause républicaine.

France et Allemagne
Entente cordiale

Berlin, 14 avril.

Depuis quelques jours les journaux allemands émettent l'idée d'un rapprochement franco-allemand, et vont même jusqu'à parler d'entente cordiale et d'alliance.

La lettre de M. Pichon au « Berliner Tageblatt », au sujet de l'Exposition internationale de Berlin en 1912, a été très favorablement accueillie dans les milieux diplomatiques allemands.

L'opinion générale est que les deux gouvernements sont en train de s'unir par des liens d'amitié.

L'ENLÈVEMENT DES CRUCIFIX
Graves incidents dans l'Hérault

Montpellier, 14 avril.

De très graves incidents se sont produits à Grobels (Hérault), au moment de l'enlèvement du Christ de l'école communale, par le commissaire de police de Montpellier.

A son arrivée à Grobels, le délégué de l'administration fut hué par 400 manifestants. Il n'en pénétra pas moins dans l'école et décrocha le Crucifix.

A ce moment les manifestants envahirent l'école, frappèrent le commissaire et lui arrachèrent la Croix.

Le maire de la commune la transporta à l'église paroissiale, où a eu lieu un service expiatoire.

La Grève générale
de l'Alimentation
A PARIS

Paris, 14 avril.

Le nombre des boulangers grévistes commence à diminuer.

La tentative de grève générale a complètement échoué ; tous les corps de métiers sont demeurés sourds aux excitations de la Bourse du Travail et particulièrement du citoyen Bousquet.

Il ne s'est produit aucun incident sérieux, et les troupes, qui étaient consignées, sont demeurées au quartier, sans avoir à intervenir.

A TOULON
Les grévistes brisent les vitres d'une boulangerie

Toulon, 14 avril.

La décision du Conseil municipal, qui a décidé d'installer des boulangeries alimentées aux frais de la ville par les manutentions militaires, a causé une vive agitation parmi les ouvriers grévistes.

Ceux-ci ont tenu, aujourd'hui, un meeting de protestation, puis ont parcouru la ville en se livrant à de tumultueuses manifestations.

Il a fallu faire protéger par de forts détachements de troupes ces boulangeries qui ont fonctionné d'une manière remarquable.

Au cours de la manifestation, les grévistes se sont rendus devant la grande boulangerie tenue par l'adjudicataire de l'Hospice civil, et ont brisé toutes les vitres. Ils ont même essayé de saccager le magasin, mais la police et la troupe sont intervenues à temps et ont dispersé les manifestants.

En prévision de nouvelles manifestations, l'autorité administrative a demandé dans les garnisons environnantes de nouvelles troupes.

Des sections de cavalerie sont déjà arrivées.

AU VATICAN
Mouvement archiépiscopal

Rome, 14 avril.

Le Souverain Pontife vient de nommer archevêque d'Auch, Mgr Ilicard, évêque d'Angoulême.

Mgr Pelacot, évêque de Troyes, est appelé à l'archevêché de Chambéry.

EN ITALIE
Les prochaines élections

Rome, 14 avril.

La lutte électorale est déjà très vive à Rome. L'entente des gouvernementaux et des catholiques est faite, et il est certain que le Quirinal et le Vatican soutiendront les mêmes candidats.

Le Vatican ne lèvera pas le *non expedit*, mais autorisera les électeurs à voter dans le sens indiqué par leurs pasteurs.

EN ESPAGNE
Voyage du Roi d'Italie

Madrid, 14 avril.

S. M. Victor-Emmanuel III rendra prochainement visite aux Souverains espagnols.

De grandes réjouissances se préparent pour fêter l'arrivée du roi d'Italie.

AUX ÉTATS-UNIS
Le procès Thaw
Renvoi de l'affaire

New York, 14 avril.

Le jury de New-York, après quatre longues journées de délibération, n'a pu se mettre d'accord sur la culpabilité du milliardaire Thaw, meurtrier de M. White, amant de sa femme.

Il s'est déclaré insuffisamment éclairé, et dans l'impossibilité d'arriver à une entente unanime en faveur de l'accusé.

Conformément à la législation américaine qui exige que les décisions des jurys criminels soient prises à l'unanimité, l'affaire Thaw a été renvoyée devant un nouveau jury.

A l'annonce de la décision de ses juges, M. Thaw est entré dans une grande colère, et est en proie à un sensible désespoir.

Confiant dans le bon résultat de son procès, il avait déjà fait emballer les effets qu'il avait dans sa prison.

La population new-yorkaise, en forte majorité favorable au milliardaire américain, a manifesté son mécontentement contre les jurés.

Mme Thaw, qui avait énergiquement défendu son mari, a été l'objet de manifestations de chaude sympathie.

Grand entrepôt de Vins

CHOIX D'ALIMENTATION & D'ESTAMINET

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, Diplômes, Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI, offre à ses vieux et nouveaux, garantis par lui de pureté, à des conditions très avantageuses.

L'essai est préférable à une longue réclame. C'est pourquoi Elle engage, sur simple demande, des échantillons francs à domicile.

Aperçu des prix :

Vins d'Algérie et de Fontignan, rouge : 0,20 et 0,25 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (spécialité de Vescovato, Aléria, Tchime, etc.) rouge : 0,35 et 0,38 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc le litre.

Elle présente aux fins gourmets :

Des vins fins vieux en bouteilles à 0,80 et 1 franc la bouteille.

Des vins de Château (Médoc), à 1 franc 40 le flacon, 0,50 le 1/2 flacon, 0,30 le 1/4 et 0,35 et 1,0.

Des vins de Margaux (Médoc), à 1 fr. 60, 1 fr. 75 et 2 fr. la bouteille.

En bouché : 2 fr. le flacon de 2 litres 1/2, 1 fr. 60 le 1/2, 0,90 le 1/4 de flacon et 0,50 le 1/8 de flacon.

Des vins de Bordeaux (Médoc vieux) à 1 fr. 25 la bouteille.

Des vins de Barbera (Italie), à 1 fr. 50 la bouteille.

Huiléra et Malaga (Espagne), à 1 fr. 40 la bouteille et 0,80 c. le 1/2 bouteille.

Des mousseux de Fontignan, vieux, à 1 fr. 25 la bouteille et 0,80 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin, à 1 fr. 50 la bouteille.

Quinquina *Pomponet*, à 1 fr. 40 la bouteille.

Vermouth supérieur, à 1 fr. 40 la bouteille.

Apéritif *Le Pif*, à 1 fr. 50 la bouteille.

Genièvre, à 1 fr. 40 la bouteille.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

Grand vin de Reyer, 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bouteille.

Dito Blanquet de Rethenoussen, 2 fr. 50 et 3 fr. 75 la bouteille.

Dito Blanquet de Rethenoussen, 2 fr. 50 et 3 fr. 75 la bouteille.

Fitou à Rivesaltes, à 1 fr. 50 et 5 fr. la bout.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

Le plus Grand Réconfortant

RÉPÉTITIONS Français, Langues étrangères et Sciences.

Préparation à divers examens. 10 rue, Bruxelles, Bascularest. Mme Bé lon ; conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du journal

65 ANNÉES DE SUCCÈS

Hors Concours PARIS 1900

Alcool de Menthe de RICQLÈS

SOUVERAIN CONTRE L'ALCOOLISME MENTHE

MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et INDIGESTIONS

EXIGER du VÉRITABLE RICQLÈS

Se méfier de la Menthe qui, dans votre verre d'eau, trouble votre vue, donne un goût de laiton ou de lait chaud.

RICQLÈS

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Borot, à Nantes.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, Fournitures et DÉCOUPAGE
Scieries, Raboteuses, TOURS, Perceuses, etc.
CATALOGUE (120 pages) 0 fr. 50 ; 0 fr. 60 ; 0 fr. 75
LE BELLE, 14, rue Meslay, PARIS

YEUX Les personnes atteintes de Maladies, de Faiblesse, Humeurs d'yeux et de paupières, rougeurs, taies, kystes, inflammations de la vue, strabisme, chute des cils, cautère, pour taches, brouillard, glaucome, inflammation, chute de cheveux, hygiène oculaire, collyres à employer à M. C. CATTET & CAUDRY (Nord), qui envoie gratis le Manuel du parfait hygiénique.

Pour PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco

PASTILLES CATTET
Protectrices de la Gorge et de la Voix
IDÉALES
La Boîte 1 fr.

A LOUER
Un magasin avec four situé à Togo, près la Tonderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.


Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS? Il les fait repousser. Empêche le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il guérit les Pellicules des Cheveux et fait disparaître les Démangeaisons. Il est le SEUL Empêcheur des Cheveux naturellement. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Envoi franc sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 58, rue d'Enghien, PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rances artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

ABSINTHE
Edouard Pernod
La meilleure de toutes
Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)
FONDÉE EN 1827
Consommateurs ! Demandez donc partout
Un « Edouard Pernod »
Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE
La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF ÉPURATIF
80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.
Le meilleur Cigare à 10 centimes est toujours le CIGARE MATTEI

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 105 — MARDI 16 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les abonnements payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Prix d'une ligne, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Un an 20 fr. — Six mois 10 fr. 50 — Trois mois 5 fr.
Union Postale et autres Pays : Un an 22 fr. — Six mois 11 fr. — Trois mois 6 fr.
Le port en sus.
On ne rend pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Fructueux.
Soleil : (hors la nationale)
Lever, 4 h. 51 m. — Coucher 6 h. 14 s.
Prem. se quart., le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Aviest.

15 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

Les journaux américains publient des détails fort intéressants sur une machine nouvelle qui permettrait de donner aux navires une puissance exceptionnelle et suffisante pour réduire la traversée du Havre à New-York à quatre jours.

On a, paraît-il, déjà terminé tous les plans d'un navire de deux mille tonnes muni de quatre hélices et pouvant soutenir une vitesse continue de cinquante kilomètres à l'heure, grâce à sa machine de 15.000 chevaux ! La suppression du charbon entraînerait la suppression des cheminées et l'emmagasinement du pétrole serait d'une simplicité étonnante. Un robinet à tourner pour remplir les soutes ; un robinet à tourner pour alimenter le moteur. C'est tout !

Une femme pour un chien. Un explorateur qui revient de l'île arctique d'Herschell, où le thermomètre descend, chaque année, à soixante degrés au-dessous de zéro, publie des récits curieux de son séjour parmi les Esquimaux.

Il explique comment ces êtres primitifs échangent volontiers un renard noir, dont la peau vaut cinq mille francs, contre un sac de farine, et aussi, ce qui est plus grave, comment un naturel de l'île Herschell échange sa femme, le plus gaiement du monde, après un festin et des réjouissances à la mode du pays, contre la femme de son voisin.

Mais le troc le plus fréquent, paraît-il, est celui de la femme contre le chien.

Le chien, dans ces pâtrages, a une valeur que les explorateurs apprécient mieux que personne. Un Esquimeau de l'île Herschell montre donc toute l'estime qu'il a pour son épouse en la cédant contre un simple barbet.

Tout cela n'est qu'une question de latitude.

Hommes d'affaires.

Les affaires sont les affaires, c'est la maxime favorite des Anglo-Saxons. Ils sont insatiables, il faut toujours qu'ils brassent, qu'ils brassent.

En voici un exemple frappant : Le chef d'une ligne de navigation de Liverpool, la Johnston Line, qui possède dix-neuf vapeurs jaugeant, au total, près de 80.000 tonnes, a sans doute trouvé qu'il avait encore des loisirs : il vient, avec le concours de quelques membres de sa famille, de fonder une société au capital de 625 000 frs, qui s'occupera de la gérance des grandes propriétés.

En voilà un homme occupé !

Les cordons bleus sont moins heureux dans le royaume d'Annam que chez nous. Ils n'ont point l'avantage du sou, du franc, et reçoivent, en revanche, force bastonnades.

Jugez-en plutôt par les édits draconniens qui réglementent les cuisines impériales, à Hué !

Si le cuisinier du roi prépare, pour la table, des mets qui ne peuvent se manger l'un après l'autre, parce qu'ils se nuisent mutuellement, comme la soupe après les confitures, il sera puni de cent coups de rotin ou de bambou.

Si les mets ne sont ni propres ni convenables, il recevra quatre-vingts coups de matraque.

S'il arrive que quelque remède au roi soit, par erreur, porté dans les cuisines, les mandarins, officiers de bouche et cuisiniers, seront chacun punis de cent coups et tenus, en outre, d'avaler le remède.

Il vaut décidément mieux être cordon bleu à Paris.

Pour apprendre à lire aux chiens.

Lord Avebury vient de faire connaître l'ingénieuse méthode par lui employée pour apprendre à lire à *Van*, son caniche. Il a pris d'abord deux morceaux de carton ayant mêmes dimensions (25 cent.) sur l'un desquels il a écrit *manger*, l'autre restant blanc. Le premier carton fut placé sur une soucoupe dans laquelle se trouvait un peu de pain et de viande ; le second, sur une soucoupe vide. Au bout de dix jours, *Van* était en état de distinguer les deux cartons, celui qui portait une inscription et celui qui n'en portait pas. Lord Avebury renouvela le même système de dressage avec divers rectangles de carton où étaient inscrits les mots : boire, os, caniche, dehors, eau, etc. Petit à petit, en se faisant apporter par l'animal la carte qu'il demandait, il est arrivé à faire comprendre au caniche une centaine de mots usuels. *Van* commande chaque jour son dîner selon ses goûts en nommant successivement chaque mets et cause avec son maître dans une conversation qui ne manque pas d'originalité.

A propos de Berthelot :

Les distractions des grands savants sont légendaires et on ne se lasse pas d'en citer les exemples.

Un jour, Pasteur, se trouvait en Bourgogne, dans la famille de son gendre. On était à table et le repas touchait à sa fin.

Le savant mangeait des cerises, mais il les lavait soigneusement une à une dans un verre d'eau. Et, comme l'on s'en étonnait, Pasteur, tout en continuant à nettoyer les fruits, commença un véritable cours sur le nombre effroyable de microbes attachés à chacune des cerises.

Quand il eut fini, il conclut :

— Vous voyez qu'on ne saurait prendre trop de précautions. Faites donc comme moi, lavez vos fruits.

Et, ce disant, le grand savant retombant dans ses méditations, saisit le verre dans lequel il avait sagement noyé tous les microbes, et .. l'avala d'un trait.

Mais ce fut sans doute Ampère qui mérita le grand prix de la distraction. On racontait de lui que rentrant un soir de pluie chez lui, il mit avec précaution dans son lit son parapluie trempé, et qu'il se plaça lui-même dans un coin pour se faire sécher...

On raconte cela — mais n'en croyez rien...

Un jour viendra peut-être où l'avocat bavard ne sera plus qu'un mythe, si tous les tribunaux suivent l'exemple que leur donne le tribunal cantonal de Neufchâtel.

Ce tribunal a assigné à chaque avocat le maximum de temps qui lui sera accordé pour défendre les intérêts de son client. Cela varie entre 10 et 20 minutes pour la première plaidoirie ; la réplique ou la duplique ne durera pas plus de 5 minutes ; les affaires sentimentales, les divorces en particulier, doivent être exposés le plus brièvement possible, 10 minutes en général.

Le tribunal neufchâtelois entreprend une lutte contre l'abus des vaines redites et des arguments superflus, mais avec bien peu d'espoir de réussite.

PIPELET.

Le Projet Caillaux

JUGÉ
par les Chambres de Commerce

L'ensemble des présidents des chambres de commerce de France comprenant notre dix-sept chambres de commerce vient d'avoir lieu.

Elle a délibéré sur diverses questions telles que le contrat de travail, la réglementation du travail, l'impôt sur le revenu dont le Parlement est actuellement saisi.

En ce qui concerne, en particulier, le projet d'impôt sur le revenu présenté à la Chambre par M. Caillaux, l'assemblée a voté la résolution suivante :

« L'assemblée, après examen du projet déposé par M. Caillaux, ministre des finances,

» Confirment ses premières délibérations et affirmant à nouveau les principes, en matière d'impôt, qu'elle a précédemment défendus ;

» Considérant que le système actuel d'impôt est conforme, dans son ensemble, aux prescriptions de 1789 qui frappent les signes extérieurs de la richesse, sans atteindre la personne du contribuable ;

» Qu'il est fondé sur la proportionnalité et donne peu de prise à l'arbitraire ; qu'il produit à l'Etat des ressources qui s'accroissent sans cesse, et qu'il a fait ses preuves dans les circonstances les plus difficiles, pendant les guerres extérieures aussi bien que dans les temps de troubles politiques ;

» Que l'impôt complémentaire sur le revenu, tel qu'il est présenté dans le projet de loi, serait progressif pour une partie des contribuables, et par les nombreuses exemptions qu'il établit, contraire au principe fondamental de l'égalité devant la loi ; que par son caractère absolu et inquisitorial, il constituerait une charge intolérable pour le pays ;

» Considérant que le nouvel impôt comporte une série de mesures vexatoires et antifiscales, telles que perquisitions, investigations directes ou clandestines ; déclarations verbales et écrites avec ou sans serment ; interrogatoires devant une commission ; visites domiciliaires ; asservissement des banquiers et des patrons, commerçants ou industriels, à un rôle de dénonciation à l'égard de leurs clients ou de leurs employés et ouvriers ;

» Que les moyens de perception seraient au moins également à la fraude et au mensonge et créeraient une inégalité de traitement au détriment des négociants sincères et consciencieux ;

» Que les conditions de toute nature auxquelles seraient exposés les contribuables les inciteraient à placer leurs capitaux à l'étranger, lors des attentats d'une fiscalité âpre et tracassière, mais au détriment du commerce et de l'industrie nationaux ;

» Que le moyen et le petit commerce seraient ruinés par le nouvel impôt, qui, fonctionnant comme toutes les lois somptuaires, tarirait la source des affaires en restreignant les dépenses de chacun ;

» Qu'en outre, une fiscalité excessive, injuste et draconienne éloignerait des carrières commerciales et industrielles les initiatives et les énergies, créateurs du progrès et de la prospérité ;

» Que par voie de conséquence, la demande de main-d'œuvre irait en décroissant ;

» Que d'autre part il serait injuste de ne pas confirer aux petits commerçants et

---

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

I

LA BARONNE DE NOIRMONT

Depuis, elle était prête, de loin en loin, d'accès de mélancolie pendant lesquels elle avait besoin de vivre dans un isolement absolu ; mais l'accès passé, elle obéissait à tous les caprices de son imagination.

Artiste, elle aimait le beau, et, riche, elle savait satisfaire ses goûts.

Sur toutes choses, elle avait des idées larges, généreuses, exemptes de préjugés, quoi qu'ils fussent.

Cette excellente personne avait, à soixante ans, un cœur toujours jeune, tendre et plein de mansuétude, surtout pour les souffrants de la vie...

En juin 1870, mademoiselle de Noirmont n'avait pas encore quitté Paris pour s'installer aux Sablaies, contrairement à ses habitudes.

Depuis trois mois, elle vivait claquemurée en son hôtel, après une fête magnifique donnée, par elle, vers la fin de mars, une fête qui avait dépassé les précédentes en somptuosité.

Le quai d'Anjou avait donc, alors, son aspect accoutumé.

Même il paraissait plus triste encore, si possible, en une radieuse journée.

Le soleil illuminait les maisons du quai des Célestins, de l'autre côté du bras du fleuve.

On eût dit qu'une légère poussière d'or flottait dans l'air, sur la Seine, où des centaines de lourdes péniches étaient amarrées, côte à côte, jusqu'à l'estacade.

Là, des mariniers, au torse nu, débarquaient, sur les rives, des pierres jaunâtres.

Les pêcheurs à la ligne, très nombreux, accroupis sur la berge ou juchés sur les bateaux, trempaient, patiemment, du fil dans l'eau.

On n'entendait qu'une rumeur sourde, incessante, venant de Paris, et les éclats sonores des battoirs que les blanchisseuses des lavoirs manœuvraient à tour de bras.

Tout à coup, un landau découvert, attelé de deux magnifiques chevaux noirs, et conduit par un cocher en livrée élégante, tourna à l'angle du Pont Marie et s'engagea sur le quai.

— Oh ! oh ! dit un des voisins, qui n'avait pas vu l'équipage sortir de l'hôtel de Noirmont deux heures auparavant... la baronne s'est réveillée, le quai va s'animer.

En effet, dans le landau, se trouvait mademoiselle de Noirmont, avec une femme de service, qui portait un petit enfant richement habillé de langes ornés de dentelles.

Devant la vieille demeure le landau stoppa.

Le cocher fit un appel au concierge.

La porte s'ouvrit avec un grincement aigu et un bruit de vieilles ferrailles.

La voiture s'engouffra sous le porche et pénétra dans la cour, bordée, sur trois de ses côtés, de hauts murs gris et dallée de larges pierres sur lesquelles des mousses verdissaient.

Au fond de cette cour s'élevait une balustrade, à hauteur d'appui, qui la séparait du parc, planté de vieux arbres, aux troncs moussus, et orné, çà et là, de statues de marbre noirci par les pluies.

La voiture décrivit un cercle dans la cour et s'arrêta, enfin, devant le perron.

Le valet de pied ouvrit la portière et aida la baronne à mettre pied à terre.

Elle gravit, aussi lentement, les quatre marches de marbre du perron abrité sous une élégante marquise aux montants en fer forgé, et elle entra dans le vestibule, où la servante qui l'avait accompagnée dans sa promenade la suivit.

Ce vestibule était une sorte de hall entièrement tendu de vieilles tapisseries flamandes faites d'après des modèles de Teniers.

Il était encore tout encombré de plantes et d'arbustes qui avaient décoré les salons, lors de la dernière fête donnée par la baronne, et qui, depuis, privés d'air et de lumière, dépérissaient.

Un vieux domestique, en livrée théâtrale : couleur bleu de roi et galons d'argent, s'était levé à l'entrée de la baronne.

Il lui prit sa mante.

— A-t-on apporté une lettre pour moi ? demanda mademoiselle de Noirmont.

— Non, mademoiselle !

La baronne attendait cette lettre avec impatience, sans doute, car, en entendant la réponse du laquais, elle eut un mouvement de dépit et parut vivement contrariée.

— C'est étrange ! fit-elle.

Le domestique, cependant, reprit :

— Félicien Martinet le jardinier des Sablaies, attend mademoiselle.

— Bien ! .. Où est-il ?

— A l'office.

— Allez le chercher ! Qu'il vienne à l'instant. Ouvrez cette porte, j'attendrai là !

Le domestique souleva une magnifique portière faite d'une étoffe chinoise chargée d'une richissime broderie d'or aux dessins bariolés, il ouvrit une porte de bois et attendit.

— Martha, montez à l'appartement, dit la baronne... vous veillerez sur l'enfant .. Je vais recevoir mon jardinier ; après, je vous rejoindrai.

La servante obéit. .. et mademoiselle de Noirmont pénétra dans un salon immense meublé dans le style du premier Empire.

(A suivre).

industriels, si dignes d'intérêt, les digest vraiment à la base dont jouiraient les contribuables aux différentes catégories ;

» Etant le vœu que le projet d'impôt soit rejeté, ainsi que tout autre projet qui s'écarterait des principes de la proportionnalité ou serait pour base l'ensemble du revenu, en visant le personnel et non les signes apparents de la richesse. »

D'autre part, la Chambre de commerce de Paris a adopté un rapport présenté par M. Fh. Mondult, au nom de la commission de législation commerciale et industrielle, contre l'impôt sur le revenu imaginé par M. Caillaux. Après la manifestation collective des présidents de Chambre de commerce, cette protestation de la Chambre de commerce de Paris confirme l'immense inquiétude propagée dans les milieux industriels et commerciaux par les projets du ministre des finances.

Le rapport de M. Mondult a la valeur d'un requisitoire d'une clarté parfaite et d'une documentation puissante et riche. Il est trop complexe, trop abondant et trop nourri de faits et de statistiques pour que notre polonaise en donner une analyse sommaire. Mais nous tenons à citer le passage dans lequel M. Mondult proclame la nécessité d'adapter le régime fiscal d'un pays à ses conditions économiques, à sa constitution politique.

C'est à propos de l'exemple de l'Angleterre et de la France que M. Mondult touche d'une main légère, mais ferme, à la conception politique de l'impôt sur le revenu.

« Que ces deux peuples (l'anglais et le prussien) écrit le rapporteur de la Chambre de commerce de Paris, aient adopté l'impôt sur le revenu, cela prouve-t-il que la France doive aussi l'adopter ? Pourquoi n'aurait-elle pas leur régime fiscal et non pas leur régime politique, dont il est le prolongement et avec lequel il se trouve en complète harmonie ? Ce qui convient à telle nation convient-il également à toute autre, dissemblable par le tempérament, par les mœurs, par la constitution, par les lois économiques ne devront que pleurer en allant au casino. M. Jobin ajoute : « M. Allard disait vrai ! » Pas besoin d'insister ; nous voilà maintenant fixés et de bonnes sources sur la valeur des mesures électorales. Quand nous disions qu'on avait bien tort de ne pas ajouter foi à l'avant ! Les avis de M. l'abbé Jobin sont sincères : ils viennent d'un homme bien documenté sur la valeur des produits qu'il entoure ; mais encore une fois, les paroissiens de Saint-Augustin vont peut-être bien n'être pas très satisfaits du jugement quelque peu sévère, mais juste, que porte sur eux leur bon pasteur. »

Le Siècle

Ce procès aura tout au moins démontré que le gouvernement n'a pas exagéré son droit en confiant avec précipitation M. Monnemmi aux soins délaités et rapides des agents du chemin de fer de P.-L.-M. C'est probablement ce que désirait le gouvernement, beaucoup plus que de voir pourrir l'abbé Jouin sur la paille humide des cachots.

L'Action

A propos des papiers Montagnini :

« Il est avéré aujourd'hui, par la correspondance saisie hier à la 3e Chambre, que Montagnini, agent du pape, recueillait en France des sommes d'argent pour combattre la République, et qu'il avait accusé dans ces « basques, non seulement par des évêques ou des curés de sa religion, mais encore par des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères. Depuis Delcassé, même, jusqu'au premier attaché d'ambassade, tout le monde travaillait au quai d'Orsay de 1902 à 1906. Le cabot allait se démasquer sur la France les horreurs d'une invasion nouvelle et qui prétendait « qu'on ne cause pas avec l'Allemagne » voulait, malgré M. Combes et le Parlement, continuer de « causer avec le Vatican ! » Oui, Delcassé se rendait dans la coulisse diplomatique pour renouer avec le pape, pour rouvrir l'ambassade ! »

ELECTIONS CANTONALES

Canton de Borgo

On nous annonce la candidature de M. A. Falcucci, publiciste, à l'élection de conseiller d'arrondissement dans le canton de Borgo.

Tous nos vœux accompagnent notre excellent confrère, dont, en diverses circonstances, nous avons justement apprécié l'énergique activité. Ses sentiments sincèrement démocratiques et les services qu'il a déjà rendus à la cause républicaine le désignent tout particulièrement à la clairvoyance de ses concitoyens qui trouveront en lui un auxiliaire intelligent et dévoué.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — H. Martinetti Pierre-François, commis principal des douanes à Marseille, a été nommé receveur à Bonifacio.

***

SAINT-FLORENT. — M. Antoine Sartori, premier maître de la marine en retraite, décoré de la médaille militaire, vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de sa dévouée compagne, Mme Jeanne Sartori née Tavera, décédée dans sa cinquante-quatrième année, après une longue et douloureuse maladie. La science d'habiles praticiens et les soins si affectueux de tous les siens n'ont pu arrêter les progrès du mal.

Toute la population de Saint-Florent a pris part au deuil des familles Sartori et Tavera, car la regrettée défunte était aimée de tous. La levée des obsèques des parents de Bastia, du Cap et du Nebbio étaient venus se joindre aux habitants de Saint-Florent ; aussi l'église Sainte Anne était-elle trop petite pour contenir tout le cortège.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pierre, de Morsi, Serval et Stresina ; le deuil était conduit par M. Antoine Sartori ; son beau-fils, M. Pierre Sorri ; ses beaux-frères, MM. Joseph Tavera, Joseph, Sébastien et Noël Sartori ; ses neveux, MM. Pierre Tavera, Mathieu Bellini, Vincent Fregassi.

Un beau catafalque avait été dressé au milieu de l'église ; la messe a été chantée par des amateurs. L'absoute a été donnée par M. le Curé de Saint-Florent, assisté de MM. les curés de Farinole et d'Olmeta ; l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons nos bien vives condoléances à MM. Sartori, Sorri, Tavera, Bellini et Fregassi.

***

ISOLACCIO. — Mlle Muracciole Lætitia, ancienne surveillante, pourvue du B. S., est nommée institutrice stagiaire, à Ajaccio, commune d'Isolaccio di Fiumorbo.

***

CASTELLUCCIO. — MM. Santoni Antoine-Pierre et Santoni Jean-Baptiste, gardiens ordinaires au pénitencier agricole de Castelluccio, ont été nommés en la même qualité, le premier à la maison de correction de Rumelaillet, le second, à la maison de correction de Saint-Dié.

***

BASTIA. — Le gendarme Guerlagon est nommé brigadier à Bastia.

Carnet Mondain

Le mariage religieux de M. Mathie, lieutenant au 146e d'inf., avec Mlle Pauline Ramacci, fille de M. Ramacci, négociant à Nice, a été célébré ce matin en l'église Notre-Dame, au milieu d'une assistance nombreuse et élégante.

La mariée, toute charmante dans sa robe de crêpe de Chine blanc, marquée de mousseline de soie, garnie de points à l'aiguille, a été conduite à l'hôtel par son père.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Nobili Savelli, juge au tribunal civil, son cousin, et M. Philippe Ramacci, avocat, son oncle ; pour le marié : le colonel Mattei et le lieutenant Basquet.

Dans le cortège nous avons remarqué :

M. Julien Fesquet et Mme Batti ; Mlle d'Ambrosi et M. Boitel ; Mlle Boitel et le lieutenant Baschet ; Mlle Franceschini et le lieutenant Sammarcelli ; Mlle Pinelli et M. Trene ; Mlle Magano et M. Batti ; Mme Rebando et M. Lauthner ; Mme Lauthner et M. Foretti ; Mme J. Fraissé et M. Denis ; Mme Barthier et M. P. Ramacoli ; Mme Huardeau et M. Ghilini ; Mme Ghilini et M. Torchiani ; Mme Fraissé et le colonel Mattei ; Mme Ramacoli et M. Nobili-Savelli ; Mme E. Ramacoli et M. Mathie ; Mme Mathie et M. F. Ramacoli fils, etc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Mathie, frère de l'époux, qui dans un discours de circonstance, a souhaité beaucoup de bonheur aux nouveaux époux.

La plupart des toilettes sortaient des ateliers Liat, Sat Migno et Sonasseux.

Au défilé à la sacristie, les jeunes époux ont reçu les félicitations et les compliments de leurs nombreux amis.

Après la cérémonie religieuse un déjeuner a réuni à la Régence les invités des deux familles.

Dans l'après-midi une réception très brillante était donnée.

Nous présentons au lieutenant et Mme Mathie les vœux sincères que nous prenons pour leur bonheur.

(*La Dépêche*, de Nice).

Gazette Ajacciennes

Nécrologie

La famille Peretti de Ponte, l'une des plus anciennes et deux meilleures d'Ajaccio vient d'être cruellement éprouvée par la perte inopinée de l'un de ses enfants, M. Ascanio Peretti de Ponte, emporté en quelques jours, à l'âge de 25 ans, par une fièvre typhoïde avec complication de méningite.

Nous prions M. et Mme Peretti de Ponte, père et mère du défunt, M. Dominique César Peretti, maire de Sari d'Orcino, ainsi que Mme Poggi née Peretti, son oncle et tante, de recevoir nos condoléances émues.

L'inhumation a eu lieu le 4 courant dans le tombeau familial de Sarrisio, situé à proximité d'Ajaccio.

Voici le discours prononcé par M. l'abbé Franchi vicaire du Tavera, condisciple et ami du disparu :

Chers amis,
Messieurs,

L'amitié qui me liait à celui que nous pleurons tous aujourd'hui me porte à lui dire un suprême adieu, malgré l'extrême douleur qui me brise le cœur.

Commencé sur les bancs de classe de l'établissement hôti du petit séminaire, notre amitié était devenue depuis forte comme l'amour, pure comme le lis.

C'est que nul n'a été plus digne qu'Ascanio Peretti de Ponte des larmes que nous versons tous.

Bleu avec des notes distinguées par un père et une mère dont il faisait la joie, il avait su par son affabilité et la bonté naturelle de son caractère, gagner l'affection de tous les cœurs. Le connaître c'était l'aimer, tant la vertu lui donnait de charmes !

Hélas ! il ne nous a pas été donné de respirer longtemps le parfum de cette fleur si prématurément détachée de sa tige ! La mort l'a cruellement ravi à l'âge de vingt-cinq ans à l'affection des siens, au moment même où il devait mettre à exécution ses beaux rêves d'avenir. Il devait aller suivre pas vers ce Paris qu'il aimait tant, où la multiplicité de ses qualités lui assurait un brillant avenir.

Dieu en a décidé autrement : le troisième mât pour l'éternité, il l'a appelé à lui. Que sa sainte volonté soit faite !

Mais au moins, pauvre et cher ami, du séjour des bienheureux où la miséricorde divine t'a surmonté placé, jette un regard de pitié sur ceux toute attendrie.

Voie amour de ta dépouille mortelle la pauvre mère éplorée, ton malheureux père en larmes, tes oncles dévoués ! Voie surtout ces pleurs brûlantes vides par l'absence totale de tes frères et sœurs qui, avec pris bien loin du pays natal, n'ont pu venir te rendre le tribut de leur fraternel amour, tant a été vertigineuse, la rapidité du coup qui les frappe !

Au moins, prie pour eux ; prie pour nous tous qui t'avons connu et aimé, afin que le divin Maître nous donne la force de supporter les épreuves multiples de la vie.

Et vous parents désolés, amis chers, consolez-vous. Ne savez vous pas que ce monde n'est qu'un lieu de souffrances continues, une vallée de larmes amères, une terre d'exil ? Notre patrie à tous c'est le ciel. Là est notre cher Ascanio, et un jour nous l'y retrouverons.

Oui, mon Dieu ! exaucez la prière de notre ministre... Daignez ne pas séparer dans le ciel ceux que vous avez si étroitement unis sur la terre ! » Ainsi-soit-il.

FRANZ.

INCENDIE ET VOL
au Marché aux Poissons

Les dégâts. — Une arrestation

L'enquête ouverte par la police sur l'incendie qui a éclaté dans l'épicerie Ducros, vient confirmer l'hypothèse de l'incendie allumé par des voleurs. Il est possible qu'en fuyant l'individu ou les individus qui dévalisaient le magasin, aient laissé tomber une allumette, ou une bougie qui a communiqué le feu aux étagères. Rien, cependant, ne permet de croire pour l'instant à l'incendie volontaire.

Ajoutons que l'épicière n'avait pas allumé de feu dans son magasin depuis plus de 20 jours.

Les dégâts matériels s'élèvent à 1,500 francs environ, et ne sont couverts par aucune assurance.

M. Dumas, commissaire de police, a mis en état de surveillance le nommé B. Augustin, devant le portail duquel se trouvait le charreton rempli de denrées provenant du magasin. Des traces de sucre ont été constatées du portail jusqu'à la porte du logis de cet individu.

B. Augustin a déclaré être rentré chez lui vers minuit, et avoir aperçu trois individus, qui s'en fuyaient. Il n'a rien à se reprocher.

M. le commissaire central l'a fait conduire dans la journée devant M. le procureur de la République.

MM. Agostini, procureur de la République, et Virgitti, juge d'instruction, se sont transportés sur les lieux de l'incendie et ont procédé aux constatations légales.

Dans l'après-midi, B. Augustin a été interrogé par M. le juge d'instruction. Il a donné un emploi de son temps durant la soirée de dimanche et a protesté de son innocence.

Cet inculpé a été écroué sous mandat de dépôt.

Bulletin Financier

Paris, 14 avril 1907.

Marché sans activité et lourd dans l'ensemble. Notre Rente s'élève à 94.60. Fonds russes bien tenus. Sociétés de Crédit résistantes : Crédit Foncier 670, Comptoir National d'Escompte 677. La Banque centrale Française s'avance à 464.

En Banque l'obligation 5 0/0 du chemin de fer Victoria Minas reste demandée à 467.50, représentant à ce prix un revenu rémunérateur. Les obligations 5 0/0 du Port de Para sont bien tenues à 465.50. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer Nord du Paraguay progresse à 429.50. L'action Beira-Plage a Paris Plage avance à 180 ; à Paris Plage, terrains-nord du réseau, 85 maisons ont été construites en 1905 et 106 en 1906.

Le Lautaro Gres fait 97.75. La Sierra Morena Copper monte à 107. Les Houillères de Sud Marsico ont toujours des échanges régulières à 125, prix encore avantageux si l'on prévoit un dividende de 45 fr. L'action Zones de Teruel est ferme à 125.

La London Standard Motor se négocie à 58. Chenard Walker est en plus-value à 577. Les actions d'Attikos, dont nous avons annoncé la prochaine introduction, ont reçu un acompte de 12.50 en janvier sur le dividende de 1906 et toucheront le solde de 13 frs 50 en juillet.

Le « Journal Officiel » du 18 mars a publié les statuts et le compte-rendu des assemblées constitutives de la Société des charbonnages Ingrois de Koprivnika (capital exposé : 1 million de couronnes, frs 1,053,000) dont les actions vont être introduites sous peu.

Nos chemins de fer sont sans changements.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 avril

Thermomètre 7 h. du matin 14°1
à midi + 16 8 — 9 heures du soir + 13.8
Maxima + 20 3 Minima 9 5.
Baromètre 7 heures du matin, 748 mm
à midi, 750 mm 8 heures du soir, 752 mm.
Vent, — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 5 mm.

***

Félicitations

M. Da Costa, professeur agrégé de philosophie au lycée de La Flèche, vient d'être nommé inspecteur d'Académie du Morbihan.

M. Da Costa, qui est un des plus jeunes inspecteurs de France, a occupé, pendant deux ans, la chaire de philosophie de notre lycée avec un talent qui faisait prévoir le brillant avenir qui s'ouvre devant lui.

La nouvelle de cette nomination fera le plus grand plaisir aux nombreux amis qu'il a laissés au lycée et dans la société bastiaise. Elle sera aussi particulièrement agréable à ses anciens élèves qui gardent de lui le souvenir d'un professeur aussi aimé qu'estimé.

***

Services Maritimes

Les modifications suivantes sont apportées à partir du 14 avril dans l'horaire des Services maritimes postaux de la Corse :

Le départ de Marseille pour Toulon et la Balagne aura lieu le jeudi matin, à 8 heures, au lieu du samedi ; — le départ de Marseille pour Bastia du mercredi reste fixé au même jour, mais il aura lieu à 2 heures du soir au lieu de midi ; — l'arrivée à Marseille du courrier de Balagne aura lieu le mardi soir, à 7 heures, au lieu du jeudi.

***

Douanes

Nous apprenons avec plaisir que M. Vermeesch, inspecteur chef du service des douanes à Bastia, vient d'être promu à une classe supérieure.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***

A vendre

Jolie charrette-tonneau, marque parisienne, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

— Machine à vapeur, avec chaudière, force 20 chevaux environ.

S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

MARIAGES

Socorsi Joseph, garçon de café, et Pieroschi Marie-Antoinette, ménagères.

NAISSANCES

Sigoreni Hélène. — Ferrandi Henri. — Lisoni Marie-Véronique-Antoinette-Yvonne. — Coccola Marie-Elise Simonne. — Casanova Melchior-François. — Palmieri Marie-Dominique. — Garia Gabrielle.

DÉCÈS

Narcilli Jacques-Nicolas, veuf, 68 ans. Leoni Olympie, veuve, 76 ans. Gregtiani Alberina, célibataire, 17 ans. Casanova Marie-Thomasine, 11 mois. Tognarelli Jacques Joseph, 18 mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00210

BOURSE DE PARIS

	13 avril	15 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94,45	94 40
— de 3 0/0 amortis.	94 75	94 75

ex-coupon.

Conseil Général

Séance du 15 Avril

Présidence de M. Cunzo d'Ornano
Vice-président

Ajaccio, 15 avril.

La session ordinaire du Conseil général de la Corse, s'est ouverte aujourd'hui, à 3 heures.

M. Chaleil, préfet de la Corse, assiste à la séance.

M. Xavier Marini, secrétaire, procède à l'appel nominal

Trente trois membres assistent à la séance. Ce sont : MM. Docteur Giocanti, Caitucoli, Henri Pierangeli, Antoine Gavini, Franceschi, Don-Pierre Casabianca, Arrii, Stephanopoli, Fantauzzi, Hector Durazzo, Président Durazzo, Franchetti, Ramelli, Vittini, Colonna, Jean-Pierre Morati, abbé Ottavy, Folacci, Versini, vicomte Sebastiani, Sébastien Gavini, Docteur Zerbarelli, Giamarchi, Docteur Pitti Ferrandi, Pinelli, Jean-Pierre Gavini, Formose Giacobbi, Carrega, Balesi, Leca, Locria, Cervetti, Decani.

La bienvenue à M. Chaleil

Discours du Président

M. Tiburce Cuneo d'Ornano lient à adresser, au nom du Conseil général, une cordiale bienvenue au nouveau Préfet.

La nomination de M. Chaleil a été accueillie dans la Corse entière avec une vive et unanime sympathie.

Le nouveau préfet a, depuis longtemps, acquis droit de cité dans notre pays. Il en connaît les besoins et saura faire aboutir ses légitimes revendications. — (Applaudissements répétés.)

Réponse du Préfet

M le Préfet remercie M. Cuneo d'Ornano des souhaits de bienvenue qu'il lui a adressés au nom de l'Assemblée départementale.

M. Chaleil déclare qu'il se rappelle toujours avec une douce émotion, qu'il eut l'honneur de siéger au Conseil général, après avoir été accueilli avec affection par l'arrondissement de Calvi.

La Corse lui fut d'ailleurs toujours hospitalière. Les diverses situations qu'il a occupées dans l'administration du département depuis l'époque du grand préfet Lutaud, n'ont pu que lui faire mieux apprécier et aimer les populations corses.

Malgré l'ardeur et la violence des luttes électorales, il a toujours eu des amis sincères dans ce pays, auquel il est heureux de pouvoir témoigner sa vive reconnaissance.

Mais la bonne volonté du Préfet ne saurait suffire pour tirer la Corse de la triste crise qu'elle subit actuellement.

Il est indispensable que toutes les bonnes volontés se groupent. C'est pourquoi M. Chaleil fait appel à tous les représentants de l'île, à la haute influence de l'éminent sénateur de la Corse, Emmanuel Arène, au gouvernement de la République, qui n'oubliera pas un département français.

En terminant, M. le Préfet remercie une fois encore le gouvernement de la République qui, en le plaçant à la tête de l'administration du département, lui a permis de payer sa dette à la Corse.

Ce discours est fréquemment interrompu par les vifs applaudissements de l'assemblée

La Situation Financière

M. Santiaggi signale à l'attention du Conseil général le mauvais état des finances départementales. Il demande la nomination d'une commission d'études, chargée d'examiner les moyens propres à créer de nouvelles ressources nouvelles et à remédier ainsi à une situation lamentable.

MM. Colonna, Caitucoli et Balesi prennent successivement la parole et échangent quelques observations sur cette importante question.

La séance est ensuite suspendue pendant une dizaine de minutes, afin de permettre au Conseil général de se réunir dans ses bureaux pour procéder à l'élection de la commission d'études.

La Commission

A la reprise de la séance, le Président proclame la liste des membres de la commission d'enquête sur la situation financière.

Ont été élus :

MM. Fantauzzi, Ramelli, Giocanti, Puccinelli, Caitucoli, Don-Pierre Casabianca, docteur Pitti-Ferrandi, Versini, Pinelli et Balesi,

L'Assainissement de la plaine orientale

La séance publique est levée afin de permettre à l'Assemblée départementale de se réunir en commission plénière pour entendre M. Dabat, directeur de la section hydraulique au ministère de l'Agriculture.

Ce haut fonctionnaire a exposé les projets du gouvernement sur l'assainissement de la plaine orientale.

M. EMMANUEL ARÈNE et la Comédie Française

Paris, 15 avril.

Plusieurs journaux, et notamment l'*Echo de Paris*, le *Gil Blas*, la *Liberté*, précisant un bruit répandu depuis quelque temps dans les milieux littéraires et artistiques, ont annoncé la nomination de M. Emmanuel Arène comme administrateur de la Comédie Française.

L'honorable sénateur de la Corse remplacerait M. Jules Claretie, qui succéderait comme directeur de la Bibliothèque Nationale à M. Henri Marcel, lequel prendrait au Conseil d'Etat la place laissée vacante par le récent décès de M. Edgard Combes.

Pour démentir cette nouvelle, M. Emmanuel Arène » écrit au *Figaro* une lettre très spirituelle et très catégorique.

Certains journaux prétendent néanmoins que le dernier mot n'est pas dit.

Interview de M. Claretie

Interviewé par le *Matin*, M. Jules Claretie a déclaré qu'il ne croyait pas qu'Emmanuel Arène abandonnerait, pour prendre la direction de la Comédie Française, son mandat de sénateur de la Corse et ses projets d'auteur dramatique.

La note du Gil-Blas

Le *Gil-Blas* publie à ce sujet la note suivante :

« Voici qu'on parle encore du départ de M. Jules Claretie et qu'on nous annonce que M. Emmanuel Arène prêt sur le point de lui succéder au Théâtre français.

» La nouvelle est tout au moins prématurée, pour ne pas dire absolument inexacte. M. Emmanuel Arène qui est sénateur, critique dramatique, principal chroniqueur du *Figaro*, et auteur dramatique applaudi, n'a, croyons-nous, aucun désir d'abandonner ses différents travaux, et puis, il n'est pas de ceux qui recherchent les charges officielles.

» Nous pourrions citer telle situation considérable qui lui fut offerte assez récemment et qu'il refusa avec un gentil sourire indifférent.

LE DRAME D'AJACCIO

Une lettre de l'assassin au *Matin*

Paris, 15 avril.

Le « Matin » publie aujourd'hui la lettre que lui a adressée du marquis Antonetti, l'assassin du regretté lieutenant de Geyer d'Orth. Nous la reproduisons à titre documentaire.

Maquis de Castullo dal Carbo, Avril 1907.

» Un officier de l'armée française, un homme deux fois noble, abuse d'une jeune fille de seize ans en lui promettant mariage. Cela sera prouvé en temps et lieu.

« A différentes reprises le frère de cette jeune fille va lui demander des explications. Il est toujours reconduit et lorsqu'il est reçu, le séducteur lui braque son revolver sur la poitrine en lui disant : « Fiche-moi le camp, voulez-vous cent sous ! » Puis il porte plainte au procureur de la République.

» L'injure était trop forte. J'y ai vu rouge, et je n'ai pas pu me maîtriser.

» Il paraît que divers officiers de la garnison d'Ajaccio ont fait que je les tue. C'est insensé !

» Je ne suis pas un criminel endurci. Je n'en veux à personne.

» ANTONETTI. »

La Grève générale de l'Alimentation

A HYÈRES

Les ouvriers boulangers

Hyères, 15 avril.

A l'exemple de leurs camarades de Toulon, les boulangers d'Hyères se sont solidarisés avec les mesures de la Confédération Générale du Travail et ont déclaré la grève générale.

Des mesures sévères ont été prises par les autorités administratives et militaires.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

La Commission d'Enquête de la Chambre

Toulon, 15 avril.

Les membres de la Commission d'enquête parlementaire, nommée par la Chambre des députés, pour établir les responsabilités dans la catastrophe de l' « Iéna », sont arrivés ce matin à Toulon.

Les députés enquêteurs vont à leur tour, recueillir les dépositions déjà reçues par la commission sénatoriale.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Interpellation Millevoye

Paris, 15 avril.

M. Lucien Millevoye, député nationaliste de Paris, vient d'informer M. Clémenceau, président du Conseil, qu'il l'interpellerait sur l'interdiction faite aux fonctionnaires et aux officiers d'assister aux fêtes données à Orléans, en l'honneur de Jeanne d'Arc, à l'occasion de l'anniversaire de la délivrance de la ville.

Tirages financiers

Ville de Paris 1869

Paris, 15 avril.

L'obligation portant le numéro 446,854 est sortie remboursable à 200,000 francs.

Bons à lots de Panama

Le bon portant le numéro 335,373 est sortie remboursable à 500,000 francs.

Le bon portant le n. 1,194,302 gagne 100,000 francs.

AU VATICAN

Le Consistoire

Allocution du Pape — Nomination de Cardinaux.

Rome, 15 avril.

S.S. Pie X a tenu aujourd'hui un important consistoire, auquel assistaient tous les cardinaux de curie.

Le Souverain Pontife a prononcé une importante allocution au sujet des affaires de France.

« La situation de l'Eglise de France, a dit le Saint-Père, est des plus douloureuses.

« Les hommes du gouvernement de la République ont abrogé arbitrairement le Concordat, passé juré et signé par la France et le Saint-Siège.

« Ils ont dépouillé par la violence l'Eglise de ses droits et de ses biens légitimes,

Ils ont méconnu les vraies gloires de leur patrie.

« Ils veulent déraciner ce qui reste de religion dans les cœurs des Catholiques de France. Ils ne cessent, dans ce but, de calomnier l'épiscopat et le clergé. »

Pie X a ajouté :

« Nous avons accepté et toujours respecté la forme du régime populaire.

« Nous espérons des jours meilleurs pour l'Eglise et pour la France. »

***

Au cours du consistoire, Sa Sainteté a remis le chapeau de cardinal à NN. SS. Cavalieri, patriarche de Venise ; Lorenzelli, archevêque de Lucques ; Maffi, archevêque de Pise ; Lualdi, archevêque de Palerme ; Mercier, archevêque de Manilles ; Aguine y Garcia, archevêque de Burgos ; Rinaldini, nonce à Madrid.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Ordème, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gentz afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux laissés provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Ordème, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Syndicat des Exportateurs et Expéditeurs de produits de Corse — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, mardi, 16 du courant, à 2 heures du soir, rue Napoléon, 20.

On y traitera :

1. de l'exposition horticole au Concours général de Paris.
2. de la conservation des raisins de Tumétey ;
3. de la vente de ses produits en Suisse ;
4. de l'organisation d'un Concours d'emballage à Bastia sur les soins de M. Michelet, délégué de la Cie P. L. M.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Louise Lombardi ; M. Horace Saladini ; M. Antoine Saladini, employé aux chemins des wagons-lits, à Alger, et sa famille ; Mme veuve Tristani et sa famille ; M. Favali et sa famille ; M. Villa et sa famille ; M. Sanfelici et sa famille ; M. Colombani et sa famille ; Mme veuve Fagnoli et sa famille ; Mme Guille Paris et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Eugène LOMBARDI

Employé de commerce, Maison Orenga fils

leur frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 15 avril, à l'âge de 60 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Lycée, 4.

AVIS

Les entrepreneurs de bois de châtaignier pour les usines sont prévenus qu'ils s'exposent à des poursuites judiciaires s'ils acceptent de couper des châtaigniers sur les propriétés indivises, ayant appartenu à feu Orsatelli Paul Toussaint, de la Casabianca.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX

de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Aux Amateurs de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 11 francs, rendus franco à domicile.

En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie ouvre de Patrimonio.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

La plus Haute Récompense

ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquée exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles ~~~ Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite conioline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur

JOSEPH LUCIANI

Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'École des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en Lettres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?



UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je constate hautement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de tête et de dos, de faiblesses aux reins et générale, et je désespérais de guérir, mais hier j'ai commencé à faire le bonheur d'acheter votre merveilleux Electro-Vigueur. »

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis très satisfait, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait mettre en fuite un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purger ou saigner.

Donnez-moi un homme qui souffre profondément dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de sciatiques, lombago ou de toute autre douleur, et nous l'électro-vigueur répondrons l'heure où on aura le droit de le traiter de maladroit ou d'charlatan.

TOUTE personne affaiblie demande à **se sentir** vigoureuse de nouveau ; à **se sentir** réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à **se sentir** le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à **se sentir** heureuse, gaie et remplie de joyeuses inspirations ; — en un mot, à **se sentir** débarrassée d'accès de découragement, d'épuisement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait ressortir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'électricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je peux toucher malades de bien ou de mes remèdes. Je vous envoie cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 4 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le Livre illustré gratuit valant 6 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Monmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

A LOUER

Un magasin avec four situé à Toga, près la Louderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa visite au passé service auriculaire absolument inoffensif — se disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploie des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

PÉTROLE HAHN



Gros : F. VIBERT Ln CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

2 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 5e, 2e et 4e Nos
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 106 — MERCREDI 17 AVRIL 1907

00211

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Les abonnés sont prévenus d'avance et reçus aux bureaux du Journal.
Prix divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anicet.
Soleil : (levée ne connue)
Lever : 4 h. 50 m. — Coucher : 6 h. 15 m.
Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Apollon.

16 AVRIL

JEANNE D'ARC ET M. CLÉMENCEAU

M. Clémenceau vient de prendre contre Jeanne d'Arc une mesure dont M. Thalamas sera probablement le seul à le féliciter. Un homme politique aussi peu suspect de tendances réactionnaires que M. Rabier, député radical, anticlérical farouche et franc-maçon notoire, n'hésite pas à déplorer l'acte de M. le président du Conseil. C'est tout dire.

Il est de tradition, à Orléans, de célébrer tous les ans, les 7 et 8 mai, le souvenir de Jeanne d'Arc par des fêtes auxquelles prennent naturellement part toutes les classes de la population. Quoi de plus naturel ? Lorsque Orléans était assiégé, ce sont tous les habitants de toutes les conditions et opinions que libéra Jeanne d'Arc. On n'avait encore trouvé rien à reprendre à cette pieuse coutume. Ce n'est certes pas de M. Clémenceau que l'on eût attendu une manifestation à laquelle n'ont pas songé des politiciens qui sont loin d'avoir sa culture et sa largeur d'esprit. Tel est pourtant le fait, devant lequel on demeure stupide.

Sous prétexte que le clergé était associé aux cérémonies en l'honneur de Jeanne d'Arc, il a interdit aux officiers, aux magistrats et aux fonctionnaires d'y assister. Les gens d'Orléans, qui sont aussi républicains et aussi peu cléricaux que M. Clémenceau, ont été ahuris et atterrés. Leur maire, leur préfet, leurs députés, MM. Rabier et Roy, sont allés à la place Beauvau et ont tenté de faire revenir le président du Conseil sur sa décision : ils lui ont affirmé l'attachement de tous les Orléanais, sans distinction, à ces fêtes traditionnelles. Ce fut en vain. M. Clémenceau estime qu'en raison de la Séparation, de la résistance des catholiques et des « agissements » du Vatican, les fonctionnaires de l'Etat ne peuvent figurer à une cérémonie qui reçoit de la présence du clergé un caractère religieux.

L'étrange façon de raisonner ! Une commémoration de Jeanne d'Arc a d'abord, avant tout, un caractère national. Cette sublime héroïne était chrétienne, et on ne peut la laïciser au sens exclusiviste du mot ; mais elle était avant tout patriote, et M. Clémenceau lui-même ne réussira pas à la cléricaliser. Il s'y efforce, évidemment, car la clémence d'Orléans n'aurait un caractère religieux que si, par une abstention lâcheuse, on laissait l'Eglise accaparer la Pucelle. *Mais en quoi et pourquoi* une cérémonie où se trouvent des curés, des militaires et des civils serait-elle plutôt religieuse que civile ou militaire ? Elle serait française, puisqu'elle réunirait des représentants de toutes les catégories de Français. Et c'est bien avec cette unanimité qu'il convient de commémorer une gloire qui n'appartient à aucun parti, à aucune confession, mais à la France.

Quant à la Séparation, au pape et à la diplomatie pontificale, on ne voit pas ce que cela vient faire dans la question ni en quoi Jeanne d'Arc est responsable des « agissements » du cardinal Merry del Val ou de la rédaction des œuvres complètes de Mgr Montagnini. Si la séparation a un sens, elle signifie que les membres du clergé catholique et des autres clergés, n'ayant plus aucune investiture officielle, aucune attache avec l'Etat, sont redevenus de simples particuliers, des citoyens comme les autres. Et l'on n'aperçoit pas plus de raison pour s'offusquer de leur participation au culte de Jeanne d'Arc que de celle des sociétés de gymnastique ou des orphéons. On aperçoit pourtant pas abolir d'un trait de plume le catholicisme ni rayer les curés du nombre des vivants. Mais c'est une bien extraordinaire « phobie » que de ne pouvoir se résoudre à affronter leur présence.

(Le Temps).

CONTRAVENTIONS RURALES

Les chefs du parquet général de la Corse ont insisté, à diverses reprises, auprès de leurs substituts, pour obtenir une répression plus sévère à l'égard des contrevenants récidivistes en matière rurale. Il paraît que MM. les juges de paix ont tenu peu de compte de ces recommandations.

Aussi, M. le procureur général Levie-Ramolino a-t-il cru devoir revenir sur le même sujet, et exiger un contrôle rigoureux des décisions des tribunaux de simple police.

Nous voulons bien espérer que cette nouvelle circulaire produira les meilleurs résultats.

PARQUET
DE LA COUR D'APPEL
DE BASTIA

Circulaire

L'insuffisance de répression en matière de contraventions et surtout de contraventions rurales, a été constatée par tous mes prédécesseurs.

Cette constatation, je viens de la faire moi-même en consultant certains états déposés à mon Parquet.

Presque toujours la répression se borne à une condamnation à un franc d'amende.

On peut comprendre cette indulgence lorsqu'on se trouve en présence de contrevenants comparaissant rarement devant le Tribunal de police, mais cette indulgence n'est que faiblesse et est regrettable lorsqu'il s'agit de contrevenants d'habitude, plusieurs fois récidivistes.

Contre ceux-là, et lorsque l'état de récidive prévu par l'art. 483 du Code pénal aura été légalement constaté, il est du devoir des Officiers du Ministère public de requérir, non seulement le maximum de l'amende, mais aussi la peine d'emprisonnement lorsque cette peine pourra être appliquée aux termes des articles 480 et 482 du même Code.

Désirant connaître dans quelle mesure il aura été fait droit à ces réquisitions, MM. les Juges de paix devront vous adresser dans la première quinzaine de chaque mois un état des condamnations par eux prononcées pendant le mois précédent contre les contrevenants récidivistes.

Cet état devra m'être transmis avec vos observations à partir du mois d'avril prochain.

Je vous prie de m'accuser réception de cette circulaire et de vouloir bien en assurer l'exécution.

Bastia, le 26 février 1907.

Le Procureur Général,
LEVIE RAMOLINO.

L'Incognito du roi Léopold

Sergines s'amuse, dans les *Annales*, à nous raconter des histoires sur les rois, nos hôtes... Celle-ci, dont Léopold de Belgique fut le héros, est amusante :

Au début de la troisième République, les souverains étrangers ne paraient pas d'abord très empressés à revenir en France. Jusqu'en 1880, on ne compte que trois visites notables. — dont deux, d'ailleurs, étaient dues au même personnage : celles du shah de Perse (en 1873 et 1878) et, en 1879, celle du président du Venezuela !

Mais, à partir de ce moment, la confiance est revenue. Dans le dernier quart de siècle, plus de cinquante visites « officielles » nous furent faites par les monarques les plus marquants : le tsar, le roi d'Angleterre, le roi d'Italie, le roi d'Espagne, le roi de Grèce, etc., etc.

C'est ce dernier qui détient le record des réceptions protocolaires. Il n'a pas été, en effet, reçu moins d'une douzaine de fois déjà, avec les honneurs habituels, à l'Elysée ou dans nos ministères.

Quant aux visites privées, aux « incognito » de souverains à Paris, je ne me charge pas d'en dresser la liste ! Mais je citerai, sur l'un d'eux, en guise de mot de la fin, cette plaisante anecdote :

Deux ou trois cents personnes se trouvaient, un jour, groupées en face de l'hôtel Bristol, où était descendu le roi des Belges.

— Qu'est-ce qu'on attend ?... demanda un passant de haute taille, simplement mis, en s'adressant à l'un des curieux qui faisaient la haie.

— C'est pour voir rentrer le roi des Belges, lui répondit le badaud interpellé.

— Ce n'est pourtant guère intéressant ! répliqua l'inconnu qui, tandis aussitôt la foule, entra vivement dans l'hôtel.

Et il faisait d'ajouter que ce sceptique passant n'était autre que... le roi des Belges lui-même ?

Ce que disent les Journaux

La Libre Parole

A propos de la grève de l'alimentation :

« Si, en tenant aucun compte de nos avertissements, la Confédération Générale du Travail s'obstine à raser encore le public pendant deux mois consécutifs avec son canon de grève partielle et ses communiqués à la presse, je puis lui prédire le tour noir. L'impressionnabilité des parisiens se retourne facilement en blague, il y a des gavroches bourgeois, il y a aussi des ouvriers très fins qui ont le sentiment des nuances et qui songeront : « Nous allons devenir ridicules, ce qui est le bon procédé pour ne jamais devenir terribles. »

L'Echo de Paris

A propos des Bien de Jeanne d'Arc à Orléans :

« M. Clemenceau, pour se maintenir au pouvoir, a besoin du spectre clérical, et il ne trouve rien de mieux que de le cacher derrière la statue de Jeanne d'Arc. Le docteur Montagnini n'a rien donné, il le « sucre » avec l'affaire Jeanne d'Arc. C'est

---

16 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

I

LA BARONNE DE NOIRMONT

— Si on apporte cette lettre que j'attends, cette lettre que je comptais trouver, ici, à mon retour, remettez-la moi sans retard !... dit-elle au domestique.

Celui-ci salua et sortit pour aller chercher le jardinier des Saulaies.

Le baronne demeura rêveuse et préoccupée — même, inquiète ! cette lettre qu'elle attendait devait lui apporter, à coup sûr, une nouvelle à laquelle elle attachait une grande importance.

Si l'hôtel de Noirmont avait l'aspect morne au dehors, c'était pis encore à l'intérieur.

Les salons — qui se transformaient lors des fêtes données par la baronne et qui apparaissaient alors, si resplendissants, si pleins de fleurs et de verdure, — avaient, après la fête, et par la volonté de la baronne, une physionomie désolée.

Ils ressemblaient à ces gigantesques salles des vieux châteaux déserts ; ils avaient la froideur humide des antiques églises ; ils étaient, en même temps, tristes et solennels ; il s'en dégageait cette affaissante odeur particulière aux saisons toujours closes et inhabitées.

Les fenêtres des portes et des fenêtres étaient enlevées ; des housses, faites d'une grossière étoffe de couleur grise, recouvraient la plupart des sièges. C'était lugubre !

Lorsqu'on entre dans de pareils logis, il semble qu'on y dérange quelqu'un ; on croit que des êtres vagues : les fantômes qui les habitent, s'enfuient, tout à coup, à l'aspect d'un vivant.

La baronne se plaisait, pourtant, en cette demeure, pleine de splendides œuvres d'art, disposées au hasard, sans ordre.

En ses jours de mélancolie, le décor qui l'entourait lui convenait à merveille.

Aux jours de fête, elle savait ordonner adroitement toutes choses, les mettre en valeur, et donner, à cet hôtel, si triste, une physionomie riante, chaude, artistique et fleurie.

Ces contrastes l'amusaient.

De vrai, c'était une originale : née dans une autre condition et sans fortune, elle eût été, à coup sûr, une grande artiste.

II

UN HEUREUX COUPLE

Le domestique, cependant, reparut précédant un individu, à l'aspect étrange, accompagné d'une petite paysanne de vingt ans environ.

L'homme, c'était Félicien Martinet, le jardinier du château des Saulaies.

Qu'on imagine une sorte de géant, dont la tête, toute petite, était juchée sur un corps immense, aux bras très longs, terminés par des poings gros comme les boules d'un jeu de quilles de village, et dont les jambes étaient « cerclées » de genoux énormes, ronds comme une tête d'enfant.

L'expression de la physionomie de ce colosse indiquait la bonté.

Il avait des yeux bleu clair d'une infinie douceur.

Ses grosses lèvres riaient d'un rire bonasse ; celle du haut était surmontée d'une énorme moustache rousse.

Ses cheveux rouges, crêpus tombaient en boucles sur son front bas.

Il portait une sorte de veston, en velours vert, orné de boutons en métal ; un pantalon de même étoffe, enfermé dans des guêtres de cuir noir, à boucles et des souliers à fortes semelles hérissées de clous.

Il tenait, d'une main, son chapeau de paille à larges ailes, et, de l'autre, un bâton noueux, attaché à son poing par une lanière.

Il avait vingt-trois ans environ.

C'était le fils d'un vieux soldat, qui, devenu garde-chasse, avait été tué par un braconnier.

Quand « le malheur » était arrivé Félicien, encore enfant, avait été recueilli par son oncle, jardinier des Saulaies.

Celui-ci était mort comme Félicien atteignait sa dix-septième année.

L'orphelin l'avait remplacé dans ses fonctions multiples.

C'était un simple, un honnête garçon, plein de droiture et de bonté.

Dès son enfance, il avait entendu chanter les louanges de mademoiselle de Noirmont, qui était, vraiment, la bienfaitrice du pays — et il professait une manière de culte pour la noble demoiselle.

La jeune paysanne qui l'accompagnait se nommait Benoîte Bollard

C'était une brunette assez fine, aux yeux éveillés, à la bouche rieuse, très vive, très accorte.

Elle était mise très simplement ; mais, avec sa petite robe de laine, elle était gracieuse, car elle était bien faite.

Le bonnet blanc qui la coiffait était posé, crânement, sur sa tête, et ne semblait pas devoir s'envoler par dessus les moulins.

Elle exhibait, avec orgueil, une chaînette d'or, à laquelle une croix à la Jeannette était suspendue.

Benoîte n'avait pas encore vingt ans.

Sa mère était morte en la mettant au monde ; son père s'était installé à Paris peu après sa naissance.

Elle avait grandi dans « capitale ». Comme disait fièrement Félicien : c'était une « Parisienne. »

Sans ressources, à la mort de son père, survenue un an auparavant, elle était revenue à Lagny où elle avait pris du service à gages.

A l'aspect du couple, la baronne parut surprise.

(A suivre).

Jeanne d'Arc qui galvanisa les autres Français d'ailleurs de M. l'abbé Jouin !... Tout cela est peut-être très malin, en effet, mais il ne faudrait pas cependant que le malin M. Clémenceau nous prît ouvertement — et finirait par nous faire passer — pour des imbéciles. »

La République Française

Ainsi, nous n'avons plus le droit de célébrer nos gloires ou nous interdit-on désormais de fêter Jeanne d'Arc ; il n'y a pas de raison pour qu'on ne fasse pas pareillement de l'histoire Bayard qui baise en mourant la poignée de son épée en forme de croix ; Duguesclin, Charlemagne, qui encore ? Enfin, tous ces héros, tous nos penseurs, tous ceux qui sont morts pour la gloire de la France avant que brille sur nous la lumière du trois fois bienheureux de la rue Cadet. Le Directoire de France date de M. Combes et de Vendredi ; avant ces temps heureux, il n'y a eu rien et personne qui méritassent d'être respectés et honorés. Et l'homme qui consacre des polémiques pressantes à la réputation d'un homme d'esprit ! Jamais avant lui aucun chef de gouvernement n'était allé si loin dans le ridicule épais et pachydermique.

L'Estafe

Sur le procès de l'abbé Jouin :

« Ainsi, l'abbé Jouin succombe parce que le Tribunal a vu dans sa brochure la persistance d'une révolontade de faire prévaloir des revendications contre les effets de la loi et de créer des obstacles à son exécution. Quand on voit de telles choses avec un microscope d'une puissance à laquelle ne réussissent pas les infiniments petits, où s'arrêtera-t-on ? Y a-t-il moyen de vivre en paix sans se soumettre au bâton et aveugle, il n'y a eu rien ni celle qu'ex gent nos jacobins à l'heure où le cri de parler de liberté religieuse et de respect du culte ? Jamais l'hypocrisie dans la persécution n'a choisi pour s'exprimer des termes plus odieux et plus perfides. »

Au Palais

Aujourd'hui, sera repris devant notre Cour d'appel, le procès intenté au sieur N., par les frères S., pour destruction de titre.

Me Labori, député de Seine-et-Marne, chargé des intérêts des parties civiles, est arrivé hier matin par la voie de Nice.

L'affaire ne sera, paraît-il, entamée que très tard, puisque la Cour aura à juger auparavant deux ou trois procès correctionnels assez longs, et qui ne seront certainement pas terminés avant 4 ou 5 heures du soir.

Ce n'est donc que jeudi, au plus tôt, que nous aurons la bonne fortune d'entendre le grand maître du barreau parisien qu'assistera Me de Carnlla et qui aura pour contradicteurs, Mes Ubertin et de Carluccia.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — La route nationale qui traverse notre ville est d'une salubrité repoussante.

Le nettoyage bi hebdomadaire est insuffisant pour lui donner la propreté que réclament tous ceux qui s'intéressent à la santé publique et au bon renom de la ville.

Le charroi qui emprunte cette seule et unique voie augmentant de jour en jour, il serait nécessaire de procéder à son nettoyage au moins trois fois par semaine.

Nul doute que l'aimable ingénieur des ponts et chaussées ne donne pleine satisfaction à la population et la demande lui aura été faite par qui de droit.

Cette heureuse modification ne suffirait pour elle pas à en retenir la route dans un état de propreté coutinu, si la police municipale ne dédaignait par trop du service qui lui incombe.

J'ai constaté que nos braves ménagères, peu familiarisées avec les principes de l'hygiène et assurées de l'impunité, ne se gênent pas pour vider les cuisses d'ordures après le passage des cantonniers.

Ne pourrait on pas les obliger à déposer ces ordures les jours de nettoyage seulement et de très bon matin ?

La route nationale conduisant au port, il faut que les nombreux touristes qui débarquent à Ile-Rousse ne soient pas prévenus contre notre pays en constatant un manque de propreté.

Faisons en sorte que leur première impression soit la meilleure. — Do II ..

***

CENTURI. — Le 9 courant se célébrait dans cette commune, le mariage de Mlle Brigitte Palmieri fille de feu M. Joseph Palmieri, rentier, et de Madame née Potentini, avec M. Edouard Rimathé, le sympathique receveur des douanes de Cervione.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Michel Napoléoni et Antoine Alessandrini ; pour le marié : MM. Frédéric Rimathé, son frère, professeur au Lycée de Marseille, et Rafaelli, son oncle, économe à l'Hôpital civil de Bastia.

La jeune mariée, ravissante dans son élégante robe de satin blanc, a été conduite à l'autel par M. Michel Napoléoni, son tuteur. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Bottiani, qui a prononcé une touchante allocution, en rappelant aux jeunes époux leurs devoirs réciproques.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège, qui était des plus chutels, s'est rendu à la Villa Trinité, maison de Mme Palmieri, où un somptueux et exquis repas, arrosé des vins les plus délicieux, a été servi.

Parmi les convives on remarquait MM. Ribotti, commis principal des postes à Bastia ; Lentieri, commerçant à Centuri ; le docteur Franceschi et le notaire Franceschi ; Mlles Alessandrini, Franceschi, Ribotti et Palmieri, Mme Raffalli et ses filles.

Le soir, au son d'une musique entraînante, on a organisé une sauterie des plus animées qui a duré jusqu'au matin et à laquelle a pris part un essaim de jeunes filles qui ont rehaussé l'éclat de la fête par leurs charmantes chansons. Se sont distinguées : Mlles Marie Franceschi, fille du docteur Franceschi, et Angèle-Marie Palmieri.

Cette union, qui s'est formée sous les plus heureux auspices, promet joie et bonheur. — N. F.

THÉATRE

La Dame aux Camélias

Il faudrait certes se montrer bien difficile pour ne pas applaudir à l'interprétation de *la Dame aux Camélias* telle qu'elle a été donnée par la troupe dramatique de Mme Dargès.

Le chef-d'œuvre populaire d'Alexandre Dumas a été un vrai régal pour les amateurs. Mme Dargès s'est révélée au public comme une artiste de grand talent. Elle a exprimé avec vérité et avec une exquise simplicité le personnage de Marguerite Gautier, de cette fille sublime dont le dévouement exemplaire ne saurait qu'attirer la sympathie des âmes sensibles. Mme Dargès a le voix fortement timbrée, la diction agréable. Elle sait aider l'ampleur du geste au jeu de scène le plus délicat. C'est une excellente comédienne.

Mme Dargès fut d'ailleurs fort bien secondée par Mmes Picao, Henri et Verrier ainsi que par M. Chatillon, un Armand Duval très convenable, Henri, Beaumont etc.

Tous les artistes furent, en somme à la hauteur de leur tâche, et ils méritent les encouragements du public.

***

Les représentations ne suivent et ne se ressemblent que par le succès qu'elles obtiennent. Au drame succède en effet le vaudeville.

La Dame aux Camélias a été suivie par l'« Inspecteur des Wagons-lits », pièce assez leste, mais aussi très drôle, très gaulois. Le public, composé surtout d'hommes, a été très satisfait par le jeu de scène des acteurs.

Non moins désopilant et non moins « épicé » est le vaudeville « Les 28 jours d'un réserviste ». Il a obtenu aussi un gros succès.

Je regrette de ne pouvoir être aussi élogieux pour « Roger la Honte, » dont l'interprétation a été à peine possible. Il est vrai que la voix ou avait l'intention applaudissons les artistes dans « Le Bossu. »

L.

Bulletin Financier

Paris, 12 avril 1907.

A l'exception des Sociétés de Crédit tout le marché est plus faible. Notre Rente Extérieure à 94,35.

En Espagne, les obligations 4 0/0 du Port de Bahia sont demandées à 455. L'obligation 3 1/2 0/0 hypothécaire du chemin de fer de Goyaz est bien tenue à 443. L'action Pirée-Athènes Péloponèse se négocie à 96,75.

Les Mines de Francardo gardent leur avance à 229 et 235. L'Ober Rimbach est ferme à 37. Les Sarpsyre Françaises sont en nouveau progrès à 450.50 et le Lichopole à 438,50. Kilcrassey se retrouve à 166. Les Charbons de Touraine restent en bonne tendance à 120. Le Central Electrique du Nord à 444, l'Helvia (automobiles) à 420.

On va introduire les actions ordinaires de la Société des Automobiles Delahaye, société anonyme anglaise qui a pris la suite de l'exploitation de la fabrique Delahaye. On annonce également l'introduction des actions de la Société Espagnole des Automobiles Darracq (capital 4 millions de fre divisé en actions de 100 fre.)

Rappelons que la souscription (Banque Fenton à Paris) aux nouvelles actions de la Cie Générale de Voitures automobiles émises à 110 fre sera close le 15 avril. La Cie l'Arnoux, dont les actions vont être introduites, a déjà fait exécuter d'importants travaux qui lui ont permis de reconnaître 16 filons, sans compter les terrains d'alluvions.

Nos chemins de fer restent bien tenus.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Marine

M. le médecin de 2e classe Candrotti, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la canonnière cuirassée « Phlégéton, » dans la division navale de Tunisie.

Le second-maître vétéran en retraite Mattei et le pompier en retraite Battesti sont nommés gardiens de bureau auxiliaires de la marine à Toulon.

M. Alfonsi Joseph, commis de 4e classe de l'inscription maritime, est promu à l'emploi de commis de 3e classe.

Eaux et Forêts

M. Simoni Pierre-Joseph, ex-sergent au 22e rég. d'inf. colonial, a été nommé garde domanial des eaux et forêts.

M. Cantini François, adjudant au 22e rég. d'inf. colonial, a été nommé garde sédentaire des eaux et forêts.

Ministère de la Guerre

M. Pozzo-di-Borgo, sous-lieutenant de réserve au rég. d'inf. de Laval, passe au rég. d'Avignon.

M. Dominici, sous-lieutenant au 81e territorial d'inf., passe au 116e.

M. Lorenzi, lieutenant-colonel au 140e territorial d'inf., passe aux services spéciaux du territoire de la 18e région.

M. Cesari, sous-lieutenant de réserve au rég. d'inf. d'Abbeville, passe au 15e territorial d'inf.

M. Peretti, sous lieutenant de réserve au rég. d'inf. de Poitiers, passe au 66e territorial d'inf.

M. Bartoli, lieutenant de réserve au rég. d'inf. de la Corse, passe au 116e territorial.

Excursion en Corse

Le Syndicat d'initiative des intérêts corses, réuni samedi en assemblée générale, dans la grande salle de la mairie, sous la présidence de M. Marcaggi, avocat, docteur en droit, a décidé d'organiser pour les fêtes de la Pentecôte une excursion à Bastia. Le voyage se ferait sur un paquebot spécialement affrété dans ce but par le syndicat. Le départ aurait lieu de Toulon le samedi soir 18 mai et le retour le mardi matin à la première heure, pour permettre à chacun de reprendre ses occupations, sans avoir besoin de recourir à un congé.

Les prix des places, aller et retour, ont été fixées comme suit : Premières, 27 fr. ; secondes, 17 fr ; troisièmes, 11 fr.

Nous croyons savoir que, de leur côté, les Bastiais préparent de grandes fêtes pour recevoir dignement leurs compatriotes, et tous ceux qui voudront leur faire l'honneur de leur rendre visite.

(*Le Petit Var*).

DISCOURS

prononcé par M. Cavaldini Félix sur la tombe du jeune Ciavatti Roch.

Messieurs,

Il nous semble être le jouet d'une étrange hallucination.

Sommes nous réellement ici en présence du corps inanimé de notre cher camarade Roch ? Si invraisemblable que la chose paraisse, elle n'en est, malheureusement, que trop réelle. Songez donc, vous tous qui mêlez vos larmes à celles qui coulent et abondantes de nos paupières, que Ciavatti était en classe lundi matin, gai, dispos, se préparant à rattraper par un léger effort le temps perdu à la suite d'une indisposition passagère qui l'avait tenu éloigné de l'école pendant quelques jours.

Pauvre Roch ! qui nous eût dit qu'à un si court intervalle, nous devions passer des bavardages pleins de folie joie de l'écolier aux paroles solennelles de regrets et d'adieu qu'on prononce sur la tombe ?

Que deviennent à présent, cher camarade, tes rêves d'avenir, d'un avenir si plein d'espérance ?

Tu te destinais, par véritable vocation à la culture de la terre, source des joies les plus pures, et à cet effet, tu devais, l'an prochain, aller suivre les cours de l'École d'agriculture d'Ajaccio. Cette école t'ouvrait, toutes grandes, ses portes, heureuse de te posséder, car tu avais été, au Concours agricole de 1905, le premier lauréat de l'arrondissement de Bastia. Et c'est cette même terre à qui tu voulais consacrer tes belles facultés qui va te prendre à jamais dans quelques instants. Tu dormiras bien dans son sein, car tu avais pour elle une prédilection marquée.

Mais ceux, tes pauvres camarades, qu'allons nous devenir sans toi, cher Roch ? Nos cœurs ulcérés par la douleur ne pourront plus s'épanouir désormais aux saillies spirituelles dont tu parsemais d'habitude tes causeries. Néanmoins, nous trouverons dans ton exemple d'élève laborieux, obligeant, accompli, en un mot, le réconfort nécessaire à notre immense douleur.

Et sera-t-il de même de tes malheureux parents ? Qui pourra seulement risquer avec eux une parole de consolation ?

Pleurez, pleurez, pauvre mère, pauvre père, pauvres frères et sœurs, pleurez notre cher Roch de toutes vos larmes, car nul enfant ne méritait mieux que lui d'être aimé, adoré.

Voyez ! la nature elle-même semble s'associer à votre deuil ; elle arrose abondamment de ses larmes la tombe encore béante de l'infortuné Roch.

Selfoqué par la douleur, je m'arrête. Cher Roch ! au nom de tous tes camarades éplorés, je dépose sur ton cercueil immaculé, la couronne de fleurs que nous avons tous à tresser de nos propres mains ; comme dernier gage de l'affection sans borne que nous te témoignions.

Quant à vous, parents inconsolables, si un peu de notre amour suffisait à atténuer votre chagrin, vous pourriez déjà sécher vos larmes, car nous reporterons sur vous celui qu'il nous était si agréable de prodiguer à votre enfant. Mais nous avons peine à croire que le vide qui se fait aujourd'hui dans votre cœur puisse être jamais comble, et alors nous nous contentons de nous incliner très respectueusement devant votre légitime et accablante douleur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 avril

Baromètre — 7 heures du matin + 14 à midi + 14 5 à 5 heures du soir + 13 Maxima + 17 Minima + 9 6.

Baromètre — 7 heures du matin, 748 mm à midi, 749 mm 6 heures du soir, 749 mm. Vent. — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Nouvelles coloniales

M. Cocconi Lucien-André, adjoint de 1re classe des affaires indigènes de l'Afrique occidentale française, est nommé administrateur adjoint de 3e classe.

***

Obsèques

M. Eugène Lombardi, un des plus anciens et des plus dévoués employés de la maison Orenga fils, a été emporté en peu de jours par un pneumonie ; il était âgé de 60 ans. C'était un bon cœur, un homme droit, très apprécié par M. Charles Orenga, il était estimé et aimé de tous ses collègues, ainsi que de toutes les personnes qui le connaissaient. Sa mort presque soudaine a excité de sincères regrets.

Tous ses collègues disponibles ont accompagné son cercueil jusqu'au champ du dernier repos, afin de lui donner une dernière marque d'affectueuse estime.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Torre Horace, Olivi Joseph, Ghio Jacques et Breton Antoine.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean-Baptiste.

Nous présentons aux familles Lombardi et Saladini toutes nos condoléances.

***

Décoration

M. Giacconi Antoine, chef du service colonial à Marseille, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

***

Dalle soulevée

Depuis quelque temps déjà une dalle est soulevée dans les escaliers de la maison Ferretti, rue Colonella, et pourrait causer des accidents si on n'y prend garde.

Avis à Qui de Droit.

***

A vendre

Bonne occasion : Un cabriolet tout neuf, un cheval âgé de sept ans, très bon trotteur, et harnais. S'adresser au bureau du journal.

***

Pilules Suisses

Bréal-sur-Mouffet (I.-et-V.), 20 mars 06. Grâce à l'emploi régulier des Pilules Suisses, je me suis débarrassé de coliques sourdes accompagnées de vomissements bilieux et glaireux. FLEURET (Sig lég.)

***

A vendre

— Machine à vapeur avec chaudière, force 20 chevaux environ. S'adresser au bureau du journal.

HUNYADI JANOS
LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE
Exiger le nom Hunyadi SAXLEHNER

ADJUDICATION
de Travaux Publics

Hier, à 10 heures, a eu lieu, à la Mairie, sous la présidence de M. le Maire, assisté de MM. Thiers Sauveur et Valery Angustin, conseillers municipaux, l'adjudication des travaux suivants :

1. Empierrement de l'avenue Carnot.

Deux soumissionnaires se sont présentés, M. Chicca avec un rabais de 2 0/0, et M. Fontana, de 1 0/0.

M. Chicca a été déclaré adjudicataire.

2. Empierrement du Cours Sebastiani et du faubourg St Joseph.

M. Chicca, seul soumissionnaire, avec un rabais de 1 0/0, a été déclaré adjudicataire.

3. Dallage des trottoirs de la Traverse, 1er lot : Partie comprise entre l'angle du trottoir qui fait face aux magasins Potin et la librairie Olagnier.

Quatre soumissionnaires se sont présentés. M. Modroni Ferdinand a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 5 pour cent.

Les autres soumissionnaires étaient : M. Pietrucci avec un rabais de 4 0/0, M. Colombani de 3 0/0, et M. Quilici de 1 0/0.

Les travaux de dallage commenceront dans les premiers jours de juin et devront être terminés dans le délai de six mois.

Syndicat des Maçons

AVIS

Le Syndicat des Maçons de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de Messieurs les propriétaires de l'intérieur, que s'ils ont besoin d'ouvriers maçons et manœuvres, pour travaux à exécuter, ils pourront, sans avoir besoin de se déranger, écrire au Président du Syndicat, en ayant soin de bien spécifier la nature des travaux à exécuter.

En retour, le Président se mettra en correspondance avec les intéressés, pour arrêter les conditions par lesquelles les ouvriers pourront être mis à la partie pour la destination qui leur sera assignée.

Adresse : M. le Président du Syndicat des Maçons, Bastia.

Le Président, Guerrieri.

Machine à Coudre Singer

Occasion unique, payée 290 francs, à vendre de suite 150 francs. S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	15 avril	16 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 40	94 37
— de 3 1/2 0/0 amortis.	94 75	95 00

ex-coupon.

Conseil Général

Séance du 16 Avril

Présidence de M. Cuneo d'Ornano
Vice-président

Ajaccio, 16 avril.

La séance est ouverte à 3 heures.

Tous les conseillers généraux présents à la séance d'hier, assistent à celle d'aujourd'hui, ainsi que MM. Santelli, député de Calvi, et Hyacinthe Cagninacci.

Le Monument de Sampiero

Le Conseil général aborde la discussion du vœu du Syndicat d'Initiative d'Ajaccio qui demande le vote d'une subvention pour ériger un monument à Sampiero Corso.

Ce vœu est renvoyé à la commission des finances.

L'insuffisance des routes communales

M. Cagninacci constate l'insuffisance des routes communales. Plusieurs communes sont absolument isolées, ou d'un accès très difficile.

L'honorable représentant du canton de San Martino di Lota, demande, au Conseil général, de préparer un programme de création de routes pour les communes non desservies. Ce programme, discuté à la session d'octobre, sera ensuite soumis au ministre de l'Intérieur, auquel on signalera l'urgence de ces créations.

L'Assistance Médicale

M. Cagninacci propose ensuite d'apporter des modifications aux charges trop lourdes qui pèsent sur le département pour le service de l'Assistance Médicale gratuite.

Il réclame la création d'une nouvelle division, dans les bureaux de la Préfecture, qui serait chargée de contrôler sérieusement les dépenses effectuées pour l'Assistance Médicale.

M. le Préfet répond à M. Cagninacci. Il déclare qu'il a demandé la nomination d'une commission chargée d'étudier les bases de création de la nouvelle division.

Celle-ci serait chargée d'assurer l'application des lois nouvelles sur l'assistance obligatoire pour les vieillards et les infirmes, ainsi que les lois relatives à l'hygiène.

La durée des sessions

M. Cagninacci se plaint de la trop courte durée des sessions du Conseil général.

L'assemblée ne peut pas effectuer de travail sérieux ; aucun projet ne peut aboutir malgré son urgence. On n'a pas le temps matériel d'étudier sérieusement les questions.

Les Crédits DE LA Commission départementale

M. Hector Durazzo demande à la commission départementale de justifier de l'emploi du crédit de treize mille francs réservé aux opérations de la dite commission.

M. Decori donne les explications demandées, et établit le bilan des sommes nécessaires.

M. le président Durazzo intervient dans la discussion pour protester contre la demande de M. Hector Durazzo. Cette question est de nature à faire croire à une suspicion illégitime.

M. Caitucoli dissipe le malentendu existant créé par la mauvaise interprétation de la question de M. Hector Durazzo.

L'incident est clos.

Question Balesi

M. Balesi, médecin de l'Assistance Médicale gratuite, se plaint sur les retards apportés par les communes à verser leur part contributive pour les besoins de l'assistance aux malades indigents.

Le côtier Ajaccio-Bonifacio

M. Colonna dépose un vœu tendant à obtenir le rétablissement du côtier mensuel entre Ajaccio et Bonifacio.

Adopté.

LE BUDGET

M. Pinelli donne lecture du rapport de la commission des finances sur le budget supplémentaire.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

L'hôpital militaire de Guagno

M. l'abbé Ottavi demande que le rapport de M. le médecin-inspecteur Viry, sur l'hôpital militaire de Guagno, soit communiqué au Conseil général au cours de la prochaine session.

Adopté.

Séance de nuit

Le Conseil général a décidé ensuite de se réunir ce soir à 9 heures pour l'examen des quelques vœux déposés.

La clôture de la session sera prononcée à la fin de cette séance.

Le Congrès de Climatothérapie *et la Corse*

Paris, 16 avril.

Le *Figaro* publie, relativement au dernier Congrès de Climatothérapie et d'Hygiène, une note extrêmement élogieuse pour la Corse.

Cet article fait ressortir le merveilleux souvenir que les Congressistes ont emporté de cet admirable pays.

M. EMMANUEL ARÈNE et la Comédie Française

Lettre de M. Claretie

Paris, 16 avril.

Le *Figaro* publie, aujourd'hui, une lettre que M. Claretie, administrateur de la Comédie Française, adresse à M. Emmanuel Arène.

M. Claretie remercie, en termes affectueux, l'honorable sénateur de la Corse de la lettre, que le grand critique a publiée, il y a deux jours, au sujet de sa prétendue candidature au poste d'administrateur de la Maison de Molière.

M. Claretie déclare qu'il comprend, sans peine, que M. Emmanuel Arène ne veuille pas quitter sa situation de journaliste, d'homme politique, et d'auteur dramatique.

Les Morts du Jour

M. Ménard-Dorian

Paris, 16 avril.

On annonce la mort de M. Ménard Dorian, ancien député de l'Hérault, décédé subitement dans la matinée.

Nomination

Paris, 16 avril.

Le « Journal Officiel » publie la nomination de M. Mesnard, ex-adjudant au 163e régiment d'infanterie, comme surveillant des élèves à l'école d'Agriculture de Grignon.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

Paris, 16 avril.

La grève des ouvriers boulangers est en pleine décroissance. Les grévistes reprennent insensiblement le travail.

Toutes les boulangeries peuvent, dès à présent, fournir de pain, leur clientèle.

A TOULON

Toulon, 16 avril.

La grève des ouvriers boulangers continue, et ce au seul préjudice des ouvriers et à l'avantage des patrons.

Toutes les boulangeries sont, en effet, pourvues de pain et le prix de vente en a été augmenté.

Le pain, fabriqué dans les manutentions militaires et vendu dans les boulangeries municipales, n'est plus nécessaire. Les consommateurs se pourvoient dans les boulangeries ordinaires.

Le pain acheté par la municipalité lui reste pour compte, et dès demain la vente en sera supprimée.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

La Commission d'Enquête

Première séance

Toulon, 16 avril.

La Commission parlementaire, nommée par la Chambre, a commencé aujourd hui son enquête.

Elle a entendu de nombreux témoins qui ont rapporté les diverses péripéties de l'accident.

L'amiral Bienaimé et M. Michel ont posé diverses questions sur la nature des poudres qui se trouvaient à bord et sur les précautions prises pour leur maniement.

A la Ligue des Patriotes

Conférence sur la Pologne

Paris, 16 avril.

Aujourd'hui a eu lieu, à la salle des Sociétés Savantes, rue Danton, une grande réunion, sous la présidence de M. Paul Déroulède.

M. Henri de Nansanne a fait une conférence sur la « Prusse contre la Pologne, le droit et l'humanité. »

La foule, qui se composait de plus de trois mille auditeurs, a fait une ovation enthousiaste à l'orateur.

L'allocution vibrante de M. Paul Déroulède a été hachée par les applaudissements frénétiques de toute l'assemblée.

La sortie s'est effectuée dans le plus grand calme et sans incidents.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Protestation du Conseil municipal d'Orléans

Orléans, 16 avril.

Aujourd'hui a eu lieu la réunion extraordinaire du Conseil municipal d'Orléans au sujet de l'interdiction faite aux officiers et fonctionnaires de participer à la fête.

Le Conseil, à l'unanimité, a adressé une protestation énergique au président du Conseil, le priant de revenir sur une décision regrettable qui a vivement mécontenté la population.

La lecture de l'ordre du jour a été saluée par les applaudissements unanimes du nombreux public qui assistait à la séance.

LES GRÈVES

Les usines de Limoges

Limoges, 16 avril.

La grève de Limoges continue. Le nombre des chômeurs a encore augmenté aujourd'hui, et de nouvelles usines ont dû fermer leurs portes.

Il n'y a pas eu d'incidents graves, ni de manifestations tumultueuses.

UN BLAME AU PRÉFET DAUTRESME

Paris, 16 avril.

M. Clémenceau, président du Conseil, vient de sanctionner l'attitude de M. Dautresme, préfet des Pyrénées-Orientales, qui avait écrit au maire de Maury une lettre dans laquelle il déclarait que l'*Internationale* n'avait pas un caractère séditieux.

Le ministre de l'Intérieur a adressé un blâme à M. Dautresme pour ne pas avoir rappelé à ce Maire que la France n'avait qu'un drapeau : — le drapeau tricolore, — et qu'un chant national : la *Marseillaise*.

AU MAROC

Le Maghzen rétablit l'ordre à Marakech

Tanger, 16 avril.

Le Maghzen a décidé de rétablir l'ordre dans la province de Marakech. Il organise, dans ce but, une colonne expéditionnaire forte de 500 hommes.

Ces troupes marcheront immédiatement sur Marakech.

EN ANGLETERRE

La Conférence coloniale

Londres, 16 avril.

Hier, s'est ouverte la grande conférence coloniale de Londres, à laquelle assistent les premiers ministres de toutes les grandes colonies de l'Angleterre.

La première journée a été consacrée aux présentations officielles.

Les représentants ont ensuite tenu une courte réunion sous la présidence de lord Elgin.

L'ordre du jour de la conférence est assez chargé ; il porte sur l'immigration, les dépenses de l'empire colonial, l'adoption du système métrique, les relations des diverses colonies avec la métropole, les tarifs de préférence, etc.

La population londonienne a fait un chaleureux accueil aux congressistes.

Le général Louis Botha, représentant du Transvaal, a été très acclamé.

La ville est pavoisée.

AU MEXIQUE

Secousses de tremblement de terre

2 villes détruites. — 16 morts 37 blessés

Paris, 16 avril.

De très fortes secousses de tremblement de terre se sont produites au Mexique.

Les villes de Chilpancingo, capitale de l'Etat de Guerrero, et de Chilapa ont été détruites. La plupart des habitations se sont écroulées.

Les habitants, qui, prévenus par des secousses antérieures, avaient quitté leur demeure précipitamment, se sont réfugiés dans les environs en poussant des cris de terreur.

On compte néanmoins seize morts et trente-sept blessés, dont plusieurs grièvement.

Les indigènes sont réduits à la misère.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Faillite Forcioli Jean-Baptiste

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite Forcioli, ci-devant commerçant à Bastia, sont invités à se réunir le dix juin, à 8 heures du matin, en chambre de conseil du Tribunal, aux fins de délibérer sur les propositions de concordat qui leur seront faites.

Bastia, le 16 avril 1907.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.

BAINS DE PUZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

AVIS

Les entrepreneurs de bois de châtaignier pour les usines sont prévenus qu'ils s'exposent à des poursuites judiciaires s'ils acceptent de couper des châtaigniers sur les propriétés indivises, ayant appartenu à feu Orsatelli Paul-Toussaint, de la Casabianca.

Déménagements *pour tous les pays*

Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Genis afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet excessivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux internes provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

A LOUER

Un magasin avec four sis à Togo, près la fonderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
BOCCHERAIS

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, en face
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pour le droit d'exercer la profession et qui exploitent des malheureux acheteurs à la crédulité pour la location de leurs machoires.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT Lt de CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON

La Famille
Chroniques, Romans Modes, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.
100.000 LECTEURS
EDITION GRATUITE
1, rue Cadet, PARIS

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE EDITION
sous garantie intime
Un An..... 14 fr. - Six Mois. 7 fr. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE EDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. - Six Mois. 11 fr. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser la demande à M. Henry PETIT, Editeur
7, rue des Beaux-Arts, PARIS

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERUCCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre

Un devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets *Vendetta-Corse*. Réduction de 10 pour cent garanti 18 karats

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS
J. MORETTI
CORTE (Corse)
Grande collection de cartes postales
illustrées du pays, 700 modèles
1.700.000 cartes postales en magasin
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions, en noir et en couleurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyeux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à Larmes, Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

MONTRES GRATUITES
pour Hommes et pour Dames
ARGENT MASSIF contrôlé au titre de TITRE ZACCHA



Belle chaîne gourmette en argent contrôlé ou dorée TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré TITRE ZACCHA, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne recevra pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement 100.000 de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Voici en obtenir une ! Envoyez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.

Bureau 25, de la ZACCHA, 78, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 25 de la ZACCHA, 78, Rue Lafayette, Paris.
Veuillez m'informer de la condition à remplir pour obtenir la montre ZACCHA gratuitement. Ci-inclus timbre pour réponse.
Nom.
Adresse.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements **un Vin du Cap Mattei**

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 107 — JEUDI 18 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Apollon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 48 m. — Coucher, 6 h. 16 s.
Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Léon IX.

17 AVRIL

Non Coupable

IX

Les enfants et leur père étaient à Venise, Linda en Suisse, à Schanfels, quand Bonmartini écrivit à sa femme pour lui exprimer son désir d'aller faire une cure pendant les chaleurs. « Viens donc à Venise auprès de Maria et Ninetto. Je ne peux les laisser seuls. » Résolue à ne pas contrarier son mari, Linda se rendit à cet appel. La joie de revoir ses enfants fut de courte durée. Maria apprit à maman que le Comte l'avait menée au Sacré-Cœur afin de voir les locaux, et la Supérieure, en lui disant qu'il allait probablement l'enfermer au couvent. Cette nouvelle effraya la mère, un peu réconfortée cependant par la cordialité des relations entre Cesco et Tullio. Les deux beaux-frères évitaient toute allusion au passé...

***

Un jour, Bonmartini arriva dans la chambre de Linda, les sourcils froncés, brusquement, et sur un ton rude s'écria :

— Ton frère ne m'a jamais dit un mot du poste d'assistant que je sollicite dans la clinique de ton père. Donc, cela signifie que ton... de père n'a pas l'intention de me le donner. Je suis fatigué, et j'ai en ma possession des lettres avec lesquelles je pourrais le faire rougir devant tout le monde !

Linda, tremblante, tenta de le calmer.

— Voyons, Cesco, Tullio n'a pu parler à papa qui est encore en voyage, tu le sais. Lorsque papa sera de retour...

Bonmartini lui coupa la parole. Irrité, il ne savait plus ce qu'il disait, adressant injure sur injure. Le silence de sa femme aviva sa fureur. Il revint aux anciennes menaces : il ne retournerait plus à Bologne, comptant bien s'établir définitivement à Padoue. Quant aux enfants, ils iraient au collège...

— Vous apprendrez tous par là que le maître c'est moi. C'est ta faute. Tu peux obtenir tout ce que tu veux de ton père, mais naturellement, tu ne veux pas. Ah ! Fair de Padoue est mauvais ? Tant pis pour toi. Il fallait parler à ton père, qui, s'il n'était pas le... qu'il est, devrait t'éviter ce mal sans se faire prier !

— Personne ne veut te faire des vexations, s'écria Linda, moi moins que personne. Ne le vois-tu pas ? Je suis revenue de Suisse, malgré mes médecins, pour t'être agréable. Tu veux que j'aille à Cavarzere avec les enfants, j'irai. Sois raisonnable, Cesco, et crois bien que je ne puis contraindre papa. Mon frère s'occupe de cette affaire et y réussira probablement. Aie patience.

Bonmartini ne voulait rien entendre, s'exaltant de plus en plus. Et soudain, saisissant une chaise, il fit mine de vouloir la lancer. Linda, appuyée à un coffre, ne bougea pas. Mais Maria et Ninetto poussèrent un cri déchirant et se jetèrent sur leur mère, en signe de protection. Bonmartini, honteux, sortit en maugréant encore... Les enfants, alors, fondirent en larmes, embrassant Linda avec frénésie. Puis, quelques instants après, Maria revenait avec une lettre qu'elle avait hâtivement écrite à sa grand'mère, et dans laquelle, comme elle savait, elle racontait la scène. Maria et Ninetto avaient huit ans ; s'ils en avaient eu dix-huit, garçons que les juges au procès de Turin auraient accusé les enfants de complicité !

***

Bonmartini paraissait plus calme. Il dial. Linda s'en réjouissait doucement. Tous deux, de retour à Venise, donnaient l'illusion de l'entente. Pauvre Linda, qui ne savait pas les projets de Bonmartini ! Le valet de chambre les lui apprit.

— Le Comte, *signora*, nous a donné l'ordre de déménager la maison de Bologne et d'envoyer les meubles à Padoue.

Linda demeura atterrée. Le valet de chambre raconta en quels termes injurieux pour elle et sa famille s'était exprimé le Comte. Linda en fut blessée au plus profond de son cœur. Elle décida qu'elle n'irait pas à Padoue. Ou elle prierait son père d'accorder le poste d'assistant tant de fois sollicité, ou elle ferait un procès.

Il n'y avait plus à hésiter. Bonmartini était bien le dernier des misérables !

Sous une compréhensible impulsion de désespérance, Linda écrivit à Madame Murri (*excellent parti*, n'est-il pas vrai ? Madame) pour la supplier de vivre désormais avec elle et de s'en aller très loin avec les enfants. « Quand nous serons partis, Cesco ne pourra plus reprendre Maria et Ninetto. Je lui ferai un procès pour avoir manqué aux pactes jurés, et je redemanderai la séparation légale et mes enfants ! »

La nuit, Linda ne put fermer l'œil. Les plus étranges projets de fuite s'imposaient, comme un vague espoir de délivrance, dans son cerveau en feu. Elle songeait encore à son projet de la veille lorsqu'un billet remis par Rosina Bonetti lui annonça que Tullio désirait avoir un entretien avec elle, au Jardin Public de Venise. Elle s'y rendit. Tullio se promenait fiévreusement.

— Tu as écrit à maman que tu voulais partir avec les enfants. Mais, malheureuse, tu ne sais donc pas que ce serait la perte ! Cesco t'accuserait d'avoir abandonné le domicile conjugal. Le tribunal prononcerait la séparation contre toi et tu n'aurais plus les enfants !

Alors, Linda se mit à sangloter.

— Tullio, que veux-tu que je fasse ? Je n'ai plus la force de lutter. Ah ! si ce n'était pas pour mes enfants ! Si ce n'était pas pour eux j'en finirais avec la vie !

Le visage de Tullio s'altéra.

— *C'est moi qui en finirai !* Ton mari croit-il que tu es seule au monde ? J'ai cherché à le prendre par tous les moyens et je n'ai réussi qu'à le rendre plus arrogant ! Arrogant, c'est moi qui le serai, maintenant ; *et je ferai justice !*

***

La conversation ne poursuivit. Linda rassurait son frère, lui promettant qu'elle laisserait déménager la maison de Bologne sans faire aucune objection, et que, au lieu de fuir le domicile conjugal, elle agirait suivant les conseils d'un avocat. Tullio Murri parut apaisé. Il embrassa Linda et partit...

RENÉ SANGY.

N. B. Une faute d'impression a fait dire à M. René Sangy, dans son dernier article : « Bonmartini ne *se départissait* pas de sa raideur bourrue. » Il faut lire : « ne *se départait* pas... »

La Colonie Corse en Tunisie

La colonie corse forme, en Tunisie, une association puissante et agissante, tant il est vrai que loin de l'île, toutes les causes de dissensions s'évanouissent ; seule persiste, réelle et vivace, la piété filiale. Bien commun entre tous les enfants disperse au large. L'esprit de solidarité, clan, parti ou syndicat, appliqué à la défense de l'honneur familial, à l'intérêt de la politique locale ou, comme aujourd'hui, à la sauvegarde des intérêts économiques, est un des ressorts aussi bien qu'un des caractères de la personnalité corse. En Tunisie, les insulaires ont formé une Société de Bienfaisance, « La Corse, » des plus prospères ; elle a son siège à Tunis même, elle a des filiales à Bizerte, à Sousse, à Sfax. S'agit-il d'une œuvre, d'une initiative d'ordre général, sur un signal parti du siège social, une réunion s'organise avec les délégués des divers groupements de la régence.

Il est un autre trait de la mentalité corse que l'éloignement de l'île met en plus grand relief : c'est son activité ingénieuse à mettre en valeur les ressources du sillon d'élection ; c'est, mieux encore, sa confiance en ses ressources individuelles inséparables d'une certaine fierté, qui fait que le Corse regarde comme un point d'honneur de se faire lui-même ; si, dans l'île, il est parfois, il se réduit par indigence à la condition de vassal d'un député érigeant un arrondissement en fief. Hors de l'île, affranchi du joug de la suzeraineté d'autan, maître de lui-même, il veut être le fils de ses œuvres : la liberté le relève, l'anoblit et l'enrichit ; il redevient le citoyen des Républiques vraiment démocratiques où l'homme ne comporte que par ce qu'il vaut par lui-même. En Tunisie, pour quelques Corses que l'on retrouve dans les administrations, rassemble par le contagion du fonctionnarisme, on remarque que le plus grand nombre s'occupent de travaux publics, de mines, de commerce ; le Corse, lui aussi, peut être un homme d'affaires et, dans ce rôle indépendant, réussir avec honneur et profit pour lui-même et pour son pays.

Réveiller dans la population de l'île le goût des choses de l'île, lui rendre confiance en elle même et dans les ressources de son sol et de sa situation, ranimer en le rajeunissant par les syndicats l'ardeur de l'association, provoquer le relèvement économique d'une région apte à produire et à échanger, n'est-ce pas correspondre à ses plus secrètes aspirations en même temps que servir son intérêt, n'est-ce pas réhabiliter Cyrnos à ses propres yeux en même temps qu'aux yeux de ses compatriotes quelquefois injustes ; c'est lui rendre le bien suprême, la dignité civique, la plus haute vertu de nos démocraties contemporaines.

Ce serait restreindre le plan et le champ d'action de la « Corse, » que de la limiter à la seule philanthropie, si élevée que soit cette tâche ; elle étend son examen et son influence à des initiatives d'un ordre différent, et, au besoin, elle sert, tout comme les syndicats agricoles et les syndicats d'initiative, les Chambres de commerce et les Conseils généraux ou municipaux, les intérêts économiques de l'île. C'est ainsi qu'elle s'est préoccupée du rattachement de la Tunisie avec la Corse par un service maritime postal. Elle a procédé par enquêtes, par essais, par démarches officielles ; elle a abouti.

Tourisme, stations estivales des Tunisiens, Corses, Européens ou indigènes, échanges commerciaux, tous ces argu-

---

17 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

II

LE PREMIER COUPLE

Félicien et Benoîte s'arrêtèrent, d'un même mouvement, à quelques pas de la baronne, qui était assise sur un fauteuil.

— J'ai reçu, ce matin la lettre de mademoiselle, et, toute affaire cessante, je me suis empressé de me rendre ici... dit Félicien, qui paraissait gêné, et qui avait, par suite, l'allure la plus comique qu'il fût possible de voir.

— Fort bien ! ... dit mademoiselle de Noirmont... Mais qui est-ce... cette personne ?

Elle montra Benoîte, qui sourit, et fit la révérence gracieusement.

— Mademoiselle, répliqua Félicien, dont les moustaches se hérissèrent, et qui riboula des yeux excessivement, cette personne que j'ai l'honneur de vous présenter... c'est Benoîte.

Félicien sourit.

— Oui ; c'est comme qui dirait ma bonne amie ! fit il. Mademoiselle voudra bien excuser mon indiscrétion.

— Comment, dit mademoiselle de Noirmont... vous aussi, cher moi, votre bonne amie ?

— Pardon de l'audace, encore une fois, mademoiselle, pardonnez-moi ; mais je voulais...

Seulement alors, il comprit sa bévue et il essaya de s'expliquer.

— Il y a quiproquo, mademoiselle, oui, quiproquo, assurément ! Benoîte est ma bonne amie, mais ce n'est pas le mot ! Benoîte est ma... ma promise !

La baronne de Noirmont s'amusait de cette scène ; elle avait de l'estime et de la sympathie pour l'honnête jardinier ; elle s'intéressait beaucoup à lui.

— A la bonne heure ! fit-elle. Pour suivez !

Félicien reprit :

— Je n'aurais point osé présenter, à une aussi grande dame que mademoiselle, une gourgandine, une rien du tout.

Fi donc ! Oui, oui, Benoîte est ma promise, bellement !

Elle doit échanger la bague avec moi, votre serviteur, bien humble mademoiselle, et, comme notre hyménée est décidé depuis huit jours, — pas vrai, Benoîte ? — j'ai dit : « Félicien, puisque tu vas à Paris voir mademoiselle, eh ! bien mon garçon, emmène Benoîte, pour que mademoiselle fasse connaissance avec elle ».

Car enfin, on connaît ses devoirs, comme dit l'autre.

— Eh ! bien, mais, je suis fort aise de connaître Benoîte, dit mademoiselle de Noirmont, et je vous félicite, tous les deux, de votre choix... si vous vous aimez.

— Si nous nous aimons ! dit Félicien, en levant au ciel les deux masses qui constituaient ses mains.

Seigneur, mon Dieu ! Moi, pour mon compte, j'idolâtre ma Benoîte aimée. Quant à elle, j'ose espérer...

— Moi, j'aime aussi Félicien, dit Benoîte, non sans une vague confusion ; et je serais heureuse d'être sa femme !

Félicien sourit.

— Au moins, elle ne l'envoie pas dire ! fit il. Va bien ! Pour lors, mademoiselle, puisque Benoîte vous plaît, c'est fait ! Il ne manquait plus que votre « oui ». On se mariera.

— Vous êtes sans parents ? demanda mademoiselle de Noirmont à Benoîte.

— Oui, mademoiselle.

La jeune fille, en quelques mots, mit la baronne au courant de son passé

— Et vous êtes en service ?

— Oui, mademoiselle, chez monsieur Lacoste, le maître de l'hôtel du Cygne à Lagny.

— Mon locataire ? fit la baronne.

— Juste ! répondit Félicien. C'est lui-même, oui, mademoiselle. Oh ! mais, quand nous serons mariés, puisque mademoiselle le permet, je compte...

Mademoiselle de Noirmont, distraite, interrompit son jardinier.

— La noce aura lieu au château, dit-elle. Je danserai au bal, et je serai la marraine de votre premier enfant... s'il naît avant la première année du mariage.

— Mademoiselle est la meilleure des femmes ! dit Félicien transfiguré. Mademoiselle sera enfin la ; on aura le moloche !

D'abie, il pourra se vanter d'avoir une marraine un peu huppée, le citoyen !

Faites excuse, ou la citoyenne, car, de ça, il est impossible de répondre.

A présent, mademoiselle, à vos ordres ! Vous m'avez fait dire de venir vous voir, et...

— Je vous ai prié de venir ici, fit la baronne... pour vous informer que je compte m'installer la semaine prochaine, aux Saulaies.

— Enfin !... Nous désespérions, quasiment, de vous y voir cette année, et les pauvres du pays s'en plaignaient !

— Ils ne perdront rien pour avoir attendu, je l'espère !

— Parbleu... mademoiselle est la charité même !

La baronne poursuivit :

— Vous prendrez donc, dès demain, des ouvriers pour faire mettre le château en état de me recevoir.

— C'est entendu mademoiselle, vous pouvez compter sur moi ! Mademoiselle veut-elle nous dire quand elle arrivera ?

Mademoiselle de Noirmont réfléchit.

— Attendez ! fit elle. C'est aujourd'hui...

— Vendredi.

— Je partirai mardi prochain ; je coucherai aux Saulaies mardi soir.

— Ça suffit !

(A suivre).

monie, avec statistiques à l'appui, ont été précisés, classés, démontrés. A titre de vérifications, pour établir la réalité des faits, on a pu rappeler les relations nouées entre la Corse et la Tunisie par la Compagnie Méditerranéenne ; on a signalé les voyages accomplis par la Compagnie Mixte en saison d'été ; d'une et déjà même, on attendait mieux, il semble que des arrangements aient été pris pour juillet et août avec cette Compagnie en vue d'organiser deux voyages dans les deux sens, ce qui représente pour cette saison un mouvement minimum de 200 passagers. Bref, impressionnée par ces faits, la Commission des services maritimes postaux aurait voté un service périodique Bastia-Tunis.

Les Corses de Tunis travaillaient donc avec leurs compatriotes de l'île, de Marseille, de Nice, pour rattacher l'île au système de la grande circulation touristique et commerciale en Méditerranée latine.

Ils travaillaient, il faut le dire, en tirailleurs, en ordre dispersé, d'instinct patriotique, ignorant même les efforts de leurs frères, se croyant seuls à agir, tout comme de ce côté de la Méditerranée on ignorait les dépenses d'énergie sur l'autre bord.

Une occasion s'est présentée pour réunir, coordonner, concentrer, suivant une méthode rationnelle et pratique, toutes ces bonnes volontés déjà muscles en colère inutile et petites à l'action.

Il s'agit d'une conférence que les Corses de Tunisie ont demandée à celui qui signe ces lignes, envoyé en mission dans notre protectorat. Il leur a présenté en un tableau d'ensemble les résultats obtenus par l'action combinée de la presse, qui fait l'éducation de l'opinion, et de l'association, qui a réparti le travail entre ses groupes, le Syndicat agricole de la Corse se spécialisant dans l'action économique, le Syndicat d'Initiative (Corse, Nice, Marseille) se spécialisant dans l'action touristique.

Frappés, même surpris, et avec quelle joie, de l'œuvre accomplie et en comblen de temps quelque modeste, les Corses de Tunisie ont décidé de créer un Syndicat d'Initiative, d'adhérer à la Fédération. Bien plus, dans un élan spontané de solidarité, ils ont pris l'initiative, eux qui appartiennent à la grande famille de la France d'outre mer, de provoquer un mouvement corse dans les colonies et pays de protectorat : ils pensent adresser un appel à leurs frères d'Afrique, d'Asie, de la France coloniale, pour les inviter à se joindre à eux, à suivre leur exemple, à marquer partout où ils sont, en un banquet annuel, leur fidélité jurée à l'île de Beauté, par une collecte dont le montant sera versé à la caisse de la Fédération pour la seconder dans son œuvre de propagande pour le relèvement économique de la Corse.

D'autres projets sont à l'étude, entre autres la création d'une école professionnelle d'industrie et de commerce en Corse, par voie de souscription entre les Corses répandus dans les colonies, les pays de protectorat et à l'étranger. Plus favorisés de la fortune, ils estiment qu'il est de leur devoir de faire plus puisqu'ils peuvent davantage ; c'est dans sa simplicité pure, la pensée toute de bureau de la « Corse, » traduisant les sentiments de toute l'assemblée.

Les Corses renaissent. S'ils savent, et j'ai le souvenir, observer la prudence en commandant aux heures de relèvement les difficultés inhérentes à toute entreprise nouvelle ; s'ils se défendent contre les emballements, les engouements, les tentations de faire vite ; s'ils font converger toutes leurs efforts, intelligence, science, énergie et capitaux, vers des initiatives sérieusement mûrement, étudiées ; si, comme il convient à une époque, à une société qui se réclament de la science pratique et de la probité commerciale, ils procèdent avec la sage lenteur que conseillent les débuts de tout relèvement, la méthode contrôlée par l'expérience, il est également vrai que l'avenir leur appartient et que le présent est courbent. Ils sont dans un âge nouveau : c'est un fait. Le renouveau : c'est une certitude. Ils l'auront mérité : ce sera justice.

Gaston VALRAN.

(Le Sémaphore de Marseille).

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

Sur la grève de l'aluminium :

« La Confédération Générale du Travail et ses représentants dans les syndicats ont eu beau prêcher la grève générale de l'alimentation, il n'y a guère plus de grève aujourd'hui qu'avant leur proclamation. Les pâtissiers sont restés dans les pâtisseries, les épiciers dans les épiceries, les restaurateurs dans les restaurants, et les boulangers dans les fournils ; il y a bien encore parmi les travailleurs quelques timorés, comme celui dont le propos est rapporté plus haut, comme ceux dont on raconte qu'ils se sont laissé enlever leurs cartes d'embauchage, mais le nombre de ces trembleurs est moins grand qu'autrefois, la proportion des grévistes a par exemple va en s'atténuant ; combien en restera-t-il si l'on pouvait empêcher les meneurs révolutionnaires d'exercer leurs manœuvres contre les ouvriers qui ont envie de travailler, et si les chefs du collectivisme, au lieu de s'incliner devant la Confédération du Travail, osaient dire publiquement ce qu'ils pensent de l'emploi de la violence dans les sociétés civilisées et fondées sur les principes de la liberté.

La République Française

A propos de la condamnation de l'abbé Jouin :

« Qu'a-t-il dit, M. Toutain ? Que le texte de la loi était suffisamment obscur pour que personne en dehors des juristes, qui ne sont d'ailleurs pas d'accord, puisse savoir dans quelles circonstances elle crée ou ne crée pas le délit. Mais la Cour de cassation en avait dit tout récemment autant à propos de la loi sur le repos hebdomadaire, tout le monde en dit tout autant de toutes les lois qui ont été votées de nos quelques années. Les députés eux-mêmes, qui les ont votées, seraient aussi incapables de les expliquer que Corneille le fut un jour de prémier le sens de quatre vers de « Tite et Bérénice » qu'on citait devant lui, et ce sera bien autre chose quand il faudra appliquer la loi de 1906, qui est totalement inintelligible d'un bout à l'autre. Ce n'est pas la faute des juges si nous vivons sous le régime de l'incohérence, et nous vivons, n'est-ce pas, si ce n'est pas le président Toutain qui l'a dit. »

Une Lettre DE M. EMMANUEL ARÈNE

Le *Figaro* a publié, relativement à la nouvelle qui avait été donnée de la nomination prochaine de M. Emmanuel Arène comme administrateur général de la Comédie-Française en remplacement de M. Jules Claretie la note suivante qu'accompagne une lettre du sénateur de la Corse :

Coupons des ailes..:

Quelques-uns de nos confrères, précisant une vague rumeur que l'on se chuchotait aux répétitions générales, viennent de donner corps à tout un mouvement administratif, littéraire et dramatique, en vertu duquel M. Henry Marcel serait nommé conseiller d'Etat et aurait pour successeur à la Bibliothèque nationale M. Jules Claretie, qui serait lui-même remplacé à la Comédie-Française par notre collaborateur et ami M. Emmanuel Arène.

Pour empêcher ce gentil potin, très printanier, de prendre un plus large vol, M. Emmanuel Arène nous adresse le billet suivant :

Paris, 14 avril 19.7.

Mon cher Bassel,

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi, — comme on dit précisément à la Comédie-Française. Il paraîtrait que je suis, sans le savoir, à la veille d'être nommé administrateur général de la Comédie en remplacement de M. Jules Claretie qui s'en irait, sous peu, sans le savoir aussi probablement.

J'ignore si l'on songe à remplacer M. Jules Claretie dans le poste qu'il occupe avec tant d'habile et heureuse diplomatie, et où son successeur — si c'était moi surtout — se chargerait bientôt de le faire regretter. Mais veuillez bien dire, je vous prie, que cette éventualité, en ce qui me concerne, n'est pas à craindre. J'ai eu, toute ma vie, l'horreur des choses obligatoires, et il suffirait que je fusse nommé à la Comédie-Française pour que je n'y misse plus les pieds, ce qui me priverait beaucoup, je vous assure.

Bien cordialement.

Emmanuel Arène.

Au Palais

Hier, à 3 heures a été appelé devant la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel, le procès intenté par les frères S... au sieur Dominique N., pour destruction de titre.

La Cour a été saisie par les frères S.. d'une requête de récusation contre un des magistrats de la Cour. La requête est uniquement basée sur le fait que ce conseiller a connu de l'affaire comme membre du parquet.

M. l'avocat général Angeli a soutenu que la demande des frères S. était irrecevable et a conclu à la condamnation à l'amende des demandeurs.

La Cour a renvoyé à huitaine le prononcé de son arrêt.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 Avril à 3 h.

En Rêve, allégro de concert,	Johan Wick.
La Fête du Village, ouv.,	Bolaldieu.
Manuel Maintenon,	F. Thomé.
Les Huguenots, fant.,	Meyerbeer.
Achyléna, mazurka,	Carle.

Le Sous-Chef de musique, Toulouse.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MONTICELLO. — Vendredi dernier, 12 du courant, disparaissait une des plus nobles figures de la Balagne. M. Orticoni Gorgonino, Juge de paix du canton d'Ile-Rousse, ancien Maire de Monticello, allié à la famille Arrighi de Casanova de Corte, s'est éteint paisiblement dans la 70e année de son âge, entouré de tous les membres de sa famille.

Les soins empressés et assidus qui lui ont été prodigués, le concours dévoué des praticiens les plus habiles n'ont pu enrayer la marche de la terrible maladie dont il était atteint depuis six mois. Rien n'a valu pour avoir raison d'un rétrécissement de l'œsophage dont il observait lui-même le progrès avec un courage stoïque.

A quatre heures et demie du matin, la mort faisait son œuvre.

Ses funérailles ont été grandioses et imposantes. De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu tant de monde à Monticello. Toutes les notabilités de l'arrondissement de Calvi, ainsi que plusieurs parents et amis de l'arrondissement de Corte, s'étaient fait un devoir de venir accompagner à sa dernière demeure le parfait honnête homme dont la disparition a suscité d'unanimes regrets, le magistrat intègre, justement aimé et estimé de tous ceux qui l'ont connu.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ambrogi, Président du Tribunal civil de Calvi ; Ambrosini, juge de paix du canton de Muro ; Grassani, notaire à Calvi ; Lanzalavi, juge de paix du canton de Calvi ; Mondielli, juge suppléant à Ile-Rousse ; Vincenti, juge de paix du canton de Belgodere.

Le deuil était conduit par ses deux enfants : MM. Jacques Orticoni, employé à la Cie des Messageries Maritimes à Marseille, et Antoine Orticoni, maire de Monticello.

Deux discours ont été prononcés à cette occasion, le premier par M. Mondielli, Juge suppléant, et le second par M. Luiggi, Instituteur, ami personnel du défunt.

A. L.

Voici le discours prononcé par M. Mondielli, Juge suppléant à Ile-Rousse.

Messieurs,

C'est un devoir bien douloureux qui m'incombe aujourd'hui : celui d'adresser à l'un des plus intègres des juges le dernier adieu d'un ami.

Déposerai-je sur ce froid cercueil des éloges dont sa mémoire n'a aucun besoin ? La mort, a-t-on dit, met chacun dans son rang, et si la valeur d'un homme se mesure aux regrets que cause sa disparition, la douleur immense, je puis dire générale, qui a accueilli la nouvelle de la mort de M. Orticoni, nous dit mieux que le plus éloquent des discours, la grande perte que nous venons de faire, car chacun se prend à pas un pas pour alors le deuil qui frappe si cruellement la famille !

La vie de l'homme de bien mort après de nombreuses souffrances physiques se résume en deux mots : Devoir, dévouement.

Mais qui plus que moi, qui si été pendant dix ans son humble collaborateur, a pu apprécier son admirable conduite de magistrat, ses jugements rigoureusement impartiaux, sa véritable justice : à chacun le sien s'était-il dit devise ; et ni les sollicitations du dehors, parfois si instantes, si pressantes de l'amitié, rien jamais n'a pu venir à bout de l'inflexibilité de sa haute conscience qui ne voyait que le droit et ne déduit que la justice. Et maintenant il n'est plus, le chef, le courtois, l'excellent collègue, il ne viendra plus s'asseoir à mes côtés pour me charmer par sa belle humeur, pour m'éclairer de ses lumières. Son corps va bientôt disparaître à nos regards amis, mais son souvenir restera inoubliable incrusté dans nos cœurs. Souvenir dans lequel nous pourrons puiser et le sentiment de l'honneur et l'amour du prochain.

Et unissant notre peine à la douleur de sa chère famille si cruellement affligée, disons à notre pauvre ami le plus triste et le plus affectueux des adieux.

Voici le discours prononcé par M. Luiggi, Instituteur à Monticello.

Messieurs,

Une triste cérémonie nous réunit ! Je ne puis laisser fermer à jamais cette tombe sans adresser un mot d'adieu à celui qui fut toujours pour moi un conseiller, un confident, un ami sûr et dévoué.

En m'imposant cette tâche, je ne vous trouverai point le vie si bien remplie et entièrement consacrée à faire le bien, de celui que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure. Vous tous qui avez connu et apprécié les belles qualités et les rares vertus de M. le Juge de paix Orticoni, vous serez d'accord pour dire avec moi que cet homme de bien a mérité le respect, l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont approché à un titre quelconque.

Voulant être utile jusqu'au bout, il s'est dépensé au milieu de ses concitoyens à donner tout ce qu'il avait de cœur, d'intelligence et de force. Aussi, nous mesurons tous l'étendue de la perte que nous venons de faire en ce jour de tristesse et de deuil pour toute la commune.

Forme et réfléchi dans sa longue maladie, jamais il ne s'est laissé abattre par la douleur. Calme et tranquille en face de la mort, il m'avait prédit sa fin en souriant.

Et si je devais fouiller dans les 70 ans de sa vie si bien remplie, j'y trouverais cachées sous les plis de la modestie, tant de vertus chrétiennes d'un prix rare devant Dieu et d'un vrai mérite devant les hommes.

Inclinons-nous devant son cercueil, rendons un tribut d'hommage et de reconnaissance à la mémoire de celui qui a toujours marché sur le chemin de l'honneur. Heureux ceux qui sauront le suivre sur ce beau sentier ! Et quand notre dernière heure sera fatalement marquée sur le cadran de la vie, souhaitons que l'on puisse dire de nous comme on la dira de lui. Il fut un homme de bien ! C'est la plus noble ambition à laquelle nous puissions aspirer et c'est aussi le plus bel héritage que nous puissions laisser après nous !

Adieu, mon cher ami, dormez en paix votre dernier sommeil et que la terre vous soit légère !

INCENDIE ET VOL au Marché aux Poissons

L'instruction suivie contre Bartoli Augustin, inculpé de vol et incendie volontaire, est menée avec célérité.

M. le juge d'instruction Virgitti, après avoir constaté, dans la journée de mardi, que des traînées d'un liquide sucré existaient entre une croisée et l'autre, à partir du 5e étage de l'immeuble n° 6, de la rue des Zéphyrs, habité par Bartoli, et que sur le rebord de la fenêtre de la chambre occupée par ce même individu, se trouvaient également des traces de sucre, a commis un expert pour procéder à l'analyse des grains blanchâtres, offrant l'aspect du sucre, saisis au domicile de Bartoli.

Le magistrat instructeur a ensuite chargé M. Dumas, commissaire central, de procéder à de minutieuses perquisitions en vue de retrouver des ustensiles ayant pu servir à fondre du sucre. Ces perquisitions ont amené la découverte d'une hachette portant à la partie non tranchante, une matière blanche farineuse, au goût sucré, adhérant fortement au fer de la hache et s'y étant pour ainsi dire collée en consécutant des pains de sucre.

On a également trouvé un estagnon d'assez grandes dimensions contenant une certaine quantité de liquide gluant qui sera également analysé par l'expert.

Cet estagnon semble avoir servi à fondre du sucre.

BOURSES DES LYCÉES, COLLÈGES ET COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES

Les examens pour l'obtention des certificats d'aptitude aux bourses des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles, auront lieu jeudi 18 avril, au lycée de garçons.

Les aspirantes, munies de papier et de plumes, devront être présentes pour l'appel nominal, à 7 h. 1/2 du matin. Entrée par la rue de la Miséricorde.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. le médecin inspecteur Viry, directeur du service de santé du 15e corps d'armée, est arrivé d'Ajaccio et descendu au Grand Hôtel de France.

∴

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites du concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire auront lieu dans l'ordre ci-après, savoir :

Mardi 11 juin 1907 : matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, composition française ; soir, de 1 h. 30 à 4 h. 30, allemand, thème et version.

Mercredi 12 : matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, composition de mathématiques ; soir, de 1 h. 30 à 2 h. 30, calcul logarithmique ; de 2 h. 35 à 4 h. 45, croquis de paysage.

Jeudi, 13 : matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, tracé d'une épure de géométrie cotée ; soir, de 1 h. 30 à 4 h. 30, composition d'histoire.

Vendredi 14 : matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, composition de physique et chimie ; soir, à 1 h. 30, langues vivantes facultatives, thème et version.

L'examen oral commencera le 4 juillet.

∴

Tir du 163e

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par les compagnies du détachement de Bastia, vendredi, 19 avril, route du Cap, environs de La Vasina.

∴

On demande

Un ménage de quatre personnes demande une bonne sachant tout faire.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A vendre

Bonne occasion : Un cabriolet tout neuf, un cheval âgé de sept ans, très bon trotteur, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

LA VÉRITÉ
sur
LA HERNIE

Tous ceux qui sont atteints de Hernies, Efforts Descentes, Maladies du Ventre, etc., *ont intérêt*, avant de se soigner et de se procurer un appareil *capable* de les soulager et de les guérir à lire très attentivement un remarquable ouvrage de 150 pages et 200 gravures, le « TRAITÉ de la HERNIE » (par A. CLAVERIE, D. G. A., ✠), dans lequel la « *Vérité sur la Hernie* » est dévoilée.

Dans un but humanitaire, cette magnifique Brochure illustrée est adressée gratuitement à tous nos lecteurs.

Les personnes qui souffrent doivent donc en faire la demande *aujourd'hui même* à M. A. CLAVERIE, 224, Faubourg Saint-Martin, à Paris, qui la leur adressera par la poste, avec toute la discrétion désirable.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00214

BOURSE DE PARIS

	16 avril	17 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 37	94 45
— de 3 0/0 amortis.	95.00	95,20
	ex-coupon.	

Conseil Général

Séance du 17 Avril

Présidence de M. Cuneo d'Ornano
Vice-président

Ajaccio, 17 avril.

La séance est ouverte à 10 heures du matin. Celle qui devait avoir lieu hier soir n'a pas été tenue.

Les conseillers généraux sont moins nombreux qu'aux séances précédentes ; certains d'entre eux ont quitté Ajaccio par le train du matin.

M. le préfet assiste à la séance.

Les chemins vicinaux

Au nom de la Commission des chemins vicinaux, M. Versini dépose son rapport sur le service vicinal.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées

Le tramway Bastia-Erbalunga

M. le notaire Gavini donne lecture de son rapport sur la création d'un tramway électrique entre Bastia et Erbalunga, dont M. Suzzarini devait être l'entrepreneur.

Adopté.

Les trains-Renard

M. le notaire Gavini dépose également un rapport sur la subvention à accorder pour l'entreprise des trains-Renard, qui vont être expérimentés entre Ajaccio et Sartène.

Adopté.

Le classement des Maisons d'Ecoles

M. Don-Pierre Casabianca soumet à l'approbation du Conseil son rapport sur le classement des maisons d'Ecoles communales.

Adopté.

La taxe des prestations

M. Don-Pierro Casabianca demande également la transformation du système des taxes des prestations.

Adopté.

L'Impôt sur le revenu

M. Don-Pierro Casabianca dépose enfin un vœu approuvant la réforme de l'impôt, et exprimant le désir que le Parlement vote le projet d'impôt sur le revenu.

Motion Caitucoli

M. Caitucoli appelle l'attention du Préfet et du Conseil général sur l'inutilité des vœux déposés au cours des sessions précédentes, car ceux-ci ne reçoivent d'ordinaire aucune sanction.

M. le Préfet

promet de veiller à ce que des réponses soient données aux vœux formulés par l'Assemblée départementale.

L'incident est clos.

Vœu Cagninacci

M. Cagninacci dépose un vœu tendant à faire réserver les plus forts crédits possibles aux chemins vicinaux, afin de permettre l'exécution des travaux urgents.

Adopté.

Les Services maritimes postaux

M. le président Durazzo remercie M. le préfet de la Corse pour son heureuse intervention dans la question des Services maritimes postaux et pour la solution obtenue.

Discours du Président

L'ordre du jour étant épuisé, M. Tiburce Cuneo d'Ornano tient, avant de clore la session, à remercier l'assemblée départementale de son zèle à s'occuper des affaires du département, et à en gérer les finances.

Il doit aussi adresser des remerciements à M. le Préfet, qui ne cesse de prêter au Conseil général son concours éclairé.

M. Cuneo d'Ornano termine son discours en formulant le vœu que les conseillers généraux renouvelables reviennent tous siéger à la prochaine session (Applaudissements)

La session est close.

LE GÉNÉRAL PICQUART à Belfort

Paris, 17 avril.

M. le général Picquart est parti hier soir par train spécial pour Belfort. Il est accompagné par M. le général Brun, chef d'état-major général de l'armée.

Arrivé dans la matinée à Belfort, le Ministre de la Guerre a immédiatement inspecté la garnison et visité quelques forts et ouvrages détachés entourant la place. Il continuera demain son inspection.

Le général Picquart se rendra ensuite dans les autres places de la frontière de l'Est.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Déclaration de M. Clémenceau à la *Délégation d'Orléans*

Paris, 17 avril.

M. Clémenceau, président du conseil, a reçu, ce matin, au ministère de l'Intérieur, la délégation du Conseil municipal d'Orléans venue pour lui demander de rapporter sa décision relative à l'interdiction faite aux officiers et aux fonctionnaires d'assister aux fêtes célébrées en l'honneur de la Pucelle d'Orléans, à l'occasion de l'anniversaire de la délivrance de la ville.

M. Clémenceau a déclaré aux délégués que le gouvernement laissait la municipalité libre de célébrer la fête comme elle l'entendait.

Néanmoins les fonctionnaires et les officiers ne pourront pas assister en corps aux cérémonies du culte.

Dans le cortège, les fonctionnaires de tous ordres et les corps constitués devront avoir la pas sur les représentants du clergé.

Ces derniers seront admis à figurer dans le cortège au même titre que toutes les autres associations politiques et ouvrières.

Les ecclésiastiques pourront revêtir leurs habits sacerdotaux et se faire précéder de bannières. Mais, par contre, ils devront s'abstenir de promener dans les rues des emblèmes religieux, tels que croix et statues.

Le cortège devra, en outre, se former à la mairie et non pas sortir de la cathédrale. La délégation devra avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville.

Le gouvernement laisse aux fonctionnaires la liberté d'assister, à titre individuel, à la cérémonie religieuse.

La musique de la Garde républicaine et un régiment de chasseurs à cheval prêteront leurs concours aux cérémonies civiles.

Les délégués ont déclaré se ministre de l'Intérieur qu'ils se soumettaient à ces conditions qui leur donnaient satisfaction.

EN ANGLETERRE

Les Souverains Anglais à Naples

Malte, 17 avril.

LL. MM. le Roi et la Reine d'Angleterre ont quitté Malte dans la matinée.

Le yacht royal « Victoria and Albert » a été escorté à sa sortie de la rade, par une partie de l'escadre anglaise qui a salué les souverains par des salves de coups de canon.

Edouard VII et la reine Alexandra se rendent à Naples.

La Conférence coloniale

Londres, 17 avril.

La Conférence coloniale a tenu aujourd'hui sa deuxième séance, sous la présidence de Lord Elgin, secrétaire des colonies.

Les représentants des diverses colonies ont discuté la question de la publicité des réunions.

Ils ont décidé que le congrès serait privé, mais que des communiqués seraient faits à la presse.

EN ITALIE

Le roi d'Italie à Gaëte

Rome, 17 avril.

S. M. Victor Emmanuel est arrivé dans la matinée à Gaëte, où il a été reçu avec enthousiasme par la population.

Le roi d'Italie se rend au devant des Souverains anglais, qui arriveront demain dans la rade.

L'escadre italienne est concentrée à cette occasion dans le port.

Un grand déjeuner sera offert par le roi Victor-Emmanuel III aux Souverains anglais à bord du vapeur « Trinacria ».

L'entrevue des Souverains anglais et italiens sera le pendant de celle de Carthagène et la réplique de celle de Rapallo.

AU MEXIQUE

Violentes Secousses de tremblement de terre

38 morts. — 93 blessés. — Villes détruites. — Communications interrompues.

Mexico, 17 avril.

Les secousses de tremblement de terre se multiplient, causant un épouvantable désastre.

Les villes d'Ayutla, d'Ometepec et de Tinila sont complètement détruites. Elles avaient heureusement été évacuées par les populations.

La ville d'Acapulco est aux trois quarts submergée. Des maisons s'écroulent à tous instants.

Les communications entre Mexico et Santa-Cruz sont interrompues, et ne pourront être établies que dans plusieurs jours. Un affaissement de la voie ferrée s'est, en effet, produit sur une longueur de plusieurs kilomètres.

On compte à ce jour 38 personnes mortes et 93 blessées.

Le gouvernement de Mexico envoie de très importants secours, qui ne peuvent pas suffire à soulager toutes les misères.

La désolation règne au sein des populations réfugiées dans les campagnes.

EN ESPAGNE

Secousses de tremblement de terre

Madrid, 17 avril.

De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Tortosa, dans la province de Valence et à Murcie.

Elles ont duré plusieurs secondes et ne sont reproduites à diverses reprises.

On n'a à déplorer aucun accident de personne.

EN ROUMANIE

Complot contre le roi

Bucarest, 17 avril.

La police de Sinaïa a découvert un vaste complot contre le roi de Roumanie.

Le provicaire d'un lycée, chef des conjurés, a été arrêté. Ce fonctionnaire se proposait avec un certain nombre de personnages, simon de provoquer la mort du roi, du moins de l'attendre pour faire proclamer la République.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises
L'immense succès de l'Ambigu

Le Tour du Monde
d'un enfant de Paris
Drame en 9 tableaux de M. E. Morel

Aux Amateurs
de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 14 francs, rendus franco à domicile.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pierre Vincentelli et leurs enfants d'Auvare (Belgique) ; M. et Mme Marie Vincentelli et leurs enfants de Montgommery (Amérique) ; Mme Marcantelli Marcantoni et leurs enfants, de Bastia ; Mme et M. Antoine Paoli et leur famille, de Centuri ; Mlle Marie Paoli ; Mme veuve Trama, née Paoli et ses enfants, de Marseille ; Mme veuve Joséphine Pattacini, née Paoli et sa fille, de Bastia ;

Les familles Vincentelli, de Marseille ; Lantieri, de Centuri ; Bastiani et Nicaoni, de Rogliano ; Franchini, de Cagnano ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve MARIE-ANGÈLE VINCENTELLI
Née PAOLI

leur mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Centuri (Paoli), le 17 avril 1907, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi
VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
Bastia : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
Ile Rousse : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vin aigre. . .	0,25

RÉCLAMEZ
"le Pêcheur avec la morue"
marque de fabrique de la Scott, la seule Emulsion capable de guérir
ASTHME, BRONCHITE, FLUXION DE POITRINE,
RHUME TENACE, ESSOUFFLEMENT, AFFECTIONS
DES POUMONS, MAUX DE GORGE, AMYGDALITE.

Epargnez-vous des souffrances, sauvegardez votre existence, en prenant de

l'Emulsion Scott

à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, si hautement recommandée par les Docteurs qui connaissent tous la perfection de sa formule.



Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi.

Les vertus curatives de la Scott résultent de la grandissime pureté des ingrédients employés et des soins minutieux apportés à sa fabrication. Ce serait donc une fausse économie d'acheter des émulsions à bas prix, mal préparées, qui ne vous guériraient pas. Echantillon franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delacrix et Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.



Pas n'est besoin de
DÉCLARATION
pour affirmer que « Lucerna, » chocolat au lait suisse, occupe le premier rang parmi les chocolats au lait suisse.

Il est évident que l'on donne la préférence à la marque que l'on trouve la meilleure.

Le chocolat au lait suisse :

« LUCERNA »

flatte le palais le plus difficile. Son succès est surprenant, car sa grande valeur nutritive est prouvée et reconnue.

Il est l'ami indispensable des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres, bref :

Le chocolat « Lucerna » fait les délices du monde entier.

Viticulteurs

En vous offrant la **NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE**, préparée par S. pons, chimiste agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Celeste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, restituant aux plantes, à action immédiate et durable, le brillant que les feuilles n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

S. N. J.-B. CASTELLI
Ingénieur agricole
82, Boulevard du Musée, 82 — Marseille

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, sylénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite comeline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépot de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS

Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui couronne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

A LOUER

Un magasin avec four ais à Toga, près la fonderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
84 Paoli, 18, en face
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avoir à sa nation un cycle entier opérations chirurgicales — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

PÉTROLE HAHN



Gros : F. VIBERT L'ne CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON



Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Benjamin

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ratelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanghola, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements du Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PERE LE MEILLEUR, PURGATIF et RAFRAICHISSANT
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

DU TANAGRO MATTEI plus de vitalité

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 108 — VENDREDI 19 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont prévenus d'avance et reçoivent aux bureaux du Journal, dans leurs 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Union Postale	32 »	17 »	9 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon IX.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 47 m. — Coucher, 6 h. 17 s.
Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Victor.

18 AVRIL

LA DÉFENSE SOCIALE

Sous ce titre : « La Défense sociale », M. Leandri publie un vibrant appel aux braves gens qui devraient opposer à la révolution dont on nous menace la contre-révolution qui devient de jour en jour plus nécessaire.

M. Leandri est trop connu pour qu'il soit besoin de le présenter à nos lecteurs : c'est un de ces professeurs d'énergie dont le rôle pourrait devenir utile si la décomposition sociale dont nous souffrons s'accentuait encore. Nous ne partageons certes pas toutes ses idées, nous réprouvons même très nettement l'allusion qu'il a fait à une prise d'armes dans un pays qui a le bulletin de vote pour imposer sa volonté ; mais, ce délai excepté, on ne peut que s'incliner devant la courageuse allure de son programme de défense.

Il a pleinement raison d'affirmer que tout s'écroule en ce moment dans notre beau pays de France et qu'il est temps de réagir. Il est dans la note juste quand il réclame en dehors de toute préoccupation de partis la liberté de conscience, la liberté du travail, la fermeture de la Bourse du Château d'Eau où se fomentent toutes les grèves et tous les désordres. Et nous souhaitons que cet appel à la résistance qu'il précise avec tant de vigueur, en se plaçant, bien entendu, sur le terrain de la République, réveille les ardeurs trop tièdes d'un gouvernement qui capitule si fréquemment devant la révolution.

GASTON CALMETTE.

CE QUE NOUS VOULONS

Jamais l'heure ne fut plus grave pour les destinées françaises.

L'audacieux révolutionnaire ne connaît plus de bornes.

Le chambardement général s'organise au grand jour, et de tous côtés apparaissent, aux yeux des moins prévenus, les signes avant-coureurs des suprêmes et imminentes catastrophes.

En présence de la marée d'anarchie qui monte, que fait le gouvernement ?

Il se fait l'allié du collectivisme révolutionnaire, le prisonnier et le complice pire ou moins avoué des malfaiteurs de l'antipatriotisme, de la grève générale et de l'émeute.

Nous le voyons déserter chaque jour davantage sa mission primordiale qui est d'assurer le développement pacifique du progrès social dans l'ordre et le respect des droits de tous.

Est-ce une raison pour nous croiser les bras et attendre, impuissants et terrifiés, le formidable écroulement dont on nous menace ?

Non. Toute société qui s'abandonne est vaincue d'avance à l'effondrement.

Le gouvernement manque à son devoir ? Faisons le nôtre. Le gouvernement ne nous défend pas ? Défendons-nous !

OSONS-NOUS !

A tous ceux qu'écœurent les scandales, les impuissances et les lâchetés de l'heure actuelle ;

A tous ceux qui veulent barrer la route au collectivisme révolutionnaire ;

A tous ceux dont le patriotisme s'alarme, dont les intérêts s'effrayent, dont la conscience s'inquiète ;

A tous les bons Français, en un mot, qui veulent refaire une mentalité à ce pays, qui veulent remettre la France debout, et la rendre, sous les auspices d'un gouvernement d'autorité, d'ordre et de progrès, à ses destinées immortelles ;

Nous adressons un ardent appel, et nous leur disons : venez à nous sans distinction de classes ou d'opinions. Nous ne faisons pas une œuvre de parti, nous tendons au contraire à réaliser la trêve des partis dans une pensée commune de préservation sociale et de régénération nationale, et cette cause est assez belle pour abriter, sous les larges plis du drapeau tricolore, tous les membres d'une société qui veut se défendre, tous les enfants d'une même patrie qui aiment tout ce qui vit.

Et pour que la France vive, nous sommes prêts à tout, même à la lutte armée !

C'est à cette besogne pratique d'organisation, d'action et de propagande énergiques que nous allons nous consacrer à partir de ce jour.

Nous nous appliquerons à créer, à Paris d'abord, en province ensuite, des centres de résistance et de combat.

Chaque arrondissement de la capitale aura sa section contre-révolutionnaire, où nous grouperons des hommes résolus, de bons solides et de cœur vaillant, car ils sont plus nombreux qu'on ne pense — nous en avons déjà la preuve, — les patriotes sans reproche et sans peur qui brûlent de partager les dangers et les gloires des batailles prochaines.

Nous les connaissons en grande partie déjà ces soldats volontaires de l'ordre social qui seront les cadres de fer de nos phalanges et de nos manifestations dans la rue ou ailleurs.

Nous prendrons notre place de combat, au premier rang, à l'avant-garde, le plus près possible de la tourbe des sans-patrie et des apaches de la sociale.

Ils veulent la guerre civile ?

Nous saurons l'empêcher, et nous passerons, quand il le faudra, de la parole aux actes.

On nous trouvera debout partout où il faudra défendre nos croyances persécutées, nos églises mosaïques, partout où il faudra déployer contre la logue rouge de l'Internationale le glorieux drapeau de Valmy, d'Austerlitz et d'Iéna.

Et l'on verra que les exploits, dont l'audace ne fut faite jusqu'ici que de notre patience, ne tiendront pas longtemps devant les honnêtes gens, décidés enfin à leur courir sus, la trique levée et la botte aux reins...

Un journal hebdomadaire paraîtra dans la seconde quinzaine d'avril, sous le titre *La Défense sociale*, qui expliquera notre but, combattra partout le bon combat, et travaillera sans relâche à réveiller et à mettre en œuvre les énergies nationales qui sombrent, hélas ! avoir désespoir la lutte et l'effort.

Par le journal, par la parole, par tous les moyens en notre pouvoir, nous dénoncerons au pays, sans nous lasser, l'abîme où l'entraîne un gouvernement qui fait le jeu des démagogues et entre les mains duquel nous voyons n'oser et s'affaiblir un peu plus chaque jour les forces matérielles et morales de la Patrie.

Et nous lutterons tout d'abord pour la conquête immédiate de deux libertés nécessaires, si violemment atteintes aujourd'hui : LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LA LIBERTÉ DU TRAVAIL.

Nous voulons la liberté de conscience sincèrement pratiquée, assurée par une entente loyale qui, tout en sauvegardant les droits de la société laïque, règle les rapports de l'Eglise et de l'Etat, dans un esprit non pas d'hostilité, mais de neutralité bienveillante envers la religion catholique, qui fait toujours si intimement lien à notre existence nationale et qui reste encore aujourd'hui celle de l'immense majorité des Français.

Nous voulons la liberté du travail protégée contre le syndicalisme révolutionnaire qui tyrannise et exploite si odieusement la classe ouvrière.

Il faut que toute Bourse du travail d'où partiles une parole antifrançaise ou une excitation de guerre civile, soit immédiatement fermée.

Il faut que tout fonctionnaire illégalement syndiqué, convaincu d'idées internationalistes ou affilié aux sectes qui nient la Patrie, soit et demeure révoqué.

Il faut enfin dissoudre cette Confédération générale du travail, que soi-toute s'autorise, et qui est devenue, entre les mains de quelques meneurs, un laboratoire d'anarchie et de révolte, un instrument permanent de guerre sociale allant recruter jusque dans les rangs des instituteurs, les éléments des insurrections futures.

C'est à cette œuvre pressante de salut national, sur le terrain de LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE et de LA DÉFENSE SOCIALE que nous convions tous les patriotes, tous les bons Français, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Si le gouvernement se décide à accomplir la mission qui lui incombe, en appliquant purement et simplement les lois, il n'aura pas de plus énergique soutien que nous.

Mais si, comme à Limoges, à Fresnes-en-Woëvre, à Lens et dans cent autres circonstances, il abdique, en désarmant moralement nos soldats, devant les éternels ennemis de l'ordre public, s'il continue à trembler devant les Griffuelhins, les Pataud et les Pataud de la C. G. T., qui apparaissent, naguère encore, avec l'arrogance que l'on sait, leurs sommations révolutionnaires dans les cabinets ministériels, s'il se dérobe, en un mot, à son grand devoir social, alors, le moment sera venu pour nos amis de se mettre en ligne, et nous sommes sûrs qu'ils ne failliront pas, eux, à leur triple impérieuse et légitime défense individuelle et sociale.

Vienne l'heure des suprêmes milices, vienne le *grand soir* qui, paraît-il, est imminent, nous serons prêts !

A la violence, nous répondrons par la violence, à la guerre par la guerre.

Et que l'on cesse d'agiter la ridicule légende des complots imaginaires !

Nous agissons à ciel ouvert ; si nous conspirons, c'est, suivant la parole connue, comme le paratonnerre conspire contre la foudre.

Est-ce conspirer que de demander à être gouvernés selon les lois ?

Est-ce conspirer que de dire aux misérables apôtres de l'antipatriotisme et du drapeau dans le fumier :

« Vous ne cachez pas votre intention de nous faire notre affaire à la prochaine occasion et notamment de répondre, en cas de guerre extérieure, à l'ordre de mobilisation par la grève générale et l'insurrection : eh bien, tenez-vous également pour avertis !

» Nous vous connaissons et nous avons l'œil sur vous ; si, contre notre espérance, vous n'étiez pas immédiatement cueillis par l'effet de la loi martiale, nous nous chargerons nous-mêmes de vous mettre, proprement et rapidement, hors d'état de nuire.

« Et les otages que l'on collera au mur ne seront pas ceux que l'on pense. »

Pour les ateliers contre révolutionnaires en formation,
ANTOINE LEANDRI,
Docteur en Droit.
17, rue Marbeuf, (VIIIe).

(*Le Figaro*).

La Réponse de M. Jules Claretie
A MONSIEUR
Emmanuel Arène

M. Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, a écrit la lettre suivante à M. Emmanuel Arène à la suite de celle que le sénateur de la Corse avait publiée dans le *Figaro* et que nous avons donnée ici même.

A Monsieur Emmanuel Arène.
Paris, 17 avril.

Mon cher ami,

Laissez moi vous remercier cordialement du mot très aimable relatif à mon successeur, et jeté, en passant, dans votre spirituelle lettre.

On n'aime point son successeur, dit le proverbe. Ce n'est pas toujours vrai, et je vous eusse toujours fort aimé si vous m'eût succédé. Mais vous préférez rester journaliste et auteur dramatique. Comme vous avez raison ! On ne répond là que de ce qu'on signe. Et l'on est applaudi pour soi même.

Quant à mon successeur — puisqu'il faut nécessairement en avoir un — il n'en est qu'un, en vérité, qui me préoccupe : c'est (je crois bien l'avoir déjà dit) celui qui prendra ma place, un jour, à l'Académie française.

Merci encore pour votre bonne grâce, et très amical dévouement.

Jules CLARETIE.

AGRÉABLE CROISIÈRE

On télégraphie d'Ajaccio que le Congrès de Climatothérapie a quitté cette ville sur le steamer *Liamone*, courrier rapide de la Compagnie Fraissinet, spécialement affrété pour les membres du congrès.

On sait que, cette année, les congressistes s'étaient réunis à Nice, d'où ils avaient décidé d'aller faire une croisière sur les côtes de Corse. Ils reviennent, paraît-il, enchantés de ce voyage au cours duquel ils ont visité non seulement les villes si intéressantes et si curieuses d'Ajaccio, de Bastia, de Calvi, de Corte et de Sartene, mais aussi les points les plus pittoresques et les plus jolis paysages de l'île.

Le professeur Chantemesse, qui dirigeait l'expédition, s'est trouvé, au dernier moment, empêché de suivre la croisière jusqu'au bout, ayant été rappelé d'urgence à Paris par ses importantes fonctions d'inspecteur général des services administratifs et de l'hygiène. Mais avant de quitter la Corse il a télégraphié au corps médical de Bastia pour lui dire combien tous les congressistes étaient enthousiasmés de leur court séjour dans ce beau pays et quel souvenir émerveillé il emportait lui-même de son climat, du charme et de la variété de ses sites, notamment de la superbe et poétique forêt de Vizzavona, déjà si connue et si appréciée des touristes.

(*Le Figaro*).

INDEMNITÉ AUX JURÉS

Le 19 mars 1907 a été promulguée la loi dont la teneur suit :

« A partir de la promulgation de la présente loi, il sera alloué une indemnité de séjour aux membres du jury criminel qui ont droit à une indemnité de déplacement. »

L'indemnité de déplacement est de 10 centimes par kilomètre parcouru en allant, et autant pour le retour, lorsqu'à raison des fonctions qu'ils doivent remplir, ils sont obligés de se transporter à plus de 2 kilomètres de leur résidence.

Les membres du jury criminel reçoivent également dans ce cas, si toutefois ils le requièrent, pendant la durée de la session et pour chaque journée, une indemnité de séjour :

A Paris, de 10 fr.

Dans les villes de 40.000 habitants et au-dessus, de 8 fr.

Dans les autres villes, de 6 fr.

Lettre Ouverte
A M. J.-P. Gavini,
conseiller général de Vescovato

Vous représentez l'un des plus beaux cantons de l'Ile de Beauté au Conseil général. Et, si je ne craignais d'éveiller quelques susceptibilités, bien légitimes du reste, je dirai que vous êtes, à l'assemblée départementale, le représentant du plus beau canton de Corse. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à le parcourir ; le moment me paraît on ne peut plus favorable pour cela, nous sommes en pleine saison printanière et, malgré le climat inconstant de ces dernières jours, j'incline à penser que notre incomparable Casinca est toujours belle, toujours intéressante à visiter.

Mais pour pouvoir traverser ce beau canton dans tous les sens, il faut des routes, et des routes praticables. Or, c'est précisément ce qui lui manque.

De temps en temps, dans divers organes locaux, nous nous sommes fait, — très modestement d'ailleurs, — l'écho des doléances de nos habitants à ce sujet. Mais nos plaintes sont restées lettre morte.

C'est à peine si, l'année dernière, on a daigné — comme par pitié — placer quelques pierres sur une partie de la route de Vescovato à l'Asco, mais cet empierrement, plus que sommaire, n'a même pas résisté aux premières pluies de l'hiver.

Ce chemin, l'un des plus fréquentés de l'île se trouve dire aujourd'hui ce qu'il était hier, dangereux à traverser en hiver, presque impraticable en été. Et si le malheureux charretier Falcucci y trouve la mort dans les circonstances tragiques que vous connaissez, la mauvais état de la route en fut seul la cause.

Il en est de même des autres chemins qui desservent le canton ; ils sont tous ou presque tous dans un très mauvais état de viabilité.

I nous a semblé que le moment était venu de remettre cette question sur le tapis. Vous y êtes autant intéressé que nous, sinon davantage.

Vous êtes tous les jours en contact avec cette paisible et laborieuse population de la Casinca qui en est arrivée à ne plus vous marchander ni sa confiance ni ses suffrages. Vous savez avec quelle ardeur,

avec quel empressement elle réclame depuis longtemps déjà la mise en état de viabilité de ses routes départementales ou vicinales.

En Casinca, on n'ignore pas que vous êtes un homme de cœur et de ressources.

Avant que le Conseil général ne se sépare, vous aurez à cœur de ne rien négliger pour obtenir de vos collègues le vote des crédits nécessaires à cet effet.

C'est dans cet espoir que je vous salue bien amicalement.

F.-A. GIACOMONI,
Directeur de l'Aspic.

Vescovato, le 15 avril 1907.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Changement d'horaire

Y a-t-il un règlement dans nos actuels Services maritimes postaux ?

Y a-t-il pour les paquebots de M. Fraissinet des heures fixes pour les départs ?

Si, oui, pourquoi le paquebot qui, mercredi, devait quitter Bastia pour Nice, à 10 heures du matin, n'est-il parti qu'à 4 heures de l'après-midi ?

Il y a eu, paraît-il, changement d'horaire !! La Compagnie Fraissinet change d'horaire à chaque nouvelle lune, sans doute. C'est un droit qui, bien qu'elle en abuse, lui revient certainement.

Cependant il est bon que le public soit prévenu lorsque l'heure du départ est changée. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait mercredi ? Est-ce l'administration des Postes ou la Compagnie Fraissinet qui est fautive ?

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

Sur les suites de l'affaire Montagnini :

« Quatre fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères vont être traduits devant le Conseil des directeurs par M. Pichon sur une communication menaçante du Garde des Sceaux ; leur crime est le seul que Clemenceau veut trouver grave : ils ont connu Montagnini et ils l'ont traité avec politesse ! MM. Dubreuil, Damaine, Le Marchand et de Grèjmuil méritent donc de monter sur la charrette à guillotine qui doit les conduire à l'expiation de leurs forfaits. Les malheureux se défendent en se fondre en invoquant d'excellentes raisons qui aggravent encore leur cas ; en moment que ces motions sont accusés, le loup dévorant de la place Beauvau ex gera qu'ils soient exécutés. »

Le Siècle

Sur le programme radical :

« Au fond, la réaction et la révolution violente sont la même chose, c'est la mère et la fille. Les trois ou quatre grandes seigneurs qui restent à droite n'ont qu'un moyen de refaire leurs avantages d'avant 89, c'est de favoriser la Confédération Générale du Travail et d'amener dans ce pays-ci un mouvement d'horreur et de recul qui le rejettera de plus d'un siècle. Le programme radical dont le collectivisme proclame la faillite consiste à s'opposer à ce mouvement, le programme si chimérique à la faveur, le programme collectiviste aussi, d'une parfaite identité entre ces deux derniers programmes. »

L'Action

A propos des syndicats de fonctionnaires :

« Que reste-t-il donc dans le parti radical contre les syndicats de fonctionnaires ? A peu près personne d'autorisé. Sans doute il y a beaucoup de gens à droite, au centre et même à l'extrême-gauche qui auraient intérêt à brouiller les cartes et à dresser contre la République radicale-socialiste l'immense armée jusqu'ici fidèle et loyale des petits fonctionnaires ; nous sommes convaincus que le gouvernement de M. Clémenceau ne tombera pas dans le panneau qu'avait évité même M. Rouvier et que, tenant compte des avertissements sincères qui lui sont prodigués, il ne confondra pas sous le même vocable, exploitation avec emploi, et syndicalisme avec anarchie. »

Gazette Electorale

Sainte-Lucie-de-Tallano

Nous avons dans un de nos derniers numéros, enregistré le bruit d'après lequel notre excellent ami et collaborateur, M. A.-J. Giacomoni, aurait posé sa candidature aux élections du Conseil général dans le canton de Sainte-Lucie-de-Tallano, et nous avons dit avec quelle satisfaction nous aurions vu M. A.-J. Giacomoni remporter dans ce canton la victoire contre le candidat de la réaction.

A la vérité, M. Giacomoni avait été sollicité par quelques personnalités du canton. Mais, désireux de ne créer aucune division et faisant passer avant ses ambitions personnelles l'intérêt du parti républicain, M. A.-J. Giacomoni a décliné l'offre qui lui avait été faite.

D'un autre côté, M. Orsatti, professeur agrégé au Lycée de Bastia, avait été désigné comme candidat républicain par un congrès réuni le 17 février dernier à Tallano et présidé par M. Léonce Arrii, conseiller général sortant, pour soutenir la lutte contre M. Quilichini, candidat réactionnaire et concurrent malheureux de M. Gabrielli aux dernières élections législatives.

Ajoutons que notre vaillant ami M. Orsatti a fait sa tournée dans le canton de Tallano et qu'il a été accueilli partout avec un enthousiasme qui ne laisse aucun doute sur l'issue de la lutte qui va s'ouvrir. L'union du parti républicain dans le canton de Sainte-Lucie-de-Tallano était nécessaire au triomphe du parti républicain. Cette union est maintenant accomplie et c'est avec un bien vif plaisir que nous saluons le prochain succès du candidat républicain, dans ce canton.

(Journal de la Corse).

***

Ajoutons que le congrès du 17 février comprenait tous les maires et toutes les notabilités républicaines du canton.

BOURSES DES LYCÉES, COLLÈGES ET COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES

Les examens pour l'obtention des certificats d'aptitude aux bourses des lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles, ont eu lieu hier, au lycée de garçons.

Ont été reçues définitivement :

Première série

Mlles Ambrosi.
Bernacchi.
Gilles.
Gregory.
Murati.
Palermi.
Raffalli.
Stefanini.

Deuxième série

Mlles Mattei.
Pierraggi.

Bulletin Financier

Paris, 13 avril 1907.

Reprise générale. Notre Rente clôture à 94 57. Fonds Etrangers meilleurs y compris les Russes. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenus. Les obligations à 400 du chemin de fer New-York-New Haven And Hartford, émises à 400, portent jouissance du 1er avril.

En Banque, les obligations 5 0/0 Victoria Nyanza valent 452. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer Nord du Paraguay sont fermes à 429.50. L'Etat de Paraiba possède déjà un réseau de 417 kilomètres dont la nouvelle ligne est une extension. L'obligation 5 0/0 du Port de Para s'échange à 464.50 ; les recettes de février 1906 ont accusé une plus-value de près d'un million. L'action Berck-Plage à Paris Plage garde son avance à 180 ; cette ligne, cependant à un intérêt public, est assurée d'une exploitation lucrative.

Le Laurium Grec fait 90. Cerro de Breg est en bonne tendance à 215. Bec Aur en reprise à 730. La Sierra Morena Copper, qui est voisine du Rio Tinto avec mêmes facilités de transports, est en plus value à 116. Les Houillères de San Martino sont fermes à 422 ; les travaux de développement font prévoir un rendement très avantageux pour un capital modeste de 1.100 000 pesetas.

L'action Chenard et Walker progresse à 561. La London Standard Motor a de bonnes demandes à 38 les coupons et 42 les unités. Les actions d'Aibasa (filature et tissage), dont l'introduction est attendue, sont proposées sous les auspices du Crédit Foncier d'Algérie ; plus de 1.500 métros sont en marche et le nombre en augmente chaque année. Le capital exploité de la Société des Charbonnages hongrois de Komlo-Vasvic, dont nous avons annoncé la prochaine apparition des actions sur notre place, a été enlevé aimablement versé par les souscripteurs, gros industriels ou représentants des banques populaires croates.

Nos chemins de fer sont calmes.

Jugée inguérissable, Guérie par les pilules Pink

Mlle Berthe Caillet, qui demeure 157, boulevard de la Villette à Paris, a obtenu grâce aux pilules Pink une guérison rapide et complète. Elle souffrait d'un état d'anémie très prononcé, et comme elle avait vainement suivi tous les traitements indiqués, elle et ses parents ne savaient plus que faire et étaient désespérés.



Mademoiselle Berthe Caillet
(Ph. Pierre Petit)

« Depuis longtemps, écrit-elle, j'étais anémique. Je ne mangeais presque plus et n'avais plus la force de marcher. Au moindre petit travail, j'étais prise d'étourdissements, aussi avais-je été obligée d'abandonner toutes mes occupations. J'étais très pâle, très fatiguée ; ma figure était tout aussi forte le matin en me levant que le soir avant de me coucher. J'avais beaucoup maigri. J'avais suivi scrupuleusement toutes les indications qui m'avaient été données, pris tous les médicaments qui m'avaient été prescrits, mais ma faiblesse augmentait toujours. J'étais désolée et mes parents désespérés. Je me demandais à 19 ans ce que j'allais devenir. Une de mes amies de province vint à Paris nous voir. Elle savait que je n'étais pas bien, mais elle ne me croyait pas si mal. Elle fut effrayée de ma maigreur mine. Elle me dit qu'elle avait été témoin récemment d'une guérison remarquable d'un cas d'anémie très grave, guérison que aux pilules Pink. Elle me conseilla de les essayer. Je n'avais plus grande confiance, mais comme on se raccroche au plus petit espoir, je pris les pilules Pink. A ma grande satisfaction dès les premiers jours, j'éprouvais un certain soulagement, un certain bien-être. Je repossais la nuit et je me sentais un peu plus forte. J'ai continué le traitement et peu à peu ma santé s'est refaite. Je ne suis plus la même, je mange bien, je travaille sans fatigue et j'ai bonne mine, comme vous le prouve la petite photographie que je vous envoie ».

Les anémiques, les chlorotiques, meurent par manque de sang. Les pilules Pink donnent du sang avec chaque dose, et chaque dose fait faire un pas vers la guérison. Les pilules Pink tonifient en même temps le système nerveux.

Elles ont donné d'innombrables guérisons d'anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 23, Rue Balin, Paris. 3,50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 13 8 à midi + 16 3 4 heures du soir : + 13,5 **Maxima** + 19 3 **Minima** 9 .

Baromètre — **Thermomètre** du matin, 748 mm à midi, 738 mm. 6 heures du soir. 760 mm.

Vent : Dans la matinée, S. E.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Chambre de commerce

La chambre de commerce de Bastia vient de procéder au renouvellement de son bureau. M. Dominique Thiers, ancien président du Tribunal de commerce, vice-doyen de la Chambre, a été appelé par l'unanimité des suffrages de ses collègues, à remplacer le très regretté président Ajaccio. Ce choix sera pleinement ratifié par tous les commerçants des arrondissements de Bastia, Corte et Calvi.

M. Thiers fait partie, depuis plus de vingt ans, de la Chambre de commerce, dont il était le secrétaire ; rien de ce qui touche aux intérêts commerciaux dont cette corporation a la garde ne lui est étranger, et, son activité aidant, il saura remplir son mandat avec patriotisme et désintéressement, et se montrer le digne successeur de ceux qui l'ont précédé dans cette haute fonction.

La population commerciale a également ratifié le choix de M. Charles Orengo, comme vice président, et celui de M. Jean-Baptiste Bourgoir, comme secrétaire.

***

Nominations d'instituteurs

Trois emplois nouveaux d'instituteur adjoint ont été créés à l'école de garçons de la place Saint-Nicolas, dirigée par M. Leoni.

Ont été nommés à ces postes : MM. Cruciani, inst. à Canari ; Vinciguerra, inst. à Pietracorbara ; Cottelloni, inst. à Olmeta di Tuda.

Ont été nommés adjointes à Bastia, à l'école des filles de la rue Campanari, Mmes Vinciguerra, inst. à Pietracorbara, et Cracconi, inst. à Canari, en remplacement de Mme Fabri et de Mlle Costantini, nommées aux cours secondaires de jeunes filles de Bastia.

***

A vendre

Bonne occasion : Un cabriolet tout neuf, un cheval âgé de sept ans, très bon trotteur, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

***

Objet perdu

Il a été perdu une cravate avec épingle en or, souvenir de famille.

La rapporter au bureau du journal contre récompense.

***

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, veulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 30, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature et la garantie NYRDAHL.

18 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIERE PARTIE

II

UN HEUREUX COUPLE

— Je laisserai tous mes gens à Paris ; je n'emmènerai que ma femme de chambre ; je ne resterai, au château, cette année que jusqu'à la fin d'août. C'est tout ce que je voulais vous dire.

— Va bien ! Donc à mardi, mademoiselle ! Partons, Benoît.

Félicien et Benoît saluèrent ; ils se disposèrent à se retirer. Mademoiselle de Noirmont les rappela.

— Un mot encore ! fit-elle.

En regardant Benoît, une idée lui était venue : la fiancée de Félicien lui plaisait vraiment.

— A vos ordres ! répliqua Félicien.

Mademoiselle de Noirmont s'adressa à la jeune fille :

— N'm'avez-vous pas dit que vous serviez chez Lacoste, l'aubergiste de Lagny ?

— Oui, mademoiselle.

— Mais quand vous serez mariée, est-ce que vous comptez demeurer à l'auberge ?

— Dame, mademoiselle, il le faudra bien.

— Pourquoi ?

— C'est que nous ne sommes pas riches, et...

— J'entends ! Eh ! bien, pourquoi ne resteriez-vous pas au château ? Vous y seriez plus près de votre mari.

— Si mademoiselle veut bien m'y occuper, certes, ce serait avec joie.

— C'est dit !... Vous entrerez à mon service. J'en parlerai à Lacoste. On vous gardera au château. Je vous y occuperai.

D'ailleurs, je peux bien vous le dire. J'ai un projet : je le mettrai à exécution dès que vous serez la femme de Félicien.

J'aurai besoin d'une personne dévouée et sûre. Je ne vous connais que depuis un moment ; mais il me semble que je pourrai compter sur vous.

— Oh ! certainement, mademoiselle, je ferai tout le possible pour vous être agréable.

Pour la deuxième fois, Félicien leva, vers le ciel, ses formidables poings.

— Tonnerre ! fit-il d'une voix retentissante.

Mais il s'arrêta soudain ; il rougit et frappa du pied

— Oh ! pardon, mademoiselle, mille excuses ! Le mot est parti tout seul ! C'est égal, voyez-vous, jamais je ne pourrai vous témoigner toute ma reconnaissance comme je le voudrais !

Benoît au château... près de moi ! Quel bonheur ! Mon rêve réalisé, quoi !

Oui, oui, bellement, mademoiselle, c'est tout ce que nous désirons au monde ; seulement, jamais je n'aurais osé le demander !

Tout pour vous, mademoiselle ; toi de Félicien, qui est mon ami, je suis à vous, à la vie, à la mort !

Mademoiselle de Noirmont sourit

— Bien, dit-elle, j'aurai besoin de tout votre dévouement je le mettrai à l'épreuve !

— Quand vous voudrez, mademoiselle, et sûr. Je ne vous connais que depuis un moment ; mais il me semble que je pourrai compter sur vous.

— Oh ! certainement, mademoiselle, je ferai tout le possible pour vous être agréable.

Félicien et Benoît s'inclinèrent, avec respect, devant mademoiselle de Noirmont ; puis, ils prirent congé.

Restée seule, la baronne ouvrit précipitamment la lettre.

Voici ce qu'elle contenait :

« Mademoiselle,

« J'ai l'honneur de vous informer — sur votre demande — que vous êtes autorisée à garder, désormais, légalement... l'enfant de mademoiselle Grisier, de qui vous avez proposé de vous charger ; je vous adresse, ci-joint, toutes les pièces qui établissent votre droit, et vous assurent contre toute revendication, de quelque part qu'elle vienne.

« Je suis heureux de vous apporter cette nouvelle, sachant qu'elle doit vous satisfaire.

« Si vous aviez besoin de moi, je me mets, à l'avance, à votre disposition ; je serai fort aise de vous témoigner encore toute ma respectueuse estime et mon admiration pour votre noble caractère.

« Agréez, mademoiselle, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

« HENRY DE LUBRAY,
« *Substitut du procureur de la République* »

Mademoiselle de Noirmont relut, par deux fois, cette lettre.

— Allons, dit-elle, joyeuse... je pourrai, du moins, accomplir le dernier vœu de la pauvre morte !...

Certes, c'était une bonne nouvelle qui lui arrivait ainsi.

La baronne tremblait que sa demande ne fût point accueillie.

Elle considérait qu'elle avait reçu une mission à laquelle elle ne devait pas faillir, et elle était décidée à tout, plutôt que de ne pas la remplir.

Déjà, elle avait pris des mesures pour passer outre, dans le cas où ses droits... moraux ne seraient pas reconnus.

Elle était décidée à fuir à l'étranger avec l'enfant de Berthe — quelque douleur qu'elle ressentît à l'idée seule de s'expatrier, de quitter ce Paris qu'elle aimait tant... ce vieil hôtel, où elle était née.

Mademoiselle de Noirmont eut hâte, alors, de revoir cet enfant qui lui appartenait légalement... à présent...

Elle se disposait à monter à son appartement, quand le laquais de service dans le vestibule parut encore, devant elle, et lui présenta une carte.

La baronne lut le nom qui y était inscrit.

(A suivre).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00216

BOURSE DE PARIS

	17 avril	18 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94.45	94 40
— de 3 0/0 amortis.	95 20	95 00

ex-coupon.

DÉMISSION
de cinq Conseillers municipaux *de Paris*

Paris, 18 avril.

Cinq conseillers municipaux de la ville de Paris, occupant un siège à la Chambre des députés, ont dû donner leur démission de membre de l'assemblée municipale, conformément à la loi sur l'incompatibilité des deux fonctions.

Il sera pourvu, le 5 mai prochain, à leur remplacement.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

Les garçons de Café

Paris, 18 avril.

Les garçons de café de Paris, réuni en séance plénière ont voté la grève générale.

La plupart d'entre eux ont quitté subitement le travail hier soir.

Plusieurs cafés ont dû fermer leurs portes, faute de personnel. Les établissements, qui ont dû demeurer ouverts, n'ont eu à leur disposition qu'un nombre très restreint de garçons.

Cette après-midi de nouveaux garçons se sont joints à leurs camarades grévistes, ce qui a amené la fermeture de plusieurs autres établissements.

La grève peut être, à l'heure actuelles considérée comme générale.

Les principales revendications des grévistes ont été élaborée, dans l'assemblée plénière. Les garçons de café réclament une augmentation de salaire et la suppression des troncs et des fruis dont ils sont rendus responsables.

Les Ouvriers des journaux *Les Sports* et *Le Journal*

Paris, 18 avril.

Les ouvriers et clicheurs employés au tirage des journaux *Le Journal* et *Les Sports* ont, la nuit dernière, quitté brusquement leurs imprimeries et déclaré la grève.

Le *Journal* a pu néanmoins paraître dans la matinée, avec un retard de trois heures environ.

Les causes de cet chômage inattendu sont encore bien difficiles à comprendre.

Les ouvriers boulangers

Paris, 18 avril.

Réunis au local du Syndicat, les ouvriers boulangers ont résolu de continuer la grève jusqu'à ce qu'ils obtiennent entière satisfaction sur la question du repos hebdomadaire.

Ils ont décidé de faire appel à tous leurs camarades, et de les exhorter à se joindre à eux pour le triomphe de la cause prolétarienne.

Les terrassiers du Métropolitain

Paris, 18 avril.

Cent trente terrassiers, employés aux travaux du Métropolitain, se sont mis en grève.

Ils ont tenu à se solidariser avec les autres corporations qui ont déjà quitté le travail. Ils réclament, en outre, l'amélioration de leurs salaires.

Les ouvriers de la raffinerie Say

Paris, 18 avril.

Quatorze cents ouvriers et ouvrières, employés à la grande raffinerie Say, ont chômé aujourd'hui.

Aucun indice ne permettait de prévoir cette grève inopinée

Attentat Anarchiste
A NICE
Un anarchiste fait feu sur le consul de Belgique

Nice, 18 avril.

Un nommé Vanloo, d'origine belge, affilié à une secte anarchiste, a tiré, aujourd'hui, cinq coups de revolver sur le consul de Belgique et sur un employé du consulat.

Par un heureux hasard, aucune des balles n'a atteint les personnes visées.

AU MEXIQUE
Effroyable désastre
Onze villes ou villages détruits. — Six cents victimes.

New-York, 18 avril.

Les derniers renseignements parvenus sur les tremblements de terre qui ont détruit les villes de Chilpancingo et Chilpa, font, de ce sinistre un effroyable désastre.

Le nombre des villes ou villages détruits est actuellement de onze.

Malgré la fuite des habitants, aux premiers grondements souterrains, le nombre des victimes est bien plus considérable qu'on ne le croyait tout d'abord ; il s'élève à plus de six cents.

La ville d'Ayoita a beaucoup souffert du sinistre. L'hôpital, la prison et un très grand nombre d'habitations ont été réduits en poussière.

On assiste à des scènes horribles. La misère est extrême et les secours sont totalement insuffisants.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
LODZ
Entre Socialistes et Nationalistes

7 morts. — 16 blessés

Saint-Pétersbourg, 18 avril.

Une très grave collision s'est produite dans la soirée d'hier, à Lodz, entre nationalistes et socialistes.

De très nombreux coups de feu ont été échangés entre les deux partis, dont l'irritation est extrême.

On compte sept personnes tuées dont une femme. Il y a eu également onze hommes et cinq femmes mortellement blessés.

La police n'est pas intervenue dans ce sanglant conflit. Elle est arrivée après les détonations, et n'a pu ramasser que les cadavres et les blessés.

La ville entière est le théâtre de très graves évènements, contre lesquels les troupes sont impuissantes.

EN EGYPTE
Grève des cochers

Le Caire, 18 avril.

Les cochers de la grande ville égyptienne ont déclaré la générale.

La circulation des diverses véhicules est complètement interrompue.

A NEW-YORK
Conférence de M. Doumer

New York, 18 avril.

M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des députés française, a fait, hier soir, une très brillante conférence sur le « Travail, son organisation, sa rénumération. »

M. Doumer a été frénétiquement applaudi par plusieurs milliers d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait de nombreux compatriotes du grand orateur.

LES RELATIONS ANGLO-ITALIENNES
Entrevue des deux souverains *à Gaëte*
L'arrivée à Naples

Naples, 18 avril.

Le yacht royal *Victoria and Albert*, ayant à son bord LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre, est arrivé dans la matinée à Gaëte. Il était escorté des croiseurs *Suffolk* et *Lancaster*.

Dès que le yacht royal est arrivée en vue de Gaëte, l'escadre italienne, concentrée dans le port, a immédiatement arboré le drapeau anglais au haut du grand mât et tiré une salve de 101 coups de canons, à laquelle ont répondu les deux croiseurs anglais.

La visite du roi d'Italie

Dès que le *Victoria and Albert* eût jeté l'ancre, S. M. Victor Emmanuel, accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Tittoni, ancien ambassadeur en Angleterre et de M. Mirabello, s'est rendu auprès des Souverains anglais auxquels il a souhaité une cordiale bienvenue.

L'entrevue

S. M. Edouard VII et S. M. Victor Emmanuel ont eu ensuite un très long entretien auquel assistait M. Tittoni.

Au cours de cette entrevue, qui a été empreinte de la plus affectueuse cordialité, les deux souverains se seraient entretenus des questions soumises à la prochaine conférence qui va s'ouvrir à la Haye, et notamment de celle de la diminution des effectifs militaires.

Cette entrevue complète les accords de l'Angleterre avec les puissances méditerranéennes.

Déjeuner à bord du *Trinacria*

S. M. Victor Emmanuel a ensuite convié le roi et la reine d'Angleterre et leur suite à un grand déjeuner, qui a eu lieu à bord du yacht royal *Trinacria*.

Le roi d'Italie a levé son verre aux souverains anglais et aux deux nations amies.

S. M. Edouard VII, a bu, à son tour, à la reine-mère d'Italie, à la reine, au roi et au peuple italien. Il a bu en outre, au développement des rapports amicaux entre l'Italie et l'Angleterre.

Le départ des Souverains anglais

Après le déjeuner, S. M. Victor Emmanuel a reconduit les souverains anglais jusqu'à bord de leur yacht.

A deux heures le *Victoria and Albert*, s'appareillé pour Naples, où le roi et la reine se rendent auprès du duc d'Aoste.

Certains journaux prétendent que S. M. Edouard VII et la reine se rendent ensuite à Rome dans le plus strict incognito.

Le départ du roi d'Italie

Après le départ du *Victoria and Albert*, S. M. Victor Emmanuel est reparti pour Rome avec MM. Tittoni et Mirabello.

AU CHILI
Éruption volcanique

Valparaiso, 18 avril.

Le volcan « Guyfuyo » est en pleine éruption. De son cratère s'élève une très colonne de fumée ; de grosse traînées de laves en fusion coulent le long de ses flancs.

Une pluie de cendres tombe dans un très vaste rayon.

Des tremblements de terre se produisent sans discontinuer.

Les populations sont terrorisées.

EN ITALIE
Violentes Secousses de tremblement de terre en Calabre et en Sicile

Rome, 18 avril.

De violentes secousses de tremblement de terre, accompagnées de forts bruits souterrains, ont été ressenties dans la Calabre et dans la partie nord-est de la Sicile.

Les dégats matériels sont assez importants, mais on n'a à déplorer aucun accident de personne.

AU VATICAN
Interdiction du Chef des démocrates

Rome, 18 avril.

L'abbé Murri, chef des démocrates-chrétiens d'Italie, vient d'être frappé d'interdit par le Souverain Pontife.

Etat-Civil

MARIAGES

Orsini Jean-Baptiste-Etienne, cocher, et Padovani Marie-Olympie, ménagère.

NAISSANCES

Frigara Antoinette-Yvonne. — Beaucol Catherine. — Gambin Marie-Joséphine. — Raffalli Ange-Joseph.

DÉCÈS

Cocco Pierre, 1 mois et demi.
Airoia Rosette, 5 mois.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. J. de Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront un calèche très soignée et toutes commodités pour les transports.

VENTE
par suite de Saisie-gagerie
(CONVERTIE EN SAISIE-EXÉCUTION)

Le dimanche, vingt-un avril courant, à huit heures du matin, à Minelli, près Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques :

De la scierie à vapeur établie à Minelli avec tous ses accessoires ; d'une grande quantité de caisses à primeurs, d'un appareil acétylène, un lot de planches à caisses, un coffre-fort, une mule avec fournitement et charrette à deux roues et autres objets.

La vente aura lieu au comptant, sous peine de folle enchère.

L'Huissier poursuivant,
V. COLOMBANI.

Grand entrepôt de Vins
CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
6, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bouteilles ou demi muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, Elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix pour le Gros

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alleria, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

Aperçu des prix pour le Détail

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alleiro, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS DE PIN

Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.

Planches — Lattes — Liteaux — Pontrelles
Prix réduits

AVIS

Les entrepreneurs de bois de châtaignier pour les usines sont prévenus qu'ils s'exposent à des poursuites judiciaires s'ils acceptent de couper des châtaigniers sur les propriétés indivises, ayant appartenu à feu Orsatelli Paul-Toussaint, de la Casabianca.

RICQLÈS Digestif Anticholérique
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS Dentifrice et Eau de Toilette Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS Sans Concurrent Paris 1900 Grand Prix Liège 1905

MAISON

L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

VIN DU CAP MATTEI.





LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 109 — SAMEDI 20 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont reçus aux Bureaux du Journal.

Petites Affiches, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00217

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Victor.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h 45 m. — Coucher, 6 h. 18 s.

Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27

Fête de Demain Patr. de Saint Joseph.

19 AVRIL

Sur un Livre

Vous souvenez-vous de *Un Amour*, premier volume de la *Trilogie de l'Amour et de la Mort* dont l'auteur est Mme Valentine de Saint-Point ? *Un Inceste* est le second volume.

∴

Dans *Un Amour*, Elle et Lui ont un fils, Siegfried. La mère, voulant continuer l'œuvre au-delà de ses flancs, sera l'éducatrice de Siegfried. Elle l'achèvera avec ferveur, puisqu'il est le sceau mis sur l'Amour Clos (le père, en effet, est mort avant la naissance du fils); puisqu'il est le troisième, fait de leurs deux sangs, de leurs deux volontés ; puisqu'il est la synthèse de leur affection passée, de leur affection brisée pour eux, de l'affection qu'Elle et Lui ne constituent plus...

∴

Mme Valentine de Saint-Point nous donne aujourd'hui son second volume précédé de ces lignes :

« Les mères douloureuses et orgueilleuses, sans oser le déchiffrer, ont dû faire ce rêve : ne point abandonner au hasard leur œuvre incomplète ; ne pas, après l'éclosion de la fleur de leur sang fécond et de leur volonté ardente, jeter sa fragilité juvénile aux souffles inconscients et impassibles de la tempête ; achever et parfaire leur œuvre, dans la joie et la douleur ; après avoir créé l'enfant, créer l'Homme. L'arbre ne rejette point la fleur, il la mûrit jusqu'au fruit. »

Durant dix-huit années, avec un courage joyeux et sans cesse renouvelé, toute sa force, toute sa vie avaient dirigé leurs rayons ardents sur cette jeune âme. Ni regret, ni désir n'avaient amoindri la volonté de celle qui, après avoir été la divine amante, était la sublime mère. Toute l'ardeur, qui avait magnifié son amour pour le père mort, faisait sa maternité unique capable de tracer la route escarpée du génie. Et Siegfried avait choisi la plus subtile ! Au-delà de la plastique, des couleurs et des mots, son rêve s'était élevé. Il était musicien. A travers la musique, la mère avait suivi l'âme de son fils. Mais elle sentait que cette âme s'éloignait de la sienne. Bientôt Siegfried s'en irait vers d'autres destins. Des femmes qu'elle ne connaissait pas désireraient sa beauté et se joueraient de sa gravité. Et Siegfried écouterait l'appel, — Siegfried qui était la synthèse d'un passé d'amour. Pourquoi cette synthèse se désagrégerait-elle, s'éparpillerait-elle stérilement sur des intruses ? Non, la mère se révolterait en gardant le fils, en le retenant. Et elle vaincra en lui donnant tout son être encore jeune et riche où sont enclosses toutes les harmonies...

∴

Son fils veut voyager. Ses dix-huit ans veulent contempler des espaces infinis, ne plus avoir de bornes devant l'intensité de son regard, plus de mesure pour l'air qu'il aspire. La musique n'a pu harmoniser son âme qui veut se taire en écoutant les rythmes élémentaires. Ces rythmes, il va les chercher sur le *Mont Cervin* qui semble palpiter et qui, peut-être, murmurera l'harmonie nouvelle,— au *Simplon*, où ils connaissent tous deux l'orgueil de l'élévation, la beauté de la solitude, supérieurs au plaisir de vivre parmi la foule, — en *Corse*, dans l'île verte et vigoureuse, où, sous la pluie fouettant leur chair, dans le tonnerre, leit-motif du poème musical de la nature en lutte, grisés par les parfums s'évaporant du maquis violenté, ils se croient des forces primitives et libres mêlées aux éléments, unique partie humaine de la grande harmonie symphonique de la nature en fureur ; et quittant enfin l'infini de la nature, ils vont vers l'infini de la vision, à *Florence*, cœur de l'Art, à *Venise*, cité des lumières, en *Espagne*, où ils espèrent s'amuser d'une vie étrange, différente de la leur, reposante pour leurs âmes trop sensibles et trop passionnées, *Madrid*, *Tolède*, *Grenade*, *Cordoue*, *Cadix*, villes des pieds menus, des castagnettes au rythme frivole, des peintures pathétiques et des vierges, — au *Maroc*, où ils connaissent la nostalgie des sables...

Tous ces voyages, ces décors, ces sensations, vont permettre à Siegfried de commencer l'Œuvre, de rendre au ciel, à la mer, au sable, aux êtres, la joie qu'il en a extraite. Cependant, la mère remplira un dernier devoir. Après lui avoir donné la vie d'abord, l'amour ensuite, elle lui imposera la douleur, la douleur d'amour, celle dont les faibles meurent et dont les forts vivent grandis. Elle s'éloignera, maintenant, elle disparaîtra, avec la sensation du statuaire qui, déposant son ciseau, quitte la statue achevée...

∴

Petite nièce de Lamartine, petite-fille du marquis de Glands de Cessiat, Mme Valentine de Saint Point publia à quatorze ans des vers qui furent couronnés. Collaboratrice de la *Plume*, du *Siècle*, de la *Grande Revue*, de la *Nouvelle Revue*, elle fit paraître en 1905 les *Poèmes de la Mer et du Soleil*. « Ces pages sont étonnantes, écrivait M. Léo Claretie. Rarement on a mieux senti et fait sentir cette joie, panthéiste et païenne de se tremper dans la nature. »

« On la dirait, écrivait M. Henri Hertz, en face de la mer, du soleil, brûlée de la flamme d'un sacerdoce. Son cœur râle, ses nerfs se crispent. Elle ne peut plus peindre son émotion, elle ne peut que la vociférer en bonds d'adoration, avec des contractions et des stupeurs. » D'autres ouvrages, en prose, parurent. *Un Amour*, avec les corps tourmentés des deux amants, rappela « les marbres frénétiques du grand statuaire Auguste Rodin, » avouait M. Louis Lumet.

J'ai eu l'honneur de livrer quelques-unes de ces pages à mes auditeurs de l'Athénée de Nice, en janvier dernier. Journée inoubliable ! A cette jeune femme, cent mains faisaient l'offrande d'applaudissements renouvelés, et elle, à Paris, heureuse de toutes les émotions que son talent suscitait, dédaigneuse des jalousies qui sont l'inéluctable rançon de la gloire, toute à son rêve obstiné, continuait son labeur silencieux et sa tâche magnifique. D'autres livres viendront attester la puissance d'une conception extraordinairement hardie, hostile aux mièvreries, chercheuse de frissons surhumains et de joies exaspérées, frissons et joies qu'accueillera fervemment la jeunesse, — France de demain ! Et puisque Mme Valentine de Saint-Point, est été, reviendra sous notre ciel de Corse, qu'elle sache, dès aujourd'hui, l'émotion de bien des cœurs ne demandant qu'à la connaître pour mieux l'aimer...

RENÉ SANGY.

N. B. Les œuvres de Mme Valentine de Saint-Point, la dernière illustrée d'un dessin inédit de Rodin, sont éditées à Paris chez Meissein, 19, quai Saint-Michel.

Lettre du Village

Routes et Cantonniers

La belle saison est venue. Avec elle vont revenir les touristes. C'est une aubaine pour la Corse. A plus d'un titre, soyons reconnaissants envers les vaillants champions qui ont provoqué le tourisme.

Cependant, pour être justes, nous devrions réserver un peu de gratitude aussi à une certaine classe de la société qui, malgré les services qu'elle rend, est si peu appréciée. Nous voulons parler des cantonniers ; oui, de ces hommes à la forte vocation qui, pour un salaire minime, vont tous les jours, par la brise glacée ou le soleil ardent, écarter les cailloux et combler les ornières qui arrêteraient ou feraient verser votre voiture. Supprimez leur service : la route, pour belle qu'elle soit, sera vite obstruée par les pierres qui auront roulé de la côte aride ; elle sera envahie par les ronces et les autres plantes sauvages qui la longent ; les fossés seront comblés et elle sera bientôt impraticable. Tout est ruiné en ordre, on pourra l'être, grâce au cantonnier.

Voilà donc un utile serviteur : que faisons-nous pour lui ? Il lui était alloué jusqu'ici un traitement mensuel de trente-neuf francs. Et c'est avec cette somme, que le pauvre cantonnier, auquel il a répugné de mener la vie immorale de célibataire, doit se nourrir, lui, sa femme et les mioches. Si ce n'est pas là tirer le diable par la queue, qu'est-ce donc !

On dira que son sort vient d'être amélioré. Oui : sonnez tambours et trompettes ! Depuis le premier janvier dernier, son traitement a été porté à quarante-un francs, cinquante centimes par mois, pas tout à fait l'indemnité journalière d'un représentant.

Il est vrai que l'essentiel est de commencer et qu'avec le temps, le traitement augmentera. Mais ce qui est encore plus certain, c'est qu'à raison de 41 fr. 50 par mois, le pauvre diable n'aura touché à la fin de l'année pas plus de 498 francs. Et encore il faut en rabattre : il y a les vacances.

Eh bien quoi ! dites-vous les, vacances ? tant mieux s'il y a des vacances. Le cantonnier se reposera. — Sans doute ; mais pendant ce temps-là, le traitement est suspendu. Tandis que tous les employés, en villégiature ou non, jouissent d'un repos bien mérité, le cantonnier, lui, ilote moderne, paria du vingtième siècle, verra le lever et le coucher du soleil, sans avoir rien gagné de toute la journée. Ou s'il a gagné la pâleur de la famille, c'est en tressant des cordes ou en faisant des éclisses, comme le cantonnier de mon village voisin.

---

19 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

II

UN HEUREUX COUPLE

— Qu'il entre ! fit-elle. Il arrive à point nommé. Qu'il entre ! qu'il entre !

Un instant après, le valet rentra précédant le visiteur qu'il annonça :

— Monsieur le vicomte Roger de Pardayant, dit-il.

III

RUPTURE

Roger était vêtu de noir, sévèrement et, sous ce costume de deuil, la pâleur de son visage paraissait encore plus excessive.

A coup sûr, il avait beaucoup souffert : il avait expié, déjà !

Il salua la baronne, qui lui indiqua un siège, près d'elle.

— Ma tante, dit-il, je viens d'apprendre que vous avez été autorisée à garder, désormais, l'enfant de Berthe.

— C'est vrai ! J'ai reçu, il n'y a qu'un instant, les pièces qui établissent mon droit.

— Eh ! bien, c'est à ce sujet qu'il faut que je vous parle.

— Je vous écoute.

— Je serai franc et j'irai droit au but.

— Je vous en prie.

— J'aime, passionnément, mademoiselle Noémie Besnarais, ma fiancée, qui serait, aujourd'hui, ma femme, si les circonstances que vous connaissez ne s'étaient pas produites ! Ces circonstances peuvent avoir un résultat qui serait, pour moi, terrible !

— Terrible ?

— Oui, si elles empêchaient une union que je désire ardemment.

Les journaux ont publié, avec force détails, le récit du drame qui s'est joué en l'hôtel du boulevard Beausséjour.

On a mis le public au courant de mes fait's et gestes.

On lui a appris que vous étiez chargée de l'enfant de la morte.

Or, connaissant votre générosité, votre grandeur d'âme.

Au contraire, on m'a fort maltraité.

Oh ! je ne m'en plains pas : ces sortes de choses me laissent froid !

Ceux qui incriminent ma conduite eussent agi comme moi, certes, s'ils s'étaient trouvés dans ma situation.

Oui, j'ai été coupable, je le reconnais ; mais suis-je le premier qui agit de la sorte ?

Ce n'est pas une excuse, sans doute ; mais, où je me trouve des raisons atténuantes, c'est dans ce fait : je n'aimais pas ma maîtresse ; elle s'est donnée, à moi, librement ; je ne lui avais rien promis et ne lui devais rien.

D'autre part, j'adorai... j'adore Noémie Besnarais, et, si elle ne devait pas m'appartenir...

— Eh ! bien ?

— J'en mourrais !

— Poursuivez ?

— Décidé à demander la main de cette jeune fille, je m'étais promis, pourtant, de ne point abandonner ma maîtresse.

Oui, je comptais assurer son sort et celui de son enfant.

Même, j'avais résolu de veiller sur eux, toujours.

J'ai été faible, et c'est là mon tort principal ; je n'ai point informé Berthe de mes projets ; elle a connu trop brusquement, la vérité.

Vous connaissez le reste.

Eh ! bien, il importe que le scandale, alors suscité, n'ait pas d'autres suites fâcheuses.

Il ne faut pas que mon union, prochaine, je l'espère, soit empêchée, et pour cela, il est nécessaire qu'aucun reproche nouveau ne puisse m'être adressé, qu'aucun souvenir du passé ne surgisse, entre ma fiancée et moi.

Comprenez-vous ce que je veux dire.

— Non. Pas du tout

— Je m'expliquerai donc plus clairement. Je vous le répète, on sait que vous vous êtes chargée de l'enfant de ma maîtresse.

Or, c'est moi qui dois m'occuper de cet enfant. Je revendique ce devoir, je peux bien dire, même, ce droit.

Je confierai cet enfant aux soins d'une personne de confiance, et je veillerai sur lui, désormais.

Plus tard, je songerai à ce que je devrai faire pour son avenir. Répondez-moi donc : Etes-vous prête à remettre l'enfant entre mes mains ?

— Non !

— Comment ! Vous refusez ?

— Nettement.

— Expliquez-vous ?

— C'est bien simple : Vous aimiez Berthe, qui vivait heureuse, près de moi ; vous me l'avez prise, sans vous préoccuper du chagrin qui devait m'accabler, par suite, car je m'étais attachée très vivement à cette pauvre fille, et sa fuite m'a navrée !

Puis, vous avez cessé de l'aimer ; vous avez porté vos vues sur une autre ; vous êtes allé vers ce be-ci sans penser que vous pouviez briser la vie de la pauvre créature qui vous adorait !

De votre liaison, qui s'est dénouée si tragiquement, un enfant reste, mais, comme sa mère l'enfant vous gêne ! ...

En effet, la présence de ce pauvre être abandonné peut empêcher votre union ; or, si vous n'épousez pas celle que vous aimez, vous en mourrez, dites-vous !

Votre égoïsme est par trop cynique, ma parole.

A vos yeux, il n'y a que vous ici-bas. C'est plaisant !

Eh ! non, vous ne mourrez pas si vous n'épousez point mademoiselle Besnarais ; vous souffrirez, et ce sera justice !

Quant à l'enfant de Berthe, il restera chez moi, quoi qu'il arrive.

(*A suivre*).

Hélas! que de vérité dans le vers du poète :

Les bêtaires sont dans l'Inde, et partout les victimes !

Oui, les cantonniers sont des victimes. Ils le sont, comme vous voyez, au titre matériel. Ils le sont aussi au titre moral, car la société est ainsi faite, que l'on n'est considéré qu'à raison de la paie ou de la tortune qu'on a.

Et ce n'est pas tout. Rarement, paraît-il, les chefs sévissent contre eux. Mais tout de même cela arrive quelquefois. On n'est pas toujours irréprochable, voyons; puis la migraine vous prend : instinctivement, vous vous mettez à l'ombre. Malheureux ! il n'est pas permis d'être malade ! et voilà des amendes dont le minimum est de cinq francs.

Quant aux ravons qu'ils attrapent, eux seuls peuvent vous le dire. Les brocards qu'on leur lance, tout le monde les connaît. Dieu, que la société est cruelle envers les humbles !

Je ne contesterai point, parbleu, que nos chemins carrossables ne sont pas sur toute leur étendue en parfait état de viabilité ; mais si leur quartier laisse à désirer, est-ce la faute des cantonniers ? La faute en est à ces lourdes charrettes qu'on charge excessivement, et qui en peu de jours abîment nos routes. Pour ne parler que d'une seule, celle de la Costera, car c'est elle qui dessert notre région, elle est entièrement défoncée. Nous ne conseillons pas aux touristes de s'y aventurer.

Il y a bien une réglementation au sujet des charrettes. Mais bah ! les lois sont faites pour être violées....

Et si tout cela arrive, ne nous laissons pas de le crier, c'est à la suite de l'abatage de nos châtaigniers; c'est à cause de cette destruction stupide, insensée, qui va plonger dans un bref délai le pays dans la plus affreuse misère.

Mais consolons nous. Cieux, rallumez vos feux; nature, réjouis-toi: les usiniers remplissent leurs coffres-forts.

ASPRICCIA.

L'Interview
DE M. EMMANUEL ARÈNE
dans la *Liberté*

Nous avons parlé, dans nos télégrammes, d'une interview de M. Emmanuel Arène parue dans la *Liberté* après la publication de sa lettre dans le *Figaro*.

Voici cette interview, telle que la rapporte le rédacteur de la *Liberté*, M. Benoît de Vallori :

— C'est votre note de la *Liberté* d'hier soir, dit M. Emmanuel Arène, qui m'a fait envoyer ma lettre à Basset. Jusqu'ici, en effet, ce n'était qu'un bruit très vague dont on parlait un peu en l'air ; un ou deux confrères y avaient fait allusion, le *Cri de Paris* notamment, mais sous une forme simplement humoristique. Tandis qu'hier, diable ! dans la même journée, le *New-York-Herald*, puis la *Liberté*... Un jour de plus, et j'allais recevoir des manuscrits et des demandes de places... J'ai voulu conjurer tout de suite le péril !

— Alors, cette lettre, c'est irrévocable ?

— Oh ! oui. Si donc vous avez dans vos cartons, comme tout le monde, une pièce pour le Français, je vous donnerai volontiers un mot pour Claretie, mais, quant à moi, je ne pourrai en faire que le compte rendu...

Je remercie à tout hasard : on ne sait jamais... Puis, posant une question indiscrète à M. Emmanuel Arène :

— Cependant, mon cher maître, si le poste d'administrateur général était compatible avec le mandat de sénateur ?

— Ma réponse serait la même, ô gué ! elle serait la même !... J'ai trouvé le seul métier qui convienne à mon indépendance : le journalisme. Vous pensez bien que je ne vais pas le lâcher !. De temps en temps, par distraction, un peu de politique et un peu de théâtre, ce qui est d'ailleurs la même chose, mais c'est tout...

— Comment vous expliquez-vous, alors, la naissance de ce bruit ?

— Je ne me l'explique pas, mais je dois vous dire que je ne me fatigue pas à chercher. Jamais Briand ne m'en a soufflé mot. J'ai encore eu le plaisir, il y a quelques jours, de dîner avec lui chez notre ami Thomson, et pour un homme qui aurait voulu me faire cette surprise, il s'est montré, je vous assure, bien enchottier ! S'il m'en avait parlé, d'ailleurs, je lui aurais tout de suite recommandé de se garder comme du feu d'un critique dramatique à la tête du Théâtre-Français. .

— Ah ! bah !...

— Oui ; les critiques dramatiques, je n'ai pas besoin de vous le dire, sont tous des gens fort distingués, mais ils ont, malgré eux, des idées préconçues, des partis pris, des préférences d'école, de genre ou même de personnes ... Ils en seraient fatalement prisonniers ; ils voudraient, presque inconsciemment, les imposer, et dans une maison comme la Comédie-Française, ce serait un désastre.

— Alors ?

— Alors, il faut là un grand amateur de théâtre, je veux dire quelqu'un qui aime bien le théâtre, qui ait le goût ouvert, l'esprit largement éclectique, plus de bienveillance et aussi plus d'autorité que ceux qui le critiquent, et un indulgent et malicieux scepticisme à l'égard des hommes et des choses...

— Bigre ! .. mais où aller chercher cet oiseau rare ?

— Il n'y a pas besoin de le chercher puisqu'il y est, c'est Jules Claretie...

Décidement, l'administrateur actuel de la Comédie-Française n'a pas un concurrent en M. Emmanuel Arène, qui ajoute quelques mots d'amitié personnelle à son sujet.

En quittant le spirituel auteur de *Paris-New-York*, et en le remerciant de son cordial accueil, je ne puis m'empêcher de lui dire :

— Savez vous qu'il y a dans votre si jolie lettre un passage particulièrement charmant ?

— Lequel ?

— Celui où vous dites qu'avec votre horreur des choses obligatoires, il suffirait qu'on vous nommât administrateur de la Comédie-Française pour que vous n'y missiez plus les pieds !

M. Emmanuel Arène me regarde en souriant, puis d'un ton pénétré :

— Je l'ai dit d'abord parce que c'est vrai. Et puis parce que je suis sûr, ainsi, que tout le monde me regrettera dans la Maison...

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

A propos des fêtes d'Orléans :

« Quand Orléans nommait M. Reinier et M. Rey, les Orléanais ne figuraient ils qu'ils se prononçaient contre Jeanne d'Arc et la suppression de tout idéal religieux ? Clémenceau, qui est logique et conséquent dans ses idées, leur explique qu'ils auraient dû ne pas se tromper et qu'il est trop tard pour réparer ; il s'incline et se contente tout de même devant leur colère, parce que le commencement de la sagesse pour tous nos parlementaires, c'est la peur du suffrage universel ; mais en vérité la loi Berlaire de Séparation apparaît de plus en plus comme terriblement oppressive et prématurée, et pourtant le mal est fait ! »

Le Gaulois

Les fonctionnaires, qui vont par ordre au temple protestant ou à l'église russe pour rendre hommage à Edouard VII ou à Nicolas II, ne sont donc pas autorisés à franchir le seuil d'une cathédrale catholique pour honorer la mémoire de la plus noble, la plus pure figure de notre histoire ? M. Clémenceau confond évidemment la Séparation et la répudiation. Jusqu'ici, le cérémonial de la fête de Jeanne d'Arc était surtout religieux ; désormais, il sera avant tout municipal. C'était un quelque sorte une procession, ce ne sera plus qu'une cavalcade. Nous savons comment le gouvernement les organise et nous avons pu constater aux cahotiques de mairie de l'Elan que les ministres républicains sont impuissants à maintenir l'ordre ou à imposer la neutralité mentale ; ils n'ont pas le sentiment de l'idéal et s'imaginent de bonne foi qu'avec des fanfares, des uniformes et des parades on satisfait à toutes les aspirations de l'âme humaine.

L'Action

On aura beau dire et beau faire, cette légende est morte désormais ; aussi le meilleur moyen de conserver un sens avouable aux fêtes d'Orléans, c'est de leur rendre leur caractère primitif. Je m'offre volontiers à y contribuer en allant faire en cette ville, sous les auspices de la municipalité, une conférence sur Jeanne d'Arc ; je me ferai même un plaisir d'y discuter publiquement avec le bouillant Touchet. Allons, Monsieur le Député, Monsieur le Maire, aurez-vous le courage de m'inviter ?

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Fraissinet spécule !
Fraissinet collectionne !

Une nouvelle spéculation de Fraissinet : celle des timbres collés sur les colis étrangers.

Tout le monde sait qu'en certains pays, comme l'Angleterre et la Suisse, l'envoi d'un colis postal est pareil à celui d'une lettre en France. L'expéditeur colle des timbres sur son colis et le dépose dans une boîte. Très pratiques, nos voisins d'outre-Manche ! Très soucieux d'éviter les bourrades de certains employés de Compagnies maritimes !

Or, tout dernièrement, un colis venant d'Angleterre, nous parvenait. A notre grande stupéfaction, nous nous aperçûmes que tous les timbres avaient été enlevés. Sans timbres le colis ne serait jamais parvenu à la Compagnie Fraissinet... C'est donc chez Fraissinet que l'on dépouille les colis étrangers de ce coquet ornement que sont les timbres !!

M. Fraissinet pousserait-il, par hasard, l'amour des spéculations commerciales jusqu'à commencer avec les collectionneurs de timbres ? Ou bien, serait-il collectionneur lui-même ?..

Gazette Ajacciennes

L'agrandissement d'Ajaccio
1492-1807

Dimanche dimanche, 21 avril, à Ajaccio, Hôtel de Ville, une conférence sera faite par M. L. Carbone, sous la présidence de M. G. de Peretti, professeur d'histoire.

Cette conférence, toute privée, fait l'historique d'Ajaccio à un point de vue tout spécial : c'est l'exposé des divers agrandissements de notre ville, sous Henri II, sous Louis XV et Louis XVI, sous l'administration anglaise, et enfin sous le Consulat et l'Empire. La démonstration est appuyée de plans originaux et de pièces justificatives.

La seconde partie de cette conférence est l'étude pratique du développement possible d'Ajaccio, d'après la méthode et l'esprit des lois consulaires et décrets impériaux : développement à atteindre dans un délai déterminé, dans un temps qui n'est même pas celui d'une génération, par les moyens financiers dont disposera la ville, abstraction faite des capitaux du dehors.

La conclusion dernière est que Ajaccio se trouve assez de l'orgueil pour s'élever au rang supérieur, à condition toutefois, qu'elle sache conquérir ce rang comme c'est son droit et son devoir.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 21 avril 1907, à 4 h.

Signal d'orage, p. r.,	Hauzon.
Zampa, fantaisie,	Hérold.
Vaux Follets, mazurka,	Lohman.
Lucrèce Borgia, cavatine pour 4 clarinettes,	Donizetti.
Tout à l'Alsace, valse,	Sandré.

Le Chef de Musique, TIBERI.

La Catastrophe de l'« Iéna »

A la suite du vote par le Conseil général du vœu de M. Don-Pierre Casabianca, tendant à adresser des condoléances au Ministre de la Marine et aux familles éprouvées par la catastrophe de l'*Iéna*, M. Gen'on Thomson vient d'adresser le télégramme suivant, à M. le Préfet de la Corse :

« Veuillez exprimer au Conseil général les chaleureux remerciements de la Marine Nationale, pour la part si cordiale prise à son deuil. »



THÉATRE

Le voyage de M. Perrichon
Le Tour du Monde
d'un enfant de Paris

Je ne reconnais plus mes concitoyens ! Il fut un temps où les Bastiais de tout âge et de toute condition accouraient au théâtre et peuplaient, du parterre aux galeries... haut placées, cette jolie salle si agréable à voir quand elle est bien remplie. Il fut un temps où l'on refusa du monde aux représentations successives d'un même opéra.

Mais où sont les neiges d'antan ? Pour bonder le théâtre les Bastiais ont d'abord trouvé le prétexte du Carême. Le Carême — point trop rigoureux pourtant ! — a rejoint les vieilles lunes ; et cependant maintes loges restent vides attendant les élégantes qui ne viennent pas.

Ces abstentions étonnent tous ceux qui suivent les représentations de la nouvelle troupe. Les drames et les comédies joués depuis deux ou trois semaines, s'ils sont amplement connus des continentaux nos frères, sont des « premières » pour nous. J'ajoute à cela que la troupe est bonne, qu'elle compte même deux ou trois artistes de grande valeur ; cela devrait faire sortir de leur apathie les habitués des anciennes saisons théâtrales, que l'on regrette.

Je ne dirai qu'un mot du « Voyage de M. Perrichon ». La comédie de MM. Labiche et Martin est dans toutes les mémoires. Qui n'a lu les désopilantes péripéties de ce voyage en Suisse, véritable course au mariage, à travers les ouragans de cette mer de glace, dont l'orthographe donne tant d'alertes au brave M. Perrichon ?

Tout à fait à son aise dans ce rôle de touriste improvisé, M. Beaumont a provoqué l'hilarité de la salle. M. Chatillon et M. Besson sont des amoureux dont la ténacité et la loyauté devraient faire exemple. M. Voisin nous a permis d'apprécier ses sérieuses qualités de comédien et sa diction parfaite dans le rôle du Commandant. Mme Vernier fut une Madame Perrichon ronchonneuse et alourie à souhait, et Mlle Eva V. se montra très agréable en ingénue « qui pense toujours comme sa Maman ».

— Le temps me manque pour vous entraîner, à la suite d'un enfant de Paris, dans un périlleux Tour du monde. Ce n'est pas en quelques lignes que je pourrais vous narrer les complots, les rapts, les embuscades, les abordages qui animent le drame de M. Morel et qui fourniraient matière à de copieux feuilletons.

Je ne peux pas non plus, à mon très vif regret, énumérer les nombreux rôles de la pièce et complimenter comme il faudrait chaque artiste en particulier. Toutes et tous ont mérité les applaudissements qu'on ne leur a d'ailleurs point ménagés. Je dois une mention spéciale à M. Besson, Santino à l'âme noire et sans scrupules, et à M. Voisin, excellent artiste que le public place déjà hors de pair.

Mais le succès de la soirée revient surtout à MM. Chatillon et Henris, inénarrables copains qui furent l'âme et la gaieté de ce long drame. A travers le monde, Dudale a promené cet esprit de gavroche parisien qu'on ne retrouve « pour sûr, alors ! » nulle part, mais qui ne se perd pas non plus, « car on l'emporte, a dit quelqu'un, collé à ses semelles, quand on a trop longtemps foulé l'asphalte ».

L.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — M. le docteur Santelli est rentré aujourd'hui d'Ajaccio en compagnie de MM. Rattel, maire de notre ville, et Antoine Fabiani, candidat au Conseil général dans le canton de Calenzana.

Le Député de Calvi quittera la Corse jeudi soir par le courrier Ile-Rousse Nice.

CENTURI. — Mardi dernier eut en lieu, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, consacrés de tous les points du Cap, les obsèques du regretté M. Philippe Agostini, ancien garde maritime à Macinaggio, enlevé à l'affection de sa famille à l'âge de 53 ans.

Le deuil était conduit par ses frères éplorés, MM. Louis et Jean Agostini.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. F. Napoleoni et Marcantoni, capitaines marins, Poli, syndic des gens de mer, et Michel Palmieri.

Cette mort met en deuil une des familles les plus justement estimées du Cap.

Nous la prions d'agréer nos condoléances les plus sincères. — G.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le Tableau de concours en 1907 pour la Médaille militaire :

Bonielli, adjudant au 28e.
Lucchini, adjudant au 45e.
Benedetti, adjudant au 159e.
Cervoni, adjudant au 124e.
Massimi, adjudant au 103e.
Susini, adjudant au 86e.
Giudicelli, adjudant au 32e.
Castellani, adjudant au 42e.
Giacobbi, adjudant au 64e.
Battini, adjudant au 40e.
Agard, adjudant au 163e.
Villanova, adjudant au 3e.
Raffi, adjudant au 24e bat. de chasseurs.
Poggi, adjudant au 111e.
Nattei, adjudant au 112e.
Giaffari, adjudant au 4e zouaves.
Guiliello, adjudant au 61e.
Orsattoni, caporal au 2e étranger.
Loviconi, adjudant au 1er zouaves.
Desideri, adjudant au 1er zouaves.
Clemenli, adjudant au 1er étranger.
Negroni, ad. au 2e bat. d'inf. lég. d'Af.
Cesari, adjudant au 3e étranger.

CONSTIPATION.

Quand vos intestins sont obstrués, votre corps se trouve exactement dans le même état qu'une ville dont les égouts sont défectueux. Dans un tel cas des maladies graves et dangereuses ne manqueront pas d'éclater, aussi bien dans l'organisme humain que dans la cité populeuse. Ce mal s'appelle la constipation, et toutes les fois qu'il vous atteint il entraînera la maladie, la faiblesse, la douleur, la misère et la mort, à moins qu'on n'y porte remède à temps. Le remède à cette obstruction de votre corps est toujours à votre portée, et vous pouvez l'obtenir à très peu de frais : c'est la Tisane américaine des Shakers.

Elle vous guérira et vous maintiendra en bonne santé, comme elle a guéri M. Albin Couture, demeurant à Rougemont, Pithiviers (Loiret) qui écrit les lignes suivantes : « J'avais des douleurs dans la poitrine, accompagnées de constipation et de maux de tête ; je ne pouvais digérer les aliments, qui me restaient comme un poids lourd sur l'estomac ; mais la Tisane américaine des Shakers m'a ramené à la santé. »

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Faure, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

Bulletin Financier

Paris, 18 avril 1907.

Liquidation de quinzaine facile. Marché calme. Notre Rente est un peu lourde à 94,35. Fonds Etrangers bien disposés. Sociétés de Crédit fermes sans changements. La Banque Ottomane Française progresse à 678.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia restent demandées à 465. L'obligation 5 0/0 hypothécaire du chemin de fer de Goyaz est en plus value à 444.

Le Lauriam Gem fait 90. La Librairie Ollendorff reprend à 122. L'Oeuvre Rostand est ferme à 31,50. Les Mines de Barytine Françaises se sont avancées à 151, l'action Lathuile est à 5 fois 128 50. Les Mines et Fonderies du Francardo peuvent une nouvelle avance à 241. Les charbonnages de Kolonovar sont bien tenus à 166,50.

Nous retrouvons en bonne tendance à 420 les Clesente Peril ont Artificiels de Touraine. Le Central Electrique du Nord ferme à 414. L'Eclair (automobiles) en est légère reprise à 130.

Aujourd'hui a été close avec plein succès, à la Banque Fastoul, la souscription aux nouvelles actions de la Cie Générale de Voitures Automobiles. Les gisements d'étain de l'Armoye, dont les sources vont être introduites, sont en filons et en amygdales ; les uns et les autres comprennent 40 hectares avec un métre d'épaisseur. C'est dans le courant de cette semaine qu'on attend l'introduction des actions de la Société anonyme anglaise des Automobiles Delahaye, qui prend la suite de la maison Delahaye avec les mêmes directeurs.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises
Le succès dramatique
MARTYRE
Comédie dramatique en 5 actes
de MM. d'Enterrayet Edmond Tarbé

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 avril

Baromètre : 7 heures du matin + 14 ; à midi + 18 ; à 4 heures du soir + 13,2
Maxima = 20,2 Minima = 9.

Baromètre : 7 heures du matin, 752 mm. ; à midi, 754 mm. 5 heures du soir, 756 mm.
Vent, — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Postes et Télégraphes

Un concours vient d'avoir lieu à l'Office postal à Tunis, pour l'emploi de commis. Sur 100 il y avait 33 Corses ; 14 ont été définitivement reçus. Ce sont, MM. Benedetti, Carpeau, Exiga, Filippini, Giacomini, Leoni, Lucchini, Natali, Paoli, Peretti, Poggioli, Sanguinetti, Tramoni, Villa.

***

Vol de poules

Le sieur Benetti Pierre, charron, demeurant près de l'octroi de St Joseph, informait, ce matin, l'agent Graziani, qu'un vol de poules avait été commis à son préjudice dans le courant de la nuit, à Lupino.

Les malfaiteurs s'étaient introduits dans le poulailler avec effraction et s'étaient emparé de quatre poules.

Le brigadier Bertrand, avec son activité habituelle, ne tarda pas à mettre la main sur les auteurs de ce vol. Accompagné des agents Graziani, Gavi, Poggi et Santini, il procédait à l'arrestation de la fille Biancucci Eugénie buvetière à la rue du colle, et a celle des nommés Guidi Noel, Ambrosi Joseph, et Rasori Louis, jeunes gens de 16 à 17 ans.

Prenés de questions les malandrins finirent par avouer. Ils ont été conduits dans la journée au parquet de M. le Procureur de la République, puis écroués à la maison d'arrêt.

***

Contraventions

La dame Marie C. persiste, malgré les fréquentes observations de la police, à couper du bois sur les dalles du trottoir devant son magasin, rue Colonella.

Procès-verbal a été dressé contre elle.

***

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

***

Au Port

Vap. « Vendeur, » cap. Thomas, de Livourne, 3 passagers, div.

— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Marseille, 83 passagers, div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Santini, de Livourne, 34 pas., div.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00218

SOURCE DE PARIS

	18 avril	19 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94,40	94 35
— de 3 0/0 amortis.	95 05	95 10

ex-coupon.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 19 avril.

M. André Morelli, juge suppléant près le Tribunal de 1re instance de Bastia, est temporairement chargé des fonctions de juge d'instruction concurremment avec le juge d'instruction titulaire, et ce pour une période n'excédant pas six mois.

L'ATTENTAT
CONTRE
M. LEROY-BEAULIEU

Le Rapport des Experts

Paris, 19 avril.

« La Dépêche » de Toulouse publie une information de son correspondant de Montpellier, annonçant que les médecins-experts chargés de fournir un rapport sur l'attentat dirigé contre M. Paul Leroy-Beaulieu, au cours de sa campagne électorale, concluent à un attentat simulé.

LE MINISTRE DE LA GUERRE
à Epinal

Epinal, 19 avril.

Le général Picquart, accompagné du général Brun, chef d'état-major général, continue son inspection des villes de la frontière de l'Est.

Le Ministre de la Guerre est arrivé hier soir à Epinal.

Il a visité dans la matinée les ouvrages fortifiés et a assisté à des exercices de mobilisation.

Le général Picquart est reparti dans la soirée pour Paris.

Interpellation de M. Lasies

Paris, 19 avril.

M. Joseph Lasies, député bonapartiste du Gers, a informé par lettre M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice de son intention de l'interpeller à la rentrée des Chambres sur l'action disciplinaire dirigée contre les membres du Tribunal de Nimes, et sur les causes de leur comparution devant le Conseil supérieur de la Magistrature.

LES GRÈVES
à BORDEAUX
Les ouvriers peintres

Bordeaux 19 avril.

Les ouvriers peintres de Bordeaux ont décrété la grève générale hier soir et ont ce matin quitté le travail.

Ils réclament une meilleure répartition des heures du travail et une légère augmentation de salaire.

A PARIS
Les Garçons de Café

Paris, 19 avril.

La grève des garçons de café de Paris prend une extension considérable.

Le nombre des grévistes augmente rapidement, et la plupart des cafés des grands boulevards ont dû fermer leur portes ou se contenter d'un personnel très réduit.

Les garçons de restaurants se joignent en grand nombre à leurs camarades.

Les grévistes se montrent assez agités, aussi la police a été obligée de prendre des mesures très sévères.

Les ouvriers boulangers

La grève des ouvriers boulangers continue sans incidents.

Les grévistes ont fait aujourd'hui des nouvelles recrues.

M. VIVIANI
à Nice

Nice, 19 avril.

M. Viviani, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, recevra officiellement, demain à 4 heures de l'après-midi, à la préfecture, les fonctionnaires civils et militaires ainsi que le corps consulaire.

LA POLITIQUE GÉNÉRALE
du Gouvernement
Interpellation Poulain

Paris, 19 avril.

M. Poulain, député des Ardennes, a informé M. Clémenceau, président du Conseil, qu'il l'interpellerait à la rentrée du Parlement sur la politique générale du Gouvernement.

AU MEXIQUE
Les Tremblements de terre
Le désastre confirmé
2,000 Victimes

New-York, 19 avril.

« L'Evening Journal » de New-York, publie une dépêche de El Paso annonçant que plus de 2,000 personnes ont péri dans l'effroyable catastrophe causée par les tremblements de terre de la région sud de Mexico

Les autres journaux américains évaluent le nombre des victimes à six cent personnes seulement.

AUX PHILIPPINES
Secousses de tremblement de terre

New York, 19 avril.

Ont télégraphié de Manille :

De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la matinée à Manille et dans les localités environnantes.

On ne signale aucun dégât important.

EN RUSSIE
Grève des Cochers de Kiew

Saint-Pétersbourg, 19 avril.

Tous les cochers de fiacres de la ville de Kiew se sont mis en grève.

De très graves manifestations se produisent et la circulation est complètement interrompue.

Les Fonctionnaires Syndiqués
devant
LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Paris, 19 avril.

M. Baudrillard, inspecteur de l'instruction publique, qui avait été désigné par le ministre comme rapporteur de l'affaire des instituteurs syndiqués, a remis hier son rapport.

MM. Simonnet, Quillet, Amalric et Clavier, comparaîtront demain devant le Conseil de discipline.

Me Urbain Golier assistera le jeune Simonnet

Un Typhon
230 Victimes

Berlin, 19 avril.

Un typhon s'est abattu avec une violence considérable sur les îles Ouloubi, situées au Nord-Est des îles Carolines du Nord.

L'ouragan a tout dévasté sur son passage.

Deux cent trente indigènes environ ont trouvé la mort dans ce terrible tourbillon.

L'entrevue de Gaëte
La Presse allemande

Berlin, 19 avril.

La presse allemande ne se montre pas trop tendre pour l'Italie à la suite de l'entrevue de Gaëte. Les journaux gouvernementaux publient des articles très agressifs contre le gouvernement italien, qui trahit ses vieux engagements.

L'Allemagne, affirment-ils, veut se défendre et même s'agrandir par ses propres moyens, et n'a nullement, à l'heure actuelle, besoin d'une alliée sur laquelle elle ne peut plus compter.

La Presse italienne

Rome, 19 avril.

Les Italiens sont très satisfaits du voyage d'Edouard VII dans leur patrie. L'entrevue de Gaëte est un excellent indice pour un rapprochement anglo-franco-italien.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PATRONAGE DE SAINT-JOSEPH. — La fête solennelle du Patronage de Saint-Joseph aura célébrée, dans son oratoire, dimanche, 21 avril.

Le matin, Grand-Messe à 10 heures.

Le soir, à 5 heures, Vêpres, suivies du Salut et du baiser de la Sainte Relique.

Réunion des retraités

Les retraités de tout grade et de toute administration, habitant Bastia, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche matin à 9 heures, dans la salle commune aux corporations ouvrières, place Calvini, Vieux Port,

Un groupe de retraités.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérances : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St Gaetan afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal suivi dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

GRAND VIGNOBLE
de Giovicht
VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGERIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-anoles à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et exempts de toutes substances à en faire cesser. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix pour le Gros

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aleria, Talone, etc. : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

Aperçu des prix pour le Détail

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aleria, Talone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS DE PIN

Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.

Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles

Prix réduits

Déménagements
pour tous les pays
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde-meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

Aux Amateurs
de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 11 francs, rendus franco à domicile.

Viticulteurs

En vous offrant la **NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE**, préparée par S. Pons, chimiste-agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Céleste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, résistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

à M. J.-B. CASTELLI
Ingénieur agricole
82, Boulevard de Rosas, 82 — Marseille

MARBRERIE

Cheminées de tous styles **Marbres pour meubles**

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite cunfoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus soignés. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

A LOUER

Un magasin avec four cuit à Toga, près la fonderie Salvo.
S'adresser au bureau du journal.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 15, Boulevard Paoli, 15, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garçon sortant survivre absolument ambulance — se tenant entièrement à la disposition de toute ordonnance.

PÉTROLE HAHN



Agent : F. VIBERT L'm CHIMIE
Rue Avenue des Ponts - LYON



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le véritable produit

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la *fois tonique et apéritif*.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
40 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**
"Aliment préféré des enfants."

Le meilleur Cigare à 10 centimes
C'est celui de la CIGARE MATTEI
Pour l'AMARO MATTEI plus de rabais!
Demandez la vue Bastia

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 110 — DIMANCHE 21 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr	10 fr	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Fête. de St Joseph.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 43 m. — *Coucher* 6 h. 21 s.
Premier quart., le 30 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain Sainte Opportune.

20 AVRIL

Augereau à Eylau

Dans la soirée du 7 février 1807, l'armée française débouchait en Prusse orientale. Le ciel se trouvait, après neuf heures, dégagé du voile des nuages. Alors, un vent chargé d'âpres froidures rasait les champs de neige. En lueurs blanches, les clartés astrales s'épandaient sur tout le plan d'une plaine. Au bout, Preussisch Eylau étageait l'architecture de ses maisons carrées.

Un drame se joue dans la ville. Des hommes d'armes envahissent les rues. Le feu des fusils crépite. Les baïonnettes font œuvre sanguinaire. Deux incendies allument d'immenses flambeaux. Tout l'horizon s'empourpre. Feux qui, aussi, éclairent l'hécatombe accomplie, en terribles corps à corps, par une division d'infanterie engagée contre vingt mille Russes.

Augereau va, le combat cessant, occuper derrière le camp de Soult, à Ziegelhof, un logis abandonné. Propreté maison où le maréchal arrive épuisé de fatigue et rongé de fièvre. N'ayant faim d'aucun aliment, il fait écrire à Napoléon que ses soldats ont bien marché durant la journée. La lettre expédiée, de la table il va au lit. Aux mains d'un domestique, l'uniforme tombe. Et bientôt la tête du chef de corps, vrai poids de plomb, écrase un oreiller.

***

Le 8, à 5 heures du matin, Augereau sort d'une somnolence. Alors, une lampe éclaire le rez-de-chaussée où se tient le quartier général. Le maréchal appelle son premier aide, Parmentier, chef d'état-major. Des instructions reçues, l'officier sort ; il va se rendre à Eylau.

Un bulletin mentionne :

« M. le maréchal Augereau, ayant les yeux enflés, la voix éteinte et souffrant de ses rhumatismes, envoya le général Pannetier vers l'empereur, pour lui annoncer qu'il était hors d'état de monter à cheval ; qu'en conséquence, il allait partir pour Varsovie, ainsi que Sa Majesté l'y avait autorisé la veille. Napoléon renvoya Pannetier dire au maréchal qu'il l'invitait à commander son corps d'armée encore pendant cette journée. »

— J'ai entendu le canon, répondit Augereau. Quand on se bat, Augereau doit y être. Retournez vers l'empereur et dites-lui que, dans dix minutes, il me verra sur le champ de bataille, dussé-je m'y faire conduire en traîneau.

Pannetier informait son chef.

— L'empereur croit avoir devant lui quatre-vingts mille hommes obéissant à Benningsen. En le rejoignant, Votre Excellence recevra des instructions particulières.

Faisant un violent effort, le malade sortait du lit. Vite habillé, botté, armé, il s'appuyait au bras du colonel Sicard, son aide de camp. Il exposait :

— Un vieux soldat doit mourir sur le champ de bataille.

Bientôt, une charrette s'arrêtait devant la porte. Deux chevaux rouges allaient traîner le véhicule tapissé de paille. A défaut de calèche, le chef du 7e corps de la Grande Armée pouvait utiliser ce mauvais chariot. On l'aidait à s'élever dessus. Il se plaçait au milieu, assis. Une couverture devait l'abriter contre le froid.

Les aides de camp encadraient le rustique équipage, quand un tapage se fit entendre. Le cheval de selle du maréchal hennissait ; et il frappait des pieds d'avant la cloison d'une grange servant d'écurie. L'instinct « de la plus noble conquête de l'homme » lui indiquait le départ du maître. Palefroi qui voulait figurer à la parade, charge ou revue, sa force s'exerçait à briser l'entrave du licou.

Augereau donnait un ordre.

— Faites seller et amener Coco.

Instructions qu'un soldat allait exécuter.

Derrière la charrette, on vit le cheval, petit syrien noir, à la belle encolure, marquer la mesure de ses pas et piaffer pour attirer, souvent, l'attention d'un officier resté immobile entre des ridelles.

Napoléon tenait, dans Eylau, le perron d'une maison de poste. Il disait au maréchal survenu :

— A côté de Saint-Hilaire, allez former un mur d'airain. — Masquez mes batteries. — Surveillez bien votre *gauche que Ney* viendra prolonger. — Donnez l'énorme effort, comme devant Iéna. — L'action sera terrible. — Je vous suivrai des yeux.

***

Non loin d'Eylau, à trois cents mètres de la position du cimetière, Augereau s'était placé. Il pouvait à loisir observer l'ennemi qui formait deux carrés d'immense étendue. Les contingents russes, opposés à moins de quarante mille Français, bouchaient une trouée entre un gros village et un bois de bouleaux. Dans leurs lignes denses, *chaque volée de mitraille ouvrait* un sillon. De longues clameurs couraient au-dessus des bataillons pris d'écharpe. La rage d'anéantir portait l'artillerie moscovite à augmenter son feu. Elle visait mal. Néanmoins, une bombe mettait hors d'usage, vers dix heures du matin, la charrette du maréchal, chef de groupes qui se trouvait soudain démonté.

Un sang gaulois lui montait aux tempes. Très animé, il aurait voulu courir sus à l'adversaire, lequel barrait obstinément la grande route de Koenigsberg. Cette poussée d'énergie permettait au vétéran des campagnes de la Révolution d'aller à cheval.

Fier, Coco jeta un court hennissement et fit virevolte. Il eut, en cortège, tous les chevaux d'un état-major nombreux. En larges foulées, ses pieds tassèrent la neige, jusqu'à une éminence. Arrêté, silhouette sombre ou point de mire, il entendit les sifflements des obus qui allaient faire, dans les divisions Desjardins et Heudelet, une bien sanglante besogne.

A midi, M. de Tournon, aide de camp de l'empereur, abordait Augereau.

— Monsieur le Maréchal, Sa Majesté ordonne que vous portiez votre infanterie en échelons sur le centre moscovite. Les batteries de la garde appuieront l'action. Le corps de Davout paraît à droite. Celui de Ney ne peut tarder à venir. Toute la cavalerie du prince Murat est en ligne...

Augereau donnait des ordres. En chantant, ses bataillons s'ébranlaient. Ils marchaient, baïonnettes hautes, sur les feux que vomissaient trois cents canons ; ils défilaient plutôt à travers le morne hiver, sans s'effrayer du carnage. C'est que, culbutés et morts d'hommes augmentaient, à chaque minute, sous une neige qu'éparpillait, en flocons drus, la rafale hurlante.

Guidant marches et tueries, car l'adversaire nous chargeait, le maréchal vit sombrer : le beau 14e de ligne, le terrible 10e léger, le valeureux 105e. Aigles d'or, officiers intrépides, tambours héroïques, soldats invincibles, tombaient pêle-mêle et demeuraient anéantis. Le cimetière ouvert à ces braves, venus de si loin, s'étendait entre la berge des lacs gelés, un vaste champ bordé de mélèzes et une chaumière ruinée.

Quoique blessé au bras gauche, d'une balle, le chef de corps restait en selle. Les yeux fixes, les dents serrées, une rage l'envahissait. Il aurait voulu *jouer le rôle* dévolu au simple combattant : charger, frapper, meurtrir, tuer, fouler les êtres jetés à terre.

Devant cinq régiments d'infanterie et huit escadrons, légions réduites à quelques centaines de combattants, Coco descendait, en se carrant encore, le terre du moulin, quand un biscaïen lui ouvrit le poitrail.

***

Le syrien s'enleva et tint durant vingt secondes presque debout. Son long hennissement déchira l'air. Dernière plainte exhalée au milieu du bruit des tambours. La chute du cheval fut lourde, dans la neige épaisse où il s'étendit. Un soubresaut secoua encore le corps. Et des yeux, subitement remplis de fièvre, cherchèrent le cavalier déjà relevé ; homme attristé, qui, d'une main douce, flattait l'encolure de Coco.

Devant, une compagnie de grenadiers défilait, masquant la scène.

Augereau restait un genou à terre. Le fouet des projectiles sifflait autour de lui. Sourd, bouche close, domptant la douleur qui serrait son bras blessé, il suivait l'agonie du Bucéphale.

Le plébéien, né à Paris, ironiste qui avait traversé tant d'épreuves, exercé des tâches si diverses : fruitier, grenadier français, soldat turc, maître d'armes, matelot, garde national, capitaine sans soulier, général dépourvu de linge, puis maréchal et duc de Castiglione ; cet homme parti de la boutique et parvenu au palais, ignorait, avant cette journée, ce qu'est l'amertume d'une larme.

Devant son compagnon de gloire, mort, Augereau pleurait. Il pleurait un camarade, vu fier et vaillant le matin. Sicard le tirait d'une *prostration pour le forcer à se retirer* au quartier impérial, en pleine bataille.

. . . . . .

Quand la neige tombait et recouvrait le syrien, une charge menée par Murat passait devant les débris du 7e corps. Chasseurs, dragons, cuirassiers, envahissaient la plaine de Klein-Saugarten. C'était un torrent dévastateur. Enfonçant des carrés russes, cette cavalerie pouvait arracher enfin la victoire aux valeureux soldats du baron Benningsen.

Edouard GACHOT.

L'Arrêt complet
DE LA VIE NATIONALE

Lorsque les pouvoirs publics ont accordé, en 1884, à tous les corps de métier le droit de se syndiquer pour défendre, avec le droit de grève, les intérêts de chaque corporation, ils n'ont pas réfléchi que vingt-trois ans plus tard les agents de l'Etat se syndiqueraient pour la défense de leur propre cause ; de sorte que tous les salariés, soit du gouvernement, soit de l'industrie, invoquent avec une égale ténacité la loi de 1884.

Tous ces syndiqués, autorisés ou non, servent de moteurs à la vie de la nation ; et, s'inspirant de leur force, ils ont organisé un quartier général où chaque syndicat prendra le mot d'ordre. Ce quartier général, dont le siège est à Paris, a pris pour titre : *Confédération générale du Travail*.

Or, supposons que la Confédération générale du travail donne l'ordre de déclarer la grève, qu'en résultera-t-il ? Il en résultera l'*arrêt complet de la vie nationale*.

En effet, nous verrions, ce jour-là, les trains arrêtés, les bateaux amarrés, les *cafés* fermés, les boulangeries sans pain, les usines sans ouvriers, les chevaux à l'écurie, les abattoirs abandonnés, les champs déserts, les villes sans lumière, les magasins clos, les rues sales, l'infection partout.

Les marchandises expédiées de tous les coins du globe se trouveraient empilées dans les gares françaises, et les négociants Anglais, Russes, Italiens, Allemands, Belges ou Suisses, ayant passé des traités de commerce avec différentes maisons, seraient contraints de considérer la France comme un pays mort et avec lequel il n'y a plus moyen de s'entendre.

Clémenceau voit le danger et il s'efforce d'endiguer le courant ; c'est pour cela qu'il refuse aux instituteurs ce que l'on a accordé aux inscrits maritimes, il ne veut pas non plus que les facteurs des postes soient considérés comme des salariés, et il fait ressortir que les agents de l'Etat, détenant une parcelle de l'autorité publique, n'ont pas le droit de se mettre en grève.

Malheureusement, le courant est très fort et toutes les digues du monde ne pourraient l'arrêter, il déborde.

Le Ministre de la Guerre a fait remettre aux chefs de corps un pli cacheté dans lequel, les soldats seraient désignés pour patrir la paie ; le Ministre de la Marine assurerait le service de la poste entre le continent et les colonies, mais les lettres, qui les distribuera ? et si les soldats remplacent certains ouvriers ou employés, qui assurera l'ordre dans les rues ? qui empêchera le pillage ? la force primera-t-elle le droit ? Tous ceux qui ont suivi en France le progrès des différentes organisations ouvrières, tous ceux qui ont assisté aux différentes grèves partielles, ne pourront s'empêcher de penser que le moment est très grave.

Dans les grèves partielles, les garnisons de Nîmes et de Tarascon renforçaient celle de Toulon, mais en cas de grève générale, chaque garnison serait appelée à assurer l'ordre de la ville qu'elle occupe et elle sera insuffisante.

Clémenceau a fait preuve de qualités d'homme d'Etat, mais il est à craindre qu'il ne suffise pas à la tâche, car la Confédération du Travail, telle qu'elle est organisée, est devenue un quatrième pouvoir, et le plus fort de tous.

Beaucoup de députés ne sont entrés à la Chambre que pour avoir flatté certains grévicoleurs, mais s'ils ont le temps de contempler leur ouvrage, ils doivent être bien inquiets, et certains faux socialistes que nous connaissons seraient houspillés comme des réactionnaires s'ils tentaient de préconiser le calme et la sagesse.

Danton et Camille Desmoulins furent guillotinés comme étant accusés de modérantisme alors qu'ils avaient été les véritables apôtres de la révolution.

Marc-Octave Sauveur.

Echos de Fête

— *Alors* il n'y a *rien* ce matin encore ? — Pas un mot ! — On nous avait pourtant promis de parler de nous dans le journal. On nous oublie ! — Décidément, il n'y en a que pour les grands, *chère Madame* !

La douceur des petites voix, jurant avec le mot de la fin, me fit retourner vers les deux causeuses, et je compris aussitôt qu'il s'agissait du joli bal d'enfants dont la chronique n'avait point parlé, des comédies si adorablement jouées, et que le « chère Madame » venait me rappeler.

Mais que les mignons danseurs de jeudi dernier nous pardonnent d'avoir laissé passer tant de jours sans dire le charme de leur fête ! Les grands, n'est-ce pas, ça a des soucis, des occupations que les petits ignorent !

Un peu tard donc, mais en toute sincérité, je dirai aux bostonneurs déjà coquettes, aux valseuses déjà coquettes, que nos bals, pourtant si réussis, pâlirent auprès du leur ; que notre entrain de grandes personnes ne fut rien auprès de leur joie bruyante épanouie en de si jolis rires !

Ah ! je n'en veux pour exemple que ce fantaisiste « Lanciers » que j'ai vu danser dans un coin de salon par un couple de Napolitains exquis (Paul Ortoli et Lili Zuccarelli), par un mignon pâtissier et

un délicieux Amour (Pierre Felici et Ily de Montera) par un clown et une poupée bretonne, jolis à croquer (Fernand de Montera et Aimée de Matra) !

Et que d'autres charmants costumes ! Comment dire la grâce de ce Pierrot blanc et bleu (Joseph Romani), la crânerie de ce mignon *torero* (Pierre Abati), la cocasserie de ce clown enfariné (J. Périer), le charme piquant de cette Bohémienne au type si pur (M. Villa), l'allure de ce tirailleur en miniature (P. Petri-Gusseo), de ce roi délicieusement blond (F. Taddei).

J'en oublie, hélas ! et je crains de m'attirer bien des colères. Mais quand un spectacle est trop beau, on en néglige les détails pour se laisser gagner par la féérie de l'ensemble.

⁂

Un peu de musique et deux comédies avaient précédé le bal. J'ai admiré de tout mon cœur le talent si précoce de la séduisante pianiste qu'est Mademoiselle Anne de Carbuccia. Il est impossible d'avoir dans son jeu plus d'assurance et plus de grâce.

Fiancés en herbe, la si fine et si spirituelle comédie de Feydeau, a fait courir dans l'anditoire un long murmure d'admiration. Mlle Fanny Donati et M. François Agostini, s'ils ne sont que des fiancés en herbe, sont déjà des artistes étonnants ! Quelle pureté de diction, quel naturel dans le dialogue, quelle grâce dans le geste. On ne sait vraiment ce qu'il faut louer le plus.

Et la saynète de Hennequin : *Madame reçoit ?* Pour se moquer avec une si gentille conviction des petits travers de leurs aînées, je gage que Mlles Lazarotti, de Gaffory, Fontaine et Maurel ont dû fourrer le petit bout de leur nez dans les conversations des grandes personnes. Ne nous en plaignons pas,... *chère Madame !* Cela nous a valu l'interprétation la mieux observée, la plus fine, la plus juste.

⁂

Et si un peu d'étonnement nous saisit devant une précocité si rare, si nous restons stupéfaits de trouver tant d'attrait savoureux à une fête enfantine, cherchons-en la raison dans la grâce souveraine qui inspire toutes les réunions de la Circea. On a tant de fois comparé notre Présidente à une fée que je n'ose plus rééditer le joli mot. C'est pourtant celui que ma plume trace tout naturellement en décrivant si mal la fête dernière.

Fée, oui, Mme de Chevarrier l'est vraiment, car la Circea doit tous ses succès à la magie de son sourire.

X.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 Avril à 3 h.

Piedigroits, marche,	XXX.
Une Journée à Vienne, ouv.,	Soppé.
Le Retour à la Vie, valse,	Chaine.
Le Voyage en Chine, fant.,	Bazin.
Lirette, polka,	Sellénick

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — M. Morescolli, instituteur adjoint à Vivario, est promu, au choix, à la 4e classe.

CENTURI. — Madame veuve Vincentelli Angèle-Marie vient de s'éteindre à Centuri, à l'âge de 76 ans. Elle était unie par la parenté aux familles les plus considérables du Cap-Corse ; aussi y avait-il un très nombreux concours à ses obsèques qui ont eu lieu aujourd'hui 19 avril, en grande pompe. Le deuil était conduit par M. Mercantoni Antoine, son gendre.

Ses enfants, MM. Pierre et Marc, quoique absents, ont reçu en cette circonstance le témoignage des vives sympathies dont ils jouissent dans cette commune et dans tout le Cap, et dus regrets qu'a causés la mort de leur excellente mère, une femme taillée à l'antique, qui était l'objet de leur vénération et de celle de tous ceux qui la connaissaient.

Madame Vincentelli fut le modèle des épouses et des mères. Dès leurs plus tendres années elle inculqua à ses enfants les sentiments les plus élevés de l'amour filial, de probité et de vertu ; aussi elle a eu le bonheur de récolter pendant sa vie les fruits de ses précieuses leçons ; ses enfants portent haut le nom Vincentelli qui retentit de l'expression la plus pure de droiture et d'honneur. —J. P.

⁂

MOCA-CROCE. — M. Istria Jean-François est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Moca-Croce.

⁂

VIVARIO. — Jeudi 18 avril a été célébré à Vivario, le mariage de M. Michel Pantalacci, employé des chemins de fer, avec Mlle Rose Pioli.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Costa Jean, entrepreneur, et Vaspérini, percepteur ; pour le marié : Mme Antoinette Marsceolo et M. J.-J. Filippi, rentier.

La mariée était toute ravissante de jeunesse et de beauté dans sa toilette blanche qui la paraît à merveille. Un brillant cortège de couples, bien assortis par la sympathique garçon d'honneur, M. Paul Longhi, escortait les époux ; à noter particulièrement la toute frétillante jeunesse vivarienne qui a tenu à donner un nouveau couple heureux un témoignage de sa vive sympathie.

Après la cérémonie religieuse, un superbe lunch était servi à tous les invités.

Le soir, un frugal repas de plus de quarante couverts réunissait les parents et amis des époux ; le plus grande cordialité empreinte de la plus vive gaîté, n'a cessé de régner pendant le repas.

Après le souper, une sauterie des plus animées a terminé cette journée qui restera longtemps gravée dans la mémoire de tous les assistants.

Nous adressons nos félicitations aux époux Pantalacci.

⁂

BONIFACIO. — M. Orsochiani Jean-Baptiste, gardien de phare de 1re classe à Pertusato, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite. Cet emploi est supprimé à partir du 1er avril 1907.

⁂

PORTOVECCHIO. — Quel est celui des deux conducteurs des Ponts-et-Chaussées que Portovecchio a l'honneur de posséder en ce moment, qui jouira des avantages que notre ville offre ?

Peu habitué à de pareilles faveurs, nous serions heureux et nous nous estimerions satisfaits, si M. l'Ingénieur en chef voulait bien nous le dire. — L.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 21 avril 1907, à 4 h.

Signal d'orage, p. r.,	Hurrion.
Tempo, fantaisie,	Hérold.
Vous Follette, mazurka,	Lohmau.
Lucrèce Borgia, ouverture pour 4 clarinettes,	Donizetti.
Toast à l'Alsace, valse,	Sendo.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

M. Costantini, adjudant au 96e d'inf. est promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 96e.

Troupes Coloniales

M. Alessandri, sous-lieutenant au 6e rég. d'inf. colonials, est promu au grade de lieutenant.

M. Gardini Pierre-Louis, officier d'administration de 3e classe à la section des infirmiers militaires des troupes coloniales à Marseille, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe.

Justice militaire

M. Leandri, lieutenant au 55e d'inf., a été placé hors cadres et désigné pour occuper l'emploi d'adjoint au commandant de l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

Réserve

M. Torre, officier interprète de 2e classe, démissionnaire, est nommé à un emploi de son grade dans la réserve, et affecté à la 19e région.

Chemins de fer

Ont été nommés aux emplois et après dans les chemins de fer de campagne : Service central des lignes secondaires, cassier, M. Marscolli ; Cie du Sud de la France, subdivision de la voie ; chef de section, M. Santamaria.

Bulletin Financier

Paris, 16 avril 1907.

Sauf notre Rente qui reste à 95.60, tout le marché est en hausse plus ou moins marquée. Société de Crédit mieux disposée. La souscription à l'Emprunt Bulgare, prix d'émission 99 c/0, s'est élevée à 400 fr. par obligation de 500 fr., sera close le 22 avril.

En Banque, les obligations du Port de Para sont bien tenues à 463. Celles du chemin de fer Nord de Parana gardent leur avance à 429.50. L'action Berck-Plage à Paris Plage est toujours recherchée à 193 ; cette ligne relie de nombreuses agglomérations de villas qui lui donneront un mouvement intense.

Le Lourinha Gree cote 69.50. Les Houillères de San Martino gardent leur fermeté à 422 ; le développement de l'industrie espagnole augmente l'importance des demandes. La Sierra Moreno Copper est également bien tenue à 116, avec perspective d'un dividende de 17.50 pour 1906. Cerro del Pego s'inscrit en reprise à 116. La création de la Cie des charbonnages de Koprivnika a été adjugée dans un intéressant rapport de M. G. Moreau ingénieur des mines.

Rappelons qu'on attend l'introduction des actionnaires de la Société Espagnole des Automobiles Darracq. On annonce pour demain 17 courant l'introduction des actions de la Cie d'Attanzo qui a déjà donné 2 0/0 en 1906.

La Société Générale Industrielle et Commerciale s'occupe de la constitution d'une société Fonsière pour la transformation de la Villa d'Hyères, projet auquel s'intéressent les notables commerçants et propriétaires, et qui trouvera facilement des souscripteurs.

Nos chemins de fer sont fermes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre — Thermomètre du matin + 14° à midi + 15° à 6 heures du soir + 13.
Maxima + 16.5 Minima + 9.

Baromètre — Thermomètre du matin, 7 h. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 764 mm.
Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

Cirnea

Dimanche, 21 avril, à 5 ore, riunione solita à Cirnea, sopra u Caffè Andreani.

Entrata : 1 franco per i socii e i membri d'a so famiglie ; 5 franchi per l'estranei.

⁂

Cours secondaires

Par arrêtés ministériels du 4 et du 11 avril :

Mlle Rinaldi, pourvue du brevet supérieur, est nommée maîtresse chargée de cours de lettres.

Mlle Poggi Joséphine est déléguée pour donner l'enseignement du chant.

Par décision rectorale, Mlle Paraldi est chargée d'une partie de l'enseignement de l'italien.

Mlle Rinaldi, maîtresse chargée de cours de lettres, est déléguée par la Société des Cours secondaires, pour remplir les fonctions de surveillante générale.

⁂

Les Corses aux Colonies

Les membres de la Société de Secours Mutuels « les Enfants de la Corse, » réunis au nombre de près d'une centaine, au Café Continental, ont offert un punch à M. Carabin, pharmacien-major, à l'occasion de sa récente nomination à l'hôtel militaire d'Alger.

Après avoir rappelé les travaux publiés par M. Carabin sur l'histoire et la géographie de la Corse ainsi que ses brillantes conférences faites sur le même sujet au cours de l'hiver dernier, M. le Président lui exprime tous les regrets que son départ va occasionner parmi ses compatriotes de l'Orzula.

M. de Moro Giafferi tient à déclarer, à son tour, à M. Carabin toute la sympathie et la haute estime dont il jouissait auprès de ses compatriotes parmi lesquels son départ laissera un grand vide.

Il évoque en termes chaleureux le souvenir de la terre natale et au nom des sociétaires présents félicite vivement M. Carabin de s'être constamment attaché à mieux faire connaître les beautés de la Corse dans diverses publications, par de nombreuses conférences et par une série d'articles très goûtés des lecteurs de la revue « Armée et Marine. »

M. Carabin, très touché de la marque de sympathie qui lui est offerte, dit qu'il n'oubliera jamais ses amis et compatriotes de l'Orzula et qu'il conservera le plus agréable souvenir de cette réunion.

⁂

Cure merveilleuse

M. Ignace Marchioni, le négociant très connu de Vezzani, vient de rentrer de Nice, où il était allé accompagner sa femme qui avait besoin de subir une opération assez délicate.

Après un mois de séjour à Nice, à la clinique de M. le docteur Adrien Malausséne, et grâce aux soins éclairés de ce dernier et de son collaborateur, le docteur Léon Pozzi-delco, Madame Marchioni retourne au pays natal définitivement débarrassée du mal qui la minait.

Cette opération accomplie avec le plus grand succès par M. le docteur Malausséne et son collaborateur fait le plus grand honneur à ces deux habiles praticiens dont le nom se répand de plus en plus sur le littoral méditerranéen aussi bien qu'en Corse.

Désormais nous savons qu'à Nice on trouve des soins aussi précieux que dans les grandes facultés italiennes.

Il est juste que nous enregistrions ici des cures aussi heureusement conduites que celle de Mme Marchioni. Cela nous paraît très utile pour nos lecteurs et nos compatriotes.

⁂

Récompenses honorifiques

La Médaille d'honneur des marins a été conférée à MM. Marcotorchino Augustin, Mello Marc-Joseph, Mello Thomas, Morazzani Simon-Jean, Orlandi Lucien, Pedovani François, Panchi Bernard-Victor, Pieretti Ange, Sanguinetti André, Scotto di Vetino Nicolas Archange, Valenti André, Lentali Ange-François, Mirilli Joseph-Antoine, Moracco Lazare Antoine, Morlani Julien, Farri Ange-Marie, matelots ; Meglia Ferdinand Marie, Nicolini François-Marie, Nocelli Victor André, pilotes ; Anni la Ange, mécanicien. Lota André-Gustave Alexandre, Vacca Jean Bapt., Ventre Antoine, maîtres au cabotage ; Mari Dominique, capitaine au long cours, interné à Bastia et à Ajaccio.

⁂

Contraventions

Procès-Verbal a été dressé contre la nommée Marie C. demeurant place du Marché, pour avoir jeté par la fenêtre une boîte de pierres rouillées, que le vent a dirigées sur la viande qui était mise en vente.

— La police a également dressé procès-verbal contre le nommé B. Armani, cocher, pour avoir fait abreuver ses chevaux à une borne-fontaine de l'Avenue Carnot.

⁂

Au Port

Vap. « Bussard, » cap. Klaus, de Livourne, diverses.

— Vap. « Palestina, » cap. Pedoce, de Livourne, 15 pas., dir.

— Vap. « L'Amour, » cap. Massy, d'Ile Rousse, 4 passagers, div.

⁂

A vendre

— Machine à vapeur avec chaudière, force 20 chevaux environ.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

On demande

Un ménage de quatre personnes demande une bonne sachant tout faire.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lapino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

⁂

A vendre

Bonne occasion : Un cabriolet tout neuf, un cheval âgé de sept ans, très bon trotteur, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche, matinée à 2 heures :

Les Surprises du Divorce

Comédie en 3 actes de M. Bisson

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises Un des chefs-d'œuvre dramatique

Don César de Bazan

Drame en 5 actes de MM. Anicet et Bourgeois

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PATRONAGE DE SAINT-JOSEPH. — La fête solennelle du Patronage de Saint-Joseph sera célébrée, dans son oratoire, dimanche, 21 avril.

Le matin, Grand-Messe à 10 heures.

Le soir, à 5 heures, Vêpres, suivies du Salut et du baiser de la Sainte Relique.

Réunion des retraités

Les retraités de tout grade et de toute administration, habitant Bastia, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche matin à 9 heures, dans la salle commune aux corporations ouvrières, place Caletta, Vieux Port.

Un groupe de retraités.

L'Union Vie

Fondée à Paris en 1829

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à

Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00220

BOURSE DE PARIS

	19 avril	20 avril
Rentes de 3 0/0 anciens	94.35	— 94 35
— de 3 0/0 amortis.	95 10	— 95 40
	ex-coupon.	

Nomination dans les Finances

Paris, 20 avril.

Par décision ministérielle parue au « Journal Officiel » de ce jour, M. Marcotorchino, fondé de pouvoirs à la recette particulière de Calvi, est nommé percepteur à Romont-Lamothe (Puy-de-Dôme).

Duel Leandri-Hervé

Paris, 20 avril.

M. Antonine Leandri, docteur en droit, vient d'envoyer ses témoins à M. Gustave Hervé.

Ce dernier, à la suite de l'appel de M. Leandri publié par le « Figaro », s'est permis des insultes grossières contre tous les Corses.

Notre compatriote a fièrement relevé le gant.

M. EDGARD COMBES

Paris, 20 avril.

La « Presse » se croit en mesure d'affirmer que M. Edgard Combes, fils de l'ancien président du Conseil, n'est pas mort chez son beau-père, comme on l'avait annoncé.

M. Edgard Combes serait décédé au couvent religieuses franciscaines de Versailles, où il a subi l'opération de l'appendicite.

LE REPOS HEBDOMADAIRE *dans les Ports*

Paris, 20 avril.

La Ligue des Droits de l'Homme a décidé d'amener le gouvernement à élargir la loi sur le repos hebdomadaire, en ce qui concerne l'administration des postes. Elle voudrait le repos intégral de vingt-quatre heures pour les facteurs.

Afin de prêcher l'exemple, elle a résolu de ne pas faire d'envoi de brochures le dimanche, et d'envelopper ses imprimés d'une bande avec ces mots : « Ne pas distribuer le dimanche, jour légal du repos hebdomadaire. »

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Lettre de Mgr Touchet *au Maire d'Orléans*

Orléans, 20 avril.

Après une longue entrevue avec ses deux vicaires-généraux, au cours de laquelle a été discutée la question de la participation du clergé à la fête de Jeanne d'Arc, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a adressé au maire de la ville une lettre lui faisant connaître officiellement l'abstention des ecclésiastiques.

Mgr Touchet, dans un style très ferme et très correct, regrette que M. Clémenceau ait cru devoir imposer à la municipalité d'Orléans une fête de Jeanne d'Arc, exclusivement laïque, contrairement à toutes les traditions.

Les fêtes religieuses étant supprimées par ordre du gouvernement, l'évêque prie le Chef de la municipalité de ne pas inviter le clergé à participer à la célébration de l'anniversaire de la délivrance d'Orléans. Celui-ci ne pourrait que décliner l'invitation, car il ne saurait se soumettre à une décision administrative des plus vexatoires.

Les Fonctionnaires Syndiqués devant LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Révocation *de trois agents des postes*

Paris, 20 avril.

Le Conseil de discipline des postes et télégraphes a examiné aujourd'hui le cas de MM. Grangier, secrétaire du syndicat des sous-agents des postes et télégraphes, Quilici et Almaric.

Les trois agents étaient accusés d'avoir adressé une lettre ouverte à M. Clémenceau, président du Conseil et d'avoir signé une affiche diffamatoire contre MM. Clémenceau, Viviani et Briand ; cette affiche contenait, en outre, une excitation à la révolte.

Le Conseil, sur les conclusions conformes du ministère public, et, malgré la brillante plaidoirie de Me Wilm, a prononcé la révocation pure et simple des trois fonctionnaires.

ENTRÉE OFFICIELLE du général Bailloud *à Montpellier*

Montpellier, 20 avril.

Le général Bailloud, ancien commandant du XXe corps à Nancy, appelé, à la suite d'incidents récents, au commandement du XVIIe corps d'armée à Montpellier, a fait, ce matin, son entrée officielle.

Toutes les troupes de la garnison faisaient la haie depuis la gare jusqu'à l'hôtel du corps d'armée.

Une foule énorme a assisté à la revue des troupes. Elle a salué et vigoureusement applaudi le général Bailloud.

Des cris nourris de « Vive l'Alsace-Lorraine ! Vive le général sacrifié ! » ont été poussés par des milliers de poitrines.

Tirages financiers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 avril.

L'obligation portant le numéro 818.350 est sortie remboursable à 400 000 francs.

Les obligations portant les numéros 194 277 et 379.408 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

M. VIVIANI *à Nice*

Nice, 20 avril.

M. René Viviani, ministre du Travail, est arrivé à Nice, à 3 heures de l'après-midi.

Le Ministre a été reçu officiellement par le Préfet des Alpes-Maritimes, le général commandant la place de Nice, les députés et sénateurs de la région et par les fonctionnaires de tous ordres.

Les troupes formaient la haie depuis la Gare jusqu'à la Préfecture, où le ministre est descendu.

M. Viviani a reçu, à partir de 4 heures, les autorités civiles et militaires, ainsi que le corps consulaire.

Les Morts du Jour

M. Pierre Veuillot

Paris, 20 avril.

L'*Univers* annonce la mort de son rédacteur en chef, M. Pierre Veuillot, qui collaborait depuis de très longues années au grand journal catholique.

La Grève générale *de l'Alimentation* A PARIS

Etat stationnaire Les mesures d'ordre

Paris, 20 avril.

Les boulangers grévistes continuent à chômer, et s'augmentent de quelques recrues.

Néanmoins la journée d'aujourd'hui a été très calme ; aucun incident grave n'est venu la troubler.

Quant aux garçons de café et restaurants, ils persistent dans leur attitude que'que peu agressive, mais ils ne se sont livrés à aucun excès.

Afin de prévenir des incidents, toujours possibles le dimanche, le gouvernement a donné des instructions pour que des mesures d'ordre très sévères soient prises par les chefs de détachement et par la police.

EN BELGIQUE

Loterie du Congo Belge

Bruxelles, 20 avril.

L'obligation portant le numéro 4 de la série 31 899 est sortie remboursable à 150.000 francs.

EN PORTUGAL

Secousses de tremblement de terre

Lisbonne, 20 avril.

De légères secousses de tremblement de terre ont été ressenties, sur divers points du Portugal.

Elles ont été à peine sensibles, et n'ont, nulle part, occasionné de dégâts.

EN ANGLETERRE

Naufrage d'un contre-torpilleur

Un matelot noyé

Malte, 20 avril.

Au cours d'une manœuvre, le contre torpilleur « Ariel, » du port de Malte, est allé se briser sur des rochers.

Le navire a été coupé en deux et a disparu en quelques secondes.

L'équipage entier a réussi à se sauver, à l'exception d'un timonier qui a péri.

On suppose que ce malheureux a été broyé par l'hélice.

EN ITALIE

L'arrivée du roi de Siam à Naples

Naples, 20 avril.

S. M. le roi du Siam est attendu, mercredi matin, à Naples, où il sera l'objet d'une réception solennelle.

Le roi du Siam rendra, le même jour, visite à S. M. Edouard VII à bord de son yacht « Victoria and Albert. »

Le départ des Souverains anglais

Naples, 20 avril.

LL. MM. Edouard VII et la reine Alexandra quitteront Naples jeudi dans la matinée.

EN TURQUIE

Tremblement de terre

Constantinople, 20 avril.

D'assez fortes secousses de tremblement de terre se sont produites, ce matin à Constantinople, et dans la banlieue. Elles ont été ressenties à quelques minutes d'intervalle.

L'effroi de la population musulmane est très grand ; elle interprète, comme un signe de malheurs prochains, les oscillations qui ont ébranlé le sol.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Les membres de la Jeunesse Plébiscitaire sont priés d'assister à la réunion du 21 avril, à 1 heure de l'après-midi.

Ordre du jour :

Conférence du camarade X. Les Bonaparte et les réformes sociales.

Adhésion de nouveaux membres.

Local : Descente des Colonnes.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Eugénie Franchini, née Paoli ; Mlles Marie-Madeleine, Blanche-Marie Franchini ; M. Ferrandi, officier d'administration de 1re classe ; Mme Ferrandi, de Lingu'zzetta,

Ont le douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pasquin Franchini

Capitaine en retraite Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, frère et oncle, décédé à Bastia, le 20 avril 1907, à l'âge de 68 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui dimanche, 21 avril, à 7 heures et demie du matin, Avenue Carnot, 41.

L'enterrement aura lieu à Linguizzetta, le 22 avril.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 12 courant, tous les articles en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix du gros et au comptant.

Savoir :

Sucres de Paris et Marseille. — Cafés. — Moka Porte-Rico, Ceylan. — Riz Caroline extra. — Bougies Fournier, le paquet 1 fr. — Figues blanches extra du pays à 0,30 et 0,35 le 1/2 kilog.

Chocolats Menier et Poulain. — Tapiocas Loult et Navre.

Chicorée de toutes marques. — Pâtes Riviere et Carret.

Savons Durier « Testa di Moro, » Abat Jour et Fer à Cheval. — Légumes secs. — Liqueurs très qualité. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.

Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A partir de 4 heures

GLACES

Crème vanillée 25 cent.

Tasse chocolat

SANDWICHS

Bière 20 cent. le Bock

2e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

SUITE

Oh ! n'insistez pas, c'est mon dernier mot !

— Ma tante, prenez garde !

— Fort bien ! Continuez ! Vous me menacez, il me semble ?

Il ne vous manquait plus que cela. Finissons !

Est-ce tout ce que vous aviez à me dire ? Si oui, vous pouvez vous retirer.

La baronne se leva et marcha vers la cheminée.

Elle étendait le bras pour sonner le valet quand le vicomte l'arrêta.

— Excusez-moi ! fit-il. Je n'ai pas été maître d'un mouvement d'impatience que je regrette. Encore une fois, excusez-moi !

Ah ! ma tante, si vous saviez comme je souffre ; si vous saviez comme je suis malheureux !

Il s'assit, accablé, le front dans ses mains jointes.

Mademoiselle de Noirmont, subitement radoucie, émue, marcha vers lui.

— Roger ! Mon enfant ! fit-elle, d'une voix dont les intonations étaient caressantes. Oui, tu souffres ! J'ai été trop sévère pour toi, peut être...

Ecoute-moi, tu peux expier la faute ; tu peux la racheter, et tu vivras heureux encore, si tu veux !

La souffrance aiguë qui te tenaille c'est le remords !

La morte est sans cesse près de toi ; elle te suit ; elle te parle : elle se plaint ! C'est sa voix que tu entends et qui te persécute ! Apaise la chère ombre offensée.

Dis, veux-tu ne plus souffrir, Roger ? Fais ton devoir.

— Mon devoir ?

— Oui, ton devoir. Quand tu t'es présenté chez moi, tout à l'heure, je me suis dit :

« Il me revient, c'est bien : j'avais, à tort, douté de lui. »

C'est que je t'aime, mon Roger : tu es le seul parent qui me reste.

En toi, je revois ma pauvre sœur, cette martyre !

Oui, tu m'es bien cher ! Je te le prouverai, si tu veux suivre mes conseils. Je te consolerai, va ; les vieux sont experts en l'art de guérir tous les maux de l'âme, surtout quand ils ont souffert, eux aussi ! Ecoute...

Elle s'assit tout près du vicomte ; elle passa ses bras autour de son cou, et elle reprit, de sa voix si douce :

— J'avais rêvé, pour toi, un superbe avenir ; tu étais bon, intelligent, riche, tu portais un beau nom !

Je me disais, non sans orgueil :

« Ce sera un homme utile ; je le guiderai ; je mettrai toute mon expérience au service de ses qualités natives qui grandiront, qui se perfectionneront encore. Ensemble, nous ferons le bien.

« Et un jour viendra où il accomplira de nobles actions ! »

Oui, c'était mon rêve !

Hélas ! Ton tuteur avait, sur toi, de par la loi, des droits qui dépassaient les miens. Ce fut pour ton malheur !

Roger baissa tristement la tête ; la baronne poursuivit :

— Cependant, je ne désespérais pas encore ! Je me répétais :

Il est jeune, ardent... Patience !... Avant longtemps, il se rebutera de cette vie de plaisirs qu'il mène ; il comprendra que tout être a des devoirs à remplir, ici-bas, et il s'amendera.

J'entrevoyais, à brève échéance, la fin de tes folies de jeune homme, et, déjà, je songeais à te chercher, dans notre monde, une belle jeune fille, bien née, comme nous, et, comme nous, riche, de qui j'aurais fait ta femme !

C'est que, par l'union de deux grands noms, de deux belles fortunes, ta force, pour le bien, eût été plus grande encore !

Et, par la pensée, je me voyais entre vous deux, moi, l'aïeule, heureuse, fière de l'œuvre accomplie !

Crois que ce vœu, que mon esprit formait, en rêve, n'était basé sur aucun égoïsme.

Je ne voulais que ton bonheur à toi. Car, hélas ! depuis longtemps déjà, il n'y a plus, pour moi, de bonheur possible !

Mademoiselle de Noirmont, très émue, garda le silence un instant ; puis, elle continua :

— Enfin, un jour tu enlevas Berthe ! Je connus votre liaison.

Pendant plus d'un mois, je gémis sur ton sort et sur le mien !

Après tout, me dis-je enfin, rien n'est perdu encore ! Pourquoi désespérer ?

Certes, j'avais souhaité, pour mon Roger, une autre union : mais quoi ? Berthe est une jeune fille accomplie ! Elle l'aime ! Sans doute, elle est pauvre ; mais je suis assez riche pour deux !

Et, dès lors, je n'eus plus qu'un désir : te voir racheter ta faute, réhabiliter ta maîtresse, faire d'elle ta femme !

J'ai fait l'impossible pour atteindre ce résultat.

Ah ! si tu avais suivi mes avis ! Mais à quoi bon récriminer ?

Eh ! bien, Roger, crois-moi : maintenant tu vivras, malheureux, quoi qu'il arrive, si tu ne remplis pas ton devoir !

Ne comprends-tu donc pas que tu dois ton nom à cet enfant de la morte, à ce pauvre être qui est ton fils ?

Roger, je t'en supplie, fais ton devoir ! Dis lui, tu souffriras moins ! Le remords ne t'écrasera plus !

Oui, je sais ! tu aimes, et tu crains que, si tu donnes ton nom à l'orphelin, ta fiancée ne souffre de voir, entre elle et toi, cet enfant d'une autre !

(*A suivre*).

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de neurasthénie, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de langueur, de tristesse chroniques, sont bien de l'état personnel, grande impressionnabilité, douleurs dans la tête, tremblements, ont intérêt à s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui envoyera gratis la NOTICE où il expliquera comment.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES sans interruption
2.500 ŒUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole CENTRALE D'AVICULTURE à PRIGNONT (Aisne) France

PASTILLES CATTET
Pectorales et de Save aux Vosges
IDÉALES
Le flacon 1 fr.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, FOURNITURES et DÉCOUPAGE
Scieuses, Monteurs, TOURS, Pyrogravure, &c.
CATALOGUE 1906 gratuit et franco
LE MERLE, Pl. Lafayette, PARIS



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS? EST-CE FAIT.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modifié. Résultat instantané. Vente toujours croissante.
Exiger voir les flacons bruns Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons vitrés-fumés.
ENTREPOT: 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoirs artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés PAMARO MATTEI, apéritif supérieur.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt:
Chez M. SAUVEUR AYMO, TISSUS
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TUMEURS cancers et fibrômes. Ecrire Viallet, 45, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 111 — LUNDI 22 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	2.50 fr.	4.50 fr.	8 fr.
AUTRES DÉPART.	3 fr.	5.50 fr.	10 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00221
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Opportune.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h 43 m. — **Coucher** 6 h. 21 s.
Premier quart., le 30 — **Pleine Lune,** le 27
Fête de Demain Saint Alexandre.

21 AVRIL

Non Coupable

X

— *C'est moi qui en finirai!* Ton mari croit-il que tu es seule au monde? J'ai cherché à le prendre par tous les moyens et je n'ai réussi qu'à le rendre plus arrogant. Arrogant, c'est moi qui le serai, maintenant, *et je ferai justice!*

Ces menaces de Tullio Murri étaient prononcées le 26 août 1902, *deux jours avant le crime!* Le soir, après le départ de Tullio pour Bologne, Bonmartini revint, et Linda le reçut à la gare de Venise. Il raconta son excursion de Milan au lac de Côme, parla de ses terres à améliorer. Sa femme et ses enfants devant partir pour Faido, Bonmartini s'excusa de ne pouvoir les accompagner, retenu par des affaires personnelles à Bologne, mais exprima son intention de revenir à Venise le 29, d'où il se rendrait le 30 à Cavarzere. Comme durant cette conversation, faite d'ailleurs sur un ton plutôt cordial, le Comte ne fit aucune allusion au transport projeté de ses meubles à Padoue, Linda n'en souffla mot, prudente. Tout paraissait donc combiné, lorsque Bonmartini conseilla à sa femme de rester à Venise jusqu'au 30, puisque la cabine des bains de mer, la gondole, la maison avaient été réglées jusqu'à cette date...

***

Le 28 août donc, Bonmartini prenait le train pour Bologne. Il était 2 heures après-midi. Les époux, selon leur habitude, se quittèrent froidement. Linda, étendue sur un divan, triste, songeait au passé, à l'avenir. Elle savait, — puisque le valet de chambre l'avait avertie, — que le Comte allait à Bologne dans une intention hostile: faire subrepticement transporter les meubles à Padoue. Et elle comprenait, malgré sa répugnance, qu'un second procès seul lui donnerait la faculté de jouir de ses enfants...

***

Bonmartini avait promis de revenir à Venise le soir du 29 à 11 heures. Il ne revint pas. L'épouse attendit des nouvelles. Télégraphiant à Carvazere pour savoir si son mari se trouvait dans cette ville, on lui répondit que Bonmartini n'y avait pas encore été aperçu. A mesure que s'écoulaient les heures du 30 et du 31 sans qu'arrivât aucune lettre, Linda sentait son cœur s'étreindre d'une invincible angoisse, craignant que le Comte n'eût quelque projet machiavélique contre elle. Torturée par le doute, *elle écrivit à tous ceux qui pouvaient donner quelques indices*, amis et parents communs. Elle pria Valvasori de venir, mais celui-ci ainsi que Madame Scudellari, parente de Cesco, lui rendirent courage en objectant que si un malheur était arrivé la ville entière le saurait depuis longtemps. Tandis que Valvasori craignait, comme Linda, des représailles, Madame Scudellari était d'avis que Cesco avait dû faire quelque rencontre amoureuse. Et la famille de Linda lui conseilla de suivre le premier programme arrêté avec son mari: quitter Venise et partir pour la Suisse.

***

Le 1er septembre, Linda décida de partir le lendemain, qu'elle eût ou non des nouvelles. Elle envoya ses bagages, quelques-uns à Padoue, d'autres en consigne à la gare de Venise. La cuisinière l'accompagnerait. Les femmes et les valets de chambre la rejoindraient à Bologne.

Un télégramme, expédié par les Murri, très bref, lui enjoignit soudain l'ordre de suspendre le départ. Linda comprit qu'il se tramait encore quelque vilaine vengeance. Le 3 septembre, à 5 heures du matin, un violent coup de sonnette l'arracha à son sommeil agité. Ouvrant immédiatement la porte, elle se trouva en présence de son oncle, Riccardo, et de son frère. Ils étaient pâles tous deux. Tullio, surtout, roulait d'horribles yeux hagards.

— Eh bien, savez-vous où est Cesco? demanda Linda.

— Oui .. Il n'est pas bien... C'est pourquoi il n'est pas revenu!

— Mais comment! Pourquoi n'a-t-il pas averti?

— Il ne pouvait parler... dire qui il était ..

— Qu'a-t-il? C'est donc si grave? Où est-il? Depuis quand est-il malade? Ne pouvait-on pas regarder dans son portefeuille? N'avait-il pas de cartes?

— On ne pouvait l'avertir... Il était seul dans la maison..: Il ne pouvait même pas appeler... Il avait été pris d'une attaque... il y a quatre ou cinq jours...

L'idée que Cesco était mort traversa l'esprit de Linda. L'oncle avait l'air de chercher les mots. Tullio se taisait...

— Non, non, s'écria Linda, dis la vérité! Il est mort?

L'oncle demanda :

— Dis-moi, Linda, avais-tu des bijoux, de l'argent, des valeurs, chez toi?

— Des bijoux, oui ; comme argenterie, des couverts; mais de l'argent, non. Pourquoi? Quel rapport?

— Il paraît qu'il y a eu des voleurs chez toi...

Linda décida alors son départ immédiat pour Bologne. Et comme elle n'avait pas de vêtements noirs, comme le train allait partir, ce fut la femme de chambre, Adèle, qui, timidement, lui offrit une petite robe noire oubliée dans une malle. Pendant que Linda revêtait le costume trop court et trop large, Adèle dit :

— Ah! que de coups de couteau on a donnés au Comte!

— Des coups de couteau?

Linda s'assit pour ne pas tomber. Les coups de couteau, les voleurs, les bijoux .. Le voile se déchira. Il s'agissait bien d'un crime dont le mobile était le vol!...

***

Quelques bons et fidèles amis attendaient la veuve à la gare de Bologne. A leur vue, Linda tomba sans connaissance. On dut héler une voiture. *Elle exprima le désir d'accompagner son mari au cimetière.* La famille Murri ne le permit pas. Pauvre, pauvre femme! Elle ne savait pas que Tullio, pressé par l'oncle Riccardo, avait confessé le secret terrible. Et lorsque, le lendemain, le père, la mère, les parents, les amis l'engagèrent à quitter Bologne, elle était loin de se douter du drame. Elle partit donc avec Maria et Ninetto, éperdue, sans couverture, sans châle, traversa le Saint-Gothard, les enfants, ayant froid, blottis contre sa robe. Le train allait stopper à la station d'Art Goldan, lorsque Tullio Murri se pencha sur sa sœur...

— Sais-tu, murmura-t-il, j'ai envie de ne pas aller à Zurich, chez le professeur Haab. J'ai envie de fuir...

— Quoi? Comment? Je ne comprends pas...

— Oui, je veux fuir. On m'a dit que la police est dans le train...

— La police? Et qu'as-tu à craindre la police? Pourquoi veux-tu fuir?...

— Ah tu ne sais pas! Il paraît que je suis soupçonné... que je suis menacé d'une arrestation...

L'instant fut tragique. Linda se tut, anéantie. Puis, soudain, fièrement, elle se révolta...

— Malheureux, défends-toi. *Ne fuis pas.* N'es-tu pas indigné d'un pareil soupçon? *Tu dois le faire pour toi, pour moi, pour tous!*

— Mais tu ne sais pas que je suis blessé!

Tullio, tendant sa main droite, releva la manche, et montra un poignet livide, gonflé, horrible. Puis, tandis que le train ralentissait sa marche, il ouvrit la portière du compartiment, sauta et disparut. Et Linda, alors, comprit que Tullio était le meurtrier...

RENÉ SANGY.

CONFÉRENCE SUR LA CORSE

C'est au milieu d'un public nombreux, composé en grande partie de parents et d'amis des membres de « l'Amicale Corse », que M. Ramaroni, avocat à la Cour d'appel, a raconté, lundi soir, dans l'amphithéâtre de la rue Saint-Serain, le voyage qu'il fit au mois d'août 1900.

Dans cette petite causerie familière, il a retracé, en un style précis, élégant et souvent poétique, ses impressions personnelles qui ont vivement intéressé l'auditoire. Les descriptions pittoresques étaient accompagnées de projections photographiques représentant des coins de cette terre merveilleuse, surnommée à juste titre « l'Ile de Beauté ».

Le conférencier, dans un aperçu trop rapide sur Ajaccio et ses environs, nous a conduits à travers monts et vallées jusqu'à Bastia, en passant par Corte, dont il a signalé l'aspect si imprévu.

Puis, après avoir admiré particulièrement les vieux quartiers de Bastia et l'antique cité Sella, il nous a fait parcourir le cap Corse, dont il n'est plus à décrire l'aspect sauvage et caractéristique.

Enfin, il a varié son récit en évoquant des souvenirs gastronomiques qui font honneur au bon goût de ses compatriotes.

Je n'ai noté qu'une petite ombre au tableau, modeste mais admirablement présenté. Cette ombre consiste dans les idées personnelles de M. Ramaroni sur le progrès.

Ce Corse dont le cœur est certainement rempli de sentiments généreux pour le sol qui le vit naître, et dont la voix bien claire n'a pas conservé l'empreinte de l'accent de ses compatriotes, nous a surpris lorsqu'il a déclaré qu'il regrettait la disparition imminente des vieilles diligences qui circulent encore sur les routes. Il craint que la vogue des automobiles ne fasse disparaître le charme poétique du passé. D'un autre côté, il regrette que les ressources industrielles de la Corse n'aient pas été exploitées pour le développement de la richesse insulaire. Il y a là une contradiction que je me contente de signaler.

Je n'en adresse pas moins mes compli-

2e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

RIPTURE

Cela pourrait être si cet enfant demeurait entre vous; mais je le garderai; ta femme ne le verra pas: tu pourras embrasser ton fils quand tu voudras!

Ne dis pas que celle que tu aimes t'incriminera de ce fait: Si elle en était capable, et quelque souffrance que tu doives en éprouver, je te dirais:

« Renonce à elle... c'est une créature sans âme! »

Allons, c'est dit, je t'ai convaincu: tu suivras mes avis?...

Roger, mon enfant, promets-moi que tu feras ton devoir?

Le vicomte se tut; il resta pensif, préoccupé.

A coup sûr, il hésitait, et pourtant, les conseils de mademoiselle de Noirmont faisaient impression sur lui, car la généreuse créature semblait lui répéter, mot pour mot, les sommations de sa conscience.

— Eh! bien, dit mademoiselle de Noirmont, tu ne me réponds pas?

Roger releva la tête et répliqua, après avoir réfléchi un moment:

— Ce que vous me demandez est impossible!

— Pourquoi donc?

— Eh! ne le concevez vous point?

— Non!

— Je vous l'ai dit: J'adore Noémie Esmarais, je l'aime à ce point que je ne puis vivre sans elle. Et, si elle m'échappait... Ah! Dieu, si elle m'échappait, pour une cause ou pour une autre...

— Achève donc...

— Oui, je vous dirai tout! Eh! bien, je le sens, si Noémie ne devait pas être ma femme, je ne sais pas de quoi je serais capable...

— Roger!

— Il me semble que je ne serais pas assez maître de moi pour échapper à l'horrible suggestion même d'un crime, si ce crime était nécessaire pour m'assurer sa possession.

Le jeune homme prononça ces paroles d'une voix rauque.

Sa face prit une expression farouche... effrayante.

La baronne, épouvantée, jeta un cri.

— Tais-toi!.. dit elle... Malheureux.. Tais-toi! Tu deviens fou!.. Tais toi.

Roger reprit, avec véhémence:

— Oui, vous avez raison!... Oui, je devrais remplir mon devoir: reconnaître mon fils: ce serait le rachat de mes fautes!...

Oui, le spectre de Berthe me poursuit!... Chaque nuit, il m'apparaît!..

J'entends ses plaintes, ses reproches, et cela me met à la torture!...

Or, je le sens, je ne peux oublier que par l'autre!..

Quand l'autre sera à moi, je souffrirai moins!..

Il faut que cette union s'accomplisse: il faut qu'avant trois mois Noémie Esmarais soit ma femme!...

Eh! bien, sachez-le... le drame qui s'est joué, en sa présence, a produit, sur elle, et c'est compréhensible, en somme, une terrible impression!...

Elle a failli en mourir!... Elle va mieux, à présent: mais elle souffre encore, moralement!...

Son père m'assure que le mariage projeté sera renoué, prochainement...

Je sais que Noémie m'aimait: elle oublira, peut-être!...

Or, comme je vous le disais, tout à l'heure, il ne faut pas que le moindre souvenir du passé surgisse entre nous.

Voilà pourquoi je ne peux pas faire ce que vous me demandez.

Si je donnais mon nom à mon fils, si Noémie avait connaissance de cet acte, il se pourrait que cela constituât, entre nous, un obstacle dès lors insurmontable, et, je vous le répète, j'ai peur de ce qu'il en pourrait résulter.

Certes, je veillerai sur l'enfant; je ne l'abandonnerai pas!

C'est tout ce que je peux faire.

— J'ai meilleure opinion de toi, Roger! Oui, tu réfléchiras, et, j'en suis sûre, tu suivras mes conseils!

— N'y comptez pas!

— Est-ce ton dernier mot?

— Oui.

— Allons donc! Tu réfléchiras, te dis-je, et tu changeras d'idée!

Je te donne deux jours pour m'apporter une réponse définitive.

Si, comme je l'espère, cette réponse est conforme à mes désirs, nous partirons ensemble pour les Saulaies.

Là, dans cette demeure paisible, en pleine nature, tu te ressaisiras, et, crois-moi, lorsque cet acte de réparation et de justice que je te conseille sera accompli, tu ne souffriras plus!

Ta fiancée t'en estimera mieux, j'en réponds.

Tu auras fait, à la fois, ton devoir et ton bonheur

C'est, d'ailleurs une loi sociale trop inobservée, mais réelle: on est heureux, surtout, quand on a fait ce qu'on doit.

La conscience satisfaite donne une vie exempte de soucis.

Encore une fois, crois-en mon expérience. C'est dit, je l'attends dans deux jours. Va, mon Roger, va.

Mais le vicomte se dégagea, brusquement, de l'étreinte de la baronne.

Il prit, dans sa poche, une lettre qu'il lui remit.

— Tenez, fit-il, lisez.

— Qu'est-ce que cette lettre?

— Lisez.

La baronne lut ce qui suit:

(A suivre).

HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN FORCE AGREABLEMENT

monte a-t-on l'escalier en signalant cette initiative heureuse aux Sociétés savantes, et particulièrement à la Société de géographie, en espérant qu'on organisera plus tard des conférences sur toutes les autres parties de la Corse, que M. Remaroni n'a pas eu le bonheur de visiter encore, sans doute, si qui complétement le tableau qu'il vient de nous donner.

Personnellement je serais très heureux d'entendre parler, dans notre région, de la fameuse classique des touristes par « cargo » a, le village grec, les « talouches du Pinia », que le prince Napoléon trouvait comparables aux plus belles merveilles du monde ; le « vallée d'Ota », chantée par les romanciers et les poètes ; et la « Spelunca », qui prend des proportions fantastiques pour les touristes qui la contemplent depuis la village d'Evisa.

Combien d'autres merveilles encore : « le Scala de Santa Reglina », qui de que un monde fantastique ; le forêt d'Aitone, les cime mystérieuse de Cricri avec la vallée de Gerasca dominée par les sapinbus colossaux d'Urtu et la lac de Creno ; la riante vallée de Restonica, celle chêne plus beaux que ceux de la forêt de Fontainebleau, s'élevant sur les bords des torrents.

Souhaitons que tous ces paysages, dignes d'inspirer les plus grands artistes, soient bientôt mis en lumière par la parole des conférenciers.

En attendant, j'adresse mes meilleures félicitations à ceux qui donnent l'exemple.

LYNX.

DRAME SANGLANT
à Toulon

Un drame sanglant n'est découlé jeudi, sur les bords de l'Eygoutier, un soldat du 4e colonial a tué, pour des motifs d'ordre intime, plusieurs coups de revolver sur le sergent Fiori, du 3e colonial.

Un Retour en arrière

Cette dramatique affaire a son point de départ : en suicide de la femme Bazzoni, que nous avons relaté dans notre numéro d'hier.

Nous sommes obligés, pour éclaircir tout ces faits tragiques qui se sont succédés aussi rapidement et de faire d'un connaître les causes premières, de retourner assez avant dans le passé des principaux personnages.

Une des victimes, Fiori Jean, âgé de 32 ans, né à Lecci, petit village de l'arrondissement de Corte, était le compatriote et ami d'enfance du mari de Mme Bazzoni, marin vétéran à la direction des mouvements du port.

Lorsqu'il vint s'établir à Toulon avec sa jeune femme, il alla habiter une maison, rue au quartier de la Barre, en face de la demeure des époux Bazzoni. Les deux ménages furent pendant longtemps très liés et eurent de véritables rapports de famille.

Mais Fiori, dans la suite, manqua de correction vis-à-vis de son meilleur ami, en faisant des propositions d'un goût douteux à l'épouse Bazzoni. Il alla jusqu'à lui adresser des lettres passionnées. La jeune femme, de peur de jeter la désunion entre les deux ménages et de croire que ces aimes ne fussent arriver quelque redoutable malheur, n'osa rien révéler à son mari qui, excellent garçon, brave comme dans toute l'acception du mot, à mille lieues de toutes ces intrigues, ne se doutait absolument de rien.

Malheureusement, Fiori ne comprit pas ou feignit de ne pas comprendre la véritable motif de la femme Bazzoni et continua à lui faire une cour assidue et de loi envoyer des lettres rédigées en des termes enflammés.

N'y tenant plus, elle alla tout révéler à son cousin François Bazzoni, brigadier de gendarmerie à La Seyne, et lui apporta même les missives amoureuses. De pesse de complications sanglantes, ce dernier garda lui-même le silence.

Entre temps, le frère du mari vétéran, François-Antoine Bazzoni, soldat rengagé du 3e colonial, âgé de 31 ans, revint de Madagascar avec un congé de trois mois qu'il passa chez son frère pour se remettre des fièvres paludéennes.

Des commères du quartier jasèrent, et le colonial ne tarda point à apprendre les assiduités de Fiori auprès de sa belle-sœur.

Chevalleresque au point d'honneur, Antoine Bazzoni se mit à ressentir douloureusement sa parenté, mais n'osa rien à lui reprocher.

Pourtant, d'une façon détournée, il fit comprendre à son frère que Fiori ne méritait point sa confiance. Les relations furent rompues entre les ménages Bazzoni et Fiori.

Le sergent transporta ses pénates aux Amoureux.

Le soldat Bazzoni ne cessa de surveiller les allées et venues du sergent.

Les Causes du Suicide

La veille du suicide de la malheureuse femme du marin vétéran, c'est-à-dire samedi soir, les époux Bazzoni et le beau-frère ne passèrent point, quoi qu'on en ait dit, la soirée au Casino. Ils restèrent chez eux à jouer aux cartes.

Le dimanche matin, tous trois, vers dix heures, allèrent dans l'avenue Colbert pour une place de concierge. Puis, ils se rendirent dans la rue Traguet, où le mari s'abouta un moment pour voir un de ses camarades.

La femme et son beau-frère l'attendirent dans la rue. Tandis qu'ils croquaient le marmot, vint à passer, comme par hasard, sur la trottoir opposé, le sergent Fiori. A l'instant même, Antoine Bazzoni crut que sa belle-sœur venait de faire un signe de tête au passant. Il y eut entre les deux parents une assez vive altercation qui dura jusqu'à l'arrivée du mari. Celui-ci fut mis au courant immédiatement de tout ce qui venait de se passer pour son frère.

Sa femme se défendit en déclarant que son signe de tête adressé n'adressait à l'épicière du coin et non à Fiori, et son mari accepta sa version.

De nouveau il s'absenta pour descendre sur le quai. Il voulait inviter son cousin, le brigadier de gendarmerie de La Seyne, à venir partager son déjeuner.

Pendant ce temps, Antoine Bazzoni et sa belle-sœur prirent le tramway pour se rendre à la Barre.

Arrivés à leur domicile, il y eut entr'eux une scène des plus violentes. Tout à coup exaspéré, comme fou, le colonial sortit en disant qu'il ne pouvait plus supporter toutes ces histoires et ajouta, en faisant claquer la porte, qu'il allait se tuer.

Epouvantée de cette déclaration, une fois seule, l'épouse Bazzoni prit une fiole de sublimé corrosif et l'avala d'un trait.

Un instant après, tenaillée par l'affreux poison commençait à la torturer, son beau-frère entra. Elle lui dit :

« Ce n'est pas la peine de vous tuer, c'est moi qui vais disparaître, je me suis empoisonnée ! »

A ces mots, Antoine Bazzoni appela au secours : des voisins accoururent et administrèrent à la malheureuse du blanc d'œuf et de l'épice. Le docteur Castelan, appelé en toute hâte, et administre un antidote, mais en vain. La pauvre femme était perdue et elle mourut lundi soir, à 5 h. 30.

Le Drame de l'Eygoutier

Rien par les fièvres de Madagascar, rongé de remords, Antoine passa une nuit agitée et prit la détermination de tuer Fiori qui était cause, d'après lui, de la mort de sa belle sœur.

Pourtant, mardi matin, jour des obsèques de l'épouse Bazzoni, il parut à ses frères très calme. Il les quitta pour se rendre au 3e colonial et demander à son capitaine la permission de la matinée pour pouvoir assister à la cérémonie funèbre.

Chemin faisant que se passe-t-il dans sa tête ? Chercha-t-il à rencontrer le sergent Fiori qui, tous les matins, se rendait, à la même heure, à son bureau des services administratifs où il était employé ? Se cacha-t-il et attendit-il patiemment sa victime ? Les deux hommes se rencontrèrent-ils par hasard ? Peut-être, si les deux adversaires survivent à leurs affreuses blessures, ce que nous ne pouvons affirmer, l'enquête pourra-t-elle éclaircir ce point ?

Le fait brutal est que les deux militaires se rencontrèrent sur le chemin des Amoureux, juste en face la laiterie Testonimetti. Bazzoni se porte immédiatement vers Fiori, et presque à bout portant, lui tire trois coups d'un revolver d'ordonnance.

Ce drame s'est déroulé avec une rapidité foudroyante. Le sergent atteint, le malheureux sergent se traîne jusque vers la laiterie, en criant au secours.

Perdant son sang en grande quantité, il s'affaisse comme une masse dans la cuisine Testonimetti.

Le meurtrier, toujours armé du revolver, se mit à courir comme un fou, passa de l'autre côté de la rivière, à l'aide d'une planche.

Dès qu'il fut sur l'autre rive, Antoine Bazzoni braqua son arme contre lui et se blessa au côté gauche du thorax et au front.

Le commandant major Savy, du 4e colonial, qui passait par là, sauta de sa monture et désarma le soldat.

Pendant ce temps, des soins étaient prodigués au sergent Fiori, à la laiterie, par le docteur Barberroux, des Mamelons Nouves, et le major Anfosso, du 4e colonial. Puis, après un pansement sommaire, une voiture régimentaire le transporta à l'hôpital principal de la marine.

Les Blessures

Le docteur Ambiel, à leur arrivée à l'hôpital, lava et pratiqua des soins empressés. Le sergent Fiori porte une plaie pénétrante sur le côté gauche et une blessure au front.

Le médecin principal Ambiel a beaucoup plus d'espoir de sauver le malheureux sergent Fiori, quoi qu'il ait eu les deux poumons traversés par une balle. On a pu extraire le projectile.

Seule, son épouse éplorée est autorisée à rester à son chevet.

Quant au soldat Bazzoni, son état est stationnaire, c'est-à-dire toujours grave. De peur de complications, on n'a pu encore extraire la balle.

Cependant, le médecin traitant ne pourra se prononcer définitivement sur l'état des deux victimes qu'au bout d'une huitaine de jours.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ROGLIANO. — Mardi, dernier, a été célébré dans l'église de Rogliano le mariage de M. Grimaldi Jean-Baptiste, avoué à Corte, premier adjoint municipal de cette ville, avec Mlle Françoise Bazigut. L'épouse a été conduite à l'autel par son père, M. Antoine Benigni. Un cortège choisi accompagnait les époux, qui ont fait leur entrée dans la très belle église paroissiale au milieu d'une population très sympathique. Remarqué dans l'assistance, M. Giorgi, docteur, M. Santelli, docteur de la marine, M. Luisi, pharmacien, M. Pulicani, étudiant en droit, M. Streona Grégoire, M. Gaston Fantauzzi, M. Benigni, élève ingénieur, M. Mariani, adjoint municipal, M. Fazzini, greffier, M. Sandroschi, M. Ordioni de Corte, etc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé-doyen Paoli, assisté de M. le vicaire Orsatelli.

Pour répondre au vif désir de l'assistance que plusieurs invités nous ont exprimé nous publions avec plaisir le beau discours de M. le Doyen de Rogliano.

Monsieur,

Il m'est particulièrement doux de vous souhaiter la bienvenue dans notre église. Pour moi, Monsieur, il y a plus qu'un salut de courtoisie ; il y a l'expression cordiale d'une vive sympathie. Vous êtes, en effet, l'enfant bien distingué de l'illustre ville de Corte, et l'ancien curé d'Omessa, il y a à peine un an, « votre voisin, » encore ému de récents et inoubliables souvenirs, est heureux de saluer en votre personne, sur le sol de Rogliano, les nobles cœurs de ce pays qu'il aimera toujours.

Je crois être assez qualifié, Monsieur, pour dire à mes paroissiens quel rang distingué occupe votre famille dans les annales de la ville héroïque, combien votre parole autorisée est écoutée au barreau de Corte, et quelle légitime popularité vous avez acquise au milieu de vos concitoyens à cause de la droiture de votre caractère, de la rectitude de vos intentions et de la largesse de vos propositions qui intéressent toujours le bien public.

Notre cher pays de Rogliano se réjouit avec son pasteur de vous compter au nombre de ses enfants d'adoption qui ont obtenu ici droit de cité.

Nous nous réjouissons de votre filiation acquise au sein d'une famille des plus honorables et des plus estimées de notre paroisse. La probité sans tache, l'honneur scrupuleusement gardé, le respect à tous, la religion vénérée : tels sont les beaux flambeaux de la famille Bazigut, qui, dès ce jour, est la vôtre.

L'épouse qui va devenir la compagne de votre vie a constitué son patrimoine de vertu aux sources les plus pures de l'éducation familiale, à côté de sa très digne mère.

Plus tard, adolescente, elle a formé son âme et son cœur sous la direction de ces nobles et saintes éducatrices que nous nous saluons d'un cœur ému et reconnaissant, et dont le devise peut être empreinte au Prologue d'Esther :

« *Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité* »

Mademoiselle, Monsieur,

Dans quelques instants, vous allez vous agenouiller au Saint Autel où plane l'image vénérée du chanoine Benigni, curé de cette paroisse pendant plus de quarante ans, et dont le nom est gravé ici sur le marbre.

Ici, vos cœurs et vos volontés vont s'unir pour exprimer le consentement de mariage devant Dieu, devant vos témoins, devant vos parents, devant cette belle assistance qui l'une comme une couronne autour de vos personnes.

Vos mains bientôt unies l'une dans l'autre, l'anneau bénit attestera votre foi jurée et inviolable. A son tour le ministre de Dieu va prononcer sur vos personnes la parole solennelle et sacrée : — *Ego conjungo vos in matrimonium*, — c'est-à-dire je vous unis en mariage au nom de l'autorité divine d'où découle toute autorité paternelle et sociale, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Quel divin langage que celui de l'Eglise de Jésus-Christ !

Homme de loi, Monsieur, vous avez apprécié dans l'histoire du Droit les évolutions qu'a subi en la législation matrimoniale dans tous les pays et dans tous les siècles. Afin de ces variations, je donnerais avec exactitude, je crois, ce titre justifié : Grandeur et décadence.

Grandeur, lorsque le mariage a été conformé à la loi divine. Décadence, toujours précédée de ce déchaînement et de la dissolution des mœurs, lorsque les hommes, dominés par des passions violentes et aveugles, ont voulu se débarrasser de l'action salutaire et vivifiante de la religion chrétienne. Admirable institution de Dieu, loin primordiales du Créateur, unité, perpétuité du mariage chrétien, vous êtes un jour infiniment doux aux âmes élevées et aux cœurs formés à l'école de l'Evangile ! Et cette école — qui est la vôtre — vos intelligences et vos cœurs conserveront aisément le bon sécrétaire d'union et d'amour qui fait la force, la prospérité, la joie et le bonheur des familles, du père et de la mère, et des enfants.

Mademoiselle,

Vous allez quitter, ce soir, pour former un nouveau foyer, et la maison paternelle, et le village de votre enfance et de votre jeunesse, et l'église paroissiale que vous avez toujours aimée. Incessamment, mille vœux de bonheur vous seront présentés avec une grâce exquise, avec une cordialité parfaite.

Les vœux de votre Curé — veuillez les agréer — vont droit à votre âme chrétienne.

Soyez la femme forte de l'Evangile, à côté de votre époux, bien digne de vous par sa distinction et ses précieuses qualités, à côté de votre belle-mère dont les vertus vont ajouter un pieux reflet à vos propres vertus, au milieu de cette belle société cortenaise, justement fière de ses traditions et de ses gloires, où la religion et le patriotisme des ancêtres sont deux citadelles inexpugnables.

Soyez heureuse, dans la jouissance d'une douce paix intérieure que Dieu réserve aux familles chrétiennes, aux âmes droites dont le bonheur est de vivre dans l'accomplissement du devoir et de regarder avec confiance le Ciel.

ESTOMAC DÉLABRÉ

La réparation des Pilules Pink

L'estomac délabré dont les pilules Pink ont fait la réparation est celui d'un jeune palissier de Saint-Germain-en-Laye, M. Hutan Arthur, qui demeure dans cette ville, 43, rue des Louviers.



M. Hutan (Cl. L., Bichoz)

« Depuis plusieurs années, écrit-il, je souffrais beaucoup de l'estomac. Je n'avais pas d'appétit, je digérais mal. Comme mon alimentation était insuffisante, j'étais peu à peu devenu anémique et je ne pouvais résister aux fatigues de mon métier. J'ai pris plusieurs remèdes sans pouvoir retrouver mon bon estomac d'autrefois. Plusieurs de mes amis m'ont conseillé de prendre les pilules Pink. Je leur ai donc demandé la guérison que je n'avais pas pu obtenir avec les autres remèdes et effectivement, si ne m'ont bien guéri. Je vous dois de sincères remerciements pour ce que les pilules Pink ont fait pour moi. »

La dyspepsie ruine les hommes. Elle est une entrave sérieuse à l'accomplissement de leurs devoirs. Quand l'estomac est malade tout le système est en déroute. Comment travailler quand on se sent torturé par tout le corps, que la douleur nous étreint s'attaquant au cœur, à la tête, aux reins, à tous les membres.

Avec les pilules Pink, la pauvre dyspeptique qui ne voit désormais, qui sent son courage l'abandonner, qui n'a pas de goût au travail et qui se prend même à désespérer redevient tout aussi vaillant, vigoureux et regaillardi qu'au moment de sa meilleure santé.

Les pilules Pink enrichissent le sang, tonifient les nerfs. Sous leur influence, tous les organes font leur travail sans trouble, sans effort.

Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les migraines, névralgies, sciatiques, douleurs.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pie Gaidin, 23, Rue Bailly, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

Bulletin Financier

Paris, 17 avril 1907.

Marché ferme, sauf notre Rente plus faible à 94.37. Fonds Etrangers bien tenus, surtout les Russes. Sociétés de Crédit presque toutes en avance : Crédit Foncier 667, Crédit Lyonnais 1.167, Comptoir National d'Escompte 683, Société Générale 666. Les obligations New-York Hanvan R. R. soulent à 499 frs rapportant 20 frs d'intérêt.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont en nouveau progrès à 456. Les obligations hypothécaires du chemin de fer de Goyaz gardent leur avance à 484. L'action Piréo Athènes Péloponèse s'échange à 91.

La Sucrerie Ollandorff reprend à 122. Les Sucres de Franeardo sont demandées à 212 ; on annonce un dividende de 10 0/0. L'Oder Rosbach est fermé à 81.50. Zinc de Ternuay est repris à 120. Les Barytes Françaises se trouvent en bonne tendance à 443, ayant que la Lithopone à 197.50. Les Charbonnages de Ko cevar sont demandés à 167. La Makowka privilégiée est très ferme à 625. Les Ciments Artificiels de Touraine sont toujours en faveur à 440. L'Eclair (automobiles) se négocie à 128. Les actions de la Cie d'Alais, introduites aujourd'hui ont été bien accueillies à 235.

Les mines d'étain de l'Arnoya, dont les actions vont être introduites, ont donné aux analyses 5, 8 et jusqu'à 24 0/0 de bioxyde d'étain pur.

Le premier exercice social de la Société anglaise qui prend la suite de la maison des Automobiles Delahaye sera clos le 31 décembre 1907, mais le conseil a l'intention de déclarer un acompte de dividende en juillet prochain ; les actions doivent être introduites cette semaine.

Nos chemins de fer sont calmes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 11 à midi + 15 ; 2 heures du soir + 13. Maxima + 16 5 Minima . 9 .

Baromètre — 7 heures du matin, 75 mm. 4 midi, 763 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent, au Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Instituteurs titulaires

Sont nommés instituteurs : à Cauro, M. Trojani, sous-officier en retraite, décoré de la médaille militaire, pourvu du B. S., en remplacement de M. Cruciani, nommé à Bastia ; — à Olmeta di Tuda, M. Domantini, inst. à Valle di Rostino, en remplacement de M. Colteilloni, nommé à Bastia ; — à Pietracorbara, M. Fontana, inst. à Omessa, en remplacement de M. Vincigoerra, nommé à Bastia ; — à Omessa, M. Taliani, inst. à Saveria ; — à Zigliara, M. Carli, inst. à Scata, en remplacement de M. Rizi, retraité.

***

Pour la Mutualité

Les récompenses honorifiques ci-près ont été accordées pour services rendus à la Mutualité aux personnes dont les noms suivent :

Mentions honorables :

MM. Bianchi Georges, vice-président de la société de secours mutuels des anciens militaires du génie à Nancy ; Maggi Félix, conseiller commissaire à la société de secours mutuels philanthropique d'Annecy ; Consalvi Ambrosino-Martio, receveur de la société de secours mutuels la Démocratie, de Toulon.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00222

Duel Leandri-Hervé

Paris, 21 avril.

La plupart des journaux, parus ce matin, s'occupent du duel Leandri-Hervé.

Ils approuvent l'attitude d'Antoine Leandri qui a défendu l'honneur de sa Patrie natale et celui de ses compatriotes.

Les quelques quotidiens qui partagent les opinions politiques de l'antimilitariste Hervé, se bornent à relater l'incident, sans le commenter.

Les Fonctionnaires Syndiqués
devant
LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Le cas de l'Instituteur Nègre

Paris, 21 avril.

M. Baudrillart, inspecteur primaire de la Seine, a terminé son instruction dans l'affaire de l'instituteur Nègre, un des orateurs de la Bourse du Travail.

Les conclusions de M. Baudrillart ont été envoyées à M. Bedorez, directeur de l'Enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique qui les communiquera avec ces observations, à M. le Préfet de la Seine.

Celui-ci convoquera alors le Conseil départemental, qui se prononcera sur le sort du secrétaire général de la fédération des instituteurs.

La Grève générale
de l'Alimentation

A PARIS

Les ouvriers boulangers
Les Garçons de Café

Paris, 21 avril.

La journée dominicale, grâce aux mesures très sévères qui avaient été prises, n'a été marquée par aucun incident grave.

Les ouvriers grévistes, aussi bien les boulangers que les garçons de café, se sont tenus tranquilles. Ils se sont bornés à parcourir divers quartiers, par petits groupes, en chantant « l'Internationale ».

La police, qui avait assuré un service très sérieux, n'a pas eu à intervenir.

VILLEFRANCHE

La Grève des maçons

Villefranche, 21 avril.

La grève des maçons de Villefranche (Rhône), continue et s'étend aux cantons environnants.

Les ouvriers qui chôment n'atteignaient jusqu'ici que le chiffre de cent cinquante ; ils sont, depuis aujourd'hui, près de trois cents.

Une assemblée générale des délégués grévistes des cantons d'Anse, Beaujeu, Belleville, Villefranche et Tarrare a eu lieu aujourd'hui.

La continuation du chômage a été décidée.

Les grévistes continuent à observer le plus grand calme.

GIVORS

La grève des terrassiers

Givors, 21 avril.

Les ouvriers terrassiers de Givors, employés à la construction de la ligne de Lozanne, n'ont pas encore repris le travail.

Ils réclament une augmentation de 0,25 centimes par heure ; mais les directeurs de l'exploitation ne veulent pas rentrer dans la voie de la conciliation.

Les grévistes s'abstiennent de manifestations violentes.

AU MEXIQUE
Nouvelles Secousses de tremblement de terre

New York, 21 avril.

On télégraphie de Mexico :

De nouvelles et fortes secousses de tremblement de terre se sont produites à Chilpanchinquo et Chilopa, ainsi que dans toute la région environnante.

Les secours

Les secours pécuniaires commencent à affluer sur les lieux de l'effroyable catastrophe. La détresse des indigènes est néanmoins des plus profondes et leur ruine peut être considérée comme totale.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
A St-PETERSBOURG

Graves désordres
6 morts — 29 blessés

Saint-Pétersbourg, 21 avril.

La ville a été, cette nuit, le théâtre d'une terrible collision entre socialistes et nationalistes.

On compte six morts, et vingt-neuf blessés.

La police a été impuissante à rétablir l'ordre et n'a pu procéder à aucune arrestation.

EN FINLANDE
Situation grave

Saint-Pétersbourg, 21 avril.

Dans les milieux militaires, on assure que la situation est très grave en Finlande. Un soulèvement serait imminent.

Pour le prévenir, le gouvernement a pris des mesures sévères. On parle même d'une occupation militaire du pays et de la proclamation de la loi martiale.

Le choix des troupes à envoyer présente un certain danger. Il sera difficile d'empêcher les séditions militaires.

AUX ÉTATS-UNIS
Incendie au Métropolitain à New-York
19 victimes

New York, 21 avril.

Un incendie des plus violents a détruit la station du Métropolitain street railway.

Les dégâts matériels sont considérables.

Onze pompiers et huit employés du Métropolitain ont péri dans les flammes.

Les causes de cet incendie sont encore inconnues.

EN ALLEMAGNE
Le 1er Mai

Berlin, 21 avril.

Le gouvernement est résolu à ne tolérer aucune manifestation socialiste à l'occasion du 1er mai.

Fort du découragement des chefs du parti qui, dans leur appel, se bornent à conseiller le chômage dans les localités où le lock out n'est pas à craindre, le premier ministre a donné des ordres pour empêcher toute tentative de corruption ouvrière en vue de la grève.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, à 7 heures du soir, Bourse du Travail, place Calotta.

Ordre du jour :

Distribution des Brevets. — Adhésions de nouveaux membres. — Mesures à prendre contre les patrons récalcitrants violant le contrat signé par eux. — Nomination d'une commission de surveillance.

Le Président, Ballard.

GRAND VIGNOBLE
de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Analysé garanti naturel vendu directement par le propriétaire

MAISONS de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer en travail très soigné et garanti.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

GRATUITEMENT
Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gaulz afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme, à Bastia*, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Grand entrepôt de Vins
CONSUL D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bouteilles ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Elles que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, par jos de raisins frais, et engage les acheteurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix pour le Gros

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et de Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alisero, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'un moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

Aperçu des prix pour le Détail

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alisero, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,20 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SIROP DE BOIS DE FIN

Prise en magasin 1 fr. le sac.

Rendue à domicile 1 fr. 75 le sac.

Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles

Prix réduits

121 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LA MATELASSIÈRE

PAR

ODYSSE BAROT

TROISIÈME PARTIE

LA VICOMTESSE OLGA

Les ostéogènes anglais ne hâtèrent de renouveler leur demande ; la comtesse qui, à l'exemple de sa fille et de son gendre, avait la plus grande déférence envers M. Padanski — sans se douter hélas ! qu'elle avait éprouvé jadis pour lui un sentiment d'une tout autre nature ! — la contraignit à observer qu'un instantané n'était point un domestique, et qu'elle ne pouvait lui donner l'ordre de promener les enfants.

Mais Olga, désireuse d'être agréable aux deux adolescents, intervint aussitôt. Dès que le régisseur eut mis pied à terre à quelque distance, elle l'appela :

— Monsieur Padanski ! dit-elle de sa voix la plus douce, seriez-vous assez bon pour prendre ces jeunes gens dans votre bateau et les conduire jusqu'au moulin, où nous nous rendrons en suivant la berge ?

— Avec le plus vif plaisir, madame la vicomtesse ! répondit-il en s'inclinant, avec un sourire.

Les petits Jackson soutenant vivement dans le canot. L'aîné saisit la barre du gouvernail ; et Padanski fit force de rames dans la direction du moulin, devançant les promeneuses ; la légère embarcation disparut bientôt derrière les grands peupliers qui bordent la rivière.

Tout à coup un double cri retentit : ce fut une surprise qui ressemblait à un cri de détresse, poussé par les enfants. Et l'on entendait un étrange clapotement de l'eau.

Par un mouvement d'angoisse indicible et craignant un chavirement que l'habileté et l'expérience du régisseur rendaient pourtant improbable, les trois dames s'étaient penchées sur le bord pour se rendre compte de ce qui se passait.

Elles aperçurent à une soixantaine de mètres en amont, un bœuf qui venait de tomber à l'eau, au milieu de laquelle il se débattait, faisant des efforts impuissants pour rejoindre sur la terre ferme, tandis que les autres ruminants qui paissaient dans la prairie, s'approchaient et regardaient d'un œil hébété leur camarade en péril.

Sophie, qui avait failli s'évanouir d'effroi, était rassurée sur le sort de ses fils.

Malheureusement Mme de Beaujardin, pour mieux voir, avait posé le pied sur une motte formant un minuscule promontoire, et qui minée en dessous par les galeries des rats et d'autres animaux aquatiques, s'écroula sous son poids. Elle fut précipitée dans la rivière.

Mitress Jackson et la vicomtesse poussaient des cris déchirants. Olga se fût élancée dans l'abîme liquide si son amie ne l'eût retenue par le bras.

Sophie, affolée, ne songeant plus au mystérieux secret qu'elle avait juré de garder, s'écria :

— Valdroff ! Valdroff !... Au secours !

Déjà celui-ci, en quelques vigoureux coups d'aviron, s'était rapproché du lieu de la catastrophe... La noyée, emportée par le courant, se trouvait au milieu d'un réseau de plantes aquatiques et de joncs... Alexis, confiant aux avirons les rames, se jeta tout habillé dans l'eau, réussit à dégager la comtesse, qu'il ramena vers le bord, et que les efforts réunis des deux femmes parvinrent à hisser sur la berge...

Mais la tête du courageux sauveur, parmi les flots d'un furieux mouvement des petits Jackson, avait heurté violemment le canot, était ressortie pâlissante, tout ensanglantée, la berge que pour retomber inanimé. La docteresse et la femme de Michel avaient à soigner à la fois une noyée et un blessé !

Des secours ne tardèrent pas à arriver du moulin, où l'on avait entendu les appels désespérés des deux dames et des petits garçons. Les victimes furent transportées sur des brancards au château.

Grâce à Dieu, il n'y avait chez Mme de Beaujardin qu'un léger commencement d'asphyxie, et Sophie n'eut pas de peine à rétablir la respiration, à rappeler à la vie la malade, sans ménagères obligée de pratiquer une saignée. En quelques jours elle serait complètement rétablie.

La situation du régisseur était bien autrement grave. Sa tête avait porté contre le talus avec tant de force et d'une façon si malencontreuse qu'il ne restait aucun espoir de le sauver. La docteresse le déclara aussitôt. Il avait tenu à bien peu de chose qu'il ne fût tué sur le coup... Le lendemain matin, il rendait le dernier soupir, entouré seulement de Sophie Jackson et de la vicomtesse, qui sanglotaient.

Le nom que, dans son égarement, avait jeté sans en avoir conscience la docteresse, avait été pour Olga un trait de lumière. C'était un éclair soudain illuminant les ténèbres de son passé, *Valdroff* ! N'était-ce pas le nom que lui avait révélé Mme de Beaujardin ? Elle comprenait tout ; elle devinait tout.

Aussi, dès qu'on eut transporté au château et installé dans leurs lits les deux victimes, elle quitta un instant le chevet de la vicomtesse pour se rendre dans la chambre du régisseur, qui était sans connaissance ; et, éloignant, sous un prétexte quelconque, la domestique chargée de veiller sur le blessé, elle se pencha pour l'embrasser, puis tombant à genoux elle murmura :

— Mon père !... Mon père !...

Quelques heures plus tard, le moribond ayant rouvert les yeux, aperçut la jeune femme qui le contemplait avec tendresse... Il essaya de parler, et balbutia avec peine ces deux mots :

— Merci, madame !...

— Non ! Ne m'appelez plus ainsi ! répondit-elle tout en murmurant en fondant. Mon père ! Mon bon père ! Je sais tout maintenant !

Son regard prit une expression étrange, un frémissement de douleur semblait agiter tout son être...

Ses lèvres s'entr'ouvrirent de nouveau :

— Votre mère sait aussi ?...

— Non !...

— Qu'elle ne le sache jamais !... Jurez-moi...

Sa dernière préoccupation, à ce moment suprême, était celle un ne point éveiller dans l'âme de Tolme des regrets, et des remords peut-être !

— Je vous le jure ! Mon mari lui-même l'ignorera toujours.

Et lui saisissant la main, il l'attira vers lui, déposa un baiser sur le front qu'elle lui présentait :

— Adieu, Pâquerette ! reprit-il d'une voix éteinte. Je pars avec joie, puisque, avant de mourir, j'ai pu te presser dans mes bras et t'appeler une seule fois...

— Mon père !... Mon bon père !...

— Ma fille !...

FIN

VER SOLITAIRE
Cure radicale sans danger en deux heures par les
GLOBULES de SECRETAN
Traité gratis sur demande.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

NEURASTHENIE

Les personnes atteintes de nervosisme, affaiblissement du cerveau, de la volonté et de l'énergie, de faiblesse et tristesses chroniques, avec tête de Tête persistant, grande impressionnabilité, découragement, etc., sont priées à s'adresser à M. C. CATTET, à CAUDIÈRES-sur-Siagne (Var), qui enverra GRATIS le moyen de guérir rapidement.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
sans interruption
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco

PASTILLES CATTET
Pectorales au Suc de Vosges
IDÉALES

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, FRETTOIRS, DÉCOUPAGE
Scieries, Raboteuses, TOURS, Pyrogravure, etc.
CATALOGUE illustré gratis et franco
LE MERLE, Fabricant, 42, Rue des Amandiers, PARIS



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE SOYEZ PLUS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux instantanément. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux instantané. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les Etiquettes les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT: 23, Rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., en or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouues artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **PÉMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irreprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt:
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TUMEURS cancers et fibrômes. Ecrire Viallet, 15, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 112 — MARDI 23 AVRIL 1907

00223

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois	Unio[illegible]
Corse	20 f.	10 f.	5 f.	
Autres Départ.	22 f.	12 f.	6 f.	

On ne répond pas des manuscrits qui lui sont envoyés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Saint Alexandre.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h. 43 m. — Coucher 6 h. 22 s.
Premier quart., le 26 — **Pleine Lune,** le 27
Fête de Demain Saint Fidèle.

22 AVRIL

Deux Arrestations

Le gouvernement vient de prendre une mesure énergique qui sera unanimement approuvée: les délégués de la Confédération générale du Travail ont été arrêtés sur mandats délivrés par le juge d'instruction de Nantes; actuellement, les citoyens Marck et Yvetot sont sous les verrous.

Ce n'est pas simplement pour délits de presse qu'ils sont poursuivis, comme on en avait fait courir le bruit à la C. G. T., mais, motif bien plus grave, pour excitation au meurtre et au pillage. A la vérité, on pourrait seulement reprocher à M. Clémenceau d'avoir trop tardé à prendre cette mesure, car les agitateurs révolutionnaires dépassent depuis longtemps la mesure et dans aucun autre pays l'on n'aurait toléré leur attitude subversive. Il est beau de dire que la France est le berceau de la liberté, mais que penser de ceux qui prétendent user de cette liberté pour prêcher la révolte à main armée?

Ce n'est pas « Confédération générale du Travail » qu'il faudrait dire, mais « Confédération du Chômage ». Comptant sur la mansuétude du gouvernement, cette poignée d'énergumènes approuve hautement et encourage les chômeurs qui estiment de leur devoir de « tailler des boutonnières dans le ventre des bourgeois ». Les ouvriers coupables de vouloir gagner honnêtement le pain de leurs enfants sont par eux lapidés, brutalisés, mis en quarantaine; et c'est un petit groupe de professionnels de la grève, représentant à peine 15 000 de la totalité de la main d'œuvre française, qui prétend imposer sa volonté.

Des faits graves se sont passés à Nantes: à la suite des discours extrêmement violents prononcés par Marck et Yvetot, des ouvriers furent blessés par des grévistes dans les chantiers mêmes où ils travaillaient, des pétroliers furent incendiés, et, à la faveur de la panique, pillages et agressions se multiplièrent. Pour un peu, on aurait vu se dresser des barricades, et déjà l'on dépavait les rues, comme aux plus beaux jours de la Commune.

Quels sont les responsables de ces faits odieux, sinon les énergumènes que la Confédération générale du Travail avait spécialement envoyés pour haranguer les ouvriers et attiser le feu. Toutes les circonstances, même les plus douloureuses, leur étaient prétexte à violences: Un ouvrier a-t-il été tué au cours des bagarres provoquées par eux, le citoyen Marck prend la parole au cimetière, non point pour témoigner de ses regrets, mais pour « flétrir l'ignoble République prostituée à la bourgeoisie, et il ajoute: « Les paroles ne suffisent pas, il faut des actes. Nous devons nous souvenir que dans la lutte que nous soutenons contre la bourgeoisie, il n'y a pas de merci à accorder; il nous faut f... à bas les bourgeois qui nous gouvernent! » — Charmante oraison funèbre!

Il est grand temps de savoir exactement où l'on va, ce que l'on appelle le progrès, qui sont les honnêtes gens, et en un mot où s'arrête la liberté que chacun possède de vilipender son voisin. « Ni révolution ni réaction », disait Jules Ferry, et c'est cet adage qui semble avoir présidé jusqu'ici aux destinées de la République. Mais nous sommes arrivés à un tournant où le désir d'émancipation devient un danger pour ceux mêmes qui l'invoquent comme un besoin. La crainte de la réaction ne doit pas nous faire tolérer la révolution, qui n'est, après tout, qu'une forme de réaction. A cette réaction, il importe d'en opposer une autre en sens opposé, de sorte que ce sont précisément ceux qui se précipitent à l'extrême-gauche par crainte d'être confondus avec la droite, qui nous amènent à des mesures répressives nécessaires que ne désavoueraient point des réactionnaires. L'excès en tout est nuisible, et l'Etat a besoin de resurer ses pas en avant de peur d'être obligé à d'inévitables reculades.

Peut-être appellera-t-on cela « la Raison d'Etat », dont on a tant abusé sous d'autres régimes, et déjà on reproche au gouvernement d'invoquer cette Raison d'Etat pour châtier les agitateurs. Ce reproche est sans portée. Ce mot de « Raison d'Etat » est devenu un épouvantail qui fait toujours grand effet, mais il n'est de mauvais épouvantail que celui qui n'effraye personne. S'il est vrai que la Raison d'Etat ne doive pas être invoquée pour justifier des actes illégaux, elle est absolument légitime et nécessaire pour punir les provocations au pillage et à l'assassinat. Les manifestations de colère que provoque, de la part des révolutionnaires, l'acte énergique du gouvernement, lui font honneur et ne peuvent que l'encourager dans cette voie où tous les honnêtes travailleurs seront avec lui.

J. SOLEIL.

EN BALAGNE

Curieux essais culturaux

On fait beaucoup de bruit dans le pittoresque village de Speloncato autour des expériences ou essais culturaux tentés par notre concitoyen et ami, M. Romulus Carli, publiciste, officier de l'instruction publique, commandeur du Mérite agricole, sur son domaine de Casacunaria, situé à deux ou trois kilomètres de Ville de l'Arano et de Speloncato, visité et primé en 1891 par la Commission du Concours agricole d'Ajaccio. Des jardins, des cédratiers, des orangers, des vergers, des oliveties, deux réservoirs, une élégante maisonnette, composent ce beau domaine, clos en pierres maçonnées, et entouré d'autres propriétés coexplantées en oliviers et mûriers. Mais ce qui le distingue le plus, c'est la plantation des chênes truffes qui ornent les murs maçonnés de l'enclos à côté de la maisonnette. Ces chênes truffés hauts de trois à quatre mètres, n'ont encore rien donné faute, dit-on, de la mouche truffigène qui perfore le terrain et qui en piquant la racine, produit le tubercule. Pour obvier à cet inconvénient, M. Carli a fait venir du Périgord des truffes fraîches qu'il a ensevelies; mieux encore, il a greffé des truffes sur des pommes de terre en mariant leurs sèves pour obtenir un tubercule ayant le parfum de la truffe et la saveur de la pomme de terre. Réussira-t-il dans son essai? Chi lo sa! Les uns disent oui, les autres en doutent. Quoiqu'il en soit, si le succès couronne son œuvre, M. Carli aura mérité de la patrie, et la truffe du Périgord coûte douze francs la livre. Quelque soit le résultat, il faut bien lui tenir compte de cette peu banale initiative, de cette idée géniale qui lui fait honneur, honneur qui rejaillit sur la Balagne et sur la Corse entière.

Nous le prions d'agréer ici nos cordiales félicitations pour son initiative, et nos meilleurs vœux pour le succès de ses essais.

Un Ami.

UNE CIRCULAIRE

Notre éminent procureur général, M. Levie Ramollino, vient d'envoyer une circulaire à tous les Juges de paix de Corse, pour les engager à réprimer sévèrement les délits provenant des contraventions rurales, et à frapper plus sévèrement encore les contrevenants récidivistes.

Cette circulaire pourrait produire les meilleurs effets dans notre pays où la propriété est si peu respectée. Malheureusement, elle ne les produira que là où les contravautions pourront être facilement relevées, c'est-à-dire dans les communes qui ont des gardes-champêtres, ou d'autres termes des fonctionnaires chargés seuls de les dresser.

Or, on sait que plus d'une municipalité, et dans le nombre notre avons signalé particulièrement les municipalités de Ville di-Pietrabugno et de San Martino di Lota, pins d'une municipalité, disons-nous, a jugé à propos de rayer de son budget le traitement du garde-champêtre, pour raison d'économie ou d'on ne sait trop quoi. C'est très bien d'être sévère pour les délits, alors qu'ils ont été constatés. Le mieux serait d'en faciliter tout d'abord la constatation, non seulement par la rétablissement des gardes champêtres manquants, mais aussi par l'augmentation du nombre de ceux déjà existants. Aussi, verrions-nous avec plaisir la circulaire de M. le Procureur général accompagnée d'une autre circulaire, celle de M. le Préfet de la Corse, adressée à tous les Maires du département.

L'autorité administrative doit, à notre sens, intervenir dans un état de choses qui menace si gravement l'intérêt public. Les maires ont bien s'appuyer sur le texte de la loi de 1884. C'est son esprit qu'il faut considérer. Il n'est pas possible que la loi permette à une commune dont les finances ne sont pas absolument pauvres, de se priver arbitrairement d'un garde champêtre, et d'un priver des propriétaires qui paient à cette commune de larges impositions.

Un propriétaire de la commune de Ville di Pietrabugno.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de l'article de M. Gustave Hervé dans la « Guerre Sociale »:

« M. Gustave Hervé écrivait, il y a deux jours, dans le journal par lequel il s'efforce de répandre les doctrines d'antipatriotisme et de guerre civile, que les prolétaires étaient étrangers de la République actuelle. Pour plus de clarté, il intitulait son article: « A bas la République! » A un conditionnel près, M. Jaurès a repris la même thèse dans l'« Humanité » d'hier. Il n'admet pas qu'on discute aux fonctionnaires le droit de se syndiquer; ce droit au syndicat, toujours interdit jusqu'ici aux fonctionnaires, au nom du bon sens et de la raison, apparaît à M. Jaurès comme l'évolution des forces nouvelles.

L'Action

Ce qui me chiffonne un peu, par exemple, c'est de savoir comment le parti so-

---

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

RETOUR

« Mon cher Roger,

« Noémie va un peu mieux depuis hier; quoique très faible encore, elle a pu se lever. La pauvre enfant a beaucoup souffert; elle souffre beaucoup encore, moralement: le coup qui l'a frappée a été rude!

« Je pense que vous pourrez venir à l'hôtel dans quelques jours; je m'arrangerai de façon à vous ménager une entrevue avec la convalescente; il me semble que votre visite lui fera plaisir.

« Au cours de votre visite, évitez — je n'ai guère besoin de vous le recommander — toute allusion au passé.

« Permettez-moi, aussi, de vous donner quelques conseils dans notre intérêt commun.

« Les démarches faites par votre tante, mademoiselle de Noirmont, pour obtenir la garde définitive de l'enfant de mademoiselle Berthe Geisler, doivent aboutir prochainement; la baronne obtiendra ce qu'elle a demandé.

« A ce sujet, les journaux ne manqueront pas de faire connaître la décision du tribunal comme l'épilogue obligé de ce qu'ils dénomment « Le drame du boulevard Beauséjour ». Or, ils vanteront, derechef, la générosité de votre parente; par contre, ils diront, encore, de vous, pis que pendre.

« Eh! bien, il importe que vous fassiez comprendre, à mademoiselle de Noirmont, la situation où vous vous trouvez, situation fâcheuse à tous les points de vue.

« Votre tante a, pour vous, sans doute, une réelle affection, malgré les griefs, justifiés ou non, qu'elle peut garder contre votre personne!

« N'êtes-vous pas le seul parent qui lui reste?

« Elle ne voudra donc pas entraver nos projets.

« Dites-lui bien que sa conduite, si généreuse qu'elle soit, a ceci de mauvais qu'elle vous fait le plus grand tort, sans profit pour personne!

« Ne vaudrait-il pas mieux, pour nous tous, qu'elle renonçât à « ses droits », comme elle dit; qu'elle vous rendit l'enfant de votre maîtresse?

« Si elle y consent, comme je l'espère, nous aviserons, d'un commun accord, à ce que l'on pourra faire, désormais, pour l'avenir de cet enfant, sur qui vous veillerez toujours de loin.

« Certes, je ne vous conseillerais pas de l'abandonner; mais ne vaudrait-il pas mieux, je le répète, que tout nouveau scandale fût évité pour jamais?

« La baronne, j'en suis sûr, comprendra vos raisons; elle ne voudra pas empêcher une union qui fera votre bonheur.

« Donc, avant que vous renvoyiez Noémie, finissons-en!

« Il ne faut pas que, de nouveau, ma fille ait à souffrir du passé; elle est impressionnable à un degré excessif, et qui sait ce qui arriverait, si un nouveau scandale surgissait?

« Nos projets ne pourraient être atteints gravement... ce dont je serais, pour ma part, fâché plus que je ne saurais l'exprimer.

« J'aurais voulu vous dire tout cela; mais je me suis présenté deux fois chez vous, aujourd'hui, sans vous y rencontrer, et il importait que vous fussiez, enfin, une réponse à votre lettre pressante.

« Je vous attends très incessamment, et, je le souhaite, porteur de bonnes nouvelles.

« En attendant, croyez moi toujours à vous très cordialement.

« RODOLPHE BARBARAIS ».

Mademoiselle de Noirmont avait lu cette lettre en donnant des preuves, non équivoques, de la plus vive impatience.

Elle la rendit au vicomte.

— C'est la lettre d'un financier! fit-elle avec dédain. Je m'étonne que vous, Roger de Pardayant, gentilhomme — ce qui devrait vous imposer au moins la noblesse des sentiments, — vous vous préoccupiez de ce grimoire!

Allons, finissons.

Mes paroles n'ont pu toucher votre cœur, et vous persistez dans votre demande; vous souhaitez que je remette, entre vos mains, cet enfant, qui, dans les miennes, est une gêne pour vous et pour ceux dans la famille de qui vous voulez entrer?

Eh! bien, non, vous ne l'aurez pas ce pauvre être, que sa mère — avertie, sans doute, par un pressentiment suprême — a confié à mes soins!...

Non!... Vous ne l'aurez pas, vous entendez? Vous ne l'aurez pas!... Vous ne l'aurez pas! Je le garde!...

Il est de votre sang; il est du mien, par conséquent, et, comme tel, il m'est cher!

... Maintenant, écoutez mes décisions, mes décisions absolument irrévocables!..

Ou, avant un mois, vous aurez fait ce que je vous ai demandé, en vous priant, tout à l'heure, mais ce que j'exige de vous, à présent, c'est à-dire, vous aurez reconnu cet enfant, ou bien, je l'adopterai; oui, je l'adopterai, comme la loi me le permet, et je lui donnerai, en votre lieu et place, mon nom, mon titre, ma fortune!

Je ne veux pas qu'il soit bâtard sans nom et sans soutien!

C'est mon dernier mot, cette fois!

Et, maintenant, retirez-vous!

En parlant ainsi, la baronne sonna.

Le valet de service parut, aussitôt, avant que Roger, tout interloqué, eût trouvé un seul mot à répondre:

(*A suivre*).

galaise omise s'accommode d'être « administré » par un politicien qui invite publiquement le prolétariat à jeter bas la République. Quand je vois la plupart des socialistes unifiés injurier et attaquer quotidiennement les radicaux-socialistes qui les ont fait élire, ou avec lesquels ils votaient il y a un an, je me demande en toute sincérité si, au lieu de chercher des pailles dans l'œil de leurs anciens voisins et amis du bloc, ils ne feraient pas bien mieux de voir les poutres qui obstruent le cristallin des membres de leur commission administrative. Le parti socialiste unifié, ou ou ran, aimet-il dans ses cadres les antirépublicains et inscrit-il dans son programme la destruction de la République française? Un refus ou « faillite » ou une équivoque « suirement graves que celles dont ces meneurs de l'unification accusent tous les jours le parti radical et radical-socialiste.

Le Radical

Sur les radicaux et les syndicats de fonctionnaires :

« Nous n'admettons pas le droit de grève pour les serviteurs volontaires de l'Etat, chargés d'un service public au nom de la nation, lequelle leur doit en revanche les garanties les plus larges contre l'arbitraire administratif et contre le favoritisme. Nous voterons pour eux une loi de garanties qui autorisera, comme le fait du reste la loi de 1884, l'union des associations de même nature professionnels, mais nous n'autoriserons jamais de fédération directe ou oblique, même près ni de loin, sur affiliation à la Confédération générale du Travail lequelle n'est qu'un groupement politique et révolutionnaire. Si les radicaux n'ont pas cette conception du devoir sur cette question vitale, M. Jaurès a raison, ce sera la faillite irremédiable de notre parti. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 Avril à 3 h

L'indécise, allegro,	Leroux.
Ouverture de Concert,	Giraud.
Gavotte Trianon,	Verier.
Les Noces de Jeannette, fant.,	Massé.
La Source, mazurka,	L. Delibes.

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Bastia, le 17 avril 1907.

Monsieur Lepidi,
président de la Chambre Musicale,

Au nom du Conseil d'Administration de l'Assistance Publique, j'ai l'honneur de vous adresser ses plus sincères remerciements pour le gracieux concours que vous avez apporté à la fondation de l'Œuvre de la Cuillerée de soupe.

Je vous prie de transmettre nos plus vifs sentiments de reconnaissance aux membres de la Chambre musicale qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette fête si bien réussie, en nous prêtant l'appui de leur gentillesse et de leur talent.

Les *cinq cent soixante douze francs* que vous avez remis seront un réel adoucissement aux misères et aux souffrances des malheureux que nous voulons soulager.

J'ai également le plaisir de vous annoncer, qu'en témoignage du vif intérêt que vous avez toujours manifesté à l'égard de notre Société, le Conseil d'Administration vous a décerné, à l'unanimité, le titre de Président d'honneur de l'Assistance Publique.

Veuillez agréer, etc.

Le Président, T. PALSI.

Les Agissements DE LA COMPAGNIE FRAISSINET

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez insérer dans votre estimable journal, la présente note, persuadé que si tous faisaient comme moi, nos représentants agiraient enfin contre cette tyrannie commerciale que nous subissons. Car aujourd'hui nous sommes obligés, comme je l'entends le dire si fréquemment par notre distingué compatriote, M. Charles Denoi, de passer sous les fourches caudines de MM. Fraissinet.

Devant refoudre ma famille à Ajaccio, pour y passer les fêtes de Pâques, le 26 mars, je me décidai à prendre le bateau de Propriano.

Je m'embarquai donc sur le *Limona* à 4 heures du soir, pour repartir le lendemain à 4 heures du matin.

Je faisais embarquer avec moi, en présence des officiers du bord et d'un employé de l'agence, ma voiture et deux barriques d'huile de la contenance de 120 kil., que j'avais l'habitude de porter avec moi pour les besoins du ménage.

A dix heures du soir, lorsque tous les bureaux d'expédition étaient fermés, un officier vint me déclarer qu'il fallait débarquer les deux barriques. Je lui fis observer que ce n'était pas la première fois que je faisais ce voyage, et que, d'ailleurs, il m'était pas mis faire cette observation quand les bureaux étaient ouverts, j'aurais eu alors le temps de faire les formalités nécessaires. Je lui déclarai, en outre, que j'aurai payé le supplément réglementaire.

A cette proposition, il se calma. Le lendemain, mercredi 27, à 6 heures du matin, en arrivant à Ajaccio, un garçon me fit observer qu'on ne pouvait laisser débarquer mes bagages, et je me versais un supplément de 6 francs. Ayant demandé que l'on fît apporter mes bagages chez l'agent de la Compagnie où j'aurais acquitté les droits, on s'y refusa, en me disant que si je tardais à payer, les droits auraient été plus élevés. Leur ayant fait remarquer que j'étais prêt à leur verser la dite somme, moyennant un reçu, ils ne me réclamèrent alors que 4 francs pour 120 kilos, cependant le règlement n'exige que 1 fr. 50 les 100 kilos !!

En débarquant, je me rendis chez M. Costa, agent de la Compagnie, et je lui exposai les faits. Celui-ci, avec l'amabilité qui le caractérise, me dit de m'adresser à la Compagnie, car on m'avait pris 28 sous en plus.

Je demande donc que la Compagnie fasse une enquête, afin que sur ses bateaux, nos bourses soient à l'abri des surprises.

Veuillez agréer, etc.

J. CARBUCELLI DE LA TOUR,
Propriétaire à Fozzano.

Nécrologie

M. LE CAPITAINE FRANCHINI

Samedi, est décédé M. le capitaine d'infanterie en retraite Franchini Pasquale, chevalier de la Légion d'honneur. Il était âgé de 68 ans. Sa maladie a été bien longue, mais il supportait tout en patience, entouré de son intéressable compagne et de ses enfants dont les soins ont été si affectueux.

M. le capitaine Franchini appartenait à l'une des plus honorables familles du canton de Pietra di Verde.

Entré dans l'armée à vingt ans, il voulut en faire sa carrière, se mit résolument au travail et fut nommé dans les délais normaux on grade de sous-lieutenant. Pendant la campagne de 1870, il se signala en plus d'une circonstance.

Lorsqu'il fut admis à la retraite, il reçut de ses chefs et de ses camarades de nombreux témoignages d'estime et d'affection : ce n'est qu'à regret qu'ils virent s'éloigner un officier si distingué sous tous les rapports.

La levée de corps a été faite dans la matinée en présence de nombreux camarades et amis. Le cortège s'est dirigé vers la gare et le cercueil a été déposé dans une voiture spéciale pour être transporté à Lioguisetta, où doit avoir lieu la cérémonie religieuse.

Nous présentons à Mme veuve Franchini, à Mlles Franchini et à la famille Ferranti toutes nos condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 18 avril 1907.

Les nouvelles du Maroc influencent le marché. Notre Rente Rachat à 94,42. Tous les Fonds Etrangers sont en résistance. Nos Sociétés de Crédit restent fermes. La Banque Centrale Française cote 625.

En Banque, la Cie obligataire 5 0/0 du Port de Paris sont bien tenues à 463. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer Nord du Paraguay sont fermes à 429.50. L'action Berck-Plage à Paris Plage est toujours recherchée à 190.

Carvoni-Brag est en reprise à 196.50. Saint Raphaël Quinquina se négocie à 113. La Sierra-Morena Copper a de bonnes demandes à 116. On échange les Houillères de San-Marino à 122, nous avons dit que l'exploitation se fait aisément par des galeries horizontales qui coupent les couches verticales de la montagne.

On a introduit hier les actions de la Société d'Alliance qui seront échangées à 284 et 285. C'est demain 19 avril que seront introduites les charbonnages hongrois de Kapriwnika, au cours de 175 fr. Il appert qu'on va introduire également les actions de la Société Espagnole des Automobiles Darracq. Enfin on annonce la prochaine apparition sur notre marché de la Maginal Copper Cy, dont le dernier exercice est très bon.

L'émission des actions nouvelles de la Cie Générale des Voitures Automobiles, dont les souscriptions ont lieu au 15 avril se sont élevées à 21.000 fr. à 40, dégageant de 4 000 fr. 04 celles du 1er au 15 avril, a été couverte deux fois par près de 80.0 souscripteurs.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Obsèques de M. Mauxion

C'est en présence d'une affluence considérable d'amis qu'ont eu lieu ce matin, en l'église Saint-Hilaire, les obsèques de M. Mauxion, professeur de philosophie à la faculté des Lettres de Poitiers, ancien élève de l'Ecole normale supérieure.

Un vœu du regretté défunt consolidait le deuil.

M. Henri Cons, recteur de l'Académie de Poitiers ; M. Le Courtois, doyen de la faculté de droit ; M. Hild, doyen de la faculté des lettres ; M. Garbe, doyen de la faculté des sciences ; M. Vachet de la Pouge, bibliothécaire, et M. Guiste, professeur au lycée de Poitiers, tenaient les cordons du poêle.

Sur le char funèbre avaient été déposées la robe du regretté professeur et les magnifiques couronnes offertes par la famille, l'Université de Poitiers, la faculté des lettres et les amis de M. Mauxion.

En tête du long cortège, on remarquait une délégation de l'Association générale des Etudiants et tous les professeurs de médecines.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit à la gare.

Devant le cercueil, M. le Recteur Cons a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

M. le Ministre de l'instruction publique et M. le Directeur de l'enseignement supérieur m'ont chargé d'être auprès de la famille de M. Mauxion l'interprète de leur vive et profonde condoléance. D'autre part, mon collègue M. Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux, m'a exprimé dans une lettre regrets de ne pas tous ses regrets d'être retenu chez lui par la maladie. « Sans cela, m'écrit-il, j'aurais été à vos côtés aux obsèques de Mauxion et je vous aurais demandé la permission de dire quelques mots sur sa tombe au nom de ses camarades d'école et de tous ceux qui ont aimé en lui la grâce de son esprit, la noblesse de sa pensée et jusqu'à ce dédain des choses pratiques « devenu pour lui « une sorte d'élégance morale et de philosophique désintéressement ».

M. le Doyen de la Faculté des Lettres, chef et collaborateur immédiat de M. Mauxion, vous dira, au nom de l'Université de Poitiers, l'étendue de la perte que nous venons de faire. Je me borne donc à joindre à tous ces témoignages de haute estime de l'administration l'écho de mon sentiment de ses amis l'expression émue de ma sympathies personnelles et de la part très sincère que je prends à la douleur d'une famille que le mort de cette distingué et regretté collègue frappe d'un coup si prématuré et si terrible.

M. Hild, doyen de la Faculté des lettres, a, dans un long et remarquable discours, rendu ensuite un éclatant hommage à celui qui fut à la fois l'honneur de son foyer, l'objet de sa famille, l'ami de ses pairs et de ses élèves, et, pour les indifférents mêmes, un instrument de savoir et de perfectionnement moral.

(*L'Avenir de Poitiers*).

Nous présentons, à notre tour, toutes nos condoléances à Mme Mauxion, née Girolami, et à sa famille, ainsi qu'aux familles et Rio'acci, Cirolami de Bastia.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Marine

M. Farinelli, sous-officier retraité du 2e rég. étranger, est nommé gardien de bureau auxiliaire de la marine à Toulon.

M. A. N. Perelli, auxiliaire à l'administration centrale de la marine, est nommé commis de 3e classe.

Marins vétérans

Le marin vétéran Rosal Ignace du port de Toulon, est promu en grade de quartier-maître.

Gendarmerie maritime

M. Onavieni Charles-Guillaume, sous-lieutenant trésorier, à la 5e compagnie de gendarmerie maritime à Toulon, est promu au grade de lieutenant.

Ministère des Finances

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe : à Piesola, M. Orla, adjudant en 12e ; à Routembroux, M. Giacomini, adjudant en 3e rég. de tirailleurs algériens.

Douanes

M. Paoletti, capitaine des douanes à Chèvremont, est désigné pour Cannes.

Préfecture de police

M. Versini Pierre-Antoine, ex-sergent à 1 61e, classé pour un emploi de garçon de bureau près les commissariats de police de Paris, a été nommé au dit emploi.

Postes et Télégraphes

M. Casanova, ex-caporal au 61e d'inf. est nommé facteur des postes à Paris.

CURE DE PRINTEMPS PILULES PINK

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises

Une Nuit de Noce

Vaudeville en 3 actes
de MM. Herold et Bure

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 13 6 à midi + 14 2 à 6 heures du soir + 11 2
Maxima — 21° Minima — 9°.
Baromètre — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 mm. Vent, NE Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

A l'arrivée

M. l'Intendant militaire Ducoing est arrivé hier matin par le paquebot de Marseille et est descendu à l'Hôtel de France.

***

Affaires indigènes

M. le lieutenant Ceccaldi, adjoint de 1re classe au bureau des affaires indigènes de Téboursouk, est nommé, en la même qualité, au bureau des affaires indigènes de Touggourt.

***

Nouvelles maritimes

M. l'ensaigne de vaisseau Automarchi, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Kersaint*, dans la division navale de l'Indo-Chine.

***

Institutrices titulaires

Sont nommées instutrices titulaires : à Bastelicaccia, Mlle Santoni, inst. à Castellucciu, en remplacement de Mme d'Ornano, décédée ; — à Canari, Mlle Gregori, inst. au Port de Centuri ; — à Sovaria, Mme Morati, inst. à Eccica, poste supprimé.

— M. Paolantonacci, instituteur à Copabra, hameau de Serra di Ferro, est nommé adjoint à Olmeto.

***

Nouvelles coloniales

MM. Orsini Pascal et Antonelli Raphaël ; chefs de bureau de 2e classe dans le personnel des secrétariats généraux des colonies, ont été nommés à l'emploi de chef de bureau de 1re classe.

***

Récompenses honorifiques

Le Ministre de la Marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction à M. Pelidori Paul-François, préposé des douanes au cap d'Ail, à l'effet de prime de courage et de dévouement en concourant au sauvetage d'un baigneur en danger de se noyer à la plage d'Ail, le 5 septembre 1906.

***

Journal de l'Université

Le numéro 10 du « Journal de l'Université » est particulièrement brillant avec les conférences sténographiées de Pierre Baudin (« France Moderne), du docteur Thiercelin (Hygiène de la Deuxième Enfance), de Georges Cain (la Concierge sous la Révolution) de Jane Dieulafoy (« Jaïoussia dans le Théâtre Espagnol), et de Jean Richepin (leçon sur Victor Hugo, éblouissante et acclamée). Reproduction des cours pratiques, sièés à suivre de loin.

Le numéro : 60 centimes.

***

A« Port

— Vap. « Diamond, » cap. Maury, de Livourne, 41 passagers, div.

— Vap. « Numidia, » cap. Lalièvre, de Marseille, 100 pass., div.

— Vap. « Palestina, » cap. Padova, de Livourne, 7 pas., div.

***

A louer

Villa à louer près Pistranera. S'adresser au bureau du journal.

***

Objet perdu

Lundi soir entre Pietranera et le Nouveau-Port et la montée des Clarisses, une montre en or.

Prière de la rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

***

A vendre

Bonne occasion : Un cabriolet tout neuf, un cheval âgé de sept ans, très bon trotteur, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

***

On demande

Un ménage de quatre personnes demande une bonne sachant tout faire.

S'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

***

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

***

A louer présentement

Jolie villa ayant vue sur la mer sise à proximité de Toga, avec un grand jardin et une vaste terrasse.

— Trois appartements dépendant d'une autre villa, sise également à Toga.

S'adresser à M. Pierre Zannini, comptable, Maison L. N. Mattei et Cie, 15, place St-Nicolas.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête du Crucifix des Miracles, commencera mercredi, 24 avril :

Le matin, messe à 6 heures avec bénédiction de la Sainte-Hostie, suivie d'une autre messe.

Le soir à 7 heures et demie, Salut.

La procession triennale d'expiation aura lieu, cette année, le 3 mai, jour de la fête.

Etat-Civil

MARIAGES

Ibori Armand-Jean, coiffeur, et Cosarini Marie-Jeanne, ménagère.

Papi Paul-Dominique, maréchal des logis chef du train des équipages militaires, et Giovanti Antoinette, institutrice libre.

NAISSANCES

Biaggini Marie-Toussainte-Eugénie-Félicité. — Ghiraldi Edmond-Kléber. — Barra François-Toussaint. — Rossi Antoinette-Jeanne.

DÉCÈS

Panerai Thomas, employé de commerce, 24 ans.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00224

BOURSE DE PARIS

	22 avril	23 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	95 35	04 35
— de 3 0/0 amortis.	95 10	95 40

ex-coupon.

Le Budget de 1908

Paris, 23 avril.

Les Ministres se réuniront, lundi prochain, en Conseil pour examiner le projet de budget général pour l'exercice 1908.

Le gouvernement espère pouvoir le déposer sur le bureau de la Chambre des députés, dès la rentrée du Parlement.

A L'ÉLYSÉE

M. Fallières reçoit l'oncle du Tsar

Paris, 22 avril.

Le Président de la République a quitté ce matin Rambouillet en automobile, et est arrivé vers 10 heures à l'Elysée.

M. Fallières a reçu, à 11 heures, S. A. I. le grand duc Paul de Russie, oncle de S. M. Nicolas, qui rentre d'un voyage dans le Midi et qui a tenu, avant de partir pour sa résidence de Boulogne, à saluer le Chef de la Nation amie et alliée.

M. Fallières a retenu le grand-duc Paul à déjeuner.

Le Président de la République, après avoir rendu sa visite au grand duc Paul, est retourné, dans la soirée, à Rambouillet, où il prolonge sa villégiature jusqu'à la rentrée du Parlement.

M. Fallières viendra, néanmoins, lundi à Paris, présider le Conseil des Ministres.

Le lundi suivant, le président de la République inaugurera le Salon des Arts français.

Une Statue A EDGARD COMBES

Pons, 22 avril.

Un Comité s'est constitué à Pons pour ériger un buste à Edgard Combes, conseiller d'Etat, fils de l'ex-président du Conseil.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

L'Affaire Merlou

Paris, 22 avril.

Aujourd'hui ont eu lieu, devant la Cour d'assises de la Seine, les débats de l'affaire de Mme Dallemagne, accusée d'avoir récemment tiré un coup de revolver sur M. Merlou, ancien ministre des Finances du cabinet Rouvier, actuellement ministre de France au Pérou.

Mme Dallemagne, dans son interrogatoire, a affirmé qu'elle a volontairement fait feu sur M. Merlou, son séducteur, et qu'elle ne regrettait pas son acte.

Le ministère public a soutenu la prévention, mais n'a réclamé qu'une peine légère étant donnée la mentalité de l'accusée.

L'organe de la partie civile a protesté de la parfaite honorabilité de M. Merlou, et a déposé des conclusions tendant à la condamnation de Mme Dallemagne à 1 franc de dommages-intérêts.

La défense a démontré que le crime reproché à sa cliente était un crime passionnel. Mme Dallemagne a voulu venger son honneur outragé.

D'clarée non coupable par le jury, Mme Dallemagne a été acquittée.

La Cour, faisant droit aux conclusions de la partie civile, a condamné l'accusée à 1 franc de dommages intérêts.

Les agissements de l'Allemagne

Déclarations du marquis de Segonzac

Paris, 22 avril.

Le « Temps » publie une importante interview, qu'un de ses rédacteurs a prise à M. le marquis de Segonzac, le célèbre explorateur, qui vient d'arriver du Maroc.

M. de Segonzac déclare qu'il ne faut pas se faire d'illusions et se laisser aller à un optimisme dangereux.

La situation de la France au Maroc est loin d'être bonne.

Les Allemands mènent, sur tout le territoire de l'Empire, une vive campagne anti-française, qui produit des effets désastreux pour notre pays.

A TOULON

UNE GRÈVE des contribuables

Toulon, 23 avril.

Plus de deux mille personnes ont tenu une importante réunion au Casino de Toulon, pour protester contre la gestion financière de la municipalité.

M. Jaubert, avocat au Tribunal Civil, a, dans un rapport très documenté, démontré que l'élévation des impositions est due aux dépenses irraisonnées de la ville. Toulon, si la situation continue, sera acculée à la banqueroute.

L'assemblée a voté un ordre du jour demandant, au Ministre de l'Intérieur, de déléguer à Toulon un inspecteur des services administratifs pour vérifier les comptes et surveiller les dépenses de la municipalité.

Si cette satisfaction leur est refusée, les contribuables, déjà groupés en Syndicat, sont décidés à la grève devant l'impôt.

En attendant les Toulonnaise sont engagés à régler le plus lentement possible leurs contributions.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Paris, 22 avril.

M. Caillaux, ministre des Finances, et Mme Caillaux, sont rentrés aujourd'hui à Paris de leur villégiature dans le Midi.

AU MAROC

Interview de M. Pichon

Paris, 22 avril.

Un rédacteur du « Messidor » a interviewé M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, sur la question Marocaine.

M. Pichon a déclaré qu'il fallait n'accueillir qu'avec la plus grande circonspection tous les racontars colportés sur la situation de la France au Maroc.

Le pays doit être sans inquiétude. L'acte d'Algésiras sera appliqué intégralement et légalement, sans qu'aucune puissance soulève des difficultés.

Tirages financiers

Communales 1906

Paris, 23 avril.

L'obligation portant le numéro 847.920 est sortie remboursable à 200 000 francs.

L'obligation portant le numéro 1.159.804 est remboursable à 25.000 francs.

Ville de Paris, 1892

L'obligation portant le numéro 320.883 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 278.540 est remboursable à 50.000 francs.

ENTRÉE OFFICIELLE du GÉNÉRAL PAU *à Nancy*

Nancy, 22 avril.

Le général Pau, nouveau commandant du 20e corps d'armée, a fait ce matin, à 10 heures, son entrée officielle.

Toutes les troupes de la garnison formaient la haie de la gare au palais du commandement place Carrière.

Ces troupes ont ensuite défilé devant le général Pau qui a été enchanté de leur bonne tenue et de la correction des mouvements.

EN PORTUGAL

Une procession mouvementée

Lisbonne, 22 avril.

Une procession, à laquelle participait le duc d'Oporto, frère du roi, parcourait les rues, lorsque une bande d'apaches tenta de l'empêcher.

Ils se ruèrent sur les fidèles et firent main basse sur tous les objets qu'ils purent saisir.

La police a rétabli l'ordre et a opéré de nombreuses arrestations.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

Paris, 23 avril.

Les ouvriers boulangers sont toujours en grève, mais le nombre des chômeurs diminue progressivement, s'il faut en croire les renseignements fournis par la Préfecture de Police.

Les grévistes affirment, au contraire, qu'aucune défection ne s'est produite dans leurs rangs, qui ont plutôt des tendances à s'augmenter de nouvelles recrues.

Propositions des patrons limonadiers

Les patrons limonadiers ont tenu aujourd'hui une nouvelle réunion dans la salle du Bal Tabarin, sous la présidence de M. Marguery, président de la Chambre syndicale de l'alimentation.

Ils ont décidé de permettre le port de la moustache à leurs garçons qui, jusqu'ici, devaient avoir la figure complètement rasée.

Ils ont, en outre, consenti à la suppression totale du cure-dent et des allumettes, ainsi qu'à une remise de 50 0/0 sur les autres frais.

Les patrons ont cependant refusé d'entrer en pourparlers avec le syndicat ouvrier.

AVIS DE DÉCÈS

M. Balthazar Battistini ; Mme et M. André Ferrandi, voyageur à la Compagnie Singer, et leurs enfants ; Mme et M. Henri Maurel, second maître mécanicien, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jeanne-Marie Battistini

leur épouse, mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Bastia, le 22 avril 1907.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 23 avril, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, place de l'Hôtel-de-Ville, 2.

Aux Amateurs de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 11 francs, rendus franco à domicile.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Genix afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies nerveuses, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *R. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

RICQLÈS DIGESTIF Antiseptique Tonique des Gourmands
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÉGE 1905

Grand entrepôt de Vins

COTEAUX D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

4, Avenue Carnot, Bastia

Grand Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Elle tient les prix actuels très réduits. Elle garantit les vins qu'elle livre, pur jus de raisins frais, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix pour le Gros

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Alisco, Taillone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent en, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

Aperçu des prix pour le Détail

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alisco, Taillone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS DE PIN

Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.

Planches — Lattes — Liteux — Poutrelles
Prix réduits

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des

CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle nourrit les cheveux aux racines, les rend souples et soyeux, leur donne une ondulation naturelle ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Dans les Salons de Parfumerie, 23, rue Lafayette, Paris

Déménagements *pour tous les pays*

Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés. Agence Maritime, 7, route du Cap Bastia.

USINE à GAZ

Prix du *Coke* tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la *Houille*. . . . 4 fr.
Prix du *Goudron* . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)

Réduction pour les ventes en gros.

Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.

Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.

D. H. ANDERSON,
Directeur de l'Usine à Gaz

Machine à Coudre Singer

Occasion unique, payée 200 francs. A vendre de suite 150 francs.

S'adresser au bureau du journal.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

En vente Partout

Installation à Gaz

Jean Cluk ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Ed Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mort un garçon sortant exclusivement de l'école américaine — ce dernier chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui empêchera des malfaçons nuisibles à la santé pour la bouche de toute irritabilité.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L^te CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
6 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e et 4e N^os
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

FARINE LACTÉE NESTLÉ
« Aliment préféré des enfants. »

JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?



UNE PRIÈRE
Un malade m'écrit :
« Je souffrais horriblement depuis deux ans, de douleurs de l'estomac et du rectum, de maux de reins et de tête, de faiblesse générale, de gravelle, et je désespérais de guérir à cause de l'insuffisance d'action de mon intestin. Docteur Electro-Vigueur m'a guéri. »
« Depuis trois mois que je suis débarrassé de mes douleurs, je me sens revivre, et mon estomac fonctionne parfaitement. Je ne cesserai de faire connaître votre merveilleux remède. »

POUR LES INCRÉDULES
Une preuve telle que celle que nous reproduisons et d'autres pouvait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve bien que purges ou saignées.
Docteur met en honneur qui souffle exactement dans les ventouses ou les pointes de douceurs électromédicales, de scientifique, lumineux ou de toute autre douleur, et sous Electro-Vigueur répondre l'huile de vie dans le corps du malade et dissipe, comme par enchantement, toute douleur de souffrance.

Toute personne affaiblie demande à se sentir vigoureuse de nouveau ; à se sentir réfléchir — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — illuminer à nouveau dans son corps sur accès vitalité ; à se sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à se sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à se sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme superbe ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et de la tenir à leur disposition de la seule manière de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même.
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit, valant 5 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871
H. Fraissinet & C^ie
Société en Commandite par Actions - Capital : 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE
Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles
Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.
Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.
Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.
Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)
Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).
Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco
PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & C^ie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 113 — MERCREDI 24 AVRIL 1907

00225

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits non insérés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Fidèle.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 40 m. — Coucher 6 h. 23 s.
Premier quart..le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Marc.

23 AVRIL

A TERREUR ROUGE TERREUR BLANCHE

Les " Apaches de l'Ordre "

M. le docteur en droit Leandri publiait hier un sensationnel manifeste dont nous avons donné des extraits. M. Leandri, qui est Corse et qui aime le bien public et l'ordre dans l'Etat, est profondément écœuré de ce qui se passe en France, et a décidé de mettre fin à l'inertie générale, à la lâcheté ambiante et, naturellement, à la veulerie gouvernementale. Son manifeste nous promet une organisation des forces du parti de l'ordre, telle que la société puisse compter sur elles le jour où ladite société est mise en danger par les énergumènes de la C. G. T. A l'action directe, M. Leandri veut répondre par l'action directe. Les sections qu'il va animer de sa foi et armer de revolvers sont prêtes à défendre les principes sans lesquels un Etat ne saurait décemment vivre, avec la même ardeur que les bandes noires, appelées aussi « centaines », ont mise à venger l'autocratie en danger et à sauver le Tsar.

A première vue, l'œuvre de M. Leandri pourrait apparaître comme de réaction, et, en effet, elle est réactionnaire ; mais encore faut-il s'entendre sur ce mot : réaction. M. Leandri va nous l'expliquer tout à l'heure. Car je suis allé à son domicile, où je l'ai trouvé dans un cadre un peu subversif, si j'ose dire, pour un reporter républicain. Autour de M. Leandri il n'y a que des portraits de Bonaparte, de Napoléon avec ou sans redingote, et de tout ce qui peut rappeler à une âme corse qu'elle est du pays d'un monsieur qui a fait parler de lui dans le monde.

***

M. Leandri, qui ne renie point son passé, tout en s'occupant du présent, a été, en effet, activement bonapartiste, et c'est bien ce qui m'inquiétait pour l'étiquette de l'entreprise à laquelle il s'attache. Mais M. Leandri a tenu à me tranquilliser, dès l'abord.

— Je n'ai pas vu, me dit-il, le prince Victor depuis trois ans, et il ne faut pas que l'on ignore qu'à partir d'aujourd'hui je fais abstraction de toutes mes préférences politiques. Il est tout naturel que je commence à faire par moi-même ce que je vais demander à tous. Il ne s'agit plus de politique : il s'agit de sauver la France !

Pour obtenir un aussi enviable résultat, M. Leandri m'explique qu'il est nécessaire de rassembler sur un terrain commun non seulement toutes les forces vives de l'opposition actuelle, mais encore tout le groupe craintif de ces républicains modérés, qui ne se décident que difficilement à être chair ou poisson, et même ces radicaux qui saignent, en leur intimité, du désordre social, et qui n'osent point trop montrer leurs blessures.

Ces messieurs — nous parlons des républicains — sont arrêtés par la crainte de passer pour réactionnaires. Et c'est bien ce qui horripile M. Leandri, qui n'a peur de rien. La difficulté, il faut bien s'en rendre compte, sera justement de triompher de cette pusillanimité. En somme, on a peur d'un mot. M. Jules Ferry, qui, lui, n'était point réactionnaire, n'est-ce pas ? avait reconnu depuis longtemps que « le péril est à gauche ».

***

M. Leandri est plus républicain encore, dans son genre, que Jules Ferry ; car, lui, il dit :

— Je sus sûr que le péril n'est pas à gauche, mais il est certainement à l'extrême-gauche !

Et il ajoute :

— On s'entête à dire : ni réaction ni révolution. Cette formule retarde. Les choses sont trop avancées du côté de la révolution. *La réaction est nécessaire !*

Et nous revoici avec ce vilain mot, qui fait peur à tout le monde, excepté à M. Leandri. Tout de même M. Leandri ne manque pas d'arguments pour soutenir qu'il faut *réagir* contre la terreur de l'extrême-gauche, contre la douceur avec laquelle on traite les fauteurs de désordre, les meneurs de la C. G. T. et les actes ou théories du collectivisme, qui est la plus déprimante et la plus dangereuse des doctrines.

Comme je rappelle à mon interlocuteur l'énergie récente du président du Conseil et l'arrestation du citoyen Yvetot, M. Leandri me répond :

— Voilà de la réaction comme je l'entends. Si M. Clémenceau le veut, nous serons réactionnaires avec lui !

En somme, ce que désire M. Leandri, c'est « de la poigne ».

***

Je voudrais préciser le but où tend l'organisation prochaine des forces d'opposition. Le but est d'arriver aux élections municipales et législatives avec un programme commun, comportant : 1° la liberté de conscience, et 2° la liberté de travail.

Dans la première partie, il est entendu qu'on sera d'accord pour refaire une loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat réglée sur une entente et des garanties réciproques. Dans la seconde, on repassera en revue, comme il sied, la loi sur le repos hebdomadaire et la réglementation du droit de grève. M. Leandri et, avec lui, dit-il, beaucoup de bons Français estiment qu'on a trop courbé la tête sous les menaces de la Confédération générale, et qu'on ne saurait plus longtemps être les victimes d'associations qui ne représentent pas les 15 0/0 de la main-d'œuvre française.

Tout cela doit naturellement se passer sur le terrain constitutionnel.

— Mais encore, fis-je, n'avez-vous pas l'intention de casser constitutionnellement la g... à ceux qui ne seraient pas de notre avis ?

— Oui, me répond M. Leandri. J'ai cette constitutionnelle intention. La C. G. T. a ses apaches. Nous aurons les nôtres : les apaches de l'ordre ! Si le gouvernement ne fait pas son devoir, nous ferons le nôtre et le sien. Il ne sera pas dit que les honnêtes gens auront plus peur que les coquins !

Ce disant, M. Leandri se dresse en face de moi, et je le vois, très énergique, très résolu, très convaincu, l'œil de flamme, le poing fermé.

— Nous voulons rendre à ce pays le goût du geste et propager, par notre exemple, la contagion des viriles résistances ! Nous en avons assez de tendre une gorge résignée au couteau des pillards et des révolutionnaires ! Si le gouvernement n'est pas avec nous, nous n'hésiterons pas à donner à nos sections les armes nécessaires et le fusil libérateur ! (Je cite textuellement, car, ici, la conversation devient très grave). A ceux qui nous promettent le renouvellement des massacres de la Commune et qui veulent tirer dans le dos des défenseurs de la patrie, nous promettons un 10 août et un « septembre » à rebours ! Il est temps que l'on remette la pyramide sur sa base ! Pour cela nous faisons appel au peuple, au vrai peuple, à celui du travail et de la liberté ! Je vais *mobiliser* le peuple.

***

J'ai trouvé les projets de M. Leandri très vastes, et, bien que son passé d'énergie et de batailles — on connaît ses aventures dans le maquis et le dessein qu'il avait formé, avec ses troupes, d'enlever le président du tribunal de Sartene — bien, dis-je, que son passé me répondît de son initiative présente, je voulus en savoir tout de même plus long sur les forces, les fameuses forces dont, dès aujourd'hui, il dispose.

Alors, il m'apprit que, dans le moment, il a, prêts à lui obéir au doigt et à l'œil quatre cents Corses au moins. Comme je marquai quelque étonnement de cette union des Corses contre la C. G. T., M. Leandri m'expliqua :

— Les Corses ont une vieille dent contre les révolutionnaires. En 1871, les communards ont précipité un agent de police, nommé Vincensini, dans la Seine, et, la même année, on vendait à Marseille, sur la Cannebière, des boîtes d'allumettes anarchistes (le monopole n'existait pas, alors) sur lesquelles on pouvait lire : « Mort aux Corses ! »

M. Leandri me racontait ces deux anecdotes, en souriant, comme un homme qui n'attache à ces contingences d'autre importance que celle qu'elles ont pour leur répercussion sur des âmes honnêtes et vindicatives qu'il s'agit de diriger dans la voie du bien public et du salut de l'Etat.

Gaston LEROUX.

(*Le Matin*).

LES TRAITÉS pour " Paris-New-York "

On lit dans la « Gazette théâtrale », journal qui s'occupe spécialement des traités de nature artistique et dramatique :

MM. Emmanuel Arène et Francis de Croisset ont reçu d'Espagne la lettre suivante :

Barcelone, 19 avril 1907.

Messieurs,

Je prends la liberté de vous écrire pour vous demander l'autorisation de faire une adaptation, à la scène espagnole, de votre si spirituelle comédie : *Paris New York*.

Veuillez m'indiquer, Messieurs, vos conditions, et permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations pour toutes les œuvres charmantes et aussi fines que délicates signées de votre nom, que nous connaissons ici.

Agréez, Messieurs, l'assurance de la considération avec laquelle je suis votre bien dévoué serviteur.

RAMON ESCARDO.

En conformité de cette lettre, un traité a été signé pour l'Espagne à des conditions très avantageuses. Des traités analogues l'ont déjà été pour l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Amérique, faisant ainsi de *Paris-New-York*, une des affaires artistiques les plus fructueuses de la saison.

Conseil Général

Série renouvelable

Le 28 juillet prochain auront lieu les élections pour le renouvellement triennal de l'assemblée départementale. Voici les noms des Conseillers généraux sortants :

Arrondissement d'Ajaccio

Evisa, M. Versini, Juge de paix à Vico.
Salice, M. Pinelli Emile, sous-ingénieur des ponts et chaussées à Ajaccio.
Sainte-Marie-Sichè, M. Arène, sénateur.
Sarrola Carcopino, M. Tiburce Cancedi-Ornano, avocat à Ajaccio.
Soccia, M. l'abbé Ottavi.
Vico, M. Colonna, maire de Vico.

Arrondissement de Bastia

Borgo, M. Morati Jean-Pierre, à Paris.
Lama, M. Grimaldi Jean-Victor, à Pietralba.
Murato, M. Casabianca Jacques-Toussaint, à Rapale.
Nonza, M. le docteur Alessandrini, à Canari.
Oletta, M. Casale Joseph, à Oletta.
Piro-Carevecchie, M. le docteur Franchetti.
La Porta, M. Vittini Charles, à Bastia.
San-Martino-di-Lota, M. Cagniacci Hyacinthe, avocat, à Paris.
San-Nicolao, M. Charles Decori, avocat.
Vescovato, M. Gavini, juge de paix de La Porta.

Arrondissement de Calvi

Belgodere, M. le docteur Orabona.
Calenzana, M. Marini, juge suppléant, Calvi
Olmi Cappella, M. Giudicelli, à Olmi-Cappella.

Arrondissement de Corte

Castifao, M. le docteur Zuccarelli, Corte.
Ghisoni, M. Cervetti Alexandre, Ghisoni.
Moita, M. Pierangeli, député.
Morosaglia, M. le docteur Valentini.
Piedicorte, Palmocani, propriétaire Piedicorte.
San-Lorenzo, M. le vicomte Sébastiani.
Valle-d'Alesani, M. le conseiller Gavini.
Venzani, M. Giacobbi Formose, maire à Venaco.

Arrondissement de Sartene

Petreto-Bicchisano, M. Caitucoli Célestin, à Paris.
Sainte Lucie di-Tallano, M. Arril, juge de paix de Serra-di-Scopamene.
Sartene, M. Hector Durazzo, propriétaire à Belvedere-Campomoro.
Serra-di-Scopamene, M. Leccia François-Marie, Serra.

Circulaire du Garde des Sceaux

Le garde des sceaux, ministre de la justice, vient d'adresser la circulaire suivante aux procureurs généraux près les cours d'appels :

J'appelle de nouveau votre attention sur la nécessité d'assurer une prompte et énergique répression des infractions qui tombent sous le coup des articles 23, 24 et 25 de la loi du 28 juillet 1881.

1° Provocations au vol, au meurtre, au pillage, à l'incendie, à la destruction par des substances explosibles et apologie de ces faits ;

2° Provocations aux crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat ;

3° Provocations adressées à des militaires, dans le but de les détourner de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs, dans tout ce qu'ils commanderont pour l'exécution des lois et règlements militaires.

Aussi bien, je vous prie, à cet égard, de vous reporter aux instructions de ma circulaire du 3 novembre 1906 et de ne pas manquer de porter immédiatement à ma connaissance les infractions de cette nature dès qu'elles vous auront signalées.

Vous voudrez bien d'ailleurs recommander également à vos substituts de continuer, comme par le passé, à vous communiquer, sans aucun délai, pour qu'il en soit référé à mes chancelleries, qui doivent toujours être consultées avant l'exercice des poursuites, les procès-verbaux qui seraient dressés contre les individus qui se seraient rendus coupables d'actes de cette nature.

Je saisis cette occasion pour vous prier de rappeler à vos substituts qu'ils doivent avoir soin dans ces sortes d'affaires, lorsqu'ils seront invités à requérir information, d'observer exactement la procédure spéciale instituée par la loi du 29 juillet 1881, notamment dans l'article 48, qui prescrit d'articuler et de qualifier les faits, de mentionner les termes mêmes incriminés, et d'indiquer les textes dont l'application est requise.

Ces dispositions ont été, en effet, parfois perdues de vue, et leur méconnaissance a des conséquences graves, puisqu'elles doivent être observées à peine de nullité.

Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de la présente circulaire, dont je vous envoie un nombre suffisant pour que vous en fassiez parvenir un exemplaire à chacun de vos substituts.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Ce cri de : A bas la République ! poussé par Hervé, met en fuite les radicaux-socialistes ; les leaders de la *Lanterne*, de l'*Action* et de l'*Aurore*, tapent à bras raccourcis sur la paix, la galvaudent qui met les pieds dans le plat où ils barbotent ensemble ; Ah ! vous ne vous connaissez pas

d'ennemis à gauche ! Eh bien ! la République connaît les siens maintenant, ennemis à tel point qu'ils se découvrent eux-mêmes et la défient. La question désormais est simplifiée : il faudra se prononcer entre la révolution ou contre la République ; A bas la République ! ou : A bas les socialistes ! Choisissez, faites vite, il n'y a plus un jour à perdre.

L'Humanité

Sur la rupture du parti radical et des socialistes :

« Les socialistes, il y a un an, prédisaient la faillite du parti radical, et, aujourd'hui, ils déclarent que c'est arrivé. Aujourd'hui comme hier, ils se trompent. Le parti radical triomphe, jamais il n'a plus complètement réalisé les espérances que la bourgeoisie avait mises en lui, jamais la bourgeoisie de gauche, du centre et de droite n'a été aussi satisfaite de lui que depuis qu'il est au pouvoir. Clémenceau, le démolisseur de ministères, que les présidents de la République, depuis Grévy, n'osaient prendre pour ministre et encore moins pour chef de cabinet ; Briand et Viviani, ces deux Bistry du radicalisme, dont le passé nauséabond et gras-onziéraliste avait inquiété les capitalistes, ont conquis leurs hommes grâce à de tels procédés hommes de gouvernement. »

La Libre Parole

Sur les syndicats d'instituteurs :

« J'avoue que je ne m'explique même pas psychologiquement comment des hommes comme Viviani et Briand, qui ont été élus comme des socialistes « Intransigeants », selon l'expression d'un manifeste, qui ont prêché la grève générale, le droit à la révolution, le droit des fonctionnaires à se syndiquer, peuvent aujourd'hui soutenir la thèse contraire et se livrer à une aussi cynique palinodie. Remarquez que je n'exprimerai ainsi, je ne me place pas au point de vue moral, ce qui serait ridicule, en un temps où il semble moral d'exister plus qu'il y a part, je me place au point de vue de l'avantage personnel. »

Le Radical

Sur le discours de M. Serrant à Lyon :

« Les instituteurs réunis à Lyon pouvaient-ils faire autrement que d'applaudir quand, parlant de la grève dans laquelle on veut les entraîner, M. Albert Serrant leur représentait les enfants des travailleurs réduits par le fait de cette grève à ne plus aller à l'école, désertée par celui-là même qui en a la garde ? Non. La grève, comme l'a proclamé si bien M. Serrant, n'est pas faite pour les instituteurs. La réunion qui les guette s'en donnerait-elle à cœur joie ? Quel triomphe pour l'adversaire clérical de voir le maître de « l'école sans Dieu » rester seul, les bras croisés au milieu des populations travailleuses ! Non, mille fois non, pas de grève pour les instituteurs des enfants du peuple. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GALERIA. — Le docteur Papillon, chevalier de la Légion d'honneur, professeur en retraite de la Faculté de Médecine, en excursion en Corse, en trouvait, le 18 courant, de passage dans cette localité.

Sur la demande de M. Valery, sous-brigadier des douanes, le distingué praticien, malgré une course de plusieurs heures effectuée en plein maquis, malgré son âge et sa corpulence, avec cette courtoisie et cette urbanité qui caractérisent les âmes nobles et généreuses, s'est empressé de vacciner et de revacciner les familles des agents de la douane ainsi que les élèves de l'école de garçons que M. Rinel, instituteur, a bien voulu lui présenter.

Animé de sentiments philanthropiques, il n'a pas hésité non plus à prodiguer, même à domicile, ses bons soins aux personnes qui ont eu recours à ses hautes connaissances médicales.

La population a été enthousiasmée de cet acte humanitaire ; et comme la reconnaissance est la mémoire du cœur, les braves gens de Galeria encouragèrent de l'éminent professeur un nouveau doux et ineffaçable.

CORBARA. — Lundi dernier, une bien triste nouvelle se répandait dans le village. La terrible Atropos, de sa faux luxurieuse, venait de couper le fil de la vie à celui qui fut le chef de la très estimable et très honorable famille Mariani.

Miné, depuis environ sept mois, par une maladie qui devait avoir raison de sa robuste nature, malgré les soins qui lui furent prodigués sans parcimonie par tous les siens, M. Simon-Jean Mariani n'a pu échapper aux étreintes de l'affreuse parque. Aussi, c'est les larmes aux yeux, le cœur ému, la tristesse peinte sur tous les visages, qu'une foule pleine et recueillie, venue des différentes communes des cantons de Il e Rousse et de Belgodère, l'accompagnait le lendemain, mardi, à sa dernière demeure.

Homme de bien, bon généreux, caractère doux, esprit conciliant, il avait su s'imposer un respect et à la vénération de tous. Ses amis, et ils étaient nombreux, ont tenu à honneur de venir saluer une dernière fois cette noble figure, qui disparaissait à jamais, et, donner ainsi à sa famille désolée une marque éclatante de profonde amitié.

Le deuil était conduit par les deux enfants du défunt ; MM. l'abbé Ch. Mariani vicaire de Belgodère, et Jules Mariani, auxquels nous renouvelons, ainsi qu'à sa femme et à sa fille inconsolables, l'expression de nos condoléances les plus émues. Un ami de la famille a prononcé sur le cercueil de ce vénérable vieillard les émouvantes paroles que voici :

Messieurs,

C'est une belle âme, Seigneur, que vous venez de nous ravir ! Arbitre de l'Univers, comme vous savez bien choisir vos victimes ! Dieu que votre main est donc cruelle ! Que vos coups sont terribles !

L'inexorable Parque, l'ennemie mortelle de l'humanité, cette lugubre et triste messagère du ciel, vient en effet de couper le fil des jours, si bien remplis, de celui qui fut Simon-Jean Mariani, nous laissant à nous, qui fûmes son amie, le cœur brisé, meurtri !...

O mort ! qu'ils sont douloureux tes coups ! Indistincts, intarissables les larmes que tu fais verser. Aussi, Messieurs, avant que les restes périssables de cette dépouille mortelle, soient à jamais confiés à la terre, avant que cette belle âme aille habiter les régions immortelles d'outre-tombe. Que Dieu réserve à ses élus ; permettez que j'adresse un adieu triste et ému à celui qui, en ce moment, fait l'objet de tous nos regrets.

Qu'était il ? Un homme probe, sage, vertueux, se donnant tout à tous dans la mesure de ses forces et de ses moyens. Point n'est donc besoin de vous entretenir sa vie. Mieux que moi, vous l'avez connu, vous l'avez vu à travers les différentes phases de sa pérégrination terrestre. Adolescent, il servit par son affabilité, son esprit de sacrifice, d'abnégation, par ses sentiments d'altruisme en un mot, s'attirer les sympathies de tous ceux qui l'approchaient et le fréquentaient. A l'époque la plus critique de la vie, quand tout lui sourirait, tout lui était agréable comme au printemps, il n'a cessé de toujours se maintenir dans le chemin de la justice et du devoir. Bon époux, bon père, il le fut pendant toute sa vie ; il le fut par sa foi vive et par sa vie de travail continu.

Il n'avait qu'un but : faire régner la paix le bien-être au sein de sa famille ; éduquer religieusement ses enfants ; en consacrer un au service des autels, celui-là même que vous voyez ici tout en larmes, épuisé, si triste, le conduire au champ de l'éternel repos.

Ame bien trempée, il espérait enfin jouir pour quelque temps encore des joies paisibles qu'il s'était assuré par une vie toute de labeur. L'avenir, qui lui sourirait en effet dans ses vieux jours, se laissait entrevoir illuminé de radieuses espérances, quand, soudain, il fut atteint par un mal effroyable qui consume insensiblement. Avec une patience inébranlable, il a supporté la douleur de cette assez longue maladie, qui, chaque jour, emportait quelque chose de ses forces.

Les soins les plus intelligents et les plus dévoués n'ont pu empêcher la mort d'accomplir son œuvre néfaste. Aussi, Messieurs, hier, à une heure de l'après-minuit, nous, qui étions à son chevet, avons pu contempler avec admiration le courage stoïque de cet homme qui, le sourire sur ses lèvres glacées par les affres de la mort, satisfait du devoir accompli, sa vie durant, en pleine et parfaite lucidité d'esprit, tenant entre ses mains un Crucifix, qu'il ne cessait de baiser, le visage rayonnant d'une sérénité toute céleste, exhalait son dernier soupir, entouré de tous les siens.

Cher et regretté M. Mariani, vous avez cessé de vivre. Votre corps ira dormir, dans le champ commun des mortels, son dernier sommeil. Les Anges ont déjà conduit votre belle âme dans le palais des élus. Dès son arrivée dans ce saint lieu, les martyrs l'ont reçue à bras ouverts, et Ils l'ont conduite dans Jérusalem, la cité Sainte. Dans votre nouvelle demeure, emportez aussi tous nos regrets, et soyez convaincu que votre souvenir ne s'effacera pas de sitôt de nos cœurs.

Et vous, parents inconsolables, fils affligés, j'ose croire que votre mort plongera dans la consternation la plus cruelle, cessez vos larmes, car votre père est revenu à la vie. Du haut de son céleste séjour, il prie pour tous ceux qui n'ayant pu l'arracher aux étreintes de la terrible faucheuse, ont, du moins, la douce consolation de n'avoir rien négligé pour le conserver plus longtemps parmi eux. Recevez enfants d'un père si tendre, si bon, si dévoué l'expression de nos regrets, des sentiments émus de nos plus vives condoléances.

Bulletin Financier

Paris, 19 avril 1907.

Marché calme. Notre Rente reste comme hier à 94.42. Fonds Etrangers meilleurs surtout les Russes. Nos Sociétés de Crédit sont très fermes : Crédit Foncier 665, Crédit Lyonnais 1.165, Comptoir National d'Escompte 684, Société Générale 662.

L'Emprunt Bulgare à 60 émis à 90.60 dont la souscription sera close le 22 avril, est garanti par privilège sur les ressources générales du budget de l'Etat. Il est demandé aujourd'hui à 1 avec 1 fr. de prime.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont recherchées à 457. Les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz ont toujours des demandes suivies à 454.

La Librairie Ollendorff est ferme à 130. Bon Azur en reprise à 737. Les Mines de Francardo consolident leur avance à 227,50 et Prunelli à 82. L'Uber Rubbach est bien tenue à 31,50. Les Barytes Françaises restent en excellente tendance à 147, et le Lithophone à 147.

Les Ciments Artificiels de Touraine se redressent à 122, bien disposés. L'Eclair (automobile) est ferme à 173. Les Mines d'Alais d'Arnayon, dont les actions seront introduites à la fin du mois, sont à proximité de la ligne ferrée allant au port de Vigo.

Les actions de la Société anonyme des Automobiles Delahaye, introduites hier, ont été demandées à 35.50 les cinquantes et 36.50 les unités.

Nos chemins de fer sont toujours bien tenus. Les recettes du 21 mars au 1er avril, sont en nouvelle plus-value.



A Aviza et dans les environs, à Vertus, Montmort, Montmirail, Sezanne, etc., les pilules Pink ont guéri beaucoup de monde; c'est un fait. Mlle Rosalie Arnaud, 51, Rue des Carmes à Aviza (Marne), connaissait ce détail. C'est ce qui l'a engagée à prendre elle aussi les pilules Pink qui l'ont à son tour guérie :

« Vos pilules ont, je le sais, écrit-elle, guéri plusieurs personnes dans le pays. Il faut m'ajouter à la liste. J'étais devenue anémique, et en très peu de temps ma santé était devenue si mauvaise que j'en étais effrayée. Je n'allais pas bien du tout. J'étais pâle et mes amies faisaient tous les jours des réflexions sur ma mauvaise mine. Mon estomac me faisait souffrir. Tous les jours j'éprouvais des tiraillements d'estomac. Je mangeais très peu et cependant mes digestions étaient longues et pénibles. Après les repas j'étais prise de vilaines faiblesses. La nuit je dormais très mal et je me levais le matin plus fatiguée que la veille et avec de forts maux de tête. Enfin tous les jours je me sentais plus faible et je maigrissais à vue d'œil. J'ai pris des toniques, des fortifiants, des jus de viande, tout cela sans amélioration. Enfin, entendant dire tant de bien des pilules Pink j'ai voulu les essayer. Le bien qu'on disait des pilules Pink était mérité et je suis obligée de convenir qu'elles m'ont fait énormément de bien. Ce traitement a été très favorable à ma santé. Mon estomac a complètement disparu, je suis forte, j'ai bonne mine et me porte très bien. »

Ajoutez-vous à la liste des personnes guéries par les pilules Pink. Faites un essai si vous ne vous trouvez pas aussi bien que vous devriez être. L'amélioration que vous éprouverez, vous engagera, nous en sommes sûrs, à poursuivre le traitement.

Les pilules Pink donnent du ressort, de l'appétit, des forces. Elle guérissent les nerfs, font disparaître les douleurs.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 23, Rue Bailly, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

A l'arrivée

M. Prioux, contrôleur général de 1re classe de l'armée, et M. Gay, contrôleur de 1re classe, descendus au Grand Hôtel Lingénieur.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Angèle Camogli, la très gracieuse fille du regretté M. Dominique Camogli et de Mme née Ramaroni, avec M. le lieutenant Bianchi, de l'infanterie coloniale, jeune officier d'avenir.

Nous présentons toutes nos félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

Obsèques

Dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de Mme Battistini Marie-Jeanne, si avantageusement connue dans le quartier Saint-Jean.

Un grand nombre d'amis ont suivi le cortège funèbre jusqu'à l'église Saint Jean où a été donnée l'absoute.

Nous présentons toutes nos condoléances à MM. Balthasar Battistini, André Ferricelli, M. André Maurel, et à leurs familles.

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ORATOIRE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la Fête du Crucifix des Miracles, commencera mercredi, 24 avril.

Le matin, messe à 8 heures avec bénédiction de la Sainte-Relique, suivie d'une autre messe.

Le soir à 7 heures et demie, Salut.

La procession triennale d'expiation aura lieu, elle aussi, le 3 mai, jour de la Fête.

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA

L'Union des Chambres Syndicales ouvrières et Groupes corporatifs de Bastia, prévient le public de la ville et de l'intérieur que les demandes d'emploi et de travail de tout corps de métier, maçonnerie, menuiserie, cordonnerie, etc., pourront, désormais, être adressées à la Bourse du Travail, Place Caletta, Vieux Port, qui est ouverte tous les jours de 3 à 5 heures du soir.

En cas d'urgence s'adresser à D. F. Ottomani, 14, rue de l'Opéra, Bastia.

Le Délégué,
OTTOMANI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00226

Effroyable
ATTENTAT ANARCHISTE
à l'Arsenal maritime
DE TOULON

LES ATELIERS de la vieille Corderie EN FLAMMES

Trente Victimes

Toulon, 23 avril.

Un terrible incendie s'est déclaré la nuit dernière à l'arsenal maritime de Toulon dans les ateliers de la vieille corderie.

Le feu a rapidement gagné l'atelier de la flotte, l'école des officiers torpilleurs et plusieurs magasins de l'arsenal.

L'alarme

Dès que les premières flammes ont été aperçues, l'alarme a aussitôt été donnée. Le coup de canon réglementaire a été tiré.

Les habitants des rues voisines, réveillés en sursaut par le crépitement des flammes et l'écroulement des bâtiments, ont immédiatement quitté leurs domiciles et se sont réfugiés dans les quartiers éloignés. Plusieurs d'entre eux se sont rendus sur le théâtre de l'incendie pour aider aux secours.

Les pompes de l'arsenal ont été rapidement mises en batteries, tandis que toutes les troupes des armées de terre et de mer ainsi que tous les services de la marine s'empressaient d'accourir.

Le préfet maritime est arrivé des premiers et a pris la direction du service de sauvetage.

La lutte contre l'incendie

Les troupes ont dû travailler toute la nuit, et n'ont pu parvenir à diminuer l'intensité de l'incendie que vers huit heures du matin. Néanmoins ce n'est qu'à onze heures qu'il a été possible de circonscrire l'incendie.

Les marins et soldats continuent encore à inonder les locaux qui ont été la proie des flammes.

Les Victimes

On compte une trentaine de marins ou soldats blessés en luttant contre le sinistre.

Trois militaires ont même remporté des brûlures très graves, qui mettent leurs jours en danger.

Parmis ces braves figurent deux Corses : MM. Dominique Paoli, pompier, et Joseph Nicolai, ouvrier charpentier.

Les dégats

Les dégats matériels doivent être évalués à plusieurs millions.

Les bâtiments incendiés et tout le matériel qu'ils contenaient sont totalement anéantis.

Les papiers de la Commission d'enquête de l'« Iéna »

La salle où se réunissait la commission d'enquête parlementaire sur la catastrophe de l'« Iéna » a été la proie des flammes.

Les procès-verbaux des séances ont été brulés. Néanmoins le secrétaire de la commission a déclaré posséder le double de tous les documents relatifs à l'explosion de l'« Iéna ».

L'enquête

Tous les éléments de l'enquête, immédiatement ouverte, viennent démontrer que cette effroyable catastrophe est le résultat d'un attentat criminel.

Dans les locaux environnant le théâtre de l'incendie on a, en effet, découvert deux morceaux de mèche n'appartenant à aucun des types employés dans la marine.

Ces mèches ont été saisies.

Elles sont faites de copeaux très fins, roulés et entourés de chanvre effiloché.

La mèche trouvée ne porte aucune trace de brûlure, et paraît ne pas avoir été imbibée de liquide inflammable.

Il est incontestable que cette mèche a été fabriquée intentionnellement, et il est à peu près certain qu'une mèche semblable a été employée pour mettre le feu.

Cette mèche a été trouvée sous la porte de la section où sont remisées de très grandes quantités de matières inflammables et explosives.

Les premières dépositions

Plusieurs habitants des maisons voisines du théâtre de l'incendie ont été entendues, ce soir, par le magistrat enquêteur.

Il résulte de leurs dépositions que l'incendie a sûrement éclaté sur plusieurs points en même temps. Il semble donc indéniable qu'il est le résultat d'un odieux attentat.

L'impression à Toulon

La ville entière est atterrée. Cette catastrophe, suivant de près celle de l'*Iéna*, cause une très douloureuse impression.

Les nombreux détails donnés par les journaux sur les causes du sinistre sont vivement commentés et chacun est d'avis que l'on se trouve en présence d'un attentat anarchiste.

BOURSE DE PARIS

	21 avril	23 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94,35	94.45
— de 3 0/0 amortis.	95,40	96,25 ex-coupon.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Décisions du Gouvernement

Orléans, 23 avril.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, avait, comme nous l'avons annoncé, fait savoir au Maire d'Orléans que le clergé ne pourrait assister à la cérémonie commémorative de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, que si la Croix était admise dans le cortège, et de plus Mgr d'Orléans ajoutait que le Clergé catholique devrait s'abstenir, si une délégation de la Franc-Maçonnerie, revêtue des insignes du Grand-Orient, était autorisée à participer au cortège officiel.

Mgr Touchet consentait à la suppression de la halte traditionnelle des troupes devant la cathédrale, à l'assistance des fonctionnaires à la cérémonie religieuse, à la condition que la bénédiction coutumière du champ de Batailles de Tourelles pût avoir lieu. Le Maire d'Orléans avait reconnu la légitimité des prétentions de l'évêque et fait droit à sa demande.

M. Clémenceau, président du Conseil, vient de prévenir la municipalité d'Orléans qu'aucune cérémonie religieuse ne sera tolérée au Champ de Bataille des Tourelles, et qu'il n'admet pas qu'on refuse la participation de la Franc-Maçonnerie.

Cette nouvelle cause une pénible impression à Orléans, où l'on croyait qu'une entente serait intervenue. Il est, en effet, certain que le clergé ne participera pas à la fête, et que la plus grande partie des cérémonies traditionnelles n'auront pas lieu cette année.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile

Paris, 23 avril.

M. le lieutenant de vaisseau Jacob est nommé au commandement du torpilleur de haute-mer divisionnaire « Averne », de la deuxième flottille de la Méditerranée.

NOUVELLE GRÈVE de Contribuables

Les Viticulteurs de l'Hérault

Montpellier, 23 avril.

Les Viticulteurs de l'Hérault ont fait une imposante manifestation contre le payement de l'impôt.

Réunis à Capestang, au nombre de plus de 15,000, ils ont décidé, à l'unanimité, de ne payer aucune contribution, tant que le gouvernement ne se sera pas décidé à accorder satisfaction aux légitimes revendications des viticulteurs alarmés

Les Morts du Jour

Jean Chantagrel

Paris, 23 avril.

On annonce la mort de M. Jean Chantagrel, sénateur radical du Puy-de-Dôme.

M. Chantagrel naquit à Sauxillanges le 14 avril 1822. Professeur libre de droit, il publia plusieurs ouvrages juridiques : *Traduction et explication des textes du Digeste, Droit administratif, Commentaire du Code Napoléon, Droit Criminel, Précis d'instruction civique et d'administration commerciale etc.*

Lorsque survint la guerre de 1870, M. Chantagrel s'engagea volontairement au 28e régiment de marche, et fit la campagne.

Conseiller général de Sauxillanges, il fit élu député du Puy-de-Dôme de 1885 à 1889. Membre de la commission des obligations à lots pour le Panama, il fut, comme plusieurs de ses collègues, l'objet d'une tentative de corruption, mais refusa de vendre son vote et exposa en cour d'assises, dans le procès de Lesseps, les offres qui lui furent faites et qu'il refusa.

M. Chantagrel fut élu sénateur en 1898.

André Theuriet

Paris, 23 avril.

M. André Theuriet, de l'Académie française, est mort ; il était âgé de 74 ans.

Il naquit à Merly-le-Roi (Seine-et-Oise), le 8 octobre 1833 d'une famille lorraine, fit ses études à Barle-Duc et son droit à Paris.

Reçu licencié en 1857, il entra peu après au ministère des Finances, mais il se livrait en même temps à des travaux littéraires ; et maniant tour à tour avec grâce le vers et la prose, il acquérait une réputation d'écrivain distingué et délicat, consacrée par des succès académiques. Il a été décoré en 1879 de la croix de la Légion d'honneur.

M. Theuriet, dont le premier poème, *Ia Mémoriam*, paru en 1857 dans « la Revue des Deux Mondes » a publié plusieurs recueils de vers parmi lesquels le *Chemin des bois* (1861) couronné par l'Académie. *Les paysans de l'Argonne, Le Bleu et le Noir, Nos oiseaux, Le Livre de la page*, etc.

Mais il fut surtout un romancier très fécond et des plus goûté : *Les Nouvelles intimes, Sous bois, La maison des deux Barbeaux, Mme Véronique, l'Abbé Daniel, Péché mortel, Contes de la vie de tous les Jours, l'Oncle Scipion, la Chanoinesse*, sont parmi les plus connus.

M. Theuriet fut aussi auteur dramatique, et collabora à l'*Illustration*, au *Figaro*, au *Gaulois*, etc.

La Grève générale de l'Alimentation

A PARIS

Les Limonadiers

Paris, 23 avril.

Malgré les concessions faites par les patrons, concessions que nous avons fait connaître hier, les garçons limonadiers et ceux des restaurants ont décidé de continuer la grève jusqu'à la reconnaissance de leurs syndicats, avec lequel les patrons refusent de traiter directement.

Quelques nouvelles recrues se sont jointes à leurs camarades.

Les grévistes se tiennent à peu près tranquilles.

EN ITALIE

Les Souverains Anglais à Palerme

Naples, 23 avril.

LL. MM. le roi Edouard VII et la reine Alexandra ont quitté ce matin Naples à bord du yacht « Victoria and Albert » se rendant à Palerme.

Une foule nombreuse assistait au départ des Souverains, qui ont été salués par des salves d'artillerie.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX
de Sartene

Ans'yse garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Genix afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet excessivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme*, à Bastia, qui fera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-mâlds à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, Elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les acheteurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix pour le Gros

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Cotlières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 18 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aléria, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent en, hors du barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

Aperçu des prix pour le Détail

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,20 et 0,25 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aléria, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS DE PIN

Prise en magasin 1 fr. le sac.

Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.

Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles

Prix réduits

Déménagements *pour tous les pays*

Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde-meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap Bastia.

Aux Amateurs de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 14 francs, rendus franco à domicile.

Demander partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Hôtel Prix à l'Exposition Internationale (Liège 1905)

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

III

RUPTURE

— Reconduisez M. le vicomte Roger de Pardayant ! dit mademoiselle de Noirmont, avec énergie.

Mais Roger fit un pas vers elle et lui dit, d'une voix rauque, assez bas cependant, pour que le valet, qui se tenait debout près de la porte, ne l'entendît point.

— Vous êtes primesaut, vous manquez de charité envers moi !

— Sortez ! répéta la baronne.

— Prière le ciel que vous n'ayez jamais à vous repentir de...

La baronne l'interrompit brusquement :

— Pierre !.. dit-elle à son valet, qui attendait, toujours, immobile... Je vous ai donné l'ordre de reconduire monsieur ! - Obéissez !..

— Venez, monsieur ! fit le valet au vicomte.

Roger, qui ne se maîtrisait que difficilement, salua la baronne.

— Adieu ! fit-il. Je me souviendrai de ce qui s'est passé entre nous, aujourd'hui.

Et il sortit précipitamment.

Mademoiselle de Noirmont, qui avait usé toutes ses forces en ce colloque, tomba, alors, sur un siège, accablée.

Elle y demeura pensive, longtemps.

— Allons, fit-elle enfin, j'ai agi selon ma conscience !

Et elle monta à son appartement.

Elle y trouva la servante qui veillait sur l'enfant de Berthe.

— Il dort ! fit la servante.

Le petit être reposait dans un élégant berceau, sous des rideaux en mousseline blanche brodée ; la baronne avait, en personne, installé l'orphelin chez elle.

Elle s'assit près du berceau.

Soudain, l'enfant s'éveilla.

Il vit sa bienfaitrice, et, comme s'il avait reconnu celle qui devait, désormais, remplacer, près de lui, sa mère, il étendit, vers elle, ses petits bras et sourit.

Alors, la baronne, attendrie, prit l'orphelin et l'embrassa, en pleurant.

Ce sourire de l'enfant avait calmé ses angoisses, car la généreuse créature souffrait, épouvantablement, depuis qu'elle avait chassé de sa maison, le vicomte : ce Roger, tant aimé, jadis !

Elle s'était demandé, malgré tout, si elle n'avait pas été trop sévère envers lui, trop impitoyable !

Mais, tout en caressant l'enfant, elle avait revu, nettement, la pauvre mère, morte par la faute de Roger, et, dès lors, elle se rassérena, en se répétant qu'après tout, elle avait fait justice !

IV

CONVALESCENCE

Le petit jour commençait à poindre, et éclairait, vaguement, la chambre de Noémie Bernardis..., cette chambre où elle avait achevé de s'habiller avant la soirée donnée, par son père, à l'occasion de la signature de son contrat de mariage avec le vicomte de Pardayant.

Brisée, la jeune fille n'était enfin assoupie vers trois heures du matin.

Elle dormait, depuis une heure environ, d'un sommeil agité.

Soudain elle jeta un cri et se réveilla, avec un sursaut, et, les yeux grands ouverts, fixes, elle regarda, autour d'elle, avec effroi...

Toujours, depuis cette fatale soirée, elle revoyait l'affreuse scène, en un cauchemar qui la hantait dès qu'elle fermait les yeux !

Plus calme lorsqu'elle eut constaté que le jour venait, elle soupira.

Elle se leva, passa une robe de chambre, jeta une dentelle sur sa tête et ouvrit la fenêtre, d'où l'on voyait les grands arbres et les belles pelouses de la Muette.

Elle s'accouda à la barre et demeura là, immobile, rêveuse..., un peu réconfortée par la grande douceur de ce matin d'été.

La lueur de l'aube éclairait son visage pâle et amaigri, où la souffrance poignante qu'elle ressentait avait mis une empreinte profonde.

En dix jours, Noémie avait beaucoup changé.

Cette gracieuse jeune fille, toujours souriante, jadis, s'était transformée.

On eût dit que le coup inattendu qui l'avait frappée l'avait transformée au physique comme au moral.

Pendant trois jours, après la terrible soirée, elle avait eu une fièvre ardente et le délire !

Un instant, on avait craint qu'elle ne devînt folle.

A présent, encore, elle tremblait au moindre bruit !

Comme elle manquait à peine, elle était sans forces.

L'expression de sa physionomie, toute mélancolique, toute affligée, lui donnait une grâce particulière et saisissante.

Cette silhouette de jeune fille était vraiment charmante à voir, là, éclairée par la grandissante clarté de l'aurore.

Au dehors, le jour montait.

Les feuillages des arbres étaient pleins de gais appels d'oiseaux.

Bientôt, le soleil parut.

Une journée radieuse commençait.

Le bois était désert, encore, à cette heure matinale.

Noémie demeura longtemps à cette place.

Elle fut brusquement tirée de sa rêverie par l'entrée, dans sa chambre, de sa mère et du docteur.

— Eh ! bien, demanda celui-ci, comment va la malade ?

La jeune fille sourit, tristement.

— Oh ! je ne vaux pas cher, répliqua-t-elle.

(*A suivre*).

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Nouvelles, Sciences d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Un an 5 fr. — Six mois 2 fr. 50
Spécimen gratuit sur demande



LA
Médecine Végétale
par les Sucs et Principes actifs des Plantes.

Le Médecin Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale ».

"Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui intoxiquent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans opérations, ni mutilations, mais à l'aide de sucs végétaux et sûrs représentateurs, qui régénèrent les tissus, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :

Maladies de la Peau, Dartres, Eczéma, Vices du sang, etc. — **Maladies spéciales de la Femme**; **Tumeurs**, Glandes, Kystes, etc.

Goutte, Rhumatisme, Eczémie. **Maladies contagieuses**, Virus primaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgie, Constipation, Hémorroïdes, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir **son propre médecin**, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui rapporte aux actions naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui imbibent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaires, *La Médecine Végétale, fort volume de 3042 pages*, est envoyée franco contre 0,60 centimes en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la
PHARMACIE VIVIENNE
16, Rue Vivienne, PARIS.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
Maison fondée en 1871 — Maison fondée en 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
Marseille - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - Marseille

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
Bastia — 17, Boulevard Paoli 17, — Bastia

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

Le Bijoutier MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent en faveur 18 karats.

ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

ABSINTHE
Edouard Pernod
La meilleure de toutes
Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs)
FONDÉE EN 1827
Consommateurs ! Demandez donc partout
Un « Edouard Pernod »
Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous les — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde assez certain dentiste dans son cabinet — se disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploierait des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR

TRÉSOR DES CHEVEUX
Gros : F. VIBERT L'Ier CHIMIE
20, AVENUE DES PONTS - LYON

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An.... 14 fr. - Six Mois. 7 fr. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An.... 22 fr. - Six Mois. 11 fr. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
8, rue des Petits-Champs, PARIS


Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires
de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 114 — JEUDI 25 AVRIL 1907

00227

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr	10 fr	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 38 m. — Coucher, 6 h. 24 s.
Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain N. D. du Bon Conseil.

24 AVRIL

Non Coupable

XI

TULLIO MURRI

Tullio Murri a dit à ses juges :

— C'est moi qui ai tué, sans complices, le comte Bonmartini. Voilà la vérité !

Le caractère de Tullio Murri explique le crime...

∴

Le professeur Murri avait offert à ses enfants — Linda avait sept ans, Tullio quatre — les œuvres complètes de Mme de Ségur. Un de ces livres, le *Mauvais Génie*, les intéressait à un point tel qu'ils le lisaient et le relisaient tour à tour. Tullio le savait par cœur. Il en parlait sans cesse. Pourquoi cette prédilection ? Dans le *Mauvais Génie*, il est question d'un brave garçon placé chez des paysans et qui est la victime du caractère autoritaire d'un mauvais garnement, fils des patrons. Un Anglais, pris d'amitié et de compassion envers le pauvre enfant maltraité, corrige le despote:..

Cet enthousiasme de Tullio pour l'Anglais n'annonçait-il pas le drame du 28 août 1902 ?

∴

A toutes les époques de sa vie, Tullio avait donné des preuves de son caractère impulsif, incapable de tolérer l'abus de la force. Dans ses accès d'irritation, il manquait souvent de mesure, comme si une seconde âme, violente et troublée, s'ajoutait à la première, indulgente et douce. A ses emportements succédait un repentir disproportionné à la faute. Alors, Tullio avait de longues crises de larmes, à quatre ans comme à trente ans. Sa sœur était son idole, sa sœur dont il avait été le compagnon d'études et de jeux. A peine fut-il entré au lycée, que la famille apprit, par un professeur, que l'élève bouillant et turbulent était le continuel défenseur des camarades persécutés. Un de ses plus grands chagrins avait été de ne pas pouvoir aller combattre pour les Grecs en 1895, car la mère l'en avait empêché.

— Quelle tyrannie de la part de maman, répétait-il souvent à Linda, quelle tyrannie ! Les Grecs ne sont-ils pas des faibles opprimés par une grande nation ?

Dans beaucoup de causes qu'il défendit comme avocat, ce jeune qui personnellement n'était pas riche, refusa tout émolument et alla jusqu'à payer le loyer ou les dettes de clients talonnés par d'impitoyables créanciers. A Rimini, un de ses amis, Dalla, sur le point de se noyer, lui dut la vie. En 1901, il se battit en duel avec Gentili, pour un motif des plus futiles...

∴

Tullio Murri, répétons-le après les médecins qui déposèrent au procès de Turin, souffrait d'un état mental et nerveux particulier. Ettore Vacchi, un des domestiques, raconta les colères irréfléchies de Tullio contre quelque client inconnu qui, obligé de revenir plusieurs fois chez le père Murri, murmurait contre le savant dans l'antichambre. Dans un corso masqué, un jour, ne mit-il pas en déroute une multitude de masques debout sur un char, parce que l'un d'eux avait donné un coup d'ombrelle sur la tête d'un enfant ? Oui, Tullio Murri manquait plutôt de critérium dans le jugement du bien. Ce violent, ce meurtrier avait les tendresses et les faiblesses d'un enfant, des mélancolies soudaines et profondes. Il haïssait les ténèbres, craignait, malgré sa haute instruction, aux apparitions surnaturelles, bien qu'il feignit d'en rire...

Trop souvent, ce frère douloureux et aimant vit souffrir la sœur douloureuse et aimante. Linda s'était tue durant six ans. Mais à la fin, désespérée, elle se réfugia dans les bras de la mère, du père, du frère, devant la vie brutale imposée par un mari manquant à toutes ses promesses. Ce ne fut qu'en novembre 1901, — le mariage avait été célébré en 1892 — que Tullio écrivit des paroles sévères sur le comte Bonmartini. Et antérieurement dans une lettre envoyée à un ami, il exprimait son chagrin de voir souffrir sa sœur :

« J'éprouve un déchirement indicible de voir ma pauvre sœur » si malheureuse, si éprouvée, si » souffrante, et de ne pouvoir rien » pour elle ! *Je l'aime d'une affection immense*, comme mes parents, *et peut-être encore plus qu'eux*, parce qu'à mon affection vient se joindre la pitié pour ce pauvre être qui n'a ni sang, ni chair, ni joie, et qui semble n'avoir été mise au monde que pour souffrir. Me sentir si vigoureux me semble presque une ironie auprès d'elle si fragile, et je voudrais pouvoir lui céder de mon sang. *Si je pouvais imputer à quelqu'un* (Linda ne s'était pas encore plainte) *le mal qui la mine, je serais un* criminel *avant ce soir !* »

∴

Madame Murri, incapable de plaindre en silence sa fille, laissait s'exhaler sa colère en paroles âpres, en récriminations acerbes. Le professeur Murri éclatait aussi en invectives, maudissant l'inutilité de sa situation, de sa renommée, de sa richesse, qui ne pouvaient alléger les maux de Linda. Et Tullio, qui écoutait, sentit la haine grandir contre le misérable assassin d'une âme de femme. Lui, qui adorait sa sœur, lui qui en 1902 l'avait engagée à reprendre la vie commune avec Bonmartini, fut l'inconsciente victime de l'idée fixe surgissant dans un cerveau surexcité. Les jours s'écoulaient. Le beau-frère, orgueilleux, ignorant, grossier, continuait à torturer la faible épouse dont l'amertume invincible se lisait au coin des yeux jamais séchés. Tullio s'érigea en justicier. Il allait pourtant se marier. La fiancée l'attendait, fière de porter bientôt un nom illustre et respecté. Mais le jeune homme oublia, un jour, le rêve de son cœur, et délaissant les pauvres petites mains qui se tendaient vers lui, et telles des lèvres implorantes, disaient : « Où allez-vous ? Pourquoi êtes-vous si inquiet, si agité ? » offrit à la sœur étonnée l'avenir superbe promis à une autre femme...

René Sangy.

N. B. Lire la suite lundi 29 avril et la fin jeudi, 2 mai.

PETITS PAPIERS

La divulgation des papiers Montagnini et tout ce qui s'ensuit prouvent, une fois de plus, aux naïfs qui sont toujours tentés de prendre les choses au sérieux, que la politique n'est autre qu'une comédie chaque jour plus immorale.

L'ambition, l'intérêt seul guident la plupart des gens que leurs fonctions font respecter de ceux qui se laissent prendre aux apparences. Aucun parti n'est à l'abri de ces critiques, et nous savons ce qu'il faut penser de la diplomatie elle-même.

Chaque fois qu'on pénètre dans les coulisses de la politique, on y voit des choses malpropres que se lancent réciproquement à la tête des adversaires aussi compromis les uns que les autres.

Quel spectacle plus réjouissant ou plus triste, selon le point de vue auquel on se place ? Tout s'achète, tout est à vendre, et ceux qui paient ne sont pas plus recommandables que ceux qui se font payer.

La politique est le refuge où viennent échouer tous ceux qui ont manqué leur carrière, tous les ambitieux, tous les ratés de toutes les professions et de toutes les classes de la société. Et l'on voudrait prendre ça au sérieux ?

Malheureusement, à notre époque, c'est de la politique que tout dépend, et nos ressources, notre vie elle-même, sont à la merci des politiciens.

Levalois.

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Finances départementales

La première session annuelle ordinaire que les Conseils généraux tiennent le premier lundi qui suit le jour de Pâques, et qui est déjà achevée dans le plus grand nombre des départements, est, comme on sait, de beaucoup moins importante que celle du mois d'août où se règle le budget.

On y émet surtout des vœux. Dans la foule de ceux que la presse a signalés, il en est un, d'administration générale, qui nous a paru particulièrement intéressant. Il a pour but, en effet, de secouer la torpeur du service central, au ministère de l'Intérieur, de l'administration communale et départementale qui, depuis 1905, n'a pas encore fourni de nouveau tableau de la situation financière des départements. Celui qu'elle donna alors — novembre 1905 — se rapportait à l'exercice 1902 et c'est le seul document officiel en la matière qu'on ait encore eu 1907 !

Rappelons brièvement que les recettes départementales consistent en centimes additionnels aux quatre contributions directes, en attendant que l'impôt sur le revenu ait remplacé celles-ci, et en produits éventuels : emprunts, subventions de l'Etat et, pour une part minime, revenus propres au département. La loi de finances de chaque année fixe directement le nombre des centimes ordinaires ou obligatoires et elle donne en même temps, la limite supérieure que les Conseils généraux ne peuvent dépasser pour les centimes facultatifs, extraordinaires ou spéciaux.

En 1902, les dépenses départementales avaient été de 333 millions, tandis que, pour 1873, à prendre un point de comparaison frappant, parce qu'en était alors en pleine période de liquidation des désastres de la guerre, elles ne s'élevaient cependant qu'à 210.700.000 francs. Même en 1874, elles avaient légèrement diminué et n'étaient plus que 209 millions. Depuis, elles n'ont fait que croître et s'accélèrent dans cette voie.

Comme aujourd'hui, les deux principaux objets de dépenses des budgets

---

24 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

IV

CONVALESCENCE

Elle avait une vive affection pour ce médecin : un brave homme, qui la soignait depuis qu'elle était au monde.

Il s'était assis près de Noémie.

— Ma chère enfant, reprit-il, d'une voix douce, il faut que vous preniez quelques distractions ! Il est nécessaire que vous sortiez, que vous changiez de place ! Je vous conseille de faire un voyage.

— Le docteur a raison ! dit madame Besnarais. Jadis, mon enfant, tu voulais visiter l'Espagne : ce pays t'attirait ; veux-tu que nous en parlions à ton père ? Nous pourrions partir dans huit jours.

— Un long voyage serait trop fatigant ! objecta le docteur.

— Peut-être !

Cependant, Noémie avait accepté, tout aussitôt, et avec joie, l'idée de s'éloigner de Paris, moment anéanti.

Elle souhaitait de quitter, pour un temps, cet hôtel, où elle avait été si heureuse, si fière ; mais où elle avait aussi tant souffert !

— Eh ! bien, lui demanda madame Besnarais, où veux-tu que nous allions ? As-tu quelque projet ?

— Oui...

— Parle donc ?

— Il me semble que je serai heureuse de vivre, pendant quelques semaines, en Champagne, à la Ferme Blanche, chez Etienne...

— Qui est-ce Etienne ? interrogea le docteur.

— C'est mon père nourricier ! Un brave homme qui m'aime tendrement... Fanchette, sa femme, qui fut ma nourrice, me soignerait... A la Ferme Blanche, au grand air, je vivrais tranquille.

— Eh ! bien, c'est dit. Partez..

— J'écrirai, aujourd'hui même, à Etienne, pour lui annoncer notre arrivée, et nous partirons demain, fit madame Besnarais.

— Fort bien ! dit le docteur, en se levant. A présent, mon enfant, vous n'avez plus besoin de moi. Votre guérison, ou, plutôt, votre rétablissement, ne dépend que de vous, désormais. Pas d'idées noires. Oubliez. Vivez au soleil autant que possible, et ne revenez ici qu'en octobre. Puisque vous partez demain, je ne vous reverrai pas ; je vous souhaite donc bon voyage.

— Merci !

Le médecin sortit ; madame Besnarais le reconduisit.

Avec la femme de chambre, la jeune fille fit, tout aussitôt, ses préparatifs de départ.

Elle emplit, dans deux malles, son linge... une partie du trousseau qui lui avait été donné à l'occasion de son mariage : chemises de batiste ornées de dentelles, mouchoirs brodés... mille et une petites merveilles dont les femmes raffolent, — puis, ses robes, ses chapeaux, bien choisis pour la campagne.

Elle logea dans une valise, un nécessaire de toilette, en vermeil, qui avait figuré dans la corbeille de noces... un cadeau de sa mère.

Catherine fermait la valise quand la cloche sonna, annonçant que le déjeuner était servi.

— Je descendrai pour déjeuner, aujourd'hui, dit Noémie à la servante.

Celle-ci porta la bonne nouvelle à madame Besnarais, qui informait son mari de la résolution prise.

Le banquier et sa femme se mettaient à table quand Noémie parut.

Elle leur sembla moins pâle et plus calme.

Elle s'était distraite en s'occupant des préparatifs du prochain voyage.

— Alors, tu nous quittes ? fit M. Besnarais.

— Oui.

— Pour longtemps ?

— Pour deux mois, environ.

— Bah ! Gageons que tu seras de retour, ici, avant quinze jours !

— Pourquoi ?

— Parce que, avant quinze jours, tu t'ennuieras, là-bas.

— Tu te trompes.

— Nous verrons !.. Donc, tu pars demain ?

— Oui.

— Je serais bien aise que tu ne partes pas sans avoir vu une personne que j'attends.

Noémie se troubla.

— Qui donc ? demanda-t-elle.

— Tu le sauras !

Le déjeuner s'acheva, gaiement.

On servit le café dans un fumoir attenant au cabinet du banquier.

— Mais qui donc attends-tu ? demanda la jeune fille, toujours préoccupée.

M. Besnarais allait s'expliquer quand un domestique lui remit une carte :

— Tiens, cette carte répondra pour moi, dit-il.

Noémie prit la carte, lut le nom qui y était inscrit.

— Oh ! je ne veux pas le voir, dit-elle. Je ne pourrais pas !

Et elle sortit vivement, soutenue par madame Besnarais.

— Ne badinguons rien ! pensa le banquier. Avec le temps, elle oubliera ! Il faut que ce mariage se fasse !

Puis se tournant vers le domestique :

— Faites entrer monsieur le vicomte de Parlayant, dit-il.

V

A LA FERME BLANCHE

La Ferme Blanche, comme on l'appelait dans le pays, était située proche Malongues, aux environs de Châlons-sur-Marne.

(*A suivre*).

départementaux étaient le service de voirie et le service de l'assistance publique. En 1874, le service de la voirie figurait pour 78 millions et demi dans le tableau général, et celui de l'assistance, sous toutes ses formes d'alors, pour 61 millions et demi. En 1902, ces deux mêmes services étaient inscrits le premier, pour 152 millions, et, le second, pour 81 millions en chiffres ronds.

Une dépense d'assistance, qui n'existait pas en 1874, celle de l'assistance médicale gratuite, est destinée à s'augmenter assez sensiblement. Elle était de 9 814.000 francs en 1901, et en 1902 elle avait cru de 500 000 francs. On peut considérer qu'aujourd'hui, c'est à-dire cinq exercices après elle n'a pas diminué, bien au contraire. Ce sont d'ailleurs les dépenses de cette catégorie dont il est le plus difficile d'endiguer le flot montant.

Certes nous ne prétendons pas qu'il n'y ait pas des raisons très légitimes et très humaines d'augmenter, dans les trois budgets — Etat, département, commune — les dépenses et les charges de solidarité de l'assistance publique, mais il est bon toutefois de signaler les tendances à l'accroissement qui s'y faisaient déjà sentir en 1902 et qui prendront une extension de plus en plus grande sous l'action des lois sociales qui viennent d'entrer en application, comme la loi d'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, ou qui sont sur le chantier parlementaire, ou qu'on ne manquera pas d'y mettre, pour peu que l'influence du socialisme, jusqu'ici prépondérante dans la direction des affaires publiques, continue à déterminer le courant gouvernemental.

Le pire dans cette voie, c'est qu'on ne s'inquiète jamais de savoir jusqu'où peut aller la répercussion financière des projets humanitaires votés à l'aveuglette. C'est toujours le saut dans l'inconnu, et malgré cependant que ministres des Finances et rapporteurs généraux à la Chambre et au Sénat s'évertuent à prodiguer au Parlement et au pays les avertissements pleins d'alarme sur l'état du Trésor public et nous font entrevoir des bilans de faillite.

L'application de la loi d'assistance obligatoire aux vieillards infirmes et incurables a été présentée notamment aux communes et aux départements avec une carte à payer d'une approximation vague et lointaine. Attendons-nous à de douloureuses surprises. Il est vrai que nous en serons avertis, pour la répercussion d'ensemble, Dieu sait quand, si l'on songe qu'en 1907 nous n'avons pas encore d'autre document authentique sur la situation financière des départements que celui de l'exercice 1902 !

René Sarazin.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 Avril à 3 h.

Les Gardes Nobles, p. r.,	Schrammel.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
Vencia, valse,	Desormes.
Lucrèce Borgia, solo de cla.,	Donizetti.
Dur Philibus, polka,	X.

Le Sous Chef de musique, Tourgese.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Les Boulfaciens marchent avec le progrès... Il y a quelques années, un syndicat agricole s'est formé dans le but d'acheter le meilleur marché possible tout ce qui est nécessaire à la culture et à l'amélioration de nos terres, et, surtout, de faciliter l'écoulement de nos vins, de nos huiles, etc... Depuis, les résultats obtenus ont été excellents ; et nos braves agriculteurs ont déjà pu se convaincre de l'utilité de cette œuvre. Dernièrement, notre syndicat agricole a fait primer nos produits ; au concours général agricole de Paris, nos Bonifaciens ont obtenu pour leurs huiles, trois récompenses : une médaille d'argent, et deux médailles de bronze. C'est un encouragement précieux, pour nos braves agriculteurs, qui sera apprécié comme il convient. Puisse-t-il être suivi d'autres encouragements ! Certes, la présence de M. Joseph Diani, directeur d'école, à la tête de notre Syndicat agricole, nous est un gage pour l'avenir. Nous n'ignorons pas les difficultés qu'il a fallu surmonter pour fonder cette société. M. Diani a eu, en effet, réveiller l'indifférence des uns, triompher de la routine des autres, intéresser à cette œuvre tous les Bonifaciens qui, de près ou de loin, se préoccupent de l'avenir économique de notre ville. Aussi, nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations. Qu'il nous soit permis, en même temps, de signaler à l'attention de l'autorité administrative la zèle et le dévouement de ce fonctionnaire pour la chose publique. M. Joseph Diani contribue puissamment au relèvement matériel de notre pays, et nous espérons que tant de services rendus à l'agriculture recevront la juste récompense qui leur est due.

VESCOVATO. — Lundi dernier, le noble et pittoresque village de Vescovato avait pris son aspect des grands jours : les rues et places regorgeaient de monde en habits du dimanche et des étrangers de distinction arrivai nt sans cesse.

On sentait dans cette foule inusitée comme un air de tristesse, à l'occasion du décès d'une jeune femme distinguée et aimée entre toutes.

Madame Annunciade Orlanducci, née Sallicati, fille du regretté Recteur d'Postes, et de Mme Sallicati, Directrice de l'Ecole des filles, Officier d'Académie, avait rendu son âme à Dieu, la veille, jour du Seigneur, à peine âgée de 36 ans, après une cruelle maladie de langueur, dont en forte constitution n'a pu avoir raison, en suite des épreuves dont elle a eu à souffrir et qu'elle a pourtant supportées avec la sérénité du juste.

Contentons-nous de dire comme le païen :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

En chrétienne elle est morte, car, sentant sa fin prochaine, elle a demandé que les Saints Sacrements de l'Eglise lui fussent administrés solennellement.

C'était une belle âme, où Dieu avait mis comme un reflet de son éternelle lumière et le triple rayon du courage, de la sagesse et de la bonté, c'est à-dire la perfection.

Le souvenir de ses vertus et l'exemple de sa vie demeureront dans la mémoire et dans le cœur de ceux qui l'ont connue.

Pariseal-je de ses dons de l'esprit ? Il serait trop long d'énumérer ici tous les succès remportés, les diplômes obtenus : « Le Petit Bastiais » de l'époque en a entretenu ses lecteurs, et sa renommée a franchi les limites du département de la Corse, puisque c'est dans une école du Gouvernement, comme boursière de l'Etat, qu'elle avait fait ses études d'enseignement secondaire, côte à côte avec la fleur de l'aristocratie de la région de Marseille, qui l'honorait d'une amitié et d'une sympathie qui ne se sont jamais démenties.

En un mot, par ses succès scolaires, par son intelligence d'élite, par l'aménité, la douceur de son caractère, elle avait fait honneur à son pays, dont les plus illustres enfants, habitant Aix ou Marseille, se faisaient un plaisir d'assister à ses examens.

Aussi, Vescovato, qui sait apprécier et honorer le mérite, avait voulu, le caractère d'un deuil public.

La maison mortuaire ne désemplissait pas : hommes, femmes et enfants se souvenaient que Mme Sallicati a été depuis 45 ans et l'est encore, l'éducatrice, au vrai sens du mot, de leurs mères, femmes, filles ou sœurs et dont la douleur faisait peine à voir.

La défunte laisse un fils encore très jeune pour comprendre l'étendue de la perte qu'il vient de faire.

Cette mort met en deuil plusieurs familles des plus notables du canton. — L. O.

Au « Journal Officiel »

Ministère de la Guerre

M. Perotti, capitaine d'habillement au 12e, est désigné pour occuper le même emploi au 103e.

M. le capitaine Tomasini, du 2e rég. d'artillerie, est désigné pour faire fonctions de major.

M. Albertini, officier d'administration du génie de 3e classe, à Quiliers, récemment affecté à la direction de Nantes et n'ayant pas rejoint, est maintenu à la direction de Brest.

M. Fisch, médecin aide-major de 1re classe au 2e bat. de chasseurs à pied, passe au 4e bataillon d'inf. légère d'Afrique.

Troupes coloniales

M. le lieutenant colonel Bonnecorsi, de l'artillerie coloniale, est nommé à la direction d'artillerie de Sénégal, à Dakar.

Réserve

M. le chef d'escadron d'artillerie retraité Leonardi, en résidence dans le gouvernement militaire de Paris, est nommé à un emploi de son grade dans la réserve, et affecté à la 17e région.

M. le capitaine retraité Alessandri, en résidence à Boghal, est nommé à un emploi de son grade dans l'armée territoriale, et affecté au 17e escadron territorial du train des équipages militaires.

Préfecture de la Seine

M. Bez, sergent au 8e rég. d'inf. coloniale, est nommé gardien au palais des beaux arts de la ville de Paris.

Comptables des colonies

M. Giuffri Antoine-Paul François, commis de 1re classe des comptables des matières des colonies, à Madagascar, est promu à l'emploi de sous-agent, sur place.

Postes et Télégraphes

M. Colombani, receveur à Thala, est nommé aux mêmes fonctions à Mateoni (Tunisie).

Ponts et Chaussées

M. Versini, agent auxiliaire des ponts et chaussées à Ortidonaville, déclaré admissible à l'emploi de conducteur à la suite du concours de 1905, avec le numéro 22, est nommé commis des ponts et chaussées du cadre algérien.

Marins vétérans

Les quartiers maîtres vétérans Baldacci Joseph et Cesanova Jean, du port de Toulon, sont promus au grade de second maître.

Eaux et Forêts

MM. Barbolosi Dominique et Gaspari Paul ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie.

Service pénitentiaire

M. Dolfi Angu-Michel, ancien militaire, est nommé à l'emploi de gardien ordinaire de la prison de Sétif.

LA PLACE SAINT-NICOLAS

Bastia s'embellit. Le square du théâtre a été reconstruit et garni avec beaucoup de goût. La place Saint-Nicolas se transforme et va devenir, grâce à notre municipalité, une superbe terrasse, coquettement complantés de grands palmiers. Les travaux sont déjà très avancés. L'allée qui longe la mer est presque entièrement terminée, ainsi que le petit square qui va entourer la statue de l'Empereur. Dans quelques jours notre belle place n'aura plus rien à envier aux plus élégantes places des grandes villes du continent.

Nous ne saurions trop remercier M. le Maire et tous ses dévoués collaborateurs pour ces embellissements de la ville, qui sont dûs à par la bonne gestion des finances municipales.

Nous croyons inutile de commenter l'avis ci-dessous. Nous ne doutons pas que nos concitoyens ne fassent tout leur possible pour empêcher les dégradations.

Promenades et Jardins Publics

AVIS

Les promenades et jardins publics, étant la propriété de tous, chacun a le devoir de les respecter et de les défendre.

Le Maire de Bastia place donc les plantations qui viennent d'être faites sous la sauvegarde de tous les bons citoyens.

Bastia, le 24 avril 1907.

Le Maire,
A. Gaudin.

Bulletin Financier

Paris, 24 avril 1907.

Les fonds russes en réunion suivaient les autres Fonds d'Etats. Notre Rente fléchit encore à 91,40. Nos Sociétés de Crédit restent bien disposées : Crédit Foncier en avance à 670, Crédit Lyonnais à 1,166, Comptoir National d'Escompte 681, Société Générale 963.

Les Banques, les obligations 5 0/0 du Port de Paris gardent leur avance à 491. L'obligation 5 0/0 du chemin de fer Nord du Paraná, à 429,50, est intéressante par son revenu très rémunérateur. L'action Rio-Tinto Plage à Paris Plage est bien tenue à 169.

Ce vent Breg continue sa reprise à 221. Les Ron Bieux de San-Martino restent bien disposées à 127 ; nous avons dit que les frais d'exploitation sont très réduits en raison de la situation des gisements.

Les actions charbonnages de Koprivnica, introduites hier à 125, ont coté 1 6 50 ; un dividende de 5 0/0 est assuré dès le premier exercice par un emploi à la Banque Populaire Croate. La 8 ème Mérens Copper s'échange à 415, encouragé par les résultats obtenus, la direction a décidé de tripler le nombre des ouvriers. La Magistral Copper Cy, dont les actions sont attendues, comprend un domaine de 40 hectares dans l'un des plus riches districts miniers du Mexique. Les actions de la Cie Industrielle d'Alicoo, introduites à 385, ont eu des demandes à 391.

L'action Chemin Walker se retrouve ferme à 875. On attend l'introduction des titres de la Société espagnole des Automobiles Darracq qui va avoir la plus importante fabrique dans la péninsule.

Rappelons que le « Journal Officiel » du 4er avril a publié les statuts de la Société des Messageries Fluviales de France dont le capital a été porté de 4 à 5 millions de fr. par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 janvier 1907.

Nos chemins de fer sont fermes.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Un concours pour l'emploi de préposé des Contributions Indirectes aura lieu, au chef-lieu de chaque département, le 4 juillet 1907.

Les candidats inscrits en Corse subiront les épreuves du concours à Marseille.

Peuvent seuls y prendre part les jeunes gens devant avoir au moins vingt ans accomplis de l'année en cours et ayant moins de vingt-cinq ans. Toutefois, pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée au delà de vingt-cinq ans d'une durée égale à celle de ces services, sans pouvoir dépasser trente ans.

Les postulants se procureront le programme du concours, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir et tous autres renseignements utiles à l'inspection des Douanes à Bastia, 17, Place Saint-Nicolas, où ils devront se faire inscrire avant le 11 mai 1907.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises

Le grand succès du Palais Royal

SACRÉ LÉONCE

Comédie bouffe en 3 actes de M. P. Wolff

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 avril

Thermomètre : 7 heures du matin + 11 5 à midi + 15 8 ; 5 heures du soir + 14 Maxima : 22 Minima : 9 2

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm à midi, 771 mm 6 heures du soir, 771 mm.

Vent, nw Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

A l'arrivée

M. le colonel Laddet, nommé récemment à la direction d'artillerie de Bastia, est arrivé par le dernier paquebot, et a pris immédiatement la direction de son service.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Au départ

M. le chef d'escadron d'artillerie brevoté Nivelle, qui vient d'être nommé officier d'ordonnance de M. le général de division Voyron, membre du Conseil supérieur de la guerre, a commandé pendant quatre ans les batteries d'artillerie stationnées en Corse. Il nous quitte aujourd'hui pour rejoindre son nouveau poste. M. le commandant Nivelle s'est créé à Bastia de nombreuses et excellentes relations, aussi son départ, quoique prévu depuis longtemps, excite-t-il de vifs regrets.

Ces regrets s'adressent également à Mme Nivelle dont les réceptions étaient empreintes d'une exquise cordialité, et dont la grâce charmeuse rehaussait toutes nos réunions mondaines. Le vont aussi à la femme charitable qui avait bien voulu s'intéresser à diverses œuvres de bienfaisance.

Mais, à leurs amis, Mme et M. le commandant Nivelle ont dit : « Au revoir. » Il ne s'agit donc que d'une absence que tous désirent la plus courte possible.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de février, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 680 de Bastia, 392 d'Ajaccio et Propriano, 42 de Calvi ou Ile-Rousse, total, 1.114.

Il a été transporté : de Bastia, 1.050 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 430 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 287 ; total, 1.767.

Poudres de guerre

M. Lepin, chef d'escadron d'artillerie, chef du service des poudres, munitions et artifices à la section technique de l'artillerie, est nommé membre de la commission d'enquête générale sur les poudres de guerre modernes, instituée par le décret du 6 avril 1907.

Marine

Le payement des délégations pour le 1er trimestre 1907 aura lieu à Bastia à partir du vendredi, 26 du courant, de 8 h. 1,2 à 10 h. 1,2 le matin et de 2 h. 1,2 à 4 h. le soir.

Pilules Suisses

Une boîte de 50 Pilules Suisses coûte 1 fr. 50 ; elle suffit pour vous débarrasser d'une *constipation même ancienne*. Ne cherchez donc pas un autre remède, souvent sans effet. *20 ans de succès.*

Pour la Mutualité

Les récompenses honorifiques ci-après ont été accordées, pour services rendus à la Mutualité, aux personnes dont les noms suivent :

Mentions honorables :

MM. Giovannetti Paul-Bernardin, président de la société de secours mutuels la Démocratie, de Toulon ; Mlle Moschetti, trésorière de la société Saint-Roch, à Toulon.

Natali Dominique-François, trésorier de la société de secours mutuels l'Insulaire, à Toulon ; Mme Ognibola Antoine-Nicolas, contrôleur de la société de secours mutuels l'Union pharmaceutique, à Toulon ; Torre François-Ambroise, membre fondateur de la société de secours mutuels les Sauveteurs du littoral du Var, à Toulon.

⁂

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

⁂

A louer

Villa à louer près Pistranera.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

Bonne occasion : Un cabriolet tout neuf, un cheval âgé de sept ans, très bon trotteur, et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

On demande

Un ménage de quatre personnes demande une bonne sachant tout faire.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00228

BOURSE DE PARIS

	23 avril	24 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 45	94 40
— de 3 0/0 amortis.	96 35	96 20

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Mutations

Infanterie

Paris, 24 avril.

M. le capitaine Paget, du 163e régiment d'infanterie, en garnison à Bastia, passe au 111e régiment de même arme.

M. le capitaine Labbé, du 163e régiment d'infanterie, en garnison à Ajaccio, passe au 13e régiment de même arme.

Artillerie

M. le lieutenant Marchand, du 13e bataillon de forteresse, en garnison à Ajaccio, passe au 16e régiment d'artillerie.

M. le lieutenant Lesne de Molaing, du 34e rég. d'artillerie, passe au 13e bataillon à Ajaccio.

Armée territoriale

M. Defini, lieutenant au 146e régiment territorial, passe aux troupes de supplément, en Corse.

M. Celormini, sous-lieutenant au 146e territorial passe au régiment de Corse.

Réserve

M. Framini, lieutenant de réserve au régiment de Corse, est mis à la disposition du général commandant le 19e corps d'armée.

M. Scotti, sous-lieutenant de réserve au régiment de Fontenay-le-Comte, passe au régiment de Corse.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Lettre de M. Clémenceau au Préfet du Loiret

Paris, 24 avril.

M. Clémenceau a adressé aujourd'hui une lettre au préfet du Loiret, dans laquelle il confirme ses décisions relativement à la présence de la Franc-Maçonnerie aux fêtes données à Orléans, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Le président du Conseil déclare que les délégations du Grand-Orient, qu'elles soient ou non revêtues de leurs insignes maçonniques, doivent être admises à figurer dans le cortège officiel à l'égal de toutes les autres corporations et sociétés civiles et religieuses.

Si la municipalité d'Orléans croyait devoir exclure les francs-maçons du cortège, les représentants du gouvernement et tous les fonctionnaires civils et militaires devront se retirer et ne participer en corps à aucune cérémonie.

M. CLÉMENCEAU et l'*Internationale*

Paris, 24 avril.

M. Clémenceau, président du Conseil, vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à l'attitude à tenir vis-à-vis des apôtres de « l'Internationale. »

Le président du Conseil ordonne aux préfets de se retirer de toutes les réunions ou cérémonies publiques, dans lesquelles on exhiberait le drapeau rouge, ou on chanterait des chants anti-patriotiques.

LE MINISTRE DE LA GUERRE *dans l'Est*

Paris, 24 avril.

M. le général Picquart, ministre la Guerre, a, de nouveau, quitté Paris dans la matinée, pour aller continuer son inspection des places fortes de la frontière de l'Est.

Le Ministre de la Guerre est accompagné du général Brun, chef d'Etat-major général de l'armée, et du commandant Targe, son officier d'ordonnance.

PROCHAINE Crise Ministérielle

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 24 avril.

L'*Intransigeant* publie une information, qui provoque de nombreux commentaires.

Ce journal prétend que le Cabinet Clémenceau sera renversé dès les premiers jours de la rentrée des Chambres.

Ce Cabinet serait remplacé par la combinaison suivante :

Présidence du Conseil et Intérieur : Maurice Berteaux.

Instruction publique : Camille Pelletan.

Colonies : Delcassé.

Affaires étrangères : Millerand.

Commerce : Clémentel.

Marine : Monis.

Finances : Paul Doumer.

Les Morts du Jour

Le premier président Pain

Bourges, 24 avril.

On annonce la mort de M. Pain, premier président de la Cour d'Appel de Bourges, décédé dans la matinée, à l'âge de 64 ans.

M. Edgard Combes

Paris, 24 avril.

La « Petite République » se dit en mesure d'opposer le plus formel démenti aux racontars de la *Patrie* prétendant que M. Edgard Combes a été opéré de l'appendicite dans une maison religieuse, où il serait mort.

M. Edgard Combes a été opéré et est mort à Versailles chez son beau-père.

A BIARRITZ

Le départ de l'Impératrice Feodorowna

Biarritz, 24 avril.

L'impératrice douairière de Russie a quitté Biarritz ce soir, à 7 heures, par train spécial. Elle arrivera demain matin à Juvisy-Grande-Ceinture.

De là le train spécial sera dirigé sur le réseau du Nord à destination de Copenhague, où se rend l'impératrice Feodorovna.

L'AFFAIRE de l'Abbé Jouin

Le président Toutain *devant la Cour de Cassation*

Paris, 24 avril.

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, vient d'inviter le Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris, à déférer à la censure de la Cour de Cassation les « attendus » du jugement prononcé par la 9e Chambre correctionnelle dans le procès de l'abbé Jouin.

La Cour de Cassation devra se demander si le président Toutain, en appréciant dans son jugement les actes du pouvoir législatif, n'a pas commis une faute grave dans l'accomplissement de son devoir professionnel.

Si la Cour de Cassation censure les « attendus » du jugement, le président Toutain sera déféré devant le Conseil disciplinaire de la Magistrature.

A TOULON

L'INCENDIE DES ATELIERS de la vieille Corderie

La lutte contre l'incendie

Toulon, 24 avril.

L'incendie n'a pas gagné de nouveaux bâtiments, mais néanmoins les pompes continuent à inonder le foyer de l'incendie, qui est encore très ardent.

Les troupes n'ont pas quitté les lieux ; elles assurent un service d'ordre des plus rigoureux. L'amiral Marquis, préfet maritime, a, en effet, donné des ordres très sévères pour qu'aucune personne étrangère ne soit admise dans l'arsenal.

Une foule énorme stationne dans la rue de la Corderie et les rues avoisinantes.

Les dégâts

Les dégâts sont évalués à cinq millions environ.

Plusieurs sections ont été la proie des flammes, ainsi que le matériel qu'elles contenaient. Les diverses remises du matériel des navires de l'escadre, les ateliers de zingage et d'étamage sont détruits. Quant aux fils électriques, ils ont été coupés et tordus.

Plusieurs maisons des rues avoisinant le théâtre de l'incendie ont été légèrement endommagées.

Les blessés

L'état des blessés demeure stationnaire.

Aucun décès ne s'est encore produit, mais plusieurs sont à redouter, étant donné la gravité de certaines brûlures.

L'enquête

Malgré la découverte du cordeau, dont nous avons parlé hier, aucun nouvel indice n'est venu confirmer la thèse de l'incendie volontaire. Il n'est pas possible de formuler encore un avis certain sur les causes de cet effroyable sinistre.

Une information de la *Petite République*

Paris, 24 avril.

Le correspondant Toulonnais de la « Petite République, » journal socialiste, lui adresse un télégramme disant que la mèche, découverte hier près du foyer de l'incendie, est l'œuvre d'un mauvais plaisant, qui a voulu faire croire à un attentat anarchiste.

Une curieuse coïncidence

Un terrible incendie éclatait le 22 avril 1677 à l'Arsenal de Toulon et détruisait un vaste atelier, appelé « l'Etuve » destiné à la préparation du goudron, construit sur les plans de Pierre Puget.

L'incendie d'hier a donc éclaté deux cent trente ans, jour par jour, après celui de 1677.

Les travaux de l'arsenal

Les travaux de l'Arsenal ont repris dans la matinée, dans tous les bâtiments qui n'ont pas souffert de l'incendie.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

Les boulangers et les limonadiers

Paris, 24 avril.

La situation est stationnaire.

Le nombre des boulangers grévistes n'a pas augmenté, mais celui des ouvriers limonadiers est en légère décroissance.

Aucune manifestation grave ne s'est produite dans les rues, qui sont toujours gardées par la police.

CHOCOLAT MENIER

AVIS DE DÉCÈS

M. Noël Mignucci ; Mme et M. Pierre Martelli et leurs enfants ; Mme et M. le docteur Martelli et leur fille ; Mlle Mathée Martelli ; Mme veuve Angèle Costantini ; Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Pauline Mignucci
Née MARTELLI

leur épouse, mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Corte, le 24 avril 1907, à l'âge de 65 ans, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui jeudi, 25 avril, à 9 heures du matin.

On se réunira à la gare de Bastia.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gouin afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet excessivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, scrofule, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux issus provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Trésor sacré du Père Gérôme*, à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Fin des Apéritifs

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quina, Kola et Viande — Lactophosphate de Chaux

Viticulteurs

En vous offrant la NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE, préparée par B. Pons, chimiste-agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Calmée, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, résistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

à M. J.-B. CASTELLI
Ingénieur agricole
82, Boulevard du Musée, 82. — Marseille

Représentants sérieux. — Négociants pour revente sont acceptés. — Forte remise. — Demander prix et brochure.

Dosages en sulfate de cuivre total et en sulfate de cuivre soluble et seuil inhibiteur garantis.

ACCOUCHEMENT



Mme Ponchant

Labeuvrière, par Lapugnoy (P. de C.) 19 Août 1904.— "J'eus un accouchement fort difficile et ne pus nourrir moi-même mon enfant. C'est à grand'peine que je me tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se faisaient très mal. J'avais des douleurs dans le dos ; au moindre fouil, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'il nouveau je me trouvais enceinte. Mes craintes s'étant heureusement heureusement pas réalisées, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante". Mme Ponchant.

Et si, souffrant comme Madame Ponchant, vous voulez vous bien porter et avoir de beaux enfants, vous connaissez le remède,

l'EMULSION SCOTT

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exigez toujours bien le flacon avec la marque : " le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Rendez-vous compte de son agréable saveur et de sa grande digestibilité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0,50 centimes adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 136, rue St-Honoré, PARIS.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

A LOUER

appartement de 5 pièces avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

La BRODERIE PRATIQUE

de LYON, imprimée en bleu est le plus intéressant des journaux de travaux féminins.

38, rue Centrale, Lyon. — Partout 25 cent.

En vente chez tous nos dépositaires.

Spécimen gratuit sur demande.

ANCIEN CABINET PRADERE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Rue Paoli, 13, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer — la production et qui emploient des moyens coercitifs à la gratification de leurs opérations.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Cas Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
MACHINES, FOURNITURES et DÉCOUPAGE
Scieries, Rondeurs, TOURS, Pyrographie, etc.
CATALOGUE 1 franc remboursé à la 1re commande
LE MERLE, Pres, 4, 6, 8, 10, 12, rue Parmentier, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE

DE LA MÉDITERRANÉE

MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux

MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :

Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus

BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants

Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles

Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**



Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX leur **COULEUR NATURELLE** les fortifie, les fait pousser et enlève les pellicules. Flacon contenu.

Dans les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 29, rue Simon-Bernard, Paris.



Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF

60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TUMEURS cancers et fibrômes.

Ecrire Viallet, 15, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 115 — VENDREDI 26 AVRIL 1907

00229

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE ET AUTRES PAYS le port en sus.

Un ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N.-D. du Bon Conseil

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 37 m. — Coucher, 6 h. 25 s.

Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27

Fête du Domain : Saints Zoe.

25 AVRIL

DEUX DISCOURS

sur

le Rôle des Instituteurs

Le discours prononcé hier, à Lyon, au banquet des instituteurs du Rhône, par M. Albert Sarraut, ne mérite que des éloges. Ce n'est pas seulement le souffle de généreuse éloquence dont il est animé d'un bout à l'autre qui en fait un morceau oratoire du plus bel effet. Ce qui frappe surtout dans les paroles du jeune sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, c'est, en même temps que la maturité et la force de la pensée, la franchise du ton et la crânerie de l'allure. M. Sarraut a dit ce qu'il fallait dire, et il l'a supérieurement dit.

On eût pu craindre qu'ayant à s'expliquer dans un milieu qui n'a pas été aussi complètement qu'il eût été désirable inaccessible aux excitations syndicalistes, il n'usât de circonlocutions volontairement adoucies pour traduire, sur cette question des revendications du droit au syndicat formulées par un certain nombre d'instituteurs, les sentiments du gouvernement. Point. C'est résolument qu'il a abordé la question, et c'est avec une énergique netteté qu'il a affirmé la résolution de ses collègues de refuser aux fonctionnaires le droit de se mettre en grève et de s'affilier à la Confédération générale du travail.

« Non ! nous n'accepterons pas pour vous, s'est-il écrié, le détestable cadeau que l'on voudrait vous faire ! La grève n'est pas faite pour vous. Et la Confédération générale du travail n'est pas plus votre milieu que la grève n'est votre arme ! » Et dans un parallèle saisissant, il a mis en regard de l'œuvre néfaste poursuivie par la Confédération, qui tend à la destruction de toutes les forces vives de la France et compromet la République, la mission éducatrice, d'une si haute portée patriotique, que les lois républicaines ont confiée au « clair bon sens, à la conscience » du corps des instituteurs, et que ceux-ci, dès le premier jour, ont acceptée avec un enthousiasme plein de promesses. Ces promesses, jusqu'ici largement tenues, continueront de l'être. M. Sarraut en a la conviction absolue. Car les instituteurs n'oublieront pas qu' « au-dessus des groupements corporatifs, au-dessus des classes sociales, il y a la souveraineté nationale », et que, suivant la Déclaration même des droits de l'homme affichée sur les murs des écoles, « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Ce ferme et courageux langage a soulevé, dans l'auditoire spécial auquel il était adressé, des applaudissements significatifs : ils montrent qu'en dépit de quelques agitations de surface, la grande masse des membres de l'enseignement primaire reste réfractaire aux pernicieuses sollicitations dont elle est l'objet et conserve l'exacte notion des devoirs qui lui incombent. Raison de plus, d'ailleurs, pour ne pas permettre que son bon renom soit compromis par les brebis galeuses qu'elle renferme dans son sein. Le gouvernement se doit à lui-même et il doit à la France républicaine d'empêcher que ces brebis galeuses ne finissent par contaminer peu à peu le troupeau. Et pour cela, il faudra qu'au besoin, les actes suivent les paroles. Ce n'est qu'à cette condition que des discours comme celui du sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur peuvent porter des fruits.

C'est cette même pensée qui se dégage d'un passage essentiel de la conférence faite, presque à la même heure, à Chambéry, par M. Joseph Reinach, député des Basses-Alpes, sur la politique de Gambetta.

L'orateur, en termes impressionnants, a exposé comment l'illustre tribun entendait, au lendemain de la guerre et de la Commune, le rôle et la mission de l'instituteur français. Il voulait, par l'école laïque, faire pénétrer dans toutes les communes de France et jusque dans les plus petits hameaux, « le culte des vertus civiques, dont la première de toutes est l'amour absolu de la Patrie. »

Certes, M. Joseph Reinach est, lui aussi, de ceux qui pensent que « l'école laïque a été ce que ses fondateurs ont voulu qu'elle fût ». Mais c'est précisément pour cela qu'il estima que les républicains — tous les républicains — ont le devoir de porter leur attention sur le danger dont elle serait menacée s'ils n'étaient pas « les plus résolus à réprimer la propagande entreprise pour entraîner les instituteurs dans les syndicats illégaux et dans les groupements révolutionnaires ».

Et sa conclusion est que les pouvoirs publics doivent arrêter ces entreprises « avec une inflexible énergie ».

C'est aussi la nôtre depuis longtemps. Et ce ne peut être que celle de tous les républicains de bon sens. Le nombre en est plus grand que ne se l'imagine la Confédération générale du travail. Elle finira bien par s'en apercevoir.

(*Le Temps*).

Les Corses à Oran

La Société de Secours mutuels « Les Enfants de la Corse » offrait le 13 courant un punch d'adieu à M. Carabin, pharmacien-major à l'hôpital militaire d'Oran, à l'occasion de sa nomination à l'hôpital du Dey, à Alger.

Au nombre de 300 environ, les sociétaires se réunissaient à 9 h. du soir dans la galerie du café Continental, autour de la table d'honneur où avaient pris place les membres du Comité, MM. Hocchesani, président, Colombani, vice-président, Giudici, trésorier, Colombani, Martelli, secrétaires, Capitaine Angelini, Capitali, administrateurs, et MM. Alessandri, vice-président du Tribunal, Costantini, inspecteur des Douanes, Giaffori, Santu Sansonetti, Biasi, Castellani, Luca.

La réunion a été empreinte de la plus grande cordialité et c'est en termes chaleureusement applaudis que M. Hocchesani félicite M. Carabin de la marque de confiance que lui ont décernée ses chefs, en l'appelant à l'hôpital d'Alger, le plus important et le plus recherché des établissement similaires de la Colonie.

Il rappelle également les nombreuses conférences avec projections lumineuses faites par M. Carabin sur divers sujets littéraires et, notamment, sur l'histoire et la géographie de la Corse, conférences très goûtées du public oranais auquel, pour la première fois peut-être, étaient révélées les beautés merveilleuses de l'île ignorée, et longtemps méconnue. Et c'est au milieu d'une triple salve d'applaudissements que l'orateur lève son verre en l'honneur du partant qui « a su se créer en Oranie des sympathies impérissables.

A son tour, M. Pietrino Giaffori, dans une heureuse improvisation, reprodit les brillants états de services de M. Carabin, dont le départ laissera un grand vide dans la colonie Corse de l'Oranie.

« Le beau grade, dit-il, que vous possédez dans la médecine militaire, l'étoile des braves qui brille sur votre poitrine, votre beau talent d'historien et de conférencier distingué sont autant d'éléments qui composent et dénotent la distinction de celui qui possède un si brillant bagage de titres et d'honneurs. Cependant, les titres, les honneurs, le talent même, s'ils ne sont pas accompagnés par les qualités d'un noble cœur, ne complètent pas la véritable distinction. Mais vous, cher monsieur Carabin, que votre modestie ne s'en offusque pas, par l'empressement que vous mettiez à être utile à vos compatriotes, par le bien que vous saviez faire sans ostentation, vous avez prouvé que vous êtes une âme d'élite.

C'est justement par ce que nous étions forcés de vous estimer et de vous admirer, que nous ressentons plus fortement les « flots de votre séparation. Mais puisque c'est dans la perspective d'un plus brillant avenir, portes allègrement vos pas vers la blanche capitale de la belle Algérie : là on appréciera davantage vos mérites et vous ne tarderez pas à acquérir de nouvelles sympathies et de nouvelles estimes. En arrivant là-bas, transmettez notre salut fraternel aux compatriotes d'Alger. Faites goûter à eux aussi l'agrément de vos conférences et le charme de votre parole. Parlez-leur de la Corse, afin qu'ils conservent plus fortement encore l'amour de notre chère patrie.

Par l'abondance des documents historiques que vous possédez apprenez aux autres, — ceux qui ne connaissent pas notre histoire, — que la Corse fut toujours la terre des plus nobles aspirations ; ils s'habitueront ainsi à mieux nous estimer, et ce sera un grand mérite pour vous. Confondez surtout nos détracteurs en leur prouvant que lorsque l'Europe gisait dans les ténèbres de l'esclavage, là-bas, sur ces monts, il s'élevait un vent de liberté, qui, frémissant fièrement à travers nos forêts, se répandait partout et purifiait cette belle contrée des miasmes de l'infecte tyrannie.

Dites-leur, avec ce langage qui vous distingue, que dans les luttes héroïques que nos pères soutinrent pour la noble cause de notre indépendance, s'il furent parfois vaincus, ils ne furent jamais domptés. Leur devise n'était elle pas : « Servi si, ma servi amen frementi ». Esclaves des fois, mais esclaves toujours frémissants et irréductibles.

Dites encore à ceux qui prétendent nous faire un crime de conserver le culte du plus grand des génies, que cela ne nous empêche pas d'être de bons républicains. D'ailleurs, si nous sommes fiers d'avoir eu un César plus grand que tous les Césars de Rome, nous revendiquons aussi l'honneur d'avoir eu des Brutus et des pléiades d'autres héros, fiers et incorruptibles défenseurs d'indépendance et de liberté. Liberté ! déesse bienfaisante des peuples opprimés, qui, plus que nous, peut se vanter d'avoir souffert et combattu pour toi ? Nous t'aimons, tu le sais, mais en t'aimant nous te voudrons chaste et immaculée.

Mais je m'aperçois que je fais une trop longue diversion au sujet qui m'a fait prendre la parole, et pour abréger je vous convie tous, mes amis, à lever vos verres et, mêlant ces doux saints, disons tous : Vive M. Carabin, vive la Corse.

Tout le monde, debout, applaudit vigoureusement ces paroles, répétant à l'unisson le deux cris de Vive M. Carabin, Vive la Corse.

Enfin, M. Carabin se lève au milieu des acclamations, et d'une voix forte, bien que

---

25 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

V

A LA FERME BLANCHE

Ses bâtiments construits en pierre blanche, crayeuse, s'élevaient au pied d'une côte, en une vallée très boisée et pittoresque.

Il y avait trois semaines environ, que mademoiselle Besnarais y vivait, choyée, par Etienne et Fanchette : ses parents nourriciers l'aimaient quasi comme si elle avait été leur enfant.

Noémie était restée seule à la ferme.

Madame Besnarais était retournée à Paris trois jours après l'installation de sa fille à la ferme.

A vivre en pleine campagne, au grand air, Noémie s'était remise, peu à peu.

Elle gardait toujours le souvenir du drame auquel elle avait été mêlée ; mais elle n'en souffrait plus, se disant, chaque jour, qu'elle n'avait rien à se reprocher, et que la malédiction de la morte ne l'atteindrait pas !

Cependant, elle désirait demeurer, à la ferme, le plus longtemps possible.

Elle éprouvait un malaise insurmontable à l'idée seule qu'il lui faudrait, un jour, rentrer à Paris.

Une après-midi de la deuxième quinzaine de juillet, elle cueillait des roses dans le grand jardin attenant à la ferme.

Vêtue d'une robe claire, coiffée d'un chapeau de paille, aux larges ailes, orné d'un ruban rouge, elle allait et venait, de plates-bandes en plates-bandes.

Par moments, elle s'arrêtait pour écouter les rumeurs de la campagne : les chants des faucheurs à l'ouvre ; les sonneries qui s'échappaient des clochers ; les ramages des oiseaux, les bourdonnements des insectes qui se poursuivaient sous un soleil brûlant.

Elle éprouvait toutes sortes d'impressions d'autant plus délicieuses qu'elles étaient nouvelles pour cette Parisienne.

De l'endroit où elle errait, elle pouvait voir la fenêtre de sa chambre, au premier étage du bâtiment principal de la ferme.

Une treille encadrait de verdure cette fenêtre, qui était précédée d'une petite terrasse à demi recouverte par le feuillage d'un énorme noyer.

Comme la jeune fille, lasse, se disposait à rentrer, elle aperçut, au loin, Etienne qui l'appelait.

Elle marcha plus vite pour le rejoindre.

Etienne était un gaillard de cinquante-cinq ans, de haute taille, maigre, mais vigoureux.

Il portait une veste en gros drap.

Ses jambes étaient enfermées dans des guêtres de cuir, et il était coiffé d'un chapeau de paille à larges bords.

Ce devait être un être bon, simple et intelligent.

— Je te cherche depuis un quart d'heure, dit-il. Comment supposer, aussi, que tu étais dehors par une pareille chaleur..., toi, une demoiselle !

— Il fait si beau temps !

— Oui, mais le soleil est trop ardent.

— Bah !

Noémie reprit :

— Père Etienne, je te préviens que j'ai coupé toutes les roses.

— Tu as bien fait, tu es ici chez toi ; tout ce qui te plaît nous plaît ! Quand tu es près de nous, nous pensons moins à notre Pierre, ton frère de lait, que nous avons perdu il y a quatre ans !

Le fermier embrassa la jeune fille.

— Oui, je te cherchais, reprit-il ; je dois aller en voiture, jusqu'à Châlons, et je voulais te demander s'il te plairait d'y venir avec moi ?

— J'irais bien volontiers ; mais il faut que j'écrive à ma mère.

— N'en parlons plus ! Tu vas donc garder la ferme ; tous nos gens sont dehors, rapport à la moisson, et la Fanchette, qui surveillera les travaux en mon absence, ne sera de retour, ici, pour préparer le souper, que vers six heures, ce soir. Tu t'ennuieras, sans doute, seule ?

— J'écrirai, ça me distraira.

Un char-à-banc, léger, attelé d'une jument blanche, stationnait dans la cour de la ferme.

Etienne dénoua les rênes, qu'il avait attachées aux ferrures du puits, et il monta en voiture.

— A ce soir !

— Bon voyage !

— Merci !

Le fermier rendit les rênes, et la jument fit demi-tour.

Elle partit à fond de train, faisant fuir, effarés, les poules et les canards.

Etienne disparut bientôt, au loin, non sans avoir adressé un dernier geste d'adieu à la jeune fille...

Noémie rentra dans sa chambre sans avoir rencontré âme qui vive.

Elle ôta son chapeau, se regarda dans sa glace, rajusta les boucles de sa chevelure, et constata que le grand air, et le soleil avaient hâlé sa peau.

Lasse, elle s'assit dans un vaste fauteuil, à siège de paille, et elle contemplait un bouquet avec les roses qu'elle avait cueillies.

Etienne lui avait donné la plus belle chambre de la Ferme Blanche.

On y avait transporté des meubles qui venaient des grands-parents du fermier : armoires en chêne ornementées de sculptures ; sièges de style achetés pendant la Révolution, à vil prix, et qui, jadis, avaient décoré les salles du château des Mésanges, dont les ruines se dressaient encore, à cette époque, à six lieues de là.

Noémie se plaisait beaucoup dans cette pièce, où elle s'était installée comme chez elle.

(*A suivre*).

vaincant dans, remercie ses compatriotes de cette belle manifestation.

« Je suis profondément touché, dit-il, de la marque de sympathie que vous me témoignez à l'occasion de mon départ. Merci, mille fois merci, à vous tous. Cette réunion de ce soir, je ne l'oublierai jamais ; elle restera gravée en caractères indélébiles dans ma mémoire.

« Si M. Barthou avait rêvé que les trois factieurs, on l'a vu, osaient élire un tyran ; il a fait prononcer cette révocation par un conseil des postes, et il fait figure de juge d'instruction. C'est que, dès que vous établissez sous une forme quelconque un corps solidaire, vous le munissez sans le vouloir de ses traditions essentielles. Sans doute, l'autorité ministérielle ne se trouve pas fortifiée par l'institution du tribunal administratif, mais elle y trouve une autorité suffisante pour appliquer des sanctions qui paralysent pendant longtemps les factieux et les exclure de créer dans chaque compartiment de l'administration française des conseils de discipline analogues pour que la subordination reprenne ses droits et pour que les traditions administratives reprennent en France. »

THÉATRE

Une Nuit de Noce

Le titre seul de vaudeville de MM. Kistemaeckers et Barrême dispense de vous en parler. Une nuit de noce, c'est ce que l'on remarque par des points de suspension à la fin d'un chapitre dans les derniers romans convenables, c'est ce que l'on souligne d'un sourire discret dans les conversations tant soit peu distinguées. Gilette nous aussi... Ainsi bien le côté grivois de la pièce n'est pas son seul attrait. Elle en a un autre qui vient de la bouffonnerie des situations, de la vivacité des scènes, de l'esprit du dialogue.

Elle a eu aussi pour nous l'attrait d'une interprétation excellente. C'est au milieu de l'hilarité générale que les artistes ont joué, les uns avec entrain les autres avec élégance, ces trois actes qui ne sont qu'un long éclat de rire.

M. Henrix tient admirablement son rôle de jeune marié pour lequel une... fatalité retarde éternellement l'heure du berger. Mais quand cette fatalité a le sourire et la grâce de Mademoiselle Sidonie de Valpurgis, on est presque tenté de lui pardonner. Ainsi a failli penser le jeune marié, ainsi a pensé sûrement le public gagné par l'entrain endiablé dont Mme Picco a animé ce rôle. Tour à tour câline et bondeuse, folichonne et émigrainée, elle a promené sur la scène sa silhouette élégamment vêtue ou galamment déshabillée. Si M. Henrix fut la boule en train de la pièce, elle sut fut le sourire et le charme.

Je n'aurais garde d'oublier les autres artistes : M. Châtillon, garçon d'honneur élégant et dévoué ; M. Jolie, commissaire soucieux du décorum jusqu'au bout ongles ; M. Vernier paternel et bonhomme, Mme Vernier comiquement sermonneuse et attendrie ; Mme Henrix, jeune mariée candide et résignée, et tant d'autres rôles secondaires très bien tenus, à part quelques légères défaillances de mémoire.

Le succès de mardi soir doit engager la Direction à retourner la pièce. Ceux qui l'ont vue, voudront la revoir, et les autres ne pardonneront pas une si belle occasion de rire. Après tout, ce n'est pas à dédaigner !

L.

Ce que disent les Journaux

La République en parle

A propos des grèves :

« L'important, aujourd'hui, n'est pas d'avoir raison, c'est de vouloir quelque chose, quoi que ce soit, même de parfaitement absurde, et d'être assez nombreux pour se croire capable de l'imposer. Enfin, voici mieux encore : la grève des chauffeurs du paquebot « La Champagne. » Ce paquebot était parti dimanche de Saint-Nazaire, sans son contingent de gens de service, ceux-ci s'étant mis en grève. Une fois le paquebot en mer, les chauffeurs déclarèrent qu'il leur déplaisait de continuer leur service, sauf pour rentrer à Saint-Nazaire, et, faisant virer le paquebot, ils regagnèrent le port qu'ils avaient quitté la veille. Pourquoi ? Pour rien, pour le plaisir de montrer leur force. Doux pays ! »

Le Rappel

A propos de la grève des limonadiers :

« Dans laquelle mesure est-il admissible que des travailleurs soucieux de trouver du travail chez eux qui le disputent, acquièrent moyennant paiement le droit de se mettre au service d'autrui ici, tout se mêle : intérêt matériel, dignité — ni tout un, ni tout autre — et c'est pourquoi, puisque la question est posée, peut-être ceux qui ont le moyen de la résoudre deviendront-ils un peu plus intime, peut-être même certains établissements parce qu'ils sont grands, grugeraient-ils à ne pas trop faire souffrir que la grève pourrait bien, s'ils n'y mettent garde, être considérée comme dirigée principalement contre eux. »

L'Aurore

Sur l'élection de Poitiers :

« Ce qui donne à cette élection son caractère c'est que l'alliance démocratique, le parti modéré des groupes de gauche, avait présenté un candidat. Au premier tour de scrutin, ce candidat a obtenu une minorité très respectable, mais, au second tour, toutes les voix de l'Alliance démocratique se sont reportées sur le candidat radical. Allons, les bourgeois poitevins ne sont pas atteints de la maladie de la peur, ils ne paraissent pas disposés à faire peur à mon ami Edmond Gast et à crier avec lui : « Le péril est à gauche ! » Vingt-cinq élections, on verra qu'il en est de même à peu près partout. C'est surtout en province, c'est dans les campagnes qu'on sait bien où est l'ennemi, le véritable ennemi, le seul ennemi. »

Le Siècle

A propos de la révocation de trois employés des Postes :

« Si M. Barthou avait rêvé que les trois factieux, on l'a vu, osaient élire un tyran ; il a fait prononcer cette révocation par un conseil des postes, et il fait figure de juge d'instruction. C'est que, dès que vous établissez sous une forme quelconque un corps solidaire, vous le munissez sans le vouloir de ses traditions essentielles. Sans doute, l'autorité ministérielle ne se trouve pas fortifiée par l'institution du tribunal administratif, mais elle y trouve une autorité suffisante pour appliquer des sanctions qui paralysent pendant longtemps les factieux et les exclure de créer dans chaque compartiment de l'administration française des conseils de discipline analogues pour que la subordination reprenne ses droits et pour que les traditions administratives reprennent en France. »

Bulletin Financier

Paris, 23 avril 1907.

Le marché s'améliore un peu. Notre Rente s'inscrit à 94.42. Les Fonds Etrangers sont irrégulièrement. Nos Sociétés de Crédit sont fermes : Crédit Foncier 665, Crédit Lyonnais 1.165. Comptoir National d'Escompte 681. La Société Générale 665. Chose aujourd'hui la souscription à l'Emprunt Bulgare à 1/2 en obligat ons de 500 frs comme à 480 frs, on qui représente un revenu de 5 1/2, a été largement couverte, et il fait 2 0/0 de prime.

En dehors, les obligations 5 0/0 Voturia Minas ont des achats suivis à 442. On échange à 474 les obligations 5 0/0 Gulf-Atlantic Chicago Railway. Les obligations 5 0/0 hypothécaires du chemin de fer de Goya ont eu de bonnes demandes à 444. Les obligations 5 1/2 du Port de Bahia gardent leur avance à 517. Les Mines de Bergius Françaises sont bien tenues à 146.

L'action Libéro-Congo retrouve à 137 en bonne tenue.

Nous avons signalé l'introduction pour fin courant, des actions des mines d'or d'Arnoya ; les conditions de cette introduction sont très favorables. Les Obligations Portugaises Ambaca de Tabanisse se retrouvent à 122 ; la rencontre des produits de cette entreprise explique ses bons résultats financiers. L'Eclair (environ bris) se traite activement entre 1.6 et 130. Les actions de la Société des Automobiles de Lahaye, introduites la semaine dernière, sont demandées à 36 et 37. Les commandes s'élevaient il y a un mois à 2 millions et demi contre 2 millions à pareille époque en 1906.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Société des Courses d'Aleria

HIPPODROME DE LASAGNA

COURSES

du 28 Avril 1907 à 1 heure de relevée

Président d'Honneur :

MM. LE PRÉFET, LE GÉNÉRAL GOUVERNEUR DE LA CORSE, LE SOUS-PRÉFET DE CORTE, ET LE MAIRE D'ALERIA

Prix du Conseil Municipal d'Aleria, 400 francs.

250 francs au premier, 100 francs au deuxième, 50 francs au troisième.

Course au trot monté ou attelé, pour tous chevaux et juments de 4 ans et au dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse, au moins depuis le 1er janvier 1907. Poids : 4 ans, 62 kil., 5 ans et au-dessus 67 kil., poids libres pour les chevaux attelés. Les chevaux montés avanceront de 80 mètres. Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres. Tous gagnant d'un premier prix reculera de 80 mètres, de deux premiers prix 150 mètres, de trois premiers prix 230 mètres, quatre premiers prix 350 mètres et au-dessus cinq premiers prix de 500 mètres. Entrée 10 francs, (versée aux fonds des courses.) Distance 3.880 mètres.

Prix du Conseil Général et de l'Industrie, 450 francs.

300 francs offerts par le Conseil Général et 100 francs par la Société Champlan.

200 francs au premier, 100 francs au deuxième, 50 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux et juments de 4, 5 et 6 ans et au-dessus, nés et élevés en Corse, Poids, 4 ans 55 kil, 5 ans et au-dessus 58 kil. Les chevaux inscrits sur la Liste Officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kil., de décharge. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kil., de surcharge ; de pur sang anglo-arabe 2 kil., de plus. Tout cheval gagnant portera en outre 2 kil., et demi de plus. Tout gagnant de 1000 francs en un ou plusieurs prix portera 4 kil., de 2000 francs, 5 kil., et demi, de 3000 francs 7 kil., de 4000 francs, 8 kil., de 5000 francs et au-dessus 10 kil. Entrée 20 francs, (entrée aux fonds des courses). Distance 2.500 mètres.

Prix Tavignano, 550 francs. — Offert par la Société des Courses d'Aleria.

400 francs au premier, 100 francs au deuxième, 50 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux et juments de 3 ans, nés et élevés en Corse. Poids, 58 kil. Les chevaux inscrits sur la Liste Officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kil. de décharge. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kil. de surcharge, de pur sang anglo-arabe 2 kil., de plus. Tout cheval gagnant portera en outre 2 kil. et demi de plus. Tout gagnant de 1000 francs en un ou plusieurs prix, portera 4 kil. ; de 2000 francs 5 kil. et demi ; de 3000 francs 7 kil. ; de 4000 francs 8 kil. ; de 5000 francs et au-dessus 10 kil. Entrée 20 francs, (entrée aux fonds des courses). Distance 1500 mètres.

Dispositions Générales

Codes et règlements de la Société d'encouragement de races de chevaux en France (jockey-club) et la Société d'encouragement du cheval français de demi sang.

Les engagements pour ces courses seront reçus jusqu'au 27 avril, inclus, au siège social, au Fort d'Aleria, chez M. Michali Pierre-André, secrétaire. Ils devront être faits par lettre affranchie et contenir sous peine de nullité : 1° Le nom, l'origine, la robe, le sexe et l'âge du cheval engagé. 2° Le nom du propriétaire et ses couleurs (couleur de la toque et de la casaque). 3° Le montant de l'entrée. 4° Les pièces justificatives établissant la qualification du cheval (certificat de naissance émanant de la Direction des Haras nationaux ou certificat délivré par le Maire de la Commune où est né le cheval). 5° Le montant des sommes gagnées par le cheval.

Les chevaux sont considérés comme prenant leur âge à partir du 1er janvier de l'année de naissance ; ont donc 3 ans les chevaux nés 1904. Les propriétaires devront s'occuper de constituer eux-mêmes les poids que leurs chevaux doivent porter. La tenue de jockey est de rigueur sous peine d'exclusion, (casaque, toque, culotte blanche et bottes.)

Les pour d'autres gagnants d'un premier prix seront prélevés de droit comme membres de la Société.

Le Président, FRATONI.

Les membres du Comité :

Damar, Vice-Président ;

Balletti Jean, Trésorier ;

Michali Pierre-André, Secrétaire.

Commissaires :

Lucien Sefani, Hilaire Rinaldi ;

Giansomarini de Pietra Serena.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Colonna Félix, adjudant ; 17 ans 7 mois 9 jours de services. Pension avec jouissance du 29 octobre 1906. — 720 fr.

Graglia Jean Baptiste-Dalmas, adjudant ; 20 ans 4 mois 8 jours de services. Pension avec jouissance du 1er novembre 1906. — 820 fr.

Marelli Charles-Jean, adjudant ; 19 ans 10 mois 23 jours de services. Pension avec jouissance du 17 novembre 1906. — 800 fr.

Villalonga Mathieu, adjudant ; 17 ans 11 mois 14 jours de services. Pension avec jouissance du 22 octobre 1906. — 740 fr.

Peraschia Marius Guillaume-Baptistin, adjudant ; 19 ans 2 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 20 octobre 1906. — 780 fr.

Suttedo Antoine, adjudant ; 19 ans 4 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 14 novembre 1906. — 780 fr.

Filippi Jean Baptiste, caporal ; 30 ans 11 mois 25 jours de services. Pension avec jouissance du 8 novembre 1906. — 760 fr.

Silvani Paul Félix, adjudant ; 31 ans 7 mois 19 jours de services. Pension avec jouissance du 25 décembre 1906. — 1.105 fr.

Padovani Jean-Noël, sergent ; 26 ans de services. Pension avec jouissance du 22 novembre 1906. — 815 fr.

Bianchetti Jean-François, caporal ; 25 ans 2 mois 1 jour de services. Pension avec jouissance du 12 janvier 1907. — 611 fr.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 avril

Baromètre — 7 heures du matin + 14.6 à midi + 18.5 à 6 heures du soir + 14. Maxima + 23 Minima + 9.2.

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm à midi, 766 mm 6 heures du soir, 763 mm.

Vent, au Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Hygiène

La saison des chaleurs s'approchant, une propreté rigoureuse de la ville s'impose ; il serait surtout urgent que le balayage se fît d'une façon moins rudimentaire et que les écuries et les cours intérieures de nos immeubles cessent d'être les dépotoirs de toutes sortes d'immondices. Il y a cependant des agents qui sont spécialement chargés de ce service. Qu'en pense M. le Commissaire central ?

Obsèques

M. Noël Mignucci, négociant à Corte, a eu la douleur de perdre sa femme, Mme Pauline Mignucci, née Martelli, âgée de 65 ans. Sa maladie a été fort longue. Tout ce que la science pouvait faire a été tenté, afin de lutter contre le mal, mais tout a été vain : son heure avait sonné, et elle s'est éteinte dans les bras de ses plus chers, attristés, inconsolables.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Corte en présence d'un concours immense d'amis. Le cortège s'est formé à la gare et s'est rendu directement au cimetière où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à M. Noël Mignucci, à MM. Pierre Martelli et docteur Martelli et à leurs familles nos bien sincères condoléances.

Services maritimes

La Compagnie Fraissinet vient d'apporter une nouvelle modification dans son horaire.

Le départ de Nice pour la Belgique du dimanche, a lieu à 10 h. matin au lieu de midi.

Le départ de Nice pour la Belgique du jeudi a lieu à 11 h. matin, au lieu de 9 heures.

Le départ de la Balagne pour Nice du mardi est reporté au jeudi soir 10 h.

Le départ de Bastia pour Nice du mercredi 10 h. matin, est reporté à 4 h. soir.

Le départ d'Ajaccio pour Nice du dimanche 10 h. soir, est reporté au mardi soir 5 heures.

⁂

Au Théâtre

Ce grand monument municipal, ce ver rongeur de nos finances, se transforme de plus en plus en foyer d'infection. Les water-closets, surtout ceux des loges de second rang, sont dans un état difficile à décrire. Et il y a des gens tellement pressés qui n'arrivent même pas jusqu'aux water-closets : ils se soulagent dans les pièces qui les entourent.

Il se peut que M. l'Architecte ne puisse pas se rendre souvent au Théâtre, mais il y a un concierge, des ouvreurs de loges et d'autres personnes employées dans cet établissement, qui ont le devoir de tenir les locaux en état de propreté ou d'informer l'administration municipale. Certes, il n'est pas nécessaire d'avoir des yeux pour se rendre compte de cet état de chose, un petit nez suffit. Je me demande comment les habitués du Théâtre supportent une pareille infection.

⁂

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Lefèvre, de Livourne, 4 pas., div.

— Vap. « Golo, » cap. Carries, de Marseille, 69 passagers, div.

— Vap. « Corsica » cap. Berardi, de Marseille, 31 passagers, div.

⁂

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

⁂

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

⁂

A louer

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

⁂

On demande

Un ménage de quatre personnes demande une bonne sachant tout faire.

S'adresser au bureau du journal

Etat-Civil

MARIAGES

Mattei Léon Socrate-Antoine-Félix, médecin-aide, et Girait Françoise.

Poncicorbi Jean-Baptiste, employé de banque, et Casanova Théodore.

Gambaro Ange-Toussaint, manœuvre, et Gori Rose-Catherine-Marie, ménagère.

Garelli François-Antoine-Pharson, employé de commerce et Federici Pauline-Toussainte, tailleuse.

NAISSANCES

Du Casablanca Hippolyte. — Biaggini Marie Amélie. — Llnale Amélie.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ses genres de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. (Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00230

BOURSE DE PARIS

	24 avril	— 25 avril
Rente 3 0/0 ancien	94 40	94 10
— 3 0/0 amortis.	96 20	96 25

ex-coupon

Conseil d'Arrondissement

(Borgo)

Convocation d'électeurs

Paris, 25 avril.

Les électeurs du canton de Borgo sont convoqués, pour le 12 mai, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Bagnaninchi, décédé.

Nouvelles Maritimes

Paris, 25 avril.

Sont promus à la première classe de leur grade, les marins dont les noms suivent :

Prosperi, premier maître patron pilote de deuxième classe, inscrit maritime du port de Bastia.

Lanfranchi, second-maître fourrier de deuxième classe, inscrit maritime du port de Bastia.

Les Fonctionnaires Syndiqués

devant

LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Révocation de deux sous-agents des postes

Paris, 25 avril.

Le Conseil de discipline des Postes s'est réuni aujourd'hui pour examiner le cas des deux sous-agents Simonnet et Grangier, prévenus d'excitation à la révolte et d'adhésion à la Bourse du Travail.

Malgré l'habile plaidoirie de M. Urbain Gohier, le Conseil a fait droit aux réquisitions du ministère public, et a prononcé la révocation de Simonnet et de Grangier.

LE MINISTRE DE LA GUERRE *dans l'Est*

Paris, 25 avril.

Le général Picquart a continué son inspection de la frontière de l'Est. Il a assisté, aujourd'hui, à des exercices de mobilisation rapide.

Le Ministre de la Guerre a exprimé, aux chefs de corps, sa vive satisfaction.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Orléans, 25 avril.

Malgré la lettre de M. Clémenceau au Préfet du Loiret, on croit généralement à Orléans que les fêtes traditionnelles pourront avoir lieu sans difficulté.

Il est probable, en effet, que les loges maçonniques s'abstiendront de toute manifestation, et ne participeront pas au cortège officiel.

Néanmoins, si les fêtes ne pouvaient avoir lieu, de grandes manifestations se produiront. Elles seraient faites lors de l'inauguration d'un nouveau pont, qui aura lieu au mois de juin, en présence de MM. Fallières, ministre de l'Instruction publique, et Barthou, ministre des Travaux publics.

M. VIVIANI *à Paris*

Paris, 25 avril.

M. Viviani, ministre du Travail, qui est en villégiature à Nice, rentrera dimanche matin à Paris.

M. Viviani, qui, à l'annonce de la catastrophe de Toulon, s'était immédiatement rendu dans cette ville, a quitté Toulon, hier soir à 8 heures, se rendant au Cap d'Ail, où se trouve sa famille.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

Les boulangers et les limonadiers

Paris, 25 avril.

La situation est toujours stationnaire. Néanmoins, on croit qu'une entente est sur le point d'intervenir entre patrons et ouvriers.

La ville est toujours très calme, et les mesures de police ne sont prises que par simple précaution.

L'Impératrice Douairière *DE RUSSIE*

Paris, 25 avril.

S. M. l'Impératrice douairière de Russie a traversé ce matin Paris, en chemin de fer, se rendant de Biarritz à Copenhague.

M. Fallières, accompagné de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères et de son chef de cabinet, s'est rendu à 10 heures, à la gare du Bourget, pour saluer l'impératrice Fedorowna.

Le train impérial s'est arrêté pendant un quart d'heure à la gare du Bourget.

Le Président de la République a été reçu dans son wagon par l'impératrice douairière, avec laquelle il s'est entretenu très cordialement pendant une quinzaine de minutes.

Lorsque le train impérial a repris sa marche, l'impératrice a photographié M. Fallières, qui la saluait du quai.

EN ITALIE

Le roi de Siam à Naples

Naples, 25 avril.

Le roi de Siam est arrivé dans la matinée à Naples, où il a été reçu avec beaucoup de sympathie par la population.

Les troupes de la garnison ont rendu les honneurs sur le passage du cortège royal.

Secousses de tremblement de terre

Rome, 25 avril.

De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la matinée à Verone, à Padoue et à Cremone.

Elles ont été très courtes, mais se sont répétées à diverses reprises.

On ne signale aucun accident de personne. Les dégâts matériels sont de très minime importance.

Les Instituteurs devant le Conseil départemental

Paris, 25 avril.

Le Conseil départemental de la Seine s'est réuni, ce matin, pour statuer sur le cas de l'instituteur Nègre, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs.

M. Nègre, au début de la séance, demande à être assisté d'un avocat-conseil. L'assemblée décide de ne pas faire droit à cette demande. M. Nègre déclare alors faire défaut

L'audience continue, malgré la décision prise par l'inculpé.

La loi, dans son article 32, spécifie le cas où l'instituteur visé peut être défendu devant le conseil départemental par un avocat. C'est lorsque la citation est faite aux fins d'interdiction temporaire ou absolue. Dans ce cas, dit cet article, « le fonctionnaire peut se faire assister par un défenseur et prendre connaissance du dossier. » La loi ne parle de défenseur pour aucun des autres cas de citation, et notamment pour celui qui vise, comme le cas de M. Nègre, la révocation.

Le rapporteur expose les griefs reprochés par le gouvernement à l'instituteur Nègre, qui a adhéré à la Confédération générale du Travail, malgré les ordres formels du Ministre de l'Instruction publique. Il conclut à la révocation de l'instituteur coupable de rébellion.

Par quinze voix contre dix et un bulletin blanc, le Conseil départemental réforme les conclusions du rapport.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION A St-PETERSBOURG

La Grève des ouvriers boulangers

Saint-Pétersbourg, 25 avril.

La grève des ouvriers boulangers prend une extension considérable.

Les mesures d'ordre les plus sévères sont prises pour réprimer toute manifestation révolutionnaire.

Conflit entre ouvriers et policiers

26 blessés

Saint-Pétersbourg, 25 avril.

Une très grave collision s'est produite aujourd'hui entre les ouvriers de la fabrique « Cherbar » et la police.

De part et d'autre on a fait usage d'armes à feu. Vingt-six ouvriers ont été blessés. Quatre d'entre eux sont très grièvement atteints et trois autres sont frappés mortellement et ne survivront que quelques heures à peine à leurs blessures.

Aux Amateurs de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 11 francs, rendus franco à domicile.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Sanguinetti et leurs enfants ; M. et Mme Marinetti, née Sanguinetti, et leur fils, Mme veuve Angèle Sanguinetti ; M. et Mme Ambroise Sanguinetti et leurs enfants ; Mme veuve Lucciani, née Sanguinetti, et sa fille ; Mme veuve Bernardini ; Mme veuve Simoni, née Bernardini, et son fils ; Mlle Marie Bernardini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Bernard Sanguinetti

Typographe

leur fils, frère, petit-fils, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 25 avril, à l'âge de 22 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, 26 avril, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, Place Gosco, 8, (Citadelle).

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une calèche très soignée et toutes commodités pour les transports.

HUNYADI JANOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le nom Docteur SAXLEHNER

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX *de Sartene*

Analysé garanti naturel

vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . . 0,25

Vin blanc . . 0,40

Vinaigre. . . 0,25

RICQLÈS DIGESTIF Antiseptique

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

RICQLÈS DENTIFRICE et EAU de TOILETTE Antiseptique

RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÉGE 1905

Viticulteurs

En vous offrant la **NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE**, préparée par M. Pons, chimiste-agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Céleste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, résistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

A M. J.-B. CASTELLI

Ingénieur agricole

82, Boulevard du Musée. 82. — Marseille

Représentants sérieux. — Négociants pour revente. — Demander prix et conditions. — Forte remise. — Les offres non acceptées. — Forte remise. — Les offres non acceptées. — Forte remise. — Les offres non acceptées

MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.





LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 116 — SAMEDI 27 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 24 fr. — Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00231

BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Zite.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 35 m. — Coucher, 6 h. 36 s.
Premier quart., le 20 — Pleine Lune, le 27
Fête de Demain : Saint Marcellin.

26 AVRIL

AUX CORSES !

A la suite de l'article paru dans le *Figaro* sous la signature de M. Antoine Leandri, le révolutionnaire *Gustave Hervé, celui-là même* qui déclara rougir d'être Français et vouloir planter dans le fumier le drapeau tricolore, fit paraître dans son journal, la *Guerre sociale*, n° du 23 avril, un violent pamphlet contre M. Antoine Leandri, la Corse et les Corses.

Nous reproduisons, — certains que nos lecteurs l'apprécieront à sa juste valeur, — l'article du fougueux anti-patriote.

Au Parterre

La Corse nous avait déjà fourni Napoléon. Cela ne suffisait pas à sa gloire ou à sa honte. Aujourd'hui, elle nous fait cadeau de M. Leandri.

Les journaux, le « Matin » en tête, nous apprennent que M. le docteur en droit Leandri, vient de constituer une ligue contre-révolutionnaire, qu'il distribue des gourdins, des revolvers, voire des fusils à ses adhérents et qu'il va mener rude la bataille contre les Apaches de la Confédération.

Ce Leandri est du même pays que le bon Michel Zevaco qui publie dans le « Matin » le récit des aventures merveilleuses de Nostradamus, et qui, lui, au moins, se contente d'être un *romanesque* la plume à la main. Ce Leandri, échappé du maquis et déjà célèbre par quelques aventures ridicules, imagine de ressusciter les bandes de Jules Guérin et de Syveton, ou d'introduire en France les mœurs des bandes noires de Russie. Ce Leandri nous fait bien rire.

Ce Leandri fait au reporter du « Matin » des déclarations qui ne manquent pas de piquant. Il ne parle ni plus ni moins que de ressusciter septembre ; il veut mobiliser le peuple ; il déclare que le péril est à l'extrême-gauche ; il veut opposer aux Apaches de la violence les Apaches de l'ordre. Sacré Leandri ! Tant il est vrai que la Corse est près de Tarascon.

Nous allons voir ce Leandri à l'œuvre. Cela nous promet du rire et de la joie. En attendant, nous sommes informés que quatre cents Corses (brrr !) sont prêts à obéir, au doigt et à l'œil, au Tartarin de la Méditerranée. Nous apprenons du même coup que les Corses ont une vieille haine contre les révolutionnaires qui ont jadis, sous la Commune, malmené quelques-uns de leurs compatriotes, *agents* de police.

Les révolutionnaires aussi ont une dent contre les Corses. Cette race de bandits ne sort du maquis et du brigandage que pour entrer dans la police et dans les rangs de garde-chiourme et de bourreaux. A Biribi, il n'y a guère que des Corses. Dans les régiments du Midi, ce sont les Corses qui rengagent et qui envoient au conseil de guerre les petits soldats. Dans la politique, ce sont les Corses qui se font les spadassins d'un candidat et qui réclament le plus âprement les sinécures et les places à ne rien faire. Ce sont ces hordes que le Leandri mobilise. Tant mieux ! Nous allons pouvoir nous amuser, *perco di Cristo !*

Dépêchez-vous, ô Leandri, de réunir et de discipliner ces troupes. Nous sommes impatients de les voir fonctionner. A une époque de platitude et de veulerie comme la nôtre, il ne nous déplaît point de nous donner l'illusion de vraies batailles et de petites révolutions. Et nous souhaitons de tout cœur que l'écrasant des « Apaches révolutionnaires » mérite le titre glorieux de Libérateur de la bourgeoisie.

FLAX.

∴

De Bastia, où la « Guerre Sociale » vient à peine d'arriver, M. René Sangy adresse au diffamateur de la Corse la lettre suivante :

A M. GUSTAVE HERVÉ,

Avocat près la Cour d'Appel de Paris, ex-professeur
Rédacteur en chef de la Guerre Sociale.

Monsieur,

Vous ne mériteriez guère un article, mais plutôt quelques coups de cravache. Cela viendra. Pour aujourd'hui, malgré ma répugnance à vous *rompre en visière*, et malgré le peu de cas que tout honnête homme doit faire de vos élucubrations d'aliéné, contentez-vous de savoir combien sont sincères les sentiments de pitié que nous *inspire votre plume de cuistre.*

M. Leandri vous fait rire ! Riez. La galerie vous autorise à étaler pour une fois deux lèvres épanouies, habituellement moites du fiel des calomnies, fiel si dense qu'il ne parvient plus à éclabousser. Riez donc, et mieux que ça ! Mais ne vous mettez pas en colère, Monsieur, ou du moins, ayez la pudeur de ne pas nous faire croire à une saine indignation suscitée par quatre cents « apaches de l'ordre. » Nous n'admettrons jamais que tout geste, laid ou beau, choque ou enthousiasme un individu comme vous chez qui les veines étroites roulent à peine un pâle filet de sang bleu. Nous n'admettrons jamais, surtout, que la farouche arriviste dont chaque Français connaît la couardise innée et la tartuferie professionnelle, lamentablement assis sur le fumier où une utopie abjecte croyait planter le drapeau, ait le courage civique de se lever — on est si bien sur le fumier ! — et d'opposer sa poitrine à la poitrine d'un soldat, fût-il de Tarascon.

Non, Monsieur. Vos rodomontades n'effraient pas. Libre à vous de pérorer dans les salles de mastroquets, devant un auditoire de marlous et d'échappés du bagne, abrutis par l'absinthe et le verbiage de votre éloquence de charretier en goguette. Libre à vous de renier la Patrie, les souvenirs communs, les morts qui dorment et les vivants qui veillent ; de rêver à la spoliation des bourses closes à vos menaces ; d'appeler à *grands coups de gaoule* le jour de rapine universelle ; en attendant, d'outrager vos hordes de brutes au défoncement des coffres et à la prostitution des consciences.

Mais ne touchez pas à la Corse, Monsieur. Elle vous laisse — c'est tout simplement de l'hygiène — loin des maquis, des brigands, des garde-chiourme, des bourreaux, dans ce pays de France qu'illustra le Petit Caporal à une époque où les grognards invincibles n'auraient fait de vous qu'un chiffon pour essuyer leurs pieds noirs de fanges amoncelées. Vous êtes venu trop tard dans un monde trop vieux. Restez-y ! Vous n'êtes pas encombrant, malgré votre carrure d'athlète en chambre et votre *futilité* d'apôtre incohérent.

Je vous le répète. Vous ne mériteriez guère un article, mais plutôt des coups de cravache. Cela viendra. Une bonne leçon vous est due. Ah ! le contraste est amusant. Vous détestez l'île des bandits qui, selon vous, poignardent dans l'ombre et dans le dos. Et c'est vous, Monsieur, qui brandissez *le glaive* de votre plume par un article où votre lâcheté use d'un pseudonyme. Tant mieux. Il me plairait, *quant à moi*, Corse et hôte des fourrés — et je vous le prouverai un jour — d'aller à vous, et de colorer votre visage bilieux avec ma canne. Vous sauriez alors, Monsieur, que les brigands, les garde-chiourme, les bourreaux, sont parfois des gentilshommes un peu vifs dédaigneux du masque et du bouclier.

Je vous méprise, et je signe :

RENÉ SANGY.

Aux Viticulteurs

Il y a tantôt cinq ans, j'ai indiqué aux viticulteurs de la Corse — et j'en suis — que l'on pouvait combattre avec succès le mildiou en faisant usage d'une bonne bouillie cuprique, à la condition de traiter *préventivement* d'abord, *curativement* ensuite.

J'ai indiqué qu'une des bouillies du commerce qui répondait le mieux aux qualités *essentielles* d'une préparation cuprique bien faite, était la bouillie Michel Perret. Aujourd'hui, plusieurs viticulteurs de ma connaissance en font usage, et en sont satisfaits.

Mais il n'est pas défendu de trouver mieux, la chimie industrielle faisant chaque jour des *progrès* immenses, et c'est ainsi qu'après avoir suivi de près des expériences multiples faites dans l'Aude, le Gard, les Bouches-du-Rhône et le Var, sur la marche du *peronospora viticola*, sur son développement sur les vignes en temps normal et en temps tantôt sec tantôt pluvieux, je suis arrivé à mettre la main sur un produit cuprique, répondant bien aux trois conditions indispensables pour assurer le maximum d'efficacité : *adhérence, entière immédiatement actif, entière de réserve.*

Ce produit, c'est la *Nouvelle bouillie cuprique* de M. Pons, le savant chimiste agronome, et en la préconisant, je puis, sans tromper personne, prédire à ceux qui l'emploieront, plein succès.

Contrairement aux autres bouillies, qui ne garantissent pas le sulfate de cuivre soluble par conséquent actif, la *Nouvelle bouillie cuprique* Pons renferme, avec garantie sur facture :

50 à 55 0/0 de sulfate de cuivre total cristallisé ;

200 à 300 gr. de sulfate de cuivre *immédiatement* soluble et assimilable par 2 kilos de poudre, à 100 litres d'eau.

J'insiste sur la garantie de dosage du sulfate de cuivre immédiatement soluble et assimilable par les feuilles de vigne, car grâce à lui la bouillie, au cas où l'on serait surpris par une attaque inattendue du mildiou, peut exercer instantanément et énergiquement son action bienfaisante contre le champignon du mildiou (*peronospora viticola*), c'est-à-dire son aspersion, alors que, dans d'autres bouillies, cette efficacité ne peut se produire que tout autant que la chaux ou le carbonate de soude qui entre dans leur composition, n'a été carbonisé.

En outre, alors que dans beaucoup de produits cupriques, l'hydrate de cuivre, qui est le principe actif, s'altère facilement, est peu stable, perd son eau de constitution, sous l'action de la chaleur, devient par suite inactif ; dans la *Nouvelle bouillie cuprique* Pons, l'hydrate est absolument inaltérable, se maintient dans le liquide à l'état floconneux *quelle que soit la température*, et la bouillie se conserve indéfiniment, sans se prendre en mottes.

Cette nouvelle préparation du savant chimiste Pons exerce en outre une action antiryptogammique durable, et continue, même en cas de pluie, grâce *à l'adhérence parfaite de son dépôt* fluide et floconneux, qui se maintient toujours au même état, et à l'*importante* réserve de cuivre soluble que renferme ce dernier.

Si à ces trois conditions : *adhérence, cuivre immédiatement actif* et *cuivre de réserve*, on ajoute la grande facilité de préparation de cette nouvelle bouillie cuprique, son *innocuité parfaite*, sa grande teneur qui la rend incapable d'engorger les pulvérisateurs et les taches très visibles qu'elle laisse sur les feuilles aspergées, je suis convaincu d'avoir signalé aux viticulteurs, qui me font l'honneur de me consulter, — malgré et contre certaines personnes — un remède excellent, présentant la plus grande puissance d'action, tout en étant le moins cher.

J.-B. CASTELLI.

UN VOYAGE PAR MOIS

Coins Inédits

DE LA CORSE SANS PAREILLE

Loreto et la Casinca

Que faire à Bastia, par un beau soir d'automne, à moins que l'on ne songe ?

Et c'est, en effet, vivre dans une atmosphère indécise tenant du rêve bien plus que de la réalité, que de paresser, comme je le faisais, ce printanier jour d'octobre, sur la large terrasse de la place Saint-Nicolas, aux sons d'un mélodieux orchestre, parmi les allées et venues des Bastiais fiers et fringants et des Bastiaises élégantes et fières, sous la coupole bleue du ciel et devant la coupe de la mer Tyrrhénienne, teintée des derniers feux du couchant !

Au loin, une large bande d'un rouge vif cerclait l'horizon au-dessus des eaux endormies. La côte d'Erbalunga se teignait de jaune pâle. En arrière, les montagnes du Cap Corse dressaient dans la morne crépusculaire leurs têtes noires, froides, rigides. Dans les plis de terrain, des villages blancs semblaient des nécropoles sépulcrales, avec leurs maisons livides, leurs clochers presque orientaux. Au large, le fins d'Elbe et de Capraja n'étaient plus que des rochers de marbre d'un rose qui allait se dégradant dans la grisaille envahissante du soir.

Combien de temps aurais-je resté là, *inerte, sans souffle, sans pensée*, heureux de bonheur négatif qui est celui des contemplatifs et des fakirs, si une main douce ne s'était appesantie sur mon épaule et si une voix amie n'eût murmuré à mon oreille :

— Eh bien ! je vous tiens, cette fois. Vous ne m'échapperez plus.

Je sursautai.

— C'est vous, mon cher Luiggi. Bien aise de vous retrouver, de vous rencontrer dans ce délicieux décor de flastia. Je sortais d'un rêve pour rentrer dans un autre d'insine de songe ; mais, hélas ! la Nature réalise ses rêves toute seule, tandis qu'il faut le concours de l'homme pour mettre à exécution mon projet et faire entrer mon songe dans la sphère de la réalisation.

— Explique-toi vous.

— Ah ! mon ami, c'est bien simple. Je voyais s'élever sur cette place idéale, devant la mer Tyrrhénienne d'un bleu pâle et laiteux, un hôtel moderne, confortable, propre, clair, hygiénique. Cet hôtel verbalo avait pour satellites et pour annexes trois ou quatre auberges décentes, très simples, sur les *à-pics* de la prestigieuse corniche qu'est la côte du Cap Corse. Le grand bô-el éliminait tout naturellement les petits. Tous les jours de rapides automobiles, de bons landaus, des victorias légères et décillottées emportaient des groupes rieurs vers les sites élyséens de la péninsule. Tout ce monde revenait ravi, charmé, enthousiasmé ; les fables succédaient aux fables, *épanouies*, pâmées, délirantes, le flot d'or coulait partout ; notre Corse, enrichie, admirée, aimée, prônée dans tous les dialectes parlés, devenait le champ de tourisme universel, mondial, l'un des grands rendez-vous des nations. Et, remarque bien cher ami, que rien ne serait plus facile à réaliser. Bastia est une cité laborieuse, industrieuse, la métropole commerciale de la Corse. Le Cap-Corse compte nombre de citoyens aisément à l'étranger et qui compteraient les affaires, le mouvement, les besoins de notre époque. Nous ne sommes pas ici dans une *région* somnolente, mais dans une zone bien vivante, où la pensée est agissante et se traduit par des actes et par des œuvres. Il suffit de vouloir. Les moyens ne vous manquent point. Supposez que quelques banquiers, de notables commerçants, des rentiers, des gens de professions libérales se réunissent demain, organisent une société de construction d'hôtels au capital modeste *mais suffisant, dans six mois* l'hôtel des touristes existera à Bastia, dans six mois, la côte du Cap Corse aura ses auberges propres et invitantes. Dans un an le public viendra, le public sera venu, la récolte ne tardera pas et on s'apercevra tout de suite qu'on a fait une bonne affaire en plus d'une bonne action.

— Ce que vous dites est assurément très vrai, répliqua tristement Luiggi. Malheureusement nous vivons dans un milieu débilitant, nous avons contre nous cette force d'inertie que rien ne peut vaincre et contre la quelle s'émoussent les volontés les plus fermes et les plus ardentes. Mais ne vous découragez point. Les temps sont proches où sonnera la semence, si péniblement confiée à un sol aux apparences ingrat, germera, et, portée par l'Idée, par le journal, par le livre, par la vent lui-même, fécondera les coins les plus délicieux de cette terre corse, si fertile, et dont les ressources sont si variées et si multiples.

Et c'est précisément un de ces coins, où vit paisiblement et sans mélange une population autochtone, que je veux vous

montrer, une petite et admirable région encore où ne pénètre jamais l'étranger, et qui vous passionnera, j'en suis certain.

J'ai parlé en enfant amoureux de sa petite patrie, attaché à son clocher, je le veux bien ; mais je suis persuadé que vous comprendrez mon attachement passionné à cette fraction de la Corse qui est la terre où dorment mes aïeux, où de longues générations des miens ont vécu, aimé, lutté, souffert, me chère et belle Casinca. Du reste, vous m'avez promis ; je réclame formellement l'exécution de votre promesse.

— Ah ! je ne cherche aucune échappatoire, mon cher Luigi. Ce sera un charme pour moi que de faire ce petit voyage en votre compagnie. Quand partons-nous ?

— Demain matin à 8 h. 36, par le train de la ligne de Ghisonaccia. Nous déjeunerons chez moi, à 600 mètres d'altitude, à l'ombre des châtaigniers géants, et vous aurez grand appétit, je vous assure.

X.

Je crois bien que, dans la cruauté d'une fugue pourtant improbable, mon ami Luigi fit monter la garde toute la nuit devant la porte de mon hôtel.

Et sept heures sonnaient à peine aux principales églises de Bastia qu'il faisait irruption dans ma chambre, surveillait mes ablutions, activait ma toilette, se préoccupait de ma valise ; puis, le petit déjeuner — sans lequel jamais pèlerin ne doit se mettre en route — dûment savouré, nous descendîmes bras-dessus bras-dessous à la gare, bientôt installés dans le train de la côte orientale.

Matinée radieuse et soleil déjà chaud. Le tunnel de la Torretta franchi, le vaste nappe de l'étang de Biguglia s'étale à gauche, séparée de la mer Tyrrhénienne par un mince cordon littoral.

Cet étang de Biguglia qui répand, l'été, l'insalubrité dans la contrée et dont la superficie n'est pas moindre de 1500 hectares, fut jadis, aux temps de Rome, un port vaste et sûr où venaient s'abriter des flottes entières. Des atterrissements successifs ont comblé le port et interrompu sa communication avec la mer. Il est très poissonneux ; on y pêche notamment d'énormes anguilles réputées, dites *capoti*, dont il se fait une grande consommation à Naples pendant la semaine de Noël, et de gros poissons appelés *mazzardi* et *ragnole*.

Des bestiaux, des jardins maraîchers aux produits exubérants et magnifiques parsèment la plaine qui recevra bientôt du nord au sud, du Golo au Tavignano, ce qu'elle fut sous la domination romaine, une réserve et un grenier, si elle était drainée, si elle était assainie, si les embouchures des fleuves et des rivières n'étaient gardées libres et si, au lieu de paresser dans des sables vaseux, dans des étangs sans profondeur, et de porter la pestilence aux alentours, ces eaux descendues pures et limpides des montagnes proches déboucheient directement dans la mer, après avoir fertilisé, par des saignées, les champs d'alluvions sur leur passage, — sources de vie taries et transformées en germes de mort par la faute de l'Homme !

HENRI POLAND.

(*La fin à demain*)

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

Sur la révocation des trois postiers :

« Que Briand et Viviani tolèrent cela, qu'ils permettent cet abaissement de la France, qu'ils subissent en silence les déclamations passionnées et injurieuses lancées au nom du gouvernement contre « le ludibre objet » de la Confédération du travail, c'est-à-dire contre le premier effort d'organisation d'ensemble de la classe ouvrière française, qu'ils laissent à ses ennemis le soin de venger en leur nom ce qui fut leur passé, leur œuvre, leur force, c'est une grande douleur et un grand scandale. Dans le ministère Dupuy, de 1893, les radicaux Turrier et Peytral n'auraient pas bien exagéré et bien fort : il vint une heure pourtant (Briand et Viviani s'en souviennent) où on trouverait qu'on abusait d'eux avec trop de sans façon et on se lèverait du rang des ministres ; Viviani et Briand y sont encore assis et peut-être ce que je dis là achèvera de les y fixer. »

L'Action

A propos de l'article de M. Hervé :

« M. Hervé m'inexplicable de « réaction républicaine » : il, parce que je ne crie pas avec lui : A bas la République ; 2, parce que je ne suis pas antimilitariste ; 3, parce que je ne suis pas antipatriote ; 4, parce que je n'admets ni le sabotage moralisateur, ni l'action directe. Tout cela est parfaitement exact, mais je me conscientiai de faire remarquer à M. Gustave Hervé qu'aucun républicain, ni même aucun socialiste n'ayant encore adhéré aux théories dont se réclame M. Hervé, je ne puis pas faire œuvre de réaction républicaine, comme il le dit, mais tout simplement d'union et de défense républicaines, contre tous ceux qui crient : « A bas la République ! A bas la Patrie ! » « A bas la loi ! ».

La Libre Parole

Sur « les lois scélérates » :

« Avec Combes, Jaurès était un véritable vice-président du Conseil ; il aurait suffi d'un signe de Jaurès pour que les lois scélérates fussent abrogées, au début de la législature actuelle, la proposition aurait été votée à mains levées. La vérité est que les socialistes n'ont jamais voulu rien faire pour supprimer ces lois contre lesquelles ils récriminent à certains moments avec une si véhémente indignation. Il y a dans le socialiste un croyant égaré avant tout de l'égalité, mais qui se voit déjà ministre en rêve. Dans ce ministre encore en formation, en latence et en expectative, il y a un autoritaire, un réactionnaire et un prosélyteur qui est bien convaincu, comme tous les Français du reste, qu'on n'opprime bien qu'avec des textes de lois. »

Le Gaulois

A propos d'un discours du ministre de la Guerre allemand :

« Le ministre de la Guerre de Guillaume II donne au général Picquart et à son prédécesseur le général André, une double leçon. Parlant au Reichstag allemand sur le budget de la guerre, il a dit que le succès ne dépend pas uniquement des armes, mais aussi de l'esprit qui règne dans l'armée et de l'enthousiasme qui l'anime ». Cette allusion, d'ailleurs discrète, à la disgrâce du général Boulanger, n'est pas pour flatter notre amour-propre national ; la leçon est méritée, j'en conviens, mais il ne nous plaît point que ce soit un orateur qui nous la donne. M. Picquart a le droit de ne pas la comprendre, ce serait se plus sage, car cela lui permettrait de ne pas la trouver. »

Bulletin Financier

Paris, 25 avril 1907.

Marché calme et meilleur en clôture. Notre Rente se relève à 94 60, Banque de Crédit très fermes. Les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires du Crédit Foncier du 27 courant font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 11.324.745 frs. Le Conseil propose de maintenir le dividende à 27 frs. Une somme de 417.165 frs sera reportée à nouveau.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Paris sont fermes à 464. Les obligations du chemin de fer du Nord du Paraná sont bien tenues à 429.50. L'action Berck-Plage à Paris-Plage est demandée à 180.

Canevas Lloyd accentue sa reprise à 2.95.50. La Rio Anor fait 741. La Sierra Morena Cooperage se trouve en bonne tendance à 116. Les Houillères de San Martino sont toujours en faveur à 122. Les charbonnages de Kyrinitza, introduites à la fin de la semaine passée à 125 fr., ont des demandes à 126 50 ; ceux Schneider sont tenus à 31. Janvier 1907 à Agram (Croatie) avec le concours effectif des plus hautes notabilités du pays, n'est que l'extension d'une Cie existant depuis cinq ans.

L'action Charbonnages des Asturies, introduite hier, s'inscrit à 137. Les actions de la Cie Industrielle d'Alliance s'échangent à 390. On attend l'introduction de la Mexican Copper (Mexique) dont la teneur moyenne du minerai dépasserait celle des mines les plus célèbres. Demain mercredi seront introduites les actions de la Société d'exploitation Darreau Espagnole.

Nos chemins de fer sont toujours bien disposés.

Les Agissements
DE LA
COMPAGNIE FRAISSINET

Courrier en retard

Le vapeur *postal* de la Compagnie Fraissinet, le *Golo*, est parti jeudi soir pour Marseille avec un retard de *une heure trente-cinq minutes*.

Ce retard a obligé le bateau de la Compagnie Rubattino à mouiller pendant plus de quarante minutes hors du Nouveau Port, en attendant de prendre la place qu'occupait le *Golo*.

LA GUÉRISON DE L'ANÉMIE
C'est aux pilules Pink qu'il faut la demander

Les pilules Pink guérissent l'anémie et elles la guérissent même quand tous les autres médicaments ont échoué. Les anémiques, les chroniques, n'utilent, dépérissent et meurent par manque de sang. Les pilules Pink leur donneront du sang pour ainsi dire avec chaque dose. Avec chaque dose par conséquent on fera sentir une amélioration. Un jour ce seront les bonnes couleurs qui réapparaîtront, un autre l'appétit, un autre encore les forces jusqu'à ce que la santé parfaite soit retrouvée.

Mlle Louise Godard, une jeune couturière de Dieppe, (Seine-Inférieure) demeurant, 7 rue Damaillot, a tout récemment refait sa santé grâce aux Pilules Pink.



Mlle Louise Godard (P. Vernes-Jeu).

« Depuis un an environ j'étais anémique. Au début j'ai éprouvé des malaises, des faiblesses, auxquels je n'ai pas attaché une bien grande importance. Ces malaises, ces faiblesses ont bientôt augmenté. Tout le monde disait ma mère que j'avais bien mauvaise mine. Pour moi je sentais bien que j'avais sous peu perdu l'appétit et que mes forces diminuaient tous les jours. Mes jambes ne pouvaient plus me porter et j'étais contrainte d'abandonner mon travail plusieurs fois dans la journée. On m'a prescrit des médicaments mais ils ne me firent consciencieusement. Chaque jour j'attendais le mieux et j'interrogeais ma mère, lui demandant si elle me trouvait meilleure mine, mais le mieux ne venait pas et ma mine restait toujours aussi mauvaise, je me suis demandée si je n'étais pas irrémédiable et si je ne devais pas abandonner tout traitement. On m'a tellement vanté les pilules Pink que j'ai voulu faire un tout cas un essai. J'aurais dû commencer par prendre les pilules Pink, j'aurais été guérie tout de suite et je n'aurais pas traîné pendant un an une triste existence. Les pilules Pink m'ont rendu la santé. Je vous en remercie. »

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatiques, rhumatismes, migraines de femmes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 23, Rue Bailly, Paris. 3.50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes, franco.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 28 avril 1907, à 4 h.

La Viennoise, p. fr.,	Kral.
Les Noces d'Arge t, ouv.,	Carteron.
L'Aurore, mazurk,	Leroux.
Guillaume Tell, fantaisie,	Rossini.
Bénédiction, valse,	Petit.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 avril

Barromètre : 7 heures du matin 4 44 2 à midi + 18 à 6 heures du soir + 15
Maxima : 18 5 Minima 9 .
Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm à midi, 762 mm 6 heures du soir, 750 mm.
Vent, au Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

A l'arrivée

M. Chabert, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, descendu au Grand Hôtel Lingénieur.

***

Obsèques

Un de nos jeunes typographes, Jean-Bernard Sanguinetti, miné depuis de longs mois par une cruelle maladie contractée au service militaire, s'est éteint jeudi soir entouré de sa famille éplorée. Intelligent, actif, il aurait fait un excellent ouvrier.

Les obsèques ont eu lieu hier à 4 heures du soir, au milieu d'une grande affluence d'amis.

Avec sa famille, ses camarades le regrettent sincèrement, car il était affectueux et bon. Il a ont tenu à lui rendre les derniers devoirs et à joindre aussi leur part de la douleur de la famille Sanguinetti.

Le cercueil, recouvert de superbes couronnes, était porté par des camarades du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre typographes.

Nous partageons aussi la douleur de la famille Sanguinetti, et adressons à son père, à sa mère, à ses frères et sœurs nos bien vives condoléances.

***

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous officiers dont les noms suivent : Villanova, adjudant au 3e, 18 ans de services ; Massimi, adjudant au 103e, 19 ans de services ; Sansonetti, adjudant au 3e rég. d'artillerie, 16 ans de services.

***

Fiançailles

Nous apprenons avec un bien vif plaisir les doubles fiançailles de Mademoiselle Alice Rocchisani, la toute charmante et distinguée fille de l'honorable et estimé Directeur honoraire des Postes et des Télégraphes d'Oran et de Madame Rocchisani, avec le docteur Georges Bourland, médecin aide-major à l'hôpital militaire de cette ville, et celles de Mademoiselle Antonia Gachet, la toute gracieuse et très gentille fille de Madame Gachet et du regretté Courtier maritime d'Oran avec M. Léopold Rocchisani, surnuméraire de l'Enregistrement et des Domaines.

Nous adressons nos bien vives félicitations aux honorables familles qui vont s'unir, et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

***

Avis

Les éleveurs de vers à soie sont tenus, pour avoir droit à la prime, de déclarer à la Mairie la quantité de graine qu'ils auront mise en incubation.

***

A vendre

Etagne de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

***

A louer

Villa à louer près Pistranera.
S'adresser au bureau du journal.

Etat-Civil

NAISSANCES

Fornelli Philippe-Jean-Mathieu.

DÉCÈS

Sanguinetti Jean-Bernard, 22 ans.
Giacomoni Raymond, 74 ans.
Parisi Marie, 10 mois.
Doux Gabriel-Louis, 40 jours.
Babin Rose, 32 ans.
Paoli Jean-Baptiste, 84 ans.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Caletta.

Le secrétaire, J. Gambari.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00232

BOURSE DE PARIS

	25 avril	26 avril
Rentes de 3 0/0 anciennes	94 50	94 50
— de 3 0/0 amortis.	96 25	96 20

ex-coupon

La Corse vengée !!

MM. Meric et Hervé reculent devant les sommations d'Antoine Leandri

Paris, 26 avril.

Le journal « La Guerre Sociale », dont M. Gustave Hervé est le rédacteur en chef, publiait ces jours derniers un très violent article contre M. Antoine Leandri, à la suite de son manifeste contre révolutionnaire.

Dans cet article M. Meric insultait très grossièrement M. Antoine Leandri, et ne ménageait pas ses odieuses calomnies contre la « Corse et les Corses. »

Antoine Leandri releva fièrement le gant et, en vaillant champion de la Petite Patrie, envoya ses témoins à l'insulteur. M. Meric refusa de se battre, et ne donna aucune satisfaction à M. Leandri.

Notre compatriote se retourna alors contre M. Gustave Hervé, l'apôtre de la désertion devant l'ennemi, et lui adressa un cartel.

M. Hervé déclara aux témoins de M. Leandri qu'il déclinait toute responsabilité.

Devant cette couardise, M. Leandri remercia ses témoins en prenant acte de l'attitude peu fière de MM. Meric et Hervé.

L'incident est clos.

DANS LES FINANCES

Paris, 26 avril.

M. Peretti, sous-préfet de Calvi, est nommé receveur des finances, à Sartène.

***

M. Cahen, rédacteur à l'administration centrale des finances, est nommé receveur des finances, à Corte.

Allocations ecclésiastiques

Paris, 26 avril.

Par décision ministérielle, parue à l' « Officiel » de ce jour, des allocations temporaires sont accordées, pour une période de quatre années à MM.

Patriarche, vicaire à Centuri.
Susini, vicaire à Borgo.

NOTARIAT

Paris, 26 avril.

Par décret paru à l' « Officiel » de ce jour, M. Gavini est nommé notaire à Vescovato, en remplacement de son père.

A TOULON

Exercices de mobilisation

Toulon, 26 avril.

L'amiral Fournier, chargé de l'inspection générale de la marine, a fait procéder à d'importants exercices de mobilisation rapide, avec les torpilleurs, les sous-marins et les cuirassés de la division d'instruction.

Un grand branle-bas de combat a eu lieu. Il a duré de cinq à neuf heures du matin.

L'amiral s'est déclaré très satisfait de la manœuvre.

MARC SANGNIER
à Bastia

Marseille, 26 avril.

M. Marc Sangnier, fondateur du « Sillon de Paris », qui a donné hier soir une grande conférence aux Salons Pain, à Marseille, et qui, aujourd'hui, s'est rendu à Saïon, arrivera mardi matin à Bastia, par la voie de Nice.

M. Marc Sangnier se propose de donner à Bastia une grande conférence sur « le Sillon et la Démocratie ».

FERMETURE
de la
Bourse du Travail de Nancy

Nancy, 26 avril.

A la suite des nombreux actes de sabotage accomplis par les ouvriers-cordonniers et peintres en grève, le maire de Nancy vient de prendre un arrêté ordonnant la fermeture immédiate de la Bourse du Travail.

La situation est assez grave. Des manifestations tumultueuses sont à redouter.

Des mesures sévères de police ont été prise.

LE ROI D'ANGLETERRE
à Paris

Londres, 26 avril.

S. M. Edouard VII se rendra à Paris le 1er mai.

Il séjournera quelques jours dans la capitale.

LES OBSÈQUES
de M. Chantagrel

Le Préfet quitte le cortège

Clermont Ferrand, 26 avril.

Les obsèques de M. Chantagrel, sénateur radical socialiste du Puy-de-Dome, ont eu lieu ce matin à Clermont-Ferrand.

Le préfet du Puy-de-Dôme y assistait.

Au moment du défilé du cortège, les comités radicaux socialistes et socialistes de Clermont-Ferrand déployèrent le drapeau rouge.

Le préfet, se conformant aux prescriptions de la récente circulaire de M. Clémenceau, quitta le cortège funèbre.

D'autres fonctionnaires suivirent son exemple.

AUX ÉTATS-UNIS

Discours de M. Roosevelt

New York, 26 avril.

M. Théodore Roosevelt, président de la République des Etats-Unis, a inauguré aujourd'hui la Grande Exposition de Jamestown.

M. Roosevelt a prononcé un long discours contre les trusts qui, supprimant toute concurrence commerciale, sont un danger capital pour le progrès et doivent fatalement amener des crises terribles.

M. Roosevelt a été longuement acclamé par des milliers d'auditeurs.

AU MAROC

Assassinat d'un Juif portugais

Tanger, 26 avril.

Un négociant juif, protégé par le gouvernement du Portugal, a été assassiné à Casablanca par les indigènes.

Ce nouveau crime cause une vive émotion dans les milieux marocains, où l'on s'attend à une intervention armée des puissances européennes.

Les Affiches anti-militaristes

Sept arrestations

Paris, 26 avril.

Le gouvernement est décidé à sévir contre les apôtres de la désertion et de l'antimilitarisme.

Sept signataires de l'affiche placardée par les soins des antimilitaristes, ont été arrêtés dans la matinée par des inspecteurs de la sûreté.

Quatorze autres signataires de la dite affiche sont très activement recherchés par les autorités judiciaires.

Des poursuites criminelles vont être exercées contre tous ces individus.

Tous leurs placards ont été, d'autre part, lacérés par la police.

Il est dit dans ces placards que pour les conscrits l'ennemi n'est pas le travailleur, fût-il né de l'autre côté de la frontière et revêtu comme eux de la livrée militaire, mais bien l'exploiteur nationaliste ou cosmopolite.

Le placard ajoute que le fusil mis entre les mains des conscrits dans un but de pression et de répression, peut et doit se retourner en descendant le fusil libérateur, le jour où le monde des travailleurs livrera le combat suprême contre la domination capitaliste et où la révolution ouvrière se fera avec l'armée.

EN ANGLETERRE

Un Français vitriolé
A LONDRES

Londres, 26 avril.

La cour centrale criminelle de Londres a terminé aujourd'hui l'examen du procès de Mlle Emilie Foucault, accusée d'avoir vitriolé M. André Delombre, fils de l'ancien ministre du Commerce de France.

M. André Delombre, qui n'est âgé que de 26 ans, a perdu un œil, et porte une profonde cicatrice sous l'autre œil. Il est de plus devenu complètement sourd de l'oreille droite, et entend à peine de l'oreille gauche.

Entendu comme témoin il s'exprime avec beaucoup de modération. Il reconnaît avoir eu certains torts envers Mlle Foucault. Celle-ci éclate en sanglots pendant que son ancien amant dépose.

Dans son interrogatoire, l'accusée, en proie à une très vive émotion, raconte qu'elle a voulu se suicider et n'a qu'involontairement atteint son amant, qui essayait de l'empêcher de boire le vitriol.

Sir Charles Mathew, qui occupe le siège de l'accusation, a prononcé un réquisitoire énergique. Il a constaté que le crime dont M. Delombre a été victime, est heureusement très rare en Angleterre.

« On a vu, s'écrie-t-il, sur le continent français des jurys criminels prononcer l'acquittement des accusés dans des cas semblables. A Londres, on n'est pas aussi sentimental et un verdict pareil n'est pas à craindre. Le jury reconnaîtra Mlle Foucault coupable d'un crime lâche et monstrueux. »

Me G. Elliott a fort heureusement présenté la défense de l'accusée. Celle-ci menaçait de boire le vitriol, M. Delombre s'avança pour l'en empêcher. Une lutte s'engagea, durant laquelle le liquide corrosif fut accidentellement lancé au visage de la victime.

Me Elliot, après la lecture de la correspondance amoureuse échangée entre son client et la victime, réclame l'acquittement de Mlle Foucault.

Reconnue non coupable, Mlle Foucault a été acquittée.

EN ITALIE

Le roi de Siam à Gênes

Naples, 26 avril.

S. M. le Roi de Siam a quitté Naples dans la matinée se rendant à Gênes.

La foule lui a fait une ovation des plus sympathiques.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises l'immense succès de l'Ambigu

GIGOLETTE

Comédie en 5 actes de MM. P. Decourcelle et Tarbé.

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

GRATUITEMENT Le T. R. Père Grégoire, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gaulis afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui dispersé, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, acnémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les malaises provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Grégoire, à Bastia*, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

Machine à Coudre Singer

Occasion unique, payée 200 francs, à vendre de suite 150 francs.

S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE PUZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tollier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Aux Amateurs
de la pêche aux truites

M. Jean SCOTTO, patron pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 11 francs, rendus franco à domicile.

Grand entrepôt de Vins

CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

Grands Prix, 4 Diplômes, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

Vente en Gros et au Détail

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Elle a que les prix soient très réduits. Elle garantit les vins qu'elle livre, pur jus de raisins frais, et engage les acheteurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

Aperçu des prix pour le Gros

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alesio, Talloni, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

Aperçu des prix pour le Détail

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,20 et 0,25 la litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 la litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alesio, Talloni, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 la litre ; blanc : 0,40 la litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS DE PIN

Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 75 le sac.

Planches — Lattes — Liteaux — Voutrelles

Prix réduits

Déménagements
pour tous les pays
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap Bastia.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

26 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

V

A LA FERME BLANCHE

Elle y avait apporté une part d'elle-même, ce qui suffit pour transformer un logis, de telle sorte qu'on peut, en y pénétrant, reconnaître le caractère de son habitant dès le premier coup d'œil.

Lorsque son bouquet fut achevé, la jeune fille le mit sur la commode ventrue, ornée de beaux cuivres, dans un vase en verre, rempli d'eau fraîche.

Puis, distraite, elle sortit par la porte-fenêtre, de plain-pied avec la terrasse.

Bien à l'ombre sous le feuillage du noyer, elle s'accouda à la balustrade pour regarder le paysage qui se déroulait devant elle, à perte de vue.

Enfin, elle rentra dans sa chambre et se disposa à écrire.

Soudain, elle entendit un bruit pareil au craquement d'une branche d'arbre qui se brise.

Elle se retourna et vit, sur la terrasse, un homme qu'elle reconnut.

C'était le vicomte Roger de Pardayant.

Noémie, interdite, effrayée même, marcha vers la porte opposée à la fenêtre ; mais Roger la devança.

— De grâce ! fit-il, presque suppliant, écoutez-moi !

Noémie s'était rassurée.

Avec un finesse féminine, elle avait deviné ce qui se passait en M. de Pardayant.

Elle avait compris qu'elle s'était alarmée à tort, qu'elle n'avait rien à redouter de lui.

— Eh ! bien, fit-elle, puisque vous le souhaitez, causons.

Et elle ajouta, en indiquant un siège au vicomte :

— Laissez-moi vous dire que votre entrée ici est un peu romanesque. Vraiment, vous m'avez effrayée.

— Excusez-moi. Depuis deux jours je rôde dans le pays, aux alentours de cette ferme ; je n'ai point osé y entrer.

— Pourquoi ?

— Je craignais que vous ne refusiez de me recevoir.

— Mais, puisque vous êtes venu jusqu'ici pour me voir, comment donc...

— On m'a dit que vous vous promeniez souvent, seule, dans le petit bois voisin... Je comptais vous y suivre, apparaître devant vous et vous supplier de m'entendre ; mais vous n'êtes pas sortie de la ferme...

Caché derrière une haie, il y a une heure, je vous ai vue cueillir des fleurs dans le jardin ; puis, j'ai vu partir votre père nourricier.

Je savais que vous deviez, alors, rester seule ici.

L'instant était propice : je décidai que je le saisirais.

Noémie, j'ai attendu ce moment avec impatience.

— Parlez.

— Au dernier moment, j'hésite... j'ai peur ! Noémie, à présent, et sans cet événement qui nous a séparés, vous deviez être ma femme... Vous avez été frappée cruellement, par la scène qui s'est jouée sous vos yeux... Vous en avez souffert, vous en souffrez encore... Mais elle s'effacera de votre souvenir...

La jeune fille ne répondit pas.

Roger reprit :

— J'ai été coupable. Mais si vous saviez la vérité ! Tenez, laissez-moi m'expliquer. Je vous apparaîtrai tel que je suis, vraiment, et vous aurez pitié de moi. J'étais encore un adolescent quand je me suis trouvé seul au monde, libre de mes actes, et disposant d'une grande fortune. A vingt cinq ans, quasi ruiné, blasé sur les plaisirs parisiens, dégoûté des amours faciles, me croyant misanthrope, alors que je ne connaissais ni les hommes ni les choses, alors que je ne savais rien de la vie, je rencontrai celle qui s'est vengée de moi si cruellement. Elle était jolie, spirituelle, instruite ; elle avait de grandes qualités, un cœur tendre ! Ah ! comme elle était dissemblable de toutes les créatures avec qui j'avais vécu jusque-là ! Le contraste était si flagrant que je fus pris, tout entier, par elle, d'un seul coup ! En réalité, j'avais été touché par sa grâce exquise de jeune fille chaste, candide, simple. Alors, certes, j'aurais, sans hésiter, fait d'elle ma femme. Elle s'abandonna à moi, sans même se rendre un compte exact de sa chute ; toute enivrée qu'elle était par un ardent amour que je croyais partager. Avec la petite fortune qui me restait... je vécus près d'elle, heureux, dans un coin tranquille. Une transformation radicale s'était opérée en moi. J'avais compris le vide de mon existence passée. Je voulais reconquérir ma fortune, sottement dilapidée. Le hasard me mit en relations avec votre père. Bientôt, je vous vis. Les délicieuses impressions que je ressentais, à votre aspect, me firent comprendre que je n'avais point aimé encore. Mais ma conscience m'ordonnait de garder ma foi à celle qui ne vivait que par moi. Et puis, et de plus, elle était mère, et je l'avais appris, avec joie, quelques semaines auparavant. Je luttai donc, d'abord, contre l'amour que vous m'aviez inspiré. Je cessai mes visites chez vous. Je m'étais promis de ne plus vous revoir. Je voulais vous oublier. Vains efforts ! Malgré moi, je retournai en votre maison, Noémie, et je vous revis ! Dès lors, je fus vaincu ! La passion victorieuse me força à oublier mes devoirs envers ma maîtresse. Vous savez le reste ! Telle est la vérité !

— Je sens que ce que vous avez dit est vrai. Vous avez dû souffrir beaucoup !.. En effet, vous êtes moins coupable que vous ne le paraissez... Je vous plains sincèrement...

(*A suivre*).

Viticulteurs

En vous offrant la **NOUVELLE BOUILLIE CUPRIQUE**, préparée par M. Pons, chimiste-agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Celeste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, résistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dénomination instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

A M. J.-B. CASTELLI
Ingénieur agricole
92, Boulevard du Musée, 92. — Marseille

Représentants sérieux. — Négociants pour revente sont acceptés. — Forte remise. — Demander prix et brochure.

Dosages en surface de cuivre total et en surface de cuivre soluble et assimilable garantis.

LA
POCHETTE NATIONALE
(Autorisée par Arrêté Ministériel du 19 Février 1907)
CONSORTIUM DES LOTERIES AUTORISÉES
Tuberculeux en Si-Pol-sur-Mer, Jeunesse Roulaine de Maguelin, Sauveterre de Pau-de-Calais, Ligue Maritime Française, Dunkerke au Foyer, Ville de Rochelle, Ville d'Amiens, Ville de Carcassonne, Ville de Tourcoing et Association Amicale des Enfants de la Saône.
NEUF CHANCES DE GAIN pour 5 FRANCS
5 GRANDS TIRAGES EN 1907 & 1908
15 Mai, 15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907, 15 Mars 1908
Chaque pochette contient 5 billets répartis dans les diverses loteries de manière à représenter un ensemble de plus de 40.000 lots, supérieurs à TROIS MILLIONS de FRANCS.
La POCHETTE NATIONALE est en vente dans toute la France, chez les Banquiers, Changeurs, Buralistes, Libraires, Papetiers, etc. Pour tout envoi d'un billet, envoyer mandat-poste de 5 fr. 20 à M. l'Administrateur de la Pochette Nationale, 5, rue Etienne-Marcel, à Paris. Lettre recommandée 25 c. étranger 50 c. Les demandes sont servies dans l'ordre d'arrivée.
REMISE AUX MARCHANDS

ABSINTHE
Edouard Pernod
La meilleure de toutes
Maison à Couvet (Suisse)
et Pontarlier (Doubs).
FONDÉE EN 1827
Consommateurs ! Demandez donc partout
Un « Edouard Pernod »
Dépôt pour toute la Corse :
L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
Maison fondée en 1871 — Maison fondée en 1871
H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs
Siège Social, Usines & Bureaux
Marseille - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - Marseille
La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.
Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.
Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.
TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires
Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, Boulevard Paoli 17, — BASTIA

A LOUER
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Mécaps
LA KABILINE
Pour rendre nuit aux Filaments
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
une intervention suivie par les plus grands Noms de France
2.500 OEUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis e franco
Ecrire GUSTAVE FARCELTORE à PREMONT (Aisne) France

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans établis dans la ville — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens malsains à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

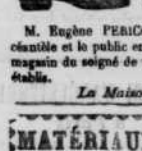

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scoglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

YEUX Les personnes atteintes de maladies des yeux, de la vue, d'affaiblissement de la vue, d'inflammation, d'yeux et de paupières rouges, faiblesse, irritation, etc. (même de naissance, inguérissables, etc.) qui désirent s'adresser à M. C. GATTET, à CAUDRY (Nord), qui adressera gratis le moyen de guérir rapidement.



MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Automne-Hiver 1906-1907
Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles
Prix très réduits


Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
40 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TUMEURS cancers et fibrômes. Ecrire Viallet, 15, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 117 — DIMANCHE 28 AVRIL 1907

00233

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 fr.	12 fr.	6 fr.

Union postale, et divers Pays : le port en sus.
Ne se répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcellin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 33 m. — Coucher, 6 h. 27 s.
Dernier quart., le 4 - Nouv. Lune, le 11.
Fête de Demain Saint Pierre, martyr.

27 AVRIL

Sous le Voile

HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

C'était en juin 1848.

Depuis février, les Parisiens, après s'être débarrassés sans savoir pourquoi d'un roi débonnaire, avaient la satisfaction de posséder la République, dont ils pouvaient contempler la statue colossale érigée le 21 mai pour la fête de la Concorde ! au milieu du Champ de Mars ; et la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, inscrites sur les murailles, ce qui était certes une compensation suffisante à la baisse de la rente, à la ruine du commerce, au lamentable fiasco des ateliers nationaux (quinze millions gâchés en trois mois !), à l'impôt des 0 fr. 45 et à l'émeute du 15 mai, prélude des terribles journées qui allaient ensanglanter la capitale et ajouter un nouveau martyr à la glorieuse liste des évêques des Gaules.

. . . . . .

Dans l'étroite sacristie d'une humble église de faubourg, tout un groupe de femmes et de bourgeois agenrés se pressaient autour de leur pasteur qui s'efforçait de les rassurer avec plus ou moins de succès.

— Alors, vous ne craignez rien, Monsieur le curé ?

— *Rien absolument, mes enfants.*

— Mais ils disent qu'ils viendront à toutes les églises.

— Qu'ils viennent, Seigneur ? c'est ce qu'ils ne font pas assez souvent.

— Ils veulent pendre tous les curés !

— Je suis trop lourd, je casserais la corde.

— Pourtant, Monsieur le curé, pensez donc, quel scandale ! quelle peur pour ces pauvres petites !

— Mes chers amis, dit l'abbé Stefani avec un peu d'impatience, je vous ai affirmé que vous pouviez être tranquilles et que je prenais tout sur moi ; si vous ne croyez pas à ma parole...

— Si, si ! Monsieur le curé ; seulement, si ces bandits veulent troubler la cérémonie, objecta un gros épicier qui n'avait rien d'un foudre de guerre.

— *D'abord*, ce ne sont pas des bandits, mais des frères égarés que le bon Dieu ramènera quand il voudra dans le bon chemin ; quant à troubler la cérémonie, allons donc ! Vous verrez qu'ils suivront la procession.

Sur cette promesse rassurante, papas et mamans moins inquiets s'en furent vaquer aux préparatifs du lendemain, grosse affaire pour les petites gens de ce quartier populeux qui, presque tous, devaient mettre la main à la pâte. C'est que la Première Communion, pour le peuple, n'est pas seulement un grand acte religieux, c'est une date mémorable, une fête unique dans l'existence de ces humbles qui, toute leur vie, en garderont l'éblouissement. Pour ce jour-là, rien de trop bon ; on met les petits plats dans les grands, on combine les menus, on discute les toilettes, on bouleverse le logis, on encombre la cuisine, on démonte le lit pour dresser la table, et l'on dort où l'on peut, dans un coin, sur une chaise...

Cependant une femme pauvrement, mais proprement vêtue, était restée derrière les autres.

— Bon ! vous n'êtes pas encore rassurée, Madame Prial ?

— Dame, Monsieur le curé, ma pauvre petite infirme...

— *Votre petite infirme sera au premier rang.*

— Vous me faites trembler.

— C'est pour vous tranquilliser, au contraire ; vous pensez bien que s'il y avait le moindre danger...

— Merci, Monsieur le curé, vous êtes bien bon... aussi...

— Quoi encore ?

— Si j'osais vous demander vos prières dans ce jour béni pour le père de ma petite Madeleine...

— Comment donc ? Un ancien troupier a droit à ma sympathie particulière .. même s'il ne la mérite pas tout à fait... et, si je le tenais là, entre quatre-z-yeux... je vous le confesserais en deux temps, trois mouvements.

— Hélas ! Monsieur le curé, Dieu vous entende ! Depuis dix ans qu'il ne nous a pas donné signe de vie... Il est peut-être mort... ou pire !

— Allons donc, un ex-zouave a la peau dure... et quand on a été un brave soldat on peut oublier ses prières... jamais son drapeau... ça remplace la conscience... et l'on ne voudrait pas rougir devant lui.

— Il n'*était* pas méchant au fond et il aimait tant sa petite... S'il la voyait si mignonne dans sa robe blanche, bien sûr, il chasserait toutes ses vilaines idées.

— Il ne faut pas désespérer. Qui sait !

Et, avec un geste artical, plein de foi en la Providence, le prêtre congédia sa paroissienne.

***

L'abbé Stefani était un « vieux de la vieille », il avait fait toutes les campagnes de l'Empire dans la garde de son illustre compatriote (il était né à Ajaccio) et l'avait suivi en Autriche, en Prusse, en Russie, à l'île d'Elbe, à Waterloo ; il l'eût suivi à Sainte-Hélène si on le lui eût permis, et la chute de l'empereur l'avait laissé aussi désorienté que s'il eût vu le soleil s'éteindre.

D'abord, il avait attendu patiemment son retour, puis, le 5 mai, sa dernière espérance ayant sombré dans les flots du Pacifique, il s'était tourné vers le Maître qui ne meurt pas, estimant qu'après Napoléon, il ne pouvait plus servir que Dieu !

Et il le servait avec toute son ardeur belliqueuse, tout son dévouement passionné, toute sa crânerie vaillante de vétéran de la Grande Armée, ne reculant pas plus devant les railleries que devant les balles et prêt à affronter l'émeute comme jadis la Grande Redoute.

Au physique, c'était un beau vieillard, taillé en hercule, avec des cheveux blancs frisés encadrant un visage énergique adouci par un regard et un sourire d'une mansuétude infinie.

Au moral c'était un saint.

Aussi était-il adoré dans sa paroisse et, malgré les craintes de ses fidèles, il n'avait pas consenti à retarder d'un jour la date fixée pour la Première Communion, en dépit du volcan en ébullition, dont les laves débordantes menaçaient de tout engloutir.

— Croyez-vous donc que je vais faire attendre le bon Dieu pour ces gaillards-là ? répondait-il aux objurgations des timorés.

***

Les cloches sonnaient à toutes volées, et, se hâtant vers l'église, les mamans en grande toilette, les papas, sanglés dans la redingote de cérémonie, conduisaient, glorieux et émus, les fillettes enveloppées du voile de mousseline, les garçonnets tout fiers de leur brassard d'argent.

Au premier rang des blanches colombes emplissant le modeste chœur, deux béquilles mettaient leur tache noire, et le regard apitoyé se posait avec intérêt sur une communiante, la plus petite qui, elle, oubliait certainement son infirmité dans la pure extase de ce beau jour. C'était Madeleine Prial.

Sa mère, honnête ouvrière de campagne, avait épousé, à son retour du service, le fils d'un voisin, Pierre Prial, qui avait fait un congé en Afrique et décroché les galons de sergent sous les ordres de Bageaud. Malheureusement, il avait rapporté aussi de la fréquentation des Bat' d'Af' des théories subversives, des mœurs peu édifiantes et de fâcheuses habitudes d'intempérance. De plus, non content d'avoir à peu près perdu ses croyances de jeunesse, *il raillait impitoyablement celles de* sa femme, posant à la forte tête, au libre-penseur, ce qui lui valait une haute considération... au cabaret, dont il était un des habitués et où on le présentait comme une autorité aux commis-voyageurs en révolution, parcourant déjà les villages.

Cependant, ce n'était pas un mauvais cœur ; il y avait chez lui plus de fanfaronnade que de méchanceté réelle, et la petite ayant été malade peu après sa naissance, il avait couru de lui-même chercher le prêtre pour la faire baptiser.

C'est qu'il adorait *sa petite* ! Pour elle, rien n'était trop beau, trop bon, trop cher, et, certes, si quelque chose eût pu l'arracher à son vice, c'est ce petit être fragile, qu'il ne touchait qu'avec précaution, craignant de lui faire mal en l'embrassant. Et parfois, en le voyant jouer avec elle sur le seuil de leur maisonnette, la faire sauter sur son genou, lui chanter les refrains de son enfance, la mère attendrie se reprenait à espérer.

Malheureusement, quand il avait bu, *il ne reconnaissait plus ni sa* femme ni sa fille, et rien n'arrêtait son ivresse furieuse l'incitant aux pires excès.

Un soir, la laborieuse couturière, sur qui reposait en grande partie la charge de la maisonnée, achevait une toilette de communiante, à laquelle elle donnait un coup de fer avant de la mettre dans un carton pour la livrer, lorsque Pierre rentra, la démarche avinée, la langue pâteuse, les yeux troubles.

La vue de cette robe blanche l'irrita, comme une cape rouge de taureau, il se répandit en invectives contre les calotins et leurs mômeries :

— Je ne veux pas voir ça chez moi... Jette-moi ça au feu... plus vite que ça...

Sans répondre, elle se hâtait de plier le voile, la jupe.

Ce silence exaspéra plus encore le furieux ; il saisit le fer à repasser posé sur la table et, d'une main mal assurée, le lança à la tête de sa femme...

Un double cri... cri de douleur, d'indignation.

Le lourd projectile est allé s'abattre sur le berceau de la pauvrette, qui pleurait tout bas, réveillée par le vacarme ; elle avait les jambes brisées...

Subitement dégrisé, Pierre resta un instant hagard, épouvanté devant l'enfant inanimée ; puis, avec un ruissellement de bête fauve, il s'enfuit dans la nuit sombre et jamais plus l'on n'entendit parler de lui...

La petite survécut, mais elle demeura infirme, et, pour la faire mieux soigner, la mère quitta son village et vint s'installer dans ce pauvre faubourg où, grâce à la protection de l'abbé Stefani, elle gagnait honnêtement sa vie.

Mais, bien que la vue de ces tristes béquilles dût raviver sans cesse la plaie saignante, elle n'avait gardé dans le cœur qu'une grande pitié pour le père de son enfant, à qui elle avait appris à prier pour lui et qui, elle non plus, ne l'avait pas oublié.

***

La Messe s'était achevé sans incident et les enfants étaient rentrés paisiblement dans leur famille, mais, quand sonnèrent les Vêpres, une certaine agitation commença à se manifester dans le quartier. Des groupes tumultueux se formèrent devant les marchands de vin, des orateurs improvisés, jaloux des lauriers de Camille Desmoulins, excitèrent leurs auditeurs, non à prendre la Bastille, mais à envahir l'église, et les petites communiantes durent hâter le pas pour échapper aux insultes et grossières propos de misérables avinés.

Un d'eux, attablé devant une verte qu'il remuait avec précaution, se montrait particulièrement excité, et à son vis-à-vis, vieille barbe à la mine farouche cependant, ayant émis cette réflexion subversive : « Elles ont l'air de colombes effarouchées, les pauvrettes ! » s'était fait vertement rembarrer.

Jean-la-soif, qui méritait bien son surnom, n'aimait pas les mangeurs de bon Dieu, qu'ils fussent sous le voile ou sous la soutane, et peut-être une robe blanche l'exaspérait-elle plus encore. Il donnait à cela toutes sortes de raisons, tirées de l'histoire des papes, Béranger et Voltaire, autorités incontestables, n'est-ce pas ? Mais si l'on eût pu plonger au fond de son âme...

Une robe blanche... non, il ne pouvait plus voir une robe blanche depuis qu'elle avait été éclaboussée du sang de sa petite... Il avait beau faire le fanfaron, s'enfoncer tous les jours davantage dans l'ivresse, chercher l'oubli dans ce louche poison troublant sa cervelle et faisant trembler sa main, il ne pouvait effacer de sa mémoire la scène tragique, l'image de la mère affolée le chassant d'un geste vengeur, et surtout la plainte du pauvre bébé le poursuivant dans la nuit noire...

Et, bien qu'il se vantât de n'avoir pas peur de grand'chose, jamais il n'avait osé rentrer dans le village, crainte d'entendre sonner le glas ou de trébucher sur une tombe...

Voilà pourquoi, rongé par le remords, au lieu de se frapper la poitrine, Jean-la-soif montrait le poing au ciel.

. . . . . .

La cérémonie touchait à sa fin, une voix claire achevait de réciter les « vœux du baptême » et processionnellement l'on défilait devant les fonts, quand des coups violents ébranlèrent le portail prudemment fermé.

Une bande de forcenés essayaient d'envahir la chapelle, et suisse, bedeau, marguilliers en défendaient l'accès. On se bousculait, on se gourmait sur les marches. Dans l'étroit tambour des portes latérales, les femmes criaient, les hommes juraient, les enfants pleuraient ; c'était un tapage, un tumulte, un désordre qui allait tourner au pire scandale, quand soudain les deux battants s'ouvrirent tout grands, l'autel resplendissant apparut au fond dans sa majestueuse splendeur et, sur le seuil, l'abbé Stefani, dans ses ornements sacerdotaux. Sa haute stature, sa figure vénérable en imposèrent, malgré eux, aux émeutiers...

— Mes amis, dit-il d'une voix forte, profitant de leur surprise, vous désirez assister à notre cérémonie, j'en suis touché, et comme l'église est trop petite pour que vous puissiez entrer, c'est nous qui allons sortir. Nous ferons la procession dans la rue, suivez-la. Ça fera plaisir à ceux de vous qui ont des enfants et ça donnera envie d'en avoir à ceux qui n'en ont pas.

Ils *se regardaient, interdits*...

— Ne l'écoutez pas, cria soudain la voix avinée de Jean-la-soif qui brandissait une bouteille, mort aux calotins !

Mais déjà une longue théorie de communiantes se déroulait sur le parvis aux accents du beau cantique :

Foi de nos pères,
Notre règle et notre amour...

En tête marchait la petite infirme appuyée sur ses béquilles... elle arrivait en face de Jean-la-soif...

— Pierre ! mon mari... c'est ta fille !

Un cri rauque répondit à ce cri de détresse, la bouteille roula sur le pavé, et, dégrisé, chancelant, *éperdu*, le père tendit les bras à la blanche apparition qui s'y jeta sans hésiter en murmurant :

— Papa ! mon cher papa ! le bon Dieu m'a exaucée !

. . . . . .

Un instant après, docile comme un enfant, Pierre, suivant le sillage de deux petites béquilles, pénétrait dans le sanctuaire et allait s'agenouiller près de la douce compagne... Le tendre regard de la petite infirme les enveloppait de la même caresse... mais c'était à lui surtout qu'elle souriait... et avec ce sourire

elle l'eût conduit en enfer... pourquoi pas en paradis ?

ARTHUR DOUBLIAC.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 Avril à 3 h.

Fontenay, allégro,	Signard.
Leitche Cavalerie, ouverture,	Suppé.
Si tu voulais bluette,	Turine.
Le Petit Duc, fant.,	Lecocq.
Grand aux Libellules, galop,	X.

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

Nous sommes particulièrement heureux de publier l'exquise poésie qu'un de nos meilleurs littérateurs bastiais a dédiée à notre charmante et distinguée collaboratrice.

A RI-KI-TI

1

O mesti od lazi
I tuoi pensieri
Ognor ne attraggono
Perchè sinceri,
E, con le radiche
Giù nel real,
La cima innalzano
Vêr l'ideal.

2

Fra i detti ruvidi
E l'insipature,
Che qui ne offendono
Di lor brutture,
Le note armoniche,
Donna gentil,
Or muovi a cantico
Primaveril.

3

E fiori candidi
Spargendo vai,
Qual, nelle tenebre,
Di stelle rai,
E vaghe immagini,
Sogni d'amor
Così ne allietano
La mente e il cor.

4

Del mondo l'Anima
È Poesia :
Essa pur l'umile
Mortale india,
E se non ergeli
Sui vanni altier,
Nei nulla piombano
Prenci e guerrier.

5

Ma quando balsamo
Solo ai dolori
Fosse de' miseri
Affranti cuori,
Tu cui benefico
Nume il parti,
Pietosa versane
Loro ogni dì...

6

Nè mai ti turbino
D'invido stuolo
Le voci querule
Nell'alto volo :
Al suol la vipera
Striscia, e l'angel
Sereno librasi,
Sull'ali in ciel.

IGNOTO.

Monseigneur Desanti à Bastia

Mgr l'Evêque d'Ajaccio arrivera dans notre ville, le 1er mai, par le train de deux heures.

Sa Grandeur présidera le 3 mai la procession triennale de Saint-Crucifix, dite Miracle, dans la paroisse Sainte-Marie.

Le jour de l'Ascension une messe pontificale sera célébrée en l'Eglise Saint-Jean.

Monseigneur passera une dizaine de jours à Bastia.

COUR D'ASSISES

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 2e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 20 Mai 1907, à midi précis, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli.

Jurés Titulaires.

Pasqualini Ignace, maire, Castine'a. Cuneo d'Ornano, docteur en droit, Ajacc'o. Nicoli, chef de bataillon en ret., Ajaccio. Rocca-Serra, ex-ppl. du juge de paix, Levie. Lucca Vincent, rentier, Pino. Marchini C.-F., retraité, Omessa. Natali Quilicus, propriétaire, Zevaco. Beglicomini J.-A., S'e-Lucie (Sartène). Palmieri, percepteur en retraite, Luri. Larzi Jean, négociant, Ajacc'o. De Morati Franç'o's, avocat, St-Florent. Moracchini Mathieu, rentier, Vivario Passalacqua A.-L., commerçant, Bastia. Scoffoni, retraité, Porgio-Marinaccio. Pinelli Barthélemy, propriétaire, Rosazio. Mariani David, médecin, Propriano. Milanini J.-B., propriétaire, Portovecchio. Bastianaggi, anc. brig. des forêts, Vero. Mannoni, capitaine en retraite, Volpajola. Rocca Léonard-Joseph, rentier, Ajaccio. Mannoni J.-M., négociant Calenzana. Luciani Joseph, retraité, Galeria. Quilichini Joseph, anc. maire, Calcatello. Battistini François, anc. maire, Sarrola. Ercole Jean, retraité, Perelli. Tomasini, rec. des postes retraité, Zerubia. Ferracci, ancien voyer, Prunelli di Fium. Grimaldi, adj. municipal, Bocognano. Paoletti Philippe, maire, Nocario. Gambini Dar-Louis, percepteur, Moita. Sarrola, capitaine en retraite, Sarrola. Giacobbi Xavier, propriétaire, Bastia. Battini, brigad. de gend. en ret., Brie. Battestini César-François, notaire, Calvi. D'Ansoni André, propriétaire, Furiani. Orsatti Baptiste, propriétaire, Quenza.

Jurés Supplémentaires.

Lingenieur Vincent, maître d'hôtel, du Zarbi Louis, propriétaire, Barun Mariani Pierre, avocat, Canazzi Joseph comptable, tous de Bastia.

Bulletin Financier

Paris, 26 avril 1907.

Le marché est mal disposé et presque toute la cote s'alourdit. Notre Rente revient à 96,50. Tous les Fonds Etrangers sont plus faibles. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues: Crédit Foncier 1 67, Crédit Lyonnais 1 165, Comptoir Natio ai d'Escompte 655. Soc été Générale 602.

En Banque les obligations 5 0/0 du Port de Dalnia progressent à 458. Les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Gray sont bien tenues à 515.

La Librairie Oudinoff se tient 128. Le Bec Auer continue sa reprise à 742. Oberkoïsch se négocie à 31,50. Les Mines et Fonderies de Francardo sont très fermes à 225. Les Barytes Françaises s'échangent à 482, le Mélinopone à 130.

Le Comptoir Anthracite de Tocalone se retrouvent à 12. L'Eclair (automobile) est calme à 176. Au sujet des Mines d'étain de d'Arnoux, sont l'introduction est prochaine, disons que la superficie de la concession comprend 150 hectares. Les actions de la Société des Automobiles Delahaye sont demandées à 36,25.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Cie d'Assurances Générales sur la Vie s'est tenue au siège social, rue de Richelieu, le 17 courant, sous la présidence de M. le Baron de Neuflize. Le rapport a fait connaître la brillante situation de cette Cie. Les assurances en cours s'élèvent à 877 millions 592.740 frs et les rentes viagères constituées atteignent 47 millions 491.405 frs de rente.

Nos chemins de fer sont toujours bien tenus.

Conseil Général

Canton de La Porta

M. Joseph Grimaldi, propriétaire à San Damiano, est candidat républicain au Conseil général dans le canton de La Porta.

Gazette Ajaccienne

Cours secondaires d'Ajaccio

Mlle Lucie Ottavj, déjà chargée par délégation rectorale des fonctions de directrice des Cours secondaires de jeunes filles d'Ajaccio, est nommée aux mêmes fonctions par arrêté ministériel en date du 10 avril 1907.

Mlles Geraldini et Paoletti, par arrêté ministériel de la même date, sont déléguées dans les fonctions de met resses chargées de cours au même établissement.

Musique Municipale d'Ajaccio

Programme du 28 avril 1907, à 4 h.

La Vienno'se, p. r.,	Kral.
Les Noces d'Argent, ouv.,	Carteron.
L'Aurore, mouvts,	Leroux.
Guillaume Tell, fantaisie,	Rossini.
Bénédic ine, valse,	Petit.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Carnet de mariage

Samedi dernier a été célébré le mariage de Mlle Marie Panaro, la très gracieuse fille de notre ami, M. Louis Panaro, l'entrepreneur de travaux publics bien connu, avec M. Charles Antoine Ansidei, commis des postes et télégraphes à Tunis.

Les témoins étaient: pour la mariée, MM. Panaro Jean, retraité, oncle de la mariée, et Boognano, son beau frère; pour le marié, MM. Miniconi, instituteur, et Ansidei, ses cousins.

La bénédiction nuptiale a été donnée en l'Eglise Saint-Roch en présence d'une nombreuse et brillante assistance. Un succulent déjeuner, servi à l'hôtel de Provence, a terminé cette petite fête de famille.

Nous présentons aux jeunes mariés tous nos meilleurs et bien sincères vœux.

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui, matinée à 2 heures.

A la demande générale

Le grand succès de fou rire

Le Contrôleur des Wagons Lits

Vaudeville en 3 actes de M. Valabrègue

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises

Le Courrier de Lyon

Drame historique en 5 actes et 8 tableaux de MM. Moreau, Strandin, Delacour

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 15 à midi + 18 à 6 heures du soir + 17 Maxima + 21 Minima + 9 3.

Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 752 mm. 6 heures du soir, 750 mm.

Vent, ne Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, Ouest.

Etat du ciel, Découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Dédié à nos flics

Les palmiers de la place Saint-Nicolas font l'objet de toutes les conversations et de discussions parfois passionnées.

Notre municipalité sera bien inspirée, en faisant placer un écriteau très apparent, ainsi que cela se voit en Belgique et dans quelques villes de France, où les arbres et les plantes des jardins publics, sont confiés à la garde des citoyens.

Déjà l'édicule qui orne le fond de notre place a subi quelques rudes assauts de la part de nos malfaiteurs ; il faudra donc redoubler de surveillance, si l'on veut conserver intact le patrimoine commun.

Nous faisons donc appel à nos flics, et la rime n'ayant plus rien de désobligeant pour les représentants de l'autorité, depuis que M. Clemenceau s'est intitulé le premier flic de France.

***

Les chiens

Les gendarmes des brigades de Bastia, en tournée dernièrement dans la commune de Furiani, ont dressé procès-verbal contre plusieurs habitants de ce village pour ne pas avoir leurs chiens tenus en laisse et découverts de collier, et ce en vertu d'un arrêté préfectoral du 1er août 1906.

Nous serions très heureux de savoir pourquoi ce qui est défendu à Furiani, est permis à Bastia. Les chiens, en effet, pullulent dans nos rues, mais encore n'est-ce rien en laisse et le plus grand nombre n'ont même pas de collier.

Pourquoi nos gendarmes ne mettent-ils pas à exécution l'arrêté de M. le Préfet à Bastia aussi bien qu'à Furiani ; les chiens, dans notre ville, devenant de plus en plus encombrants, il serait temps d'y mettre ordre.

***

Bourses des Lycées

Parmi les candidats reçus au concours des Bourses des Lycées de la ville de Paris, nous relevons avec plaisir le nom du jeune Jean Luca, fils de notre ami, Philippe Luca, secrétaire général de la Section Corse du Club Alpin.

Nous adressons au jeune Luca nos félicitations.

***

Mots de la fin

Entendu sur la Place Saint-Nicolas :

Plusieurs promeneurs admirent les nouvelles plantations que la Municipalité vient de faire.

M. X. s'écrie : « Mais ces palmiers vont être abîmés par le *vent du Nord* ? »

— Non, dit M. Y., c'est le *vent du Sud-Est* qui sera le plus dangereux.

Vous n'y entendez rien, intervint M. Z ; c'est le *vent du Nord Ouest*, le terrible libeccio, qui est seul capable de les déraciner.

— Je vais vous mettre d'accord ; dit M. le Maire, de tous les vents, c'est le *vandalisme* que je crains le plus.

La rédaction ajoute c'est le vampire. Oui !!!

Etat-Civil

MARIAGES

Tomasi Parisi-Thomas, marin, et Capocchi Marie Ernestine, repasseuse.

Quintrame Paul-Albert, employé de chemin de fer, et Vannucci Marie-Antoinette-Théodorine.

NAISSANCES

Casterelli Dominique. — Levanti Pierrette-Joséphine-Tarpea. — Carbuccia Anna-Victorine-Xavière. — Santini Antoinette. — Gasperi Léon-Dominique.

DÉCÈS

Rieux Jean Baptiste, coiffeur, marié, 64 ans.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Les membres de la Jeunesse Plébiscitaire sont priés d'assister à la réunion du 28 avril, à 1 heure de l'après-midi.

Ordre du jour :

Conférence du camarade M. (Napoléon et les Corses).

Adhésion de nouveaux membres.

Election du vice-président.

Local : Descente des Colonnes.

JOYEUX-CLUB. — Les membres du Joyeux Club sont priés de se réunir aujourd'hui, à 1 heure et demie, dans leur local habituel.

Ordre du jour : Compte rendu de la gestion du Trésorier V. A. ; Payement des cotisations.

Le Secrétaire, C. E.

---

27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

V

A LA FEMME BLANCHE

— Vos paroles me ranimèrent ; elles m'encouragent à en venir, enfin, au but principal de ma démarche.

— Dites.

— Noémie, il y a, dans la vie de tout homme, un moment où sa destinée se décide : or, ce moment, pour moi, est arrivé.

— Je ne vous comprends pas !

— Si vous oubliez le passé ; si vous me donnez votre main, vous pouvez faire de moi un homme utile et capable de grandes choses, car je veux être digne de vous, et l'amour dont mon cœur est plein me fera fort parmi les plus forts. Au contraire, si vous me repoussez...

— Eh ! bien ?

— Qui sait ce qu'il adviendra de moi ?

— Votre imagination vous égare.

— Non... écoyez moi .. Je me connais bien, maintenant. Je sens, en moi, des passions ardentes qui ne peuvent être maîtrisées que par un grand amour !.. Donc, mon sort dépend de vous, à présent, Noémie !.. Aussi, n'hésitez-vous pas de me répondre... Songez que vous allez, d'un mot, décider de l'avenir d'un homme... Ne soyez pas impitoyable !... N'ai-je pas assez expié, déjà, une faute qui fut grande, j'en conviens, mais qui n'est pas impardonnable, en somme ?.. Je vous en supplie, Noémie, permettez-moi d'espérer encore ?

La jeune fille se recueillit un instant, et répliqua :

— Je vous répondrai avec franchise, et seulement en quelques mots.

— Parlez ?

— Je me suis préparée à cette conversation, que je devais avoir avec vous, c'est donc après mûres réflexions que je m'expliquerai.

— J'attends ?

— Une union, entre nous, est désormais impossible !

— Impossible ?

— Absolument !

— Mademoiselle, je vous en supplie, dites-moi que je suis venu trop tôt... que vous n'avez pas encore oublié !.. Mais, au moins, laissez moi quelque espoir.

— A quoi bon ? Non je n'ai pas oublié encore, et je n'oublierai jamais ! Toujours, j'entendrai les dernières paroles de cette pauvre fille, qui s'est tuée, devant moi, par amour pour vous ! Unie à vous, par le mariage, je verrais toujours entre nous, le cadavre de votre maîtresse !

— Mademoiselle, il ne se peut pas que ce soit là votre dernier mot.

— Si fait !

— Mais vous m'aimiez, jadis ?

— Je m'étais promis de n'être que la femme d'un homme que j'aimerais.

— Vous m'aimiez donc ! Or, si vous m'aimiez, l'amour sera le plus fort : il vaincra. On pardonne tout à qui l'on aime vraiment.

— Je n'aime plus !

— Mais moi, je vous aime plus que jamais, Noémie, et votre décision cruelle me désespère !

— Croyez que je le regrette de toute mon âme.

— Et votre résolution...

— Est irrévocable ! Je vous ai dit mes raisons. Trouveriez-vous une seule fille, qui, à ma place, ne les invoquerait pas ?

Roger se leva pâle, très agité. Ses yeux brillaient.

Il ne put rester maître de lui qu'à force de volonté.

— Je n'insiste plus, dit-il, frissonnant. Mais laissez-moi vous dire un mot encore.

— Parlez ?

— Je pars le cœur meurtri ! Que deviendrai-je ? Je l'ignore ! Mais retenez bien mes paroles : vous demeurerez, désormais, responsable de tout ce qui arrivera.

Noémie se troubla.

Toutefois, elle se remit vite et répliqua :

— Vos paroles sont dictées par le dépit !.. Vous souffrez... Aussi je vous excuse !.. Au surplus, votre menace ne m'effraie pas .. En repoussant votre demande, j'obéis, seulement, aux suggestions de ma conscience !

Noémie se leva, alors.

Roger la salua, profondément, et dit, d'une voix grave :

— Adieu !

— Adieu !

Le vicomte sortit.

Noémie referma la porte, traversa la chambre et revint s'accouder à la balustrade de la terrasse.

Elle vit M. de Pardayant sortir de la ferme, d'un pas rapide et sans se retourner. Bientôt il disparut.

Alors, la jeune fille rentra dans la chambre.

Elle s'assit et demeura pensive un instant.

Soudain, elle frissonna.

— J'ai fait mon devoir ! dit-elle. Et cependant, je tremble ! Il me semble que cet homme porte malheur !

VI

NOUVELLE ENTRÉVUE

La nuit tombait, après cette journée d'accablante chaleur.

Une brise légère soufflait et éparpillait, dans l'atmosphère, une exquise odeur d'herbes coupées.

Noémie, plus calme, à présent se ranimait, tout à fait, dans la fraîcheur du soir.

Elle contemplait le paysage, qui se couvrait d'ombre, davantage, de minute en minute.

(*A suivre*).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00234

BOURSE DE PARIS

	25 avril	27 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 50	94 50
— de 3 0/0 amortis.	96 20 —	96 15
	ex-coupon.	

DOUANES

Paris, 27 avril.

Par décision ministérielle, parue à « l'Officiel » de ce jour, M. Castellani est nommé préposé des douanes avec demi-solde et attaché à l'inspection de Bastia.

Les Fonctionnaires Syndiqués

Interpellation Buisson

Paris, 27 avril.

M. Ferdinand Buisson a informé, aujourd'hui, par lettre, M. Clémenceau, qu'il l'interpellerait à la rentrée du Parlement, sur les syndicats des fonctionnaires et notamment sur les syndicats d'instituteurs.

LA FÊTE de JEANNE D'ARC

Les Francs-Maçons exclus du cortège

Orléans, 27 avril.

M. Courtin Rossignol, maire d'Orléans, dans un but de conciliation, avait fait annoncer que seules les sociétés civiles ayant assisté au cortège officiel de 1906, seraient autorisées à figurer dans le cortège de cette année.

Le groupe Orléanais de la « Libre Pensée » et la loge « Etienne Dolet, » qui jamais n'ont participé aux fêtes de Jeanne d'Arc, ont néanmoins sollicité, cette année, une place dans le cortège, conformément aux instructions de M. Clémenceau.

M. le Maire leur a répondu que les Francs-Maçons ne seraient pas admis.

Il est probable qu'à la suite de cette décision, M. Clémenceau ordonnera aux fonctionnaires civils et militaires de ne pas assister en corps aux fêtes de Jeanne d'Arc.

Arrestation DE QUATRE ANARCHISTES

Paris, 27 avril.

Des gardiens de la paix ont procédé, ce matin, à l'arrestation de quatre anarchistes à la station du Métropolitain, place de l'Hôtel-de-Ville.

Ces énergumènes s'étaient rués, sans motif aucun, sur des employés du Métropolitain et sur des agents de la sûreté.

Protestation DE Mgr DE PERPIGNAN

Perpignan, 27 avril.

Mgr de Carsalade du Pont vient d'adresser aux diocésains de Perpignan, une énergique protestation contre l'ingérence de certains maires dans les questions d'ordre cultuel.

Mgr de Perpignan se déclare résolu à ne pas supporter les empiètements illégaux des municipalités. Il engage ses prêtres à imiter son exemple, et à ne pas hésiter à défendre les droits de l'Eglise devant toutes les juridictions civiles et par tous les moyens en leur pouvoir.

Le clergé doit surtout se montrer énergique en ce qui concerne les sonneries des cloches pour des cérémonies anti-religieuses, et les enterrements civils, que l'autorité municipale voudrait faire pénétrer à l'Eglise.

LA GRÈVE des Contribuables

Les Contribuables de l'Aude empêchent les saisies

Carcassonne, 27 avril.

Les habitants de la Commune de Courson (Aude), viennent de mettre à exécution leur résolution de faire la grève des contribuables, et de s'opposer, par tous les moyens, au recouvrement des impôts.

Ils ont empêché la vente de trois mobiliers saisis chez des viticulteurs, qui n'avaient pas obéi aux contraintes du percepteur.

L'huissier, venu pour instrumenter, a été accueilli par les huées unanimes de la population.

Il a dû se retirer de crainte de n'être mis à mal par la foule.

LES GRÈVES

Les filatures de Flers

Alençon, 27 avril.

La grève des filatures et tissages de Flers continue ; elle est maintenant générale.

Le nombre des grévistes s'élève à six mille environ.

Il ne s'est produit jusqu'ici aucune manifestation tumultueuse, néanmoins de sévères mesures d'ordre ont été prises.

Les fraudes de farines *DE POITIERS*

Arrestations imminentes

Poitiers, 27 avril.

Cette affaire, qui a déjà fait grand bruit, prend de très graves proportions.

L'enquête qui se poursuit avec célérité, a amené la découverte de nouvelles fraudes.

Deux minotiers, un de l'arrondissement de Poitiers l'autre de l'arrondissement de Civray, sont très gravement compromis Leur arrestation est imminente.

La Cour d'Appel, toutes chambres réunies, s'est occupée de la nomination d'experts chimistes à fins d'examen des farines saisies.

EN ITALIE

Le roi de Siam à Gênes

Gênes, 27 avril.

S. M. le roi de Siam est arrivé dans la matinée à Gênes, où il a été l'objet d'un accueil chaleureux.

Les honneurs militaires lui ont été rendus et des salves d'artillerie ont été tirées à son arrivée.

Le roi de Siam séjournera deux jours à Gênes, où de grandes fêtes seront données en son honneur.

Il partira lundi pour San Remo.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

Les cuisiniers et garçons de cuisine

Paris, 27 avril.

Les cuisiniers et garçons de cuisine viennent de se joindre aux garçons limonadiers.

Après une réunion générale à la Bourse du Travail, ils ont décrété la grève immédiate.

Les limonadiers

Paris, 27 avril.

Les garçons limonadiers ont tenu aujourd'hui une nouvelle réunion.

Plus de 2.000 garçons assistaient à cette séance, qui a été assez orageuse.

Ils ont décidé la continuation de la grève à outrance.

ATTENTAT contre l'Evêque de Rodez

Rodez, 27 avril.

On fait grand bruit, à Rodez autour d'une tentative de meurtre dont aurait été victime Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez.

Le prélat venait de célébrer une cérémonie religieuse à l'occasion d'un congrès catholique, lorsqu'un nommé Lucien Laucie, entrepreneur des bâtiments à Romegoux, tira un coup de revolver dans la direction de l'évêque.

Mgr de Ligonnès n'a pas été atteint.

L'enquête ouverte n'a amené encore aucun éclaircissement sur cette mystérieuse affaire.

L'auteur n'a pas pu être retrouvé, et certains témoins prétendent qu'il a fait feu en l'air. Les autres affirment de parler.

L'Union Vie

Fondée à Paris en 1829

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

RENTES VIAGÈRES

Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.

S'adresser à

Bastia, à M. Etienne Pécier.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani.
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A partir de 4 heures

GLACES

Crème vanillée 25 cent.

Tasse chocolat

SANDWICHS

Bière 20 cent. le Bock

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Rieux née Gavini ; Mme Sol, née Rieux, et ses enfants ; Mme et M. Gavini, commissaire de police en retraite, et leurs enfants ; Mme veuve Santini, née Gavini, M. Simon Lavini et ses enfants ; Mme veuve Augustin Franceschi et ses enfants ; M. et Mme Augustin et leurs enfants ; M. et Mme Lenzi et leurs enfants ; M. et Mme Sorrentino et leurs enfants ; M. et Mme Forcioli leurs enfants ; M. Zanelli ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Rieux

Coiffeur

leur époux, frère, beau frère, oncle et cousin-germain, décédé dans sa 65e année muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la mortuaire, 10, Place d'Armes.

(VOLPAJOLA)

M. Jean François Mattei et ses enfants ; M. et Mme Raphaël Giovalucchi, de Castellare de Casinca, et leurs enfants ; M. Angelo-Louis Giovalucchi, chef des Services administratifs à l'Hôtel national des Invalides à Paris ; M. Fernand Giovalucchi ; M. et Mme Casalta, née Giovalucchi, de Carcale ; Mme veuve Santoni, née Giovalucchi, et ses enfants ; Mme et M. le docteur Casalta, à Corvione ; Mme et M. Torre, professeur à Volpajola ; Mme et M. Agostini, capitaine en retraite à Bastia ; Mme veuve Edgard Pompei, née Casalta, de Porta ; M. et Mme Poli, de Pero ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean-François Mattei

Née GIOVALUCCHI

leur épouse, mère, sœur, nièce et cousine, décédée à Volpajola, le 25 avril 1907, à l'âge de 29 ans.

L'enterrement a eu lieu à Volpajola, samedi, 27 du courant.

CHOCOLAT FÉLIX POTIN

N° 1	2 fr. 80 le kilo.	
N° 3	3 fr. 40	id.
N° 4	3 fr. 80	id.
N° 5	4 fr.	id.
N° 7	5 fr.	id.

Conditions spéciales à partir de 20 k los assortis ou non.

MICHEL VINCENTELLI,
Rue Miot et Boulevard Paoli, Bastia

GRATUITEMENT Le T. R. Père Gérôme, ancien supérieur de l'ordre des clercs de St-Gouls afin de vulgariser le secret du traitement exclusivement végétal usité dans son ordre, aujourd'hui disparu, vient de créer des dépôts dans chaque département.

Cette médication s'adresse à tous ceux qui souffrent et est d'un effet exclusivement puissant pour la prompte et radicale guérison des vices du sang, dartres, douleurs rhumatismales, asthme, convulsions, maux de tête, furoncles, tumeurs, anémie, pâles couleurs, maladies de la peau et maladies secrètes, ainsi que tous les maux laissés provenant de l'appauvrissement du sang ou des mauvaises fonctions digestives.

Ecrire avec timbre pour la réponse à *M. le Dépositaire départemental du Traitement du Père Gérôme,* à Bastia, qui lera connaître, gratuitement, le secret de la médication.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des **CHEVEUX** de Mme **S. A. ALLEN**



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle nourrit aux racines, arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Dépôt en Corse : Parfumerie Pozzi-Ollandini, rue Colonna-Ceccaldi, Ajaccio.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il porte du 12 courant, tous les articles en magasin, seront vendus au détail, aux mêmes prix de gros et au comptant.

Savons de Paris et Marseille. — Cafés. — Mokas Porto-Rico, Ceylan. — Thés Ceylan extra. — Bougies Fournier, le paquet 1 fr.

Soufre sublimé extra pur.

Il titrant raffiné 1re qualité.

Sulfate de cuivre.

Chocolats Menier et Poulain. — Tapioca Louit et Navre.

Chicorée de toutes marques. — Pâtes Riviere et Carret.

Savons Dorlier « Testa di Moro, » Abat Jour et Fer à Cheval. — Légumes secs. — Orge et Avoine du pays. — Son, Repasse et Farinette.

Pétrole Atlantic. — Grand assortiment de conserves alimentaires.

BAINS DE POZZICHELLO

Gérance : M. Jean Giacobbi.

Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.

Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

GRAND VIGNOBLE de Giovichi

VIN VIEUX *de Sartene*

Absolument garanti naturel vendu directement par le propriétaire

Maisons de vente :

BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.

ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.

Gros et Détail

Vin rouge . .	0,25
Vin blanc . .	0,40
Vinaigre. . .	0,25

PÉTROLE HAHN



Dépôt : F. VIBERT L'ex CHIMIE 20, AVENUE DES PONTS - LYON

Viticulteurs

En vous offrant la NOUVELLE BOUILLIE CAPRIQUE, préparée par E. Pinet, chimiste-agronome, l'inventeur de la bouillie Bordelaise Céleste, recommandée par Millardet et Gayon, de l'Institut, je mets entre vos mains une préparation ayant fait ses preuves contre le Mildiou, resistante aux pluies, à action immédiate et durable, ne brûlant pas les feuilles, n'engorgeant pas le pulvérisateur, à dissolution instantanée, exempte de matière colorante artificielle et se conservant bien.

Pour prix, renseignements, demandes de représentation, écrire :

A M. J.-B. CASTELLI
Ingénieur agricole
62, Boulevard de Strasbourg, 62. — Marseille

Représentants sérieux. — Négociants pour revente sont acceptés. — Forte remise. — Demander prix et brochure.

Dosage en sulfate de cuivre total et en sulfate de cuivre soluble et assimilable garantis.

LA
Médecine Végétale
par les Sucs et Principes actifs des Plantes.

Le Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale ».

Tous les malades découragés et désespérés trouveront dans ce livre un moyen certain et naturel pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui intoxiquent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans opérations, ni mutilations mais à l'aide de sucs végétaux et sérum régénérateurs, qui régénèrent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :

Maladies de la Peau, Dartres, Eczéma, Vices du sang, etc. — Maladies spéciales de la Femme : Tumeurs, Glaires, Kystes, etc.

Goutte, Rhumatismes, Sciatique, Maladies contagieuses, Toux nerveuses, Cystites, Prostatites, Hystérie, Diabète, Anémie, Bronchites, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorroïdes, Hydropisies, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette méthode douce et bienfaisante qui répond, sans action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, La Médecine Végétale, forts volume de 352 pages, est envoyée franco contre 0,60 centimes en timbres poste adressés à M. le Directeur de la PHARMACIE VIVIENNE
18, Rue Vivienne, PARIS.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
Maison fondée en 1871 — Maison fondée en 1871

H. Fraissinet & Cie
Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
Marseille - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - Marseille

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni décousu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
Bastia — 17, Boulevard Paoli 17, — Bastia

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants.

OUTILS Anglais et Américains
MACHINES, Fournitures et DÉCOUPAGE
Scies, Limes, Burins, Tours, Pyrogène, etc.
Catalogue 1907 illustré envoyé franco sur demande
LE MERLE, 24, rue Réaumur, Paris



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
ILS SONT,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le ROI, Régénérateur des Cheveux noblesse. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons la main Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Magasins.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations



YEUX Les personnes atteintes d'affections, de la vue, d'inflammation, d'irritation et de papilles rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, d'ophtalmie, chute des cils, dartres, pour taches, brouillés, glaucôme, incompréhension, rhume de cerveau, longue surdité, etc., intéressé à s'adresser à M. C. GATTEY, à GARENNE (Marne), qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché incennus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous les — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.



POUDRE LES POULES
sans interruption
2.500 ŒUFS
par an pour 25 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole COMPTOIR AVICULTURE
à PRÉMONT (Aisne) France

A LOUER
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinent au lit. Ec. Maison Buret, à Nantes.



CHOCOLAT MENIER

Le Directeur-Gérant,
J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Corse

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR. PURGATIF DÉPURATIF
60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TUMEURS cancers et fibromes.
Ecrire Viallet, 45, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 118 LUNDI 29 AVRIL 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale et autres Pays : le port en sus.

Pas de répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Cour d'Assises de l'Ain

DOUBLE CONDAMNATION A MORT

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre, mar yr
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h 32 m. — Coucher, 6 h. 28 s.
Dernier quart, le 4 — Nouv. Lune, le 11.
Fête de Demain Sainte Catherine de S.

28 AVRIL

Non Coupable

XII

En Suisse, le professeur Haab réserva à Linda un accueil respectueux. Le 9 septembre, le père Murri vint retrouver sa fille. Et tous deux mêlèrent leurs pleurs. Le silence, le repos, les soins dont elle était entourée, réconfortèrent Linda, qui, malgré tout, songeait au frère disparu. Un jour arriva un télégramme du juge instructeur de Bologne demandant la présence de Tullio pour quelques éclaircissements à l'enquête. Linda ne savait où s'était réfugié Tullio. *Elle partit, convaincue que deux jours suffiraient pour donner les explications voulues, et laissa Maria et Ninetto au professeur Haab...*

∴

De retour à Bologne, elle sut que ses relations avec le docteur Secchi étaient connues, — secret jalousement gardé, — en proie maintenant aux bavardages et à la malignité publique. Oh ! le désespoir de cette femme apprenant l'immense douleur du père qui avait toujours cru sa fille immaculée de cœur ! *Elle sut aussi que le professeur Murri avait dénoncé son fils comme l'auteur du crime*, et que d'autres arrestations étaient imminentes. Linda vit s'avancer, inévitable, inexorable, l'instant de son arrestation. Ses amis l'en avaient prévenue. Devant l'inepte méchanceté des hommes, elle éprouvait comme une volupté de souffrir, une ivresse de se plonger dans la douleur, de toucher le fond de la misère humaine. Allons, puisqu'il fallait des victimes, Linda s'offrait, forte de son innocence. — Linda s'offrait, sans peur, certaine que ses explications paraîtraient logiques et sincères à toute une horde de scélérats...

∴

Puis vint le découragement. Le jour qui précéda son arrestation, elle en fut avertie, sans connaître le motif véritable. Était-ce pour avoir favorisé la fuite du frère ? L'idée d'aller en prison la bouleversa enfin. Le poison n'était-il pas préférable à l'humiliation suprême ? Ce projet froidement conçu allait être mis à exécution. A des amis fidèles, Linda recommanda de veiller sur Maria et Ninetto. Mais le docteur Fabio Vitali s'y opposa.

— Comment ! Vous ne voulez pas vous défendre ? Vous voulez abandonner votre pauvre papa et vos enfants, dans une telle adversité ?

Ce fut comme un coup de fouet qui fit bondir Linda.

— Vous avez raison. Vous verrez ! Je me défendrai !

La fierté, la colère, l'ardeur de l'amour pour Maria et Ninetto frappés avec elle, lui rendirent une force inimaginable qui la soutint, même au moment de l'arrestation. Ah ! cette arrestation ! Les accusateurs au procès à Turin dirent à Linda : « Vous avez été froide, ce jour-là ! » Accusateurs, si Linda, ce jour-là, s'était évanouie, vous auriez crié : « Vous avez eu peur. Vous êtes donc coupable ! »

∴

Le 14 septembre, à sept heures du matin, quatre carabiniers sonnèrent au domicile de Linda Murri. Elle était encore couchée. A l'intimation qui lui fut faite de se lever et de s'habiller, Linda répondit qu'elle ne le ferait pas en leur présence. Son médecin, le docteur Silvagni, était auprès d'elle. Les carabiniers se retirèrent. Silvagni assista à la toilette hâtive de la malheureuse. De la pièce voisine, le père Murri, entendant la scène, se précipita comme un forcené, rejoignit sa fille sur les escaliers, l'embrassa longuement. Les carabiniers, sauvages comme la Loi, s'interposèrent héroïquement. Mais le vieillard retenait toujours la main de Linda, la baignant de larmes, la couvrant de caresses. Des parents, des domestiques sanglotaient. Ils sanglotèrent jusqu'au soir, tandis que la sonnerie électrique annoncera l'incessante arrivée des télégrammes de condoléances éplorées...

∴

Linda passa les premiers jours de détention dans un calme relatif, soutenue par une impérieuse énergie. Les interrogatoires du juge instructeur ne tardèrent pas à abattre cette force factice. En réponse aux questions de ce magistrat, Linda avoua ingénûment qu'elle était en relations, par lettres échangées, avec sa famille. La Supérieure et une sœur furent immédiatement licenciées. (Les détenues avaient des religieuses pour les servir et les soigner). Ordre fut donné de garder à vue Linda nuit et jour. La lingerie, la nourriture, tout ce qui venait du dehors était rigoureusement visité. Les œufs étaient brisés, les os de volailles cassés, la viande émiettée, les légumes écrasés, pour y fouiller. Et la sœur, chargée de surveiller la prévenue, avait un fauteuil pour s'asseoir et dormir. En bas, dans la rue, les camelots, dispensateurs de journaux ignobles, criaient : « L'affaire Bonmartini, lisez de nouveaux détails ! » Et Linda, bondissant de son lit, glacée de terreur, écoutait. Qu'annonçaient les camelots ? Quelque suicide ? Une folie ? Linda ne savait plus rien depuis longtemps, longtemps... Un espoir la soutenait un peu, l'espoir de sortir de prison, de recouvrer la liberté perdue depuis des mois. Septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin passèrent. Les interrogatoires du juge instructeur ne révélaient aucune complicité. Linda attendait le mot libérateur...

∴

La détention dura dix mois. Le procès, six.

Linda entre dans la cage infâme, suivie de Tullio Murri ; de Rosina Bonetti (pourquoi Rosina Bonetti ? on ne le sut jamais !); de Pio Naldi (pourquoi Pio Naldi ? on ne le sut jamais !) ; de Carlo Secchi. La foule hostile ricane. Les dames, comme au théâtre, sourient, bavardent. Les juges ont des mines alternativement sévères et apitoyées. Les accusés sont interrogés. Tous nient la complicité. Tullio Murri, seul, raconte le crime. Il est allé trouver le beau-frère. Des voies de fait ont suivi une courte discussion. Bonmartini a cherché à se défendre. Tullio, plus adroit, a saisi un stylet et a frappé. .

∴

Le jour de la sentence... Les accusés, dans une chambre, attendent le verdict. Les heures s'écoulent. Un des juges vient un instant. Il sourit, dit de bonnes paroles d'espoir. Les carabiniers sont aimables... Soudain, l'avocat Cavaglia qui est allé prendre des nouvelles, s'avance, très pâle, lentement.

— Eh bien, maître ? demande Linda.

Il lève un doigt.

— Condamnée à une voix de majorité !

Linda perd connaissance. Des hurlements atroces retentissent dans la salle : Rosina Bonetti, — annonce-t-on — est devoiuse folle ! L'arrêt est rendu. *Tullio Murri est condamné à trente ans de prison, — le docteur Pio Naldi à trente ans, — le docteur Secchi à dix ans, — Linda Murri à dix ans, — Rosina Bonetti à sept ans.*

La foule hostile ricane. Les dames, comme au théâtre, sourient, bavardent. Les juges ont des mines alternativement sévères et apitoyées. Justice est enfin rendue ! Les accusés, inconscients, retournent vers leur cellule respective. Rosina Bonetti hurle encore. Linda Murri n'a pas repris connaissance. On la transporte, avec d'infinies précautions, dans le soir qui tombe. Les religieuses, bonnes âmes fraternelles, les religieuses qui l'ont toujours consolée, la couchent, la veillent jusqu'à l'aube. Une porte s'ouvre. Le père, la mère de Linda, pénètrent, chancelants, s'approchent du lit, se jettent sur leur fille qui s'éveille, ne sachant plus... Une voix crie :

— Mes enfants ! Mes enfants ! Où sont mes enfants ?

Deux voix répondent :

— Linda ! Linda !

Les religieuses, à genoux, pleurent aussi, et résignées, prient...

René Sangy.

N. B. Lire la fin dans le numéro de jeudi prochain.

Les Congressistes à Bastia

Mercredi prochain, 1er mai, Bastia sera visitée par une vingtaine de personnages délégués de tous les Syndicats d'initiative de France pour le Congrès qui a eu lieu ces jours-ci à Nice. Ils ont eu la bonne pensée de venir voir quelques-unes de nos localités corses, et contempler quelques-uns des sites merveilleux que notre paya offre à l'admiration des voyageurs. Ils arriveront par le dernier train du soir, et repartiront le lendemain, à 4 heures, pour Marseille. Qu'ils soient les bien venus !

A cette occasion, le Syndicat d'initiative de Bastia fera une fois de plus preuve de vitalité, et, disons le mot propre, d'initiative, il a organisé pour le premier mai, au Théâtre municipal, une soirée de gala à laquelle seront invités les Congressistes, et où l'on entendra notre fanfare municipale qui, comme toujours dans les grandes circonstances, prête son concours patriotique et gracieux.

Le lendemain, jeudi, à midi, aura lieu un grand banquet que les membres du Comité du Syndicat d'initiative de Bastia offrent à leurs distingués collègues ; le banquet sera présidé par M. Gaudin, maire, Président d'honneur du Syndicat bastiais. Une indiscrétion nous permet de savoir que la plupart des autorités civiles et militaires de notre ville prendront part à ce banquet.

La fête qu'organise le Syndicat d'initiative de Bastia intéressera, nous n'en doutons pas, toute notre population si généreuse et si hospitalière. Aussi nous espérons que la soirée de gala qui aura lieu au Théâtre, le 1er mai réunira tout ce que notre ville contient de monde élégant, et sera une imposante manifestation de sympathies pour les distingués personnages qui viennent nous visiter.

Notre ville et la Corse entière rapporteront-elles de cette visite quelque profit pour l'avenir ? Il y a lieu de l'espérer. Les congressistes, et en général les membres de tous les Syndicats d'initiative de France pour le Congrès qui a eu lieu ces jours-ci à Nice. Ils ont eu la bonne pensée de venir voir quelques-unes de nos localités corses, et contempler quelques-uns des sites merveilleux que notre paya offre à l'admiration des voyageurs. Ils arriveront par le dernier train du soir, et repartiront le lendemain, à 4 heures, pour Marseille. Qu'ils soient les bien venus !

A cette occasion, le Syndicat d'initiative de Bastia fera une fois de plus preuve de vitalité, et, disons le mot propre, d'initiative, il a organisé pour le premier mai, au Théâtre municipal, une soirée de gala à laquelle seront invités les Congressistes, et où l'on entendra notre fanfare municipale qui, comme toujours dans les grandes circonstances, prête son concours patriotique et gracieux.

Le lendemain, jeudi, à midi, aura lieu un grand banquet que les membres du Comité du Syndicat d'initiative de Bastia offrent à leurs distingués collègues ; le banquet sera présidé par M. Gaudin, maire, Président d'honneur du Syndicat bastiais. Une indiscrétion nous permet de savoir que la plupart des autorités civiles et militaires de notre ville prendront part à ce banquet.

La fête qu'organise le Syndicat d'initiative de Bastia intéressera, nous n'en doutons pas, toute notre population si généreuse et si hospitalière. Aussi nous espérons que la soirée de gala qui aura lieu au Théâtre, le 1er mai réunira tout ce que notre ville contient de monde élégant, et sera une imposante manifestation de sympathies pour les distingués personnages qui viennent nous visiter.

UN VOYAGE PAR MOIS

Coins Inédits
DE LA CORSE SANS PAREILLE
Loreto et la Casinca
(Suite et fin)

Cette plaine fertile et insalubre, veuve d'habitants des derniers jours de juin aux premiers froids de novembre, et dont la population est obligée alors de se réfugier dans la montagne, ont de nx cités importantes durant l'ère romaine : Aleria au sud, Mariana au nord ; Aleria dont il ne reste que les ruines informes d'une maison prétoriale et les débris d'un cirque, Mariana, dont l'ancienne cathédrale, la Canonica, précieux spécimen de l'architecture romane en Corse au XIe siècle, n'a plus ni portes ni toiture et sert de refuge aux bergers. Les villages sont juchés sur le haut des collines, à l'abri de la fièvre et des incursions. Nous passons devant Biguglia, où débouche la route du défilé de Lancone, sous Furiani, où, en 1729, Giaffori repousse victorieusement les Génois, puis sous Borgo, où les milices patriotes de Paoli infligèrent aux forces françaises de Ludre et de Chauvelin, en 1768, une sanglante défaite, et sous le riant village de Lucciana.

En 1832, une querelle surgit entre les habitants de Borgo et ceux de Lucciana et donna lieu à une lutte homérique dont un baudet mort fut l'innocente cause. Un jour de la semaine sainte, une procession se rendant à une chapelle du voisinage trouva un âne mort étendu au beau milieu

e la route. Le bodeau quilmarchait en tête, blessé dans sa dignité, pr. fera des imprécations contre ceux qui avaient joté là cet animal et montré un tel mépris de la religion. Des paroles on en vint aux coups, et la procession en transforma en bataille rangée.

L'âne appartenait à la commune de Borgo, mais celle ci le renia. Les deux villages se renvoyèrent l'un à l'autre le cadavre. Les gens de Lucciana retrouvèrent un jour l'animal à la porte de leur église; sans se décourager, ils le traînèrent jusqu'à Borgo et, après avoir pris cette localité d'assaut, ils empaillèrent le corps du délit sur le clocher. A la fin, l'autorité s'émut, envoya la force armée et fit, bon gré mal gré, inhumer l'âne déjà à demi putréfié. Ce sujet burlesque a fourni un poème héroï-comique, la *Bisnomachia*.

Tout en regardant le paysage et en rassemblant ces souvenirs, nous voici à Casamozza, gare avec un petit buffet et intersection des lignes de Corte et de Ghisonaccia.

Le Golo franchi, on laisse les rails de la grande ligne de Corte et d'Ajaccio s'allonger à l'ouest dans les défilés du fleuve, et le train de Ghisonaccia court au sud dans la plaine. La mer de Toscane miroite à l'horizon de l'orient; à l'occident se dressent les collines boisées de la Casinca.

— L'Arena-Vescovato! crie le conducteur. C'est ici que nous descendons. La gare est isolée sur la route de Bonifacio et son chef me paraît en proie à une forte émotion en me voyant, avec mon compagnon Luiggi, émerger d'un compartiment de première classe; il me prend évidemment pour un ingénieur de la Compagnie ou pour quelque autorité continentale.

Une voiture à deux roues nous attend, attelée d'un cheval maigriot et conduite par un conducteur minuscule, haut comme une paire de bottes, avec une tête intelligente ornée de deux grands yeux à l'expression fataliste et couronné d'une opulente toison de cheveux broussailleux et crépus. Ce marmousot échange quelques mots avec Luiggi dans un patois inintelligible, du moins pour moi, me toise du haut en bas et des pieds à la tête, comme si j'appartenais à une race exotique et inconnue, et nous montons dans l'archaïque et branlant véhicule, dont les traits sont un poème de candeur fruste et l'architecture une parc merveille d'équilibre :

— Il n'est pas un carton-pâte, votre courrier, fais-je à Luiggi, non sans malice un peu goguenarde.

Le petit automédon a entendu. Prompt comme l'éclair, sans doute piqué au vif par mes paroles, il rassemble les rênes — cordes aux cent couleurs datant des Gracques, — enlève le petit cheval d'un vigoureux coup de fouet et la voiture démarre si inopinément que j'essaie piqué une tête déconfite dans le sable de la route, si mon ami Luigi ne m'avait retenu. Tout fier de son exploit, le postillon, chez qui la valeur n'attendit point le nombre des années, tourne vers moi ses yeux énigmatiques et me montre deux rangées de dents serrées et saines ; veut-il rire ou entend-il me dévorer ?

Dans tous les cas il marmotte quelque chose d'indistinct et de grommelé, qui s'adresse à ma personne et qui doit signifier ou à peu près :

— Dites donc, pécaïre, c'est ainsi que nous les faisons marcher, nos chevaux en carton-pâte.

Fort à propos Luiggi calme cette ardeur intempestive et dangereuse, et à une allure plus modérée, nous traversons d'abord une plaine bien cultivée, pour nous élever ensuite sur les pentes d'une colline ispisée d'ombrages magnifiques. Nous gravissons ainsi les premières versants de la Casinca, fertile et vivante, bien arrosée et fraîche, vaste de 8.330 hectares. Enfermée entre le Golo au nord et le Fium'Alto au sud, la plaine de la Casinca, traversée par un canal de desséchement et d'irrigation, est d'une fécondité remarquable. De cette plaine, limitée à l'est par la mer Tyrrhénienne, la Casinca s'élève en gradins, disparaissant sous l'épais manteau des oliviers et des châtaigniers, de l'arête rocheuse qui culmine à 1 316 mètres au signal du Mont Sant'Angelo. Sur ce rem; art de collines s'échelonnent et s'étagent en terrasses aux beaux villages, dont la plupart commandent des vues splendides : Penta, belvédère suspendu sur la plaine et l'horizon fuyant de la mer, Vescovesco, Loreto, Sorbo-Ocagnano, Piedi, Castellari, perdus dans la verdure, parmi les bois qui fleurent bon.

La Casinca, qui formait une piève de la province de Bastia dans l'Ancien Régime, est devenue, dans la nouvelle division administrative de la Corse, le canton de Vescovato, et nous entrons précisément dans ses ravissants et monotones capitales, blottie à 170 mètres, au milieu des oliviers que dominent de belles châtaigneraies, et protégée des vents par une ceinture de collines couvertes de bois et de vergers.

Vescovato, qui n'est qu'à deux kilomètres et demi du chemin de fer et de la station de l'Arena, est la ville des Casabianca; elle a vu naître Lucie de Casabianca, la héros d'Aboukir, et le général comte de Casabianca. Ce ne sont pas ses seules illustrations; elle revendique encore l'honneur d'avoir donné le jour au célèbre patriote Andrea Colonna Ceccaldi, au maréchal de camp comte de Bonifacio et à l'historien Filippini.

Maintenant les montées deviennent plus raides ; la route neuve — car on chemin de muleis conduit en une heure de Vescovato à Loreto — rachète, sur un parcours de 12 kilomètres, entre ces deux localités, une différence de niveau de 470 mètres. Mais elle traverse d'épaisses châtaigneraies, se détache, au bout de 6 kilomètres, de la route de la Porta, qui fait communiquer la Casinca avec l'Ampugnani, et gravit le flanc d'un coteau boisé de châtaigniers sémaïnes, offrant sur tout le parcours de belles échappées sur des plans successifs de collines verdoyantes la plaine et la mer.

Et c'est une joie des yeux que l'arrivée à Loreto di-Casinca, bâti à 600 mètres sur une terrasse magnifique dominée au sud-ouest par le Sant'Angelo et tapissée de châtaigniers splendides.

L'air y est d'une fraîcheur délicieuse ; une source claire et abondante, qui jaillit du roc, arrose et embellit les jardins de Loreto et coule en cascade pour actionner des moulins. Du campanile, construit sur une terrasse à pic, la vue est inoubliable ou découvre Bastia, Borgo, Penta, Vescovalesco, toute la Casinca, l'étang de Biguglia, le rivage de la mer depuis Erbalunga jusqu'à l'embouchure de Fium'Alto, les îles d'Elbe, de Pianosa, de Monte Cristo ; au loin s'estompent les côtes de Toscane.

Les excursions sont faciles et nombreuses. En une heure et demie on monte à cheval, par un bon sentier tracé dans les châtaigniers, au Mont Sant'Angelo (1.316 mètres), culmen de la région ; en 1 h. 20 aller et retour on ferait à pied ou à cheval une charmante promenade, par le col de Carcheronse, à Olmo, bâti en amphithéâtre sur la rive droite du Golo ; enfin Silvareccio, distant d'une heure à pied de Loreto, offre un panorama magnifique sur toute la vallée d'Orezza, sur le San Pietro va de en face le plus abrupte, et sur la vallée du Fium'Alto.

...Le soir, dans la solennité poignante et presque sépulcrale d'une salle vaste et nue du manoir de Luiggi, les vieillards sont réunis pour la causerie. On dirait une assemblée de bargraves. Et je dis ce qu'on pourrait faire de cette admirable contrée, avec un peu d'organisation, la délicieuse station d'hiver et la ravissante station d'été pour bourses moyennes que pourraient devenir à peu de frais Vescovato et Loreto-di-Casinca.

Mes interlocuteurs écoutent ; pas un muscle ne tressaille dans leurs faces vénérables et ancestrales.

Un silence se fait. Je l'interrompe pour dire à Luiggi :

— Mais enfin, mon cher ami, quel revenu faudrait-il pour vivre dans ce pays à une famille de quatre personnes, par exemple, le père, la mère et deux enfants, de goûts modestes, bien entendu ! Luiggi réfléchit. Il interroge les autres du regard ; mais ils ont l'air de beaucoup s'étonner, eux qui vivent de rien, qui ne savent pas la valeur de l'argent, qu'on les questionne sur le prix de la vie. Le prix de la vie ! La belle affaire ! La source ne donne-t-elle pas à tout venant son eau pure, le châtaignier, l'arbre à pain, n'offre-t-il pas son fruit, farineux et succulent, le soleil ne lait-il pas pour tout le monde et est-il si difficile d'élever quelques poulets qui pioreront où ils veulent et qui fourniront les œufs et la volaille, de laisser trotter sous les châtaigniers et les chênes verts l'un de ces petits cochons noirs dont la chair est si délicate et si savoureuse, d'avoir une chèvre qui donne son lait et les éléments du fromage ! La voilà la vie, la vie pastorale, la vie simplifiée.

Mon ami Luiggi se décide enfin à me répondre.

— Voilà, cher ami. Ici nous n'avons pas de besoins. Mais pour un continent il faut le cas que vous me soumettez, qui vous irait vivre un peu à la façon du continent, sans se priver de rien, avec une carriole et un petit cheval pour les courses et la promenade, il faudrait bien près de quinze cents francs de rente !

Quinze cents francs de rente ! Entendez-vous, petits rentiers et rentiers mendiants et faméliques, aux dents crosses, qui vivez de privations dans nos grandes et petites cités ? Entendez-vous ? Avec vos 1.500 francs de rente vous seriez ici riches, considérés, vous auriez cheval et voiture.

N'est ce pas cela, le rêve ?

C'est si bien le rêve que, depuis un quart d'h, j'y songe sans cesse et toujours, et j'appelle l'heure où, fatigué de la vie, désabusé des hommes, j'irai me reposer dans cette île de Beauté, n'ayant autour de moi que des yeux francs et clairs, des cœurs sincères et droits, des bouches qui ne mentent point, n'ont à dire des yeux, des cœurs et des bouches corses.

HENRI COLARD.

(*Revue du Touring Club*).

Renseignements Pratiques. — L'excursion de la Casinca est facile à faire au départ de Bastia par les tramways. On prend le train pour la gare de l'Arena-Vescovato de la ligne de Ghisonaccia (trajet en 1 h. 40 à 1 h. 20). Avec une voiture commandée à l'avance par les soins du Syndicat d'initiative de Bastia, on monte à Vescovato et à Loreto ; on déjeune dans cette dernière ville (commander le repas à l'avance), et on redescend l'après-midi à l'Arena d'où le chemin de fer ramène à Bastia pour le dîner.

Si l'on disposait de plusieurs journées, on pourrait faire d'intéressantes courses à pied ou à bicyclette et d'agréables excursions en voiture dans la Casinca et les régions avoisinantes, telles que l'Ampugnani ; mais la question des gîtes est un peu épineuse. Dans tous les cas le Syndicat d'initiative de Bastia et notre délégué M. Jules Susini, 21, boulevard Paoli, à Bastia, se feront un devoir et un plaisir d'étudier les demandes qui leur seront adressées et d'aplanir les voies aux touristes désireux de parcourir ces régions encore ignorées des étrangers.

Vendredi 3 mai

à 8 heures et demie du soir

au Théâtre Municipal

Conférence publique et contradictoire

SUR LE « SILLON »

et la République démocratique

par

M. MARC SANGNIER

Président du *Sillon*

(Les Dames sont admises).

Une somme de 20 centimes sera perçue à l'entrée de la salle.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Un concours pour l'emploi de préposé des Contributions Indirectes aura lieu, au chef-lieu de chaque département, le 4 juillet 1907.

Les candidats inscrits en Corse subiront les épreuves du concours à Marseille.

Peuvent seuls y prendre part les jeunes gens devant avoir au moins vingt ans au 1er octobre de l'année en cours et ayant moins de vingt-cinq ans. Toutefois, pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée au delà de vingt-cinq ans d'une durée égale à celle de ces services, sans pouvoir dépasser trente ans.

Les postulants se procureront le programme du concours, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir et toute autre renseignements utiles à l'Inspection des Douanes à Bastia, 47, Place Saint-Nicolas, où ils devront se faire inscrire avant le 11 mai 1907.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Bulletin Financier

Paris, 25 avril 1907.

Le marché se raffermit. Notre Rente se relève à 94.58. Fonds russes meilleurs. Nos Sociétés de Crédit sont toujours bien tenues. Le bilan du Crédit Foncier au 31 mars accuse pour le mois écoulé un bénéfice de 1.361.441 fre 25,les qui porte les bénéfices bruts du 1er trimestre 1907 à 4.189.334 fre 24 contre 4.024 092 fre 24 pour la période correspondante 1906. Le bilan de la Société Générale donne pour le mois de mars, frais généraux déduits, un bénéfice de 884 433 fre 80. ce qui porte les profits du 1er trimestre 1907 à 2.653,304 fre 58 contre 2.496.281 fre 15 pour le 1er trimestre de l'année précédente.

Les obligations 6 0/0 du Port de Paris sont bien tenues à 464. Les obligations 5 0/0 du chemin de fer Nord du Parana sont fermes à 499,50. L'action Berck-Plage à Paris Plage se négocie entre 417 et 420.

Caoutchoucs se maintient à 76,50. Caveret Berg à 202. Les Sierra Morena Copper se retrouvent en bonne tendance à 115. Les nouvelles des Houillères de San Scarimo s'améliorent de jusifier les prévisions des ingénieurs.

Les actions Charbonnages de Kyshtim, avec un intérêt minimum de 5 0/0 garanti par un dépôt des apporteurs pour la premier exercice sont demandées à 172. L'action de la Société industrielle d'Alkazar s'échange à 380. La Darwaco Esperanza, introduite aujourd'hui, s'est négociée à 140. On s'intéresse à la prochaine apparition de la Magistral Copper, mine très riche du Mexique.

Nos chemins de fer s'maintiennent toujours très fermes.



Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14 à midi 15° à 6 heures du soir + 13 Maxima + 16 5 Minima + 8 7.

Baromètre — 7 heures du matin, 750 mm, à midi, 751 mm. 6 heures du soir, 752 mm.

Vent Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, Couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

Institutrices adjointes

Ont été nommées institutrices adjointes : à Valle di Rostico, Mlle Colombani Marie-Dominique, de Bastia, pourvue du B. S. ; — au Port de Centari, Mlle Bertoncini Marie-Jeanne, de Bastia, pourvue du B. S. ; — à Aiti, Mlle Mainetti Lucette, de Soccia, pourvue du B. S. ; — à Capabia, Serra di Ferro, Mlle Pennachioni, institutrice à Porapo, Portovecchio, école facultative ; — à Pietracorbara, Mme Fontana, adjointe de classe enfantine, à Omessa ; — à Ajols, Mlle Muracciali Lucrèce, de Vivario, pourvue du B. S.

Ont été nommées adjointes : de classe enfantine à Poggio di Nazza, emploi nouveau, Mlle Ottomani, d'Anio, pourvue du B. S ; — de classe enfantine à Omessa, Mlle Chiappe Marie-Jeannette, de Cuttoli, pourvue du B. S.

***

Obsèques

M. Jean-Baptiste Rieux, coiffeur, vient de succomber à la longue maladie qui l'avait obligé, il y a déjà quelque temps, à renoncer à tout travail ; il était âgé de 63 ans. Excellent époux, il était d'une assiduité exemplaire à son travail, et s'est ainsi qu'ils s'était créé une très bonne clientèle.

Ses convictions religieuses l'avaient soutenu dans les dures épreuves de sa maladie ; ces derniers moments ont été adoucis par sa confiance dans les promesses de l'Au-delà.

Ses amis, très nombreux, ont suivi son convoi funèbre jusqu'à l'église Sainte-Marie, où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à Mme Veuve Rieux, aux familles Rieux, Sol, Gavini, Santini, Lavesi et Franceschi toutes nos condoléances.

***

Contraventions

Le nommé G. Pasquin s'est vu dresser procès-verbal, pour avoir oublié de coller la plaque réglementaire, à sa charrette chargée d'artichauts.

Procès-verbal a été dressé contre tous les locataires de la maison portant le numéro 3 de la rue Miot, pour malpropreté de leur cour intérieure.

La police a également dressé procès contre la dame L. Catherine pour avoir jeté des immondices dans la cour.

***

Le Miroir des Modes

Quel bonheur ! voici enfin les beaux jours, et c'est avec empressement que tout le monde dit adieu aux vêtements confortables.

Que de dames affairées s'arrêtent aux vitrines, et cherchent à y trouver une idée pour s'exécuter soit un corsage, soit une jupe.

Le *Miroir des Modes* de Mai, devinant tous ces petits soucis, a fait paraître des modèles de chemisettes simples mais de bon goût à exécuter en toile, en linon, en dentelle, en soie et en satin. Pour les toilettes plus habillées, il y a des modèles qui seraient ravissants en voile, en mousseline, etc , et qu'un boléro en dentelle chantilly ou en faille accompagnerait à ravir.

Nous conseillons aussi à nos lectrices de puiser des idées dans notre journal pour la confection de leurs chapeaux; ceux qui y sont reproduits sont du dernier genre.

Les jeunes filles et les fillettes trouveront des toilettes qui s'harmoniseront avec le soleil radieux, ainsi que des petits vêtements de demi-saison bons à porter à la tombée de la nuit pour les garantir de la fraîcheur. Pour les petits enfants, le choix est on vrai embarras, tant il y a de modèles coquets et de modèles simples.

Nous n'insistons pas trop ici sur les articles divers qui aident pourtant à rendre ce numéro non seulement joli et utile, mais aussi d'un grand intérêt pour tout le monde.

Patrons gratuits : Un tea-gown ou peignoir pour dames, et manches et emmanchement pour enfants.

Prix du « Miroir » : 1 franc ; En vente chez tous les Libraires.

***

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

***

A louer

Villa à louer près Pistranera.

S'adresser au bureau du journal.

***

A vendre

6 vaches bretonnes pleines et plusieurs génisses bretonnes âgées d'environ 20 mois.

S'adresser à la Boulangerie de Corte, 3, Rue Miot, Bastia.

***

A louer

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Togs.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

***

On demande

Un ménage de quatre personnes demande une bonne sachant tout faire.

S'adresser au bureau du journal.

Utile précaution

Beaucoup de personnes ressentent à cette époque de l'année, des lourdeurs de tête, des étourdissements; tout cela disparaîtra en quelques jours en ayant soin de prendre, le matin à jeun, un verre d'eau d'HUNYADI JANOS. C'est le préventif le plus sûr, le remède le plus efficace contre la grippe.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer un travail très soigné et garanti.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00236

Accident DE CHEMIN DE FER *A FRÉJUS*

Un mort. — 10 blessés

Paris, 28 avril.

Un terrible accident de chemin de fer s'est produit aujourd'hui en gare de Fréjus.

Un train de la Compagnie du Sud a déraillé à la suite d'une fausse manœuvre.

Dix voyageurs ont été projetés sur la voie et ont reçu des blessures assez graves.

Un des conducteurs du train, qui avait été écrasé dans l'accident, n'a survécu que quelques instants, à ses horribles blessures.

Une enquête est ouverte pour déterminer les cause de cette catastrophe.

Cour d'assises de l'Ain

UN DRAME CÉLÈBRE

L'Ingénieur Durel *poignardé en wagon*

DOUBLE CONDAMNATION A MORT

Bourg-en-Bresse, 28 avril.

Après quinze mois d'une instruction qui, plus d'une fois, s'égara dans les arcanes d'une procédure incompréhensible et digne d'un autre âge, l'affaire Durel vient d'avoir enfin son épilogue devant la Cour d'assises de l'Ain.

Georges et Marzo, reconnus coupables d'avoir, dans la soirée du 12 janvier 1906, assassiné et volé l'ingénieur Durel, directeur du Kursaal de Genève, dans un compartiment de 1re classe de l'express 587 sur la ligne de Lyon à Genève, ont été condamnés à la peine de mort.

Georges, paresseux et noceur, est âgé de trente ans ; il est connu sous le nom de « Canari » à Méximieux, où il est né.

Marzo, dont la famille est très honorablement connue à Lyon, fit la connaissance de Georges, lorsque, jeune encore, il allait à Méximieux passer ses vacances. Marzo a bien l'air d'un fils de famille qui a mal tourné.

La malheureuse victime était âgée de 48 ans ; l'ingénieur Durel a laissé une veuve et quatre enfants, dont l'aîné a 13 ans, trois garçons et une fille.

Les débats, qui ont duré trois jours, étaient dirigés par M. Wencker, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, assisté de M. le président Bourcelin et de M. le juge Giraud.

Le siège du ministère public était occupé par M. Vagnair, procureur de la République à Bourg.

La défense de Georges a été présentée par Me Falconnet ; celle de Marzo par Me Valensio.

L'exécution aura lieu sur une des places publiques de Bourg.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Appel à la grève des infirmiers

Paris, 28 avril.

La Bourse du travail vient de faire placarder une affiche, qui soulève l'indignation générale.

Elle invite, en effet, dans ce placard, les infirmiers de l'Assistance publique à quitter le service des malades et à décréter la grève générale.

La Grève générale *de l'Alimentation*

A PARIS

les cuisiniers et garçons de cuisine

Paris, 28 avril.

La grève des cuisiniers et garçons de cuisine prend une grande extension.

Les cuisiniers des maisons particulières font cause commune avec leurs camarades des hôtels et restaurants, ; ils quittent en masse leurs maîtres.

Au cours d'une réunion à la Bourse du travail, les cuisiniers ont décidé de ne pas céder devant les menaces patronales, et d'exiger que satisfaction soit accordée à toutes leurs revendications.

Les limonadiers

Les garçons limonadiers persistent dans leur attitude. Ils ne reprendront le travail que lorsque les patrons consentiront à reconnaître leur syndicat, et à traiter directement avec lui.

Les boulangers

Les ouvriers boulangers et maîtres continuent le chômage.

Malgré les appels réitérés du citoyen Bourquet, le nombre des grévistes ne s'étend pas ; il a même une tendance à diminuer.

EN IRLANDE

Effondrement d'un embarcadère A BALTIMORE

43 tués. — 29 blessés

Londres, 28 avril.

Une terrible catastrophe vient de se produire à Baltimore, petit port d'Irlande.

Un embarcadère, en cours de construction, s'est effondré ce matin.

Quarante-trois ouvriers ont été tués sur le coup ; vingt-neuf autres personnes ont rapporté de très graves blessures.

Il est probable que plusieurs d'entre elles ne survivront pas à leurs blessures.

BANQUET de l'Alliance Démocratique

Discours de M. Poincaré

Paris, 28 avril.

Hier soir, a eu lieu, à Neuilly, un grand banquet, réunissant tous les parlementaires des groupes de l'Alliance démocratique, ainsi que de nombreux délégués du groupe progressiste et plusieurs notabilités du parti.

M. le Sénateur Poincaré, ancien ministre des finances du Cabinet Rouvier, a prononcé un discours, fréquemment interrompue par les applaudissements frénétiques de l'assistance.

« Il faut, a dit l'orateur, que la loi de Séparation soit appliquée avec beaucoup de prudence. Le gouvernement doit faire œuvre de libéralisme et ne pas se laisser entraîner par les excitations de certains hommes politiques des partis extrêmes.

« Le projet d'impôt sur le revenu, proposé au vote du Parlement, ne doit pas être accueilli par les Chambres. Il est inspiré par les socialistes, et son adoption amènerait totalement la ruine de notre crédit national.

« Une réforme de l'impôt est, peut être, nécessaire, mais elle doit être bien plus simple et beaucoup plus pratique. »

M. Poincaré, a ensuite, parlé du danger anarchiste qui menace la République.

« La majorité républicaine, a dit l'orateur en terminant, doit défendre les principes du gouvernement établi.

« Elle doit maintenir l'ordre public contre les violences des « saboteurs » ; elle doit aussi empêcher la destruction des traditions nationales, contre lesquelles s'inscrit le vent impétueux de la folie antipatriotique.

« Nous sommes pour le drapeau tricolore, contre le drapeau rouge ; pour la « Marseillaise » contre l'Internationale » ; pour la France, contre ceux qui la trahissent, la renient et la désertent. »

EN ITALIE

Forte éruption du Stromboli

Messine 28 avril.

Le célèbre volcan, le Stromboli, est en éruption depuis hier.

Du cratère s'échappe une forte traînée de lave incandescente, tandis qu'une épaisse fumée rougeâtre se répand sur toute la région.

De fortes détonations se produisent, et de fréquentes secousses ébranlent le sol.

Les vitres de toutes les maisons sont brisées, et de nombreuses constructions s'effondrent dans la campagne environnante.

Les dégâts matériels sont déjà très importants.

Les populations effrayées quittent les environs, en abandonnant tout leur mobilier.

EN RUSSIE

Suicide de deux fillettes

Saint-Pétersbourg, 28 avril.

Deux jeunes filles de Smolna, dont l'une était âgée de quatorze ans et l'autre de douze ans, se sont suicidées en se jetant par la fenêtre.

Ces deux enfants ont laissé une lettre à l'adresse de la directrice de l'Institut des demoiselles de Smolna, dans laquelle elles font connaître qu'elles désertent la vie, à cause de leurs idées libérales. Elles ne peuvent consentir à vivre plus longtemps sous le régime oppresseur de l'autocratisme russe.

Ce dramatique suicide a causé une profonde émotion à St-Pétersbourg; ces deux demoiselles appartenaient, en effet, à la meilleure société.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Antoine-Joseph Morelli ; M. et Mme Antoine Morelli-Nones ; M. André Morelli, juge suppléant, chargé d'instruction à Bastia ; M. et Mme Joseph Scamponel et leurs enfants ; M. et Mme César Colt et leur fille ; M. et Mme Joseph Allegrini et leurs enfants ; M. et Mme Ernest Allegrini et leur fille ; Mme veuve Bartoli ; M. et Mme Toussaint Bartoli ; M. Michel Luciani ; M. Jean Luciani, capitaine au long cours (Messageries Maritimes) ; M. Cooper ; Mlle Barbera Cooper ; Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Barberine Morelli

Veuve MENCARELLI

leur tante et cousine, décédée dans la 79e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 14.

M. Jean-Baptiste Lucinchi ; M. Paul Sirguey, proviseur du Lycée de Tulle, Mme Sirguey, née Bertin, et leur fille ; Mlle Eugénie Bertin ; M. Ernest Bertin ; M. Pierre Sorbe, ingénieur des ponts et chaussées à Calvi, et sa fille, M. Jean-Baptiste Parodi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine-Joseph Oletta

leur oncle et grand'oncle, décédé à Bastia, le 28 avril, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 20 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Favalelli, 4.

La famille ne reçoit pas

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, à 7 heures du soir, Bourse du Travail, place Calotta.

La présence de tous les membres est indispensable.

Le Président, Mallard.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

VI

NOUVELLE IMPRÉVUE

Cette heure du crépuscule, en rase campagne, est particulièrement troublante et majestueuse.

La jeune fille qui était fort impressionnable, et qui, par suite, avait l'âme tendre.., s'extasiait, toujours, devant cette magnificence.

Elle se sentait pénétrée, profondément, par cette mélancolie douce qui étreint tout être sensible devant ce spectacle.

Elle écoutait les chansons des moissonneurs, qui regagnaient la ferme ; elle regardait s'allonger, au loin, ces lumières tremblotantes, qui, le soir, trouent les ténèbres, tout à coup.

Elle, recueillie, grave, émue, elle demeurait là, enfoncée dans un rêve qui l'emportait dans un au-delà où sa pensée se perdait.

Vingt fois, déjà, depuis qu'elle était à la Ferme Blanche, elle avait éprouvé pareilles sensations et elle ne s'en lassait pas.

Les splendeurs de l'aube, qui jettent l'allégresse en toute créature, l'émerveillaient ; mais sans lui procurer une aussi pénétrante impression.

Maintenant, devant elle, le paysage s'était perdu, tout à fait, dans le noir.

On ne distinguait plus rien, pas même des silhouettes vagues.

Mais, soudain, les étoiles scintillèrent et jetèrent une clarté douce sur la campagne, où flottèrent toutes sortes d'ombres légères.

Fanchette — la nourrice de Noémie — était rentrée, à la ferme, depuis une heure, environ.

Aidée par deux femmes, qui l'avaient accompagnée à cet effet, elle préparait le repas du soir pour les travailleurs.

A cette époque de l'année, ils ne quittaient les champs que lorsque la nuit était tombée complètement.

On se hâtait de rentrer le grain, par crainte des pluies.

De l'endroit où elle était, Noémie entendait, nettement, les allées et venues des trois femmes affairées qui allaient, du puits où elles tiraient de l'eau, au hâcher où elles se chargeaient de fagots, car l'heure avançait, et il fallait activer les feux sous les marmites.

Bientôt les chants lointains se rapprochèrent.

Sur les routes voisines les cahots des voitures grincèrent.

On perçut le sifflement des fouets, les sonores beuuissements des chevaux, et les longs bouglements des bœufs, qui, dans la nuit, ressemblent à des plaintes.

On vit s'agiter, dans l'ombre, des silhouettes d'hommes et de bêtes, et avancer des charriots, hauts chargés de gerbes dorées.

Puis, tout à coup, la cloche de l'église tinta.

C'était l'Angelus.

Les vibrations de cette cloche battirent l'air du soir et se perdirent dans les ténèbres qui s'épaississaient.

En les entendant, Noémie frissonna.

Subitement, et sans qu'elle pût deviner par quel concours d'idées ce fait s'était produit, elle revit la terrible scène de... là bas,

Il lui sembla que l'ombre de la morte passait, lentement, devant elle !

Alors, elle dut rentrer dans sa chambre et s'asseoir.

Elle ne pouvait plus se tenir debout !

Enfin, elle se rappela les détails de l'entretien qu'elle avait eu avec M. de Pardayant, et surtout, les paroles menaçantes qu'il avait prononcées.

Elle eut peur !

Vaincment, elle voulut se lever ; sortir de cette chambre ; descendre en la grande salle.

Elle n'osait plus faire un mouvement.

Il lui semblait que la morte était là, tout près d'elle, et qu'elle la retenait, tremblante, à la même place !

Elle essaya d'appeler ; mais sa voix mourait dans sa gorge serrée, d'où ne sortaient que des sons rauques, à peine perceptibles.

Elle demeura ainsi longtemps, sans bouger, fixant des yeux, le vide, éperdue, épouvantée !

Noémie ! Noémie !

D'un bond, la jeune fille fut debout. Elle avait reconnu la voix de sa nourrice.

Vite, elle sortit de la chambre et descendit l'escalier.

Enfin, elle était délivrée.

Le cauchemar hideux qui l'avait torturée s'était dissipé.

— Est ce que tu ne veux pas souper, ce soir, ma fille ? dit Fanchette. Nous t'attendons !

Elle s'aperçut, seulement quand elle fut dans la grande salle, de la pâleur de Noémie.

— Qu'as tu donc ? interrogea-t-elle.

— Rien ! Pourquoi ?

— Tu es pâle !

— Je n'ai rien !

La jeune fille ne voulait pas exposer ses terreurs devant tous.

Elle se réserva de s'expliquer en présence seulement de Fanchette et d'Etienne.

Trente serviteurs : garçons solides et musculeux, filles hautes en couleur, tous hâlés par le grand air et le soleil, étaient assis autour d'une table, dans la salle basse et s'apprêtaient à prendre le repas du soir avec un appétit que leur dur labeur du jour avait aiguisé ; ils travaillaient, à travers champs, depuis le petit jour, et ils avaient rudement peiné sous un soleil brûlant !

(*A suivre*).

LA

Médecine Végétale

par les Sucs et Principes actifs des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années utilisait tout de suite dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».

Toute les maladies désespérées et décourageantes trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues homicides, sans poisons qui fatiguent le sujet, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans scrupules, la médication nous a l'aide de nos végétaux et sucs réparateurs, qui régénèrent les tissus, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il contient de citer :

Maladies de la Peau, *Dartres, Eczéma, Vices du sang, etc.* — **Maladies spéciales de la Femme** ; **Tumeurs**, *Glandes, Kystes, etc.*

Goutte, Rhumatisme, Lymphatie, **Maladies cutanées**, *Vices scrofuleux, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Scrofules, Asthme, Dyspepsie, Gastralgie, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir **son propre médecin**, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et inoffensive qui répond aux besoins naturels dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 350 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes en timbres poste adressés à M. le Directeur de la

PHARMACIE VIVIENNE

35, Rue Vivienne, PARIS.



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Si oui,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux grisonnants la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats toujours certains. Verre toujours consommable.

Exiger sur les flacons les noms Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



YEUX Les Pastilles Gattet de Vittel, combattent efficacement la faiblesse de la vue, les congestions, chute des cils, flatuosités, yeux battus, brouillés, glaireux, larmoyants, rougeurs, taies, etc. Elles sont recommandées par les médecins et ophtalmologistes. Elles guérissent et préviennent les maladies des yeux. Elles sont employées à l'intérieur par M. G. GATTET, à VITTEL (Vosges), qui envoie gratis la notice qui explique leur emploi et leur action.

NOTICE gratis et franco

LA KABILINE
Véritable Teinture des Nègres
LA KABILINE
Pour teindre seuls ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Parisiennes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : **40 Centimes.**



POUR FAIRE PONDRE LES POULES
sans interruption
même par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
Envoi CONTRE FANCO, TIRE à PREMONT (Aisne) Timbre

A LOUER

appartement de 5 pièces

avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Maison Burot, à Nantes.

JOURNAL HEBDOMADAIRE illustré
Chronique, Romans, Modes, Sciences, Arts, Musique, Curiosités, etc.



500.000 LECTEURS
PRIMES GRATUITES
154, rue St-Honoré, PARIS
Un Numéro Spécimen : 10 cent. Un An : 5 fr.

CHOCOLAT MENIER

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Le Flacon 1.50

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital : **500.000** Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint-Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt-succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES

Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera rendu, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**
Aliment préféré des enfants.

OUTILS pour AMATEURS INDUSTRIELS
MACHINES, Tournage, Découpage
Tréfileries, Bandonnerie, TOURS, Perceuses, etc.
CATALOGUES 1906 gratuits (Envoi franco 1,50 Paris)
LE MERLE, 7, rue de Bondy, PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

THÉ BLAIZE PÈRE LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF
80 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

TUMEURS cancers et fibromes.
Ecrire Viellet, 15, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 119 — MARDI 30 AVRIL 1907

00237

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Catherine de S.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 33 m — Coucher 6 h. 28 s.
Dern. qt., le 4 — Nouv. Lune, le 11,
Fête de Demain : Saint Philippe.

29 AVRIL

La Séparation

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Ne me croyant plus en sûreté dans les forêts de Lonca et dans les grottes de Caprunale, j'ai franchi à la course deux arrondissements et me voilà dans la forêt de Pennadantole.

Je ne vous dirai pas les péripéties de ce long voyage effectué en un jour et deux nuits par un temps affreux. Il me semblait entendre la voix de Félix dans l'éclat du tonnerre et voir briller son épée dans les éclairs qui, à chaque instant, sillonnaient le ciel noir. Je comptais m'en aller à Bonifacio pour mettre ainsi, entre ce Roland du Cap et moi, la plus grande distance possible ; je m'arrête ici, parce qu'il m'apprend par son dernier article qu'il renonce à se servir de sa Durandal.

Mais sa plume reste, et sa plume, comme son épée, va droit au but ! Pauvre de moi ! Maudit soit le jour où je descendis dans la lice pour lutter avec un pareil athlète !

De notre temps, comme au temps de Saint-Paul, il y a des jeunes congestionnés qui blasphèment ce qu'ils ignorent, et j'aurais dû, m'inspirant des exemples du grand Apôtre, tenir compte de cet état de maints cerveaux blocards. Mieux tard que jamais. Désormais je ne dirai que la moitié de ce que je pense de mes contradicteurs. M. Félix excelle à dire avec la plus grande solennité les plus grosses bêtises ; il y a un métier où il pourrait s'illustrer : je lui procurerai un superbe tréteau.

Dans ses premiers articles, M. Félix se disait un croyant convaincu ; le voilà libre penseur. Les blocards croient que c'est l'Eglise qui empêche les pensées de venir dans leur esprit ; ils feraient bien de méditer ces paroles de Thiers : « Le catholicisme n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser. » La pénurie des idées continue dans l'esprit de M. Félix.

Il me reproche d'emprunter mes raisonnements à la philosophie chrétienne ; je n'ai pas à ma disposition le *Matin*, l'*Aurore*, l'*Action* et autres feuilles parfumées de senteurs auxquelles je préfère celles de nos fleurs champêtres et l'odeur de l'encens.

Je n'ai pas besoin de réfuter un contradicteur qui se réfute lui-même. Je disais que les deux Chambres auraient pu *voter* un referendum ; il répond que c'est aux Chambres à *voter* les lois. Nous sommes d'accord, mais pourquoi, alors, n'ont-elles pas *voté* le referendum ? Est-ce un si grand crime pour des Chambres républicaines de faire de la démocratie ?

M. Félix annonce à brève échéance la fin de l'Eglise. M. Félix n'est pas incapable de recevoir le don de prophétie ; ce don fut même accordé, une fois, à une ânesse ; cependant, Dieu ne suscite les prophètes que pour annoncer les triomphes futurs, les éternelles destinées de son Eglise ! Si M. Félix connaissait tant soit peu les données de la science, il verrait la personnalité de Dieu surgir partout où les savants portent leurs pas. Berthelot, lui-même, a dû faire cet aveu, il l'a rétracté, c'est vrai, pressé, non pas par les lumières de la science, mais par les conseils d'un renégat, Renan.

M. Félix a une tirade sur les *petits papiers*. Les *petits papiers* ! voilà les entreprises glorieuses d'une République athée. Et qu'a-t-on trouvé dans les petits papiers ? D'abord, aucune trace du fameux complot des curés de Paris. Pas de trace, non plus, du prétendu complot de Rome contre la France et la République. En effet, les documents établissent : *a*) que Pie X se refuse à rien faire contre les droits du Protectorat français ; *b*) que, même sous Pie X, le Saint-Siège parle et agit en toutes circonstances pour opérer la grande concentration nationale sur le terrain des institutions établies.

Enfin, M. Félix insinue méchamment que ce que l'on cherche dans le sanctuaire, c'est l'argent. Il est le seul en France qui n'ait pas vu le geste magnifique par lequel le Pape, les évêques et les prêtres ont sacrifié *leur* argent pour sauvegarder leur honneur. Les hommes d'*argent*, M. Félix, ce sont les blocards qui, après avoir volé les biens des religieux, ont volé ceux des Eglises.

L'Eglise était riche avant la Révolution ; mais les richesses de l'Eglise étaient le patrimoine des pauvres. Grâce à l'argent de l'Eglise, au 18e siècle, 25 millions de Français avaient 130.000 écoles primaires ; tandis qu'aujourd'hui, 38 millions de Français n'en ont que 95.000.

M. Félix fait bien de calmer les populations du Cap épouvantées, mais qu'il cesse de lire Cervantès, il diminuera de beaucoup ses occupations.

CUMA.

Approfondissement du Nouveau Port

Je reprends ma conversation avec le public au sujet de l'approfondissement du Nouveau Port. J'aime à le redire, le projet est terminé.

Toute la question consiste à savoir s'il doit séjourner longtemps dans les cartons ou bien si l'on peut compter qu'il sera promptement mis en adjudication et exécuté.

Le nœud de l'affaire est là et ne saurait être que là ! Certes, c'est un grand pas de fait que d'avoir un projet prêt à recevoir sa sanction. Mais si son sort doit être celui de rester enseveli dans les serviettes poussiéreuses des archives administratives, où est l'avantage, où est la satisfaction de la chose publique ? Autant valait il qu'il n'eut pas vu le jour.

Il serait oiseux d'insister davantage sur l'utilité exceptionnelle de ces travaux. Il reste tout au plus à examiner si l'on pourrait s'autoriser à réduire que le fond du nouveau port soit porté à 6 mètres partout où cette profondeur n'existerait pas. Le travail serait ainsi complet.

Mais n'anticipons pas. Ne sortons pas encore du domaine de la réalité. Il est vrai qu'un projet n'est pas encore la réalité, mais une poussée bien légère suffit à opérer cette transformation. C'est le cas du projet que nous discutons.

En somme, rien n'est plus incommode, plus nuisible et plus périlleux qu'un port sans fond ou à fond insuffisant, surtout quand il s'agit d'un port neuf et artificiel comme celui de Bastia dont les reefs, quand il y en a, sont encore inconnus par la navigation.

Déjà, nous savons qu'à proximité et en prolongement de l'approfondissement projeté, un plateau rocheux à 3 mètres environ des basses mers, trône au plus fond et le long des quais sur une quarantaine de mètres de longueur.

Cette roche maritime — à Bastia chacun le sait — a déjà causé diverses avaries à des navires d'assez fort tonnage dont les commandants ignoraient l'existence. Ceux-ci, voulant prendre leur mouillage à quai et la roche se trouvant en surélévation du fond ordinaire du port, les vapeurs allaient nécessairement s'y échouer. Et si l'on n'a pas eu de malheur à déplorer, cela tient naturellement à ce que les navires ont une vitesse presque nulle quand ils évoluent à quelques mètres du quai. Ils ne possèdent plus que la vitesse imprimée par la chaîne, c'est-à-dire, un mètre à la minute.

Cette plate-forme de rocher constitue une menace permanente pour les armateurs, pour les passagers et le commerce. Il serait grand temps de la faire disparaître. Elle aurait dû être enlevée par l'adjudicataire de la précédente entreprise.

Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que l'administration des Ponts et Chaussées retint à l'entrepreneur, qui était, je crois, M. Creisson — la somme correspondante à l'extraction de la dite roche.

Il n'y a donc rien de perdu au point de vue pécuniaire. La somme retenue, toujours disponible, peut être rattachée au nouveau projet d'approfondissement et dépensée concurremment aux crédits d'éclui. Son emploi, au surplus, n'exige aucune formalité d'enquête et devant la dépense de laquelle — ô miracle — vient se briser pour une fois la fameuse paperasserie administrative dont nous avons montré les inconvénients dans notre dernier article.

Tenez ! puisque ce mot paperasserie est incidemment tombé sous ma plume, je veux offrir au lecteur un spécimen suggestif des résultats qu'il produit tous les 365 jours de l'année. On verra mieux ce qu'est la bête par l'exemple ci-après.

Vous voulez former une de vos propriétés attenante à une route nationale, départementale ou forestière. Il vous faut une autorisation. A cela rien à dire. C'est très bien.

A cet effet, vous adressez donc votre demande au Préfet qui la transmet à l'ingénieur en chef pour proposition. Celui-ci la communique à son tour à M. l'ingénieur ordinaire pour faire le nécessaire. L'ingénieur ordinaire renvoie le document au Conducteur subdivisionnaire pour production du plan des lieux sur lequel devra figurer l'alignement à suivre par le pétitionnaire.

Ce n'est pas encore fini. L'échelle doit se remonter maintenant en sens inverse. Le Conducteur retourne à l'ingénieur le plan qu'il a levé en y joignant la demande, avec un bout de rapport s'il y a lieu. L'Ingénieur ordinaire y ajoute au moins son visa pour transmettre ensuite les pièces à son Ingénieur. Mais si les propositions du Conducteur lui paraissent inacceptables ou susceptibles de modification, le dossier revient immédiatement entre ses mains pour avoir à se conformer à l'avis de son chef.

Bref, modifiés ou non, voilà les documents entre les mains de l'Ingénieur en chef. Ici, ouvrons encore une parenthèse, même au risque de ne pouvoir la fermer, et supposons que ce chef de service, qui juge en dernier ressort, trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des alignements.

Il lui faut maintenant renvoyer le dossier à M. le Préfet, avec ses propositions définitives qui ne traduisent pas un projet d'arrêté d'alignement qu'il joint au dossier. Dès que ce projet a été couvert de la signature préfectorale, l'autorisation est complète. Le projet d'arrêté devient alors l'arrêté définitif auquel le pétitionnaire devra se conformer.

Ce n'est pas encore fini. Il faut maintenant notifier l'autorisation à l'intéressé. Ici la chaîne paperassière s'ébranle encore hiérarchiquement et s'ajoute d'un anneau, puisque cette formalité est remplie généralement par un chef cantonnier.

Je m'aperçois que je suis en train de dépasser le cadre d'un article. Je vais boucher mon encrier pour aujourd'hui, sauf à couclure dans un prochain numéro. Je préfère d'ailleurs laisser le lecteur sous son impression personnelle après la lecture de ces quelques lignes. L'expression de la mienne ne se lera pas longtemps attendre...

DA TALLA.

Affaire Leandri-Hervé

PROCÈS-VERBAL

Le journal *La Guerre Sociale* publiait dans son numéro du 17 avril, un article sur M. Antoine Leandri, article dans lequel, entre autres phrases, M. Leandri relevait celle-ci :

« Les Corses, cette race de bandits, ne sort du maquis que pour entrer dans la police et dans les rangs des gardes-chiourme et des bourreaux. »

L'article était signé : « Flax ».

M. Leandri constitua alors pour le représenter MM. le vicomte de Grammont et Rouzier-Dorcières, afin d'exiger de l'auteur une rétractation ou une réparation par les armes.

M. Gustave Hervé, en tant que rédacteur en chef de la *Guerre Sociale*, écrivit à ces messieurs que l'auteur de l'entrefilet était M. Victor Méric qui « prenait — cela va de soi — l'entière responsabilité de son article ».

M. Victor Méric refusa de se battre.

Les témoins de M. A. Leandri s'adressèrent alors à M. Gustave Hervé et lui demandèrent s'il était prêt, en sa qualité de rédacteur en chef, à accorder à M. Leandri la satisfaction qu'il demandait.

M. Gustave Hervé constitua alors pour le représenter MM. de Marmande et Hinglais, qui s'aboucherent avec MM. de Grammont et Rouzier-Dorcières, le 25 avril.

Les témoins de M. Hervé ont déclaré, au nom de leur client :

« Que M. Gustave Hervé n'exerçait aucun contrôle ni aucune censure, à la *Guerre Sociale*, sur les articles de ses camarades ; qu'il ne lui appartient donc pas de blâmer un article écrit par un rédacteur sous sa seule et entière responsabilité ; mais que l'entrefilet incriminé, en tant qu'il ne touche pas à des opinions politiques, exprime le contraire de ses sentiments personnels aussi bien sur la race corse, en général, que sur l'acte accompli en Corse par M. Leandri. »

En présence de ces déclarations, les quatre témoins ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

Fait en double, à Paris, le 25 avril 1907.

Pour M. Hervé : R. DE MARMANDE, HINGLAIS. — *Pour M. Leandri :* Vte DE GRAMMONT, ROUZIER-DORCIÈRES.

Les Congressistes à Bastia

Les journaux de Nice nous ont apporté hier des nouvelles des Congressistes délégués de tous les Syndicats d'initiative de France.

A Menton, à Cannes, à Nice, partout où ils ont passé, ils ont été chaleureusement accueillis. Des banquets, des soirées de gala ont été donnés en leur honneur. Une partie de ces Congressistes est en train d'excursionner sur la littoral de la Côte d'Azur. Une autre partie s'est embarquée pour Ajaccio, et arrivera à Bastia demain, mercredi, par le dernier train.

Nos distingués visiteurs se rendront à 8 heures et demie au Théâtre.

L'excellente troupe de M. Simongiovanni a choisi pour cette soirée extraordinaire une comédie qui a fait fureur à Paris l'année dernière, la « Rafale, » de M. Henri Bernstein.

Au lever du rideau, Mme Dargès, directrice de la troupe, dira une poésie faite pour la circonstance, par un de nos jeunes compatriotes.

La Lyre Bastiaise prêtera à cette soirée son gracieux et patriotique concours.

Maintenant, un conseil aux personnes qui ne voudraient pas manquer d'y assister : qu'elles se hâtent d'arrêter leurs places.

Ce que disent les Journaux

L'Entente

Sur les mesures d'ordre prises par M. Clémenceau.

« M. Clémenceau a pris la responsabilité d'une certaine gaguure que la tranquillité serait sauvegardée ; pour justifier son gouvernement, il remplit les rues de soldats. Jamais régime n'a plus abusé de l'armée ; sans la discipline militaire dont l'Empereur n'a pas encore retiré les dernières rou'es il semble que rien ne tiendrait debout et que la République serait à toute extrémité, malgré l'aplomb avec lequel Clémenceau passe du cô é de la barricade opposé à celui où il combattait jadis sous la commune ; le spectacle est humiliant pour nos amour-propre et la suite de nos idées, mais il bénéficie de l'épuisement d'une époque qui tolère à peu près tout. »

L'Echo de Paris

A propos de l'acquittement de l'instituteur Nègre :

« Les instituteurs de M. Clémenceau réclament si prudemment leur droit d'application à la politique des ministres de M. Clémenceau. Puisque cette politique avait méfiance et qu'il le savait bien, il fallait que le gouvernement commençât par ne s'en point servir comme d'un attrape gogos et d'un attrape porte feuilles.

Ce sont les hommes comme M. Viviani, comme M. Briand, comme M. Clémenceau lui-même, qui ont désorganisé l'école, qui ont autorisé ou tout au moins toléré qu'elle devînt ce terrain d'anarchie où fleurissent des citoyens comme l'instituteur Nègre. Ce gouvernement avait voulu le prendre d'ailleurs, il vient de recevoir le coup de pied de l'âne. »

L'Autorité

A propos de la lettre de M. Chauvière :

« Pour mon compte, je n'ai jamais prétendu rendre les socialistes responsables de déclamations contre lesquelles proteste tout le passé du plus grand nombre d'entre eux, je n'ai jamais mis en doute la respectueuse sincérité de la très grande majorité et la presque unanimité des socialistes, socialistes unifiés ou socialistes indépendants. Ce que j'ai dit, et ce que la « Lanterne » vient dire en même temps que moi, c'est que les propos fâcheux dont se complaisent M. Herve et ses imitateurs sont de nature à créer une équivoque facilement exploitée par la réaction, une équivoque dangereuse pour la République et pour le parti socialiste lui-même. M. Chauvière l'a compris, en lettre, en fait foi. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 Avril à 3 h

Pindigrotte, marche,	XXX.
Une Journée à Vienne, ouv.,	Suppé.
Le Retour à la Vie, valse,	Chabas.
Le Voyage en Chine, fant.,	Ben'r.
L'ostie, polka,	Saliflack

Le Sous Chef de musique, TOULOUSE.

M. Massoni

M. Massoni, directeur des postes et télégraphes du département des Alpes-Maritimes, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Massoni s'était acquis, dans ce département, les sympathies générales.

Le *Petit Niçois* s'est fait l'écho de ces sympathies ; aussi, nous empressons-nous de reproduire l'article de notre excellent confrère.

M. Massoni à la retraite, cela semble une aimable plaisanterie. Notre directeur des postes est vert, très vert, avec sa barbe noire presque sans poils blancs, son chevreux intacts et la vigueur de son intelligence toujours en éveil. C'est pourtant ainsi, il y a des physiques qui trompent comme si on les avait imprégnés d'une eau de jouvence. L'heure de la retraite sonne et on est tout effaré de l'apprendre. Et c'est l'absurdité de ces lois administratives rigides et brutales qui tranchent, à l'instar d'un couperet, la carrière de fonctionnaires en pleine force et en pleine activité.

M. Massoni, malgré la retraite qui le frappe, aura la coquetterie de persister à demeurer jeune et nous le verrons continuer à déambuler allègrement sur nos boulevards, en jaquette immanquablement noire, avec un « melon » de même couleur, la démarche un peu dodelinante et toujours seul comme un aimable sauvage. Notre directeur des postes n'est pas cependant misanthrope. Il ne déteste pas son prochain ; il cause volontiers et il a la poignée de main cordiale, mais il aime à se recueillir. Qui songerait à l'en blâmer ? Ses relations sont d'ailleurs très nombreuses. M. Massoni connaît toute la ville, que dis-je, il connaît tout le département. Il est peu de mariages, peu d'enterrements où il ne fasse une apparition. Il va aux uns et aux autres avec une égale solennité. Il se borne à troquer, suivant le cas, son gants clairs contre des gants noirs, et partout il apporte son bon sourire ou son éternelle affectueuse.

Dans son cabinet, c'est un homme charmant. Il vous ouvre d'attitude et de chatterton, il vous salue d'un « bonjour mon cher conseiller général ou mon cher ami » qui traîne comme un point d'orgue. Vite il approche le meilleur fauteuil, d'une main il vous prend le chapeau, de l'autre la canne. Il n'a de repos que lorsqu'il vous voit bien installé et satisfait. Alors il vous permet d'entamer la conversation.

Vous n'avez jamais été présenter une requête à M. Massoni ? C'est un grand diplomate que ce directeur des postes. Il commence par vous écouter avec l'attention la plus soutenue. Vous parlez, il vous répond. Soudain, sur un mot qui lui permet une interruption, il fait dévier le dialogue. On parle de tout, alors, sauf de l'affaire pour laquelle on est venu. Volontiers on tente de revenir à la question. Il s'esquive, il glisse, il fuit. A la fin, craignant d'être indiscret, on se lève. Sur le seuil de la porte, M. Massoni se confond en paroles aimables. On part. On n'a généralement rien obtenu, mais quand même on a la bouche encore pleine du miel qu'on a dégusté et on est satisfait. M. Massoni n'en demande pas davantage.

On pourrait dire de M. Massoni qu'il est l'aimabilité faite homme. Aussi on ne lui connaît pas d'ennemis. Son personnel l'aime parce qu'il le défend et qu'il n'est pas de ces directeurs que la politique a poussés sur les ailes du favoritisme. Il est juste, il est bon, et son caractère conciliant lui a toujours évité les difficultés et les gaffes. Nous lui avons voué dans ce journal une amitié solide faite d'estime et de saine camaraderie. Il nous permettra de lui dire tout haut le regret que nous éprouvons de le voir atteint par l'inexorable nécessité de la retraite et de l'assurer de notre affectueux et fidèle souvenir.

DOMINIQUE DURANDY.

Vendredi 3 mai
à 8 heures et demie du soir
au Théâtre Municipal
Conférence publique et contradictoire
SUR LE « SILLON »
et la République démocratique
par
M. MARC SANGNIER
Président du *Sillon*

Sous la présidence du camarade Gualtelli avec les camarades Brosean et Sassadelli comme assesseurs.

Une somme de 20 centimes sera perçue à l'entrée de la salle.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LURI. — Nous apprenons avec plaisir le futur mariage de M. le docteur Sisco, de Luri, avec Mlle Angeli Marie-Caroline, de Trinidad.

Le docteur Sisco est le praticien distingué si connu et apprécié dans le Cap-Corse.

Mlle Angeli est la fille d'un riche rentier, natif de Luri même, qui, par son intelligence des affaires et son travail, s'est créé une situation brillante à Trinidad.

Nous offrons nos vœux de bonheur les plus ardents aux deux fiancés et nos compliments à leurs très honorables familles.

***

CORTE. — Les nominations ou ventes ont été faites aux Cours de jeunes filles de Corte :

Mlle Franceschini Françoise, pourvue du B. S., est déléguée dans les fonctions de maîtresse chargée de cours de 1re classe ; elle a été en outre chargée de la surveillance générale.

Mlle Pietrini, pourvue du B. S., est nommée à titre provisoire, institutrice primaire.

Mlle Franceschini Maria, pourvue du B. E., est déléguée dans les fonctions d'institutrice primaire.

Mlle Desplan, pourvue du B. E., est déléguée dans les fonctions de maîtresse surveillante.

***

GALERIA. — La route forestière n° 8, (du port de Galeria à la forêt domaniale de Pirio), quoique toujours assez bien entretenue, se trouve actuellement dans un très bon état.

Depuis bientôt deux ans que M. Crudeli, conducteur des ponts et chaussées de l'arrondissement de Calvi, en a pris la direction, rien n'a été négligé, tout a été réparé, amélioré, embelli ; il n'a ménagé ni son temps ni sa peine. C'est grâce à son travail goutu et heureuse initiative et son amour du bien, que la distingué fonctionnaire a fait garnir d'arbres de différentes qualités une partie de la route et particulièrement le tronçon qui aboutit au port de Galeria. Cette plage désormais ombragée deviendra une promenade splendide où j'on pourra trouver durant les journées chaudes de l'été l'ombre et la fraîcheur.

Nous sommes heureux de constater ces améliorations, l'aimable conducteur, en homme averti et soucieux des intérêts du public, n'est rien après que le port était d'un accès assez difficile, aussi s'est-il empressé de le doter d'un bel escalier qui sera d'une grande utilité pour les marins et les baigneurs.

Les habitants de Galeria font les plus grands éloges, adressent leurs plus chaleureux remerciements, témoignent toute leur gratitude au dévoué et infatigable serviteur qui remplit ses fonctions avec tant et intelligence et qui sait si bien employer l'argent des contribuables. La population entière est heureuse de le signaler à l'attention de ses chefs comme un fonctionnaire d'élite.

Il est de toute justice de ne pas oublier ses subordonnés, aux listes aussi pécuniaires que nous ouvrier, parmi lesquels le chef cantonnier Rossi Charles s'est exécutent ponctuellement les ordres reçus, ils s'acquittent consciencieusement de leur tâche, aussi les travaux s'accomplissent dans les meilleures conditions.

***

LOZZI. — Ces jours derniers s'éteignait à Lozzi, à l'âge de 85 ans, Mme Acquaviva, mère de notre excellent ami M. Jean-Baptiste Acquaviva, propriétaire, chevalier du Mérite agricole. La regrettée défunte, qui appartenait à l'une des meilleures familles du Nicolo, jouissait de l'estime générale de la population.

De nombreux témoignages de sympathie ont été donnés à notre ami en cette douloureuse occasion.

Nous la prions également d'agréer nos bien sincères et affectueuses condoléances.

THÉATRE

Le Contrôleur des Wagons-Lits. — Le Courrier de Lyon.

La joyeuse comédie de M. Valabrègue et de vieux drame qui fit pleurer nos grand'mères ont attiré et retenu hier au théâtre une foule de spectateurs. Ainsi a passé sans ennui cette maussade journée dominicale.

Je ne reviendrai pas sur la comédie : j'en ai dit ce que je pouvais dans une précédente chronique. Je constate simplement l'immense succès de la matinée. On a ri et follement ri dans la salle peuplée d'une charmante et bruyante jeunesse. M. Hortis a dû être fier de l'enthousiasme qu'on lui a témoigné et qu'il a, je ne sais de quoi dire, largement mérité.

Mme Picco est fort agréable et touchante en épouse délaissée et l'on ne comprend guère les incertitudes de son volage époux.

Il est difficile d'imaginer une belle-mère plus acariâtre que Mme Vernier. Pour un directeur de théâtre, elle est vraiment « la perle des belles mères. »

La soirée a continué pour les artistes le succès de la journée. J'enregistre avec plaisir celui de Mme Dargès, toujours excellente mais plus spécialement dans les rôles tragiques où elle met beaucoup de force et d'émotion.

Je ne nommerai qu'elle, car je risquerais, faute de programme, de me lancer dans de regrettables confusions.

Qu'il me suffise de dire que grâce à notre troupe dramatique, nous avons vécu hier une intéressante page d'une époque déjà lointaine.

L.

Gazette Ajaccienne

Voitures automobiles

Un service de voitures automobiles entre Ajaccio et Sartene fonctionne depuis plusieurs jours déjà à la satisfaction du public. C'est une très heureuse innovation qui rend les plus grands services à deux arrondissements privés jusqu'à ce jour du confort moderne, et nous souhaitons que cette entreprise prospère chaque jour davantage, ce qui n'est pas douteux, car elle est dirigée par notre sympathique compatriote et ami M. le mécanicien-inspecteur Poggiale. Nous ajouterons que les voitures sont très commodément aménagées et fort habilement conduites, ceci pour rassurer les timorés.

On nous fait espérer que nous aurons bientôt des voitures automobiles sur Vico, ce qui rendra également d'immenses services à cette pittoresque province presqu'inaccessible en ce moment, par la patache de nos aïeux.

Carnet nécrologique

Nous avons appris avec regret la mort de M. Tasoli, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 73 ans.

M. Tasoli était un excellent homme, allié à une très honorable famille de notre ville. Une foule considérable se pressait à ses obsèques, témoignant de l'estime dont jouissait le défunt. Le deuil était conduit par son fils, et son gendre, M. Michalin, chef d'escadron d'artillerie.

Les honneurs militaires lui ont été rendus par un peloton du 163e.

Nous prions Mme veuve Tasoli, ses enfants et toute sa famille d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

***

Mercredi dernier à midi et demi, ont eu lieu les obsèques de M. Charles-André Galloni d'Istria, ancien procureur impérial, ancien percepteur, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Ajaccio à l'âge de 90 ans.

Avec M. Galloni d'Istria disparaît une vieille et belle figure ajaccienne. Après avoir fait ses études au Prytanée militaire de La Flèche, dont il était devenu certainement le doyen des illustres, M. Galloni entre dans la magistrature et fit un très jeune procureur, puis dans les finances où il fournit encore une très laborieuse carrière. Retraité depuis de longues années à Ajaccio, il était très connu et fort estimé de tous ses concitoyens.

Une foule considérable se pressait mercredi à ses obsèques. Les honneurs militaires lui ont été rendus par un peloton d'infanterie. Le corps a été dirigé sur Olmeto où a eu lieu l'inhumation.

Nous présentons à toute sa famille nos très sincères regrets.

Abandonné par la dyspepsie

Quand M. Schwartz Alfred a eu commencé le traitement des Pilules Pink, sa dyspepsie, qui le faisait tant souffrir, sa maladie d'estomac qui lui était toute joie, a estimé qu'il valait mieux quitter la place. La dyspepsie ne peut pas lutter contre les pilules Pink. Dès la première boîte de pilules, M. Schwartz a senti en effet que la maladie d'estomac s'en allait.



M. Schwartz (Cl. Lang fils aîné)

« Dès le premier jour, écrit-il, j'ai senti une amélioration. La pr mière boîte m'a duré neuf ou dix jours, et je me suis alors trouvé mieux. Mes digestions étaient bien plus faciles, plus rapides, je n'avais plus de crampes d'estomac et je n'éprouvais plus après les repas cette envie de vomir qui me gênait pour mon travail. J'ai continué le traitement des pilules Pink et il a fait disparaître complètement toutes mes souffrances ; comme le douloureux gonflement du ventre que j'avais après les repas ; j'ai de plus retrouvé beaucoup de forces et un excellent appétit. Je mange très bien et digère de même. »

M. Schwartz s'est bien guéri de sa maladie d'estomac par les Pilules Pink habite à Valréas (Vaucluse) Rue Saint-Jean ; il est ouvrier aux casernes Henry Nerton.

Les pilules Pink feront le plus grand bien à votre estomac. Leur action est indirecte : elles aident avant l'état général en régénérant le sang. Par cette régénération du sang tous les organes se trouvent aimablé et fortifiés et l'estomac comme les autres organes profite de cette distribution de forces dans toute l'économie. Cette manière de traiter l'estomac vaut évidemment mieux que celle qui consiste à introduire dans l'estomac, après les repas, ce dignatif pour digérer la nourriture au lieu et place de l'estomac. Cette façon de traiter l'estomac a un défaut capital, c'est qu'elle soulage momentanément, mais ne guérit pas. Cessez l'emploi du médicament, la maladie se fait sentir tout aussi violente qu'auparavant. Avec les pilules Pink vous obtenez également le soulagement initial, mais aussi la guérison complète.

D'autre part, les pilules Pink réparent en même temps la fatigue causée à votre organisme par le désordre de votre estomac. Les pilules Pink outre leur action sur le sang, agissent sur le système nerveux, et ont donné grâce à ces deux qualités de magnifiques guérisons dans des cas d'anémie, chlorose, faiblesse générale, neurasthénie, douleurs rhumatismales, migraines névralgies.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 23, Rue Bolle, Paris. 3,50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes, franco.

Bulletin Financier

Paris, 29 avril 1907.

Le marché débute en baisse notre Rente ou fait 94 05, puis s'alourdit à 94,80. Fonds Etrangers moins fermes. Nos fonds sont de Crédit restent bien tenus. La souscription à l'Emprunt Bulgare 4 1/2 a donné lieu à répartition. La Banque Générale Française est ferme à 610.

En Banque, les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont demandées à 498. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer Goyaz est bien tenue à 445. L'obligation 5 0/0 Dock And Chicago s'échange à 474.

La Lébanaise Ottendorff se tient à 428. L'Ober Rochsch se négocie à 21,50 ; des travaux importants vont être entrepris pour développer l'exploitation.

Les Mines de Bayora Françaises sont en reprise à 148. L'action Lhospice est ferme à 176. Nous apprenons que les actions des mines d'étain de l'Arnoya seront introduites le 30 avril.

Les Ciments Portland Artificiels de Tourraine restent en bonne tendance à 148,50 et 150. L'Eclair (automobiles) est en reprise à 27. Les actions de la Société des Automobiles Delahaye progressent à 37,25 ; rappelons que cette Société, constituée en juin 1906 est dirigée par les anciens administrateurs qui ont fait la prospérité de la Delahaye.

Nos chemins de fer restent bien disposés ; leurs recettes sont en nouvelle augmentation.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures et 1/2 précises
à la demande générale
Une Nuit de Noces
Vaudeville en 3 actes
de MM. Kéroul et Barré

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 13.
A midi + 16 + 6 heures du soir + 11 5
Maxima + 18 7 Minima + 8 8.
Baromètre 7 heures du matin, 756 mm.
A midi 755 — 2 heures du soir, 760 mm.
Vent, nul Dans la matinée, nord.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, Couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 14 mm.

***

Hôpital Civil

M. Joseph Balbi, rentier, a envoyé à la Commission administrative, la somme de cinq mille francs, légués à l'Hôpital civil de notre ville par Mme Marie Balbi née Dané.

Les membres de la Commission administrative ont adressé leurs vifs remerciements à M. Balbi, et ont décidé que le nom de Mme Balbi Marie serait inscrit en lettres d'or sur les panneaux de marbre de notre établissement hospitalier.

***

Matinée musicale

Jeudi 2 mai, à 4 heures, matinée musicale chez Miles Agostini.

***

Carnet mondain

Samedi matin a été célébré, en l'église paroissiale Saint-Jean, le mariage de Mlle Capocchi Marie-Ernestine avec M. Tommasi Paris-Thomas.

La très gentille mariée, toute pimpante dans son élégante toilette nuptiale, a été conduite à l'autel par son beau frère, notre cher conducteur de machines Joseph Berti, qui lui a servi de père. Les témoins étaient : son frère, M. Gaétan Capocchi et son cousin, M. Lazz Joseph ; ceux de l'époux : MM. Peace Joseph et Figarella, négociants à Porto-Brando.

M. l'abbé Pasqualini a adressé une remarquable allocution de circonstance, puis a béni cette union qui, contractée par une sympathie réciproque, s'annonce sous de si heureux auspices.

En sortant de l'église, parents et invités se sont rendus chez Mme et M. Joseph Berti, où un exquis déjeuner leur a été servi.

Cette belle fête de famille s'est terminée par une sauterie fort animée, et qui n'a pris fin qu'à une heure fort avancée de la nuit.

Nous adressons aux jeunes mariés nos meilleurs souhaits de bonheur.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Sangiacomi Damien a été nommé commis des postes et télégraphes en Tunisie.

Nous lui adressons nos félicitations.

⁂

Matinée musicale

Jeudi 2 et dimanche 5 mai, à 3 heures précises, audition de musique classique et moderne donnée par les élèves de Madame et M. Giannarelli dans le local de la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance.

Les personnes qui s'habilleront, leur font l'honneur d'assister à leurs répétitions, sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

⁂

Mois de Marie

A Saint-Jean, les exercices du Mois de Marie ont lieu à 5 heures et demie et à 7 heures et demie.

Les demoiselles, qui tous les ans, prêtent si habilement le concours de leur voix, pour les Exercices du Mois de Marie sont priées de vouloir bien se trouver à l'église Saint Jean, ce soir, mardi, à 5 heures et demie.

A Sainte-Marie, les mêmes exercices ont lieu à 8 heures du matin et à 7 heures et demie du soir.

A la Chapelle du Port Neuf, les Exercices auront lieu à 5 heures du soir.

⁂

On demande

Une bonne cuisinière et une bonne femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Au Port

— Vap. « Numidia, » cap. Lelièvre, de Livourne, 31 pas., div.
— Vap. « Salvator, » cap. Clèquer, de Menton, 11 passagers.
— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Marseille, 84 passagers, div.
— Vap. « Paraguay, » cap. Reale, de Porto-Torres, 2 passagers, div.

⁂

A louer

Maison avec cave boulevard Paoli, 28, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à MM. I., N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

⁂

A vendre

Etages de maisons et propriétés à Lupino.

S'adresser Hôtel des Colonnes, de 11 heures à 2 heures.

Etat-Civil

NAISSANCES

Nicoli Antoinette. — Garuzi François. — Vallicelloni Jeanne-Virginie. — Gambaro Angèle-Elise. — Alfonsi Antoine.

DÉCÈS

Mancarelli Barbarine, veuve, 79 ans.
Olivia Antoine-Joseph, propriétaire, célibataire, 75 ans.
Regnal Hélène, 5 ans.
Brietta Charles Mathieu, retraité, marié, 75 ans.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

BOURSE DU TRAVAIL. — Les membres faisant partie de la Bourse du Travail de Bastia sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu mercredi, 1er mai, à 8 heures du matin, salle commune, place Galetta. Confiance du citoyen Moretti, avocat.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	27 avril	29 avril
Rentes de 3 0/0 ancien	94 50	94 60
— de 3 0/0 amortis.	96 15	95 95

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Maine-et-Loire

Angers 29 avril.

Le collège électoral de la première circonscription de l'arrondissement de Chalet était convoqué, hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. de Maillé, duc de Plaisance, décédé.

M. Jules Delahaye, seul candidat, a été élu par 9596 voix.

Il y a eu 3280 bulletins blancs ou nuls.

⁂

Aux élections générales du 6 mai 1906, M. de Maillé avait été réélu par 11,768 voix, contre 2970 à M. Gairon, et 375 à M. Réveillard, avocat, radical.

Conseil des Ministres

Paris, 29 avril.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La révocation de l'instituteur Nègre

M. Clémenceau, président du Conseil, annonce à ses collègues que le préfet de la Seine a prononcé la révocation de l'instituteur Nègre, qui avait été acquitté par le Conseil départemental de la Seine.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé la décision prise par M. de Selves contre l'instituteur affilié à la Bourse du Travail.

La révocation des Postiers

Le ministre des Postes et Télégraphes communique également les procès-verbaux du Conseil de discipline des Postes et Télégraphes proposant la révocation des agents Grangier, Simonet, Clavier, Almaric et Quilici, coupables d'avoir adhéré à la Bourse du Travail et d'avoir signé une lettre diffamatoire pour MM. Briand et Clémenceau.

Le Conseil a ratifié la décision du Conseil de discipline, et prononcé la révocation des cinq sous-agents des postes.

Les papiers Montagnini

Révocation de M. Lemarchand Disgrâce de M. Dumaine

M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, a fait connaître à ses collègues, qu'à la suite de son enquête sur les rapports de certains fonctionnaires dépendant de son département avec Mgr Montagnini, il avait pris la double mesure suivante :

M. Lemarchand, ministre de France au Centre-Amérique, est révoqué de ses fonctions.

M. Dumaine, ministre de France à Munich, sera déplacé par mesure disciplinaire, et envoyé à Mexico.

Les délégués à la Conférence de La Haye

Sur la proposition de M. Pichon, le Conseil a désigné les délégués officiels de la France à la Conférence de La Haye.

Le nouveau Ministre de France en Abyssinie

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a soumis à la signature présidentielle un décret nommant ministre plénipotentiaire de France en Abyssinie M. Gabriel Deville, ancien député socialiste de la Seine.

Les provocations révolutionnaires

MM. Clémenceau et Guyot-Dessaigne ont rendu compte à leurs collègues des instructions données aux préfets et aux fonctionnaires des parquets au sujet de la répression des tentatives et des provocations révolutionnaires.

La crise Viticole

M. Cailloux, ministre des Finances, entretient le Conseil de la gravité de la crise viticole, et indique les grandes lignes du projet de loi destiné à remédier à cette situation.

Affaires courantes

Le Conseil s'est enfin occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le prochain Conseil

Les ministres se réuniront de nouveau à l'Elysée mercredi prochain.

M. Cailloux, ministre des Finances, entretiendra ses collègues de la préparation du budget de 1908, que le gouvernement a l'intention de déposer dès la rentrée des Chambres.

A L'ÉLYSÉE
LE ROI DES BELGES

Paris, 29 avril.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui à l'Elysée, avec le cérémonial habituel, S. M. Léopold II, roi des Belges, qui était accompagné du baron Snoy et du commandant Cumont.

Un bataillon d'infanterie avec drapeau et musique a rendu les honneurs au souverain, à son arrivée et à son départ de l'Elysée.

L'entrevue des deux chefs d'Etat a duré environ trente minutes.

M. Fallières a rendu, vers 5 heures, à l'hôtel Bristol, sa visite au roi Léopold.

Le président de la République et Mme Fallières donneront demain, à l'Elysée, un déjeuner en l'honneur du roi des Belges.

ARRESTATION de Trois Membres de la C. G. T.

Paris, 29 avril.

Au cours d'une réunion, tenue aujourd'hui à la Bourse du Travail, MM. Bourquet, Delahaye et Levy, membres de la Confédération générale du Travail, ont prononcé de très violents discours contre les patrons et le gouvernement.

Ils ont invité les grévistes à recourir sans hésitation aucune au « sabotage », toutes les fois que leurs intérêts le commanderaient.

Ces paroles furent vivement applaudies par les grévistes.

A la suite de ces discours révolutionnaires, la police a procédé à l'arrestation des citoyens Bourquet, Delahaye et Levy.

Une très vive agitation se manifeste parmi les grévistes, et l'on craint de graves manifestations.

Les mesures d'ordre les plus rigoureuses ont été prises.

00238

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE
Les Délégués de la France

Paris, 29 avril.

Par décret du Président de la République, ont été nommés délégués officiels de la France à la Conférence internationale de La Haye :

M. Léon Bourgeois, ancien ministre, sénateur de la Marne ;

M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, ancien ministre plénipotentiaire, président du groupe parlementaire français de l'arbitrage international.

M. Louis Renault, professeur à la Faculté de droit de Paris.

LE ROI D'ANGLETERRE à Paris

Paris, 29 avril.

S. M. Edouard VII arrivera à Paris, mercredi prochain, 1er mai, dans l'après-midi, venant d'Italie.

Le roi d'Angleterre séjournera deux jours dans la capitale, puis retournera directement à Londres.

Pendant son séjour à Paris, le souverain anglais conservera un strict incognito.

Les Morts du Jour

Le premier président Renaud

Paris, 29 avril.

M. Renaud, premier président honoraire de la Cour des Comptes, est décédé dans la matinée.

AUX ÉTATS-UNIS
M. Roosevelt, président à vie

New-York, 29 avril.

Un grand mouvement populaire se manifeste aux Etats-Unis pour faire déclarer M. Roosevelt, président à vie, avec le droit de choisir son successeur.

Un manifeste, distribué à Boston, dit : « Une grande partie du peuple américain a perdu foi dans les constitutions démocratiques. Les yeux du peuple se tournent de plus en plus vers un homme d'action par excellence, M. Théodore Roosevelt, et chacun voit en lui le sauveur et le guide de la fortune des Etats-Unis.

RICQLÈS Digestif Antiseptique Préservatif des épidémies
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS PARIS 1900 GRAND PRIX LIÈGE 1905

GRAND VIGNOBLE de Giovicht
VIN VIEUX de Sartene
Analysé garanti naturel
vendu directement par le propriétaire
Maisons de vente :
BASTIA : 5, place Saint-Nicolas et boulevard Saint-Angelo.
ILE ROUSSE : Rue de la Caserne.
Gros et Détail
Vin rouge . . 0,25
Vin blanc . . 0,40
Vinaigre. . . 0,25

BAINS DE PUZZICHELLO
Gérance : M. Jean Giacobbi.
Restaurant. — Le restaurant sera dirigé par M. Tellier, ancien maître d'hôtel.
Les arrivants trouveront une cuisine très soignée et toutes commodités pour les transports.

Demander partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
Le plus Haute Récompense

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions
Vente en Gros et au Détail
LIVRAISON A DOMICILE
La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-bolds à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits, elle garantit les vins qu'elle livre, pur jus de raisins frais, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.
L'Aperçu des prix pour le Gros
Vins d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et de Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.
Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aliseo, Tallone, etc.) : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.
Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.
Par parties inférieures les prix sont les suivants :
Aperçu des prix pour le Détail
Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.
Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.
Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aliseo, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.
Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.
SCIURE DE BOIS DE PIN
Prise en magasin à 1 fr. le sac.
Rendue à domicile à fr. 75 le sac.
Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles
Prix réduits
USINE à GAZ
Prix du Coke tout venant . 3 fr.
» » concassé à la machine . 3 fr. 50
Prix de la Houille. . . . 4 fr.
Prix du Goudron . . . . 10 fr.
(Marchandises prises à l'Usine)
Réduction pour les ventes en gros.
Livraison faite soit à domicile, soit en gare Bastia pour les expéditions à l'intérieur.
Les commandes peuvent être adressées directement à l'Usine, ou à la Succursale du Gaz, Bd Paoli, 13.
D. H. ANDERSON,
Directeur de l'Usine à Gaz



UNE
INVENTION
REMARQUABLE
POUR LA
CULTURE
DES
CHEVEUX

LE CASQUE ASPIRATEUR EVANS est une invention pratique, construite sur des bases scientifiques et hygiéniques, au moyen de laquelle une circulation libre et normale est établie sur toute l'étendue du cuir chevelu. L'action a donc plus petits vaisseaux capillaires est donnement stimulée, par suite, la nourriture, qui peut maintenant pénétrer du sang, peut être portée directement à la racine des cheveux. On en rend rapidement compte des effets de l'appareil en constatant une croissance vigoureuse et abondante des cheveux. Il n'y a pas de friction et comme on n'emploie ni médicament, ni produits chimiques, il n'y a pas à craindre d'irritation. Il est seulement nécessaire de porter le casque pendant trois ou quatre minutes par jour.

UN ESSAI GRATUIT DE 60 JOURS

LA GARANTIE DE LA COMPAGNIE

Un Casque Aspirateur Evans vous sera envoyé pour un essai gratuit de soixante jours. Si vous ne remarquez pas peu à peu une nouvelle croissance des cheveux et si vous n'êtes pas convaincu que le Casque les regénère, libre à vous de le rendre sans frais d'aucune sorte. Comme preuve de bonne foi, vous êtes prié de déposer le prix de Casque à notre banque, le Crédit Lyonnais, à Paris, et vous remarquerez que les fonds restent à l'entière disposition de l'acheteur pendant la période d'essai de soixante jours. Si avant l'expiration de ce délai, vous n'êtes pas pleinement satisfait du résultat, vous pouvez retirer les fonds intégralement et sans conditions au Crédit Lyonnais, qui a reçu de nous l'autorisation.

L'éminent Dr I. N. LOVE, dans son allocution à l'assemblée médicale, au sujet de l'alopécie (la perte des cheveux) dit que, si on pouvait trouver un moyen d'amener la nutrition à la racine des cheveux (l'follicule) sans avoir recours à aucun produit irritant, le problème de la croissance des cheveux serait résolu. » Plus tard, quand on lui présenta le Casque Aspirateur Evans pour l'examiner, il déclara « le Casque remplirait et confirmerait en pratique les observations qu'il avait faites précédemment devant l'assemblée médicale. »

Le Dr W. MOORE au sujet de cette invention, dit : « Le principe sur lequel le Casque Aspirateur Evans est fondé est absolument exact et indiscutable. »

Un catalogue illustré et descriptif du Casque Aspirateur Evans sera envoyé franco sur demande

EVANS VACUUM CAP CO., LTD., 100, rue St-Lazare (près de la Gare St-Lazare) PARIS

GRANDE TEINTURERIE-BLANCHISSERIE
DE LA MÉDITERRANÉE
MAISON FONDÉE EN 1871 — MAISON FONDÉE EN 1871

H. Fraissinet & Cie

Société en Commandite par Actions - Capital: 500.000 Francs

Siège Social, Usines & Bureaux
MARSEILLE - Chemin de Saint Jean-du-Désert - MARSEILLE

La Maison a l'honneur d'informer le Public Bastiais qu'elle vient de créer, à Bastia, un dépôt succursale qui s'occupera de recevoir les effets confiés par les clients, de les expédier à l'usine et de les rendre franco à domicile, dans un délai de huit jours.

Notre Usine, qui occupe environ 200 personnes, placées sous notre surveillance, nous permet, par son installation toute moderne, d'exécuter les travaux les plus minutieux. L'importance qu'a prise notre Maison, n'est dûe qu'à la bonne et prompte exécution apportée dans les travaux qui nous sont confiés.

Nous faisons la teinture, le nettoyage et l'apprêt de tout ce qui concerne le vêtement et l'ameublement, par des procédés spéciaux qui nous sont exclusifs.

TEINTURES EN TOUTES TEINTES
Nettoyage de Vêtements pour Dames, Civils & Militaires

Aucun vêtement ne sera ni déteint, ni déformé, et sera livré avec un fini irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Des Catalogues illustrés sont à la disposition des Clients au Dépôt :
Chez M. SAUVEUR AYMO, Tissus
BASTIA — 17, BOULEVARD PAOLI 17, — BASTIA

A LOUER
appartement de 5 pièces
avec belle terrasse, au 6e étage, boulevard du Palais, 11, en face l'Hôtel de France. S'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de Lyon
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite et garde contre certains charlatans ambulants — et disant sinon guérisseurs — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent d'une manière préjudiciable à la santé pour la fabrication de fausse antiseptique.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ASTHME et CATARRHE
Guérison RAPIDE et CERTAINE par la POUDRE ESPIC
Approuvée par l'Académie de Médecine
LA FUMIGATION PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies de Voies respiratoires.
Il est admis dans les Hôpitaux Français et Etrangers.
Toutes les Pharmacies et Parfumeurs de France et de l'Etranger.
Vente en Gros : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.
Exiger la Fumigation d'après le nouveau Procédé.

PÉTROLE HAHN



Grand F. VIBERT Cie DE CHIMIE
60, AVENUE DES PONTS - LYON

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contient une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e S.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 25 francs
ADMIN. GOUBAUD, Rouen, 3, r. du 4-Septembre

Ordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Automne-Hiver 1906-1907

Chaussures en tous genres
pour Dames, Hommes, Fillettes et Enfants
Grand choix de chaussures fourrées de tous modèles
Assortiment complet de pantoufles

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe en chevreau glacé, Box-calf et mégis fabriquées exclusivement pour la maison et qui seront vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

M. Eugène PERICCHI a l'honneur de prier sa nombreuse clientèle et le public en général de s'assurer par une visite à son magasin du soigné de tous ses articles et de la modicité des prix établis.

La Maison se charge des réparations

MARBRERIE

Cheminées de tous styles — Marbres pour meubles

Entreprise de tous travaux d'Art et de Commerce en marbres, granits, porphyres, syénites et pierres de Corse et de toute provenance.

Exploitation de la pierre de Sisco (dite confoline), incomparable pour tombeaux et tous travaux pour bâtiments.

Dépôt de dalles, marches, éviers en pierre de Brando, de carrières si puissantes de la Maison.

Seule Maison récompensée
aux Expositions mondiales de Paris 1855, 1867, 1878, 1900 et de Milan 1906
A BASTIA LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
Grand diplôme d'honneur
JOSEPH LUCIANI
Bastia, Boulevard Paoli, 33, et Sisco-Marine (Cap-Corse)

Travaux d'arts dirigés par R. LUCIANI, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Carrare (Italie).

Dessins et Devis sur commande

PLATRE DE PARIS
Appareils fumivores,
Chassis pour cheminées en tôle et cuivre,
Ventilateurs,
Appareils inodores pour garde-robes
Adresser commandes soit à Bastia, soit à Sisco

PRIX TRÈS MODÉRÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 120 — MERCREDI 1er MAI 1907

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2.50	4.50	8 »
Autres Départ.	3.50	6.50	12 »

Union Postale : 1 an 16 francs

On ne répond pas des nouvelles données.

00239

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Philippe.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h 27 m. — Coucher 6 h 32 s.
Dernier quart., le 4 — Nouv. Lune, le 11.
Fête de Demain Saint Anatas.

30 AVRIL

EN CORSE

Il est vraiment fâcheux de constater qu'un crime banal, un meurtre commis par un frère sur l'amant de sa sœur, soit susceptible d'attirer l'attention sur un pays bien plus que les beautés, les gloires ou les richesses de ce pays.

Tel est encore le cas présent pour la Corse, dont on parle surtout lorsqu'il se produit une vendetta comme les coups de revolver tirés par Antonetti sur le lieutenant Geyer d'Orth.

Si l'événement avait eu lieu dans un autre département français, il eût passé inaperçu parmi les faits divers dramatiques, mais il s'est commis dans l'Ile. Aussitôt on donne à ce drame une importance toute particulière qu'il ne mérite pas.

D'ailleurs Antonetti s'est constitué prisonnier. Il n'y a donc qu'à attendre les décisions des juges et du jury pour savoir ce qu'il faut croire des affirmations du justicier et de la victime.

J'arrive de Corse. J'y ai fait un assez long séjour, et c'est parce que je reviens enthousiasmé de ce beau pays, que je suis tout à fait fâché de voir les Français l'apprécier si mal. Nous en sommes encore à le juger après la lecture de *Colomba*, à croire que des bandits sont embusqués à tous les coins des routes, afin de prendre les voyageurs pour cibles. On prononce le mot de maquis avec une respectueuse terreur, et pour certains l'épithète de Corse sonne mal à l'oreille.

Certes, il y a encore en Corse, dans quelques villages, particulièrement du côté d'Olmeto, de Bocognano ou d'Evisa, des haines de famille, des « vendetta » dans lesquelles le « bandit » se forme un point d'honneur de la vengeance et se fait son propre justicier, où il devient une sorte de héros légendaire que les gendarmes ne capturent jamais, par la bonne raison qu'ils le recherchent toujours du côté où ils savent ne pas le trouver, et dont on raconte les prouesses pendant les longues veillées d'hiver autour des pauvres foyers de villages presque perdus à travers les montagnes.

Il y aurait même des choses fort intéressantes à raconter sur ces « vendetta » corses, sur l'inutilité d'une gendarmerie très coûteuse pour le département et trop nombreuse pour les services qu'elle rend à la population de l'Ile, mais cette question voudrait être traitée autrement qu'en quelques lignes, avec des documents et des chiffres à l'appui.

Je veux seulement indiquer que, d'une façon générale, la gendarmerie en Corse n'arrête que les malfaiteurs désireux de se livrer à la justice. Elle a de la bonne volonté, du zèle, de la bravoure, mais, il faut le dire tout haut, les criminels sont rares en Corse. Les habitants se tirent bien entre eux des coups de revolver, mais ce sont affaires de famille ou passions politiques, et cela pour eux est de peu d'importance. Nul se plaint. Nul ne dénonce. Et les magistrats eux-mêmes — plusieurs me l'ont dit — croient que la plupart du temps la justice a tout intérêt à ne pas intervenir.

Si je donne ces quelques détails, c'est parce que je voudrais enlever aux touristes désireux de visiter la Corse toute idée de crainte, toute appréhension, s'ils veulent visiter cette île superbe trop peu connue.

On voyage en Corse avec plus de sécurité que l'on circule le soir dans de nombreuses rues parisiennes et même sur certains boulevards. Le vol y est presque inconnu. Les « bandits », quand il y en a, ne s'attaquent jamais aux étrangers, et quoique très pauvres, vivant de peu, les Corses sont très hospitaliers.

Et d'une extrémité de l'île à l'autre, du Cap Corse à Bonifacio, de Casabianda à Ajaccio, même dans le massif central du Monte Rotondo ou du Monte d'Oro, on circule sur des routes excellentes, que peuvent envier beaucoup de départements français.

Et ce sont des sites merveilleux, d'une poésie sauvage, des évocations de rêves tels que savait les rendre Gustave Doré dans ses fantastiques illustrations.

Le maquis, composé presque exclusivement de hautes bruyères blanches, de cistes et d'arbousiers, en ce moment où les fleurs éclosent, est un paradou rempli de senteurs agrestes, qui s'étend de la crête des montagnes abruptes aux flots bleus, mollement agités de la mer.

Les golfes de Porto, de Sagone, d'Ajaccio ne le cèdent en rien aux séductions de la Corniche tant vantée et je viens de parcourir plus de 800 kilomètres en voiture ou en auto, à travers les montagnes fleuries ou dénudées, sans qu'un seul instant l'ennui naquit de l'uniformité.

Il ne manque à la Corse, pour attirer un grand nombre de touristes, qu'un service de bateaux plus rapides, quelques hôtels plus confortables dans les centres principaux et un casino pour passer les soirées à Ajaccio.

Mais tout cela s'apprête. Le nouveau préfet, M. Chaleil, connaît admirablement les besoins de l'Ile; très populaire en Corse, très intelligent, ayant un sens très pratique de la situation, il fera beaucoup pour l'avenir et la prospérité de ce magnifique département français, s'il est bien secondé par les pouvoirs publics.

Théodore CAHU.

(*Le Figaro*).

HISTOIRE DE BRIGANDS

C'est une position agréable que d'être installé au parterre, et de là, apprécier en philosophe les événements qui se déroulent. Il arrive cependant que les circonstances vous obligent de passer du rôle de spectateur à celui d'acteur.

La semaine dernière, je me suis permis (voyez l'audace !) de formuler quelques réflexions sur un certain M. Leandri qui ne parlait rien moins que d'anéantir les Apaches de la Révolution. Je m'étais dit avec la simplicité d'esprit qui me caractérise : « Puisque ce M. Leandri, que je ne connais point d'ailleurs, annonce à grand fracas qu'il va organiser des bataillons de contre-révolutionnaires et descendre dans la rue pour y pulvériser les adhérents de la C. G. T. ; puisque dans des manifestes et des articles de journaux tapageurs, il prévient les lecteurs qu'il va avaler le monde, il doit être licite de s'égayer un brin de ses rodomontades. » Et là-dessus, charmé d'avoir un sujet d'article, je m'étais permis à l'égard de ce pauvre M. Leandri des comparaisons désobligeantes, l'assimilant tout simplement au grand homme de Tarascon. Je vous affirme que je n'y mettais point de la malice. Je croyais même faire plaisir à cet homme dont l'objet me paraissait, avant tout, être la réclame.

Eh bien ! je me trompais. M. Leandri s'est fâché tout rouge. M. Leandri n'aime point qu'on le compare à Tartarin. M. Leandri m'a envoyé deux de ses amis avec mission de me demander réparation par les armes.

Je serais le plus effronté des menteurs si je n'avouais ici que pas une minute l'idée de prendre cette proposition au sérieux ne m'a effleuré l'esprit. Me voyez-vous, sincèrement, m'aligner sur le terrain avec M. Leandri ? Moi, un Apache de la Révolution, avec ce gentilhomme ! Mes amis en auraient fait des gorges chaudes. Merci ! je crains le ridicule encore plus que les menaces de n'importe quel spadassin.

Les deux amis de M. Leandri sont donc venus me trouver chez moi. Ces deux messieurs se sont montrés d'une correction, oh ! parfaite. J'ai essayé vainement de leur expliquer que nous appartenions à des mondes différents et que nous avions sur l'honneur et le duel des conceptions opposées. Je ne sais pas si ces messieurs, pour corrects qu'ils se soient montrés, ont goûté mes raisons.

J'ai tout simplement cru à dire à M. Leandri :

1. Quand on fait acte d'homme public, quand on affiche un manifeste comme celui qu'on a pu lire, quand on se pose en croquemitaine, il faut s'attendre à ce qu'un petit journaliste de mon genre se permette certaines plaisanteries inévitables.

2. Quand on parle de descendre dans la rue et de se battre, Apaches contre Apaches, on n'a pas recours à ce moyen désuet et ridicule qui s'appelle le duel.

3. En principe, je suis absolument opposé à toute espèce de duel. D'abord parce que je trouve grotesque d'aller me faire vacciner sur le terrain ou d'échanger deux balles sans résultat. Ensuite, dans le cas où le duel est sérieux, parce que je tiens trop à ma peau pour l'exposer bêtement contre celle de M. Leandri ; enfin, parce que je n'ai pas les moyens de m'offrir ce genre de distraction.

4. Si M. Leandri tient absolument à battre la réclame sur la peau de quelqu'un, qu'il prenne une peau d'âne et me fiche la paix. Je ne tiens pas le moins du monde à lui servir de jouet.

5e, 6e, 7e... ZUT !

Naturellement M. Leandri va le prendre de haut. Il va faire parvenir aux journaux certains communiqués où il ne m'épargnera pas dire son mépris. Je connais la formule. M. Leandri écrira à ses témoins quelque chose dans ce genre :

« Mes chers amis. Je regrette de vous avoir dérangés inutilement. J'm'attendais à trouver un homme, je n'ai trouvé qu'un lâche. Ces Apaches sont tous les mêmes, etc., etc. »

Que M. Leandri ne se gêne point. Ses réflexions ne me troubleront aucunement.

Cependant, si M. Leandri tient absolument à se battre, je suis tout prêt à lui faire plaisir. Voici ce que je lui propose :

« Nous prendrons chacun un roman de Paul Adam ou le dernier volume de Mme Lucie Delarue Mardrus et nous le lirons avec une pose de deux minutes toutes les heures, jusqu'à ce que mort d'homme s'en suive. »

Si ce genre de combat ne lui sourit point, nous aurons alors recours au suivant :

« On nous promènera pendant une semaine, depuis le matin jusqu'au soir, dans les salons de la Nationale, jusqu'à ce que l'un de nous ait reconnu du talent et de la sincérité à M. Besnard. »

On pourrait encore organiser, salle des Sociétés Savantes, une grande conférence contradictoire sur le duel à travers les âges, au bénéfice de la *Guerre Sociale*.

Je ne vois pas pourquoi M. Leandri refuserait ces propositions innocentes. Avec un peu de bonne volonté, de part et d'autre, nous arriverons bien à nous arranger.

Là-dessus, je tire mon chapeau à M. Leandri et je l'avertis que je ne me préverai aucunement d'apprécier ses attitudes futures et ses déclarations à venir.

VICTOR MÉRIC (Flax).

P. S. — Je reçois plusieurs lettres de Corses me reprochant d'englober dans la même réprobation toute une race. Mes correspondants ont raison. On ne doit pas généraliser.

C'est M. Leandri, cependant, qui a commencé en parlant de la « vieille haine » qu'ont les Corses pour les révolutionnaires. Je n'ai fait que lui donner la réplique.

Je n'hésite pas à reconnaître qu'il y a parmi les Corses de très honnêtes gens et des convaincus. J'en ai connu plusieurs. Mais je doute fort qu'on les trouve parmi les quatre cents bravi que nous annonce M. Leandri.

(*La Guerre Sociale*).

Marc Sangnier

Marc Sangnier arrivera ce soir à Bastia. Nos lecteurs auront donc l'occasion de connaître de près cette originale figure — dont la puissance et l'étrangeté semblent embarrasser si fort la presse du continent, trop amie des classifications faciles.

Cet homme est-il un bon soldat de la cause catholique ? Il est impossible de le nier lorsque l'on connaît sa foi ardente et son filial attachement à l'Eglise, lorsqu'on l'a vu soulever l'enthousiasme d'immenses auditoires en l'honneur de Jésus-Christ, lorsque l'on sait combien de conversions et de renouvellements sont dus à sa parole et à son influence.

Mais d'autre part, les hardiesses de son allure sur le terrain social et politique n'ont pas été sans étonner, sans scandaliser même autant de catholiques que d'anticléricaux. Républicain, il ne l'est pas par résignation, mais avec passion. Démocrate, il entend travailler à l'émancipation ouvrière avec toutes ses énergies et l'organisation sociale à laquelle il aspire laisse loin derrière elle l'universel paternalisme de l'Etat rêvé par les socialistes.

Il a aujourd'hui trente trois ans. Depuis le collège Stanislas où sa conscience de jeune homme s'éveilla et où déjà commença son influence, la même pensée a mu toutes ses initiatives : résoudre le conflit et dissiper les malentendus qui s'exaspèrent entre le christianisme et la société moderne. La propagande commença dans les casernements même de l'Ecole polytechnique, en 1896. Pour la continuer, il sortit du régiment du génie de Toul, où il était lieutenant (1899), prit la direction de la Revue *Le Sillon*, créa des *Cercles d'études*, des *Instituts populaires* (février 1901), et enfin entama, à Paris et dans toute la France, les réunions contradictoires où étaient débattues les plus importantes questions religieuses et sociales. Il fallait la merveilleuse éloquence et la contagieuse loyauté intellectuelle de Marc Sangnier pour réussir à transformer le public brutal et passionné de ces sortes de réunions en auditeurs respectueux de toute parole sincère et libre. Ses discussions publiques avec Ferdinand Buisson, Lapicque, Jules Guesde et tant d'autres contradicteurs d'opinions les plus opposées resteront les modèles de ce genre nouveau, nécessaire à une Démocratie consciente.

Mais cette propagande extérieure n'était possible et efficace que par la collaboration des milliers de camarades, ouvriers, employés, étudiants, qui pouvaient, par leur vie autant que par leur parole, donner un vivant commentaire à ces discours. Bien des fois, — et en particulier en 1902 et 1906 — on pressa Marc Sangnier d'entrer au Parlement. On lui offrit jusqu'à quinze circonscriptions électorales dont quelques-unes n'avaient pas même besoin d'être conquises. Il refusa toujours. Le travail d'édu-